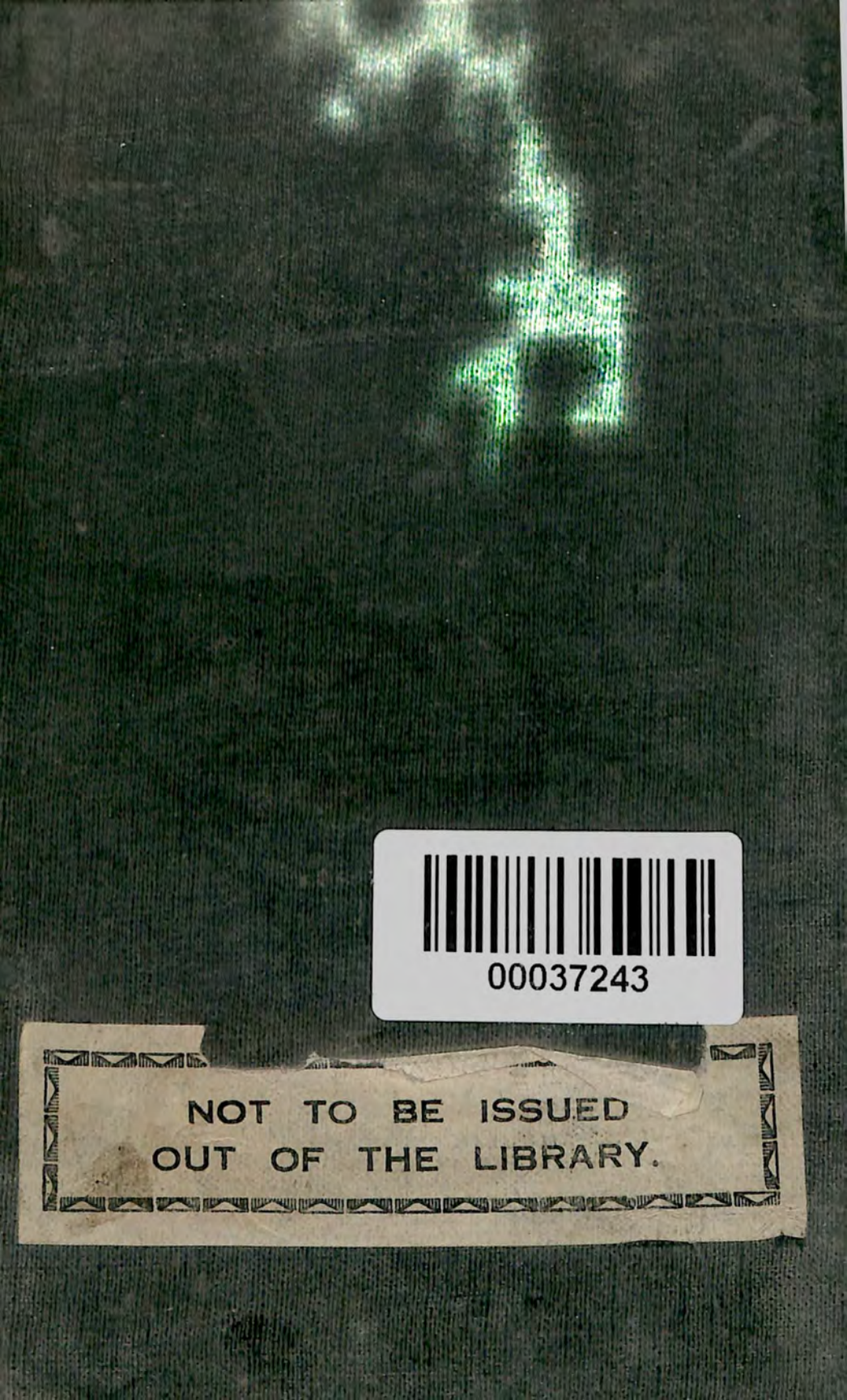
00037243

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut et de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

37243

37243 ac

TOME ONZIÈME.

Vol XI

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Lille, n° 17;

Et à STRASBOURG, même Maison de commerce.

M. D. CCC. XV.

00037243

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE LXXXIII.

Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la République florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV ; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. Progrès des Turcs ; premier siége de Scutari ; siége de Lépante ; prise de Caffa.

1469—1475.

JUSQU'ICI nous avions vu la république florentine se placer au centre de toutes les négociations, diriger tous les événemens, demeurer tout au moins partie dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres importantes qui

CHAP. LXXXIII.

CHAP. LXXXIII. troubloient l'Italie. Mais sous l'administration des Médicis, Florence cessa de tenir ce rang élevé; elle se laissa oublier dans la balance de l'Italie; les révolutions des états voisins s'enchaînoient l'une à l'autre sans qu'elle les dirigeât, ou fît effort pour les retenir; et après avoir passé en revue ces grandes scènes de la politique, nous sommes obligés de retourner en arrière pour chercher ce qu'elle faisoit pendant ce temps-là, dans son administration intérieure. Nous la trouvons alors languissante par la mauvaise santé de son chef, ou affoiblie par l'extrême jeunesse de celui qui lui succède; nous la voyons participer aux misères des régences et des minorités, et nous concevons comment, avec ce changement d'esprit, sa force a dû s'évanouir.

1469. Il falloit que l'ancien amour des Florentins pour la liberté fût bien affoibli, pour que la mort de Pierre de Médicis ne causât point de révolution dans la république. Déjà Cosme l'ancien, après avoir fondé son autorité sur la supériorité de ses richesses, beaucoup plus que sur de grands services, l'avoit transmise à Pierre son fils, comme une partie de son héritage. Mais Pierre étoit parvenu à un âge où la république pouvoit sans honte lui obéir. Ses infirmités l'avoient rangé de bonne heure parmi les vieillards; il étoit peut-être plus considéré et moins craint, par cela seul qu'il ne pouvoit guère

partager les passions des autres hommes. Sa retraite habituelle à la campagne, la peine et la lenteur avec laquelle on le transportoit en litière, dans un temps où l'on ne voyageoit qu'à cheval, donnoient une apparence de dignité à celui qu'on ne manquoit jamais de consulter comme un oracle, dans toutes les occasions importantes. Lorsque Pierre mourut, il ne laissa pour chefs à sa famille que ses deux fils, dont l'aîné, Laurent, n'avoit pas vingt-un ans (1). Il étoit contraire à l'honneur de la république, que de vénérables magistrats, vieillis dans les emplois publics, respectés de l'Europe entière, et accoutumés à en diriger la politique, fussent considérés comme les simples partisans de deux jeunes hommes, dont les prétentions étoient démenties par la constitution et toutes les lois de l'état, dont les services étoient nuls, dont la naissance étoit inférieure à celle de tous leurs rivaux, dont le mérite personnel n'avoit encore pu être reconnu. Cependant ceux qui avoient gouverné Florence au nom de Pierre, firent taire l'amour de leur pays, ou même une ambition digne d'une âme élevée, pour n'écouter que des intérêts étroits, l'esprit de parti, et l'ivresse de la victoire. Ils voulurent conserver les abus d'un gouverne- CHAP. LXXXII. 1469.

(1) Il étoit né le premier janvier 1448.

CHAP. LXXXIII. 1469. ment de faction, parce que c'étoient eux qui en profitoient. Le crédit personnel des jeunes Médicis ne devoit l'emporter sur le leur propre, qu'à une époque qui leur paroissoit encore éloignée, et ils croyoient plus facile de tenir leur parti réuni sous un nom ancien, que d'élever ostensiblement à la première place, ceux-mêmes qui l'occupoient en effet.

Les citoyens qui gouvernoient alors réellement Florence, étoient Thomas Sodérini, frère de ce Nicolas qui avoit été exilé dans la dernière révolution; André de Pazzi, qui fut fait chevalier par la république, en février 1468, pendant qu'il étoit gonfalonier de justice (1); Louis Guicciardini, Matteo Palmiéri, et Pierre Minerbetti. C'étoient eux qui, pendant les douloureuses maladies de Pierre de Médicis, avoient dirigé la seigneurie, et qui s'étoient emparés de l'autorité du peuple pour élire les magistrats; c'étoient eux encore que Pierre de Médicis, lassé de leur insolence, et des vexations qu'ils exerçoient sur tous les citoyens, avoit menacé de faire rentrer dans les bornes de l'ordre civil, en rappelant les émigrés. Après sa mort, ils se concertèrent pour continuer sous un vain nom, une junte qui leur assuroit la dis-

(1) *Cronaca di Leonardo Morelli.* T. XIX. *Deliz. Erud.* p. 185.

tribution de toutes les places, et la disposition des finances de l'état. Les ambassadeurs accoutumés à traiter avec Thomas Sodérini, les citoyens qui savoient depuis long-temps que leur fortune dépendoit de sa faveur, lui rendirent une sorte d'hommage, et s'empressèrent de lui faire visite, dès qu'ils apprirent la mort de Pierre de Médicis. Mais Sodérini craignit d'exciter la jalousie de ses associés, et d'affoiblir son parti, en acceptant ces marques extérieures de respect. Il renvoya les citoyens qui lui faisoient visite, aux jeunes Médicis, comme aux seuls chefs de l'état; il assembla dans le couvent de Saint Antoine tous les hommes qui avoient le plus d'influence dans la république; il leur présenta Laurent et son frère, leur recommandant de conserver à ces jeunes gens le crédit dont leur maison avoit déjà joui pendant trente-cinq ans; et il les avertit qu'il étoit bien plus facile de maintenir un pouvoir affermi par le temps, que d'en fonder un nouveau (1). CHAP. LXXXIII. 1469.

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 328. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 106. — *Jo. Mich. Bruti.* L. V, p. 103-106. — *Ricordi di Lorenzo di Medici.* p. 45. M. Roscoë (*Life of Lorenzo.* Chap. III, p. 132) révoque en doute cette intervention de Sodérini, parce que Lorenzo, dans ses *Ricordi*, ne parle pas de lui. M. Roscoë suppose que le souvenir des services rendus par la famille de Lorenzo, ses alliances étrangères, qui cependant

CHAP. LXXXIII. 1469. Les Médicis reçurent avec modestie les marques d'attachement et de considération qu'on leur donnoit au nom de la république; et pendant plusieurs années il n'essayèrent pas d'attirer à eux une autorité qui n'existoit ostensiblement que dans les magistrats, et qui ne pouvoit être exercée secrètement sur ceux-ci, que par des hommes dont les longs services et les talens reconnus assuroient la considération. Pendant sept ans, Florence conserva une assez grande paix intérieure; les Médicis, partagés entre leurs études et des goûts de jeunesse, tantôt accueilloient dans leur maison les hommes les plus distingués dans les lettres et les arts;

étoient un tort aux yeux des Florentins, et son immense richesse, devoient suffire pour lui faire recueillir sans difficulté une autorité si vivement disputée à son père. M. Roscoë, trompé par la proportion variable du florin à la livre, fait, au reste, une forte erreur sur cette richesse, lorsqu'il évalue le florin d'or à deux shillings et six pences, au lieu de dix qu'il valait réellement. A ce compte, la fortune de Pierre de Médicis n'auroit pas monté à trente mille livres sterling de capital, ce qui sûrement n'auroit pas suffi pour acheter la liberté de l'état le plus riche de l'Europe. Mais M. Roscoë, comme tous les biographes, tourne tout à l'avantage de son héros; il recule de cent ans la première apparition d'un Médicis dans l'*Histoire florentine*. Ce fut au siége de Scarpéria, en 1351, non pas 1251, comme il le rapporte p. 8. Il rehausse tous les services de la famille; il atténue ou passe sous silence ses forfaits; il dissimule enfin l'esprit indépendant et ombrageux des Florentins, qui étoient encore bien éloignés de plier volontairement sous le joug d'un prince, encore qu'ils laissassent ébranler leur liberté par une faction.

tantôt amusoient le peuple par les fêtes brillantes dont ils l'occupoient. Ces spectacles se multiplièrent encore, et le luxe redoubla au printemps de 1471, lorsque Galeaz Sforza, duc de Milan, vint à Florence avec sa femme Bonne de Savoie, sous prétexte d'accomplir un vœu. CHAP. LXXXIII. 1469. 1471.

Galeaz, que sa vanité, son inconséquence et sa cruauté, rendoient déjà insupportable à ses sujets, voulut faire pompe aux yeux de l'Italie, des trésors qu'il arrachoit à ses peuples par de cruelles vexations. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de faste. Douze chars couverts de drap d'or furent transportés à dos de mulet, au travers de l'Apennin, pour le service de la duchesse : aucune route sur laquelle des voitures pussent rouler, n'étoit encore ouverte dans ces montagnes. Cinquante haquenées pour la duchesse, cinquante chevaux de main pour le duc, tous caparaçonnés de drap d'or, cent hommes d'armes et cinq cents fantassins pour la garde, cinquante estaffiers revêtus de drap d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens pour la chasse, et un nombre infini de faucons précédoient le duc de Milan. Sa suite grossie par tous ses courtisans, formoit une troupe de deux mille chevaux (1). Deux cents mille florins d'or avoient été consacrés par lui à cette

(1) *Antonii de Ripalta Annal. Placentini.* p. 929.

CHAP. LXXXIII. 1471. pompe insensée : avec la moitié de cette somme, l'île de Négrepont auroit été défendue, peu de mois auparavant, et ne seroit point tombée entre les mains des Turcs.

Laurent de Médicis reçut dans sa maison le duc de Milan; il déploya à son tour sa propre magnificence, pour fêter dignement un hôte si splendide. Moins d'or et de diamans étoient étalés sur ses habits et dans ses palais ; mais la pompe des arts remplaçoit celle de l'opulence, et le nombre d'antiques monumens, de tableaux et de statues admirables que Laurent avoit rassemblés, étonna le duc de Milan (1). La république, de son côté, rivalisa de luxe avec son hôte et avec son riche citoyen. Toute la nombreuse suite du duc fut logée et entretenue aux frais du public ; trois spectacles sacrés dans le genre des mystères, furent successivement offerts aux yeux des lombards. Dans l'église de Saint-Felix on représenta l'Annonciation de la Vierge; aux Carmes l'Ascension du Christ, et à l'église du Saint-Esprit, la Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres. Cette dernière fête fut troublée par l'incendie de l'église elle-même. Les flammes qu'on y avoit multipliées en figure de langues, s'attachèrent aux décorations, et les consumèrent, aussi bien que la

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXIII, p. 108.

charpente de l'édifice (1). Mais un dommage bien plus réel pour Florence, fut la communication des goûts, du luxe, des plaisirs et des vices d'une cour corrompue, la communication de son oisiveté et de sa galanterie, à une république qui se maintenoit par ses mœurs austères, l'économie des chefs de famille, l'activité et le travail constant des jeunes gens. Ce fut pendant la vie de Laurent de Médicis, qu'on vit les Florentins se façonner à la servitude; ils s'étoient soumis auparavant plus d'une fois à l'autorité vexatoire d'une faction victorieuse; mais le ressort des anciennes mœurs, supérieur à toute oppression passagère, ramenoit bientôt le règne des lois. Lorsque la mollesse et le libertinage eurent succédé à cette antique énergie, les Médicis trouvèrent un grand nombre de citoyens, qui préférèrent le repos de l'obéissance à l'agitation du commandement (2). CHAP. LXXXIII. 1471.

Une entreprise inconsidérée d'un émigré florentin avoit, peu de mois auparavant, rappelé l'existence et les intrigues du parti qu'on avoit privé de sa patrie en 1466. Tous les fils d'André Nardi, qui avoit été gonfalonier en 1446, étoient exilés. Bernard, le plus jeune et le plus courageux d'entre eux, essaya de renouveler

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 108.

(2) *Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 336. — *J. Mich. Bruti.* L. V, p. 114.

CHAP. LXXXIII. 1471. la guerre en s'emparant de la ville de Prato. Il avoit dans cette ville un grand nombre d'amis; il en avoit un plus grand nombre encore parmi les paysans de Pistoia : il savoit de plus que dans ces deux villes l'amour de l'ancienne indépendance n'étoit pas éteint, et qu'on s'y plaignoit de l'injustice et des vexations des gouverneurs florentins. Il communiqua son projet et ses espérances à Diotisalvi Néroni, que les émigrés regardoient comme leur chef, et il en obtint l'assurance qu'il lui arriveroit des secours de Bologne ou de Ferrare, s'il pouvoit se rendre maître de Prato et s'y maintenir quinze jours. Sur cette promesse, Bernardo Nardi rassembla, pendant la nuit du 6 avril 1470, une centaine de paysans en dehors de la porte de Prato, du côté de Pistoia. Il fit ensuite demander au podestat d'ouvrir la porte à un voyageur qui étoit arrivé trop tard. En temps de paix, on n'avoit point coutume de refuser cette faveur. Nardi se jeta sur celui qui portoit les clefs de la ville, et s'en empara; il fit entrer tous ses compagnons, et commença à courir les rues, en appelant les habitans de Prato aux armes et à la liberté. Il se rendit maître sans résistance de la personne de César Petrucci, le podestat, du palais public et de la citadelle; mais aucun citoyen de Prato n'avoit pris les armes en sa faveur, tous regardoient avec étonnement un

mouvement tumultueux qu'ils ne pouvoient comprendre. La seigneurie de Prato s'étoit assemblée; Bernard se rendit auprès d'elle pour l'exhorter à recouvrer sa propre liberté, et à aider les Florentins a reconquérir la leur. Mais elle répondit avec calme qu'elle ne vouloit d'autre liberté que celle dont elle jouissoit sous la protection de Florence. Cependant on avoit eu le temps de remarquer combien étoit petit le nombre des satellites de Nardi; les Florentins, qui étoient dans Prato, avoient commencé à se réunir et à s'armer. George Ginori, chevalier de Rhodes, se mit à leur tête : il attaqua les factieux, en tua plusieurs, et fit prisonniers tous les autres. Cette sédition, qui fut appaisée en cinq heures, et qui n'avoit point causé de danger réel, fut punie avec une excessive rigueur. Nardi et six de ses compagnons eurent la tête tranchée à Florence, douze autres avoient été punis du même supplice à Prato, plusieurs étoient morts en se défendant; en sorte qu'à peu près tous ceux qui avoient pris les armes, périrent victimes de leur imprudence (1). CHAP. LXXXIII. 1471.

Deux ans après, une sédition d'une nature plus grave éclata dans la ville de Volterra, à l'oc- 1472.

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VII, p. 330-336. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 107. — *Filippo de Nerli Comment.* L. III, p. 53. — *J. M. Bruti.* L. V, p. 107.

CHAP. LXXXIII. 1472. casion d'une mine d'alun qui y avoit été découverte. Un Siennois, nommé Bénuccio Capacci, l'avoit pris à ferme de la magistrature de la ville; mais, comme il paroissoit tirer de cette mine un beaucoup plus grand avantage qu'on ne l'avoit supposé d'abord, et comme ce profit étoit recueilli presque en entier par des étrangers, les habitans de Volterra voulurent se prévaloir de quelques irrégularités dans le premier contrat pour l'annuler (1). Les intérêts privés et l'amour-propre blessé de quelques Volterrans avoient tellement aigri les esprits, que ces querelles sur l'alunière furent suivies de batailles, de meurtres, de l'exil de plusieurs citoyens, et enfin d'une révolution entière dans le gouvernement municipal. Volterra étoit une ville alliée plutôt que sujette des Florentins : elle s'étoit obligée seulement à leur payer chaque année mille florins, qui ne faisoient pas la dixième partie de son revenu, et à recevoir tous les six mois un podestat de Florence. D'ailleurs la magistrature de la ville étoit tirée au sort tous les deux mois, suivant l'ancien usage des républiques italiennes : elle se gouvernoit d'une manière indépendante; elle faisoit et abrogeoit ses lois, et elle nommoit au commandement d'une

(1) *Antonii Hyvani Commentariolus de bello Volaterrano.* T. XXIII. *Rer. It.* p. 9.

vingtaine de châteaux situés dans le Volterran. Des décemvirs, créés au milieu des dissensions causées par la découverte de la mine d'alun, trouvèrent fort mauvais que la république de Florence s'ingérât dans son administration, et eût fait rétablir en possession de la mine les entrepreneurs qui en avoient été chassés par la force. Ils oublièrent, dans leurs rapports avec les Florentins, les égards et le respect que leurs prédécesseurs avoient toujours montrés à cet état protecteur : ils repoussèrent enfin les conseils de Laurent de Médicis, qui vouloit leur faire comprendre leur imprudence, et qui, blessé de cette arrogance, opina ensuite à les soumettre par les armes (1). CHAP. LXXXIII. 1472.

Les Volterrans avoient déjà envoyé des ambassadeurs à plusieurs puissances de l'Italie, pour demander leur protection, et les émigrés florentins, qui cherchoient toutes les occasions d'attaquer le gouvernement, leur promettoient de l'argent et des secours. Leur révolte éclata enfin le 27 avril 1472. Cependant Thomas Soderini vouloit encore tenter de continuer les négociations. Ses rivaux préférèrent le parti des armes, et ils furent secondés par Laurent de Médicis, qui désiroit signaler son administration par quelque exploit militaire. Ce n'est

(1) *Antonii Hyvani Commentar.* p. 14.

CHAP. LXXXIII. 1472. pas qu'il se rendit lui-même à l'armée : elle s'assembla sans lui sous les ordres de Frédéric de Montefeltro, comte d'Urbin, et bientôt elle remporta une victoire accompagnée de plus de honte et de regrets que d'honneur. Les Volterrans avoient rassemblé péniblement un millier de soldats ; leurs avant-postes furent enlevés avec facilité, et leurs antiques murailles, ouvrage étonnant des Étrusques, furent ouvertes par l'artillerie. Ils capitulèrent vers le milieu de juin, vingt-cinq jours après le commencement du siége. Mais un soldat ayant, au mépris de la capitulation, frappé et dépouillé un des anciens magistrats de Volterra, qui venoit de déposer son emploi, cet exemple de licence militaire fut aussitôt suivi par toute l'armée des vainqueurs. Volterra fut livrée au pillage pendant tout un jour ; on n'épargna ni les édifices sacrés, ni l'honneur des femmes : le gouvernement municipal fut aboli, une forteresse fut élevée sur la place du palais épiscopal, et du rang d'alliée la ville fut réduite à celui de sujette (1).

Les deux tumultes de Prato et de Volterra troublèrent seuls la paix dont Florence jouit

(1) *Antonii Hyvani Commentariolus de bello Volaterrano.* T. XXIII, p. 5-20. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII p. 111. — *Macchiavelli Istor.* L. VII, p. 338-342. — *Annales Forolivienses.* T. XXII, p. 251.

sous l'administration des tuteurs et des amis des jeunes Médicis. Déjà leur pouvoir étoit assez établi pour que les conjurations, en échouant contre eux, l'affermissent au lieu de l'ébranler. Mais à cette même époque, l'homme qui devoit se montrer leur ennemi le plus acharné, celui qui devoit promettre de l'appui à des conspirations nouvelles, et les sanctifier par ses bénédictions, Sixte IV, étoit élevé au poste le plus éminent de la chrétienté. CHAP. LXXXIII. 1472.

Le danger que les invasions des Turcs faisoient courir à l'Italie, étoit si universellement senti, un si grand effroi avoit frappé tous les esprits, qu'il n'y avoit pas dans le collége des cardinaux un homme qui ne parût déterminé à employer toutes les richesses de l'Église romaine, aussi bien que toutes les forces de la chrétienté, à combattre les barbares. Un nouveau pontife, en montant sur le trône, y portoit toujours ce vœu qu'il avoit formé dans une situation moins élevée; ses premières congrégations, ses premières lettres étoient toutes pleines de l'ardeur qu'il vouloit communiquer à tous les fidèles. Mais dès qu'il avoit goûté quelque temps le plaisir de commander, dès qu'il avoit éprouvé quelque temps, d'une part, l'opposition sourde mais constante de tous ceux dont l'intérêt ne pouvoit s'accorder avec la guerre; d'autre part, la jouissance d'enrichir ses créatures, de satis-

CHAP. XXXIII. 1472. faire ses propres goûts, ou ceux des hommes qui lui étoient chers, d'employer enfin les trésors de l'Église à contenter ses passions, non plus à défendre la chrétienté, tout son zèle se refroidissoit, il trouvoit des prétextes pour se dispenser de concourir à la croisade que lui-même avoit prêchée, et ceux à qui il avoit mis les armes à la main, devoient s'estimer heureux, s'il ne profitoit pas de l'occupation qu'il leur avoit donnée, pour les attaquer dans leurs foyers et les dépouiller.

Ce refroidissement progressif, qu'on avoit pu observer dans Calixte III, dans Pie II et dans Paul II, devint plus frappant encore dans Sixte IV. Depuis le pontificat de Nicolas V, le sceptre de l'Église étoit tombé successivement dans des mains toujours moins pures, et cette dégradation progressive devoit avoir pour terme, à la fin du siècle, le pontificat scandaleux d'Alexandre VI. François de la Rovère, élevé au Saint-Siége sous le nom de Sixte IV, y étoit monté, à ce qu'on assure, par des intrigues simoniaques. La voix du cardinal Orsini avoit été achetée par la promesse de l'emploi de trésorier ou camerlengo; celle du vice-chancelier, par l'abbaye de Subbiaco; celle du cardinal de Mantoue, par l'abbaye de Saint-Grégoire (1).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1142.

De cette manière, le cardinal Bessarion, qui avoit paru d'abord réunir le plus de voix, et le cardinal de Pavie, qui auroit également honoré la tiare, furent écartés, non sans qu'ils entrevissent eux-mêmes les intrigues qui les avoient repoussés (1). CHAP. LXXXIII. 1473.

L'Eglise entière avoit retenti de plaintes contre l'avarice de Paul II; on l'avoit vu accumuler les revenus des bénéfices ecclésiastiques, qu'il laissoit pendant de longues années sans possesseurs; on ne lui connoissoit aucun favori, aucun faste, aucune dépense ruineuse; on savoit que son goût étoit d'entasser des trésors sans en faire usage, et on lui avoit souvent entendu dire à lui-même, que ses coffres étoient remplis de sommes immenses. Cependant, Sixte IV déclara n'y avoir trouvé que cinq mille florins (2). Mais la richesse subite de ses neveux, et le luxe scandaleux qu'ils étalèrent aussitôt aux yeux de toute l'Europe, firent soupçonner que le trésor du dernier pontife n'avoit point été à l'abri de leur spoliation.

Sixte IV avoit quatre neveux dont l'élévation rapide fut un objet de scandale pour toute la chrétienté. Léonard et Julien, qui portoient

(1) *Cardinal. Papiensis epistola.* 395, p. 733, *et apud Raynald. Annal. Eccles.* 1471, §. 66, p. 233.

(2) *Vita Sixti IV, Platinæ tributa.* T. III, P. II, p. 1057.

CHAP. LXXXIII. 1473. comme lui le nom de la Rovère, étoient fils de son frère, Pierre et Jérôme Riario étoient fils de sa sœur. Des bruits honteux attribuoient la naissance de ces derniers à un inceste ; d'autres cherchoient une cause plus infâme, s'il est possible, à la prédilection insensée de Sixte IV pour ces deux jeunes hommes ; l'opprobre de ces accusations étoit universellement répandu ; les mœurs et la conduite du pape contribuoient à les accréditer.

Cependant tous les intérêts de l'Eglise et ceux de la chrétienté, étoient sacrifiés au désir d'agrandir les neveux du pontife. Léonard de la Rovère fut nommé préfet de Rome ; il épousa une fille naturelle de Ferdinand, et à l'occasion de ce mariage, Sixte IV abandonna au roi de Naples le duché de Sora, Arpino, et tous les fiefs que Pie II avoit acquis à l'Eglise pendant la dernière guerre, et que Paul II avoit défendus si vigoureusement. En même temps Sixte remit à Ferdinand, non sans exciter de violentes reclamations dans le sacré collége, ce tribut arriéré qui avoit fait craindre des hostilités entre le roi de Naples et le Saint-Siége (1). Il l'en dispensa même à l'avenir pour le reste de sa vie. Il forma ainsi, au prix des intérêts de

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1059. — *Card. Papiensis epist.* 439, p. 760. — *Annal. Eccles.* 1472, §. 56, p. 247.

son Eglise, la plus étroite confédération avec le gouvernement Napolitain. Julien de la Rovère, que Sixte IV fit cardinal, et qu'il enrichit de bénéfices ecclésiastiques, fut ensuite le pape Jules II. Jérôme Riario épousa, par le crédit de son oncle, Catherine, fille naturelle de Galeaz Sforza, duc de Milan, qui lui porta pour dot le comté de Bosco, près des Alpes liguriennes, et ce qui étoit plus précieux aux yeux du pape, la protection de la maison Sforza (1). Mais ce n'étoit pas encore assez pour l'ambition du pontife: il fit en 1473 acheter, pour Jérôme, par son frère Pierre, au prix de quarante mille ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, où Taddéo Manfredi, qui soutenoit alors une guerre civile contre sa femme et son fils, avoit peine à se maintenir (2). CHAP. LXXXIII. 1473.

Quoiqu'un tel agrandissement des neveux du pontife romain fût encore sans exemple dans les annales de l'Eglise, il pouvoit jusqu'ici s'expliquer par la cupidité et l'ambition seules. Mais la prédilection de Sixte IV pour son neveu Pierre Riario, que de simple moine franciscain il fit cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, et archevêque de

(1) *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 901.

(2) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1060. — *Hier. de Bursellis Annales Bononienses.* T. XXIII, p. 900.

CHAP. LXXXIII. Florence, donna lieu de soupçonner des motifs
1473. plus odieux. Pierre Riario, âgé seulement de vingt-six ans, n'étoit distingué par aucun talent, par aucune vertu ; il n'étoit encore connu de personne, lorsque dès le cinquième mois du pontificat de son oncle il fut nommé cardinal. « Dès-lors, dit Jacob Ammanati, cardinal de » Pavie, il eut tout pouvoir dans la cour. Son » rang et son faste dépassèrent ce que croiront » jamais nos neveux, tout comme le souvenir » de ce qu'ont jamais vu nos pères. Quand il » alloit à la cour ou qu'il en revenoit, une mul- » titude d'hommes de tout ordre et de toute » dignité l'accompagnoit, et aucun chemin n'é- » toit suffisant pour la foule qui le précédoit ou » qui le suivoit. Chez lui ses audiences étoient » bien plus fréquentées que celles du pontife. » Les évêques, les légats, les hommes de tout » rang, affluoient à toute heure dans sa maison. » Il donna un repas aux ambassadeurs de » France, et jamais l'antiquité, jamais les peu- » ples païens n'avoient rien connu de si somp- » tueux. Les préparatifs occupèrent plusieurs » jours; tout l'art des Etrusques y fut recher- » ché, y fut employé; le pays entier fut épuisé » de tout ce qu'il avoit de rare et de précieux, » et tout fut fait avec le but d'étaler un faste » que la postérité ne pût surpasser. L'étendue » des préparatifs, leur variété, les ordres des

» officiers, le nombre des plats, le prix des CHAP. LXXXIII.
» mets qu'on servoit, tout fut enregistré avec 1473.
» soin par des inspecteurs, tout fut mis en vers,
» et répandu avec profusion, non pas dans la
» ville seulement, mais dans toute l'Italie. On
» eut même soin d'en envoyer des exemplaires
» dans les pays ultramontains (1) ».

Peu de jours après ce repas, dont la splendeur sembloit insulter aux vœux de pauvreté de l'ordre de Saint-François, où le cardinal Riario avoit été élevé, Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, promise au duc Hercule de Ferrare, passa à Rome, accompagnée par Sigismond, frère d'Hercule, pour se rendre auprès de son époux. Un faste plus extravagant encore fut déployé à cette occasion par le cardinal Riario; un palais tout brillant d'or et de soie fut élevé sur la place des Saints-Apôtres, pour recevoir Léonore. Tous les vases destinés au service de cette cour, et jusqu'aux ustensiles les plus vils, étoient d'argent ou de vermeil (2). Les fêtes succédoient aux fêtes; en peu de temps le cardinal Riario se trouva avoir dépensé deux cent mille florins,

(1) *Papiensis Cardinalis epistola.* 548. *Ad Franciscum Gonzagam Cardinalem.* p. 821. — *Annal. Eccles.* 1474, §. 22-23, p. 256. — *Onofrio Panvinio vita di Sisto IV. Ad calcem Platinæ. editio Veneta.* 1730, p. 466.

(2) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1144. — *Gio. Batt. Pigna.* L. VIII, p. 789.

CHAP. LXXXIII. et contracté pour soixante mille florins de dettes.

1473. Pour suffire à ces dépenses insensées, qui égaloient ou surpassoient les revenus des plus riches souverains, Riario avoit réuni les prélatures les plus opulentes de la chrétienté. Patriarche titulaire de Constantinople, il possédoit en même temps trois archevêchés, et un nombre infini d'autres bénéfices.

Bientôt Pierre Riario voulut montrer à l'Italie entière le luxe qu'il avoit d'abord étalé à Rome. Il se rendit avec une pompe royale à Milan, où il arriva le 12 septembre 1473. Il s'y présenta sous le titre de légat de toute l'Italie, que Sixte IV lui avoit donné. Il y fit assaut de magnificence avec Galeaz qui comme lui s'enivroit de vanité. On crut aussi qu'ils s'étoient promis de s'assister réciproquement dans le projet, l'un de se faire roi de Lombardie, et l'autre pape. De là, Riario se rendit à Venise, pour y chercher, non pas seulement l'éclat des honneurs qu'on lui décernoit, mais encore les voluptés. On assure qu'il s'abandonna à tous les excès, par-delà ce que sa constitution pouvoit supporter. Épuisé par des débauches plus scandaleuses, mais moins ruineuses pour les peuples que son faste, il fut à peine de retour à Rome qu'il y mourut le 5 janvier 1474;

1474. après avoir donné pendant dix-huit mois à l'Italie le spectacle d'un crédit dont le scandale

étoit jusqu'alors inconnu. Avec lui commença le *Népotisme*, qu'on avoit eu peu d'occasions encore de reprocher auparavant à la cour romaine (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Sixte IV sembloit avoir besoin d'un favori, pour lui prodiguer toutes les richesses de l'Église. Lorsqu'il perdit Pierre Riario qu'il pleura amèrement; il se hâta de produire au grand jour un autre de ses neveux, que sa jeunesse avoit jusqu'alors éloigné de la fortune. C'étoit Jean de la Rovère, frère de Léonard et de Julien. Sixte IV lui fit épouser Jeanne de Montefeltro, fille de Frédéric, comte d'Urbin, le plus distingué par ses talens et ses vertus entre tous les feudataires de l'Église. Pour que cette fille d'un prince n'épousât point un simple particulier, le pape détacha du domaine immédiat du Saint-Siége, et donna en fief à Jean de la Rovère, les deux villes de Sinigaglia et de Mondavio, avec leur territoire. Le consentement du consistoire des cardinaux étoit cependant nécessaire à cette inféodation, et il ne fut pas facile de l'obtenir. Le cardinal Julien, frère du nouveau prince, mit en usage les plus vives instances pour persuader ses collègues; le pape acheta

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1144. — *Romanor. Pontificum vitæ.* p. 1060. — *Bernard. Corio Hist. Milan.* P. VI, p. 976.

CHAP. LXXXIII. 1474. l'un après l'autre leurs suffrages par de riches bénéfices, et les plus rigides défenseurs des intérêts de l'Église furent enfin entraînés par le vœu de la majorité (1). Sixte IV voulut ensuite relever la dignité du prince qu'il venoit d'attacher à sa famille. Frédéric de Montefeltro, qui faisoit prospérer son petit état, passoit pour un des meilleurs généraux de l'Italie. Il avoit toujours une bonne armée sous ses ordres, qu'il maintenoit comme un Condottière, en recevant la solde de quelque souverain plus puissant. La situation de ses états dans le voisinage de Rome, rehaussoit le prix de son alliance. Le pape, pour s'assurer toujours plus de lui, le décora du titre de duc d'Urbin, le 21 août 1474, avec la même pompe et les mêmes cérémonies qui avoient accompagné trois ans auparavant la nomination de Borso d'Este au duché de Ferrare (2). Le gendre de Frédéric passa bientôt lui-même à une nouvelle dignité : son frère Léonard étant mort le 11 novembre 1475, il lui succéda dans la charge de préfet de Rome.

(1) *Cardinal. Papiens. epist.* 585-590, p. 838,839. Les citations de Raynaldi ne se rapportent pas exactement pour ces épîtres. Il désigne celle-ci comme étant 588 et 589. — *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

(2) *Cardin. Papiensis epistola* 568, p. 832. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1474, §. 21, p. 256. — *Vitæ Roman. Pontif.* T. III, P. II, p. 1062.

L'autre frère de la Rovère, ce cardinal Julien qui devoit ensuite, dans un âge avancé, se montrer le plus belliqueux des pontifes, fit, vers le même temps, son apprentissage de l'art militaire dans l'état de l'Eglise. La ville de Todi fut la première scène de ses exploits. On avoit vu se renouveler dans cette ville l'antique discorde des Guelfes et des Gibelins, qu'on auroit dû croire éteinte après trois siècles de durée. Gabriel Castellani, le chef des Guelfes du pays y avoit été tué. Mattéo Canali, chef des Gibelins, s'étoit rendu en quelque sorte souverain de Todi. Toute la province s'étoit soulevée à cet événement; et le souvenir d'anciennes offenses avoit ranimé les haines avec autant de fureur, que si les deux factions avoient encore disputé sur les droits de l'Empire et de l'Eglise. Les habitans de Spolette, le comte Giordano Orsini, et le comte de Pitigliano étoient accourus au secours du parti Guelfe; Giulio de Varano, seigneur de Camérino, s'étoit déclaré pour le parti Gibelin. Au reste, les sentimens qui avoient autrefois donné origine à ces factions, étoient oubliés par toutes deux, et les Guelfes étoient si peu demeurés les champions des droits de l'Eglise, que le légat du pape embrassa la défense des Gibelins. Il entra dans Todi à la tête de sa petite armée; il en chassa les paysans qu'on y avoit introduits; il punit les séditieux par

CHAP. LXXXIII. 1474.

CHAP. LXXXIII. 1474. la prison ou l'exil, et il ramena la province à la dépendance entière du Saint-Siége. De Todi, Julien de la Rovère conduisit son armée à Spolette. Orsini et Pitigliano s'en retirèrent à son approche, et la ville ouvrit ses portes par capitulation. Mais les conditions accordées aux habitans par le cardinal légat, ne furent point observées; ses soldats, en dépit de lui, se jetèrent sur les citoyens et les pillèrent. Néanmoins ce ne furent pas les soldats que l'Eglise punit ensuite de leur indiscipline, elle s'en prit aux habitans de Spolette, auxquels le cardinal crut ne plus rien devoir, puisqu'aussi bien leur capitulation n'avoit pas été observée. Plusieurs d'entre eux furent jetés en prison, d'autres furent exilés, et leur juridiction sur la province fut abolie (1).

Il ne restoit plus à Julien de la Rovère, pour terminer sa campagne, qu'à soumettre Nicolas Vitelli, prince de Tiphernum ou Città di Castello. Vitelli ne prenoit d'autre titre que celui de vicaire de la sainte Eglise; il se déclaroit prêt à obéir aux ordres du pape; cependant il maintenoit, dans sa petite souveraineté, une indépendance que ses ancêtres lui avoient déjà transmise depuis plusieurs générations. Il repoussa

(1) *Romanor. Pontif. vitæ.* T. III, P. II, p. 1061. — *Onofrio Panvino, vita di Sisto IV.* p. 467.

la force par la force; il remporta un avantage sur les troupes du cardinal Julien, et il demanda en même temps des secours aux Florentins. Ceux-ci ne voyoient pas sans inquiétude la turbulence du pontife et de ses neveux, et ce changement dans le gouvernement de l'Eglise, qui sembloit en faire une monarchie militaire. Ils avoient encore lieu de craindre pour Borgo San-Sepolcro, ville très-rapprochée du théâtre de la guerre, qu'ils s'étoient fait céder par les papes, et qu'ils pouvoient se voir ravir. Ils y envoyèrent une petite armée commandée par Pierre Nasi; en même temps ils firent passer quelques secours à Vitelli, et ils excitèrent ainsi le courroux du pontife, qui ne leur pardonna pas de l'avoir arrêté dans ses projets (1). Le cardinal, perdant l'espérance de soumettre Vitelli par la force, lui accorda une capitulation honorable. Deux cents soldats de l'Eglise furent admis dans Città di Castello, en signe de sa soumission; mais le gouvernement ne fut point changé, et la souveraineté de Vitelli fut reconnue. Ce traité, au reste, fut vivement blâmé dans le sacré collége. Les cardinaux les plus vertueux étoient justement ceux qui mettoient le plus de zèle à étendre la domination tempo-

CHAP. LXXXIII. 1474.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113. Ils envoyèrent en même temps une ambassade à Louis XI, pour demander sa protection. *Continuat. de Monstrelet. Chr.* Vol. III, f. 179, v.

CHAP. LXXXIII. 1474. relle de l'Eglise. Ils avoient espéré que Città di Castello seroit ramenée à la directe du Saint-Siége; et ils considérèrent les concessions faites à Vitelli comme contraires à la dignité et à la souveraineté du pape (1).

Si les Florentins avoient conçu de l'inquiétude des mouvemens de l'armée du cardinal Julien sur leurs frontières, ils avoient plus lieu encore de s'alarmer de la liaison intime du pape et du roi de Naples; surtout depuis que ces deux souverains s'étoient attaché Frédéric d'Urbin, qui jusqu'alors avoit été presque toujours capitaine de la république. Les Florentins avoient vu avec étonnement ce Frédéric se disposer à faire un voyage à Naples, et ils avoient voulu le retenir, persuadés que s'il se mettoit une fois entre les mains de Ferdinand, celui-ci le traiteroit comme il avoit traité Piccinino (2). Mais lorsqu'ils surent, au contraire, que le duc d'Urbin étoit accueilli à Naples avec des honneurs infinis, et nommé général de la ligue du roi et du pape, ils crurent qu'il étoit temps de se mettre en garde contre l'ambition de ces redoutables voisins. D'une part, ils nommèrent pour leur capitaine Robert Malatesti, prince de Rimini; de l'autre, ils envoyèrent

(1) *Epist. Card. Papiens.* 570, p. 833. — *Raynaldi Annal.* 1474, §. 17, p. 256.

(2) *Macchiavelli.* L. VII, p. 345.

Thomas Sodérini à Venise, pour y conclure une alliance plus intime avec cette république (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Les Vénitiens étoient alors plus pressés que jamais par les armes des Turcs; en même temps ils se sentoient compromis par les affaires de Chypre, avec les deux plus puissans états de l'Italie. Ferdinand espéroit toujours faire obtenir la couronne de ce royaume à son fils naturel don Alfonse, qu'il avoit fait adopter à la reine Charlotte, sœur légitime de Jacques, et qu'il avoit fiancé à l'autre Charlotte, fille naturelle du même Jacques. Tandis que les Génois, sujets du duc de Milan, ne pouvoient se consoler de la perte de Famagouste, et menaçoient d'attaquer l'île de Chypre, avec des troupes milanoises, pour recouvrer cette forteresse (2). Les Vénitiens, inquiets des prétentions de leurs rivaux, saisirent avec empressement l'occasion de se confédérer avec tout le nord de l'Italie. La négociation fut conduite avec adresse à Milan, en même temps qu'à Venise; et le 2 novembre 1474, les deux républiques signèrent avec Galeaz Sforza, une ligue défensive pour le terme de vingt-cinq ans. Il fut convenu que chacune de ces trois puissances entretiendroit, même en temps de paix, trois mille chevaux,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113.

(2) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

CHAP. LXXXIII. 1474. et deux mille fantassins sous les armes. Dans une guerre continentale, elles devoient réunir entre elles vingt-un mille chevaux et quatorze mille fantassins; de telle sorte, cependant, que lorsque les Vénitiens et le duc de Milan contribueroient chacun comme trois, les Florentins ne contribueroient que comme deux. Enfin, dans les guerres maritimes, les Florentins et le duc de Milan s'engageoient chacun à fournir cinq mille florins par mois aux Vénitiens. Il fut convenu encore qu'on inviteroit le duc de Ferrare, le pape, et le roi Ferdinand à entrer dans cette alliance. Le premier, en effet, y accéda le 13 février suivant; tandis que le pape et le roi Ferdinand se contentèrent de donner des assurances générales qu'ils demeureroient amis des parties contractantes, sans vouloir prendre aucun engagement (1).

Mais quoique l'Italie se trouvât partagée entre deux ligues rivales, qui s'observoient, et qui cherchoient mutuellement à se nuire, sa paix intérieure ne fut point troublée; les négociations les plus menaçantes n'amenèrent pas de résultat. L'histoire de Florence, pendant plusieurs années de suite, ne présente aucun souvenir, celle de Milan est à peu près nulle; tous

(1) *Gio. Batt. Pigna Storia de' Principi d'Este.* L. VIII, p. 794.

les intérêts, toute l'activité des Italiens étoient à cette époque dirigés vers le Levant. La guerre des Turcs occupoit tous les esprits, et tenoit en échec toutes les forces. Seulement le pape, toujours plus aliéné des Vénitiens, se retiroit graduellement du combat. En 1472, la flotte pontificale avoit secondé de tout son pouvoir celle de la république; l'année suivante elle n'avoit fait qu'une vaine parade de sa force dans les mers de Rhodes; la troisième année elle ne parut plus dans cette guerre, à laquelle le Saint-Siége étoit si immédiatement intéressé. CHAP. LXXXIII. 1474.

Avant la fin de l'année 1473, Mahomet II avoit envoyé en Moldavie, une armée commandée par Soliman Beghierbey de Romanie. Le souverain, qui portoit le titre de palatin et wayvode de Moldavie, étoit Etienne, digne successeur du féroce Bladus Dracula. Mais ses effroyables cruautés étoient excitées par le zèle religieux le plus fervent; aussi Sixte IV, qui lui envoya une partie de l'argent produit par les indulgences, l'appeloit-il dans toutes ses lettres, *son fils chéri, le vrai athlète du Christ* (1). Etienne ne tenta point de livrer bataille aux Turcs, pour défendre son pays; il le ravagea au contraire devant eux, avec tant d'activité,

(1) Bulle de janvier 1476. *In libro Bullarum.* L. XXIII, p. 91. — *Annales Ecclesiastici Raynaldi.* 1476, §. 5, p. 265.

CHAP. LXXXIII. 1474. que les Musulmans, en avançant, ne trouvèrent bientôt plus aucun moyen de subsistance. Après que leur armée épuisée par la faim et la maladie, eut perdu son courage aussi bien que ses forces, le wayvode l'attaqua le 17 janvier, près du marais de Rackovieckz, et la défit entièrement. Il eut ensuite l'atrocité de faire empaler tous ses prisonniers, à la réserve de quelques officiers généraux; et le même historien qui raconte cette barbarie, ajoute immédiatement, « que » loin de s'abandonner à l'orgueil après cette » victoire, il jeûna quatre jours au pain et à » l'eau, et qu'il fit publier dans tout son pays, » que personne n'eût l'audace de s'attribuer à » lui-même cet heureux succès, mais que cha- » cun, en rapportât la gloire toute entière à » Dieu (1) ». Le wayvode continua la guerre

(1) L'historien Matthias Michovias étoit contemporain, et chanoine de Cracovie, au commencement du seizième siècle. *Chronic. Polon.* Lib. IV, Cap. 79. Rinald. *Annal. Eccles.* 1474, §. 10, p. 254. — *Andrea Navagier, Storia Veneziana.* p. 1144. Etienne, wayvode de Valachie et de Moldavie, est un des héros favoris de Dlugoss, historien polonois, son contemporain. En 1467, il avoit vaincu Matthias Corvinus (L. XIII, p. 418); en 1469, il avoit vaincu Pierre, son compétiteur, et ensuite les Cosaques Zaporoves, et il avoit exercé sur les uns et les autres les plus effroyables cruautés. *Ib.* p. 445, 450. Il avoit ensuite fait la guerre à Radul, fils de Bladus Dracula, wayvode de Bessarabie, et il l'avoit forcé à se jeter dans les bras des Turcs p. 508, 516. Enfin, sa victoire près des marais de Rackowieckz et du fleuve Berlad, sur le Beglierbey de Romanie, le supplice

pendant les deux années suivantes, sans livrer de bataille; mais sa cavalerie légère voltigeant sans cesse sur les flancs de l'armée musulmane, lui enleva des milliers de prisonniers, qu'Etienne fit tous écorcher vivans, ou empaler (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Le Beglierbey de Romanie ayant rétabli son armée, après sa déroute de Rackovieckz, vint au commencement de mai 1474, mettre le siége devant Scutari, l'une des plus fortes villes que les Vénitiens possédassent dans l'Albanie (2). Les Latins assurent que Soliman avoit sous ses ordres soixante mille hommes, commandés sous

de tous les captifs, et le jeûne des vainqueurs au pain et à l'eau, sont racontés avec les mêmes circonstances par Dlugoss et par Michovias. *Hist. Polon.* L. XIII, p. 526. — *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. I, §. 29, p. 111.

(1) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1476, §. 6 et 7, p. 265.

(2) Marinus Barletius, le même auquel nous devons la vie de Scanderbeg, commence son histoire du second siége de Scutari sa patrie, par une bonne description de cette ville. Il nous apprend qu'elle avoit été donnée en gage à la seigneurie de Venise, par George Valsitsch, seigneur épirote, contemporain d'Amurath II et de Scanderbeg; que la ville, ruinée par les incursions précédentes des Turcs, ne s'étendoit plus comme auparavant, des deux côtés de l'ancien lit de la rivière Lodrino, qui se jetoit autrefois dans la Bogiana, et qui baigne aujourd'hui Lyssus, et débouche dans la mer à dix milles de distance. Scutari étoit dès-lors resserrée près du confluent de ces deux rivières, dans l'enceinte même qui servoit de forteresse à cette ville, au temps de sa plus grande prospérité. *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. I, p. 391. *editio Basiliensis.* fol. 1556. *Ad calcem Laonici Chalcocondylæ.*

CHAP. LXXXIII. lui par sept sangiaks. Antoine Lorédano étoit
1474 chargé de la défense de Scutari, avec les titres de capitaine et comte de la ville. Les murs de Scutari étoient foibles; ils furent bientôt entr'ouverts par l'artillerie; les Turcs avoient alors dans cette arme une grande supériorité sur les Chrétiens. Mais Lorédano faisoit élever des remparts de terre derrière les murailles abattues, et profitoit de la situation avantageuse du terrain, qui dans toutes les villes d'Albanie est toujours plus forte que les murailles. Le provéditeur Lunado Boldù voulut introduire un renfort dans la place; sa petite armée fut mise en fuite. Les assiégés avoient épuisé leurs provisions, l'eau surtout leur manquoit, et la foible ration qu'on donnoit encore aux soldats, devoit mettre à sec dans trois jours la dernière citerne, lorsque vers le milieu du mois d'août, Soliman donna un assaut. Il fut soutenu avec vaillance pendant huit heures; les Turcs y perdirent trois mille hommes, et en abandonnant enfin le combat, ils se déterminèrent aussi à lever le siége (1).

L'armée turque, qui avoit assiégé Scutari, avoit fait une perte prodigieuse, par les maladies qu'engendroit le terrain marécageux où elle étoit campée. Sabellico porte cette perte à seize mille

(1) *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 393. — *Coriolanus Cepio de reb. Venetorum.* L. III, p. 367.

hommes. L'armée vénitienne n'avoit pas mieux évité l'influence du mauvais air. Gritti et Bembo avoient été envoyés les premiers avec six galères à l'embouchure de la Bogiana, rivière qui, recevant les eaux du lac de Scutari, se jette à la mer entre Dulcigno et Alessio. Pierre Mocénigo étoit venu ensuite au même mouillage, avec la flotte qui avoit soumis l'île de Chypre; tous trois tombèrent successivement malades, et furent forcés de se faire porter à Cattaro. Les matelots et les soldats de marine furent plus exposés encore à cette fatale influence. L'armée que Boldù rassembloit en Albanie, et à laquelle se joignit Jean Czernowitsch avec plusieurs braves Épirotes, ne fut jamais assez forte pour se mesurer avec les Turcs; et tandis qu'elle attendoit des renforts, la maladie lui enlevoit les soldats qu'elle avoit déjà. Enfin les habitans de Scutari, aussitôt que l'armée musulmane fut partie, coururent en foule sur les bords de la Bogiana pour se désaltérer, après une si longue et si cruelle privation; mais un grand nombre d'entre eux furent victimes de leur avidité; à peine avoient-ils étanché leur soif, qu'on voyoit leurs membres se roidir, et qu'ils tomboient frappés d'une mort subite (1).

CHAP. LXXXIII. 1474.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1141-1145. — *Coriolanus Cepio.* L. III, p. 563-568. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1474, §. 12, 13, p. 254. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 220-221.

CHAP. LXXXIII. 1474. La république de Venise témoigna aux braves habitans de Scutari, et à leur commandant, la reconnoissance que méritoit leur fidélité. Elle fit suspendre le drapeau des premiers dans l'église de Saint-Marc, pour qu'il y demeurât en monument de la constance de cette ville, et elle créa chevalier Antonio Lorédano, qu'elle éleva rapidement aux fonctions de provéditeur et de capitaine général (1).

1475. Pendant l'hiver qui suivit le siége de Scutari, les Vénitiens cherchèrent à faire quelque traité avec les Turcs; mais les prétentions du grand-seigneur furent trop exorbitantes pour qu'ils pussent les accorder. En même temps ils demandèrent à leurs alliés des secours pour la campagne prochaine. Le duc de Milan leur paya fidèlement le subside auquel il s'étoit engagé; le pape, au contraire, après avoir nommé dix cardinaux pour s'occuper de la guerre des Turcs, se refusa à y prendre part. La république, irritée de cet abandon, rappela l'ambassadeur qu'elle avoit à Rome (2).

La campagne de 1475 fut marquée par peu d'événemens. Soliman Beglierbey de Romanie vint mettre le siége devant Lépante, forteresse des Vénitiens dans l'Étolie, à l'entrée du golfe

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1143. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1144.

de Corinthe. Depuis long-temps les murs de cette ville n'avoient point été réparés, et ils tomboient en ruine; mais son assiette sur des rochers escarpés, qui la fermoient du côté du nord, et que surmontoit un bon château, lui tenoit lieu d'ouvrages de l'art. Entre ces rochers et le port, les Vénitiens creusèrent des fossés derrière les brèches des murailles, et ils les appuyèrent de boulevarts. Cinq cents chevaux-légers étoient entrés dans la ville, et leurs fréquentes sorties furent toutes couronnées par des succès. Antoine Lorédano occupoit le golfe avec la flotte vénitienne, et il ne laissoit manquer Lépante ni de vivres, ni d'armes, ni de troupes fraîches. Après quatre mois d'une attaque inutile, Soliman reconnoissant qu'il n'avoit fait aucun progrès, se résolut à lever le siége (1). A la fin de la même campagne la flotte ottomane fit une tentative sur le château de Coccino, dans l'île de Lemnos; son artillerie fit une brèche aux murailles, mais l'approche de Lorédano avec la flotte vénitienne força les Turcs à se retirer (2). CHAP. LXXXIII. 1475.

Cependant la même année, une autre des républiques italiennes fut engagée malgré elle dans

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222. — *Navagiero.* p. 1146. Mais il rapporte ce siége à l'an 1477.

(2) *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222.

CHAP. LXXXIII. 1475. la guerre avec les Turcs. Les Génois possédoient encore Caffa en Crimée, que les anciens nommoient *Théodosie*, et cette ville, la plus puissante de leurs colonies, étoit aussi le marché le plus célèbre de tout le Pont-Euxin. Caffa, demeurée plus de deux siècles sous le gouvernement des Génois, avoit acquis une population et une richesse qui l'égaloient presque à la métropole. Le kan des Tartares, au milieu des états duquel cette ville étoit située, avoit reconnu que sa prospérité faisoit la richesse de ses propres sujets. Caffa étoit le marché de toutes les productions du Nord ; les bois, la cire, les pelleteries, seroient demeurés sans valeur entre les mains des Tartares, si les marchands génois ne s'étoient présentés pour les acheter. Aucune des jouïssances de la vie, aucun produit de l'art des peuples plus civilisés ne parvenoit dans ces déserts, autrement que par les marchands d'Italie. L'Europe communiquoit avec l'Orient par l'entremise des Génois de Caffa; les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse, les denrées et les épiceries de l'Inde, y parvenoient par Astracan, et les mines du Caucase étoient exploitées pour le compte des Liguriens. Le kan leur avoit accordé des priviléges extraordinaires : il avoit permis que les magistrats génois jugeassent tous les procès de ses propres sujets, jusqu'à une certaine distance de

leur ville ; il les consultoit toujours dans la nomination du gouverneur de la province, et il montroit une grande déférence pour toutes les demandes de cette cité puissante. Le gouvernement de cette colonie étoit composé d'un conseil nommé chaque année par le sénat de Gènes, de deux assesseurs et de quatre juges des campagnes (1). CHAP. LXXXIII. 1475.

Les conquêtes de Mahomet II, et sa haine pour le nom latin avoient donné aux Génois de l'inquiétude sur leur colonie. La mer Noire étoit fermée à leur vaisseaux, ou du moins ils ne pouvoient traverser l'Hellespont et le Bosphore, qu'en se soumettant aux avanies des Turcs. Ils ne pouvoient envoyer par mer des soldats à Caffa, et ils craignoient cependant que cette place n'en eût un pressant besoin. Cério, capitaine d'une compagnie d'aventuriers, leur offrit de conduire par terre en Crimée cette compagnie qui étoit d'environ cent cinquante cavaliers, pourvu qu'on lui assurât une paye proportionnée à une expédition si difficile, et qui le paroissoit plus encore, à cause des ténèbres dont la géographie étoit alors enveloppée. En effet, Cério sortit d'Italie par le Friuli ; il traversa la Hongrie, une partie de la Pologne, et enfin une partie de la petite Tartarie ; et

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. XI, p. 626.

CHAP. LXXXIII. 1475. après un voyage de plus de douze cents milles, il amena ses cavaliers sains et saufs à Caffa (1).

Ce renfort étoit peu considérable, et cependant les magistrats de Caffa, jugeant de leur importance et de leur pouvoir par les égards qu'on avoit pour eux, avoient provoqué les plus dangereux ennemis. A la mort du gouverneur de la province où Caffa est située, le kan des Tartares lui avoit donné pour successeur Eminécés, (Eminachbi d'après Barbaro) (2), que les Génois avoient reconnu. Son

(1) *Sansovino Origine e Imperio de' Turchi.* L. II, f. 167, v°. Une autre tentative des Génois de Caffa, pour augmenter leur garnison, avoit eu un succès moins heureux. Galeazzo, l'un des magistrats de cette colonie, avoit passé en Pologne en 1463, et obtenu du roi Casimir la permission d'y faire une levée de cinq cents cavaliers; mais comme il les conduisoit vers Caffa, en traversant les provinces russes qui dépendoient des Lithuaniens, ces soldats, mal disciplinés, brûlèrent le bourg de Bracslaw. Michel Czartoryski, seigneur de la Province, les suivit pour en tirer vengeance, et les ayant atteints sur les rives du Bug, il les massacra tous, à la réserve de Galeazzo, et des citoyens de Caffa qui l'avoient accompagné. *Dlugossi Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 518.

(2) Joseph Barbaro, le même qui fut envoyé par la Scythie à Hussun Cassan, raconte cette guerre d'une manière un peu confuse. Cependant son long séjour à Caffa et à la Tana, où il avoit vécu comme marchand presque dès son enfance, sa connoissance de la langue tartare, et ses liaisons dans le pays, rendent sa relation un des monumens les plus curieux du siècle. Elle a été recueillie par Jacob Gender d'Herolzberg, et imprimée à la suite de l'*Histoire de Perse de P. Bizarro.* Francfort, *in-fol.* 1601, sur la prise de Caffa, v. p. 453.

prédécesseur avoit laissé un fils nommé Séi- CHAP. LXXXIII.
taces, qui pour s'élever à la place occupée par 1475
son père, séduisit à prix d'argent les magistrats de Caffa, et réussit à employer leur crédit auprès du kan. Il fit tant par leurs instances, par leurs menaces même, que l'empereur tartare consentit à destituer Eminécés, et à nommer Séitaces à sa place. Mais au milieu de ces troupes errantes, l'autorité du monarque étoit peu sentie, et ses ordres peu respectés. Eminécés courroucé contre l'empereur tartare, et plus encore contre les Génois, s'associa deux autres chefs de sa nation, Caraimerza et Aidar. Avec leur aide il souleva tous les Tartares de la Crimée, et vint mettre le siége devant Caffa, en même temps qu'il fit demander des secours à Mahomet II. Le sultan, toujours empressé de faire une conquête nouvelle, envoya devant Caffa la flotte considérable qu'il avoit préparée contre Candie. Le siége entrepris par les Tartares avoit déjà duré six semaines, lorsque Ahmed qui commandoit cette flotte, jeta l'ancre devant Caffa, le 1er juin 1475, et planta ses batteries contre les murs de la ville. Les fortifications de Caffa avoient toujours paru inexpugnables à des armées tartares, qui ne les attaquoient qu'avec leurs sabres, leurs flèches et leur cavalerie légère; en peu de jours l'artillerie turque y fit de larges brèches. Pendant

CHAP. LXXXIII. 1475. quatre jours encore les habitans défendirent les brèches ouvertes et praticables ; ils signèrent enfin une capitulation qui ne fut point observée. Un grand nombre de sénateurs et d'anciens magistrats furent livrés au supplice ; quinze cents enfans furent conduits à Constantinople, pour être élevés parmi les janissaires, le rite des Latins fut transporté à Péra, et la domination des Génois sur la mer Noire fut détruite (1).

(1) *Laudivius Vezanensis, Lunensis Eques Hierosol. Cardinali Papiensi epist.* 661, p. 873. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 627-628. — *P. Bizarro. S. P. Q. Gen. Hist.* L. XIV, p. 527. — *Agostino Giustiniani Ann. di Genova.* L. V, f. 226. — *Turco Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 25. — *Raynald. ann.* 1475, p. 262. Le kan ou empereur des Tartares étoit alors Nurduwlad, qui avoit succédé en 1466 à son père Ecziger Giérai. (*Dlugoss. Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 403). Il régnoit encore en 1478 (*Ibid.* p. 566) ; mais son autorité étoit assez mal reconnue. Les habitans de Caffa avoient engagé, en 1469, son frère Mengili-Giérai à se révolter contre lui. (*Ibid.* p. 438). Son autre frère Aydar avoit, au mépris de ses ordres, envahi la Russie et la Podolie avec une armée tartare en 1474 (*Ibid.* p. 514) et les bourgeois de Caffa s'étoient accoutumés à se croire les arbitres des princes tartares leurs voisins. La conquête de la Bessarabie par Mahomet II en 1474 auroit dû leur faire ouvrir les yeux sur leur danger. La prise de Caffa répandit dans tout le nord une consternation d'autant plus grande, que cette ville étoit le seul point de communication entre les Européens et les Persans, également ennemis des Turcs, et qui sentoient le besoin de se concerter. *Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 533. Mengily Giérai, qui fut trouvé par Achmet Giedik dans les murs de Caffa, où il s'étoit mis sous la pro-

Du côté de la Hongrie Matthias Corvinus ne répondoit point aux instantes sollicitations des Vénitiens, et ne tentoit aucune diversion importante. Cependant il prit cette année la forteresse de Schabatz, qui menaçoit la Sirmie, mais il ne porta pas ses armes plus avant (1). De toutes parts, chez les Musulmans comme chez les Chrétiens, les peuples étoient épuisés par une si longue guerre, et aucun effort vigoureux n'annonçoit plus de grands événemens. CHAP. LXXXIII. 1475.

tection des Génois, et qui reçut alors de Mahomet II une armée avec laquelle il vainquit son frère, fut le premier kan des Tartares qui reçût l'investiture des Turcs, et qui fit réciter le nom du sultan dans les prières. *Demetrius Kantemir. Hist. Ottomane.* L. III, Chap. I, §. 28, p. 111.

(1) *Annal. Eccles.* 1475, §. 28, p. 262.

CHAPITRE LXXXIV.

Conjuration de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gènes, d'Olgiati, Visconti et Lampugnani à Milan. Révolutions dans l'État de Milan après la mort de Galeaz Sforza.

1476—1477.

CHAP. LXXXIV. TANDIS que la guerre se ralentissoit au dehors, et que les différens états d'Italie étoient unis par des alliances qui sembloient devoir garantir la paix entre eux, leur constitution intérieure fut ébranlée coup sur coup par plusieurs conspirations. En trois ans on en compta une à Ferrare, deux à Gènes, une à Milan et une à Florence. Il sembloit que les peuples, las enfin de l'oppression sous laquelle ils avoient gémi, étoient partout déterminés à briser un indigne joug; et partout cependant ils retombèrent sous la chaîne qui les avoit accablés. Ce ne furent ni le secret, ni la fidélité, ni la hardiesse qui manquèrent aux conspirateurs; tous parvinrent à exécuter ce qu'ils avoient projeté, aucun n'en recueillit le fruit; tant il est difficile

de renverser un gouvernement existant, et CHAP. LXXXIV.
tant l'habitude de l'obéissance dans un peuple, soutient la puissance des tyrans même les plus odieux. Il n'est point rare d'entendre accuser une nation de foiblesse et de pusillanimité, en raison du joug qu'elle a supporté. Lorsqu'on voit des milliers d'hommes obéir à un seul, contre leur intérêt, contre leur sentiment; lorsqu'on les voit se soumettre à des caprices qu'ils détestent, ou devenir les instrumens de passions qu'ils ont en horreur, on ne peut s'empêcher de leur reprocher de servir là où ils pourroient commander, et de ne pas mesurer leurs forces avec la foiblesse individuelle de celui qu'ils craignent. Sans doute il seroit heureux que ce préjugé s'établît dans l'opinion, et que la honte s'attachât à toute espèce de servitude. Peut-être les peuples feroient-ils alors pour l'honneur, ce qu'ils ne font pas même pour la liberté. Cependant il ne seroit point juste de condamner une nation en raison seulement du joug qu'elle a supporté. Il y a tant de puissance dans l'organisation sociale, les forces de tous sont si bien dirigées par le despote contre chacun, que pour peu que celui-ci, ou que son ministre, soit habile, courageux et vigilant, il est toujours à temps d'accabler ses ennemis découverts, par les bras mêmes de ses ennemis secrets, en sorte que la nation la plus noble et la plus généreuse

CHAP. LXXXIV. n'est pas assez forte pour se défaire à force ouverte de son tyran. La seule ressource des conjurations demeure au patriote, qui, avec ses foibles moyens personnels, veut entrer en lutte avec l'homme qui dispose de la police, de l'armée et du trésor. Plusieurs, cédant à une noble répugnance, s'écartent de ces entreprises, parce qu'ils y voient quelqu'apparence de dissimulation et de trahison ; ils ne reconnoissent pas que l'extrême danger anoblit les moyens les moins relevés, et que l'assassin d'un tyran doit avoir plus de bravoure que le grenadier qui enlève une batterie à la bayonnette. Ce préjugé cependant affoiblit encore le parti des conspirateurs. Souvent il écarte d'eux, au moment du danger, ceux qui, la veille, sembloient partager tous leurs sentimens ; et l'homme courageux qui s'est rendu l'organe des volontés de tout un peuple, et l'instrument de ses vengeances, périt sur l'échaffaud par les mains de ceux mêmes qu'il a servis.

L'histoire d'Italie où les événemens se pressent et s'accumulent, où toutes les passions ont à leur tour un libre essor, où toutes les institutions se combinent de mille manières ; nous présente sous des faces variées ces efforts des peuples et des individus pour secouer le joug de la tyrannie. Nous y voyons tour à tour des révoltes ouvertes et des conspirations ; nous

y voyons conjurer tour à tour en faveur d'une race royale, ou d'un souverain regardé comme plus légitime, et en faveur de la république; nous y voyons toutes les luttes, celle de la loyauté dévouée, celle de la fière noblesse et celle de la liberté. Malgré les principes divers qui servent de fondement à la politique de chaque homme, il n'y en a aucun qui ne doive trouver dans le nombre une conspiration qui lui paroisse légitime; il n'y en a aucun qui ne doive s'associer de cœur à quelqu'une des entreprises tendantes à rétablir ou la royauté de l'ancienne dynastie, ou l'aristocratie antique, ou la liberté, ou le règne glorieux d'un grand condottière, ou la domination de l'Église; il n'y en a aucun qui ose considérer le pouvoir quel qu'il soit, comme toujours également sacré; et un sentiment plus libéral devroit lui apprendre que toutes les conjurations méritent un certain degré d'admiration, lors même qu'elles sont coupables à ses yeux, par le but que se proposent les conjurés; car dans toutes il y a un grand sacrifice de soi-même à un intérêt plus relevé que soi, un grand dévouement de sa personne à une noble cause, un grand et effroyable danger, bravé pour de lointaines espérances. CHAP. LXXXIV.

Entre les conjurations qui ébranlèrent l'Italie en 1476, la première à éclater fut celle de Ferrare. Nicolas d'Este, fils du marquis Lionnel,

CHAP. LXXXIV. vivoit alors à Mantoue auprès de son beau-frère; de nombreux émigrés de Ferrare l'y avoient suivi, ils le regardoient comme le représentant et le légitime héritier de Lionnel et de Borso, les deux plus aimables princes qu'ait eus la maison d'Este, et ils lui persuadoient que tout le peuple partageoit leur attachement et leurs regrets. Dans cette confiance, Nicolas cherchoit les moyens de rentrer à Ferrare, ne doutant point, s'il franchissoit une fois les murs de cette ville, qu'il ne fût aussitôt salué par tout le peuple comme souverain. Le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui permettoit de rassem-
1476. bler des soldats dans ses États, et Galeaz Sforza, toujours jaloux de ses voisins, encore qu'il n'eût point de projets contre eux, lui fournissoit de l'argent, et lui promettoit des secours. Cependant la ville de Ferrare se trouvoit accidentellement ouverte; on avoit abattu une partie des murs pour les rebâtir sur un nouveau plan; Nicolas étoit instruit jour par jour de ce qui se passoit à la cour de son oncle. Il sut que le premier septembre 1476, Hercule Ier sortiroit de bonne heure de la ville, pour se rendre à sa maison de Belriguardo, et le même jour il arriva de Mantoue à Ferrare avec cinq vaisseaux, portant six cents hommes d'infanterie. Il entra par la brèche qu'on faisoit aux murs en les rebâtissant, et il parcourut aussitôt

les rues, en faisant répéter devant lui son cri de guerre : *La voile!* En même temps il promit au peuple de lui rendre l'abondance, tandis que la mauvaise administration d'Hercule avoit augmenté le prix du blé ; il annonça l'arrivée d'une armée de quatorze mille hommes, que le duc de Milan et le marquis de Mantoue lui avoient donnée pour le seconder, et il invita ses concitoyens à prendre les armes, sans attendre que des étrangers les contraignissent à reconnoître leur légitime souverain. CHAP. LXXXIV. 1476.

Don Sigismond, frère du duc, dès la première nouvelle qu'il avoit eue du tumulte, s'étoit enfermé en hâte au château vieux, avec dona Léonore d'Aragon sa femme ; mais il n'y avoit pas des vivres pour trois jours. Hercule, à qui des fuyards avoient annoncé l'entrée d'une armée nombreuse à Ferrare, renonçoit déjà à l'espérance de reprendre cette ville, et il rassembloit seulement ses soldats à Reggenta et à Lugo, pour défendre ces deux forteresses. Cependant aucun Ferrarois n'avoit encore pris les armes pour se joindre à Nicolas. Celui-ci, qui avoit parcouru vainement toutes les rues en appelant le peuple à son secours, commençoit à perdre courage. On avoit compté les soldats qui le suivoient, et on méprisoit leur petit nombre ; on ne voyoit point arriver l'armée qu'il annonçoit, et l'on n'ajoutoit plus de foi à ses paroles. Sigismond,

CHAP. LXXXIV. 1476. témoin du peu de succès de son adversaire, sortit à cheval du château, et appela à son tour les Ferrarois à la défense de leur souverain. Il parcourut le Borgo del Leone, et la grande rue de la Giudecca, et tous leurs habitans s'armèrent à sa voix. A mesure que Nicolas voyoit le peuple s'ameuter, il abandonnoit un quartier après l'autre, sans tenter de combat. Enfin, reconnoissant que son entreprise étoit désespérée, il sortit de la ville, traversa le Pô, et s'enfuit avec sa troupe. Mais les paysans déjà soulevés contre lui, veilloient à tous les passages pour l'arrêter. Il tomba en effet entre leurs mains, avec la plupart de ceux qui l'accompagnoient, et fut reconduit à Ferrare. Le duc Hercule, son oncle, lui fit immédiatement trancher la tête, aussi bien qu'à Azzo d'Este son cousin; vingt-cinq de ses compagnons d'armes furent pendus, tous les ennemis du duc Hercule furent frappés d'effroi, et sa succession, affermie la même année par la naissance de son fils Alfonse, ne fut plus contestée (1).

(1) *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 250-251. — *Diario Sanese di Allegretto Allegretti.* T. XXIII, p. 776. — Jean-Baptiste Pigna, qui dédia en 1572 son histoire des princes d'Este à Alfonse II, la termine au 21 juillet 1476, par la naissance du fils d'Hercule, qui fut depuis Alfonse I. Il s'arrête cinq semaines avant la mort de Nicolas, qu'il regarde sans doute lui-même comme une tache pour la mémoire d'Hercule. Pigna est un flatteur de ses princes, et un historien crédule; toute la première partie de son histoire n'est pas moins fabuleuse que la généalo-

Les premiers mouvemens contre Galeaz-Marie Sforza, duc de Milan, éclatèrent à Gênes, et ils furent presque simultanés avec la conjuration de Ferrare. Par le traité que Gênes avoit fait avec le duc François Sforza, en se donnant à lui, cette république, loin de renoncer à sa liberté, sembloit l'avoir affermie. Elle avoit, il est vrai, admis dans ses murs un gouverneur et une petite garnison; mais cette force étrangère suffisoit justement pour réprimer les mouvemens tumultueux des factions, et empêcher ces révolutions, ces convulsions fréquentes, qui dans les années précédentes avoient épuisé la ville d'hommes et d'argent. D'ailleurs le duc s'étoit engagé à n'augmenter ni le nombre des soldats, ni les fortifications de la citadelle. CHAP. LXXX. 1476.

Il recevoit annuellement de Gênes un tribut de cinquante mille ducats, et cette somme suffisoit à peine à la garde de la ville et des forteresses. Non-seulement il n'avoit pas le droit d'augmenter cette contribution, il ne pouvoit pas même intervenir dans sa perception. Quant

gie insérée presqu'à la même époque par l'Arioste et le Tasse dans leurs poëmes. Mais les quatre derniers livres, qui comprennent les années 1372 à 1476, sont d'un grand secours pour l'histoire d'Italie; ils sont écrits avec élégance; les événemens des autres parties de l'Europe, et surtout ceux qui se rapportent à la maison d'Este en Allemagne, sont introduits avec art; et lorsque la gloire de la maison d'Este n'y est pas compromise, les faits sont jugés avec une assez bonne critique et assez d'impartialité.

CHAP. LXXXIV. 1476.

à la législation, à l'administration de la justice, à tout le gouvernement intérieur de la ville, il n'y avoit absolument aucune part (1).

Aussi long-temps que François Sforza vécut, ces conditions furent religieusement observées; Galeaz, son fils, étoit trop inconséquent dans tous ses projets, trop vaniteux et trop emporté, pour respecter long-temps les lois auxquelles il s'étoit soumis. Cependant comme il n'étoit pas moins pusillanime qu'arrogant, souvent il s'arrêtoit tout à coup dans une entreprise injuste et offensante, et il cédoit à la crainte, après avoir bravé les représentations de son peuple. Les Milanois, au milieu desquels il vivoit, ne souffroient pas seulement de ses défauts comme souverain, mais de ses vices domestiques. Sa débauche portoit le trouble dans toutes les familles, et sa cruauté, excitée par la moindre résistance, n'étoit satisfaite que par d'affreux supplices. A Gênes on étoit moins exposé à cette tyrannie de détail; et quoique le contrat entre le prince et la république fût violé, et que les Génois se regardassent, en conséquence, comme dégagés de leurs sermens, les plus riches redoutoient une révolution qui pouvoit les ruiner, plus que des abus passagers de pouvoir auxquels ils espéroient se soustraire.

(1) *Antonii Galli Comment. Rer. Genuens. ab anno* 1476. *ad ann.* 1478. *Rer. Italic.* T. XXIII, p. 263.

Cependant la ville entière avoit paru vivement blessée du mépris que lui avoit témoigné Galeaz, lorsqu'en 1471, il avoit passé à Gênes, au retour de son somptueux pèlerinage de Florence. On avoit préparé les fêtes les plus splendides, les présens les plus magnifiques pour le recevoir. Il affecta de rendre cette pompe ridicule, en paroissant couvert d'habits misérables; il refusa les logemens qu'on lui avoit préparés, et il alla s'enfermer dans le château, où il sembla se cacher avec crainte. Enfin, au bout de trois jours, il quitta Gênes sans l'avoir annoncé, et comme un fugitif (1). CHAP. LXXXIV. 1476.

Après avoir excité le mécontentement de cette ville puissante, et peu accoutumée à supporter des mépris, Galeaz ne songea plus qu'à l'enchaîner de manière à étouffer en elle pour jamais tout esprit de liberté. Le projet qu'il forma pour y parvenir est remarquable. Au-dessus de Gênes, à l'extrémité de la montagne escarpée qui sépare les vallées de Bisagno et de Polsevera, étoit située la forteresse du Castelletto, où le duc de Milan entretenoit garnison. Galeaz ordonna qu'une chaîne de fortifications fût prolongée de cette forteresse jusqu'à la mer. Un double mur, garni de redoutes devoit cou-

(1) *Antonii Galli de Reb. Genuens. Comment.* p. 265. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 625.

CHAP. LXXXIV. 1476. per la ville en deux parties égales, qui toutes les fois que le gouverneur le voudroit, n'auroient plus aucune communication entre elles, et pourroient être opprimées séparément. Déjà l'alignement des murs et des tours étoit tracé sur le terrain, et les ouvriers, sous les ordres du lieutenant du duc et en sa présence, commençoient à creuser les fossés. Les citoyens frémissoient du sort qui leur étoit réservé, mais ils ne faisoient rien pour le prévenir; lorsque Lazare Doria ordonna aux ouvriers, au nom de la république, de suspendre un travail contraire aux lois et aux traités, et arracha de sa main les jallons qui leur servoient de règle. La foule applaudit avec transport à cet acte de vigueur; les ouvriers s'arrêtèrent, et le lieutenant du duc, craignant un soulèvement, se retira dans le château (1).

Lorsque la nouvelle de cet événement fut portée à Milan; Galeaz Sforza éclata en menaces et en imprécations, il ordonna que la ville de Gênes lui envoyât aussitôt huit citoyens les plus distingués de l'état. D'après la violente colère qu'il avoit manifestée, on ne doutoit pas qu'il ne les destinât au supplice; mais une terreur subite avoit calmé son irritation: il les

(1) *P. Bizarro. Sen. Pop. Q. Genuens. Histor.* L. XIV, p. 329, — *Agostino Giustiniani Hist. di Genova*, L. V, f. 228. EE.

accueillit avec bonté, et les renvoya sans leur avoir fait aucun mal. Cependant il avoit rassemblé trente mille hommes pour envahir la Ligurie. Résolu à ne point laisser de chef aux Génois, il avoit fait enlever à Vada, Prosper Adorno; et, sans accusation, sans examen, il l'avoit fait jeter dans les cachots de la forteresse de Crémone, lorsque tout à coup il renonça à son expédition, et licencia toutes les troupes qu'il avoit réunies. CHAP. LXXXIV. 1476.

Les diverses résolutions tour à tour embrassées par Galeaz, étoient toutes connues à Gênes; on savoit toute la violence de sa colère, et l'on n'avoit aucune garantie de la durée de cette modération qu'il affectoit. Aussi de toutes parts on achetoit des armes, on faisoit des préparatifs de défense, et l'on s'encourageoit à maintenir la liberté, si elle étoit attaquée. Pendant que tout le peuple attendoit les événemens avec crainte, Jérôme Gentile, fils d'André, jeune négociant d'une fortune aisée, qui n'avoit aucun sujet personnel de plainte contre le gouvernement, résolut de s'exposer le premier, pour rendre la liberté à sa patrie. Il rassembla chez lui dans le faubourg, au mois de juin 1476, un grand nombre de gens armés : il entra de nuit dans la ville par la porte de Saint-Thomas, dont il s'empara, et il parcourut les rues, en appelant ses concitoyens aux armes et à la li-

CHAP. LXXXIV. 1476. berté. Un grand nombre de Génois se joignirent en effet à lui, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les portes; mais il tarda trop à attaquer le palais public. Pendant ce temps, les sénateurs s'y rassembloient sous la présidence de Guido Visconti, gouverneur de la ville. Ceux qui s'étoient joints d'abord à Gentile, craignirent alors d'être condamnés comme rebelles, par l'autorité qu'ils reconnoissoient pour légitime; ils s'évadèrent, à l'approche du jour, les uns après les autres. Gentile ne se trouvant plus assez fort, après leur désertion, se retira en bon ordre vers la porte de Saint-Thomas, où il se fortifia (1).

Huit capitaines du peuple avoient été nommés par le sénat pour chasser Jérôme Gentile de la ville. Environ trois cents hommes avoient pris les armes par ses ordres, et marchoient à l'attaque de la porte Saint-Thomas. A peine restoit-il à Gentile trente hommes autour de lui, mais c'étoient tous des soldats déterminés; tandis qu'il n'y avoit pas un de ses adversaires qui ne le combattît à contre-cœur; aussi peu s'en fallut que les capitaines du peuple ne fussent faits prisonniers, et que leur troupe ne fût dissipée. Sur ces entrefaites, les chefs des arts et métiers

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 267. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 631. — *P. Bizarri Hist. Genuens.* L. XIV, p. 332. — *Agost. Giustiniani.* L. V. f. 229. I. L.

s'offrirent comme médiateurs; Jérome Gentile accepta leur arbitrage, mais en avertissant ses compatriotes qu'ils ne tarderoient pas à regretter l'occasion qu'ils laissoient échapper. Il demanda ensuite qu'on lui remboursât sept cents ducats que ses préparatifs lui avoient coûtés, et qu'il avoit dépensés, dit-il, pour l'avantage de la république. Après les avoir reçus des mains des trésoriers publics, il rendit la porte aux capitaines du peuple, et il se retira (1). CHAP. LXXXIV. 1476.

Lorsque la nouvelle de cette singulière capitulation fut portée à Milan, Galeaz témoigna beaucoup de colère de ce qu'on remboursoit à un chef de factieux, l'argent qu'il confessoit lui-même avoir dépensé pour troubler l'état. Cependant il confirma l'amnistie qui avoit été publiée par le sénat; et s'il cachoit le dessein de revenir en arrière sur cette grâce, il n'eut pas le temps de le faire. Galeaz n'étoit pas dépourvu de toutes les qualités qui avoient brillé dans son père; il entendoit fort bien la discipline militaire et l'administration civile de son état; il avoit su établir dans le Milanés une subordination plus rigoureuse qu'aucun de ses prédécesseurs. La justice étoit rendue avec soin dans les

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens. Comment.* p. 268. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 632.

CHAP. LXXXIV. 1476. tribunaux, et la sûreté publique étoit maintenue par une police sévère. Galeaz avoit de l'éloquence dans les discours, de l'élégance dans les manières, et quand il le vouloit, il savoit réunir tous les dehors de la bonté à une majesté imposante; mais il joignoit un faste extravagant à une cupidité sans bornes; il avoit dans le caractère une méchanceté qu'il exerçoit de préférence sur ceux qui avoient paru ses amis; il se plaisoit à les abaisser d'autant plus qu'il les avoit plus élevés; jamais on ne l'avoit vu constant dans aucune affection, et l'on pouvoit toujours présager d'avance la chute prochaine et lamentable de celui qui étoit le plus en faveur auprès de lui, encore qu'il n'eût d'aucune manière provoqué sa colère. Avide de tous les plaisirs des sens, se plaisant à braver les mœurs et les lois de la société, il portoit la désolation et le déshonneur dans toutes les familles (1). Ses débauches ne le contentoient point encore, s'il ne savouroit le désespoir des pères ou des maris dont il avoit souillé la maison. Il se plaisoit à les rendre eux-mêmes ministres de leur propre déshonneur : il abandonnoit à ses gardes les femmes qu'il avoit enlevées à leurs maris, et il publioit ensuite leurs outrages (2).

(1) *Antonii Galli de reb. Gen.* p. 268. — *Bern. Corio Hist. Mil.* P. VI, p 982.

(2) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777.

Parmi ceux dans la maison desquels Galeaz Sforza avoit porté le déshonneur, étoient deux jeunes hommes de famille noble, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, dont l'esprit avoit été préparé par leur instituteur à détester le joug de la tyrannie. Ils étoient liés avec Jean-André Lampugnani, que le duc avoit injustement dépouillé du patronage de l'abbaye de Miramondo (1). Tous trois avoient suivi en commun les leçons de Colas de Montani de Gaggio, Bolonois qui, vers l'an 1466, ouvrit à Milan une école d'éloquence. On prétend qu'auparavant il avoit donné des leçons à Galeaz lui-même, et qu'il l'avoit puni plus d'une fois avec la sévérité pratiquée dans l'ancienne éducation. Galeaz, devenu souverain, voulut se venger sur son ancien maître des châtimens de son enfance, par une peine semblable, et il lui fit donner le fouet sur la place publique (2). Montano n'avoit pas besoin de cet affront pour détester la tyrannie. Nourri de l'étude de l'antiquité, il ne perdoit jamais l'occasion de faire remarquer à ses élèves que toutes les vertus

CHAP. LXXXII. 1476.

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 349. — *Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 254. Mais Ripamontius attribue à Visconti ce que les autres attribuent à Lampugnani. *Hist. Mediol.* L. VI, p. 630.

(2) *Giovio elogi degli Uomini Illustri.* L. III, p. 179. — *Tiraboschi.* L. III, Chap. V, §. 28, p. 95.

CHAP. LXXXIV. qu'ils admiroient dans les grands hommes de la
1476. Grèce et de Rome, avoient été développées par la liberté; qu'une patrie libre encourageoit tous les talens, tous les genres d'énergie, tous les progrès de l'esprit, parce que toute espèce de grandeur dans ses citoyens étoit toujours employée pour l'avantage de tous, tandis qu'un tyran, jaloux de toute force dont il ne disposoit pas, s'occupoit sans cesse à contenir, à réprimer ou à détruire des talens, une énergie ou une profondeur de caractère, qu'on pouvoit un jour tourner contre lui (1).

Nicolas de Montano vouloit que les jeunes gentilshommes, pour se rendre dignes de la liberté, apprissent à commander les armées. Il avoit engagé, en conséquence, Olgiati et quelques autres, à faire l'apprentissage de l'art de la guerre sous Barthélemy Coléoni. Les parens de ces jeunes gens, qui craignoient plus qu'eux les fatigues et le danger, avoient été outrés de colère de ce qu'un maître d'éloquence avoit fait de leurs fils des soldats. Montano, ballotté entre le crédit des parens et celui de ses disciples, avoit été tour à tour exilé, puis rappelé; emprisonné, puis accueilli avec transport; et il devenoit plus cher à ses élèves par les persécutions qu'il

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 348. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 632.

avoit subies pour former leur âme autant que leur esprit (1). CHAP. LXXXIV. 1476.

Galeaz, cependant, avoit mis le comble à la haine du peuple, par les supplices cruels qu'il avoit récemment ordonnés. Il avoit fait enterrer vivantes quelques-unes de ses victimes; il en avoit forcé d'autres à se nourrir d'excrémens humains, et les avoit fait mourir lentement par cet effroyable régime; il avoit mêlé des plaisanteries féroces aux supplices qu'il ordonnoit; il avoit comblé le déshonneur des femmes nobles qu'il avoit séduites, en les livrant publiquement à la prostitution (2). Jérôme Olgiati comptoit une sœur autrefois chérie, parmi les victimes de la brutalité du tyran. Jugeant de l'irritation universelle par la sienne, il rechercha Lampugnani, et lui proposa de mettre fin à une tyrannie insupportable, et de punir Sforza de ses crimes. Bientôt ils s'associèrent Charles Visconti, et ils se lièrent par des sermens mutuels. C'étoit dans le jardin de la basilique de Saint-Ambroise qu'ils tinrent leur première conférence. Tous les détails de cet événement, et ce qui est bien plus remarquable, tous les sentimens du principal

(1) *Tiraboschi Storia della Letter. Ital.* L. III, Chap. V, § 28, p. 956.

(2) *Josephi Ripamontii Hist Mediol.* L. VI, p. 657.

CHAP. LXXXIV. 1476. conjuré nous sont fidèlement retracés par Olgiati lui-même, dans une relation qu'il écrivit peu de jours après. « Au sortir de cette con-» férence, raconte-t-il, j'entrai dans le temple; » je me jetai aux pieds de la statue du saint » pontife qu'on y révère, et je lui adressai » cette prière. *Grand saint Ambroise, soutien* » *de cette ville, espérance et gardien du peuple* » *de Milan, si le projet que tes concitoyens,* » *que tes enfans ont formé, pour repousser loin* » *d'ici la tyrannie, l'impureté et des débauches* » *monstrueuses, est digne de ton approbation,* » *sois-nous favorable au milieu des hasards et* » *des dangers auxquels nous nous exposons* » *pour la délivrance de la patrie.* Après avoir » prié, je retournai auprès de mes compagnons, » et je les exhortai à prendre courage, les assu-» rant que je me sentois plus rempli d'espé-» rance et de force, depuis que j'avois invoqué » en faveur de notre entreprise le saint pro-» tecteur de notre patrie. Pendant les jours qui » suivirent, nous nous exerçâmes à l'escrime » avec des poignards, pour acquérir plus d'agi-» lité, et nous accoutumer à l'image du péril » que nous allions braver..... La sixième » heure de la nuit avant le jour de Saint-» Étienne, désigné pour l'exécution, nous nous » rassemblâmes encore une fois, comme pou-» vant ne plus nous revoir. Nous arrêtâmes

» l'heure où nous entrerions ensemble dans le temple, le rôle dont chacun seroit chargé, et tous les détails de l'exécution, autant qu'on pouvoit prévoir des choses qui dépendoient en partie du hasard. Le lendemain, de grand matin, nous nous rendîmes dans le temple de Saint-Étienne, nous suppliâmes ce saint de favoriser la grande action que nous devions accomplir dans son sanctuaire, et de ne point s'indigner si nous souillions ses autels par du sang; puisque ce sang devoit accomplir la délivrance de la ville et de la patrie. A la suite des prières qui sont contenues dans le rituaire de ce premier des martyrs, nous en récitâmes une autre qu'avoit composée Charles Visconti; enfin nous assistâmes au sacrifice de la messe, célébré par l'archiprêtre de cette basilique; puis je me fis donner les clefs de la maison de cet archiprêtre, pour nous y retirer (1) ». CHAP. LXXXIV. 1476.

Les conjurés étoient dans cette maison auprès du feu, car un froid violent les avoit fait sortir de l'église, lorsque le bruit de la foule les avertit de l'approche du prince. C'étoit le lendemain de Noël, 26 décembre 1476. Galeaz, qui sembloit retenu par des pressentimens, ne s'étoit

(1) *Confessio Hieronymi Olgiati morientis, apud Ripamontium historia Mediol.* L. VI, p. 649.

CHAP. LXXXIV. 1476. déterminé qu'à regret à sortir de chez lui. Il marchoit cependant à la fête, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même du temple, jusqu'à la pierre des innocens. De la main et de la voix il écartoit la foule. Quand il fut tout près de lui, il porta la main gauche, comme par respect, à la toque que Galeaz tenoit à la main; il mit un genou en terre, comme s'il vouloit lui présenter une requête, et en même temps de la droite, dans laquelle il tenoit un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut. Jérôme Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine, Charles Visconti à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui marchoient à ses côtés, en criant *ah Dieu!* Les coups avoient été si prompts, que ces ambassadeurs eux-mêmes ne savoient pas encore ce qui s'étoit passé (1).

Au moment où le duc fut tué, un violent tumulte s'éleva dans le temple: plusieurs tirèrent leurs épées; les uns fuyoient, d'autres accou-

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 269. — *Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 354. — *Ubertus Folieta Gen. Hist.* L. XI, p. 633. — *Ant. de Ripalta. Annal. Placent.* T. XX, p. 952. — *Diar. Parmense Anonym.* T. XXII, p. 247. — *Bern. Corio* P. VI, p. 980. Corio étoit alors lui-même au nombre des pages qui suivoient Galeaz.

roient, personne ne connoissoit encore ou le but ou les forces des conjurés. Mais les gardes du duc et ses courtisans, qui avoient reconnu les meurtriers, s'animèrent bientôt à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de femmes qui étoient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons: il tomba, et un écuyer maure du duc l'atteignit et le tua. Charles Visconti fut arrêté un peu plus tard, et fut aussi tué par les gardes du duc. Jérôme Olgiati sortit de l'église et se présenta chez lui, mais son père ne voulut pas le recevoir, et lui ferma les portes de sa maison. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas long-temps en sûreté. Il étoit, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir, et d'appeler le peuple à une liberté que les Milanois ne connoissoient plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace, qui traînoit dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani: glacé d'horreur, et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert. Il fut soumis à une effroyable torture; et c'étoit avec le corps déchiré, et les os disloqués, qu'il composa la relation circonstanciée de sa conspiration qu'on lui demandoit; et qui nous est restée. Mais cette espèce de confession, écrite entre la torture et le supplice, par l'ordre de ses juges, et sous les yeux de ses bourreaux, est animée de ce CHAP. LXXXIV. 1476.

CHAP. LXXXIV. 1476. même courage, de cette même confiance dans la justice de sa cause qui ont immortalisé les plus grands hommes de l'antiquité. Il la termine par ces mots : « A présent, sainte mère de » notre Seigneur, et vous, ô princesse Bonne ! » je vous implore pour que votre clémence et » votre bonté pourvoient au salut de mon âme. » Je demande seulement qu'on laisse à ce corps » misérable assez de vigueur pour que je puisse » confesser mes péchés suivant les rites de l'é- » glise, et subir ensuite mon sort (1) ».

Olgiati étoit alors âgé de vingt-deux ans ; il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, un prêtre l'exhortoit à se repentir. « Je sais, » reprit Olgiati, que j'ai mérité par beaucoup » de fautes, ces tourmens, et de plus grands » encore, si mon foible corps pouvoit les sup- » porter. Mais quant à la belle action pour la- » quelle je meurs, c'est elle qui soulage ma con- » science : loin de croire que j'ai par elle, mé- » rité ma peine, c'est en elle que je me confie » pour espérer que le juge suprême me pardon- » nera mes autres péchés. Ce n'est point une » cupidité coupable qui m'a porté à cette ac- » tion, c'est le seul désir d'ôter du milieu de

(1) *Confessio Olgiati apud Ripamontium. Histor. Mediolani.* L. VI, p. 630. *In Grævii Thesauro Rer. Italic.* T. II.

» nous un tyran que nous ne pouvions plus CHAP. LXXXII.
» supporter. Loin de m'en repentir, si je devois 1476.
» dix fois revivre pour périr dix fois dans les
» mêmes tourmens, je n'en consacrerois pas
» moins tout ce que j'ai de sang et de forces
» à un si noble but (1) ». Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui fit pousser un cri ; mais il se reprit aussitôt. « Cette mort est dure, dit-il en latin, mais la » gloire en est éternelle ! *Mors acerba, fama* » *perpetua, stabit vetus memoria facti* (2) ».

Le fils aîné du duc de Milan, Jean-Galeaz 1477.
Sforza, n'étoit alors âgé que de huit ans ; il fut cependant reconnu sans aucune difficulté. Les sentimens de liberté que les trois conjurés avoient cru ranimer, n'existoient plus dans le peuple : personne ne fit un mouvement pour renverser un gouvernement qui n'étoit plus en état de se défendre. Les députés de tous les états d'Italie vinrent complimenter la duchesse Bonne de Savoie, veuve de Galéaz, et lui offrir leur assistance pour la maintenir sur le trône, aussi bien que son fils. Le pape lui envoya deux

(1) *Anton. Galli de reb. Genuens.* p. 269. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Giovio elogio degli Uomini illustri.* L. III, p. 189.

(2) *Macchiavelli.* L. VII, p. 355. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 633. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 230. P.

CHAP. LXXXIV. 1477. cardinaux chargés d'excommunier ceux qui voudroient causer quelque révolution dans Milan (1). Bonne fut reconnue sans difficulté comme régente. Jusqu'alors le gouvernement étoit à peine changé, car l'âme de tous les conseils étoit encore Cecco ou François Simoneta, Calabrois qui avoit été secrétaire et conseiller de François Sforza, et qui, après l'avoir servi avec une fidélité rare, avoit encore été premier ministre de son fils, et avoit déguisé, par son talent et ses vertus, les caprices et les extravagances de ce tyran. Il avoit pour frère ce Jean Simoneta qui écrivit avec tant d'élégance et d'exactitude l'histoire de François Sforza. Tous deux avoient, en littérature, une réputation presque égale à celle que leur avoit fait leur carrière politique. Ils étoient en correspondance avec tous les savans de l'Italie : ils avoient été les ministres de toutes les grâces que les deux ducs de Milan avoient répandues sur les gens de lettres, et il reste encore dans la correspondance de Filelfo, dans celle de Décembrio, et dans d'autres écrits de ce siècle, des monumens de la protection qu'ils accordèrent aux études (2).

(1) Bulle en date du 3 des cal. de mars. *Annal. Eccles.* 1477, §. I, p. 268.

(2) *Tiraboschi Stor. della Lett.* L. I, Chap. I, §. IV, p. 18.

D'autre part Galéaz avoit laissé cinq frères qui, pendant la minorité de son fils, pouvoient former quelque prétention sur la régence. Les quatre premiers, Sforza duc de Bari, Louis surnommé le Maure, Octavien et Ascagne, avoient déjà excité la défiance de Galéaz, et il les tenoit éloignés de Milan. Dès qu'ils apprirent sa mort, ils revinrent en hâte, et ils s'efforcèrent de saisir une autorité à laquelle l'aîné de leur maison avoit, disoient-ils, plus de droit qu'une femme et un ministre étrangers. Pour déguiser leur rivalité, ils cherchèrent à faire revivre l'ancien esprit du parti Gibelin. Ils se déclarèrent les protecteurs de cette faction à laquelle la maison Visconti avoit dû son élévation : ils accusèrent la duchesse et Cecco Simoneta de partialité pour les Guelfes, et ils les forcèrent en effet à se jeter dans leurs bras; car les familles autrefois divisées par la querelle de l'empire et de l'église, conservoient leur rivalité, encore que les causes de leurs haines passées n'existassent plus. Pour concilier, s'il étoit possible, les prétentions des frères Sforza et celles de la duchesse, il fut convenu, sur la proposition de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, que le conseil de régence seroit composé par égales parts, de Guelfes et de Gibelins (1). CHAP. LXXXIV. 1477.

(1) *Diarium Parmense Anonym.* T. XXII, p. 250.

CHAP. LXXXIV. 1477. Lorsque la nouvelle de la mort de Galéaz fut portée à Gênes, Jean-François Pallavicini, lieutenant du duc, assembla le sénat pour l'engager à prévenir par sa vigilance les révolutions que cet événement pouvoit exciter. Huit capitaines du peuple furent nommés par la république, selon la coutume observée dans toutes les circonstances difficiles, et quelques troupes furent rassemblées pour contenir les mécontens (1).

Toutes les factions de Gênes sembloient également impatientes de rendre à la république son ancienne liberté. Les Sforza, pour les contenir, avoient eu la précaution de disperser leurs chefs dans toute l'Italie. Prosper Adorno étoit en prison à Crémone, les Fieschi étoient retenus à Rome sous la surveillance du pape, les Frégoses et les autres hommes puissans étoient exilés. Cependant leurs partisans, privés de directeurs, étoient partout en mouvement. Le 16 mars 1477, les amis des Fieschi s'approchèrent des murs de Gênes : ils avoient à leur tête Jean-George et Matthieu, deux jeunes gens de cette famille, les seuls que le gouvernement n'eût pas éloignés, parce qu'ils étoient à peine sortis de l'enfance. Ces factieux entrèrent dans la ville par escalade, du côté de Carignan (2).

(1) *Anton. Galli de reb. Genuens.* p. 270. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 634.

(2) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 271. — *Uberti Folietæ*

Ils appelèrent le peuple à la liberté, et ils excitèrent ainsi un mouvement assez vif; mais ils commirent la même faute qui avoit perdu Jérôme Gentile peu de mois auparavant; ils hésitèrent trop à attaquer le palais public. Ils alloient se voir abandonnés, lorsque Pierre Doria, étouffant toute jalousie de famille, exhorta ceux qui l'entouroient à ne pas perdre une occasion peut-être unique de rendre la liberté à sa patrie. Il sortit en même temps des rangs du parti milanois; il entraîna le peuple à le suivre; la garnison se retira dans les deux forteresses, et la ville se trouvant en liberté, nomma des magistrats populaires. CHAP. LXXXIV. 1477.

Déjà, sur la nouvelle de cette révolution, Ibletto de Fieschi, le vrai chef de cette famille, s'étoit évadé de Rome pour venir se mettre à la tête de son parti, et les Frégosi, d'accord avec lui, se rapprochoient de leur patrie, sans oser cependant entrer dans la ville. La régence de Milan comprit alors qu'elle ne pouvoit sauver son autorité dans Gênes, que par un chef de parti Génois. Simoneta fit sortir Prosper Adorno de prison; il lui offrit, au nom du jeune duc de Milan, le gouvernement de Gênes, et le commandement de l'armée destinée à secourir

Genuens. Histor. L. XI, p. 635. — *P. Bizarro, S. P. Q. Genuens. Hist.* L. XIV, p. 338. — *Agost. Giustiniani Annali di Genova.* L. V, f. 231, T.

CHAP. LXXXIV. 1477. les deux forteresses, pourvu qu'Adorno prît d'oublier complètement les injures qu'il avoit reçues, et de rétablir à Gênes, non point la souveraineté despotique du duc de Milan, mais la même autorité limitée qu'un traité avoit accordée à François Sforza. Prosper Adorno en contracta l'engagement (1). Il se mit à la tête d'une armée d'environ douze mille hommes, rassemblée par Robert de San-Severino, Louis le Maure et Octavien Sforza, et il prit la route de Gênes.

Adorno, déterminé à concilier les intérêts de sa patrie et ceux du duc de Milan, eut besoin de ménagemens infinis pour éviter un combat décisif, qui auroit ruiné ou son propre parti, ou la liberté de sa patrie. Il fit passer son frère, Charles Adorno, dans la forteresse du Castelletto, et il lui donna commission de descendre dans la ville, pour en chasser Ibletto de Fieschi, au moment où lui-même seroit engagé avec les Frégoses dans une escarmouche. Ses ordres furent exécutés avec précision. Prosper combattit les Frégoses à Promontorio, mais sans pousser ses avantages; et son frère se rendit maître de la ville et de la porte Saint-Thomas,

(1) *Antonii Galli*. p. 273. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 638. — *Alb. de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 954. — *P. Bizarro*. L. XIV, p. 340. — *Ag. Giustiniani*. L. V, f. 232. A. Bizarro, dans ce récit, inculpe P. Adorno, et Giustiniani le justifie.

qui pouvoit lui ouvrir une communication avec l'armée milanoise (1). Ce fut alors surtout que Prosper Adorno montra sa modération et son adresse : il fit demeurer les troupes de San-Severino dans leur camp, et il entra seul dans la ville, avec les hommes de sa faction. Ceux-ci augmentoient en nombre, à mesure qu'il avançoit ; les rues retentissoient des cris de *vive les Adorni et les Spinola*, et dans toute la multitude, personne ne prononçoit le nom du duc de Milan. Prosper, arrivé au palais, déclara qu'il accordoit l'impunité à tous ceux qui avoient eu part aux derniers troubles ; il assembla le sénat qui le reconnut pour gouverneur ; il demanda un présent de six mille florins pour les chefs de l'armée, et les citoyens qui s'étoient attendus à des contributions bien plus considérables, payèrent avec plaisir cette petite somme, avant le terme de trois jours (2). CHAP. LXXXIV. 1477.

Ce fut le 30 avril que Gênes retourna ainsi sous la domination limitée du duc de Milan. Robert de San-Severino y entra sans armes, avec Louis et Octavien, oncles de Jean Galéaz, et avec leurs principaux officiers. Ils en ressortirent presqu'aussitôt, et conduisirent leur armée au

(1) *Anton. Galli*, p. 276. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 639.

(2) *Anton. Galli, de reb. Genuens.* p. 276. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 640. — *P. Bizarro Hist. Genuens.* L. XIV, p. 343. — *Agost. Giustiniani*. L. V, f. 223, G.

CHAP. LXXXIV. 1477. siége de Savinione, château des Fieschi dans les Apennins. Pour faire lever ce siége, Ibletto de Fieschi rassembla une troupe de cinq mille paysans : Jean-Baptiste Goano venoit le joindre avec les habitans de la Polsevera; mais San-Severino arrêta ce dernier par des négociations trompeuses, et dissipa son armée. Celle d'Ibletto reçut quelque échec et se retira dans les montagnes. Savinione capitula; Ibletto fit alors sa paix avec les généraux milanois : une même activité, un même goût pour l'intrigue les disposèrent à s'associer, et l'expédition de Gênes étant finie, Ibletto accompagna San-Severino, et les frères Sforza à Milan (1).

Les derniers étoient impatiens de retourner à la cour de leur neveu, pour disputer l'autorité de Cecco Simoneta. Ils voyoient cet habile ministre exercer au nom de la duchesse Bonne une souveraineté absolue. La supériorité de ses talens et de son caractère soumettoit tout à ses volontés. On avoit pris, sous les deux précédens princes, l'habitude de ne point lui résister; d'autre part, les frères du duc, qui annonçoient seulement le désir de limiter son pouvoir, avoient peut-être formé le projet de supplanter et lui et son maître. On assure que leur inten-

(1) *Anton. Galli.* p. 277. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 641. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 541.

tion étoit de faire périr la duchesse et ses deux fils, de donner à Louis-le-Maure le titre de duc de Milan, à chacun de ses frères la seigneurie d'une ville, à Robert de San-Severino celle de Parme, et à Ibletto de Fieschi celle de Gênes (1). C'étoit pour exécuter ces projets qu'ils avoient mis fin précipitamment à la guerre de Ligurie, et qu'ils avoient ramené à grandes marches leur armée vers Milan. Mais Simoneta, qui les surveilloit, fit arrêter le 25 mai Donato de Conti, leur agent principal et le dépositaire de tous leurs secrets (2). CHAP. LXXXIV. 1477.

Les frères Sforza étoient à table avec les autres chefs de leur parti, lorsqu'on leur annonça l'arrestation de Donato de Conti. Ils sortirent avec impétuosité de leur palais, appelant le peuple aux armes. En effet, une grande multitude se rassembla autour d'eux, et les aida à se rendre maîtres de Porta-Tosa. Robert de San-Severino et Octavien Sforza vouloient attaquer le palais, et s'attacher la populace en lui abandonnant le trésor, et les magasins de blé qu'il contenoit. Le duc de Bari et Louis-le-Maure, s'y opposèrent. Déjà la duchesse qui s'étoit réfugiée dans la citadelle, avoit promis de remettre en liberté Donato de Conti; mais, pendant ce

(1) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 259.

(2) *Alberti de Ripalta Annal. Placentini.* T. XX, p. 964.

CHAP. LXXXIV. 1467. temps, ses amis se rassembloient autour d'elle; et ceux de ses beaux-frères perdoient courage. Robert de San-Severino, Ibletto et Octavien essayèrent de nouveau d'ameuter la populace en parcourant la ville, et faisant crier : *à mort les étrangers!* Mais les frères Simoneta qu'ils désignoient par ce nom, n'étoient point odieux aux Milanois, et personne ne prit les armes. Le lendemain, tous ces chefs sortirent de bonne heure de la ville par la porte de Verceil. Robert de San-Severino et Ibletto de Fieschi ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus sur le territoire d'Asti. Sur cette frontière même, Ibletto accablé de fatigue, entra dans une auberge pour se reposer; et il y fut arrêté. Robert passa outre, et se mit en sûreté sous la protection du duc d'Orléans. Les frères Sforza s'étoient échappés par des routes différentes. Octavien, dont le caractère turbulent étoit le plus redoutable, périt au passage de l'Adda; on dit qu'il voulut traverser la rivière à la nage et qu'il s'y noya. D'autres assurent, au contraire, qu'il fut tué sur ses bords par des satellites de Simoneta, qui le poursuivoient. Ses frères furent exilés par un jugement de la régence de Milan, avec ordre de résider : Sforza l'aîné, dans le duché de Bari, dont il portoit le titre; Louis à Pise, et le cardinal Ascagne à Pérouse. A cette condition, on leur promit à chacun une pension de

douze mille ducats (1). Le sixième frère, Philippe Sforza, demeura seul à Milan : il n'avoit voulu prendre aucune part aux intrigues de ses frères, et il s'étoit rangé du parti de la duchesse et de Simoneta (2). CHAP. LXXXIV. 1477.

Lorsqu'on avoit annoncé au pape Sixte IV, la mort de Galeaz Sforza, il s'étoit écrié : « La » paix de l'Italie a péri aujourd'hui avec lui (3) »! En effet, cette puissance imposante qui contenoit dans le repos tout le nord de l'Italie, étoit détruite; Gênes et Milan étoient de nouveau, livrés aux fureurs des guerres civiles : la longue alliance que François Sforza avoit contractée avec la république Florentine étoit ébranlée; le contre-poids que le duché de Milan opposoit à l'ambition du roi Ferdinand de Naples, n'existoit plus, le champ étoit ouvert pour de nouvelles combinaisons politiques, et nous allons voir ce même pape, qui se plaignoit de ce que la paix d'Italie étoit détruite, jeter les semences d'une guerre nouvelle, et augmenter la confusion générale.

(1) *Alberti de Ripalta. Annal. Placent.* T. XX, p. 954-955. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 987. — *Anton. Galli, de rebus Genuens.* p. 278.

(2) *Anton. Galli.* p. 278.

(3) *Josephi Ripamontii.* L. VI, p. 650. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 985.

CHAPITRE LXXXV.

Conjuration des Pazzi.

1478.

CHAP. LXXXV. LA république de Florence devenoit chaque jour plus étrangère à la politique générale de l'Italie et de l'Europe. Elle ne se mettoit point en mesure d'arrêter les projets ambitieux de Ferdinand et de Sixte IV, elle ne secondoit point les Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs, les Génois dans le recouvrement de leur liberté, la duchesse régente de Milan, ou ses rivaux, les frères Sforza, dans leur lutte pour la puissance suprême. Les magistrats se succédoient à Florence, sans que leur administration fût marquée par aucun fait important. Le minutieux historien Scipion Ammirati, trouve à peine, en six ans, à remplir quatre pages, et son silence atteste la langueur, la torpeur universelles (1). Les deux frères Médicis, devenus des hommes faits, mettoient leur ambition à substituer, en toute chose, leur autorité

(1) *Scipione Ammirato Stor. Fior.* L. XXIII, p. 111—114.

personnelle à celle de la république. Les Florentins se défiant des intrigues qui accompagnent souvent les élections, avoient cru obtenir une représentation plus égale, en faisant nommer par le sort leurs magistrats; mais à cette forme d'élections, la plus démocratique de toutes, les Médicis avoient substitué la plus arbitraire de toutes les oligarchies. Ils nommoient eux-mêmes cinq électeurs ou *accoppiatori*, et ceux-ci faisoient des gonfaloniers et des prieurs, sans consulter le peuple, et sans qu'il restât plus le moindre lien entre les magistrats et ceux qu'ils représentoient. Comme la seigneurie étoit encore trop nombreuse pour être maintenue aisément dans l'obéissance, ils avoient augmenté le pouvoir du gonfalonier aux dépens de ses collègues les prieurs, dont il n'étoit d'abord que le président. Ils l'appeloient seul à leurs délibérations, et ils l'engageoient à donner des ordres, au nom d'un corps qu'ils ne daignoient plus consulter. La commission extraordinaire, qu'on nommoit *balie*, ne devoit, selon les usages antiques, être créée que dans les temps de trouble, pour sauver la république d'un grand danger; mais les Médicis l'avoient changée en un corps permanent, auquel ils attribuoient l'ensemble des pouvoirs, législatif, administratif et judiciaire. Bien plus, ils la mettoient au-dessus de la souveraineté

CHAP. LXXXV. 1478.

CHAP. LXXXV. nationale elle-même ; car ils lui attribuoient
1478. des pouvoirs que les peuples n'ont point délégués à leurs souverains. Ainsi, la balie condamnoit sans procédures les individus suspects aux Médicis, elle substituoit aux impôts des taxes arbitraires, elle portoit des lois rétroactives, elle aggravoit les sentences anciennes, en soumettant à de nouvelles peines ceux qui n'avoient point commis de nouveaux délits ; elle disposoit de la totalité des finances de l'état sans en rendre compte. On lui vit employer cent mille florins à sauver d'une faillite la maison de banque que Thomas des Portinari dirigeoit à Bruges, pour le compte de Laurent de Médicis. D'autres sommes furent, en d'autres occasions, détournées de même des caisses publiques, pour les besoins du commerce de ces mêmes chefs de l'état. Ils avoient l'imprudence de continuer les grandes spéculations de banque qui avoient enrichi leur aïeul, tandis qu'ils n'y donnoient aucune application, et qu'ils en ignoroient les principes. Aussi, leur faste et leur incapacité les auroit bientôt ruinés, si les deniers de l'état n'avoient souvent été appropriés à leur profit (1).

Les Médicis, en marchant ainsi à la tyrannie, avoient cependant un parti nombreux dans Flo-

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI. *Deliz. Erudit.* p. 1—3.

cencé : il étoit composé d'abord de quelques ci- CHAP. LXXXV
toyens d'anciennes familles, qui partageoient 1478.
avec eux les magistratures et les revenus publics, et qui n'étoient pas sûrs de conserver sans eux, leur importance; ensuite de tous les gens de lettres, les poëtes et les artistes, que Laurent et Julien attiroient dans leur maison, qu'ils combloient d'honneurs et de présens, qu'ils élevoient jusqu'à eux, tandis qu'ils prétendoient se séparer de tous les autres; enfin, leur parti se composoit de la basse populace, toujours enchantée des spectacles et des fêtes que lui donnoient les Médicis : elle ne s'apercevoit pas qu'on la corrompoit avec son propre argent, et qu'on lui avoit pris d'une main ce qu'on feignoit de lui donner de l'autre. Mais d'autre part, malgré les sentences révolutionnaires qui depuis 1434 avoient frappé par classes toutes les familles anciennes et illustres de Florence, qui avoient rempli l'Italie et la France d'exilés, et compris dans les proscriptions tous les noms historiques de la république, la masse entière des anciens citoyens étoit encore opposée aux Médicis. Des transports de joie universels avoient éclaté, douze ans auparavant, lorsque quelque liberté avoit été rendue aux élections, et un morne abattement accompagnoit, depuis quelques années, l'établissement de la tyrannie.

CHAP. LXXXV. 1478. Laurent de Médicis et son frère Julien, ne paroissoient pas complètement d'accord dans leur système d'administration. Le second, plus doux, plus modeste, plus disposé à vivre en égal au milieu de ses concitoyens, ressentoit quelque inquiétude de la fougue, de l'orgueil, et des violences de son frère; aussi cherchoit-il à l'arrêter par ses représentations (1). Mais Laurent voyant les familles des Ricci, des Albizzi, des Barbadori, des Peruzzi, des Strozzi, exilées dès 1434, celle des Macchiavelli en 1458, celles des Acciaiuoli, des Neroni, des Sodérini en 1466; celles enfin des Pitti et des Capponi, dépouillées de leur ancien crédit, cherchoit seulement à faire en sorte qu'aucune d'elles ne pût se relever, qu'aucune autre n'acquît des richesses, ou une considération qui pût lui faire ombrage; assuré qu'autant qu'il ne laisseroit point de chef à la multitude, il pourroit sans danger provoquer son ressentiment.

Parmi les familles dont les Médicis pouvoient craindre la rivalité, celle des Pazzi tenoit le premier rang. Les Pazzi de Val d'Arno, longtemps associés aux Ubaldini, aux Ubertini et aux Tarlati, étoient d'anciens feudataires Gibelins, habituellement en guerre avec la ré-

(1) *J. Michel, Bruto. Hist. Florent.* L. VI, p. 143. Alfieri a tiré parti de cette opposition de caractère dans sa tragédie de la *Congiura de' Pazzi.*

publique florentine. Après que l'agrandissement de celle-ci les eût engagés à quitter leurs forteresses pour venir vivre dans la capitale, ils continuèrent à exciter la défiance d'une démocratie jalouse; ils furent compris dans la classe des magnats, et exclus de tous les emplois par l'ordonnance de justice. Mais lorsque Cosme de Médicis eut chassé, en 1434, la noblesse populaire du gouvernement, il sentit la nécessité de se fortifier par l'alliance de l'ancienne noblesse. Dans ce but, il accorda à plusieurs magnats le privilége de rentrer dans la classe du peuple. La famille des Pazzi fut une de celles qui acceptèrent ce droit de bourgeoisie, jugé par plusieurs une dégradation, et André fut, en 1439, le premier de cette famille qui siégea dans la seigneurie. André eut trois fils, Antoine, Pierre et Jacob; l'un lui donna cinq petits-fils, l'autre trois, et Jacob, le plus jeune, ne se maria pas (1). Cette nombreuse maison n'avoit pas seulement été admise dans l'ordre du peuple par un décret, elle avoit aussi pris les mœurs de la bourgeoisie florentine. Les Pazzi s'étoient engagés dans le commerce, et leur maison de banque étoit une des plus riches et des plus considérées de l'Italie. Non moins supérieurs aux Médicis, comme marchands

CHAP. LXXXII. 1478.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 115.

CHAP. LXXXV. 1478. que comme gentilshommes, ils n'avoient pas besoin, pour se soutenir, de détourner à leur avantage les deniers publics.

Cosme de Médicis avoit voulu s'attacher, par les liens du sang, cette famille si nombreuse, si riche, et dont le crédit pouvoit être pour lui si utile ou si dangereux. Il avoit fait épouser sa petite-fille, Blanche, sœur de Laurent et de Julien, à Guillaume des Pazzi, fils d'Antoine et petit-fils d'André (1). Laurent avoit eu une politique toute contraire; il avoit pour principe de les ruiner, ou tout au moins d'arrêter l'accroissement de leur fortune; et comme Jean des Pazzi, beau-frère de sa sœur, avoit épousé la fille et l'unique héritière de Jean Borromei, citoyen immensément riche, Laurent fit rendre une loi, à la mort de Borromei, par laquelle les neveux du sexe masculin étoient préférés aux filles, dans l'héritage d'un père mort *ab intestat*, et il donna à cette loi un effet rétroactif; en sorte que Pazzi perdit l'héritage de son beau-père, qui n'avoit pas cru nécessaire de faire un testament en faveur de son unique enfant (2).

(1) *Scipione Ammirat.* L. XXIV, p. 116. — *Jo. Mich. Bruti Hist. Flor.* L. VI, p. 140.

(2) *Macchiavelli Istoria.* L. VIII, p. 361. — *Jacopo Nardi Ist. Flor.* L. I, p. 11. Il remarque que de son temps cette loi étoit encore en vigueur. *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 142. M. Ros-

Des trois fils d'André Pazzi, le seul qui vécût encore, étoit Jacob, qui n'avoit point été marié. Il avoit été en 1469 gonfalonier de justice, CHAP. LXXXV. 1478.

coe dissimulant la nature précise de cette injustice, prétend qu'elle appartient à une époque où Laurent, encore fort jeune, étoit hors de sa patrie; et il en donne pour preuve ces phrases d'une lettre de Louis Pulci à Laurent de Médicis, du 22 avril 1465. « Ho chiamata più volte felicissima questa tua partenza, » accio che tu non abbi commesso peccato, ad aiutare nella sua » petizione nuovamente affermata quello con che l'amico di Val » d'Arno del Corno, voleva entrare nell' orto del Borromeo per » le mura; ovvero con che egli pota le pergole, quando non » v'aggiugne d'appié, col suo pennatuzzo. » Je ne comprends pas trop ces plaisanteries en langage barroque, mais je doute que M. Roscoe les comprenne mieux que moi. A supposer cependant qu'il s'agisse ici de Giovanni Borromei, que *l'amico di Val d'Arno* soit un Pazzi, parce que les Pazzi avoient été seigneurs du Val d'Arno, à supposer aussi que ces murs de jardin à escalader, cette serpette à tailler les vignes, aient un sens figuré, et ne fassent pas allusion à des espiégleries très-réelles de jeunes gens de dix-sept ans, encore s'agiroit-il d'une entreprise où Laurent de Médicis auroit été de moitié avec l'ami de Val d'Arno, et auroit réussi, comme son mariage, par exemple, non de dépouiller cet ami, dont la pétition, dit-il, a été confirmée. Il faut des divinations mieux fondées pour détruire le témoignage de deux historiens presque contemporains, et une loi longtemps existante. On se tient en garde contre la partialité d'un factieux, qui écrit pour son parti, du flatteur d'un prince qui écrit pour son souverain, même d'un citoyen qui veut relever la gloire de sa patrie; mais devoit-on s'attendre à ce qu'à trois cents ans et trois cents lieues de distance, un habile écrivain emploieroit la plus vaste érudition à se tromper lui-même aussi bien que les autres, sur l'importance, les droits et les vertus de son héros. *Roscoe life of Lorenzo.* Chap. IV, p. 182.

CHAP. LXXXV. 1478. et le peuple l'avoit fait chevalier; mais dès-lors Laurent de Médicis avoit exclu soigneusement tous les Pazzi de la seigneurie, à l'exception de Jean, beau-frère de sa sœur, qui avoit siégé une seule fois en 1472 parmi les prieurs (1). Cette exclusion étoit d'autant plus offensante, qu'il y avoit à cette époque neuf hommes dans cette famille, en âge d'exercer les magistratures; qu'ils tenoient le premier rang dans la ville, et que toutes les élections dépendoient uniquement des Médicis.

François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche de Médicis, ne put supporter qu'un homme se mît à la place de la patrie, qu'il accordât ou refusât comme une faveur ce qui étoit à tous, et qu'il exigeât de la reconnoissance de ceux à qui il en devoit, lorsqu'il se faisoit fort de leur crédit, et qu'il s'enrichissoit de leur argent. Il alla s'établir à Rome où il avoit un de ses principaux comptoirs de commerce; le pape Sixte IV le choisit pour son banquier, de préférence aux Médicis, et ce pontife, aussi bien que son fils Jérôme Riario, formèrent dès-lors avec lui des relations intimes.

Autant les citoyens florentins ressentoient de jalousie contre la maison de Médicis, autant

(1) Voyez le Priorato. *Deliz. Erudit.* T. XX, p. 401 et suivantes.

Sixte IV et Jérôme Riario nourrissoient de haine contre elle; ils la regardoient comme apportant un obstacle à tous leurs projets d'agrandissement. Sixte n'avoit oublié ni les secours donnés à Nicolas Vitelli, seigneur de Città di Castello, ni la ligue formée dans le nord de l'Italie, ni les négociations entamées par Laurent pour empêcher Jérôme Riario d'acquérir Imola. Jérôme, de son côté, craignoit qu'à la mort du pape les Médicis ne le dépouillassent aisément d'une souveraineté qui n'auroit plus d'appui. Il désiroit rendre à Florence sa liberté, pour se mettre ensuite sous la protection de cette république. François des Pazzi, qui voyoit familièrement et Sixte et Riario, envenimoit leur haine en l'unissant à la sienne, et il cherchoit avec eux les moyens de mettre un terme à une usurpation qui s'affermissoit chaque jour (1). CHAP. LXXXV. 1478.

L'histoire passée de la république ne laissoit aucun doute sur le mauvais succès de toutes les tentatives d'émigrés: une aggression extérieure, loin d'ébranler le gouvernement, l'affermissoit en lui donnant occasion d'emprisonner ou d'exiler ses ennemis secrets, et d'employer les ressources de l'état avec plus d'énergie. La tentative d'une réforme légale étoit tout aussi

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 359.

CHAP. LXXXV. 1478. inutile; quand on auroit trouvé au milieu de conseils corrompus, un homme assez courageux pour réclamer au nom des lois le maintien de la liberté, son dévouement n'auroit produit autre chose que sa perte immédiate. Les Médicis n'étoient plus soumis aux lois, n'étoient plus justiciables d'aucuns tribunaux, et tout recours contre eux n'auroit servi qu'à leur désigner de nouvelles victimes. Une levée de boucliers dans la ville étoit également impraticable; la vigilance constante du gouvernement auroit empêché les Pazzi de réunir chez eux, en armes, les citoyens de leur parti, ou les paysans de leurs campagnes. Et quand encore on auroit pu dérober aux Médicis la première connoissance d'un rassemblement hostile, comme ils étoient maîtres du palais, des portes et de tous les lieux forts, comme les magistrats et les juges étoient leurs cliens et leurs créatures, toutes les forces militaires de l'état et tout l'appareil de la justice auroient été tournés contre leurs ennemis. Il ne restoit donc d'autre parti à prendre que celui d'une conjuration, car on étoit bien sûr qu'après que les deux Médicis auroient été tués, les citoyens qui trembloient devant eux, s'empresseroient de condamner leur mémoire, et de reconnoître comme un acte de la vengeance publique, l'attentat de leurs meurtriers. L'exemple récent de la conspiration de

Milan, loin de décourager les conjurés, pouvoit leur inspirer de la confiance; il avoit montré combien il étoit facile de se défaire d'un tyran; et si le peuple de Milan ne s'étoit pas soulevé ensuite, on pouvoit alléguer qu'il reconnoissoit Galéaz Sforza, quelque odieux qu'il fût, pour son souverain; tandis que les Médicis n'osoient pas même avouer ouvertement qu'ils se crussent d'un rang supérieur aux autres Florentins. CHAP. LXXXV. 1478.

Les esprits étoient déjà aigris par des offenses mutuelles, et les ennemis des Médicis se préparoient déjà à une conjuration, lorsque de nouvelles injures leur procurèrent des alliés inespérés. D'une part, Philippe de Médicis, archevêque de Pise, étant mort, Sixte IV lui donna pour successeur François Salviati, parent d'un Jacob Salviati que les Médicis avoient fait déclarer rebelle (1). Ils ne voulurent pas reconnoître ce nouveau prélat, et ils lui refusèrent la possession de son archevêché. D'autre part, Charles de Montone, fils de Braccio, l'un des restaurateurs de l'art militaire en Italie, ayant acquis lui-même quelque réputation dans les armes, voulut tenter de recouvrer l'auto-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 359. — *Scipione Ammirato* L. XXIV, p. 116. — *Conjurationis Pactianæ. Comment. Politiani.* p. 6.

CHAP. LXXXV. 1478. rité que son père avoit exercée sur Pérouse. Il étoit venu à Florence, après avoir terminé le temps de service pour lequel il s'étoit engagé avec les Vénitiens, et il y avoit rassemblé quelques compagnies d'hommes d'armes. Cependant, comme il avoit appris que les Florentins venoient de renouveler leur alliance avec Pérouse, il avoit renoncé à son entreprise contre cette ville, et il avoit tourné ses armes contre la république de Sienne, avec laquelle Florence n'étoit point en guerre, mais qu'elle n'étoit pas fâchée de voir humiliée. Charles de Montone, pendant l'été de 1477, enleva un grand nombre de châteaux aux Siennois, de qui il réclamoit le payement d'une dette contractée envers son père; et comme il les trouva mal préparés à se défendre, il se flattoit déjà de soumettre cette république; mais les Florentins avoient consenti à causer quelque dommage à des voisins qu'ils n'aimoient pas, sans vouloir pour cela laisser allumer une guerre sur leurs frontières. Ils forcèrent Montone à abandonner son entreprise; la république de Sienne n'en garda pas moins un profond ressentiment de ce que l'armée qui avoit envahi son territoire étoit partie des états florentins (1). Pour s'en ven-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 114. — *Macchiavelli Istor.* L. VII, p. 346.

ger, elle contracta une étroite alliance avec le pape et le roi de Naples (1), tandis que Sixte IV de son côté, rassembla une petite armée sur les frontières florentines, sous prétexte d'assiéger le château de Montone, et de punir ainsi le capitaine qui venoit de troubler la paix (2). CHAP. LXXXV. 1478.

Sur ces entrefaites, le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis, fut arrêté entre François des Pazzi et Jérôme Riario; ils le communiquèrent à l'archevêque François Salviati, qu'ils savoient irrité par des injures récentes, et en effet il y entra avec ardeur. François Pazzi vint ensuite à Florence, pour associer à la conjuration son oncle Jacob, le chef de la famille; mais il y trouva plus de difficultés qu'il n'en avoit attendu. Jean-Baptiste de Montesecco, condottière assez accrédité au service du pape, et confident de Jérome Riario, fut dépêché à son tour auprès de ce vieux magistrat, pour le persuader. Montesecco s'étoit rendu en Toscane, chargé d'une feinte négociation avec Laurent de Médicis, et avant son départ il avoit eu une audience du pape, qui avoit offert toutes ses forces pour appuyer la conjuration (3). Ce fut cette accession du

(1) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 782.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 783.

(3) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 364. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 146.

CHAP. LXXXV. 1478. pape au complot, qui entraîna enfin Jacob des Pazzi; il consentit alors à s'en rapporter à ce que son neveu feroit pour lui à Rome. En effet, François y étoit retourné pour mûrir ses projets, de concert avec le pape, le comte Riario, et l'ambassadeur de Ferdinand, qui de son côté promettoit une puissante coopération. Il fut convenu que, sous prétexte d'attaquer Montone, une armée pontificale s'assembleroit dans l'état de Pérouse; que Lorenzo Giustini de Città di Castello, le rival de Nicolas Vitelli, lèveroit des soldats, comme pour suivre sa querelle; que Jean-François de Tolentino, un des condottieri du pape, passeroit avec sa troupe en Romagne; et que François des Pazzi, l'archevêque Salviati et Jean-Baptiste de Montesecco reviendroient à Florence, pour augmenter le nombre des conjurés, et trouver le moment d'accabler en même temps les deux frères (1).

Parmi ceux qui s'engagèrent à seconder Pazzi et Salviati, on comptoit Jacques, fils de Poggio Bracciolini, l'écrivain célèbre auquel, parmi plusieurs autres ouvrages, nous devons une histoire florentine. Jacques étoit auteur lui-même de quelques ouvrages d'érudition (2). On y voyoit encore deux Jacques Salviati, l'un

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366.

(2) *W. Roscoe, Life of Lorenzo.* Chap. V, p. 185, note.

frère, l'autre cousin de l'archevêque; Bernard Bandini et Napoléon Francesi, jeunes gens pleins d'audace, et tout dévoués à la maison Pazzi; Antoine Maffei, prêtre de Volterra et scribe apostolique, et Etienne Bagnoni, prêtre qui enseignoit la langue latine à une fille naturelle de Jacob Pazzi. Tous les membres de la famille de ce dernier ne prirent point part au complot; René, l'un des cinq frères, fils de Pierre, refusa avec fermeté de s'y engager, et se retira à la campagne, pour n'être pas confondu avec les conspirateurs (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Le pape avoit envoyé à l'université de Pise Raphaël Riario, neveu du comte Jérôme, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans; et le 10 décembre 1477, il le fit cardinal. Son élévation à cette nouvelle dignité, devoit être célébrée par des fêtes. Les conjurés pensèrent qu'elles offriroient une occasion facile de réunir Laurent et Julien de Médicis en un même lieu, pour les tuer ensemble; car il étoit essentiel que les deux frères fussent attaqués en même temps, autrement la mort de l'un auroit averti l'autre de se mettre sur ses gardes. Le pape écrivit, en conséquence, au cardinal Riario, de faire tout ce que lui ordonneroit l'arche-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 367. — *Politianus*; *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 8-9.

CHAP. LXXXV. 1478. vêque de Pise; et peu après, l'archevêque fit venir le cardinal à Florence. Jacob des Pazzi lui donna un festin à sa maison de Montughi, à un mille de la ville. Il y avoit invité les deux frères Médicis, mais Julien n'y vint point. Il n'assista pas davantage à un festin donné au cardinal par Laurent à Fiesole; enfin, l'on apprit qu'il ne seroit pas non plus à celui que Laurent destinoit à Riario, dans sa maison de la ville, le 26 avril 1478. Ce fut alors seulement qu'on résolut d'attaquer les deux frères ce même jour à la cathédrale, où le cardinal Riario devoit entendre la messe, et où les Médicis ne pourroient guère se dispenser d'assister avec lui au service divin (1).

François des Pazzi et Bernard Bandini se chargèrent de tuer Julien. On regardoit leur entreprise comme plus difficile, parce que ce jeune homme timide portoit habituellement une cuirasse sous ses habits; et on avoit donné à Jean-Baptiste de Montesecco la commission de tuer Laurent. Montesecco s'en étoit chargé volontiers, lorsque le meurtre avoit dû s'exécuter dans un festin; mais quand le lieu destiné à l'entreprise fut changé, et que ce fut dans l'église, et pendant la messe, qu'il dut tuer un

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 368. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 117. — *J. Michael Bruti.* L. VI, p. 148.

homme avec lequel il avoit eu des rapports d'hospitalité, il déclara qu'il ne se sentoit point capable de joindre le sacrilége à la trahison. Les scrupules de ce militaire causèrent le mauvais succès de tout le complot, parce qu'entre les conjurés il ne se trouva plus que des prêtres, que l'habitude de vivre dans l'église rendît indifférens au lieu où ils se trouvoient, et que l'idée du sacrilége n'effrayât pas (1). On fut donc réduit à remettre le soin de frapper Laurent au scribe apostolique, Antoine de Volterra, et à Etienne Bagnoni, curé de Montemurlo. Le moment fixé fut celui où le prêtre élevant l'hostie, les deux victimes à genoux baisseroient la tête, et ne pourroient voir leurs assassins. Les cloches de la messe devoient faire connoître aux autres conjurés, chargés d'attaquer le palais public, l'instant du sacrifice. L'archevêque Salviati, avec les siens, et Jacob, fils de Poggio Bracciolini, devoient se rendre maîtres de la seigneurie, et la forcer d'approuver un meurtre déjà exécuté (2). CHAP. LXXXV. 1478.

(1) Parumper hæsitatum est, cum obtruncando Laurentio miles delectus, et multa emtus mercede, negaret sese in loco sacro cædem ullam perpetraturum, deinde alio negotium suscipiente, qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minus sacrorum locorum metuens. — *Anton. Galli de rebus Genuens.* T. XXIII, p. 282.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 369. — *Politiani Commentar.* p. 11.

CHAP. LXXXV. 1478. Les conjurés étoient dans le temple, Laurent et le cardinal y étoient arrivés, l'église étoit pleine de monde, le service divin étoit commencé, et Julien ne paroissoit point encore. François des Pazzi et Bernard Bandini allèrent le chercher; ils lui persuadèrent que sa présence étoit nécessaire; en même temps ils passèrent, comme en plaisantant, les bras autour de son corps, pour reconnoître s'il avoit sa cuirasse. Mais Julien, qui souffroit d'un mal de jambe, n'avoit pris aucune armure; il avoit même, contre sa coutume, quitté son couteau de chasse, parce qu'il frappoit sur sa jambe malade. Julien, cependant, entra dans l'église et s'approcha de l'autel; deux conjurés étoient auprès de lui, deux autres auprès de son frère, et la foule qui les entouroit, leur donnoit un prétexte pour serrer de près les Médicis. Le prêtre souleva l'hostie, et à l'instant Bernard Bandini frappa de son poignard Julien à la poitrine. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, tomba par terre. François des Pazzi se jeta sur lui, et le frappa à coups redoublés avec tant de fureur, qu'en même temps il se blessa lui-même grièvement à la cuisse. Au même instant, les deux prêtres attaquoient Laurent. Antoine de Volterra, appuyant la main gauche sur son épaule, voulut lui porter un coup de poignard dans le col; mais Laurent se dégagea rapide-

ment, il enveloppa son bras gauche de son manteau dont il se fit un bouclier, il tira son épée, et se défendit avec l'aide de ses deux écuyers, André et Laurent Cavalcanti. Le dernier fut blessé, Laurent l'étoit lui-même légèrement au col, lorsque les deux prêtres perdirent courage et s'enfuirent. Bernard Bandini, au contraire, laissant Julien qu'il venoit de tuer, courut vers Laurent, et tua sur sa route François Nori qui lui barroit le chemin. Laurent s'étoit réfugié dans la sacristie avec ses amis. Politien en fermoit les portes de bronze, tandis qu'Antoine Ridolfi suçoit la blessure que son patron avoit reçue, et y mettoit un premier appareil. CHAP. LXXXV. 1478.

Cependant les amis des Médicis, épars dans le temple, se rassemblèrent l'épée à la main devant les portes de la sacristie; ils demandèrent qu'on leur ouvrît; et que Laurent se mît à leur tête. Celui-ci craignoit d'être trompé par ces cris, et il n'osa point ouvrir, jusqu'à ce que Sismondi della Stufa, jeune homme qui lui étoit attaché, fût monté par l'escalier de l'orgue à une fenêtre d'où il pouvoit voir l'intérieur de l'église: d'une part, il reconnut Julien, dont Laurent ignoroit le sort; il le vit baigné dans son sang et étendu par terre; de l'autre, il s'assura que ceux qui demandoient à entrer, étoient de vrais amis des Médicis. Sur son rapport on leur ouvrit la porte, et Laurent se mit

CHAP. LXXXV. au milieu d'eux pour regagner sa maison (1).

1478. Les conjurés n'avoient point disposé de renforts dans l'église pour relancer leurs victimes dans leur retraite, ce qui probablement n'auroit pas été difficile; ils avoient réservé toutes leurs forces pour se rendre maîtres du palais public. Ils savoient, en effet, que la multitude ne juge que sur des images grossières, et qu'elle reconnoîtroit pour dépositaires de l'autorité souveraine, les vainqueurs quels qu'ils fussent, dès qu'ils seroient entourés des gardes de la seigneurie, et qu'ils siégeroient sur le tribunal. L'archevêque s'étoit rendu au palais avec les Salviati ses parens, Jacques Bracciolini, et une troupe de conjurés d'un ordre inférieur, troupe composée surtout d'habitans de Pérouse. Il laissa à la première entrée une partie de ses satellites, avec ordre de s'emparer de la porte principale dès qu'ils entendroient du bruit. Il en conduisit d'autres avec lui jusqu'à l'appartement qu'habitoit la seigneurie; il leur donna ordre de se cacher dans la chancellerie, pour ne point causer d'alarme. Mais ceux-ci ayant tiré la porte sur eux, elle se trouva fermer à ressort, de manière à ne pouvoir plus se rouvrir sans clef; en sorte que cette bande de conjurés, la

(1) *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 13 et 14. — *Commentari di Ser Filippo Nerli.* L. IV, p. 54.

plus nécessaire de toutes à l'action, demeura dans l'impossibilité d'y participer. CHAP. LXXXV. 1478.

Cependant l'archevêque Salviati étoit entré auprès du gonfalonier, et avoit prétendu avoir quelque chose à lui communiquer de la part du pape. Ce premier magistrat étoit alors le même César Pétrucci qui avoit été surpris à Prato par Bernardo Nardi, et qui avoit couru risque d'être tué dans cette conjuration. Dès-lors il étoit demeuré plus défiant qu'un autre : il remarqua que l'archevêque, en lui parlant, étoit tellement troublé, qu'à peine les paroles qu'il balbutioit avoient un sens. Salviati changeoit sans cesse de couleur, il se tournoit vers la porte, il toussoit comme s'il vouloit donner un signal, et il ne savoit point dissimuler son agitation. César Pétrucci s'élança lui-même à cette porte, il y trouva Jacques Bracciolini qu'il saisit par les cheveux, qu'il renversa par terre, et qu'il donna à garder à ses sergens. Il appela en même temps les prieurs à se défendre : traversant avec eux la cuisine du palais, il y saisit une broche avec laquelle il se mit en garde à la porte de la tour, où la seigneurie se retira. Pendant ce temps, les sergens fermèrent les diverses portes des corridors du palais, et attaquèrent alors séparément les conjurés, dont la plupart s'étoient déjà emprisonnés d'eux-mêmes dans la chancellerie. Tous ceux qui avoient

CHAP. LXXXV. 1478. suivi Salviati à l'étage supérieur, furent bientôt arrêtés ; ils furent tous tués à l'instant, ou jetés vivans par les fenêtres. Mais l'autre bande de conjurés qui étoit demeurée à la porte d'entrée, s'en étoit saisie ; et au moment du tumulte, lorsque les amis des Médicis accoururent en foule au palais pour porter secours à la seigneurie, les conjurés leur en fermèrent l'entrée, et soutinrent quelque temps une sorte de siége (1).

Parmi ceux qui s'étoient chargés de tuer les Médicis, les deux prêtres qui s'étoient enfuis lâchement, furent poursuivis par les amis de Laurent, et mis en pièces. Bernard Bandini, après que Laurent lui eut échappé, lorsqu'il vit que son compagnon François Pazzi étoit blessé, et que le peuple se déclaroit contre lui, comprit que la partie étoit perdue. Il ne balança point à sortir de la ville, et il se mit aussitôt en sûreté. François Pazzi, de retour chez lui, se trouva tellement affoibli par le sang qu'il avoit perdu, de la blessure qu'il s'étoit faite lui-même, qu'il ne put pas se tenir à cheval. Renonçant donc à parcourir la ville, en appelant le peuple à la liberté, comme il avoit compté le faire, il pria Jacob Pazzi, son oncle,

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 373.—*Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 15. —*Scipioné Ammirato.* L. XXIV, p. 118. —*Diar. Parmense.* T. XXII, p. 278.

de le tenter à sa place. Jacob, malgré son grand âge, se mit à la tête d'une centaine d'hommes rassemblés dans sa maison à cet effet, et marcha vers la place du palais, en invitant les citoyens auxquels l'occasion de redevenir libres étoit présentée, à prendre les armes. Mais personne ne vint se joindre à lui, tandis que les prieurs, du haut du palais qu'ils occupoient, lui lançoient des pierres. Son beau-frère, Serristori, qu'il rencontra seul dans les rues, lui reprocha le tumulte qu'il causoit dans Florence, et lui conseilla de se retirer. Jacob des Pazzi, ne recevant de secours d'aucun côté, marcha avec sa troupe vers une des portes de la ville; il en sortit et prit la route de Romagne (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Laurent retiré chez lui n'avoit pris aucune mesure pour arrêter les conspirateurs; il avoit abandonné sa vengeance au peuple: elle n'en fut que plus cruelle. Le gonfalonier, César Pétrucci, irrité du danger qu'il avoit couru, fit pendre aux fenêtres du palais l'archevêque Salviati, avec son frère, son cousin, et Jacob Bracciolini. Tous ceux qui l'avoient suivi périrent également, à l'exception d'un seul qui s'étoit caché sous un monceau de bois. Lorsqu'on le découvrit au bout de quatre jours, on le regarda

(1) *Macchiav.* L. VIII, p. 375. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 152.

37243

CHAP. LXXXV. 1478. comme assez puni par la faim et la peur qu'il avoit éprouvées. Le peuple furieux étoit, de son côté, à la recherche de tous ceux qui avoient montré quelque opposition à l'ambition des Médicis, ou quelque liaison d'amitié avec les conjurés. Dès qu'ils lui étoient dénoncés, il les mettoit en pièces et traînoit leurs cadavres par les rues (1); leurs membres déchirés étoient portés sur des lances dans les divers quartiers de la ville, et cette soif frénétique de vengeance sembloit ne pouvoir jamais s'assouvir. Le jeune cardinal Riario, qui n'étoit point instruit du complot, s'étoit sauvé sur l'autel, où il avoit été défendu avec peine par les prêtres. François Pazzi, tiré du lit sur lequel sa blessure l'avoit forcé à se jeter, fut conduit au palais, sans qu'on lui permît de reprendre ses habits, et pendu ainsi à la même fenêtre que l'archevêque. En chemin, toutes les injures du peuple ne purent lui arracher un seul mot; il regardoit seulement d'un œil fixe ses concitoyens qui retournoient à leur esclavage, et il soupiroit (2). Guillaume des Pazzi s'étoit réfugié dans la maison de Laurent son beau-frère, et les intercessions de sa femme Blanche de Médicis le sauvèrent. René des Pazzi, qui s'étoit retiré d'a-

(1) *Commentari del Nerli.* L. III, p. 55.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 376.

vance à la campagne, pour ne prendre aucune part à la révolution, voulut cependant s'enfuir quand il sut qu'elle avoit éclaté; mais reconnu sous l'habit de paysan qu'il avoit revêtu, il fut arrêté et reconduit à Florence où il fut pendu. Jacob des Pazzi fut également arrêté par les montagnards, à son passage des Apennins; il les supplia de le tuer immédiatement; il leur offrit même pour cela une récompense, mais il ne put les fléchir; et il fut pendu avec son neveu René. C'étoit déjà le quatrième jour depuis la conjuration, et pendant tout ce temps la populace s'étoit baignée dans le sang. Plus de soixante-dix citoyens, coupables ou suspects d'avoir eu part au complot, avoient été mis en pièces et leurs membres traînés dans les rues (1). Le corps de Jacob des Pazzi fut soumis à plusieurs reprises à cette indignité : il avoit d'abord été enterré dans le tombeau de ses ancêtres; mais, comme on prétendit l'avoir entendu blasphémer à sa mort, habitude à laquelle il paroît avoir été sujet, on attribua les pluies violentes qui suivirent, à ce que le corps d'un blasphémateur reposoit dans une terre consacrée. Il en fut enlevé pour être enterré le long

CHAP. LXXXI. 1478.

(1) Allegretti assure que, pendant les jours suivans, on fit mourir encore plus de deux cents personnes. *Diari Sanesi*. p. 784.

CHAP. LXXXV. 1478. des murs ; des enfans l'arrachèrent de nouveau de cette seconde sépulture, pour le traîner long-temps dans les rues, avant de le jeter dans l'Arno. Jean-Baptiste de Montesecco eut la tête tranchée, après un long interrogatoire, par lequel il fit connoître toute la part que le pape avoit eue à la conspiration. Bernard Bandini, ne s'arrêtant point dans sa fuite, avoit été chercher un refuge à Constantinople, mais dans cette ville même Laurent de Médicis eut le crédit de le faire arrêter. Le sultan Mahomet II le rendit, et Bandino, rentré à Florence le 14 décembre de l'année suivante, fut pendu aux fenêtres du Bargello, le 29 décembre 1479 (1).

Les historiens florentins qui ont vécu sous les Médicis, ont fait des Pazzi le portrait le plus désavantageux. Politien leur attribue tous les vices, même les plus incompatibles : on les accuse en général d'un orgueil excessif; François se laissoit aveugler par la colère, et c'est dans cet égarement qu'il se blessa lui-même, croyant frapper son ennemi. Jacob étoit adonné au jeu et à l'habitude de blasphémer ; c'étoit d'ail-

(1) *Strinatus apud Adimarum, in notis ad Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 56. — *Annales Bononienses Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 902. Cet historien le nomme Bernardo di Bandino Baroncelli. En effet, Bandino est en Toscane un nom de baptême; tous les autres cependant prennent Bandini pour un nom de famille.

leurs un homme fort charitable. Il consacroit une partie de son revenu à secourir les pauvres et à enrichir les églises. Pour ne point courir risque d'envelopper dans son malheur ceux qui avoient eu confiance en lui, il avoit payé toutes ses dettes la veille du jour fixé pour exécuter la conspiration, et il avoit consigné à leurs propriétaires toutes les marchandises qu'il avoit en douane pour le compte d'autrui (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Encore que les conjurés n'eussent pas réussi dans leur attaque, la situation de Laurent de Médicis étoit toujours fort dangereuse. Les troupes assemblées dans la vallée du Tibre, sous Laurent Giustini, et en Romagne sous Jean-François de Tolentino, étoient déjà entrées sur le territoire florentin; mais ayant appris le désastre des Pazzi, elles se retirèrent sans se laisser entamer. Pendant ce temps le roi Ferdinand envoyoit d'autres troupes qui avoient déjà passé le Tronto: il avoit publié son alliance avec le pape et la république de Sienne. Cette ligue avoit choisi pour général le duc d'Urbin, Frédéric de Montefeltro, et elle venoit de déclarer la guerre, non point à la république florentine, mais au seul Laurent de Médicis, qu'elle ne vouloit pas confondre avec

(1) *Macchiavelli.* L. III, p. 578.

CHAP. LXXXV. 1478. sa patrie. En même temps le pape frappoit la république florentine d'anathème, si dans le courant du mois, à dater du 1er de juin, jour où sa bulle fut publiée, elle ne livroit pas aux tribunaux ecclésiastiques Laurent de Médicis, le gonfalonier, les prieurs et les huit de la balie, avec tous leurs fauteurs, pour être punis selon l'énormité de leur crime (1). Ce crime étoit celui d'avoir porté les mains sur un ecclésiastique. « Parce que les citoyens, dit le pape, en » étoient venus entre eux à quelques dissen- » sions civiles et privées, ce Laurent, avec les » prieurs de liberté, etc..... ayant tout-à-fait » rejeté la crainte de Dieu, et se trouvant en- » flammés de fureur, vexés par une suggestion » diabolique, et emportés comme des chiens » à une rage insensée, ont sévi avec le plus » d'ignominie qu'ils ont pu sur des personnes » ecclésiastiques. Oh douleur! oh crime inoui! » ils ont porté leurs mains violentes sur un » archevêque, et le jour même du Seigneur ils » l'ont pendu publiquement aux fenêtres de » leur palais (2) ».

Le pape ne se défendit point d'avoir eu part à la conjuration; il ne chercha dans aucune de

(1) *Bulla Sixti IV, apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, §. 10, p. 273.

(2) *Ibid.* §. 9, p. 272.

ses bulles à repousser cette accusation; les Florentins, au contraire, reconnurent leur tort d'avoir fait mourir l'archevêque de Pise et les prêtres conjurés, qui n'étoient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils cherchèrent à apaiser le pape en se soumettant à ses censures, et ils rendirent la liberté au cardinal Riario (1). Cette modération leur fut inutile; le 10 des calendes de juillet une nouvelle bulle les frappa de peines plus graves : elle prohiba tout commerce avec eux à tous les fidèles, elle rompit leurs précédentes alliances, elle défendit à tous les états d'en contracter avec eux de nouvelles, et elle interdit à tout militaire de se mettre à leur solde (2). CHAP. LXXXV. 1478.

Les Florentins cependant se préparèrent à repousser par les armes l'attaque dont ils étoient menacés, et le 13 juin ils créèrent, selon leur ancien usage, les décemvirs de la guerre (3). Ils adressèrent en même temps à tous les princes chrétiens un récit de la conspiration; ils réclamèrent par leurs ambassadeurs les secours du

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

(2) *Annal. Eccles.* 1478, §. 12, p. 273. — *Diarium Parmense.* p. 279.

(3) Les dix de la guerre nommés dans cette occasion, furent Laurent de Médicis, Thomas Sodérini, Louis Guicciardini, Bongiani Gianfigliazzi, Pierre Minerbetti, Bernard Buongirolami, Roberto Lioni, Gedo Serristori, Antonio Dini, Nicolo Fedini. — *Scipion. Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

CHAP. LXXXV. 1478. duc de Milan et ceux de la république de Venise, en vertu de leur alliance (1). En même temps ils assemblèrent à Florence un concile provincial de tous les prélats toscans; ils leur demandèrent une protestation contre la sentence de Sixte IV, et un appel de son excommunication à un concile œcuménique (2). Ils publièrent aussi la confession authentique de Montesecco, afin de mettre hors de doute la part qu'avoit eue le pape à la conspiration, et ils envoyèrent cette pièce avec leur appel, à l'empereur, au roi de France et aux principaux souverains de la chrétienté (3). Enfin, pour mettre Laurent de Médicis à l'abri d'entreprises semblables à celle à laquelle il venoit d'échapper, la seigneurie lui accorda autour de sa personne une garde de douze hommes (4).

Les monarques de l'Europe pouvoient difficilement apprécier les motifs des citoyens flo-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 385.

(2) M. Roscoë a publié cette protestation, qui peut-être ne reçut jamais la sanction formelle du concile toscan. *Append.* n° 27, p. 154-165.

(3) Elle est aussi publiée par M. Roscoë, n° 28, p. 164-172. M. F. H. Egerton a publié, de son côté (Paris, 25 mars 1814. *In-4°*) une lettre de la seigneurie de Florence à Sixte IV, en date du 21 juillet 1478. Cette lettre est noble, ferme, et d'un style fort élégant.

(4) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 125.

rentins pour mettre un terme à l'usurpation de la maison de Médicis. Ils regardoient déjà ces deux frères comme des souverains légitimes, et un complot contre eux leur paroissoit une attaque contre la majesté des trônes. D'ailleurs, sans examiner les droits que pouvoient avoir les conjurés, la conduite du pape, en s'associant à eux, pour satisfaire la haine et la cupidité d'un neveu qui passoit pour son fils, leur paroissoit toujours scandaleuse. Aussi le roi de France, l'empereur Frédéric, les Vénitiens, le duc de Milan, le duc de Ferrare, menacèrent-ils Sixte IV de lui retirer leur obéissance, s'il continuoit à troubler la chrétienté par une guerre injuste. Louis XI renouvella les disputes sur la pragmatique sanction ; il voulut arrêter les annates, puisque les trésors qu'elles portoient à Rome étoient employés à faire la guerre aux chrétiens, non à les défendre contre les Turcs. Il cita même Sixte IV à un concile, qu'il parla d'assembler d'abord à Orléans puis à Lyon, mais qui n'eut jamais lieu (1). Enfin, il envoya en ambassade à Florence l'historien célèbre Philippe de Comines, pour relever le crédit des Médicis par une promesse éclatante de protection (2). CHAP. LXXXV. 1478.

(1) *Annal. Eccles.* 1478, §. 13, p. 274.

(2) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VI, Ch. V. — *Collect. univ. des Mémoires.* T. XII, p. 40.

CHAP. LXXXV. 1478. Les plus sages cardinaux voyoient avec douleur l'autorité pontificale compromise par l'inconsidération du pontife; mais ils croyoient bien plus important de la sauver, que de contraindre Sixte IV à écouter les conseils de la prudence et de la justice. Dans une de ses dernières lettres (1), le cardinal de Pavie écrivoit au pape: « Je sais qu'il vient à nous, de la part » du roi de France, un ambassadeur fort estimé » dans les Gaules, dont la commission est toute » pleine d'orgueil. Il est chargé de nous retirer » l'obéissance des François, et d'en appeler à » un concile, si nous ne révoquons pas les cen- » sures prononcées contre les Florentins, si » ceux qui ont tué Julien, ceux même qui ont » approuvé ce meurtre, ne sont pas punis; en- » fin si nous ne renonçons pas à la guerre que » nous venons de commencer..... Cependant que » pourrions-nous faire de plus honteux, quelle » plus grande plaie, quelle mort plus cruelle » pourrions-nous infliger à l'autorité de Rome, » que de révoquer notre sentence, avant même » que l'encre avec laquelle elle a été écrite soit » séchée. Le seul fléau que Dieu nous ait accordé » pour notre conservation, tomberoit de nos » mains; le bâton apostolique ne conserveroit » plus de force pour briser les vases inutiles;

(1) Le cardinal de Pavie mourut le 11 septembre 1479.

» la puissance séculière auroit alors un refuge CHAP. LXXXV
» contre les censures, et ce que notre foiblesse 1478.
» auroit abandonné une fois, notre courage ne
» pourroit jamais plus le recouvrer ».

Le cardinal proposa ensuite au pontife de gagner du temps par des réponses évasives, de promettre qu'il admettroit les Florentins en grâce, s'ils témoignoient leur repentance; mais de déclarer qu'il ne pouvoit le faire que dans une assemblée de tous les cardinaux, et que cette assemblée étoit impossible pendant la peste; de retenir, sous ce même prétexte de la peste, les ambassadeurs françois dans un lieu éloigné de la cour; de suivre enfin l'exemple du roi de France, qui quelquefois avoit différé un an entier avant de donner réponse aux légats de Rome. « Si le roi, dit-il, accède, comme il est » probable, à ces délais, vous aurez du temps » pour atterrer les armes de vos ennemis, et » Dieu dans sa miséricorde nous octroie sou- » vent des délivrances inattendues; si le roi n'y » acquiesce pas, ce sera lui qui sera coupable » et responsable de toutes les suites de son im- » patience..... Alors, que votre sainteté se confie » entièrement en Dieu; celui qui règne dans » les cieux est plus grand que celui qui vit sur » la terre. Le premier a soutenu ses prêtres dans » de plus graves contentions, il ne leur man- » quera pas dans un moindre péril: d'ailleurs

CHAP. LXXXV. 1478. » nos ennemis combattroient pour le péché, » nous contre le péché; eux voudroient notre » perte, et nous ce que nous voulons, c'est leur » salut et leur vie. Dans une situation si dissem- » blable, et quand notre cause est si juste, sans » doute nous devons placer en Dieu toute notre » espérance » (1).

Les conseils du cardinal de Pavie furent suivis: Sixte IV différa jusqu'au 27 janvier suivant, d'accorder une première audience aux ambassadeurs de France; alors même il ne leur donna point une réponse positive; il leur dit qu'il chargeroit un légat de porter à Louis XI l'expression de ses sentimens; cependant il ajouta qu'il avoit vu avec peine ce monarque prêter l'oreille à Laurent et à ses complices, plutôt qu'à celui qui n'a reçu son autorité que de Dieu lui-même, et qui n'en doit compte qu'à lui; car le texte sacré a dit: « L'orgueilleux qui ne » veut pas obéir à l'ordre du pontife qui rend » un culte à ton Dieu, doit mourir par le décret » du juge. Ainsi tu ôteras le mal du milieu » d'Israel; le peuple, en le voyant, rentrera dans » le tremblement, et aucun ne s'enflera plus » d'un vain orgueil » (2). Et pendant que le pape

(1) *Cardin. Papiensis Ep.* 693, 16 julii 1478. — *Ann. Eccl.* 1478, §. 15, 16, p. 274.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1478, §. 18, 19, p. 275. *Ex Archivio mssto Vaticani.*

paralysoit par ses lenteurs et ses réponses am- CHAP. LXXXV.
biguës, la ligue qui sembloit se former contre 1478.
lui, il poursuivoit avec vigueur la guerre qu'il
avoit entreprise en Toscane.

CHAPITRE LXXXVI.

Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. — Gênes recouvre sa liberté. Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.

1478.

CHAP. LXXXVI. 1478. LA conduite d'une conspiration demande toujours un certain degré de dissimulation et même de fausseté; les hommes contre lesquels de pareilles attaques sont dirigées, se plaignent souvent avec amertume de la perfidie de ceux qu'ils avoient regardés comme leurs amis; ils oublient leurs propres offenses, parce que ceux qui s'en sont vengés n'en témoignoient point de ressentiment, et ils demandent qu'on les attaque à visage découvert et à armes égales, tandis qu'eux-mêmes s'enferment dans des forteresses, qu'ils s'entourent de gardes, et qu'ils arment tout un peuple pour se défendre. Mais pour que le reproche de dissimulation n'entache pas la réputation des conspirateurs, il faut qu'un danger éminent, un danger personnel les jus-

tifie. Ceux qui dirigent leurs coups d'un lieu de sûreté, qui pouvant combattre avec les armes des princes, ont recours au poignard des assassins, méritent seuls l'opprobre qui doit retomber sur la trahison. Les Pazzi et les Salviati peuvent paroître grands et dignes de respect, lors même qu'ils endorment les Médicis par de fausses caresses, et que les serrant dans leurs bras en signe d'amitié, ils cherchent sous leurs habits si ces victimes dévouées portent une cuirasse; mais Sixte IV, qui bénit les armes des conspirateurs, et Ferdinand de Naples qui fait avancer son armée pour les seconder; ce souverain pontife et ce monarque qui ébranlent eux-mêmes la législation sous la protection de laquelle ils vivent, ne méritent pas plus d'estime que les lâches qui payent des meurtriers mercenaires pour satisfaire leur vengeance. Toutes les fois que le recours à la vindicte publique est possible, la vindicte privée est interdite. Les vengeurs des particuliers sont les tribunaux, le tribunal des souverains c'est la guerre. Les tribunaux sont impuissans pour défendre l'honneur, infidèles lorsqu'il faudroit défendre la liberté; c'est pourquoi le glaive a été rendu par l'opinion aux citoyens pour venger leur honneur dans des duels, et recouvrer leur liberté dans des conspirations légitimes. Les duels comme les conspirations sont interdits par l'honneur aux

CHAP. LXXXVI. 1478.

CHAP. XXXVI. 1478. souverains qui ont un autre juge, dans le sort des armes publiques.

Sixte IV avoit peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie; sans apprécier la liberté, il connoissoit la puissance des républiques; il vouloit assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et des barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane, sous l'égide de gouvernemens que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avoit conçu dans sa tête, et que nous verrons se développer, étoit digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de son pays; mais le caractère du pape corrompoit son esprit, et mêloit de la fausseté et de la perfidie à ses vastes conceptions. Incapable de distinguer la vertu d'avec le crime, tous les moyens d'exécution lui étoient indifférens, et il déshonoroit ses projets par les instrumens dont il faisoit choix pour les accomplir. Ainsi, tout en s'armant pour la liberté, il se rendoit odieux aux républicains eux-mêmes; en invoquant le pouvoir de l'Eglise il scandalisoit les catholiques, et en projetant l'indépendance de l'Italie, il l'exposoit le premier aux invasions de l'étranger.

Sixte IV et Ferdinand s'étoient préparés à la guerre, avant que les premiers coups fussent portés par les Pazzi contre les Médicis. Les Flo-

rentins, au contraire, n'avoient point encore d'armée, et il leur falloit un temps assez long pour s'en former une. On rassembloit pour eux en Lombardie tous les capitaines qui cherchoient du service, et on avoit engagé sous leurs drapeaux Nicolas Orsini, comte de Pitigliano; Conrad Orsini, Rodolphe de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, ses deux fils, et d'autres capitaines. Quant aux petits princes de Romagne qui faisoient tous le métier de *condottieri*, Sixte IV avoit prévenu les Florentins. Il avoit pris à sa solde Frédéric duc d'Urbin, Robert Malatesti, seigneur de Rimini, et Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. L'armée pontificale ainsi complétée, entra sur les terres de la république au mois de juillet, avec celle du duc de Calabre (1). Les Florentins ne pouvant tenir la campagne, distribuèrent leurs soldats dans les lieux forts, sur les confins de l'état de Sienne et du duché d'Urbin. Ils formèrent aussi un camp au Poggio imperiale; mais là on voyoit autant de troupes indépendantes qu'ils avoient de condottieri dans leur armée; aucun ne vouloit reconnoître l'autorité d'un autre; les ordres des commissaires nommés par la république étoient méprisés; chaque capitaine se croyoit au moins l'égal des bourgeois qui siégeoient

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 121.

CHAP. LXXXVI. dans le conseil, et il auroit cru manquer à son
1478. honneur, s'il avoit obéi aux commandemens d'un homme que sa naissance et son rang n'élevassent pas au-dessus de tous les autres.

Les Florentins, pour rétablir la subordination, offrirent au duc Hercule de Ferrare le commandement de leur armée, avec une paye de soixante mille florins, qui se réduiroit à quarante mille à la paix. Ils ne voulurent point écouter les conseils de la seigneurie de Venise, qui leur représentoit qu'Hercule ayant épousé une fille de Ferdinand, mettroit peu de vigueur à combattre Alfonse de Calabre son beau-frère (1). Hercule hésita lui-même assez longtemps avant d'accepter les offres qui lui étoient faites, et ce ne fut que le 30 août qu'il signa son traité avec les commissaires florentins (2).

Cependant les hostilités avoient commencé dès le milieu de juillet, les ducs d'Urbin et de Calabre avoient ravagé avec une extrême cruauté la partie du territoire florentin qu'ils avoient envahie; ils avoient assiégé successivement Rencine, la Castellina, château fort à huit milles de Sienne, et Radda. Ces trois forteresses avoient été défendues avec courage, mais toutes trois avoient capitulé, sous condi-

(1) *Marin Sanuto vit. de' Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 1209.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 376

tion d'ouvrir leurs portes aux ennemis, si elles CHAP. LXXXVII.
n'étoient pas secourues ayant un terme donné; 1478.
et l'armée florentine, instruite de cette capitulation, n'avoit point osé livrer bataille pour les sauver (1). Les ennemis avoient pris ensuite Mortaio, ils assiégeoient Brolio, ils menaçoient Cacchiano, lorsque le duc de Ferrare arriva enfin le 8 septembre à Florence. Le 12 il alla visiter le camp; mais pendant ce temps même Brolio se rendoit aux ennemis presque en sa présence; et ceux-ci, au mépris de la capitulation qu'ils avoient signée, pilloient et brûloient ce château, comme ils avoient peu auparavant pillé et brûlé celui de Radda (2).

Jusqu'à l'arrivée du duc de Ferrare, les Florentins avoient pu s'affliger de n'avoir point de chef; ils ne tardèrent pas ensuite à se repentir d'en avoir choisi un qui manquoit de talent ou de résolution, si même il n'étoit pas en secret d'accord avec leurs ennemis. On avoit attendu le moment fixé par les astrologues, pour lui remettre le bâton du commandement: et ceux-ci l'avoient différé jusqu'au 27 septembre, à dix heures et demie, ou seize heures à l'italienne. En attendant que le moment favorable fût venu, Hercule avoit laissé prendre Cac-

(1) *Diario Sanese di Allegreto Allegretti.* p. 785. — *Orlando Malavolti Storia di Sienna.* P. III, L. III, f. 73.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 127.

CHAP. LXXXVI. 1478. chiano sous ses yeux, et il laissoit assiéger Monte San-Sovino dans le val de Chiana, une des places les plus importantes de la frontière, puisqu'elle commandoit l'entrée de la plaine d'Arezzo et de celle de Cortone, du val d'Ambra et du val d'Arno (1).

Tantôt le duc de Ferrare disputoit avec les commissaires florentins, tantôt avec ses propres officiers; il ne trouvoit jamais qu'aucun lieu fût assez sûr pour y asseoir son camp; il refusoit de s'approcher des ennemis, et il s'empressa de conclure avec eux un armistice aux conditions les plus désavantageuses. Il consentit à ce que pendant sa durée, le duc d'Urbin continuât les travaux du siége de San-Sovino. Cet armistice s'étant terminé à la fin d'octobre, le duc de Ferrare proposa de remettre San-Sovino en mains tierces, pour donner le temps de recommencer des négociations; il suggéra encore d'autres expédiens, qui montroient tous ou la foiblesse de son caractère, ou sa mauvaise foi, et il se refusa constamment à livrer bataille pour délivrer les assiégés: ses forces étoient cependant à-peu-près égales à celles des ennemis; il avoit sous lui sept mille hommes de cavalerie et six mille fantassins, le duc d'Urbin avoit mille cavaliers de plus et deux mille fantassins de

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 128.

moins (1). Enfin San-Sovino se rendit le 8 novembre, presque sous les yeux du duc de Ferrare; et les ennemis s'étant mis en quartiers d'hiver entre Foiano, Lucignano et Asinalunga, sur les frontières de l'état de Sienne, il termina de son côté cette honteuse campagne, en logeant ses troupes entre l'Olmo et Pulicciano (2). CHAP. LXXXVI 1478.

On ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que Laurent de Médicis ne parut point dans le camp florentin, pendant le cours d'une guerre où sa patrie n'étoit engagée que pour lui. Il avoit laissé l'armée éprouver les inconvéniens, d'abord de l'insubordination, avant que le duc de Ferrare y fût arrivé; ensuite de la défiance, et peut-être de la trahison, après sa venue, sans essayer d'y rétablir l'ordre ou d'en presser les opérations. Le gouvernement, et lui-même peut-être, n'avoient pas une grande confiance en ses talens militaires; mais les commissaires que la république envoyoit à l'armée, n'étoient probablement pas plus belliqueux que lui. Lorsque le manifeste de Sixte IV et de Ferdinand avoit été porté à Florence, et que Lau-

(1) On commençoit alors à compter la cavalerie par escadrons, ou *squadre*, le plus souvent de soixante-quinze hommes. Le duc d'Urbin en avoit 109, et les Florentins 94. *Diarium Parmense*. p. 289.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130.—*Allegr. Allegretti Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 784.

CHAP. LXXXVI. 1478. rent s'y étoit vu désigné comme seul ennemi de ces deux souverains, il avoit convoqué un conseil de *Richiesti*, où trois cents citoyens avoient été invités. Il leur avoit déclaré qu'il étoit prêt à se soumettre à l'exil, à la prison, à la mort même, si sa patrie croyoit devoir le sacrifier, pour se soustraire à l'attaque de ses ennemis. Mais en même temps il leur avoit rappelé que leur prudence et leur persévérance suffisoient seules pour résister à l'orage, et parvenir au terme des maux dont on les menaçoit. Les Florentins appelés à ce conseil, répondirent à cette interpellation généreuse, en s'engageant à consacrer leurs fortunes et leurs vies à la défense de Laurent de Médicis (1).

Tandis que les décemvirs de la guerre faisoient de nouvelles levées de soldats, rassembloient des munitions, et rétablissoient le matériel de l'armée, la république envoyoit ses plus habiles négociateurs aux puissances dont elle pouvoit espérer des secours. Donato Acciaiuoli, l'un des hommes de lettres les plus recommandables du siècle, avoit été chargé de l'ambassade de France; mais il mourut à Milan avant d'avoir pu se rendre à sa destination, et Guid' Antonio Vespucci lui fut donné pour suc-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 122. — *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 380.

cesseur (1). Cependant tous les témoignages d'amitié que Louis XI avoit donnés à la république florentine, ne devoient avoir aucun résultat. Ce monarque, vieux et malade, craignoit toujours que l'Europe ne s'aperçût de sa décadence, et n'y vît un pronostic de sa fin prochaine; aussi cherchoit-il à l'occuper par des négociations, à l'étonner par des menaces, à lui imprimer la pensée de sa constante activité; et cependant il se gardoit en même temps de s'engager dans des entreprises qu'il n'auroit plus la force de suivre (2). Les Siennois, ménagés en vain par les Florentins, s'étoient déclarés ouvertement pour leurs ennemis. Les Lucquois, toujours jaloux de leurs puissans voisins, étoient aussi tout disposés à prendre parti contre eux; et Pierre Capponi, fils de Néri, qu'on leur envoya comme ambassadeur, eut la plus grande peine à les retenir dans la neutralité, par des concessions de tout genre (3). Jean Bentivoglio qui occupoit à Bologne à-peu-près le même rang que Médicis à Florence, demeuroit dans l'inaction, encore qu'il fût allié

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126. — *J. Mich. Bruti. Hist. Florent.* L. VII, p. 167.

(2) *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VI, Chap. VII, p. 53.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130. — *Macchiavelli* L. VIII, p. 392.

CHAP. LXXXVI. de Laurent. Manfredi, seigneur de Faenza,
1478. n'étoit pas plus actif. Les Vénitiens s'étoient formellement opposés à ce que ces deux seigneurs attaquassent la principauté d'Imola, appartenant à Jérôme Riario, pour que la guerre ne s'allumât pas en Romagne.

Toute l'espérance de Médicis et des Florentins reposoit sur leur alliance avec les deux états de Milan et de Venise. Mais les Vénitiens profitèrent de ce que les alliés avoient déclaré ne faire la guerre qu'à Laurent de Médicis, non à la république florentine, et ils protestèrent qu'ils n'étoient point obligés à défendre de simples citoyens dans leurs querelles privées. D'ailleurs ils étoient encore engagés dans une guerre ruineuse avec les Turcs, et cette année même une invasion formidable les avoit fait trembler. La régence de Milan secondoit de bonne foi le gouvernement florentin, mais le roi de Naples, pour ôter à Laurent ce puissant auxiliaire, avoit trouvé moyen d'occuper la duchesse Bonne d'une manière plus grave dans ses propres états.

Ferdinand commença d'abord par traiter avec Prosper Adorno, qui étoit toujours gouverneur de Gênes au nom du duc de Milan, mais qui avoit monté l'année précédente, presqu'autant de défiance de ses auxiliaires milanois que de ses propres ennemis. Ferdinand

lui offrit de lui aider à rétablir les Génois dans leur indépendance, et lui envoya à cet effet deux galères, avec de grosses sommes d'argent. La duchesse Bonne, avertie aussitôt de cette négociation, chargea l'évêque de Como de venir prendre le gouvernement de Gènes. Celui-ci arriva dans la ville sans suite et déguisé; il assembla le sénat dans l'église de San-Syro; il lui communiqua les lettres du prince qui rappeloient Prosper, et le nommoient à sa place (1); il n'osa point cependant faire cette déclaration au palais public, et demander l'investiture, avant d'avoir rassemblé quelques soldats. Prosper Adorno profita de ce délai; il appela à lui tous ses partisans, tous ceux mêmes qui, dans les factions ennemies, lui paroissoient attachés à la liberté de Gênes; il leur fit créer six capitaines du peuple, pris parmi les bourgeois et les artisans, et changeant le titre de gouverneur contre celui de doge, il proclama l'indépendance de sa patrie (2). CHAP. LXXXVI. 1478.

Cependant, la garnison milanoise n'occupoit pas seulement les forteresses, elle s'étoit aussi

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 284. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 281. — *Ubert. Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 642. — *P. Bizarro Hist. Gen.* L. XV, p. 346. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 237, B.

(2) *Ant. Galli de reb. Genuens.* p. 285. — *Ubert. Folieta.* L. XI, p. 643.

CHAP. LXXXVI. 1478. retranchée dans les îles de maisons, qui en étoient le plus rapprochées, en sorte qu'on fut obligé de livrer dans les rues des combats journaliers. Les familles nobles paroissoient toutes favorables à la domination des ducs de Milan. Les Doria et les Spinola s'étoient même enfermés dans les forteresses, pour courir les mêmes chances que la garnison. Chacun de ces magnifiques palais, qui méritoient déjà à Gênes le titre de *superbe*, étoit attaqué et défendu avec de l'artillerie. Prosper Adorno invita Robert de San-Severino, alors réfugié à Asti, à venir se mettre à la tête des Génois, et Robert saisit avec empressement l'occasion de combattre la régence de Milan, à laquelle il venoit à peine d'échapper. De son côté, Louis Frégoso, qui deux fois avoit été doge de Gênes, amena dans le port de sa patrie sept galères napolitaines avec un petit nombre de soldats (1).

La régence de Milan sentoit combien il étoit important de défendre Gênes, avant que ses forteresses fussent enlevées par le peuple; et comme les chevaux ne peuvent être que de peu de ressource dans les montagnes de la Ligurie, elle avoit rassemblé une armée où l'on comp-

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 286. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 644. — *Annal. Placentini Ant. de Ripalta:* T. XX, p. 956. — *P. Bizarro. Hist. Genuens.* L. XV, p. 348. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238. G.

toit huit mille fantassins armés de cuirasses, comme les gendarmes, six mille hommes de troupes légères, et seulement deux mille cavaliers (1). Mais elle en donna imprudemment le commandement à Sforzino, fils naturel de François Ier duc de Milan, qui n'avoit ni les vertus, ni les talens de son père. Pierre-François Visconti, et Pierre del Verme lui furent donnés pour conseillers; on reconnoissoit le mérite de ces deux citoyens dans les affaires civiles, et on se figura qu'ils seroient également propres à conduire les armées (2). CHAP. LXXXVI. 1478.

Robert de San-Severino étoit au contraire un esprit turbulent et factieux dans les conseils, mais un excellent homme de guerre. Laissant derrière lui les deux citadelles entre les mains de la garnison milanoise, il alla porter ses lignes de défense dans les défilés les plus étroits des Apennins, à sept milles de distance de la ville, et près des forts appelés les *deux Jumeaux*. Il y éleva à la hâte des fortifications, dont la situation augmentoit beaucoup l'importance. Son armée étoit peu nombreuse, et la milice de Gênes en devoit faire toute la force. Pour être plus sûr de la réunir, il fit lire de-

(1) *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 644. Le journal anonyme de Parme porte l'armée à 20,000 hommes. T. XXII. *Rer. Ital.* p. 282; et d'autres à 28,000.

(2) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 290.

CHAP. LXXXVI. 1478.

vant le peuple, par un religieux dominicain, une lettre qu'il prétendit avoir interceptée, par laquelle la duchesse de Milan annonçoit à l'évêque de Como la prochaine arrivée de l'armée qui venoit le délivrer. Dans cette lettre, on promettoit à la garnison de récompenser sa constance, en lui abandonnant le pillage de Gênes pendant trois jours, puisqu'il étoit temps de dompter cette ville turbulente, que la misère seule pourroit ramener à une obéissance passive (1). En effet, après cette lecture, tout ce qu'il y avoit à Gênes d'hommes en état de porter les armes, accourut se ranger sous les drapeaux de Robert de San-Severino. Il eut soin de les partager en bataillons soumis à des officiers expérimentés, et l'organisation qu'il donna à cette milice, l'égala presque à une armée. Il s'assura aussi de l'avantage du terrain, non-seulement en face, mais sur les flancs des Milanois, et il attendit leur attaque.

La bataille commença le matin du 7 août 1478, et continua pendant plus de sept heures, avec un extrême acharnement. Trois divisions furent successivement conduites à l'attaque des lignes occupées par les Génois, et elles furent constamment repoussées. Les Milanois ayant eu six

(1) *Anton. Galli.* L. I, p. 289. — *Uberlus Folieta.* L. XI, p. 645.

cents hommes tués, et un grand nombre de blessés, se déterminèrent enfin à la retraite; mais ils s'étoient imprudemment engagés dans des défilés d'où ils ne pouvoient sortir que par une victoire. San-Severino ne permit point qu'on les suivît immédiatement dans les gorges des montagnes par lesquelles ils devoient repasser. Il craignit qu'il ne fussent encore à temps de se retourner, et que les milices qui s'ébranleroient pour les poursuivre, ne sussent point conserver leurs rangs. Mais lorsque les Milanois se virent au milieu de ces dangereux défilés, ils sentirent eux-mêmes combien il seroit facile de les y accabler; et cette crainte suffit pour jeter le désordre parmi eux; chacun voulut devancer ses compagnons, pour échapper de ces gorges redoutables; chacun jeta ses armes pour être plus agile, et l'armée qui venoit de combattre avec vaillance, ne sembla plus être qu'un troupeau timide qui fuyoit. Alors les Génois attaquant les Milanois par derrière, ne trouvèrent plus de résistance, les montagnards les accablèrent du haut des rochers, en faisant rouler des pierres sur eux. Les assaillans s'attachoient surtout à faire des prisonniers, pour les vendre comme forçats, aux capitaines des galères du roi de Naples, qui venoient d'entrer dans le port (1). Cependant le nombre de ceux CHAP. LXXXII. 1478.

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. XI, p. 646. — *P. Bi-*

CHAP. LXXXVI. 1478. qu'on pouvoit employer à ce travail étoit borné, tandis que l'armée milanoise, presqu'entière, fut obligée de se rendre, avant d'avoir franchi toute la chaîne des montagnes. Les paysans ne trouvant alors plus d'avantage à faire des prisonniers, se contentèrent de les dépouiller, non pas seulement de leurs armes, mais de leurs habits, et même de leurs chemises; et l'on vit rentrer en Lombardie plusieurs milliers de soldats, qui ne portoient pour tout vêtement que des ceintures de feuillages (1).

La régence de Milan, renonçant à l'espérance de soumettre Gênes par la force, essaya du moins d'y exciter une nouvelle guerre civile, en réveillant des partis qui sembloient éteints. D'une part elle rendit la liberté à Ibletto de Fieschi, de l'autre elle engagea la faction des nobles à faire revenir à Gênes Baptiste Frégoso, fils du doge Pierre. Les Milanois assiégés dans les deux forteresses, sans espérance d'être secourus, les consignèrent à ce Baptiste. Quelques coups de canon ayant annoncé à ses partisans qu'il en avoit pris possession, ils s'armèrent dans toute la ville, et attaquèrent avec acharnement la porte Saint-Thomas. Le parti

zarri Hist. Genuensis. L. XV, p. 350. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238.

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 291-292. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 284.

de Prosper Adorno paroissoit y avoir l'avan- CHAP. LXXXV
tage, lorsqu'Ibletto de Fieschi, qui avec tous 1478.
ses cliens s'étoit rangé du côté du doge, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites de la part de Baptiste Frégoso. Il se fit payer six mille florins pour abandonner la cause des Adorni; mais moyennant ce prix il entraîna encore le lieutenant du roi de Naples dans le parti opposé. Il étoit indifférent à Ferdinand qu'un Frégoso ou un Adorno fût doge de Gênes, pourvu que la ville n'obéît plus au duc de Milan. Prosper, qui venoit d'abuser de sa victoire, en faisant punir de mort, comme rebelles, quelques-uns de ses ennemis, fut tout à coup abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Il se vit obligé de sortir de la ville le 26 novembre 1478, et de s'embarquer sur une galère de Naples. Peu de jours après Baptiste Frégoso, déjà en possession de toutes les forteresses, fut proclamé doge de Gênes et reconnu par tous les partis (1).

Lorsque la régente de Milan avoit envoyé son armée dans les montagnes de Gênes, elle avoit

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* L. II, p. 296-300. C'est la fin de ce petit ouvrage, écrit avec chaleur, avec élégance, et un grand amour pour la liberté. — *Diarium Parmense.* 287 et 290. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 647-648. — *Annal. Placentini.* T. XX, p. 957. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 355. — *Ag. Giustiniani.* L. V, f. 240.

CHAP. LXXXVI. 1478. ordonné à Sforzino, qui la commandoit, de la conduire en Toscane, aussitôt qu'il auroit soumis les Génois révoltés, et de seconder de tout son pouvoir Laurent de Médicis. La défaite de cette armée détruisit les espérances de Laurent, et la révolution de Gênes le menaçoit encore d'une autre calamité. Les marchands florentins, comptant sur l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, avoient fait de cette ville le grand entrepôt de leur commerce maritime. Quatre galères chargées pour leur compte, dont la valeur s'élevoit à plus de trois cent mille florins, devoient y entrer sous peu de jours. Si elles étoient saisies et confisquées par le nouveau gouvernement allié de Ferdinand, une perte si considérable décourageroit les Florentins, et leur ôteroit les moyens de continuer la guerre. Laurent se vit donc obligé de ménager les Génois, au risque de mécontenter la duchesse de Milan. La seigneurie de Florence félicita Baptiste Frégoso sur son élection, et lui offrit son amitié, en même temps qu'elle s'excusa auprès de Bonne de ces égards forcés pour ses ennemis (1).

Les négociations de Laurent de Médicis avec Venise acquéroient d'autant plus d'importance, que ses autres alliés lui offroient moins de res-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130.

sources. Cette république devenoit l'unique espérance, l'unique appui des Florentins. Mais pendant toute la première année de la guerre, elle avoit été accablée par des calamités qui lui ôtoient jusqu'à la possibilité de secourir les Médicis. La première et la plus redoutable étoit commune à Venise et à Florence : c'étoit la peste; elle paroît avoir été causée en Italie par une invasion de sauterelles. Au mois de juin 1478, une armée de ces redoutables insectes couvrit trente milles de longueur et quatre de largeur dans les territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis Louis de Mantoue employa des milliers d'ouvriers à les tuer, mais il ne prit point la précaution de les faire enterrer ensuite; la contagion, conséquence de leur décomposition, se manifesta aussitôt (1). Elle avoit gagné la Toscane, ravagé Florence et son territoire, et enlevé à la république plusieurs de ses officiers les plus distingués; elle avoit même forcé à abandonner sans défense quelques-unes des forteresses, et parmi les deux armées elle avoit, en un mois, enlevé plus de deux mille soldats (2). A Venise, la peste avoit éclaté avec tant de violence qu'on ne pouvoit plus rassembler le con- CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 280.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 125. — *Diar. Parmense.* p. 289.

CHAP. LXXXVI. 1478. seil des Prégadi ; tous les nobles qui le composoient s'étoient enfuis à la campagne. Dans ce danger toujours imminent d'une mort hideuse, tous les calculs d'une politique éloignée devenoient sans intérêt ; aussi les Vénitiens, loin de pouvoir fournir aux Florentins les secours d'hommes et d'argent sur lesquels ceux-ci avoient droit de compter, ne purent, qu'après de longs retards, assembler le sénat pour donner leurs ordres aux ambassadeurs qu'ils envoyoient à Rome. Ceux-ci furent chargés de représenter au pape qu'il mettoit en danger la chrétienté par la guerre qu'il excitoit en Italie ; que c'étoit en quelque sorte faire cause commune avec le Grand-Turc, dont on pouvoit à toute heure craindre l'invasion ; que si le pape ne se désistoit pas de cette conduite, la seigneurie de Venise, d'accord avec l'empereur et le roi de France, lui retireroit son obéissance, et en appelleroit de ses injustes décrets, à un concile futur (1).

L'accusation portée contre le pape, de seconder les projets de Mahomet II, n'étoit que trop fondée. Jamais les progrès des Turcs n'avoient mis l'Italie dans un plus grand danger ; l'existence de Venise elle-même se trouvoit compromise, et la moindre diversion de ses forces

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1158.

pouvoit la faire succomber aux attaques du grand ennemi de la chrétienté. CHAP. LXXXVI. 1478.

Les Vénitiens, épuisés par de si longs efforts, avoient, dès la fin de l'année 1475, fait faire à Mahomet II des propositions de paix. Celui-ci avoit demandé que Croia fût remise en son pouvoir, avec tous les lieux forts que la seigneurie avoit acquis depuis le commencement de la guerre. Il réclamoit de plus le payement de cent cinquante mille florins ; pour une dette contractée par les administrateurs des mines d'alun, et pour un vol fait à son fisc, que la république avoit en quelque sorte autorisé. Ces dures conditions ne furent point acceptées, mais elles donnèrent lieu de conclure un armistice de six mois (1). Pendant l'année 1476, les Vénitiens n'avoient point agi contre les Turcs ; ils n'avoient pas cependant été sans inquiétudes pour leurs possessions du Levant. La reine Charlotte de Chypre, cherchant toujours de nouveaux expédiens pour rentrer dans son royaume, avoit adopté don Alonzo, fils naturel du roi Ferdinand. Deux galères napolitaines devoient la prendre à Rhodes pour la conduire au Caire, où elle vouloit solliciter la protection du soudan d'Egypte. Le conseil des Dix en ayant eu avis, ordonna à Antoine Loredano, 1475. 1476.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1145.

CHAP. LXXXVI. capitaine général de ses galères, d'enlever de
1476. Chypre les trois fils naturels du dernier roi, aussi bien que sa mère Mariette, sous la garde de laquelle il les avoit laissés. Tous quatre furent conduits à Venise, et retenus sous bonne garde. Ainsi la république abusoit de la confiance que le dernier des Lusignan avoit reposée en elle; ou lui-même étoit un usurpateur, et n'avoit pu transmettre aucun droit à sa veuve, ou ses fils naturels avoient le même droit que lui. Lorsqu'ils se réunissoient à la reine Charlotte, lorsque les fils légitimes et les bâtards des Lusignan confondoient leurs intérêts ensemble, les prétentions de Catherine Cornaro et de la république de Venise devenoient tout-à-fait insoutenables (1).

La guerre avec les Turcs se renouvela en
1477. 1477. Achmet, Sangiak d'Albanie, vint mettre le siége devant Croia, avec huit mille chevaux. Les campagnes furent ravagées, et leurs habitans s'enfuirent dans les montagnes; mais la ville étoit tellement forte, bien plus par sa situation que par des ouvrages élevés de main d'hommes, qu'elle pouvoit défier les attaques des ennemis. Pietro Vettori y commandoit, et Francesco Contarini, provéditeur d'Albanie, étoit chargé de rassembler une armée dans la

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1146.

province, pour faire lever le siége. Pendant tout l'été les habitans de Croia se défendirent avec beaucoup de vigueur : à la fin du mois d'août Contarini parut à Alessio, avec deux mille hommes de cavalerie vénitienne, cinq cents chevaux légers, et une bonne infanterie albanoise, que Nicolas Ducaïni lui avoit amenée. De là il s'avança le 2 septembre, dans la plaine au pied de Croia, que les habitans nommoient *la Tiranna*, et où les Turcs avoient formé leur camp à quatre milles de la ville. Le combat entre les deux armées s'engagea vers midi, et dura jusqu'au soir, sans que l'infanterie vénitienne se détachât jamais de la cavalerie pesante. L'une et l'autre opposoient aux Turcs un rempart, que les charges redoublées de leur cavalerie ne purent ébranler. A la fin de la journée, les Turcs s'enfuirent à bride abattue, abandonnant même leur camp. Les habitans de Croia firent une sortie, ils renversèrent les deux redoutes qui leur fermoient le passage, et vinrent partager le pillage du camp ottoman, où ils trouvèrent de grandes richesses, et beaucoup de vivres qui commençoient à leur manquer. Mais les Turcs, retirés sur les montagnes voisines, voyoient au clair de la lune le désordre des vainqueurs, dans ce camp qu'ils venoient d'abandonner. Revenant plus rapidement encore qu'ils ne s'étoient éloignés, ils fondirent sur les Vénitiens

CHAP. LXXX. 1477.

CHAP. LXXXVI. 1477. qui se disputoient leur butin ; ils en massacrèrent le plus grand nombre, ils tranchèrent la tête à Contarini qui étoit tombé entre leurs mains ; ils dissipèrent toute l'armée albanoise, et ils tuèrent plus de mille hommes au seul corps des troupes italiennes (1).

On n'étoit point encore revenu à Venise de l'effroi qu'avoit causé cette déroute, lorsqu'on apprit au mois d'octobre que le pacha de Bosnie venoit d'envahir le Friuli. Cependant la république, tirée de sa sécurité par la précédente invasion, avoit chargé le provéditeur François Tron de fortifier cette frontière : une chaîne de retranchemens avoit été élevée, des bouches de l'Isonzo près d'Aquilée, jusqu'à Gorizia. Les digues des fleuves avoient été mises à profit pour cet ouvrage ; de longues courtines avoient été élevées en terre, revêtues de gazon, et fortifiées de place en place par des tours ou des bastions de même nature. Tous ces ouvrages avoient été plantés de palissades, ou plutôt de troncs de saules vivans, et si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne laissoient aucun passage. Ce retranchement, qui s'étendoit sur une longueur de douze ou quinze milles, ressembloit au mur d'une forteresse. Deux camps avoient été égale-

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223. — *Andr. Navagiero.* p. 1147.

ment fortifiés dans les lieux où l'Isonzo avoit CHAP. LXXXVI. paru guéable, l'un à Gradiska, l'autre à Fo- 1477. gliano Gorizia, enfin, qui avoit aussi un pont sur ce fleuve, avoit été fortifiée avec plus de soin encore (1). Géronymo Novello de Vérone, vieux capitaine qui avoit son fils et un grand nombre de braves officiers autour de lui, avoit été chargé de garder ces retranchemens, avec environ trois mille fantassins, et plusieurs corps de bonne cavalerie : ainsi protégés, les habitans du Friuli reposoient dans une entière sécurité.

Mais les Vénitiens n'avoient pas pris d'assez bonnes mesures pour être avertis d'avance des mouvemens de leurs ennemis. Un soir du mois d'octobre, ils virent paroître la cavalerie turque, autour de celui de leurs camps qui étoit au-delà du fleuve, avant qu'on leur eût annoncé sa sortie de la Bosnie. La journée étoit déjà trop avancée pour combattre ; aussi de part et d'autre on se prépara à la bataille pour le lendemain. Dans cette nuit même cependant les Turcs s'emparèrent du pont de Gorizia, sans qu'on en fût informé au camp de Gradiska. Par ce pont, le pacha Mar Beg, Amat Beg, ou plutôt Achmet Giedick (2), fit passer un millier de

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223, v.

(2) Demetrius Cantemir attribue cette expédition à Achmet

CAP. LXXXVI. chevaux au-delà du fleuve, tandis que dans un
1477. autre endroit la cavalerie turque ayant découvert une clairière sur le bord opposé, traversa l'Isonzo à la nage, et plaça une embuscade dans le lieu où elle vouloit attirer les Vénitiens. Le lendemain, Achmet fit passer l'Isonzo à toute son armée, et vint offrir la bataille à Géronymo Novello qui l'accepta. Elle fut soutenue quelque temps avec assez de courage. Le fils de Géronymo, qui commandoit la première escouade, repoussa vaillamment les ennemis. Mais malgré les avertissemens de son père, qui se défioit de leur facilité à prendre la fuite, il se laissa emporter à leur poursuite, et tomba dans l'embuscade qui lui avoit été préparée; son escouade y fut détruite en entier. La seconde, qui le suivoit, effrayée de ce changement de fortune, lâcha pied, et sa fuite, aperçue jusque dans les derniers rangs, mit en désordre toute l'armée. Chacun ne songea plus qu'à gagner un lieu de sûreté. La cavalerie turque, terrible dans la poursuite, étoit sur le dos des fuyards, et elle continua d'abattre des têtes jusqu'au-delà de Mersan. Géronymo Novello fut tué dans la bataille, de même que son fils, que Jacques Ba-

Giedick. L. III, Chap. I, §. 32; et il remarque que les noms d'Alabey, Amalbey, Marbey, ne sont point Turcs. Fugger nomme aussi le chef de cette expédition Achmet, sans dire que ce soit le visir. *Spiegel der Ehren.* Buch V, Cap. XXV, p. 826.

doero, Anastasio Flaminio, et beaucoup d'autres gens de marque. Les Turcs firent aussi un grand nombre de prisonniers (1). CHAP. LXXXV. 1477.

Cependant la cavalerie ottomane se répandit aussitôt dans toute la plaine qui est entre l'Isonzo et le Tagliamento. Tout ce que le feu pouvoit dévorer fut livré aux flammes. On voyoit brûler en même temps les fourrages, les récoltes, les bois, les fermes, les villages et une centaine de maisons de campagne, ou plutôt de palais, appartenant à des nobles Vénitiens. L'historien Sabellico, qui étoit alors lui-même dans un château, à quelque distance d'Udine, avoit sous les yeux cet immense incendie, qui du haut d'une tour, paroissoit pendant la nuit une mer de feu. Après deux jours donnés au ravage de cette plaine, les Turcs passèrent encore le Tagliamento, et incendièrent aussi le pays situé entre ce fleuve et la Piave. La nuit on voyoit de Venise même les flammes de ces incendies, et elles y répandoient la consternation. On élut un provéditeur général pour l'Istrie : on donna ordre à celui de l'Albanie de se rendre dans le Friuli, on chargea le provéditeur de Lombardie d'assembler les milices de Vérone, de Vicence et de Padoue; des nobles Vénitiens furent

(1) *M. A. Sabellico.* D. III. L. X, f. 224. — *Marin Sanuto, vite.* T. XXII, p. 1205.

CHAP. LXXXVI. députés à la garde de chaque forteresse, et le
1477. 2 novembre, une armée nouvelle se mit en mouvement pour chasser les Turcs des lieux qu'ils occupoient; mais ils étoient repartis d'eux-mêmes, et ils avoient repassé l'Isonzo (1).

1478. Toutes les conquêtes des Turcs avoient été précédées par des expéditions semblables à celles qu'ils venoient de faire dans le Friuli. Ils ruinoient le pays par leurs incursions, pendant plusieurs campagnes de suite, avant de songer à y faire des établissemens. Si on les eût laissés pénétrer de nouveau dans le nord de l'Italie, ces provinces dévastées n'auroient bientôt plus été susceptibles de défense; et en peu d'années les armes du croissant auroient été portées jusqu'au cœur de la Lombardie. Les Vénitiens firent tout ce qui dépendoit d'eux pour se mettre à couvert de ce malheur. Ils avoient reconnu qu'ils n'avoient pas assez de cavalerie sur cette frontière, et ils y rappelèrent Charles de Montone, fils de Braccio, au retour de son expédition contre Sienne. Ils fortifièrent Gradiska, ils relevèrent les remparts qui avoient été abattus; ils enrégimentèrent vingt mille hommes de milices dans leurs provinces de terre ferme, et ils distribuèrent tous les habitans de Venise

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1148.—*M. A. Sabellico.* D. II, L. X, *f.* 225. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 268.

en compagnies, qu'ils obligèrent à s'exercer aux évolutions militaires (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Cependant le siége de Croia avoit toujours continué, et cette ville commençoit à manquer de vivres. La république de Venise, abandonnée par les autres états de l'Italie, inquiétée par les intrigues et l'ambition du pape et de son fils Jérôme Riario, craignit de n'être plus assez puissante pour fermer long-temps aux barbares l'entrée de la péninsule. Elle essaya de nouveau d'obtenir la paix de Mahomet II. Thomas Malipieri, provéditeur de la flotte, fut autorisé, au mois de janvier 1478, à se rendre lui-même à Constantinople, pour offrir à la Porte la ville de Croia, l'île de Stalimène, le bras de Maino dans le Péloponèse, tous les autres lieux que la seigneurie avoit conquis pendant la guerre, et cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, contre laquelle Mahomet faisoit des réclamations. Toutes ces conditions furent acceptées par le sultan, mais il y joignit celle d'un tribut annuel de six mille ducats. Malipieri répondit qu'il n'étoit point autorisé à le promettre, et il demanda, pour consulter ses commettans, deux mois à dater du 15 avril. Pendant ce temps, on apprit à Venise que le roi de

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1149. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225.

CHAP. LXXXVI. 1478. Hongrie et le roi de Naples avoient traité avec le grand seigneur, et reconnu toutes ses conquêtes. On ne pouvoit espérer aucune diversion du côté de la Perse ; Ussun Cassan étoit mort, et ses quatre fils étoient divisés entre eux. Croia étoit réduite aux extrémités, et ne pouvoit plus se défendre. Dans des circonstances aussi menaçantes, le sénat de Venise résolut le 3 mai d'accepter les conditions dictées par les Turcs, quelque dures qu'elles fussent. Mais quand on porta cette réponse à Mahomet, il déclara n'être plus tenu par sa parole. La situation des deux parties avoit changé, disoit-il, pendant le temps qui s'étoit écoulé ; il regardoit Croia comme déjà à lui, puisque aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la sauver ; et si les Vénitiens étoient résolus à acheter la paix par le sacrifice d'une ville d'Albanie, c'étoit Scutari, et non plus Croia, qu'ils devoient lui abandonner. Malipieri n'ayant aucun ordre relatif à cette demande nouvelle, quitta Constantinople sans avoir rien conclu (1).

Les habitans de Croia avoient soutenu le siége pendant un an entier, et durant les derniers mois ils avoient été réduits à se nourrir des alimens les plus immondes. Ils apprirent cependant que le sultan, précédé par le sangiak

(1) *Andrea Navagiero.* p. 1152.

Soliman, et par le beglierbey de la Romanie, CHAP. LXXXV. 1478.
étoit arrivé devant Scutari avec une nombreuse armée. Ils lui envoyèrent le 15 juin une députation pour offrir de se rendre à lui. Ils en obtinrent un écrit signé de la main même de Mahomet, par lequel ce monarque s'engageoit à leur permettre à tous de se retirer avec tous leurs biens, s'ils n'aimoient mieux vivre dans Croïa sous sa protection et assurés de sa faveur. Cette alternative leur étant offerte, tous déclarèrent qu'ils renonceroient à leur patrie, et qu'ils iroient vivre dans le lieu que la seigneurie de Venise leur assigneroit. Cependant ils livrèrent leur forteresse, et ils se mirent sous la conduite de l'escorte que le pacha Aaron, commandant du siége, leur donna. A peine furent-ils parvenus dans la plaine, que celui-ci les fit charger de fers, pour les conduire au grand-seigneur. Mahomet, après avoir réservé quelques prisonniers de marque qui pouvoient payer leur rançon, fit trancher la tête à tout le reste. Ainsi finirent les derniers des compagnons d'armes de Scanderbeg. Son peuple tout entier devoit le suivre de bien près dans le tombeau (1)

Mahomet pendant ce temps assiégeoit déjà

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1153. — *Marinus Barle-de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 399.

CHAP. LXXXVI. Scutari ; mais les habitans de cette ville, qui
1478. s'étoient attendus à son attaque, avoient tout préparé pour une vigoureuse défense. Tous ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes avoient été renvoyés de la ville ; il n'y restoit plus que seize cents citoyens, et deux cent cinquante femmes. La garnison étoit composée de six cents soldats. Le provéditeur vénitien étoit Antonio de Lezze. Mahomet avoit dans son camp le beglierbey de Romanie, le sangiak Soliman, et les plus grands officiers de son empire. Les pavillons de son armée couvroient toute la plaine de Scutari, toutes les pentes des montagnes ; et tout le pays, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre (1).

On avoit attendu l'arrivée de Mahomet au camp musulman, pour ouvrir les premières batteries contre Scutari ; mais le sultan, loin de savoir gré à ses généraux de cette déférence, leur reprocha de n'avoir pas fait plus de progrès. Une simple enceinte de murailles fermoit la ville, et la redoutable artillerie des Turcs y ouvrit bientôt une large brèche. Cependant la pente rapide du terrain, et la difficulté de gravir la montagne, sur le haut de laquelle le mur étoit assis, suppléèrent à sa foiblesse. Les

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Mar. Barl. de Scodr. Exp.* L. II, p. 394.

Turcs donnèrent un assaut à cette brèche le 22 juillet; après un combat obstiné ils furent repoussés avec beaucoup de perte, et accablés par les pierres et les feux d'artifice qu'on faisoit pleuvoir sur eux (1). CHAP. LXXXVI. 1478.

Mahomet fit alors dresser ses batteries contre une partie des murs dont l'accès lui parut plus facile. Comme ils n'étoient soutenus par aucun terre-plein, ils furent bientôt entr'ouverts, et le sultan ordonna un nouvel assaut pour le 27 juillet. Mais afin de profiter de l'immense supériorité de ses forces, il divisa son armée, que les historiens vénitiens portent à quatre-vingt mille hommes, en plusieurs corps qui devoient se succéder sans interruption, et renouveler l'assaut, jusqu'à ce que les habitans de Scutari succombassent à tant de fatigue. Antonio de Lezze, averti de cet ordre donné par l'ennemi, partagea également sa garnison en quatre brigades, qui devoient se renouveler toutes les six heures. L'assaut commença avant le point du jour; les janissaires montoient à la brèche avec intrépidité, au travers des pierres roulantes, des feux et des flèches qu'on lançoit sur eux; ils franchissoient les ruines des murs, et s'efforçoient ensuite de gravir le long du rempart intérieur

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1154. Mar. Barletius en donne la suite. L. II, p. 415.

CHAP. LXXXVI. qui formoit la dernière enceinte. De nouveaux
1478. assaillans arrivant toujours par derrière, portoient en quelque sorte les premiers rangs, et les poussoient par force jusqu'au sommet du rempart; mais ils n'y arrivoient jamais que transpercés de coups de lances et d'épées; avant d'avoir pu combattre eux-mêmes, ils retomboient morts sur leurs camarades, qui ne se décourageoient point. Mahomet, furieux de rencontrer une résistance si obstinée, donna ordre de continuer l'attaque avec des troupes toujours nouvelles, pendant toute la nuit, et pendant la moitié du jour suivant. Enfin, soit que ses soldats rebutés de tant d'efforts, refusassent de combattre plus long-temps, ou que lui-même sentît l'inutilité de cet effroyable carnage, il fit sonner la retraite, après avoir perdu un tiers de son armée (1).

Le sultan changeant alors en blocus le siége de Scutari, s'occupa de réduire sous son obéissance le reste de la province, afin d'ôter aux assiégés tout espoir de secours. Comme la flotte vénitienne auroit pu arriver jusqu'auprès de la ville, en remontant la Bogiana, il ferma l'embouchure de cette rivière avec un pont garni de deux redoutes. Il envoya le beglierbey

(1) *Anarea Navagiero*, p. 1155. — *Marinus Barletius Scodrensi expugnatione*. L. II, p. 420-432.

de Romanie assiéger les divers châteaux du voisinage ; celui de Sebenico, qui appartenoit à Jean Czernowitsch, se rendit sans combattre ; la ville de Drivas fut prise le sixième jour après l'ouverture du siége. Jacques de Mosto, qui y étoit provéditeur, fut conduit avec tous les habitans, sous les murs de Scutari, où Mahomet lui fit trancher la tête, afin de faire connoître aux assiégés le sort qui les attendoit, s'ils ne se hâtoient d'apaiser sa colère. La ville d'Alessio fut abandonnée, mais deux galères furent surprises dans son port, et deux cents marins qui les montoient furent envoyés au supplice. La seule forteresse d'Antivari brava toutes les attaques des Turcs. La plus grande partie de l'été ayant été consumée à la poursuite de ces différens siéges, Mahomet confia le commandement de l'armée qui bloquoit Scutari, à son visir Achmet Giédik, et il retourna à Constantinople (1). CHAP. LXXXVI. 1478.

Pour occuper ailleurs en même temps les forces de la république, Mahomet II avoit donné ordre au pacha de Bosnie d'envahir de nouveau le Friuli, et l'on prétendit que le roi de Hongrie, à la persuasion de Ferdinand de Naples, dont il avoit épousé, en 1476, la fille

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1155. — *M. A. Sabellic.* Deca III, L. X, f. 225. v°. — *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. III, p. 434.

CHAP. LXXXVI. 1478. Béatrix, accorda aux Turcs le passage par ses états, pour que cette diversion empêchât les Vénitiens de prendre part à la guerre de Toscane (1). Le pacha de Bosnie parut sur les bords de l'Isonzo avec quinze mille chevaux ; mais il les trouva garnis par des milices rassemblées sous les ordres de Vittor Soranzo, provéditeur de la province, tandis que le comte Charles de Montone commandoit les gendarmes enfermés dans le camp de Gradiska. Ce fut en vain que le pacha provoqua Montone au combat : celui-ci, averti par l'expérience de l'année précédente, savoit qu'il arrêteroit mieux les barbares en restant immobile. Les Turcs, après plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans le Friuli, tournèrent du côté des montagnes de la Carniole, et portèrent leurs dévastations sur les frontières de l'Allemagne (2).

Cette invasion avoit eu lieu au moment où la peste exerçoit le plus de ravages dans Venise, en sorte qu'on n'avoit pu réussir à armer les barques destinées à garder l'embouchure de l'Isonzo (3). La guerre d'Albanie, et celle du Friuli désoloient en même temps la république, les armemens du pape et de Ferdinand, et l'in-

(1) *Diarium Parmense.* p. 284.

(2) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226.

(3) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1206.

vasion de la Toscane y causoient une nouvelle terreur; enfin, les affaires de Chypre donnoient aussi de vives inquiétudes, tandis que la violence de la contagion dans Venise, ne permettoit pas même d'assembler les conseils. La reine Charlotte de Lusignan, après avoir sollicité le pape de la rétablir dans son royaume, s'étoit enfin déterminée à passer en Égypte, ce qu'elle n'avoit pas pu, ou n'avoit pas osé faire l'année précédente. Le roi Ferdinand avoit fait armer pour elle quatre galères à Gênes, qui devoient l'escorter. En même temps il avoit envoyé à Venise un brigantin catalan, dont le patron, qui se donnoit pour marchand, s'étoit chargé d'enlever la jeune Charlotte, fille naturelle de Jacques. Le conseil des Dix, averti de ces manœuvres, fit enfermer, par une délibération du 27 août 1478, les trois enfans de Jacques dans le château de Padoue. La jeune fille ne tarda pas à y mourir, et ses gardiens furent soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Un provéditeur fut envoyé dans les mers de Candie avec dix galères; il avoit ordre de veiller au passage des quatre vaisseaux génois, de les attaquer, et de se défaire de la reine Charlotte, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat (1). Cette flotte se grossit ensuite jus-

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Andr. Navagiero Storia Veneziana.* p. 1156.

CHAP. LXXXVI. qu'au nombre de vingt-sept galères; mais Char-
1478. lotte avoit devancé son arrivée, elle étoit déjà parvenue à Alexandrie, et le soudan lui avoit donné de bonnes espérances. Par l'ordre des Vénitiens, l'autre reine de Chypre, Catherine Cornaro, envoya aussi une ambassade au soudan, pour lui offrir le tribut annuel du royaume, que jusqu'alors elle n'avoit point payé. Les deux reines chrétiennes plaidèrent leur cause devant le souverain musulman de l'Égypte; celui-ci ne prononça point, mais il paroissoit pencher pour Charlotte, et Venise pouvoit s'attendre à une guerre nouvelle contre les mamelucks, pour la défense d'un royaume qui n'étoit déjà plus qu'une colonie vénitienne (1).

Les conseils de la république, frappés de tant de malheurs, menacés de tant de dangers, hésitoient sur le parti qu'ils devoient suivre, lorsqu'ils reçurent une lettre du gouverneur de Scutari, qui rendoit compte de la situation de la place. Dans le dernier assaut, il disoit avoir perdu huit de ses meilleurs capitaines, avec un très-grand nombre de soldats; il ne lui restoit plus de vivres que pour quatre mois, et s'il n'étoit pas promptement secouru, il déclaroit qu'il seroit réduit à capituler. On eut beauco

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1157.

de peine à assembler le sénat, dispersé par la peste, pour lui faire connoître ce rapport. Enfin il se réunit le 14 novembre, et après une discussion très-vive, il résolut de solder six mille chevaux et huit mille fantassins italiens; de soulever l'Albanie, à l'aide de Georges Czernowitsch, pour joindre ses peuples belliqueux à l'armée vénitienne, de rappeler le capitaine général Venieri, qui étoit avec sa flotte dans les mers de Chypre, et d'employer ainsi toutes les forces de la république à faire lever le siége de Scutari. Mais quatre jours après, le sénat se rassembla de nouveau, et ce fut pour céder au découragement. Les militaires représentoient que la Bogiana étant fermée par un pont et par deux redoutes, il étoit presqu'impossible d'y effectuer un débarquement. Les directeurs du trésor rendirent compte de son épuisement, et de la pauvreté universelle, conséquence d'une si longue guerre. D'autres faisoient sentir que si l'on rappeloit de Chypre la flotte de Venieri, on perdroit cette île, qui se trouveroit abandonnée aux intrigues de la reine Charlotte; et peut-être à l'invasion du soudan d'Égypte. Plusieurs, effrayés des fréquentes attaques des Turcs sur le Friuli, annonçoient qu'on ne seroit bientôt plus en mesure pour les repousser. Les amis de Laurent de Médicis et ceux de la duchesse de Milan, sollicitoient leurs collègues de ter-

CHAP. LXXXVI. 1478.

CHAP. LXXXVI. miner la guerre du Levant, pour que Ve-
1478. nise fût en état de se faire respecter en Italie. Ils faisoient remarquer que les deux plus puissans alliés de la république, les Florentins et les Milanois, étoient obligés de recourir à sa protection, au lieu de l'assister dans ses nécessités; que le roi Ferdinand étoit ouvertement ennemi, qu'il s'étoit même engagé avec les Turcs par un traité de paix et d'alliance; que le pape, livré à ses ressentimens, ne parloit qu'avec menaces; que la république de Gênes, enfin, avoit commencé contre eux des hostilités. Dans une situation aussi dangereuse, la paix avec les Turcs parut seule pouvoir sauver la république, et le sénat se résolut à accepter les conditions mêmes que Mahomet voudroit dicter.

En conséquence de ces délibérations, Giovanni Dario, secrétaire d'état, fut envoyé au travers de l'Albanie à Constantinople; il trouva le sultan disposé à maintenir à peu près les mêmes conditions qu'il avoit proposées au commencement de l'année. En conséquence, cet
1479. ambassadeur signa le 26 janvier 1479, un traité de paix entre la Porte et la république de Venise, en vertu duquel Scutari et son territoire devoient être abandonnés au grand-seigneur, toutes les conquêtes faites pendant la guerre, dans la Morée, l'Albanie et la Dalmatie, de-

voient être restituées réciproquement. Les Vé- CHAP. LXXXVI.
nitiens devoient payer au sultan cent mille 1479.
ducats, au nom de la ferme des aluns, qui avoit fait banqueroute à Constantinople au commencement de la guerre; ils devoient payer de plus un tribut annuel de dix mille ducats; mais cette condition, qui pouvoit paroître humiliante, n'étoit au fond qu'un abonnement aux droits et gabelles de l'empire ottoman; car, moyennant ce payement, les Vénitiens devoient jouir d'une franchise absolue pour toutes leurs marchandises, dans tous les états de sa hautesse. L'ambassadeur eut aussi l'adresse de faire insérer au traité, que si quelque état arboroit les étendards de Saint-Marc, avant d'être immédiatement attaqué par le sultan, celui-ci reconnoîtroit un tel état pour sujet de la république, et respecteroit son territoire; en sorte que les Vénitiens conservèrent l'espérance de faire des conquêtes, par la terreur même des armes musulmanes (1).

En conséquence de ce traité, Antoine de Lezze, provéditeur, sortit de Scutari avec quatre cent cinquante hommes, et cent cinquante femmes, qui seuls avoient survécu

(1) *Andrea Navagiero Stor. Venez.* p. 1159-1160.—*Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. I, §. 32. — *Callimachus Experiens a Venetis contra Turcos.* p. 419.

CHAP. LXXXVI. 1479. ce siége meurtrier. Ils emportoient avec eux les reliques de leurs églises, les vases sacrés, l'artillerie, et ce qui restoit de leurs richesses. Ils passèrent ainsi au milieu de l'armée ottomane, à laquelle ces braves guerriers parurent inspirer du respect (1). La république s'engagea à pourvoir à leur subsistance; elle vouloit d'abord leur donner des fiefs dans l'île de Chypre; mais comme ils craignirent l'air mal-sain de ce pays, elle les distribua dans ses diverses forteresses, dont elle leur confia la garde, et elle assura à chacun une pension de deux ducats et demi par mois (2). En même temps, la république fit consigner aux officiers du sultan les montagnes de la Chimère, Strimoli, le pays des Maynotes en Morée, Castel Rompano, Sarafona, et l'île de Stalimène. Tous les prisonniers faits par les Turcs furent remis en liberté sans rançon, et la paix fut jurée par le doge, et publiée à Venise, avec une allégresse universelle, le jour de Saint-Marc évangéliste, 25 avril 1479, après quinze ans de la guerre la plus redoutable que la république eût encore soutenue (3).

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226. v°. — *Marin Barletius de Scodr. expug.* L. III, 437-440.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1161-1162.

(3) Jo. Adlzreitter, dans ses Annales de Bavière, rapporte [illegible] lettres du doge, du 25 février 1479, par lesquelles celui-ci annonce

çoit aux princes chrétiens la nécessité où il s'étoit trouvé réduit de faire la paix avec les Turcs; Adlzreitter fait connoître en même temps l'effroi qu'on ressentit dans tout l'empire d'Allemagne, quand on sut que Mahomet II ne seroit plus retenu par les armes de la république de Venise. *Annales Boicæ gentis.* P. II, L. IX, cap. 35, p. 193. CHAP. LXXXVI. 1479.

CHAPITRE LXXXVII.

Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanois à Giornico. — Il excite Louis le Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis: il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane; projet du duc de Calabre sur Sienne; révolutions de cette république.

1478—1480.

CH. LXXXVII. 1479. LA paix des Vénitiens avec les Turcs mettoit l'Italie à couvert de l'invasion la plus redoutable de toutes; elle faisoit cesser un danger qui jamais n'avoit été plus pressant, et elle auroit dû être pour ses diverses puissances un motif de confiance et de repos. Cependant la nouvelle en fut reçue par la plupart d'entre elles avec consternation. Aveuglées par leur jalousie, elles n'y virent que le rétablissement du crédit de la puissante république qu'elles redoutoient. Elles comprirent que désormais Venise pourroit employer sans partage ses fo[illegible] en Italie, comme elle faisoit avant 1463. Le [illegible]

de Naples et la république de Gênes, qui lui avoient témoigné leur inimitié, craignirent son ressentiment; la duchesse de Milan, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les petits princes de Romagne, quoique alliés de Venise, s'affligèrent secrètement de voir diminuer leur importance. Pendant la guerre du Levant, le sénat les avoit ménagés avec un soin extrême; à présent leur tour étoit venu de lui montrer de la déférence. Mais le pape surtout, à la nouvelle de cette paix, ne put dissimuler son chagrin et son indignation. Lui qui n'avoit pris aucune part à une guerre qu'il appeloit sacrée, il prétendit que des chrétiens n'avoient pu la terminer sans trahir la chrétienté. Il annonça à l'Europe qu'il avoit alors même entamé des négociations avec le roi de France, l'empereur Frédéric III, et Maximilien son fils, duc de Bourgogne; que son but étoit de terminer la guerre de Florence, et de tourner contre les Turcs les armes de tout l'Occident (1). C'étoit sur ces entrefaites, disoit-il, que les Vénitiens avoient abandonné la cause commune; qu'ils avoient signé la paix, et qu'ils s'y étoient engagés par serment. « Non contens de cette » désertion, ajoutoit-il dans une nouvelle bulle,

CH. LXXXVII. 1479.

(1) *Sixti IV. Liber brevium et bullarum; Epist.* 119. *Apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1478, §. 29, p. 277.

CH. LXXXVII. 1479. » ils se sont rendus plus coupables encore ; ils » n'ont pas rougi d'affirmer en notre présence, » en présence de nos vénérables frères les car- » dinaux, des ambassadeurs de l'empereur, » du roi, du duc de Milan, des prélats, et » d'une grande multitude de chrétiens, qu'ils » observeroient fidèlement leur traité avec les » mécréans, et qu'ils n'y porteroient aucune » atteinte (1) ». En effet, tous les efforts du pape pour engager les Vénitiens à recommencer la guerre avoient été inutiles.

Sixte IV étoit cependant fort éloigné de la pensée de réunir les chrétiens, ou de leur faire former une ligue contre les Turcs. L'ambition s'étoit accrue en lui avec l'âge ; la passion de la guerre et de l'intrigue s'étoit emparée de son âme ; la colère, la haine et le désir d'augmenter la puissance de Jérôme Riario son fils ou son neveu, lui mettoient tour à tour les armes à la main. Il auroit voulu entraîner les Vénitiens dans de nouvelles hostilités, pour les affoiblir, et pour priver les Florentins de leur appui. De la même manière il voulut troubler l'état de Milan, également allié des Médicis, et pour y réussir il s'adressa à un peuple plus religieux, plus docile à sa voix, et plus disposé que ne l'avoient été les Vénitiens à faire dé-

(1) *Bulla Sixti IV.* 16 kal. septembris 1479. *Ap. Raynald.* §. 11, p. 281.

pendre les lois de la morale publique, des dé- CH. LXXXVI
cisions arbitraires de ses prêtres. Il engagea les 1479.
Suisses à violer les sermens qui les unissoient au duc de Milan, et à détourner, par une puissante invasion, les secours que Laurent de Médicis pouvoit attendre de la maison Sforza.

Depuis deux ans environ les vendeurs d'indulgences s'étoient répandus en Suisse, à l'occasion d'un jubilé, et ils avoient trouvé chez les bonnes gens qui habitoient les Alpes, une fermeté de foi, une confiance aveugle dans le pape, un empressement à se dépouiller de tous leurs biens pour acheter des grâces spirituelles, dont les Italiens, témoins des désordres de la cour de Rome, étoient fort éloignés. Un tribunal de quatre-vingts à cent prêtres fut établi en Suisse, pour distribuer les indulgences de la bulle, et décider dans les cas douteux; et Rome apprit avec étonnement combien d'argent elle pouvoit retirer de ces cantons qu'elle avoit regardés comme si pauvres. Mais l'attention de Sixte IV étant attirée sur les Suisses, il remarqua bientôt dans ce peuple quelque chose qui l'intéressoit plus encore que le commerce des indulgences. Il comprit quel parti il pourroit tirer, dans les guerres du Saint-Siége, de pareils fidèles et de pareils soldats; il leur envoya un drapeau rouge béni de sa main, et il 1478
les exhorta à se souvenir que c'étoit leur de-

ch. LXXXVII. voir de ne point épargner leur sang pour la li-
1478. berté de l'Église. Son légat, Guido de Spoleto, évêque d'Anagni, fit convoquer une diète à Lucerne; et là, dans une séance secrète, le 1er novembre 1478, il proposa aux Suisses de seconder un parti nombreux de nobles et de bourgeois de Milan, qui désiroient rétablir une république en Lombardie. Il ne s'agissoit plus que d'écarter un enfant peu propre à gouverner, qui étoit alors chef de la maison Sforza; et Sixte IV leur offroit, pour récompense de cette expédition, le partage des immenses trésors amassés dans les châteaux de Pavie et de Milan; Guido ajoutoit à cette offre dix mille ducats par année, pour faciliter leurs armemens. Cependant les députés des cantons confédérés ne pouvoient prendre une détermination aussi importante, sans l'assentiment du peuple, et la chose n'étoit pas de nature à lui être communiquée (1) : aussi le légat cherchoit-il simultanément à exciter le ressentiment des paysans, tandis qu'il communiquoit à leurs chefs ses projets politiques. La diète se sépara sans rien conclure; mais le mécontentement et la haine des hommes d'Ury contre les Milanois avoient éclaté, et le légat réussit enfin à allu-

(1) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 174.

mer une guerre entre la Suisse et la Lombardie, ch. lxxxvii à l'occasion d'un bois de chataigniers dans la vallée lévantine, dont la propriété étoit contestée (1). 1478.

Une ancienne capitulation lioit, dès l'année 1467, les Suisses à la maison Sforza : par l'habileté de Cecco Simoneta, elle avoit été renouvelée, le 10 juillet 1477, entre Jean Galéaz et les cantons. L'ancienne avoit reçu quelques modifications ; les arrérages dus aux Suisses avoient été payés, et toutes les disputes de frontières avoient été terminées (2), lorsque pendant l'été de 1478, des sujets milanois coupèrent quelques arbres dans un bois, que les Suisses prétendoient leur appartenir ; Cecco Simoneta apprenant l'irritation des gens d'Ury, offrit de faire visiter les lieux par des arbitres, et si le droit des Suisses étoit reconnu, de payer des dédommagemens. Mais l'évêque d'Anagni réussit à rendre inutile la modération de ce vieux et sage ministre ; il parvint également à étouffer les représentations pacifiques des cantons de Zurich et de Berne. Le canton d'Ury déclara la guerre au duc de Milan ; il somma ses alliés de lui envoyer les secours stipulés par les traités de la confédération ; et tous les cantons, quoiqu'à

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 175.

(2) *Muller. Ibid.* p. 169.

CH. LXXXVII. contre-cœur, firent marcher leur contingent.

1478. Une armée de dix mille confédérés passa le mont Saint-Gothard, au mois de novembre 1478, comme la neige commençoit à le couvrir. Un héraut d'armes étoit allé défier le duc de Milan; et le comte Marsilio Torelli, avec une armée de dix-huit mille hommes, attendoit les Suisses sur leur frontière (1). Cependant ceux-ci commencèrent à ravager le territoire d'Iragna; ils poussèrent jusqu'à Bellinzona, dont ils prirent d'assaut la première enceinte; ils auroient pu, avec la même facilité, s'emparer de la seconde, si leurs chefs eux-mêmes n'avoient craint d'exposer au pillage une ville qui servoit d'entrepôt à leur commerce. Les confédérés traversèrent ensuite le Cenere, montagne qui sépare les deux lacs, et ils menacèrent Lugano. Mais après avoir effrayé la Lombardie par une courte apparition, comme un hiver très-rigoureux s'annonçoit déjà sur les Hautes-Alpes, ils les repassèrent, avant que des neiges trop profondes les rendissent absolument impraticables (2).

Les Suisses n'avoient laissé dans la vallée

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 177. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 290. Muller a écrit Borelli au lieu de Torelli; erreur commise seulement sans doute en recopiant ses propres notes manuscrites.

(2) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 178.

levantine que deux cents hommes, fournis par les cantons d'Ury, de Zurich, de Lucerne et de Schwitz; et la milice de la vallée qui se joignit à cette foible garnison, ne passoit pas quatre cents hommes. Le comte Marsilio Torelli crut pouvoir détruire aisément cette petite troupe, et s'emparer de Giornico, forteresse qui seroit devenue la clef du passage du Saint-Gothard. Il s'avança jusqu'à Poleggio, avec environ quinze mille hommes. Henri Troger, commandant de Giornico se retira à son approche; mais il eut soin en même temps de détourner le Tésin de son lit, et de l'épancher sur les prairies qui occupent le fond de cette vallée. Le froid très-vif de la nuit changea aussitôt tout ce bassin en un seul miroir de glace. Les Suisses, retirés sur les hauteurs, s'étoient pourvus de crampons; ils attendirent que la cavalerie milanoise se fût engagée sur cette glace polie, avant de l'attaquer. Tandis que les chevaux tomboient à chaque pas, que les hommes appuyés sur leurs lances avoient peine à demeurer debout, ces montagnards fondirent sur eux, parcourant aussi lestement cette plaine de glace qu'ils auroient pu faire une prairie. Les Milanois ne pouvoient faire usage d'aucune de leurs armes, ils reculoient, ils vouloient fuir; mais les chevaux qui s'abattoient sous eux obstruoient tous les passages. Plus de quinze cents d'entre eux

ch. LXXXVII. 1478.

CH. LXXXVII. 1478. furent tués, le nombre des prisonniers fut considérable; une bonne artillerie, demeurée entre les mains du vainqueur, servit à garnir les remparts de Giornico, et un riche butin fut partagé entre les soldats (1).

1479. Cependant Cecco Simoneta souhaitoit sincèrement la paix, et il fit rouvrir la négociation : ceux d'entre les cantons, où les villes sont souveraines, ne désiroient pas moins que lui de mettre fin à une guerre qui troubloit leur commerce. Ils contraignirent enfin les habitans d'Ury à la modération; le bois contesté fut cédé aux Suisses, quelques milliers de florins leur furent payés en dédommagement, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux états. Mais cette courte expédition rehaussa le crédit des Suisses dans toute l'Italie, et augmenta, aux yeux du pape Sixte IV, le prix qu'il attachoit à leur alliance (2).

D'autres intrigues du pontife avoient suscité en même temps des ennemis domestiques à la régence de Milan, et aux Florentins. Sixte avoit attiré dans la Lunigiane Robert de San-Severino, Louis Frégoso, et Ibletto de Fieschi; et tandis

(1) *Muller Geschichte.* Buch V, Cap. II, p. 181. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 291. — *Alberi. de Ripalta Ann. Placent.* T. XX, p. 958. — *Beri. Corio Storie Milan.* P. VI, p. 991.

(2) *Muller. Ib.* p. 182. — *Diar. Parmense.* p. 303.

que ces capitaines, avec des troupes génoises, prenoient des châteaux aux Malespina, et attaquoient Sarzana (1), les frères Sforza, oncles du jeune duc, quittoient le lieu de leur exil, parcouroient la Toscane dans un appareil menaçant, et venoient enfin se réunir à San-Severino (2). Les Florentins alarmés de voir paroître ces nouveaux ennemis, appelèrent à leur solde plusieurs condottieri renommés. Charles de Montone, et Deiphobe de l'Anguillara leur furent cédés par les Vénitiens. Robert Malatesti, seigneur de Rimini, Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro, et l'un des Manfredi, seigneur de Forli, quittèrent les drapeaux du pape pour passer sous les leurs (3). CH. LXXXVII. 1479.

Plus l'esprit militaire renaissoit en Italie, plus le gouvernement florentin éprouvoit d'inconvéniens à y demeurer absolument étranger. Le duc de Ferrare, général de la république, avoit été chargé de repousser San-Severino; tandis que ses adversaires, les ducs d'Urbin et de Calabre, étoient restés dans leurs quartiers d'hiver. Il le fit en effet, mais avec tant de lenteur,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 131. — *Alb. de Ripalta Ann. Placent.* p. 958.

(2) Le 27 janvier. *Diar. Parmens.* p. 295. — *Scip. Ammirato.* L. XXIV, p. 132.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 133.

CH. LXXXVII. avec tant de mollesse, avec une si grande dé-
1479. fiance d'un ennemi beaucoup plus foible que lui, qu'il mit trois semaines à parcourir la côte de Pise à Sarzane, qui n'a pas plus de cinquante milles de longueur : jamais il n'atteignit, jamais il n'entrevit seulement San-Severino, à qui il laissoit toujours prendre deux ou trois marches d'avance sur lui. Et après cette expédition, où il ne s'étoit pas donné un coup de lance, il revint avec la même lenteur se placer sur les frontières de Sienne. Le duc Hercule de Ferrare n'auroit osé se permettre une conduite aussi honteuse, s'il avoit eu à en rendre compte à un gouvernement militaire; mais il étoit peu touché des reproches que pouvoient lui adresser les Médicis, avec leur conseil de marchands (1).

A l'ouverture de la campagne, un désordre inattendu affoiblit encore l'armée florentine. On y voyoit réunis le comte Charles de Montone avec ses soldats, dernier reste de l'école de Braccio, son père, et Costanzo Sforza, avec des soldats de l'école de Sforza Attendolo, son aïeul. Leur rivalité datoit déjà de près d'un siècle, et la mort de leurs chefs, le changement de toute leur organisation, auroient dû y mettre un terme. Cependant il fut impossible de les

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 134. — *Diarium Parmense.* p. 303.

faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels, faisoient craindre une bataille générale entre les deux troupes. On fut obligé de les diviser (1). Montone, avec Robert Malatesti, fut envoyé dans l'état de Pérouse, sa patrie, où il espéroit trouver des partisans; en effet, une vingtaine de châteaux se soumirent à lui ou à son fils Berardino; mais sa mort, survenue à Cortone le 17 juin, détruisit toutes les espérances qu'on avoit reposées sur lui (2). CH. LXXXVII. 1479.

L'autre armée, que commandoit Hercule d'Este, fut plus malheureuse encore; pendant la première partie de la campagne, elle demeura dans une honteuse oisiveté. Hercule l'ayant laissée le 10 août sous les ordres de son frère Sigismond, pour retourner dans ses états, elle fut surprise le 7 septembre au Poggio impériale, par le duc de Calabre, et mise dans une entière déroute; presque sans avoir combattu (3). Les châteaux de Poggi-Bonzi et de Colle di Val d'Elsa, arrêtèrent cependant les Napolitains; ils soutinrent l'un et l'autre un siége obstiné. Mais comme les Florentins ne firent aucun effort

(1) *Macchiavelli Istorie.* L. VIII, p. 394.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 136.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 138. — *Allegretto Allegretti Diario Sanese.* T. XXIII, p. 793. — *J. Mich. Bruti Hist. Flor.* L. VII, p. 170.

CH. LXXXVII. pour les délivrer, tous deux dûrent se rendre
1479. avant la fin de la campagne. Celui de Colle capitula le dernier, le 14 novembre, et après cette conquête, le duc de Calabre mit ses troupes en quartiers d'hiver (1).

Si deux campagnes malheureuses ébranloient le pouvoir de Laurent de Médicis, et lui faisoient entrevoir sa ruine prochaine, il étoit encore plus alarmé des révolutions qui, dans le même temps, renversoient la puissance de son plus fidèle allié. Robert de San-Severino, après son expédition de Lunigiane, s'étoit retiré dans les montagnes qui sont entre Parme et l'état de Gênes. Là, il avoit placé son camp près de Borgo-di-Val-di-Taro, de manière à menacer tour à tour les Florentins et la duchesse de Milan. Les beaux-frères de cette duchesse étoient auprès de San-Severino, et son camp étoit le foyer de leurs secrètes intrigues. L'un d'eux, le duc de Bari, mourut subitement le 27 juillet, et l'on soupçonna les deux autres de l'avoir empoisonné (2). Moins d'un mois après cet événement, Louis Sforza, qui lui succéda dans le duché de Bari, parut tout à coup

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV. p. 142. — *Allegretto Allegretti.* p. 795.

(2) *Diar. Parmense.* p. 315. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

avec San-Severino et son armée devant les portes de Tortone, qui lui furent livrées le 23 août (1). Il en prit possession au nom du duc Jean Galéaz, son neveu, et de la duchesse Bonne elle-même; il déclara qu'il étoit leur serviteur à l'un et à l'autre; que loin de prendre les armes contre eux, il ne s'avançoit que pour les délivrer de leurs ennemis, et surtout de leurs ministres infidèles. Les peuples, toujours disposés à rejeter sur les ministres les maux qu'ils souffrent, secondoient avec joie une révolution qui ne sembloit pas dirigée contre leur souverain. Tous les lieux forts s'empressoient d'envoyer leurs clefs à Louis Sforza. Un historien contemporain assure que quarante-deux châteaux se rendirent à lui en un même jour (2). Mais ce qui étoit plus important encore, un parti tout formé le favorisoit déjà à la cour de la duchesse. Cette cour étoit partagée en deux factions. D'une part, Cecco Simoneta, plus souverain que ministre, exerçoit un pouvoir confirmé par cinquante ans de faveur, sous trois règnes successifs; son fils Antoine, son frère Jean, son ami Orphée de Ricavo, et tous les vieux conseillers, la plupart élevés sous lui, le

CH. LXXVII. 1479.

(1) *Diar. Parmense.* p. 316. — *Bernard. Corio Hist. Milan.* P. VI, p. 992.

(2) *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 959.

L. LXXXVII. regardoient comme leur chef et leur oracle.
1479. D'autre part, Antoine Tassini, nourri dans la faveur de la nouvelle cour, s'étoit formé un parti de tous les envieux du ministre, de tous ceux qui espéroient s'agrandir par un changement. Tassini étoit un ferrarois de la plus basse origine, placé d'abord comme valet de chambre auprès du duc Galéaz. De là il avoit passé au service de la duchesse; il s'étoit tellement emparé de son esprit, il lui avoit inspiré tant de confiance, et peut-être d'amour, qu'elle ne vouloit plus consulter que lui dans les affaires d'état. Le chancelier Simoneta ne voyoit pas, sans dépit s'élever sur ses ruines cet indigne rival. Tassini, blessé peut-être des mépris du vieux ministre, avoit conçu pour lui une haine implacable. Dans l'espérance de le renverser, il avoit formé quelques liaisons avec les beaux-frères de la duchesse; et lorsque Louis-le-Maure parut à Tortone, Tassini persuada à Bonne de le rappeler à sa cour. « Le parti que vous pre-» nez, lui dit Simoneta, quand il en fut in-» formé, vous coûtera l'empire et à moi la » vie (1) »; et cette prophétie ne tarda pas à se vérifier. Louis Sforza entra à Milan le 8 septembre, il protesta aussitôt, qu'il y arrivoit

(1) *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 402. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 993.

comme serviteur de la duchesse, et son gardien le plus fidèle (1); mais dès le 11, Cecco Simoneta fut arrêté avec son fils, son frère, et tous ses amis (2). CH. LXXXVII. 1479.

Simoneta, transféré au château de Pavie, y fut d'abord traité avec beaucoup d'égards; mais au mois d'octobre, Louis Sforza lui envoya un de ses secrétaires, pour l'avertir que s'il vouloit recouvrer la liberté, il devoit l'acheter en livrant environ cinquante mille florins qu'il avoit chez des banquiers à Florence. « J'ai été » incarcéré d'une manière illégale, répondit Si- » moneta; ma maison a été pillée, on m'a abreuvé » d'outrages : telle a été ma récompense pour » avoir servi fidèlement et avec zèle l'état de » Milan. Si j'ai commis quelque faute, qu'on » me punisse; mais la fortune que j'ai amassée » par un travail honorable et une longue écono- » mie, passera à mes enfans. Dieu m'a fait » assez de grâces, en prolongeant ma vie jus- » qu'à ce jour, à présent je ne désire plus que » la mort (3) ». Dès-lors Simoneta fut traité avec une excessive rigueur, il fut soumis à une indigne torture, pour lui arracher la confession

(1) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 318.

(2) *Ibid.* p. 319.

(3) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 323. — *Bernard. Corio.* P. VI, p. 993, 994.

CH. LXXXVII. de crimes dont on ne le soupçonnoit même pas:
1479. sa femme, qui étoit de la maison Visconti, devint folle de désespoir, et le 30 octobre 1480, il eut la tête tranchée au château de Pavie (1).

La prédiction que Simoneta avoit faite à la duchesse, se vérifia de tout point, et Tassini qui l'avoit supplanté, n'eut pas long-temps lieu de s'applaudir de son triomphe. Dès le 7 octobre 1480, Louis-le-Maure fit déclarer majeur son neveu Jean Galéaz Marie; il prétendit que ce prince, qui n'étoit encore âgé que de douze ans, étoit déjà en état de gouverner; et sous ce prétexte il ôta à la duchesse Bonne toute part aux affaires. Le même jour, Antoine Tassini fut arrêté et emprisonné au château de Porta Zobbia: le père de Tassini, Gabriel, qui avoit été fait conseiller ducal, fut arrêté en même temps; tous deux dépouillés de leurs biens furent exilés du duché de Milan. La duchesse Bonne, irritée et humiliée, sortit le 2 novembre de Milan pour se retirer à Verceil; elle s'établit ensuite à Abbiate Grasso, où elle vécut absolument éloignée des affaires (2).

(1) *Alberi. de Ripalta Annal. Placent.* p. 961. — *Diar. Parmense.* p. 354. — *Bernard. Corio.* p. 997. Corio étoit présent et acteur dans ces événemens, mais il ne les raconte pas de bonne foi, pour ménager la réputation de Louis-le-Maure.

(2) *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 961. — *Diarium Parmense.* p. 351. — *Bern. Corio, Hist. di Milano.* P. VI, p. 998. — *Macchiavelli Hist.* L. VIII, p. 403.

Laurent de Médicis, si malheureux dans ses deux premières campagnes, si malheureux dans l'alliance sur laquelle il avoit le plus compté, ne perdoit point courage cependant; il cherchoit en Italie même, et hors de l'Italie, des secours contre la ligue puissante qui l'attaquoit. De concert avec les Vénitiens il songea à ranimer l'ancien parti d'Anjou, pour l'opposer dans le royaume de Naples à la puissance excessive de Ferdinand. Les envoyés des deux républiques allèrent chercher en Lorraine l'héritier du vieux roi René, et ils le trouvèrent empressé à s'engager dans les intrigues et les guerres d'Italie, pour faire revivre des prétentions qui donnoient plus de lustre à sa maison. CH. LXXXVII. 1479.

Le vieux René, comte de Provence, le rival d'Alfonse et de Ferdinand, vivoit encore. Il mourut en Provence seulement l'année suivante, le 10 juillet 1480; mais il avoit survécu à toute sa descendance masculine, et il étoit parvenu à un âge où il n'avoit plus ni la force, ni la volonté de troubler personne. Son généreux fils Jean, duc de Calabre, étoit mort en 1470; il avoit laissé, de son mariage avec Marie de Bourbon, deux fils, dont l'aîné, qui portoit aussi le nom de Jean, ne lui survécut que peu de jours; le plus jeune, Nicolas, mourut en 1473 à l'âge de vingt-cinq ans, sans avoir eu d'en-

ch. LXXXVII. fans (1). Cependant une fille de René, Yolande,
1479. avoit été mariée à Ferry, comte de Vaudemont, et lui avoit porté tous les droits de sa mère à la Lorraine. De ce mariage, auquel René n'avoit consenti qu'à contre-cœur, et pour recouvrer sa liberté, étoit né René II, duc de Lorraine, qui par la mort de ses cousins Jean et Nicolas, devenoit aussi l'héritier de toutes les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Le vieux René, il est vrai, n'avoit point pardonné à son petit-fils sa naissance du sang de Vaudemont; il avoit fait un testament le 22 juillet 1474, pour le frustrer de son héritage, et y appeler Charles du Maine, fils d'un autre Charles, comte du Maine, son plus jeune frère (2). Ce fut ce Charles qui légua tous ses droits à Louis XI par son testament du 10 décembre 1481, et qui mourut le lendemain.

Mais le droit des gens ne reconnoît point dans les monarques le pouvoir de régler arbitrairement la succession de leurs états; cette succession est fixée par les lois de chaque peuple; et l'ordre immuable établi par l'hérédité, est le seul garant des monarchies contre les guerres civiles. Aussi, ne voit-on le plus souvent de pareils testamens, que lorsque le con-

(1) *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 174.

(2) *Ibid.* f. 187, v.

trat entre le souverain et son peuple est rompu par une conquête, et que le monarque dépossédé, ne transmet plus qu'un vain titre à ses héritiers. Le royaume de Naples étoit un fief féminin, et tant qu'il restoit un descendant en ligne directe du dernier souverain, les collatéraux n'y pouvoient avoir aucun droit. Les Vénitiens, les Florentins et toute l'Italie, reconnoissoient dans René II l'héritier de la maison d'Anjou; c'étoit à ce titre qu'ils lui offroient de l'aider à reconquérir le royaume de Naples, et ils le trouvoient disposé, de son côté, à les assister de toutes ses forces. ch. LXXXVII. 1479.

Pendant qu'on suivoit pour eux en Lorraine ces négociations importantes, Laurent de Médicis reçut du duc de Calabre et du duc d'Urbin ses adversaires, des ouvertures inattendues de pacification. Louis-le-Maure lui-même, le régent de Milan, qu'il avoit cru son ennemi, n'y étoit pas étranger. Depuis que Louis avoit saisi les rênes du gouvernement, il avoit revêtu les sentimens de ses prédécesseurs; il vouloit sauver Florence, dont l'alliance lui convenoit, et la détacher de Venise; il vouloit de même détacher le roi de Naples du pape, et il voyoit déjà entre eux des semences de division. Le 24 novembre, un trompette vint annoncer à Florence, où l'on ne s'y attendoit nullement, qu'une trève avoit été signée entre le roi de

CH. LXXXVII. Naples, le pape et la république, pour traiter
1479. de la paix (1).

Ferdinand n'avoit aucun ressentiment personnel contre Laurent de Médicis, la guerre qu'il lui faisoit étoit purement politique; il pouvoit la terminer sans rancune, dès que d'autres projets d'agrandissement se présentoient à lui. Maître de l'Italie méridionale, il désiroit étendre son pouvoir dans l'Italie supérieure. Déjà la révolution de Milan lui avoit donné une grande influence sur la Lombardie; la république de Gênes étoit presque dans sa dépendance; le duc de Calabre formoit sur celle de Sienne des projets que sembloit favoriser un puissant parti, et il pouvoit s'attendre à ce qu'avant peu de mois cet état reconnût volontairement sa souveraineté. Il ne convenoit donc point à Ferdinand de poursuivre, de concert avec Sixte IV, une guerre dont celui-ci auroit voulu tout au moins partager les fruits. Il valoit mieux pour le roi laisser à Florence un gouvernement qu'affoiblissoit la haine d'un parti nombreux, prendre pied cependant en Toscane d'une manière stable, attendre les événemens, et surtout la mort du pontife. Les dispositions de Sixte IV étoient absolument différentes; il se sentoit humilié du mal même

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 797.

qu'il avoit voulu faire aux Florentins, autant que des reproches et des menaces qu'il avoit reçues de toute la chrétienté; il ne pouvoit pardonner à Laurent, ni le meurtre de tous les amis de Jérôme Riario, ni le procès scandaleux qui avoit révélé à l'Europe leurs complots, ni la terreur du jeune cardinal son neveu. On l'avoit obligé de proposer les conditions qu'il mettroit à la paix : toutes celles qu'il osa dicter, étoient souverainement humiliantes. Il vouloit que Laurent et les Florentins bâtissent une chapelle, et qu'ils fondassent des messes pour les âmes de ceux qui étoient morts dans la conjuration des Pazzi; il vouloit que la république demandât solennellement pardon à l'église, pour avoir attenté aux personnes sacrées de l'archevêque et de ses prêtres. Il vouloit enfin qu'elle restituât au Saint-Siége Borgo San-Sepolcro, Modigliana et Castro-Caro, quoique ces diverses villes eussent été légitimement acquises par les Florentins, long-temps avant la guerre dont il s'agissoit (1). ch. lxxxvi. 1479.

Cependant la situation de Médicis à Florence même devenoit tous les jours plus dangereuse. La ville étoit lasse d'une guerre si ruineuse, soutenue avec si peu de succès; ses troupes, qui avoient coûté des sommes immenses à solder, étoient dissipées; les ennemis étoient maîtres de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 136.

l. LXXXVII. 1479. plusieurs des meilleures forteresses ; ils avoient porté successivement leurs ravages dans le Pisan, l'Arétin, le val d'Elsa, le val de Niévole, le val d'Arno, la Lunigiane : presque aucune province n'étoit demeurée intacte ; le commerce étoit ébranlé dans la capitale, il avoit été frappé dans les pays les plus éloignés par la confiscation qu'avoit prononcée le pape ; chacun sentoit que la guerre n'étoit soutenue que pour la défense de Médicis, qu'elle étoit étrangère aux vrais intérêts de l'état : chacun vouloit y mettre fin ; et Jérôme Morelli, qui passoit pour un des amis et des partisans les plus zélés des Médicis, dit à Laurent en plein conseil : « Notre ville est aujourd'hui fatiguée, elle » ne veut plus de guerre, elle ne veut plus de» meurer interdite et excommuniée pour dé» fendre votre crédit (1) ».

Dans ces circonstances difficiles, Laurent de Médicis prit une résolution en apparence hardie, et qui cependant étoit la seule sage, celle de se rendre lui-même auprès de Ferdinand, de connoître ses dispositions secrètes, et de les mettre à profit pour négocier avec lui ; d'arrêter les plaintes des mécontens de Florence par l'espérance d'une paix prochaine, et de prouver en même temps à l'Europe qu'il n'étoit point

(1) *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* L. I, p. 12. — *J. Mich. Brutî* L. VII, p. 172.

le tyran de sa patrie, puisqu'il osoit, comme un autre citoyen, se mettre entre les mains des ennemis, sous la simple garantie du droit des ambassadeurs. Le sort qu'avoit éprouvé Piccinino à cette même cour de Naples, donnoit, aux yeux des autres, à sa conduite, tout le mérite d'un grand courage, et néanmoins il ne couroit point le même danger. Piccinino, seul chef de son armée, ne laissoit après lui ni états ni vengeurs; sa mort n'avoit coûté à Ferdinand, qu'un crime et non des combats. La république de Florence, au contraire, auroit survécu toute entière à Laurent; elle auroit montré plus de zèle pour punir les meurtriers de ce citoyen illustre, que pour le défendre, et Ferdinand n'auroit recueilli d'autre fruit d'une trahison, que la honte de l'avoir commise. Laurent, invité par le duc de Calabre et le duc d'Urbin à faire ce voyage (1), ayant déjà reçu de Naples l'assurance qu'il y seroit bien reçu, fit convoquer le 5 décembre, par le gonfalonier, un conseil de *Richiesti*, pour leur communiquer ses intentions (2). Il partit le même jour, et le surlendemain il

CH. LXXXVII. 1479.

(1) La lettre de Laurent, du 6 décembre, à ces deux ducs, nous a été conservée par Malavolti. *Storia di Siena.* P. III, L. IV, f. 76. Médicis déclare qu'il entreprend ce voyage sous leurs auspices et par leurs conseils, et il leur recommande ses intérêts en son absence.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 143.

m. lxxxvii. écrivit, de San-Miniato, à la seigneurie, pour
1479. prendre congé d'elle. Dans sa lettre il se représentoit comme une victime qui s'offre en sacrifice, pour détourner le courroux de puissans ennemis (1). A son arrivée à Pise, il y trouva de pleins pouvoirs des décemvirs de la guerre, pour traiter au nom de la république; ses partisans n'avoient pas osé les demander au conseil des Cent, de peur d'y rencontrer de l'opposition (2). Une galère de Naples l'attendoit à Livourne, par les ordres de Ferdinand, et le capitaine le reçut à son bord avec les plus grands honneurs.

1480. L'arrivée de Laurent de Médicis à Naples fut un triomphe; le second fils du roi, Frédéric, et son petit-fils Ferdinand vinrent le recevoir au rivage, et le monarque lui-même parut se croire honoré par l'arrivée d'un pareil hôte (3). Il eut avec lui de longues conférences sur la politique de l'Italie. Médicis fit connoître au roi le traité déjà entamé avec Renë II de Lorraine, par lequel ce duc s'engageoit, envers les deux républiques, à conduire six mille chevaux en Italie, pour combattre la maison d'Aragon (4). Il lui communiqua aussi les

(1) *Extat apud Roscoë. Life of Lorenzo.* T. I, p. 226.

(2) *Epistola Barthol. Scalæ. apud Roscoë. Appendix XXX.* T. III, p. 174.

(3) *Valori in vita Laurentii.* p. 34.

(4) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1163.—*Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 144.

offres de Louis XI, qui paroissoit tour à tour vouloir faire valoir, ou les droits de la maison de Lorraine, ou les siens propres sur le royaume de Naples. Ce monarque, par son activité, par ses négociations compliquées, par sa politique mystérieuse, faisoit alors illusion à toute l'Europe sur le déclin de sa santé. L'invasion françoise, qui renversa quinze ans plus tard le roi de Naples de son trône, sembloit déjà le menacer. L'appui que Ferdinand trouvoit dans la cour de Rome étoit trop incertain pour être mis en balance avec ce danger. Le pape étoit vieux et malade, et s'il venoit à mourir, son successeur pourroit être aussi empressé que lui d'agrandir ses propres neveux, et se jeter pour cela dans un parti opposé, qui lui offriroit les dépouilles de Jérôme Riario et de ses amis. Mais Laurent de Médicis, en présentant à Ferdinand ce tableau de l'Europe, convint qu'il étoit plus facile à la république florentine de se venger que de se défendre. Il convint que lorsqu'une fois elle auroit appelé les ultramontains en Italie, elle ne seroit plus maîtresse d'arrêter leur impétuosité, et qu'elle souffriroit probablement autant que Ferdinand lui-même, d'une guerre où la Toscane deviendroit leur place d'armes. L'intérêt de Ferdinand et des Florentins étoit trop conforme, pour qu'ils ne dussent pas préférer une fidèle alliance à

CH. LXXXVII. 1480.

LIB. LXXXVII. 1480. une guerre sans but. Il importoit à tous deux également de maintenir en paix l'Italie, d'en fermer l'entrée aux Turcs par les Vénitiens, aux François par le duc de Milan; d'affermir le gouvernement de celui-ci, que la dernière révolution avoit ébranlé; de surveiller, au contraire, l'ambition et les progrès de Venise, qui, depuis qu'elle avoit recouvré la paix sur sa frontière orientale, pouvoit seule dicter des lois à ses voisins; enfin de contenir l'esprit turbulent du pape qui, pour assurer à son fils la possession d'une petite principauté, avoit compromis l'Italie entière par les plus funestes intrigues (1).

Ces considérations n'étoient pas nouvelles pour Ferdinand, et elles firent impression sur lui. Cependant on l'avoit long-temps entretenu de la haine et du mécontentement que Laurent avoit excité à Florence; avant de compter sur l'alliance de ce chef de parti, il lui importoit de savoir si les Florentins ne sépareroient point leurs intérêts des siens. Dans ce but, Ferdinand retint Laurent long-temps auprès de lui, et il observa soigneusement, en même temps, si son absence faisoit naître quelque mouvement. Les ennemis de Médicis prirent cette occasion pour témoigner hautement

(1) *Joannis Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VII, p. 176.

leurs craintes sur son sort : ils rappeloient la mort cruelle de Piccinino, espérant faire naître au roi la pensée de traiter de même leur adversaire. En même temps ils s'opposoient avec obstination, dans les conseils, à toutes les demandes de ses amis, et ils déploroient le sort de la république, engagée dans deux guerres à la fois, pendant que son chef étoit absent; car le jour même où Laurent étoit parti de Florence pour traiter avec le roi de Naples, Augustin, fils de Louis Frégose, au mépris de la trêve, s'étoit emparé par surprise de la ville de Sarzane, que son père avoit vendue à la république florentine plusieurs années auparavant (1). CH. LXXXVII. 1480.

Enfin, Ferdinand consentit à signer à Naples, avec Laurent de Médicis, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la république florentine. Il exigea que les Pazzi, qu'on retenoit prisonniers dans la tour de Volterra, quoiqu'ils ne fussent point entrés dans la conjuration, fussent remis en liberté; que les Florentins payassent au duc de Calabre son fils, à titre de solde, une somme annuelle de soixante mille florins. De son côté il promit la restitution des villes et forteresses prises aux Florentins pendant la guerre et les deux gouvernemens se rendirent

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 143. — *Diar. Parmense.* p. 327. — *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 403.

CH. LXXXVII. garans des états l'un de l'autre (1). Quelqu'opposition que le pape eût apportée à cette négociation, quelque mécontement qu'il témoignât de n'avoir pas été consulté, quelqu'empressement qu'il marquât pour s'allier à la république de Venise, puisqu'elle avoit à se plaindre aussi bien que lui, du manque d'égards de ses précédens alliés, il se laissa comprendre dans le traité de Naples, et les hostilités suspendues l'année précédente par une trève, ne se renouvelèrent point (2). La paix fut aussi publiée à Sienne, le 25 mars 1480 (3).

1480.

La paix que Laurent de Médicis avoit obtenue, augmenta son crédit à Florence; il y fut reçu à son retour comme le sauveur de sa patrie. Il mit à profit cette reconnoissance du peuple, pour consolider son autorité. Il fit créer le 12 avril une nouvelle balie, mais avec l'intention de n'en plus créer à l'avenir; car le nom et l'autorité révolutionnaire des balies contribuoient à rendre odieux le pouvoir des Médicis. Il fit donc attribuer à un corps permanent dans l'état, cette autorité supérieure qu'il vouloit conserver. Ce corps fut un conseil nouveau de

(1) *Scip. Ammirato.* p. 145. — *Machiavelli.* L. VIII, p. 405. — *Jac. Nardi.* L. I, p. 12.

(2) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* T. XXIII, p. 105.

(3) *Allegretto Allegretti, Diar. Sanesi.* p. 799. — *Orland. Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76.

soixante-dix citoyens, qui devoit être consulté sur toutes les affaires, avant tous les autres. Les gonfaloniers devoient y être admis, à mesure qu'ils sortiroient d'office, à moins qu'ils n'en fussent exclus à la majorité des voix. Le conseil des soixante-dix commença un nouveau scrutin d'élection, pour composer les magistratures à venir, et il fit durer quatre ans ce scrutin, afin de conserver plus long-temps dans la dépendance ceux qui briguoient les emplois. En même temps il employa les deniers de l'état à payer les dettes contractées par Laurent de Médicis (1). CH. LXXXVII. 1480.

Laurent, que la postérité a décoré du nom de *magnifique*, tandis que ses concitoyens et les écrivains de son temps ne lui donnoient cette épithète que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avoient pas d'autre, à tous les condottieri et à tous les ambassadeurs, Laurent méritoit le surnom dont une erreur l'a mis en possession. La magnificence étoit dans sa politique autant que dans son caractère : il aimoit à donner l'idée d'une richesse infinie, pour rehausser ainsi l'opinion qu'on avoit de son pouvoir ; il ne mesuroit jamais son faste sur ses revenus : pendant son

(1) *Istorie di Giovanni Cambi. Delizie degli Eruditi.* T. XXI, p. 2, 3.

CH. LXXXVII. 1430. séjour à Naples, après une guerre ruineuse pour sa patrie comme pour lui, tantôt il avoit distribué des dots à une foule de jeunes femmes de Pouille et de Calabre, qui avoient recouru à sa munificence; tantôt il avoit déployé aux yeux des Napolitains, dans ses achats, dans sa suite, dans ses équipages, toute la pompe d'une richesse qui n'avoit plus rien de réel : toujours il avoit voulu étonner et éblouir (1).

Le traité de paix qui consolidoit sa puissance, ne laissoit pas d'exposer sa patrie au danger le plus redoutable qu'elle eût jamais couru. Ferdinand s'y étoit déterminé, surtout pour donner le temps au duc de Calabre d'affermir son crédit dans Sienne, et de réduire cette ombrageuse république à une dépendance absolue de la couronne de Naples. Ce projet avoit été déjà secrètement entretenu par le roi Alfonse, lorsqu'il vint en Toscane en 1446; il avoit été repris en 1452, et en 1456; mais jamais il n'avoit paru plus près de son exécution, que lorsque Laurent, sacrifiant sa patrie à sa sûreté personnelle, et l'intérêt des siècles à celui du moment, avoit consenti à y donner les mains, en recherchant la paix que le duc de Calabre désiroit plus que lui.

(1) *Valori in vita Laurentii.* p. 35. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 335.

Sienne avoit consacré par ses lois l'existence de tous les partis qui l'avoient successivement dominée, et ses citoyens se trouvoient divisés en plusieurs ordres, qui étoient plutôt des factions, et qui portoient tous le nom de *Monti*. Le premier, et celui qui avoit excité la plus constante jalousie, étoit celui des nobles, autrefois propriétaires de tout le territoire. On les avoit successivement privés de toutes leurs forteresses, et exclus en même temps de toutes les magistratures. Le suivant étoit le *Mont des neuf*, qui formoit à Sienne une noblesse populaire, telle à peu près que l'avoit été à Florence celle des Albizzi et de leur parti. C'étoient des hommes à qui d'anciennes richesses, acquises par le commerce, avoient assuré aussi un ancien crédit, et qui en demeuroient en possession par un droit héréditaire. L'ordre du *Mont des douze* étoit plus immédiatement en rivalité avec celui des neuf. Il étoit de même composé de riches marchands, et à cette époque il comptoit dans son sein environ quatre cents hommes propres à entrer dans les conseils, mais que la jalousie du gouvernement en tenoit constamment écartés. Le reste de la nation étoit partagé entre les deux ordres, ou Monts plus nouveaux, des *réformateurs* et du *peuple*. CH. LXXXVII. 1480.

Depuis le 27 novembre 1403, une coalition existoit entre trois de ces ordres, les neufs,

CH. LXXXVII. 1480. les réformateurs et le peuple. Ils étoient seuls admis au gouvernement, et les deux autres en demeuroient exclus. La seigneurie étoit composée de neuf prieurs, trois de chaque Mont, et un gonfalonier de justice fourni tour à tour par chaque ordre (1). Cette forme de gouvernement s'étoit maintenue avec plus de stabilité qu'aucune des précédentes, malgré les tentatives de Pie II lui-même, qui étoit noble Siennois, de la maison Piccolomini. Ce pape avoit demandé qu'on rétablît dans tous les droits de cité les nobles et le Mont des douze; on avoit en 1458 rejeté sa demande, mais on avoit en même temps cherché à le satisfaire, en admettant les membres de la famille Piccolomini dans l'ordre du peuple. L'année suivante on avoit même donné une part dans les emplois publics à l'ordre des nobles (2); mais on avoit refusé absolument d'étendre cette faveur au Mont des douze (3), et dès la mort de Pie II en 1464, on avoit privé de nouveau les nobles, d'honneurs qu'on ne leur avoit accordés qu'à la sollicitation du pape (4).

Quelqu'imprudente que fût cette exclusion, les Siennois n'avoient pas eu lieu de se repentir

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. II, L. X, f. 194.
(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. IV, f. 60, 61.
(3) *Ibid.* f. 64.
(4) *Ibid.* f. 69.

d'être demeurés attachés à ce qu'ils appeloient la *Trinité* de leur gouvernement. Les trois factions réunies paroissoient avoir confondu leurs intérêts entre elles ; l'administration avoit été assez équitable pour que les richesses privées et la population s'augmentassent visiblement. Sienne s'ornoit de palais somptueux, qui montroient en même temps les progrès de l'opulence et ceux des arts et du goût ; la république avoit éprouvé peu de commotions intérieures ; elle s'étoit engagée dans peu de guerres au-dehors, et quoique éclipsée par l'éclat de Florence, sa puissante voisine, qui causoit aux Siennois une constante défiance, elle conservoit à l'extérieur l'honneur de son indépendance, au-dedans la paix et la prospérité. CH. LXXXVI. 1480.

Mais l'existence de deux partis formés en dehors du gouvernement, étoit nécessairement dangereuse pour la république. C'étoit parmi eux que des ambitieux étrangers étoient sûrs de trouver des partisans ; c'étoient eux que le duc de Calabre faisoit agir, eux qu'il cherchoit à faire rentrer dans la seigneurie. Il demanda d'abord le rappel de tous ceux qui avoient été exilés en 1456 (1). N'ayant pu l'obtenir, il sema la discorde entre les trois ordres qui gouver-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 800.

L. LXXXVII. noient en commun; il en arma deux contre le
1480. troisième, et le 22 juin 1480 les citoyens des neuf et du peuple prirent les armes. Ils furent secondés par les soldats du duc de Calabre, qui occupoient la place publique. Un conseil général, d'où ils écartèrent tous ceux qui ne leur étoient pas dévoués, et qui se trouva cependant encore composé de quatre cent quarante-deux membres, exclut pour jamais le Mont des réformateurs du gouvernement, sur la proposition qui en fut faite par le gonfalonier de justice (1). Cette violente révolution, qui frappoit un tiers des citoyens de la république, et les dépouilloit d'une part à la souveraineté, dont ils étoient en possession depuis soixante-dix-sept ans, avoit été préparée avec tant de secret, et exécutée avec tant de promptitude, qu'elle s'accomplit sans effusion de sang. Le duc de Calabre, qui l'avoit dirigée et soutenue avec ses soldats, s'étoit cependant éloigné de Sienne le jour qu'elle s'effectuoit, pour n'être pas accusé d'agir en maître dans la république; mais à son retour il avoit été reçu par les nouveaux magistrats, comme le bienfaiteur de l'état. Il étoit convenu avec eux de former un Mont nouveau pour remplacer celui des réformateurs, et participer pour un tiers aux honneurs publics. Cet

(1) *Orland. Malavolti.* f. 97. — *Allegr. Allegretti.* p. 803.

ordre nouveau, auquel on donna le nom de *Mont des aggrégés*, fut composé d'un certain nombre de gentilshommes, connus pour leur dévouement au duc de Calabre, de plusieurs membres du Mont des douze, et de celui des réformateurs, qu'une ambition privée détachoit de leurs confrères; enfin, des familles qui avoient été exclues en 1456 du Mont des neuf et de celui du peuple, pour avoir voulu, de concert avec Jacques Piccinino, soumettre la république au roi Alfonse. Ainsi les cinq anciens ordres avoient concouru à la formation de l'ordre nouveau (2). CH. LXXXVII. 1480.

Le gouvernement que venoit d'établir la violence, étoit entouré d'ennemis; il avoit toujours plus besoin du duc de Calabre pour se soutenir, et il se rendoit aussi toujours plus dépendant de ses volontés. De mauvais citoyens qui se flattoient d'amasser plus de richesses, d'exercer plus de pouvoir, de satisfaire plus aisément tous leurs vices, sous la protection d'un tyran, que dans leur patrie encore libre, avoient bien calculé, lorsqu'ils avoient compté que la conséquence de cette révolution seroit de forcer en peu de temps les Siennois à se donner eux-mêmes au duc de Calabre. Tout ce qu'il y avoit

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 78. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* p. 108.

CH. LXXXVII. 1480. à Sienne d'amis de la liberté, étoit frappé de terreur ; la crainte n'étoit pas moins grande à Florence. Si l'acquisition que le roi de Naples avoit faite, vingt ans auparavant, de quelques misérables châteaux dans la Maremme toscane, avoit causé tant d'effroi, comment espérer de sauver la liberté de Florence, une fois que l'état de Sienne tout entier seroit entre les mains d'un aussi redoutable voisin ? Mais un événement inattendu, qui glaça de terreur le reste de l'Italie, délivra Sienne et Florence d'un asservissement presqu'inévitable, en rappelant le duc de Calabre, pour défendre ses propres foyers.

CHAPITRE LXXXVIII.

Mahomet II s'empare d'Otrante ; Sixte IV effrayé, fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. Mort de Mahomet II. Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.

1480—1484.

MAHOMET II ne faisoit jamais la paix avec un prince chrétien, que pour en attaquer un autre avec plus d'avantage ; aussi comptoit-on que durant son long règne il avoit subjugué deux empires, douze royaumes, et plus de deux cents cités. Dans l'année 1480, il prépara deux expéditions en même temps ; l'une, sous la conduite du pacha Mésithès, grec d'origine, et issu des Paléologues, étoit destinée à conquérir Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; mais le grand-maître d'Aubusson repoussa glorieusement les Turcs, qui, CH. LXXXVIII. 1480.

liv. lxxxviii. 1480. après avoir assiégé la capitale, du 23 mai au 22 août, furent contraints de se retirer avec perte (1). L'autre armée de Mahomet se rassembloit à la Valonne, sous les ordres de son grand visir Achmet-Giédik ou le *Brèche-Dent*, natif d'Albanie. Une flotte de cent vaisseaux vint la prendre à bord; celle des Vénitiens, qui étoit de soixante voiles, l'escorta comme pour l'empêcher d'entrer dans le golfe (2); et tout à coup les Turcs débarquèrent sur la côte d'Italie près d'Otrante, le vendredi 28 juillet, après avoir traversé la mer Adriatique, qui dans ce lieu n'a pas plus de cinquante milles de largeur.

Les habitans d'Otrante, quoiqu'ils ne fussent nullement préparés à cette attaque, défendirent avec vigueur leurs murailles; mais ils n'étoient pas en état d'opposer une longue résistance; beaucoup d'artillerie et de machines de guerre furent débarquées par Achmet-Giédik, de larges brèches furent bientôt ouvertes, et la ville fut prise d'assaut le 11 août 1480 (3). La population s'élevoit, dit Sanuto,

(1) *Epistola Petri d'Aubusson ad Pontificem.* 13 septembris 1480. *Raynaldus.* 2-13. p. 286. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 106. — *Annal. Turcici Leunclavii.* p. 258. — *Diarium Parmense.* p. 344. — *Turco Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 26.

(2) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venez.* T. XXII, p. 1213.

(3) *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. I, §. 32, p. 111.

à vingt-deux mille âmes; douze mille habitans furent massacrés dans la première fureur de la victoire; mais les enfans qui pouvoient être vendus avec avantage, et ceux qu'on crut assez riches pour en tirer une forte rançon, furent réduits en esclavage (1). L'archevêque et les prêtres, objets de la haine des Turcs, furent soumis à d'affreux supplices, et tous les genres d'outrages et de profanations furent prodigués au culte des Chrétiens (2). CH. LXXVIII. 1480.

Cette attaque inattendue, et qui remplit l'Italie d'effroi, avoit été ménagée par les Vé-

(1) *Marin Sanuto vite de' Duchi*. T. XXII, p. 1213. Cependant Giannone n'estime qu'à 800 le nombre des morts. L. XXVIII, Introd. p. 602.

(2) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* L. II, p. 110. — *Diarium Parmense*. p. 346, 352. Deux cent vingt ans après ces événemens, la Légende s'en est emparée, et y a mêlé son merveilleux. François-Marie d'Asti, archevêque d'Otrante en 1700, a écrit que huit cent martyrs préférèrent le supplice à l'abjuration, et que, conduits au lieu où ils devoient mourir, le vénérable Antonio Primaldi, demeuré chef du clergé après la mort de l'archevêque Etienne, eut le premier la tête tranchée; mais que son corps, au lieu de tomber sans vie, resta debout, malgré tous les efforts des Turcs pour le renverser, et qu'il continua à exhorter, par ses gestes, ses compagnons de malheur à la constance, jusqu'à ce que tous eussent subi le même supplice; alors, et après eux tous, il consentit aussi à se coucher parmi les morts. *Francisci Mariæ de Aste in memorabilibus Hydruntinæ Ecclesiæ Epitome*. L. II, Cap. II, p. 11. — *In Burmanni Thesauro, Antiq. et Histor. Italiæ*. T. IX, Part. VIII.

CH. LXXXVIII. 1480. nitiens. Les historiens de la république ne dissimulent point qu'après la paix entre Laurent de Médicis et le roi de Naples, leur patrie envoya deux ambassadeurs, l'un au pape, l'autre au grand-seigneur, pour concerter la ruine de Ferdinand. Sébastiano Gritti devoit inviter Mahomet II à reprendre les provinces de l'Italie méridionale qui avoient relevé de l'empire d'Orient (1). Zacharie Barbaro devoit proposer au pape de prendre à leur solde commune, et de nommer capitaine-général de leur ligue, René II de Lorraine qu'ils invitoient à passer en Italie (2). Il est probable cependant que les Vénitiens n'avoient pas communiqué à Sixte IV le projet de l'attaque des Turcs sur Otrante, projet trop dangereux pour le Saint-Siége; mais Ferdinand, qui ne doutoit pas de l'inimitié de Sixte IV, le soupçonna d'avoir attiré sur lui l'invasion des Musulmans, et lui fit dire au mois d'août, par son ambassadeur, que s'il n'obtenoit de l'Église de prompts et puissans secours, il traiteroit avec les Turcs, et leur donneroit passage par ses états pour se rendre à Rome (3).

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1165. — *Marin Sanuto.* p. 1213. — *Albert. de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 961.

(2) *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1212.

(3) *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1213.

L'effroi de Sixte IV fut extrême à la nouvelle de cette invasion : il hésita s'il n'abandonneroit point Rome et l'Italie pour chercher en France un refuge. Il savoit que Mahomet en vouloit au siége de la religion chrétienne, et que lui-même et son clergé seroient exposés à d'affreux supplices, s'ils tomboient entre les mains des Turcs (1). Il y avoit encore loin, il est vrai, d'Otrante jusqu'à Rome; mais on pouvoit redouter un second débarquement sur les côtes de la Marche, et l'on assure en effet que les Turcs firent cette année même une tentative pour piller le trésor de Laurette (2). D'ailleurs les Musulmans, dont les constantes victoires avoient ébloui l'Europe, comptoient alors des partisans en Italie, qui paroissoient prêts à se joindre à eux pour briser le joug de leurs prêtres et de leurs princes. Bientôt le bruit se répandit que Mahomet II, pour profiter du mécontentement des barons de Naples, avoit fait proclamer à Otrante qu'il accorderoit une exemption d'impôts pour dix ans aux pays conquis, qu'il n'imposeroit ensuite d'autre tribut que celui d'une piastre par tête; qu'il laisseroit les Chrétiens suivre leurs lois et leur religion

CH. LXXXVIII. 1480.

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 19, p. 289.

(2) Sur la foi seulement de Turselinus. *Historia Lauretanæ Ædis.* L. II, Cap. IV. *Apud Raynald.* §. 32, p. 292.

a. LXXXVIII. 1480. comme ils le faisoient à Constantinople, et qu'enfin il avoit puni les cruautés excessives exercées par les vainqueurs d'Otrante. Quinze cents soldats de Ferdinand passèrent au mois de février 1481, à la solde des Turcs, et l'on craignoit la défection de toute la province (1).

Cependant Sixte IV adressa aussitôt des bulles à tous les princes chrétiens, et surtout aux états d'Italie, pour les exhorter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre l'ennemi de la religion. « Si les fidèles du Christ, » disoit-il, si les Italiens surtout veulent dé- » fendre leurs champs, leurs maisons, leurs » femmes, leurs enfans, leur liberté, leur vie; » s'ils veulent conserver cette foi dans laquelle » nous avons été baptisés, et par laquelle nous » avons reçu une nouvelle naissance, c'est le » moment d'en croire nos paroles, de saisir » leurs armes, et de marcher à la guerre. Que » les plus éloignés du royaume de Sicile ne se » figurent point qu'ils sont en sûreté; s'ils ne » vont pas au-devant des Turcs pour les com- » battre, ceux-ci arriveront bientôt jusqu'à » eux (2) ».

Ferdinand se hâta de rappeler de Toscane le duc de Calabre, et il le sollicita par les plus

(1) *Diarium Parmense.* p. 365, 366 *et passim.*

(2) *Raynald. Annal. Eccles.* 1480, §. 21, p. 290.

pressantes instances, de ne pas tarder à venir à son aide. Ce duc sortit de Sienne le 7 août, non sans exprimer le profond regret avec lequel il abandonnoit un projet nourri long-temps par sa famille, au moment où rien ne sembloit plus pouvoir en arrêter l'exécution. Comme il partoit, les magistrats de Sienne lui rendirent les plus grands honneurs; mais tous les bons citoyens que comptoit encore la république, se sentirent avec joie délivrés d'un joug qu'ils croyoient déjà inévitable (1). Le duc de Calabre passa le 10 septembre à Naples, où il incorpora dans son armée un grand nombre de gentilshommes qui s'y étoient rassemblés. Il reçut aussi un corps auxiliaire de dix-sept cents fantassins, et trois cents cavaliers, qui lui fut envoyé par son beau-frère Matthias Corvinus, roi de Hongrie. Il continua ensuite sa route vers la Pouille. Achmet Giédik avoit été rappelé par Mahomet, et Ariadeno, auparavant gouverneur de Négrepont, commandoit à Otrante une garnison de sept mille cinq cents hommes. Il avoit étendu ses dévastations dans toute la province, et menacé Brindes d'un siége (2). Mais l'arrivée du duc de Calabre le

CH. LXXXVII. 1480.

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti.* p. 807.

(2) *Giannone Istoria civile.* L. XXVIII, Introduct. p. 602.

CH. LXXXVIII. força de se renfermer dans Otrante, et bientôt
1480. après, Galéaz Caracciolo ayant conduit devant le port une flotte napolitaine, ôta aux assiégés la communication avec la Turquie (1).

L'effroi de l'invasion des Turcs avoit enfin déterminé le pape à se réconcilier avec Florence; mais même dans cette réconciliation, que les circonstances le forçoient à désirer, il laissa voir toute la hauteur de son caractère. Douze ambassadeurs, les plus illustres et les plus accrédités parmi les citoyens qui gouvernoient alors la république, furent nommés au commencement de novembre, pour se rendre à Rome. Ils y entrèrent sans pompe, dans la nuit du 25 novembre, et personne de la famille du pape ou des cardinaux n'alla au devant d'eux. François Sodérini, évêque de Volterra, et chef de la légation, exprima le surlendemain, dans une audience secrète, les regrets de la république, sa soumission aux jugemens du pape, et son désir d'être réconciliée à l'Eglise. Les conditions de la paix furent débattues avec les cardinaux dans plusieurs conférences: lorsqu'enfin tout fut réglé entre eux, les députés furent invités à se rendre à la basilique de Saint-Pierre, le 3 décembre 1480, premier dimanche de l'avent. Après qu'on les eût fait attendre quel-

(1) *Giannone Istor. civ.* L. XXVIII, Introd. p. 603.

que temps sur le portique, le pontife vint au- CH. LXXXVIII. 1480.
devant d'eux avec ses cardinaux; on lui dressa un trône en avant de la principale entrée, dont les portes demeurèrent fermées: les ambassadeurs, la tête nue, se jetèrent alors tous à ses pieds, et après les avoir baisés, ils restèrent à genoux, confessant qu'ils avoient péché contre l'Eglise et contre le Pontife, et implorant sa compassion en faveur du peuple qui les envoyoit. Louis Guicciardini, vieillard septuagénaire, parla au nom de tous, mais à voix basse et en italien. Un notaire apostolique lut ensuite la formule de confession, et les conditions de la paix. Alors, le pontife ayant imposé silence, prononça ces propres paroles: « Vous » avez péché, mes fils, premièrement contre » le Seigneur Dieu notre Sauveur, en tuant » cruellement et criminellement l'archevêque » de Pise, et les prêtres de Dieu; car il est » écrit: *Vous ne toucherez point à mes oints!* » Vous avez péché contre le pontife romain, » qui exerce sur la terre les fonctions de N. S. » Jésus-Christ, car vous l'avez diffamé dans » l'univers entier. Vous avez péché contre le » saint ordre des cardinaux, en retenant malgré » lui un cardinal légat du Saint-Siége apostolique. Vous avez péché contre tout l'ordre » ecclésiastique, en retirant vos tributs au » clergé de votre territoire; vous avez été la

CH. LXXXVIII. 1480. » cause de beaucoup de rapines, d'incendies, » de pillages, et de maux infinis, en n'obéissant » point à nos ordres apostoliques. Plût à Dieu, » que dès le commencement vous fussiez venus » à nous, le père de vos âmes; alors, nous n'au- » rions point recouru aux armes de la chair, » pour venger les injures infligées à l'Eglise. » Certainement c'est à regret que nous avons » sévi contre vous; cependant nous avons dû » le faire, pour l'honneur de l'apostolat dont » nous sommes chargés. Mais à présent, mes » fils, que vous revenez avec humilité, nous » vous recevons en grâce dans notre sein, nous » vous donnons l'absolution des erreurs et » des excès que vous avez confessés; ne péchez » pas davantage, mes fils; *ne faites point comme* » *les chiens, qui après avoir été punis, retour-* » *nent à leurs turpitudes*. Vous avez éprouvé, » de reste, la puissance de l'Eglise, et vous » devez savoir combien il est dur d'opposer sa » tête au bouclier de Dieu, ou de vouloir briser » sa cuirasse (1) ».

Après avoir ainsi parlé, le pape prit des baguettes des mains du grand pénitencier, et en frappa légèrement les épaules de chaque ambassadeur, qui à chaque coup baissoit la tête;

(1) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*. L. II, p. 114. — *Raynaldi Annal. Eccles*. 1480, §. 40, p. 294.

et répondoit par les versets du psaume *Miserere mei Domine!* Après cela, ils furent de nouveau admis au baiser des pieds, et bénis par le pontife qui, relevé sur son trône, fut reporté au grand autel. Les portes de l'église furent ouvertes, et les ambassadeurs y entrèrent avec les autres; mais aux conditions du traité stipulées d'avance, le pontife ajouta, comme pénitence, que les Florentins armeroient à leurs frais quinze galères pour faire la guerre aux Turcs (1). Ainsi se termina la guerre née de la conjuration des Pazzi, et tel fut l'orgueil avec lequel le pontife punit d'être demeurés en vie, ceux qu'il n'avoit pas réussi à faire assassiner (2). CH. LXXXVIII. 1480.

Les Florentins profitèrent aussi de l'effroi de Ferdinand, et du besoin qu'il avoit d'eux, pour se faire restituer les forteresses que le duc de Calabre avoit occupées en Toscane. Ferdinand s'étoit engagé envers la république de Sienne, à lui céder toutes les conquêtes faites sur les Florentins, qui seroient en dedans d'un rayon de quinze milles pris des murs de la ville. Il avoit en effet consigné aux Siennois

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Rom.* L. II, p. 114. — *Raynald. Ann. Ecc.* 1480, §. 40, p. 294.

(2) *Jac. Volaterr. Diar. Rom.* p. 115. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 146. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 410. — *Jo. Mich. Bruti.* L. VII, p. 184.

CH. LXXXVIII. Monte Domenichi, la Castellina et San-Polo;
1480. mais il avoit conservé sous les ordres de Prenzivalle Gennaro, gentilhomme napolitain, Colle de Val d'Elsa, Poggibonzi, Poggio impériale, Monte San-Savino, et d'autres places moins
1481. importantes. A la fin de mars 1481, il fit livrer aux Florentins tous les lieux que Gennaro occupoit, et bientôt après il signifia aux Siennois l'ordre de restituer aussi les conquêtes où eux-mêmes avoient mis garnison. Un vif ressentiment remplaça dès lors à Sienne l'affection qu'on y avoit conservée pour la maison de Naples (1).

Le pape, qui avoit ordonné aux Florentins de concourir à la défense de l'Italie contre les Turcs, voulut y contribuer aussi. Il fit armer une flotte dans le Tibre, et il fit choix pour la commander, de celui de ses prélats qui étoit le plus propre à la guerre maritime. C'étoit ce même Paul Frégose, archevêque de Gênes, si redoutable comme chef de parti, que nous avons vu se vouer à la piraterie, lorsqu'il sortit de la ville où il avoit régné. Sixte IV le fit cardinal au mois de mai de l'année 1480 (2), et lui donna au printemps suivant le commandement de ses galères. Paul Frégose vint joindre Galeaz Carac-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti Diarii Sanesi.* p. 808. — *Dian. Parmense.* p. 368.

(2) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 122.

cioli devant Otrante. Déjà le redoutable grand-visir Achmet Giédik avoit rassemblé à la Valonne vingt-cinq mille hommes, qu'il alloit transporter à Otrante, pour continuer la conquête de l'Italie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mahomet II, survenue le 3 mai 1481, près de Nicomédie, mort que suivit au bout de quelques mois la guerre civile qui éclata entre ses fils Bajazet II et Jem ou Zizim (1). Achmet, abandonnant alors tout projet de conquête sur le royaume de Naples, conduisit son armée au secours de Bajazet, encore qu'il eût à craindre le ressentiment de ce prince pour une ancienne offense. Il parut devant lui avec son cimeterre attaché au pommeau de sa selle; car il se souvenoit qu'il lui avoit dit: « Si tu » deviens sultan, jamais je ne le tirerai pour » ta défense ». Mais lorsque Bajazet l'appelant son père, l'invita à oublier les fautes de sa jeunesse, Achmet Giédik combattit les ennemis du sultan avec sa valeur accoutumée: le 16 juin 1482 il vainquit Zizim à Serviza, près d'Iconium; il le poursuivit dans la Caramanie, et il le força enfin à se réfugier à Rhodes (2). CH. LXXXVIII. 1481.

(1) Cette guerre civile appartient à l'année suivante. Bajazet ayant commencé par accomplir le pélérinage de la Mecque, pendant lequel il mit son fils Corcud à la tête de l'empire ottoman. *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, §. 1 à 5, p. 126.

(2) *Annales Turcici Leunclavii.* p. 259.

CH. XXXVIII. 1481. Ariadeno, laissé dans Otrante à la tête d'une garnison qui ne pouvoit plus recevoir de secours, se défendit néanmoins avec un grand courage, et remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre qui l'attaquoit; mais il accepta enfin une capitulation honorable qui lui fut offerte, et il rendit la place le 10 août. Plusieurs des bataillons turcs qui la défendoient, passèrent au service du duc de Calabre, et on les employa dès-lors utilement dans les guerres d'Italie (1).

La nouvelle de la mort de Mahomet II avoit été rapidement portée à Venise, et le doge Mocénigo la communiqua le 29 mai à tous les états d'Italie (2). Tous la regardèrent comme délivrant la chrétienté du plus grand péril qu'elle eût encore couru; tous donnèrent un nouvel essor à des passions que la crainte avoit jusqu'alors comprimées. Mais Sixte IV, plus que tous les autres, se regardant désormais comme mis à couvert du seul danger qui pût l'atteindre sur son trône, ne contint plus dans aucune borne son ambition, ses projets de vengeance, et les passions turbulentes qu'il avoit été quelquefois forcé de dissimuler. Il commença par rap-

(1) *Epistolæ Ferdinandi ad Xistum, de Idrunto recuperato. Jacobi Volaterrani Diarium.* p. 146. — *Giannone Istor. civile.* L. XXVIII, p. 613.

(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Jacob. Volaterrani.* L. II, p. 134.

peler la flotte qu'il avoit envoyée à Otrante, ch. LXXXVIII. sous les ordres de Paul Frégose : il ne voulut 1481. point permettre qu'elle profitât des guerres civiles des Turcs pour tenter des conquêtes en Orient (1). C'étoit plus près de lui qu'il vouloit employer toutes ses forces, et il destinoit la Romagne entière à devenir l'apanage de son neveu favori. Dès le 4 septembre 1480, il avoit ajouté la principauté de Forli à celle d'Imola que possédoit déjà Jérôme Riario. Pour la lui donner, il l'avoit enlevée à la maison Ordelaffi qui l'avoit possédée cent cinquante ans. Pino des Ordelaffi, le dernier des feudataires de cette famille, venoit de mourir, destinant son héritage à un fils naturel qu'il laissoit en bas âge. Ses deux neveux, Antoine-Marie et François-Marie, fils légitimes de Galéotto, frère de Pino, prétendoient, peut-être à plus juste titre, à une principauté dont leur oncle avoit voulu les exclure en les exilant. Sixte IV se porta pour juge de leur débat, et les dépouilla tous deux au profit de son neveu, sans qu'aucune puissance voisine osât réclamer contre cette criante injustice (2). Il envoya ensuite ce même neveu à

(1) *Andr. Navagiero*, p. 1168. — *Jacob. Volaterr.* p. 148-152.

(2) *Jacob. Volaterrani Diar. Rom.* L. II, p. 112. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 345. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1211.

CH. LXXXVIII. 1481. Venise, pour resserrer l'alliance qu'il avoit conclue le 11 mai 1480, avec cette puissante république, et pour méditer avec elle le partage de nouveaux états (1).

Pour subvenir aux guerres qu'il avoit soutenues, aux guerres bien plus importantes encore qu'il projetoit, pour suffire au luxe extravagant de ses neveux et à celui de sa propre maison, Sixte IV avoit besoin de toutes les ressources de la fiscalité, et il soumettoit à ce système son administration ecclésiastique autant que la séculière. Il rendit vénaux à peu près tous les emplois de la cour apostolique, il en annonça le prix d'avance, et il le fit connoître publiquement (2). Il vendit aussi, mais un peu plus en secret, pour ne pas être accusé de simonie, les plus riches bénéfices, et même quelques chapeaux de cardinaux (3). Il poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs le scandale du commerce des indulgences. D'autre part il extorqua de l'argent de ses sujets de Rome, comme souverain ; et non plus comme prêtre ;

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 140.

(2) Raphaël de Volterra en a conservé la liste avec les prix, que Raynaldus publie d'après lui. Il ose même hasarder, à cette occasion, un léger blâme sur le pape. *Annal. Eccles.* 1484, §. 25, p. 356.

(3) *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1158.

il soumit tout le commerce des grains au plus cruel monopole. Au moment de la récolte il achetoit tous les blés de ses états au prix fixe d'un ducat le rubbio : lorsque ses magasins étoient remplis, il causoit des famines artificielles, tantôt par des ventes considérables qu'il faisoit aux Génois, tantôt par des passages de troupes. Il ne laissoit sortir aucun blé de ses magasins, jusqu'à ce que le cours du marché se fût élevé à quatre ou cinq ducats le rubbio. Alors il fixoit lui-même le prix de ses grains, et ne permettoit plus aux boulangers, sous peine de prison, d'employer aucun autre blé que le sien. Souvent par ces manœuvres le pain manqua tout à fait dans ses états. Alors il achetoit à bas prix des blés de Naples de la plus mauvaise qualité, et il forçoit à n'en consommer aucun autre. On fut plus d'une fois réduit à se nourrir d'un pain noir qui, par son odeur infecte, annonçoit la corruption du grain dont il étoit fait, et l'on attribua à cet aliment les maladies pestilentielles qui désolèrent Rome presque chaque année, pendant tout le règne de Sixte IV (1). CH. LXXXVIII. 1481.

Jérôme Riario cependant étoit arrivé à Venise; il y avoit été reçu avec des honneurs infinis, et il avoit été inscrit au livre d'or de

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura*, T. III, P. II, p. 1183-1184.

CH. LXXXVIII. la noblesse vénitienne (1). Il venoit proposer
1478. à cette république d'attaquer à frais communs un prince voisin, et de partager ensuite les conquêtes ; et la seigneurie étoit d'autant plus disposée à entrer dans ces projets ambitieux, que le pape étoit vieux, que son successeur pouvoit avoir une politique différente, et ne point songer à défendre Jérôme Riario ; tandis que la république, forte de son immortalité, pouvoit espérer de recueillir un jour tout le fruit des combats qu'ils livreroient ensemble. C'étoit la maison d'Este que le pape proposoit de traiter, comme il avoit traité l'année précédente les Ordelaffi. Les Vénitiens avoient vu avec jalousie Hercule d'Este épouser Léonore, fille du roi Ferdinand. Ce mariage, il est vrai, ne l'avoit pas empêché de combattre son beau-père dans la guerre de Florence ; mais alors même il s'étoit rendu suspect d'une entente secrète avec ses ennemis. Ferdinand, toujours irrité contre Venise, pouvoit trouver dans les forteresses de son gendre, des points d'appui pour porter la guerre jusqu'au centre des états de terre ferme de la république. Celle-ci, d'autre part, avoit étendu sa domination jusqu'aux frontières du duché de Milan ; pour la porter

(1) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*, p. 143. — *Machiavelli Istorie*. L. VIII, p. 414.

également jusqu'à celles de Toscane, les états ch. lxxxviii.
duc de Ferrare devoient être envahis; et 1484.
ne une partie de ces états relevoit de l'em-
l'autre de l'Eglise, les confédérés convin-
rent que la république de Venise s'empareroit des premiers, ou de Modène et de Reggio, et céderoit à Jérôme Riario les seconds, ou le duché de Ferrare (1).

Les Vénitiens cherchoient des sujets de querelle au duc de Ferrare, pour commencer la guerre concertée avec Jérôme Riario et le pape. Ils avoient avec lui quelques contestations sur l'étendue de leurs frontières, et se faisant justice par eux-mêmes, ils avoient bâti trois redoutes sur le terrain même du duc. Ils nommoient un juge vénitien qui résidoit à Ferrare avec le titre de *vidame*, pour rendre la justice à ceux de leurs sujets qui habitoient les états de la maison d'Este. La juridiction de ce vidame avoit aussi donné lieu à des différens entre les deux gouvernemens. Enfin la république, comme souveraine des lagunes, prétendoit avoir droit au monopole du sel; elle ne vouloit point permettre aux habitans de Ferrare, de

(1) *Petri Cyrnæi Clerici Aleriensis, de bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1193. L'auteur vécut à Venise pendant toute cette guerre. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 414. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1214. — *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 229. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 1001.

CH. LXXXVIII. recueillir celui même qui étoit déposé par la
1481. mer, sur leur territoire, et elle se plaign
comme d'une infraction aux traités, de t
les tentatives des sujets de la maison d'
pour profiter de leurs marais salans. Le duc de Ferrare, sentant sa foiblesse, avoit offert de donner au sénat satisfaction entière sur chacun de ces griefs. En même temps il avoit invoqué la protection du pape son suzerain, ne sachant pas encore qu'il devoit le regarder comme son principal ennemi.

1482. Cependant, quelques efforts que fît Hercule d'Este pour apaiser les Vénitiens et se réconcilier avec eux, il ne put éviter que la guerre lui fût déclarée le 3 mai 1482, au nom du doge Jean Mocénigo et de la république de Venise, comme au nom du pape Sixte IV, et de Jérôme Riario seigneur de Forli et d'Imola. Dans la même ligue on vit encore entrer Guillaume, marquis de Montferrat, la république de Gênes, et Pierre Marie de Rossi, comte de San-Secondo dans l'état de Parme. D'autre part, le roi Ferdinand, le duc de Milan et les Florentins, après avoir inutilement tenté de détourner Sixte IV de cette guerre injuste, rappelèrent leurs ambassadeurs, qui partirent de Rome le 14 mai. Ils déclarèrent qu'ils défendroient le duc de Ferrare, et ils admirent encore à leur alliance Frédéric, marquis de Man-

toue; Jean Bentivoglio, chef de la république ch. lxxxvii. 1482.
[redacted]Bologne, et la maison Colonna, qui reçut [redacted]n napolitaine dans ses fiefs de Marino et [redacted]azzano, presqu'aux portes de Rome (1).

L'Italie se trouvoit ainsi divisée en deux grandes ligues : la guerre éclata partout en même temps, et elle fut d'autant plus ruineuse pour les peuples, que de plus petits seigneurs avoient été admis à l'alliance des grandes puissances. Dans l'état de l'Église, les Colonna sortoient de leurs châteaux forts, pour porter le ravage dans toutes les campagnes voisines; et les rues mêmes de Rome étoient souvent ensanglantées par des combats. Les Savelli s'étoient joints à eux, tandis que les Orsini, n'écoutant que leur antique haine pour ces deux maisons, avoient embrassé la cause du pape. A peu de distance de là, les Florentins avoient rétabli, les armes à la main, Nicolas Vitelli, dans sa seigneurie de Città di Castello, et en avoient chassé Lorenzo Giustini, créature du pape, qui, pour se venger, ravageoit les campagnes. Enfin le duc de Calabre, qui avec l'armée napolitaine avoit voulu porter du secours à son beau-frère le duc de Ferrare,

(1) *Petri Cyrnæi de bello Ferrariensi.* p. 1195-1201. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 171-172. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1149.

CH. LXXXVIII. 1482. s'étoit trouvé arrêté dans l'état de Rome par l'armée pontificale; et il contribuoit de son côté à dévaster le patrimoine de Saint-Pierre. En Romagne, Jean Bentivoglio se trouvoit les Bolonois, opposé à Jérôme Riario; Innocetto de Fieschi, descendu des montagnes de la Ligurie, ravageoit les frontières milanoises; enfin Pierre-Marie des Rossi, auquel les Vénitiens accordoient un subside annuel de vingt mille florins, pour troubler le gouvernement de Milan dans l'état de Parme, portoit la désolation autour de ses nombreux châteaux. Il soutint dans Torre Chiara, Noceto, Berceto et Preda Balcia, des siéges obstinés, et lorsqu'il mourut à Torre Chiara, le 1er septembre 1482, à l'âge de quatre-vingts ans, il fut remplacé par son fils Guido de Rossi, qui montra pour la même cause, la même obstination et la même valeur (2).

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 149.—*Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1171. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 416.—*Diario di Roma, del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1071.

(2) La guerre de Pierre-Marie de Rossi est racontée avec une fastidieuse minutie, dans les journaux de Parme, composés par un partisan de cette maison (*Rer. Ital.* T. XXII, p. 379-398). Ces journaux finissent avec l'année 1482. Ils sont écrits dans un latin barbare, remplis de contes populaires, et de circonstances minutieuses sur l'administration de la justice; mais ils font assez bien connoître l'anarchie des pays gouvernés au

Mais la guerre principale étoit cependant celle CH. LXXXVIII. 1484.
qui se faisoit sur les frontières des Ferrarois. [redacted] présentoit, par la nature du pays, un [redacted] difficultés que les soldats sont peu accoutumés à surmonter. Presque toute la campagne située entre Ravenne, Venise et Ferrare, est coupée par d'innombrables canaux, ou inondée par des eaux stagnantes. Tous les fleuves qui descendent du vaste amphithéâtre que forment l'Apennin et la longue chaîne des Alpes, se réunissent à l'extrémité de la mer Adriatique. Le gravier et le limon qu'ils entraînent des montagnes, rehaussent leur lit, encombrent leur embouchure, les forcent à se couper par des milliers d'îles, et les reversent enfin dans de vastes lagunes, qui ont trop peu de fond pour qu'on puisse les franchir dans des

nom du duc de Milan, les brigandages continuels auxquels ils étoient exposés, et l'impossibilité où étoient les citoyens d'y obtenir aucune justice. Tous ces détails échappent à l'histoire, parce qu'ils ne sont relevés par aucun grand trait, parce qu'aucune vertu, aucun sentiment généreux ne réveille l'intérêt dans ces petites villes, une fois qu'elles ont perdu leur liberté; mais lorsqu'on a le courage de lire jusqu'au bout de pareils journaux, on reste convaincu que le silence des historiens sur le sort des peuples esclaves, n'indique ni leur bonheur ni leur sûreté. Les Parmésans éprouvoient, à cette époque, tous les troubles de la république la plus factieuse, sans en être dédommagés par aucun sentiment noble et élevé, sans avoir une volonté qui fût à eux, sans mériter enfin que l'historien, en voyant leurs souffrances, s'arrêtât pour les rappeler.

CH. LXXXVIII. barques, et qui sont cependant trop inondées
1482. pour que des hommes ou des chevaux puissent s'y engager. La route de Bologne à [illegible] traverse une partie de ces marais, et là l'œil n'y découvre point de limites; d'autres bien plus considérables s'étendent au-dessous de Rovigo, autour de Mesola, d'Adria, de Comacchio, petites villes qui, comme Venise, s'élèvent au milieu des eaux. Les îles formées par l'Adige, le Pô, le Tartaro et les autres fleuves qui s'y réunissent, sont appelées des Polésines. L'une des plus grandes et des plus fertiles est celle de Rovigo, qui est baignée en même temps par l'Adige et le Pô, et coupée par de nombreux canaux. La conquête de ces Polésines, la conquête des grosses bourgades qui s'élèvent au milieu de ces immenses marais, étoit une entreprise singulièrement difficile (1). Les Vénitiens la tentèrent sous la direction d'un général qu'on auroit dû s'attendre à voir plutôt dans le parti opposé.

L'homme qu'ils mirent à la tête de leurs armées, fut ce même Robert de San-Severino, qui moins de trois ans auparavant, avoit, par son heureuse hardiesse, placé Louis-le-Maure à la tête de la régence de Milan. Soit qu'un si grand service lui inspirât des prétentions exagérées,

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 230-231.

que le régent de Milan trouvât toute recon- CH. LXXXVII.
ce onéreuse, Robert de San-Severino 1480.
ré rebelle le 27 janvier 1482, aussi
e ses sept fils, tous en état de porter
les armes. Il occupoit alors le château neuf de
Tortone; il en sortit avec quatre-vingts cava-
liers et un grand nombre de gens de pied; et,
s'ouvrant un passage au travers d'une petite
armée milanoise qui venoit l'assiéger, il gagna
les montagnes de Gênes; de là il s'empressa de
passer à Venise, pour offrir ses services à une
république qui faisoit la guerre à son ingrat
associé (1).

San-Severino ne démentit point sa réputation
dans cette campagne difficile, encore que la
nature du terrain ne lui permît ni marches
rapides, ni batailles, ni actions d'éclat. Pour
attaquer les Polésines, il employa tour à tour
les bateaux et l'infanterie; tantôt il formoit des
tranchées avec des fagots, au travers des lacs
du Tartaro, entre Legnago et Rovigo; et c'est
ainsi que plusieurs de ses capitaines s'empare-
rent de Mellaria, de Trecento et de Brigan-
tino (2); tantôt il faisoit avancer par les bouches
du Pô de petits bâtimens qui demandoient peu
de fond: c'est ainsi que Damiano Moro prit

(1) *Alberti de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 961.

(2) *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 231, v.

CH. LXXXVIII. 1482. Adria, qu'il pilla avec une extrême cruauté, et dont il massacra une partie des habitans. Les soldats de la république, long-temps exercés dans la guerre contre les Turcs, apportèrent en Italie les habitudes de férocité qu'ils avoient contractées dans ces combats à outrance. Damiano Moro prit encore Comacchio, et emporta de force les trois redoutes que le duc de Ferrare avoit fait élever sur le Pô, à Pelosella (1).

Le commandement de l'armée que la ligue avoit envoyée dans le Ferrarois, pour défendre le duc Hercule, avoit été confié à Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin. Mais soit que ce capitaine illustre fût affoibli par l'âge, ou qu'il cédât à la supériorité de San-Severino, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne. Au reste, quoique les deux armées fussent nombreuses, de part et d'autre on ne les fit agir que par corps détachés, pour de petites expéditions. Chaque parti, séparé de tous les autres par des marais, ou par des canaux et des rivières, sur lesquels on n'avoit point encore l'art de jeter promptement des ponts, devoit se conduire d'après ses propres convenances, et sans suivre un plan général.

Dans cette guerre, le fer des ennemis étoit moins redoutable que le climat meurtrier qu'il

(1) *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 232.

falloit braver, au milieu des marais. Aussi la mortalité fut effrayante parmi les soldats, parmi les [illegible]ans employés aux corvées, et même [illegible] officiers supérieurs. Les Vénitiens [illegible]lirent trois généraux en chefs, Pierre Trivisani, Loredano et Damiano Moro. On assura que les fièvres pestilentielles avoient emporté plus de vingt mille personnes entre les deux armées (1). CH. LXXXVIII. 1482.

Le duc Hercule lui-même tomba grièvement malade, au moment où il auroit eu besoin de toute sa force et de toute sa présence d'esprit pour se défendre. Cependant sa femme, Léonore d'Aragon, suppléa par son courage à tout ce qu'on devoit attendre de lui. Elle auroit voulu réveiller le zèle de ses sujets pour la maison d'Este, par tous les moyens qui pouvoient agir sur leur imagination; et elle essaya aussi de l'enthousiasme religieux. Elle fit venir de Bologne un ermite, qui dans ses prédications encourageoit le peuple à combattre, comme dans une guerre sacrée. Cet ermite prêcha huit fois de suite devant une assemblée toujours plus nombreuse. Lorsque les Ferrarois commençoient enfin à s'animer par ses discours, il déclara qu'il alloit créer une flotte de douze galions, qui mettroit en déroute l'armée vénitienne

(1) *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233, v.

CH. LXXXVIII. 1482. occupée au siége de Figheruolo. La ville entière écouta cette promesse avec étonnement : le bon ermite seul ne doutoit pas d'avoir le don des miracles. Au jour fixé, il déploya, de sa chaire, dans la cathédrale, douze [illegible] surmontés de croix, sur lesquels étoient peints Jésus-Christ, la Vierge et quarante saints. Il descendit alors au milieu de son troupeau, il fit porter ses drapeaux devant lui, et sortit de la ville, accompagné par tout le peuple. Il suivit la rive droite du Pô, pour arriver au camp de la Stellata, d'où il vouloit adresser un sermon à Robert de San-Severino, campé sur la rive opposée. Tout le long du chemin il avoit chanté des oraisons et des antiennes, auxquelles le peuple répondoit. Frédéric d'Urbin, en voyant arriver cette étrange procession, se prit à rire ; il comprit qu'il n'y avoit aucun parti à tirer d'un homme aveuglé le premier par sa crédule superstition. « Mon père, lui dit-il, les Vénitiens ne sont point possédés du diable ; au lieu » de les exorciser, retournez à Ferrare, et dites » à madame Eléonore, que c'est d'argent, d'artillerie et d'hommes, non de prières, que » nous avons besoin pour chasser les ennemis ». L'ermite, la tête basse, s'en retourna à Ferrare avec ses drapeaux (1). Cependant Figheruolo

(1) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1218.

fut pris le 29 juin, après cinquante jours de siége (1). Lendenara et la Badia le furent aussi; Rovigo enfin, capitale du Polésine, et ancien patrimoine de la maison d'Este, se rendit à son tour le 17 août (2). CH. LXXXVIII 1482.

Cependant le duc de Calabre étoit entré dans l'état romain, avec l'armée napolitaine qu'il vouloit conduire à Ferrare. Le pape lui avoit opposé d'abord Jérôme Riario, qu'il avoit nommé gonfalonier de l'Eglise; mais ne se fiant pas pleinement à la capacité de son neveu, il avoit demandé aux Vénitiens, et obtenu d'eux Robert Malatesti, qui étoit venu renforcer son armée avec deux mille quatre cents chevaux, et qui en avoit pris le commandement. Malatesti passoit pour un des meilleurs généraux du siècle; il força le duc de Calabre à accepter la bataille le 21 août, à Campo Morto près de Velletri. Il avoit dans son armée Jean-Jacques Piccinino, fils de celui que Ferdinand avoit fait périr d'une manière si perfide; il l'appela à la tête de ses troupes: il lui dit que le moment étoit venu de venger la mort de son père, tué en trahison par son hôte; il lui confia en même temps

(1) *Petri Cyrnæi de bello Ferrariensi.* p. 1202. — *Andreæ Navagiero Stor. Venez.* p. 1174. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 966. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233.

(2) *Marin Sanuto.* p. 1220.

CH. LXXXVIII. 1482. le commandement de l'aile droite, qui devoit la première attaquer les Napolitains. La valeur et le ressentiment de Piccinino, et des soldats de son père qu'il avoit avec lui, contribuèrent beaucoup à la victoire (1). Elle fut vivement disputée; on combattit de part et d'autre avec un acharnement peu commun dans les guerres d'Italie; plus de mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, ce qui étoit beaucoup pour des armées peu nombreuses, et des combattans tout revêtus de fer. Enfin, les Napolitains furent mis en déroute; le duc de Calabre fut sauvé par les Turcs qu'il avoit pris à son service à Otrante, et qui combattirent vaillamment pour lui; mais Robert Malatesti lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois cent soixante gentilshommes (2). Quelques compagnies de Turcs furent aussi enveloppées, et posèrent les armes; mais on les leur rendit pour les faire entrer au service du pape; elles furent dès-lors employées à Rome

(1) *Alb. de Ripalta Ann. Placentini.* T. XX, p. 967.

(2) *Diarium Romanum Stephani Infessuræ.* T. III, P. II, p. 1156 (Cette partie est en latin). *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1077. — *Jac. Volaterrani Diar. Roman.* p. 178. — *Petri Cyrnæide bello Ferrariens.* p. 1204. — *Andr. Navagiero:* p. 1176. — *Marin Sanuto.* p. 1222. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 234. — *Scipione Ammirat.* L. XXV, p. 151. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 417.

pour contenir le peuple dans les fêtes et les cérémonies publiques, et il ne paroît point qu'on ait essayé de les convertir (1). ch. LXXXVIII. 1482.

Ensuite de la victoire de Campo Morto, plusieurs des châteaux des Colonna, où les Napolitains avoient garnison, furent repris par l'armée de l'Eglise; mais on ne permit pas à Robert Malatesti de poursuivre long-temps ses avantages : rappelé à Rome, il y mourut le 10 ou le 11 septembre, moins d'un mois après sa victoire, et le comte Jérôme Riario fut violemment soupçonné de l'avoir empoisonné. Ce comte et toute la cour de Rome ne dissimulèrent point la joie qu'ils éprouvoient de cette mort. Aucune récompense, disoit Riario, n'auroit paru suffisante à l'ambition de Robert, et ceux à qui il avoit rendu service auroient dû porter tout le poids de son arrogance. On lui éleva cependant une statue de bronze à Rome, avec les mots de César, *vêni, vidi, vici*, pour inscription. Mais en même temps Jérôme Riario s'approcha de Rimini, pour enlever cette ville à la maison Malatesti. Robert, qui étoit âgé de quarante ans lorsqu'il mourut, n'avoit point eu d'enfans de sa femme, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Il laissoit seulement un fils naturel, Pandolfe, auquel il destinoit sa

(1) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1078-1081.

CH. LXXXVIII. succession, d'après le droit reçu dans la maison
1482. Malatesti, où l'héritage avoit presque toujours été transmis de bâtards en bâtards. En mourant, il confia ce fils à la protection de son beau-père le duc d'Urbin, quoique celui-ci commandât l'armée ennemie. Mais par une singulière fatalité, le duc d'Urbin mourut le même jour à Ferrare, en recommandant à son gendre la défense de sa famille, et l'amitié de son fils Guid'Ubaldo, qui devoit lui succéder. La femme de Robert reçut en même temps, à Rimini, la nouvelle de la mort de son père et de son mari, et elle trouva dans les Florentins, que ce mari venoit de combattre, une protection contre l'Eglise pour laquelle il avoit vaincu (1).

Tout sembloit prospérer à la ligue du pape et des Vénitiens, car pendant que le duc de Calabre étoit battu à Campo-Morto, Robert de San-Severino avoit passé le Pô devant Ferrare; il avoit fortifié le pont qu'il avoit jeté sur le fleuve, et il s'étoit emparé du parc que Borso d'Este avoit formé, et entouré de murs, à un mille de sa capitale. Cette enceinte, plantée de

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 419. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 152. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 179. — *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1177. — *Stefano Infessura Diar. Roman.* p. 1167. — *Sanuto vite de' Duchi.* p. 1224. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1078. — *Alleg. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811.

bosquets charmans, coupée de canaux et de pièces d'eaux, et remplie de bêtes fauves, avoit été dévastée par les ennemis. Entre elle et le pont ils avoient élevé un fort, dont les bastions et les ravelins étoient entourés de larges fossés; en sorte que les assaillans étoient protégés dans leurs déprédations, jusqu'aux portes de la ville, par une citadelle (1). Les Florentins, découragés par tant de mauvais succès, sembloient prêts à se retirer de la ligue. Costanzo Sforza, qu'ils avoient appelé pour être leur général, n'avoit jamais pu se résoudre à sortir des murs de Pesaro (2). Mais pendant que les Vénitiens se croyoient assurés de partager bientôt leurs conquêtes, le pape avoit déjà entamé une négociation secrète avec Ferdinand. Le 14 octobre il lui envoya à Naples le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*. Il semble qu'il se sentit alarmé de l'agrandissement des Vénitiens sur les frontières de l'état de l'Eglise, qu'il comprit que leur ambition ne respecteroit pas long-temps le traité de partage négocié avec eux, et peut-être aussi que Jérôme Riario avoit déjà éprouvé de leur part quelque mortification. Du moins parut-il empressé de détruire l'ouvrage auquel il avoit travaillé jusqu'alors avec tant d'ardeur. L'une et l'autre armée apprit avec

CH. LXXXVII. 1482.

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 255, v.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 153.

CH. LXXXVIII. un égal étonnement, qu'une trève avoit été
1482. conclue le 28 novembre entre le pape et Ferdinand. Elle fut bientôt suivie d'une paix signée à Rome, le 12 décembre, dans la chambre même du pape. Ce traité de paix portoit la garantie de l'état du duc de Ferrare, la restitution de toutes les conquêtes faites réciproquement, une alliance pour vingt ans, entre toutes les parties contractantes; alliance dans laquelle les Vénitiens eux-mêmes seroient admis, pourvu qu'ils y accédassent avant l'expiration de trente jours; enfin un subside annuel de quarante mille florins d'or, que les alliés devoient payer en commun au comte Jérôme Riario, à titre de solde. Les différens entre les Florentins et le pape étoient remis à l'arbitrage des ambassadeurs d'Espagne (1).

Sixte IV mit, à l'accomplissement des conditions de cette nouvelle alliance, la même impétuosité avec laquelle il avoit suivi la précédente. Il écrivit immédiatement au doge de Venise, pour le sommer d'accéder à la pacification de l'Italie, de restituer ses conquêtes, et de s'abstenir de tourmenter davantage la ville de Ferrare qui relevoit du Saint-Siége, et que

(1) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 181. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1080. — *Machiavelli.* L. VIII, p. 430. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1225.

Sixte prenoit sous sa protection immédiate (1). CH. LXXXVIII. 1482.
En même temps il écrivit au duc de Ferrare pour l'assurer que sa réconciliation étoit sincère; il écrivit aux Ferrarois pour les exhorter à une vigoureuse défense, aux Bolonois et à Jean Bentivoglio, pour les exciter à soutenir la maison d'Este (2). Avant de pouvoir recevoir une réponse du sénat de Venise, il permit au duc de Calabre de traverser le territoire de l'Eglise pour se rendre à Ferrare, et il lui laissa engager à son service Virginio Orsini, et plusieurs autres capitaines, qui étoient auparavant dans l'armée de l'Eglise, et qui partirent de Rome le 30 décembre (3). Enfin, le 10 janvier 1483. 1483, il adressa à l'empereur et à tous les princes de l'Europe, une sorte de manifeste contre les Vénitiens; il les accusa d'une coupable obstination à continuer la guerre; il promit de les en punir par toutes les peines ecclésiastiques en son pouvoir; et en effet, le 10 juin suivant, il frappa les chefs de la république d'excommunication, et tout son territoire d'interdit (4).

(1) *Epistolæ Pontificis apud Petrum Cyrnæum de bello Ferrar.* p. 1209, 1210. — *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1179.

(2) *Annal. Eccles. Raynald.* 1482, §. 17-18, p. 509.

(3) *Stephani Infessuræ Diar. Roman.* p. 1167.

(4) *Bulla excommunicationis ap. Raynald.* 1483, §. 8-16, p. 519.

CH. LXXXVIII. 1483. Les Vénitiens virent avec autant d'indignation que de surprise, le pape punir en eux, comme un crime, la guerre même à laquelle il les avoit encouragés, et qu'il avoit soutenue de concert avec eux. Ils rappelèrent de Rome leur ambassadeur, François Diedo, et ils se préparèrent seuls à tenir tête à toute l'Italie (1). Un congrès de leurs ennemis avoit été assemblé à Crémone, le dernier jour de février, sous la présidence de François de Gonzague, cardinal de Mantoue et légat du pape. Là, s'étoient réunis le duc de Calabre, le duc de Ferrare, Louis Sforza-le-Maure, régent de Milan, avec deux de ses frères; Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio, le marquis de Mantoue, Jean-Jacques Trivulzio, et plusieurs capitaines moins renommés (2). On y avoit proposé d'envahir en même temps les domaines de la république, du côté du Milanès, du Mantouan et de la Romagne. Mais il étoit reçu à cette époque qu'on pouvoit faire la guerre pour le compte de ses alliés, sans s'y engager en son propre nom, et ni le duc de Milan, ni le marquis de Mantoue,

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1180. — *Marin Sanuto.* p. 1227. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 256.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 155. — *Alb. de Ripalta. Annal. Plac.* T. XX, p. 970. — *Bern. Corio Stor. Mil.* P. VI, p. 1004.

ne voulurent entrer les premiers en hostilités directes avec les Vénitiens, en sorte que la diète se sépara sans avoir rien conclu. Cette réserve n'empêcha pas la guerre de s'étendre aussi sur les frontières qu'on avoit voulu préserver. Robert de San-Severino entra dans le Milanès le 12 juillet, espérant y réveiller le zèle des partisans de la duchesse Bonne. Louis-le-Maure fit, à son tour, ravager les territoires de Bergame et de Brescia; mais l'une et l'autre expédition n'eurent aucun résultat (1). ch. lxxxvii 1483.

Cette guerre, dans laquelle on voyoit engagées les premières puissances de l'Italie, étoit soutenue de part et d'autre avec une mollesse, avec une lâcheté qui contraste, d'une manière bien frappante, avec les guerres que les François devoient bientôt porter en Italie. On n'y voyoit ni batailles générales, ni siéges de villes; on n'attaquoit jamais que de foibles châteaux, et les escarmouches mêmes étoient peu importantes. Les deux armées s'enfermoient dans des retranchemens à peu de distance l'une de l'autre; elles se menaçoient et ne s'attaquoient point; elles attendoient dans leur camp la mortalité, conséquence inévitable du climat

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1184. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* T. XXI, p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237.

CH. LXXXVIII. 1483. mal sain des bouches du Pô, et elles n'osoient pas braver la mort dans les batailles. Le peuple de Ferrare, accablé par les logemens de soldats, les contributions et le pillage, paroissoit ne vouloir plus faire de sacrifices pour la maison d'Este; et cependant rien ne faisoit prévoir la fin d'une guerre qui n'étoit signalée par aucun exploit glorieux. Le duc de Calabre avoit porté le ravage autour de Brescia, et les Milanois autour de Bergame; le marquis de Mantoue avoit pris Asola, château sur le fleuve Chiesa, qui avoit appartenu à ses ancêtres. Dans l'état de Parme, les Rossi ne pouvant pas résister plus long-temps aux forces supérieures qu'on dirigeoit contre eux, s'étoient enfuis vers les montagnes de Gênes; de là ils avoient passé à Venise; et le sénat, pour les dédommager des fiefs qu'ils avoient perdus, leur avoit assigné une solde considérable. Mais ces petits succès de la ligue qui se faisoit appeler sainte, parce qu'elle avoit le pape à sa tête, n'apportoient aucun soulagement au duc de Ferrare. L'ennemi étoit toujours campé aux portes de sa capitale, et ses sujets avoient été deux ans de suite privés de leurs récoltes. San-Severino cependant n'avoit jamais osé planter ses batteries contre les murs de cette ville; le duc de Calabre, d'autre part, avec une armée fort supérieure, n'avoit su, ni amener les Vénitiens à la bataille pour faire

lever le siége, ni attaquer la redoute bâtie entre le parc et la rivière. Il manquoit alors à l'art de la guerre les moyens d'arriver aux opérations décisives ; on n'attaquoit que ce qui n'étoit pas défendu, et on ne savoit ni forcer l'ennemi au combat, ni ouvrir les murs d'une place dans laquelle il s'enfermoit (1). CH. LXXXVIII. 1483.

La guerre sembloit se faire en Toscane avec plus de mollesse et de lâcheté encore. Les Florentins n'avoient d'autre ennemi qu'Augustin Frégose, nouveau seigneur de Sarzane, que les Génois mêmes ne secondoient pas ouvertement. L'armée destinée à le combattre étoit considérable ; elle auroit suffi de reste pour emporter Sarzane, après un siége qui n'auroit pu être long ; elle ne l'entreprit pas même, et elle se borna à de misérables escarmouches (2). Les Siennois avoient contracté alliance avec les Florentins, ils n'avoient plus pour ennemis que leurs émigrés, qui s'étoient enfermés dans Monte Reggioni ; mais ils essayèrent vainement de les y forcer (3). On auroit dit que les soldats italiens ne connoissoient plus d'autre moyen pour entrer dans une place, que d'attendre

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 239.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 156.

(3) *Scipione Ammirato*, p. 15). — *Allegretto Allegretti Diari Senesi.* p. 812.

CH. LXXXVIII. patiemment le moment où leurs ennemis en
1483. sortiroient.

Cette manière de faire la guerre dut paroître bien étrange à René II, duc de Lorraine, que les Vénitiens appelèrent cette année en Italie, pour prendre le commandement de leur armée. Leur traité avec ce prétendant au royaume de Naples, qu'ils vouloient opposer à Ferdinand, fut signé le 30 avril, ou selon d'autres, le 9 mai 1483. René s'étoit engagé à leur amener quinze cents chevaux et mille fantassins, et on lui avoit promis une solde de dix-sept ducats et deux tiers par mois, pour chaque lance, composée suivant l'usage de France, de six hommes à cheval. On y avoit ajouté une gratification de dix mille ducats par année, *pour la table* du prince (1). René ne parvint à Venise que tard et difficilement. Le pape, averti de sa venue, avoit menacé d'excommunication tous les princes d'Allemagne qui lui accorderoient un passage, et le duc de Lorraine fut forcé en route à plusieurs négociations et à plusieurs détours. Il y avoit peu de temps qu'il étoit dans le camp vénitien, et il avoit eu à peine le loisir d'étudier ce système de guerre si différent du sien, lorsqu'il

(1) *Marin Sanuto.* T. XXII, p. 1226. — *Andr. Navagiero Stor. Ven.* p. 1182. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 236, v.

apprit la mort de Louis XI, roi de France, sur- CH. LXXXVIII. 1483.
venue le 30 août 1483. Comme ce monarque avoit cherché à lui enlever la succession de la maison d'Anjou, en dictant des testamens injustes à son grand-père et à son grand-oncle, René retourna en hâte dans ses états, pour chercher à recouvrer, pendant la minorité de Charles VIII, ce que la politique de Louis XI lui avoit fait perdre (1).

Une autre guerre étoit soutenue avec plus de vigueur par la république de Venise, c'étoit celle que lui faisoit le pape au moyen des foudres de l'Église. Sixte IV avoit publié le 24 mai, à la fête de Pentecôte, une bulle contre Venise, par laquelle il ordonnoit à tous les religieux, de sortir sous trois jours de cette ville excommuniée. Le conseil des Dix en fut averti, et il fit surveiller tous ceux qui arrivoient de Rome, pour arrêter cette bulle entre leurs mains. Il mit sous la responsabilité des curés, toutes les affiches qu'on pourroit trouver aux portes de leurs églises, et il ordonna au patriarche et à tous les ecclésiastiques vénitiens, de remettre aux inquisiteurs d'état, sans l'ouvrir, toute bulle qui leur seroit adressée par le Saint-Siége. Cet ordre fut scrupuleusement

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1186. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

CH. LXXXVIII. 1483. exécuté : l'excommunication encore cachetée fut transmise au conseil des Dix par le patriarche, sans qu'aucun vénitien en eût connoissance (1). Ce conseil ordonna à tous les cardinaux et prélats qui relevoient de la seigneurie, sous peine de saisie de leurs bénéfices, de s'assembler à Venise le 15 juillet, en un concile provincial. En même temps il remit à Jérôme Lando, patriarche titulaire de Constantinople, un appel au futur concile, de la sentence d'excommunication. Le patriarche faisant droit sur cet appel, suspendit l'interdit, et envoya au pape lui-même une citation par-devant le concile futur. On trouva des hommes déterminés qui affichèrent cette citation sur le pont Saint-Ange, et aux portes du Vatican et de la Rotonde. Cette hardiesse cependant coûta la vie aux gardes de nuit, que le pape fit pendre, pour ne l'avoir pas prévenue (2). Tous les prêtres vénitiens qui étoient à Rome, furent rappelés sous peine de perdre leurs bénéfices, et le pape opposa à cette sommation un édit en vertu duquel les prélats et les prêtres qui quitteroient Rome, pourroient être vendus comme esclaves (3).

Cette lutte violente avec le chef de l'Église

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1183. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1184.

(3) *Ibid.*

n'attiroit plus aucun blâme sur les Vénitiens. CH. LXXXVII
L'emportement de Sixte IV, ses injustices, son 1483.
aveugle tendresse pour Jérôme Riario, que toute l'Italie regardoit comme son fils, et comme un fils né d'un inceste, avoient détruit tout le respect que les peuples portoient à la tiare. Tous les genres de scandale s'attachoient à sa conduite; on le voyoit toujours entouré de jeunes favoris, auxquels on ne connoissoit de mérite que leur figure, et auxquels il prodiguoit les trésors de l'Église. Cette année même, le 19 novembre 1483, il offensa tout le sacré collége, en accordant l'évêché de Parme et le chapeau de cardinal à un jeune homme qui n'avoit pas vingt ans, et qui, sorti du plus bas lieu, avoit été d'abord page du comte Jérôme, ensuite valet-de-chambre du cardinal de Saint-Vital. Sixte IV, frappé de sa beauté, le prit pour son valet-de-chambre, entassa sur lui les plus riches bénéfices, le fit châtelain du château Saint-Ange, et le porta enfin au faîte des honneurs ecclésiastiques. Cependant le cardinal Jacques de Parme se trouva être un jeune homme d'un bon caractère, même de bonnes mœurs, et sans autre défaut qu'une extrême ignorance (1).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1158. — *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 191. — *Raphael Volaterranus apud Raynald.* 1484, §. 24, t. 336.

CH. LXXXVIII. 1484. Dans l'année 1484 les ravages de la guerre s'étendirent sur de nouvelles provinces ; les Vénitiens voulurent faire sentir son poids à Ferdinand, qui jusqu'alors n'en avoit point souffert. Ils armèrent une flotte de trente-une galères, dont ils donnèrent le commandement à Jacques Marcello ; ils l'envoyèrent dans le golfe de Tarente, où Marcello vint attaquer Gallipoli. Cet amiral fut tué vers la fin de mai, dans un des assauts qu'il donna à la place ; mais le même jour elle capitula entre les mains de son successeur Dominique Malipieri. Celui-ci fortifia avec soin sa conquête ; il soumit ensuite les châteaux et les petites villes du voisinage : au mois de juin il s'empara également de Policastro et de Céro en Calabre ; ses soldats, accoutumés à la guerre des Turcs, traitoient avec une affreuse barbarie les pays qu'ils ravageoient, et cependant leurs conquêtes causoient d'autant plus d'inquiétude à Ferdinand, que connoissant le mécontentement de ses barons, il craignoit sans cesse de les voir s'unir aux étrangers pour secouer son autorité (1).

La guerre se faisoit en même temps dans l'état de Rome avec un redoublement de fureur.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1188. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1217. — *Annal. Placentini.* p. 975. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. VI, f. 240, v.

D'une part, Nicolas Vitelli, abandonné par les Florentins, avoit été chassé de Città di Castello, et Lorenzo Giustini avoit été rétabli à sa place; de l'autre, Sixte IV et Jérôme Riario avoient poursuivi les Colonna avec un acharnement pour lequel on ne voit point de motif politique. Riario rejeta toutes les offres d'accommodement qui lui furent faites par ces puissans seigneurs. Lorsqu'ils proposèrent de remettre au pape toutes leurs forteresses, Riario répondit qu'il ne vouloit y entrer que par une brèche, qu'il auroit ouverte avec son canon. Des écrivains postérieurs ont donné pour motif à cette guerre, la possession du comté de Tagliacozzo, que la maison Orsini réclamoit de la maison Colonna (1); mais il n'en est point question dans les journaux du temps, et tout indique dans la conduite de Jérôme Riario, un ressentiment personnel. La moitié des palais de Rome furent, pendant l'été, souillés par des massacres continuels; le pape fit brûler un grand nombre de rues, parce que quelques-uns de leurs habitans lui étoient suspects. Le palais du protonotaire, Louis Colonna, et celui du cardinal de la même famille, furent livrés aux flammes par son ordre. Le protonotaire, arrêté dans le premier, CH. LXXXVIII. 1484.

(1) *Jo. Mich. Bruti.* L. VIII. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, §. 14, p. 334.

CH. LXXXVIII. 1434. ne s'étoit rendu que sur la foi de Virginio Orsini; et Virginio, en le conduisant en prison, eut beaucoup de peine à empêcher Jérôme Riario de le tuer. On n'avoit aucune confession à exiger de lui, car il n'y avoit rien eu de secret dans sa conduite: cependant le pape ordonna qu'il fût livré à la torture, seulement pour rendre son supplice plus cruel; et cette torture fut si atroce, que quand on l'en retira, il n'avoit plus que pour peu d'heures à vivre. On prévint son agonie en lui tranchant la tête. Pendant ce temps, la Cava, Marino, et tous les fiefs de la maison Colonna furent conquis par Jérôme Riario (1).

En Lombardie, la guerre ne faisoit aucun progrès; la ligue avoit une grande supériorité en cavalerie, et elle en profita pour faire ravager les territoires de Bergame, de Brescia et de Vérone, jusqu'aux portes de ces trois villes (2). Mais ces opérations ne paroissoient point pouvoir amener encore la délivrance du duc de Ferrare; et celui-ci, épuisé par le séjour de tant d'armées, soupiroit après la paix, à

(1) Stefano Infessura donne de très-longs détails sur cette guerre. p. 1158-1182. *Voyez* aussi *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 196-198. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1086-1087.

(2) *Nicol. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1214-1215. — *Marin Sanuto.* p. 1229.

quelque condition qu'il pût l'obtenir. La ligue qui avoit été formée sans motifs suffisans, étoit divisée par mille intérêts divers, et l'on pouvoit prévoir sa prochaine dissolution. Le pape, dans toutes ses guerres, n'avoit d'autre but que l'agrandissement de Jérôme Riario; il méditoit alors de nouveaux projets sur la Romagne; il vouloit assurer à ce fils chéri l'héritage de Robert Malatesti, et celui de Costanzo Sforza, tous deux morts à son service. Le second avoit été emporté par une maladie le 17 juillet 1483; et son fils Jean, héritier de la principauté de Pesaro, étoit encore enfant (1). Mais cette possession ne pouvoit être assurée à Riario que par le consentement des Vénitiens et des Florentins; Sixte IV, qui le sentoit, entra avec eux dans quelques négociations secrètes, pour faire une paix tout à son avantage. CH. LXXXVIII. 1484.

D'autre part, Alfonse, duc de Calabre, avoit eu occasion de voir clairement, depuis que la guerre de Ferrare l'avoit appelé en Lombardie, que Jean Galéaz Sforza, duc de Milan, auquel sa fille étoit depuis long-temps promise en mariage, n'avoit aucune part au gouvernement de son propre duché, quoiqu'il fût déjà en âge d'y prétendre; tandis que l'ambitieux Louis-le-Maure, oncle de ce duc, s'arrogeoit seul

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* T. XXIII, p. 188.

CH. LXXXVIII. 1484. toute l'autorité. Alfonse en avoit témoigné son mécontentement, avec quelque vivacité, à Louis-le-Maure ; et celui-ci, concevant une défiance secrète de son allié, se rapprochoit des Vénitiens (1). De leur côté les Florentins, qui depuis long-temps contribuoient à la guerre, n'en pouvoient espérer aucun avantage, et n'y avoient aucun intérêt réel. Tandis qu'on les épuisoit d'hommes et d'argent pour soutenir une armée éloignée, on les laissoit opprimer par les troupes qui occupoient Sarzane ; on ne leur permettoit point de rappeler en Toscane le comte de Pitigliano, celui de leurs capitaines en qui ils avoient le plus de confiance, et on les sacrifioit en toutes choses à leurs alliés. Ainsi, il ne restoit plus d'ensemble entre les coalisés, chacun d'eux étoit prêt à se détacher de tous les autres. Le marquis Frédéric de Mantoue tenoit encore réunie cette ligue prête à se dissoudre, par la considération que lui assuroit son âge et son habileté supérieure ; mais il mourut le 15 juillet, et l'aîné de ses trois fils, Jean-François II, qui lui succéda, n'étoit âgé que de dix-huit ans (2).

Les Vénitiens, quoique plus foibles que leurs

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423.

(2) *Marin Sanuto.* p. 1231. Une de ses filles étoit mariée à Guid' Ubaldo, duc d'Urbin ; l'autre au comte de Gorizia.

alliés, avoient le grand avantage de faire mouvoir toutes leurs forces par une seule volonté; ils avoient encore celui d'avoir mis à la tête de leurs armées Robert de San-Severino, qui se montroit homme d'état autant que général. Robert, abandonnant les négociations déjà commencées avec le comte Riario, s'attacha à Louis-le-Maure, qu'il regardoit comme bien autrement puissant (1). Son intelligence avec lui, causa d'abord assez d'inquiétude à la seigneurie, pour que le doge fît au conseil des Dix, la proposition d'arrêter San-Severino. Bientôt, cependant, ce général montra qu'il avoit su démêler les vrais intérêts de la république, aussi bien que les siens. Une diète assemblée à Bagnolo, prit connoissance, le 7 août, des articles dont il étoit déjà convenu avec Louis-le-Maure, et elle les accepta le même jour. En vain le légat du pape, et Jérôme Riario voulurent troubler la négociation, parce qu'elle ne contenoit, en faveur du fils de Sixte IV, aucun des avantages qui lui avoient été précédemment promis; en vain ils déclarèrent que la seigneurie, après avoir offensé séparément chacun des confédérés, s'étoit enfin attaquée à Dieu lui-même, lorsqu'elle avoit méprisé les admonitions et les interdits du pape, et lorsqu'elle avoit

CH. LXXXVIII. 1484.

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1189.

LIV. LXXXVIII. saisi les bénéfices ecclésiastiques. Par cette conduite, ajoutoient-ils, elle s'étoit rendue à jamais indigne d'obtenir la paix (1). Les autres confédérés ne voulurent pas continuer plus longtemps des hostilités dont ils n'attendoient aucun avantage; et malgré les succès qu'ils avoient remportés, ils permirent aux Vénitiens de gagner plus par la paix, qu'ils n'auroient pu perdre par la guerre. 1484.

Par le traité de Bagnolo, le duc Hercule d'Este fut obligé à rétablir la république de Venise dans toutes les prérogatives qu'elle avoit précédemment exercées à Ferrare et dans son district; à lui céder en même temps le Polésine, et tout le territoire de Rovigo. Les autres conquêtes que les Vénitiens avoient faites sur le duc de Ferrare, devoient être restituées à celui-ci douze jours après la paix. De leur côté le duc de Milan et le marquis de Mantoue devoient rendre aux Vénitiens tout ce qu'ils avoient conquis sur eux. Les villes que les Vénitiens tenoient dans le royaume de Naples, devoient être remises par eux à Ferdinand au bout d'un mois, et celui-ci leur confirmoit en retour, tous leurs priviléges mercantiles dans ses états. Toutes les parties contractantes s'engageoient enfin dans une ligue commune pour la défense de leurs

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1190.

états respectifs, et Robert de San-Severino étoit déclaré capitaine général de cette ligue. A ce titre il devoit recevoir une solde de cent quarante mille ducats, dont cinquante mille seroient payés par le duc de Milan, cinquante mille par la seigneurie de Venise, et les quarante mille restans, répartis entre le pape, le roi de Naples, les Florentins, et le duc de Ferrare (1). CH. LXXXVIII. 1484.

Les plus foibles entre les puissances d'Italie se trouvoient, par ce traité, sacrifiées aux plus fortes : le duc de Ferrare devoit renoncer à des provinces qui faisoient l'ancien patrimoine de la maison d'Este, et auxquelles les Vénitiens n'avoient aucun titre : aussi ne se soumit-il pas à ces conditions sans un extrême ressentiment (2). Les Rossi, comtes de San-Secondo dans l'état de Parme, que les Vénitiens avoient engagés à prendre les armes contre le duc de Milan, demeurèrent dépouillés de tous leurs fiefs. Le marquis de Mantoue ne s'étoit engagé dans la ligue que pour recouvrer Asola et les autres châteaux que les Vénitiens lui avoient enlevés ; mais après s'en être rendu maître, il étoit obligé

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1190. — *Marin Sanuto.* p. 1232. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 241. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1186. — *Bern. Corio Hist. Milan.* P. VI, p. 1014.

(2) *Diar. Ferrar.* T. XXIV, p. 277.

CH. LXXXVIII. 1484. de les restituer (1). Les intérêts des Florentins n'étoient pas plus ménagés par le traité de paix qu'ils ne l'avoient été durant la guerre. On ne stipuloit rien pour eux, et Sarzane ne leur étoit pas rendue. Cependant le plus mécontent de tous étoit encore le pape; long-temps il avoit espéré enrichir son fils, ou des dépouilles du duc de Ferrare, ou de celles des Vénitiens. Il s'étoit ensuite réduit à lui faire assurer les petites principautés de Romagne, qu'il ne doutoit pas qu'on ne sacrifiât à son ambition. Il comptoit surtout que Jérôme Riario auroit le rang que s'étoit fait attribuer San-Severino, que ce seroit

(1) *De bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1218. Ce petit ouvrage d'un prêtre Corse, dévoué au duc de Ferrare, quoiqu'il vécût à Venise pendant la guerre, contient beaucoup de détails sur la première campagne : il est plus court sur la seconde, et tout-à-fait incomplet sur la troisième. Il finit à la paix.

C'est aussi à la paix de Bagnolo, le 7 août 1484, que finissent les Annales de Plaisance, composées par Antoine, et son fils Albert de Ripalta. Ces deux hommes avoient quelque part au gouvernement municipal; mais c'étoit dans une ville sujette, où aucun sentiment ne les attachoit à un parti plutôt qu'à l'autre; aussi tous leurs éloges sont-ils toujours pour le vainqueur, et la déclamation ou la pédanterie prennent-elles la place de tous les sentimens nobles et élevés. Les deux Ripalta paroissent avoir été estimés dans leur pays comme d'habiles rhéteurs; ce qui donne une assez mauvaise idée de l'état des lettres à Plaisance. Les Annales d'Antoine s'étendent de l'an 1401 à l'an 1463, qu'il mourut. Albert a continué dès cette époque jusqu'à 1484. Ces Annales sont imprimées. *Rer. Ital.* T. XX, p. 859-978.

lui qui seroit nommé général de la ligue, et ce rang et cette solde devoient le dédommager des prétentions auxquelles il étoit forcé de renoncer. ch. lxxxviii. 1484.

La nouvelle d'une paix qui répondoit si mal à ses projets ambitieux, fut un coup de foudre pour ce turbulent pontife. Il étoit déjà tourmenté par des douleurs de goutte, elles tombèrent aussitôt sur sa poitrine. Les ambassadeurs qui apportoient les conditions de la paix de Bagnolo, furent introduits auprès de lui le mercredi soir 12 août. Après qu'on lui eût fait lecture du traité, il se récria sur ce que les avantages qu'on lui accordoit, étoient si inférieurs à ceux qui lui avoient été offerts à lui-même par les ennemis. « C'est une paix de honte » et d'ignominie que vous nous annoncez », leur dit-il, « elle est pleine de confusion et » d'opprobre, et elle amènera avec le temps, » bien plus de mal que de bien. Je ne puis, mes » fils, ni l'approuver, ni la bénir (1) ». Les ambassadeurs s'apercevant que le vieillard, affligé

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 199. Ce journal finit avec la vie de Sixte IV. L'auteur, qui étoit scribe apostolique, donne des détails souvent curieux sur les cérémonies religieuses, sur la cour, et même sur les sermons des cardinaux, dont il rapporte presque toujours une courte analyse. Il étoit attaché à Sixte IV, et il se montre en général partial pour lui: cependant il ne réussit guère à déguiser les vices de son patron. Ce journal est imprimé. T. XXIII. *Rer. Ital.* p. 87–200.

(H. LXXXVIII. 1484.) par cette nouvelle, perdoit ses forces, et sembloit accablé d'angoisses; que sa langue même paroissoit s'embarrasser, lui dirent qu'ils espéroient trouver une autrefois sa Sainteté plus tranquille, mais qu'ils la prioient, en attendant, de bénir une paix qui ne pouvoit plus être changée. Le pape dégageant alors avec peine, sa main goutteuse, de l'écharpe qui la soutenoit, fit un mouvement, que les uns prirent pour un refus, d'autres pour une bénédiction des ambassadeurs, ou de la paix elle-même. Mais il ne parla plus, et il mourut dans la nuit suivante, le jeudi 13 août, peu après minuit; ne pouvant supporter de laisser en paix cette Italie que pendant son règne il avoit constamment tenue en guerre (1).

(1) *Diar. Romani Jacobi Volaterrani.* p. 200. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1088. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1182. — *Raynaldi Ann. Eccles.* 1484, §. 18-21, p. 335. — *Annal. Bononiens. Fratr. Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 904. — *Macchiavel. Ist.* L. VIII, p. 427. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1234.

Ce pape, qui tint l'Italie presque constamment en guerre, aimoit lui-même les spectacles sanglans; dans les derniers mois de sa vie il fut deux fois averti que des soldats de sa garde à pied étoient convenus de se battre à outrance, ou comme on l'appeloit, à *Steccato chiuso*, pour quelque querelle survenue entre eux, et qu'ils avoient fait choix pour cela d'un lieu écarté à la campagne. Il leur fit dire qu'il vouloit être témoin de leur combat; qu'ils se battissent donc au bas de l'escalier de son palais, dans la place de Saint-Pierre, et qu'ils se gardassent de commencer

avant qu'il leur en eût donné lui-même le signal de sa fenêtre. CH. LXXXVIII.
Il vint en effet à cette fenêtre à l'heure fixée, et lorsqu'il vit que les combattans étoient prêts, il étendit son bras, leur donna sa bénédiction, fit le signe de la croix, et les invita à commencer. Dans le premier et le plus long de ces deux duels, l'un des combattans fut tué sur la place, après avoir auparavant donné et reçu déjà beaucoup de blessures; dans le second duel, les combattans furent tous deux blessés si grièvement qu'ils ne purent pas continuer jusqu'à la mort de l'un des deux, et qu'on fut obligé de les emporter. Le pape, dit le journaliste de Rome, prit beaucoup de plaisir à ces combats, et témoigna le désir d'en voir d'autres. *Stefano Infessura. Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1184.

CHAPITRE LXXXIX.

Election d'Innocent VIII; ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Frégose, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. — Anarchie et pacification de Sienne. — Conjurations contre Jérôme Riario, et contre Galeotto Manfredi.

1484—1488.

CHAP. LXXXIX. La constitution politique de l'Eglise romaine, n'étoit pas établie sur des bases incontestables. Les droits et les prérogatives du pape, des cardinaux, des évêques, n'avoient point des limites assez reconnues pour empêcher tout conflit de juridiction. Cependant cette constitution, dans son ensemble, étoit celle d'une monarchie tempérée, et non d'un état despotique. L'autorité du pape étoit balancée, non-seulement par celle des conciles, états généraux de l'Eglise qu'on n'assembloit que rarement, mais encore par celle des cardinaux, dont le collége permanent devoit être irrévocablement le conseil des pon-

tifes, en sorte qu'il étoit censé concourir à toutes CHAP. LXXXIX.
leurs déterminations importantes. Le pape les appeloit toujours ses frères ; il inséroit dans toutes ses bulles, quelquefois même sans les avoir consultés, la formule, *d'après le conseil de nos frères*, pour donner à tout ce qu'il ordonnoit l'autorité du sacré collége.

Mais à la fin du quinzième siècle, lorsque l'élection successive de plusieurs pontifes entachés de vices honteux, ébranla le crédit du Saint-Siége, et amena enfin la révolution qu'on vit éclater au commencement du seizième, l'Eglise put reconnoître que les droits réciproques de ses représentans n'étoient point ou suffisamment établis, ou assez sagement balancés. Jamais on n'avoit mieux senti que sous Sixte IV, le besoin de limiter l'autorité du pontife par celle des cardinaux ; jamais on n'avoit plus éprouvé combien l'influence d'un mauvais pape sur le sacré collége devenoit irrésistible, s'il vouloit employer toutes les ressources de l'intrigue et de la séduction. Il pouvoit accroître indéfiniment le nombre de ses conseillers, et s'assurer toujours ainsi de la majorité des suffrages ; il disposoit seul de toutes les grâces ecclésiastiques, et tous ceux dont l'âme n'étoit pas à l'épreuve des séductions de la richesse et des honneurs, se rangeoient bientôt de son côté. Enfin, la violence même lui étoit

CHAP. LXXXIX. permise; la personne des cardinaux n'étoit point à l'abri de ses vengeances; on les avoit vus plus d'une fois excommuniés, emprisonnés, soumis à la torture, envoyés même au dernier supplice, par des ordres arbitraires, seulement pour avoir voulu défendre les libertés de leur collége; et l'idée de la souveraineté du pape étoit tellement confondue avec celle de l'autorité de l'Eglise, que des théologiens de très-bonne foi justifioient ensuite ces violences, et affirmoient comme une maxime incontestable, qu'aucune opposition, même celle du corps entier des cardinaux, n'étoit légitime, contre aucune des volontés du pape.

Cependant ce pontife souverain, qui exerçoit sur tous les cardinaux une autorité si illimitée, étoit après tout leur créature. S'il les nommoit pendant son règne, eux à leur tour nommoient son successeur. Et, comme on ne parvenoit guère à la tiare que dans un âge avancé, les élections du souverain étoient plus fréquentes que dans aucune autre monarchie élective; d'ailleurs le pouvoir pontifical pouvoit être souvent affoibli par les infirmités de l'âge, tandis que le sénat des cardinaux, composé en grande partie d'hommes exercés dans les affaires et les intrigues, réunissoit les qualités propres aux aristocraties, la constance, la sagesse, l'expérience et l'esprit de corps. A chaque vacance

du Saint-Siége, le conclave, avant de nommer un nouveau pontife, ne manquoit jamais de poser des bornes à sa puissance, de corriger les abus par des lois nouvelles, d'imposer des conditions au candidat, et de les confirmer par des sermens. C'est par cette même marche que les capitulations avoient peu à peu restreint l'autorité des empereurs d'Allemagne, et que les *correcteurs à la promission ducale*, avoient anéanti les prérogatives des doges de Venise. Chaque vacance du trône de Pologne avoit de même été signalée par quelques conquêtes de la noblesse sur les rois; et comme les cardinaux renouveloient leurs tentatives avec la même constance, mais plus fréquemment encore; comme ceux qui étoient les plus considérés dans la chrétienté, qui jouissoient de la plus grande réputation de vertu et de sainteté, étoient aussi ceux qui mettoient le plus d'importance aux priviléges de leur corps, et aux libertés de l'Eglise, on auroit pu s'attendre à ce que le gouvernement de la cour de Rome devînt absolument aristocratique. CHAP. LXXXIX.

Mais les bornes de l'autorité royale étoient affermies par les sermens des rois, et l'on fut forcé de reconnoître, sans doute avec étonnement, que cet acte religieux ne conservoit aucune efficace sur les prêtres. Une des prérogatives que les papes s'étoient attribuées, et

CHAP. LXXXIX. qu'ils défendoient avec le plus d'obstination, étoit celle de délier les fidèles de sermens imprudens; et dans une religion qui admet des vœux éternels, peut-être étoit-il nécessaire de reconnoître dans l'Eglise un pouvoir qui pût en relever. Le pape avoit reçu au nom de Dieu les engagemens pris sous serment envers son Eglise; lui seul, et juge et partie, pouvoit en dispenser. Bientôt il crut avoir de même le droit de dissoudre les sermens qui lient les hommes entre eux. On le vit rompre, de son autorité, tantôt les pactes et les alliances, tantôt les sermens de fidélité des sujets aux souverains, tantôt les sermens de garantie des souverains aux sujets. Par ce droit qu'il prétendit inhérent à son siége, il se dispensa lui-même le premier de tout ce qu'il avoit promis. Autant les conclaves furent soigneux, dans tout le quinzième siècle, d'exiger de chacun des membres du sacré collége le serment d'observer les pactes convenus, s'il venoit à être désigné par le Saint-Esprit, autant les papes mirent de constance à annuller par leur autorité suprême les sermens qu'ils avoient prêtés comme cardinaux, et qu'on avoit cependant toujours eu soin de leur faire renouveller au moment de leur couronnement. Dès l'année 1353, Innocent VI, avoit même établi, par une constitution, le scandaleux principe qu'aucun engagement, aucun serment

prêté d'avance ne pouvoit limiter l'autorité pon- CHAP. LXXXIX.
tificale; parce que les cardinaux, lorsque l'Eglise étoit privée de son pasteur, n'avoient plus d'autre autorité que celle d'en créer un nouveau. Ce principe est représenté comme une des lois invariables de l'Eglise, par son annaliste (1), qui écrivoit au dix-septième siècle : il est encore en vigueur aujourd'hui.

Cette subtilité, qui faisoit perdre de vue les devoirs de celui qui avoit prêté le serment, pour montrer les limites des droits de ceux qui l'avoient imposé, n'avoit pu cependant faire admettre sans contestations, même à la fin du quinzième siècle, dans la dépravation où la cour de Rome étoit tombée, le principe immoral qui autorisoit le parjure du chef de la religion. Les prélats, signalés par leurs lumières, leur piété et leurs mœurs, s'étoient hautement prononcés contre ce scandale. Jacques Ammanati, cardinal de Pavie; Bessarion, cardinal de Nice; Jean Carvajal, cardinal espagnol, avoient constamment invoqué les sermens prêtés par Paul II avant d'être pape; et le dernier s'étoit immortalisé aux yeux de l'Eglise, par sa courageuse et inébranlable opposition à la constitution qui devoit les annuller (2).

(1) *Raynald. Ann. Eccl.* 1353, §. 29. T. XVI; et 1484, §. 28. T. XIX, p. 337.

(2) *Cardin. Papiensis Epist.* 182. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1464, §. 59-60, p. 167.

CHAP. LXXXIX. Mais le sénat des cardinaux se ressentoit des vices de celui qui avoit seul le pouvoir d'en élire les membres; il falloit que des papes tels que Paul II et Sixte IV eussent rempli le sacré collége de leurs créatures, pour qu'on pût voir ensuite des élections telles que celles d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. Si le conclave peu scrupuleux, qui s'assembla à la mort de Sixte IV, voulut à son tour imposer des conditions au pape qu'il alloit élire, les cardinaux s'occupèrent bien plus de leurs intérêts personnels que de ceux de l'Eglise. Ils exigèrent avant tout l'augmentation de leurs propres revenus. Aucun parmi eux, ne devoit avoir moins de quatre mille florins de rente, et cette somme devoit leur être complétée par la chambre apostolique, si leurs bénéfices ecclésiastiques n'y arrivoient pas. Ils demandoient de plus, qu'aucun d'eux ne pût être frappé par des censures, par une excommunication ou un jugement criminel, si la sentence qui le condamnoit n'étoit sanctionnée par les deux tiers des voix dans le sacré collége. Une clause plus importante encore fut celle par laquelle ils limitèrent leur nombre à vingt-quatre. Le pape futur ne devoit faire aucune promotion, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au-dessous de ce nombre; il ne pouvoit de plus décorer du chapeau aucun homme âgé de moins de trente ans; il ne pouvoit prendre

1484.

qu'un seul cardinal dans sa famille; tous ceux qu'il éleveroit à cette éminente dignité, devoient avoir été reçus auparavant docteurs en théologie ou en droit, à la réserve des seuls fils ou neveux de rois; et ces derniers mêmes devoient faire preuve d'une instruction compétente. Enfin, le pape devoit désormais ne gouverner plus que de concert avec les cardinaux, et dans toutes les occasions importantes, surtout lorsqu'il s'agiroit d'aliéner quelque fief de l'Église, ses bulles ne devoient avoir de force qu'autant qu'elles seroient sanctionnées par les deux tiers des suffrages dans le sacré collége (1). Si les deux constitutions qui contenoient toutes ces conditions étoient devenues la loi de l'Église, peut-être la cour de Rome ne se seroit-elle pas conduite avec moins d'ambition et de hauteur; mais sans doute sa politique auroit été plus prudente, et ses chefs n'auroient pas donné, par leurs mœurs, le scandale qui devoit hâter la réformation. CHAP. LXXXIX. 1484.

Après que tous les cardinaux se furent engagés par serment à observer toutes ces conditions, s'ils étoient appelés au trône pontifical, ils allèrent aux suffrages. Des intrigues fort actives et de libérales promesses avoient déjà préparé l'élection (2), et les suffrages se réu-

(1) *Annal. Eccles.* 1484, §. 28-39, p. 337.

(2) *Diario di Stefano Infessura*, p. 1190.

CHAP. LXXXIX. nirent en faveur de Jean-Baptiste Cybo, génois, 1484. cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, qui fut proclamé le 29 août 1484, sous le nom d'Innocent VIII (1). Dès le jour de son installation, il confirma par un nouveau serment le traité fait avec les cardinaux, et il s'engagea, sous peine de parjure et d'anathème, à ne s'en point absoudre lui-même, et à ne s'en point faire absoudre par d'autres. Cependant, dès qu'il se sentit mieux affermi sur son trône, il abolit et son traité et ses deux sermens, comme contraires au droit du Saint-Siége (2).

Mais Innocent VIII devoit la tiare à un grand nombre de traités secrets faits avec chacun des cardinaux; et ceux-ci, dont l'exécution devoit être immédiate, furent observés avec plus d'exactitude. Celui entre les membres du conclave qui l'avoit servi avec le plus d'activité et de zèle, étoit le cardinal Julien de *Saint-Pierre ad vincula*, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Ce prélat guerrier avoit demandé pour récompense, non des bénéfices ecclésiastiques, mais des forteresses. Il en obtint plusieurs en effet, et pour lui-même et pour son frère Jean de la Rovère, que Sixte IV avoit fait prince de Sinigaglia et préfet de Rome.

(1) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1091.

(2) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1484, §. 41, p. 340.

Ce même Jean fut nommé par Innocent VIII, capitaine-général de l'Église ; en sorte que le pouvoir et la faveur de la cour de Rome ne sortirent point de la maison du précédent pontife. Tous les autres cardinaux obtinrent les prélatures et les abbayes pour lesquelles ils avoient vendu leurs voix. Les écrivains du temps n'hésitent pas à taxer de simoniaque une élection préparée par ces marchés qu'on ne put tenir secrets (1). Mais un panégyriste d'Innocent VIII, en rapportant ces mêmes libéralités, les donne pour preuves du cœur reconnoissant du nouveau pontife (2). CHAP. LXXXII. 1484.

Innocent VIII ne ressembloit pas au pape qu'il remplaçoit ; et cependant la comparaison avec un homme aussi odieux que Sixte IV ne lui fut point avantageuse. Foible, corrompu, sans caractère, sans vues profondes ou suivies, Innocent fut toujours gouverné par d'indignes favoris, et son administration fut souillée par tous leurs vices. Il avoit eu sept enfans naturels de différentes femmes, et il donna le scandale, nouveau pour l'Église, de les reconnoître

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1190. — Lettres de Guid' Antonio Vespucci à Laurent de Médicis, où il raconte à quel prix le cardinal Julien avoit acheté pour J. B. Cybo, le vote de chacun de ses collègues. *Apud Roscoë Append.* n° 44., T. IV, p. 7.

(2) *Onofrio Panvino vite de Pontifici.* p. 466.

CHAP. LXXXIX. 1484. publiquement. L'aîné de ses fils, que sa petite taille fit désigner par le nom de Franceschetto, devint ensuite la tige des ducs de Massa et Carrara, de la maison Cybo. Une des filles d'Innocent étoit mariée à un banquier, qu'il chargea des finances de la cour : les autres ne jouent aucun rôle dans l'histoire (1). Ce ne fut plus l'ambition ou la passion de la guerre, mais l'avarice, la débauche, et une vénalité déhontée qui caractérisèrent la nouvelle cour. Innocent VIII fit peu de mal par lui-même, mais il laissa tout faire; et son indolence ne fut pas moins fatale aux peuples que la turbulence de son prédécesseur.

Le roi de Naples Ferdinand, témoigna beaucoup de joie de l'élection du cardinal Jean-Baptiste Cybo; il le regardoit comme une créature de son père et de lui-même : en effet Cybo, quoique génois, avoit été élevé à la cour d'Alfonse, et il avoit reçu de Ferdinand son premier évêché, celui d'Amalphi (2). Mais les papes ont rarement montré de la reconnoissance aux souverains qui commencèrent leur fortune; souvent ils désirent faire sentir leur nouveau pouvoir à ceux de qui ils ont dépendu, ou bien

(1) *Diario di Roma di Stefano Infessura.* p. 1190. — Onofrio Panvino ne parle que des deux aînés, p. 466.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1484, §. 47, p. 341.

ils se blessent de ce que le respect ne succède CHAP. LXXXIX.
point assez tôt au ton de bienveillance et de 1484.
protection.

La haine qui avoit éclaté contre Ferdinand, dans le royaume de Naples, lorsqu'il étoit monté sur le trône, ne s'étoit point éteinte pendant son long règne. On reconnoissoit l'habileté de sa politique, la vigueur avec laquelle il maintenoit son autorité, l'ordre et la justice qu'il faisoit observer dans ses états; mais on l'accusoit en revanche d'une extrême avarice, d'une cruauté impitoyable, et surtout d'une mauvaise foi, d'une perfidie, dont ses vassaux avoient été victimes, aussi bien que les étrangers. L'animosité que les Napolitains conservoient dans leur cœur contre Ferdinand, redoubla, lorsque son fils aîné, Alfonse duc de Calabre, commença à le remplacer dans les soins du gouvernement. Alfonse portoit à l'excès tous les vices qu'avoit eus son père. « Nul homme, dit Philippe de Comines, « n'a esté plus cruel que » lui, ne plus mauvais, ne plus vicieux et plus » infect, ne plus gourmand que lui. Le père » estoit plus dangereux, car nul ne se congnois- » soit en lui ni en son courroux; car en faisant » bonne chère, il prenoit et trahissoit les gens..... » Jamais en lui n'y avoit grâce ne miséri- » corde, comme m'ont conté ses prochains pa- » rens et amis; et jamais n'avoit eu pitié ne

CHAP. LXXXIX. 1484. » compassion de son pauvre peuple, quant aux » deniers. Il faisoit toute la marchandise du » royaume, jusques à bailler les pourceaux à » garder au peuple, et les leur faisait engraisser, pour mieux les vendre. S'ils mourroient, » falloit qu'ils les payassent. Aux lieux où croît » l'huile d'olive, comme en la Pouille, ils l'achetoient lui et son fils à leur plaisir, et semblablement le froment, et avant qu'il fût » meur, et le vendoient après, le plus cher » qu'ils pouvoient. Et si la dite marchandise » s'abaissoit de prix, contraignoient le peuple de » la prendre; et par le temps qu'ils vouloient » vendre, nul ne pouvoit vendre qu'eux (1) ».

Ces monopoles avoient resserré l'amitié et la confiance entre Ferdinand et Sixte IV; ils s'entendoient pour fouler en commun leurs peuples, et faire, de vive force, un commerce ruineux pour leurs sujets. Innocent VIII en arrivant au trône fit cesser ce trafic scandaleux; mais en même temps il rompit les relations d'amitié et de bon voisinage que Sixte avoit formées; il réclama avec hauteur le tribut pécuniaire que le royaume de Naples devoit au Saint-Siége, révoquant la grâce accordée à Fer-

(1) *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, Chap. XIII. *Collection des Mémoires pour l'Histoire de France.* T. XII, p. 208.

dinand, de convertir ce tribut pendant sa vie, CHAP. LXXXIX.
en la présentation d'une haquenée (1). Il té- 1484.
moigna ouvertement son mécontentement de cette maison d'Aragon à laquelle il devoit sa grandeur ; il fit valoir la suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume ; il invita les barons napolitains à porter par-devant lui leurs plaintes contre Ferdinand, et il s'établit en quelque sorte juge des différens entre le monarque et ses sujets.

Un acte de violence, exercé l'année suivante 1485.
par le duc de Calabre, fournit au pape l'occasion de donner carrière à toutes ses prétentions. La ville d'Aquila, dans les Abruzzes, profitant de sa situation fortifiée au milieu des montagnes, de la richesse de son territoire, et du grand nombre de ses habitans, avoit maintenu, sous la protection des rois de Naples, presque tous les privilèges d'une république ; elle nommoit ses magistrats et levoit ses impôts elle-même ; elle ne permettoit point aux troupes royales d'entrer dans ses murs, et elle concluoit de sa seule autorité, des traités et des alliances, même avec les ennemis du roi. C'est ainsi qu'elle étoit alliée de la maison Colonna, dont les fiefs s'étendoient dans son voisinage. Cette alliance n'avoit point été détruite par la

(1) *Raynaldi Ann. Eccles.* 1485, § 40, p. 358.

CHAP. LXXXIX. 1485. guerre que Ferdinand avoit faite aux Colonna, de concert avec Sixte IV ; et comme Innocent VIII avoit reçu dans ses bonnes grâces cette maison puissante, et cherchoit à la dédommager par tout son crédit, de la persécution qu'elle avoit éprouvée, les Colonna donnoient à la ville d'Aquila, un nouvel appui à la cour de Rome (1).

La famille des Lalli, comtes de Montorio, exerçoit dans Aquila, depuis plus d'un siècle, et dès les temps de la première Jeanne, une autorité non moins grande que celle des Médicis à Florence. Son chef étoit alors messire Pierre Lallo. Le duc de Calabre, ayant le dessein de dépouiller les habitans d'Aquila de tous leurs priviléges, jugea convenable de les priver, avant tout, de leur premier magistrat. Alfonse avoit cantonné à Cività di Chieti, l'armée qu'il avoit ramenée de la guerre de Ferrare ; il invita le comte de Montorio à s'y rendre auprès de lui, pour traiter des affaires de la province. Le comte n'avoit pas eu même la pensée de nuire au gouvernement, en sorte qu'il vint au rendez-vous, sans aucune défiance. Le duc de Calabre le fit arrêter le 28 juin 1485 (2). Il obligea la com-

(1) Une collection des historiens originaux d'Aquila a été publiée par Muratori. *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. VI, p. 485-1032. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1181 et 1194.

(2) *Antiq. Ital.* T. VI. *Cronaca Aquilana.* §. 70, p. 923. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 436.

tesse, sa femme, à se rendre à Naples, et il fit, en même temps, filer vers Aquila des troupes, qui y entrèrent par petits détachemens, et qui se trouvèrent maîtresses de la place, avant que les habitans en eussent conçu la défiance. Cependant les magistrats d'Aquila adressèrent au duc des instances respectueuses, pour qu'il retirât ses troupes, conformément à leurs priviléges. Ils les répétèrent à plusieurs reprises, et toujours sans succès; enfin le 25 octobre, ils donnèrent ordre à toute la bourgeoisie de prendre les armes; ils attaquèrent dans les rues les soldats napolitains, ils en tuèrent une partie, ils mirent le reste en fuite, et déclarant alors que le roi Ferdinand avoit perdu toute souveraineté sur eux, pour en avoir abusé, ils se donnèrent à l'Eglise, sous condition qu'elle protégeât leur liberté (1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Innocent VIII ne fit aucune difficulté d'accepter l'offre des habitans d'Aquila; il prit sous sa protection le comte et la comtesse de Montorio; il fit passer, par les fiefs des Colonna, des soldats dans l'Abruzze; il sollicita les barons du royaume à s'engager, pour défendre leur liberté, dans une confédération générale, dont il vouloit être le chef, et il se prépara à la guerre. Bientôt il apprit que Ferdinand, pour faire ou-

(1) *Cronaca Aquilana*. §. 72, p. 924.

CHAP. LXXXIX. 1485. blier le mécontentement et l'insurrection d'Aquila, avoit remis le 16 novembre, le comte de Montorio en liberté, après l'avoir engagé dans ses intérêts. Le pape écrivit à ce seigneur, pour le féliciter, mais il ne renonça point à ses préparatifs de guerre (1).

En même temps qu'Innocent VIII sollicitoit les barons napolitains de prendre les armes contre leur roi, celui-ci les invitoit à Naples, à une assemblée de son parlement. Trois grands seigneurs seulement osèrent s'y trouver. Le comte de Fondi, le duc d'Amalfi, et le prince de Tarente; tous les autres refusèrent de se mettre entre les mains du roi, persuadés que s'il les tenoit une fois, il leur feroit trancher à tous la tête (2). Au lieu de se rendre à Naples, ils s'assemblèrent chez le duc de Melfi, dans la ville de même nom, sous prétexte d'assister aux noces de Trajan Caracciolo, son fils. On vit dans ce congrès, le grand amiral du royaume, Antoine de San-Severino, prince de Salerne; le grand connétable, Pierre del Balzo, prince d'Altamura; le grand sénéchal, Pierre de Guevara, marquis del Vasto; Jérôme San-Séve-

(1) Lettre d'Innocent VIII au comte de Montorio pour le féliciter sur le recouvrement de sa liberté. *Annal. Eccles.* 1485, §. 41, p. 358.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1196.

rino, prince de Bisignano; André-Mathieu Acquaviva, duc d'Atri; le duc de Melfi, celui de Nardo, les comtes de Lauria, de Melito, de Nola, et une foule de moindres gentilshommes. Ces seigneurs étoient résolus à ne pas souffrir davantage l'oppression dans laquelle ils languissoient. Ils étoient entrés en correspondance avec Innocent VIII; ils avoient aussi des intelligences avec deux confidens du vieux roi, dont le duc de Calabre étoit jaloux, et qu'il vouloit perdre: l'un étoit François Coppola, comte de Sarno, qui avoit administré les deniers du roi dans son commerce de monopole; l'autre, Antoine Petrucci, qu'il avoit fait son secrétaire. Tous deux avoient amassé à la cour de grandes richesses, qui tentoient la cupidité d'Alfonse (1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Celui-ci, connoissant le mécontentement de toute la noblesse, ne douta pas que l'assemblée de Melfi n'aboutît à une rebellion. Il voulut donc prévenir les factieux par la rapidité de ses attaques. Il tomba à l'improviste sur le comté de Nola; il s'empara de tous les lieux forts, il y surprit la femme et les deux fils du comte, qu'il envoya prisonniers à Naples. Son intention étoit d'écraser de même les autres

(1) *Giannone Istoria civile del Regno di Napoli.* L. XXVIII, C. I, p. 610.

CHAP. LXXXIX. 1485. mécontens, avant qu'ils eussent réuni leurs forces; mais la rebellion, accélérée par cette violence, éclata en même temps dans tout le royaume; et le duc de Calabre fut obligé d'user de plus grands ménagemens, avec des ennemis plus nombreux qu'il ne s'y étoit attendu.

Encore que la guerre eût éclaté, ni le roi, ni ses barons, ni le pape ne se trouvoient prêts pour le combat; aussi l'on commença de toutes parts à négocier, plutôt avec l'intention de gagner du temps, ou de se tromper les uns les autres, que de se reconcilier. Des ambassadeurs de Ferdinand se présentèrent à la fin d'août, à Florence et à Milan, pour demander à ces deux états les secours qu'ils étoient obligés de fournir, d'après leur traité d'alliance (1). Louis Sforza, dont la politique tortueuse sembloit n'avoir d'autre but que d'étonner et de confondre ses alliés, évita quelque temps, et par plusieurs subterfuges, d'énoncer ce qu'il vouloit faire. Mais la république florentine, entraînée par Laurent de Médicis, promit au roi une vigoureuse assistance. Elle se chargea d'attaquer le pape dans les états mêmes de l'Eglise, tandis que Ferdinand combattroit contre ses barons. Sforza s'étant enfin rangé au même parti, ils prirent en commun à leur solde le comte de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 169.

Pitigliano, le seigneur de Piombino, et tous les capitaines de la maison Orsini; et dès le mois de novembre ils attaquèrent Innocent VIII (1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Le pape de son côté avoit cherché des alliances et dans le reste de l'Italie, et en France. Pour s'attacher les Vénitiens, il les avoit relevés de toutes les censures prononcées contre eux par Sixte IV (2). Il avoit voulu leur persuader que le moment étoit venu de se venger du roi de Naples; mais cette sage république, à peine reposée de ses précédentes guerres, ne trouva point qu'elle eût d'assez fortes raisons pour s'engager dans de nouvelles hostilités. Elle se contenta de céder au pape, son général Robert de San-Severino, qui passa au service de l'Eglise avec deux de ses fils, et trente-deux escadrons de cavalerie (3). Innocent offrit en même temps à René II, duc de Lorraine, qu'il regardoit comme représentant de la maison d'Anjou, l'investiture du royaume de Naples. Il ne doutoit pas de trouver ce prince prêt à tenter une entreprise qu'il jugeoit glorieuse. Mais René étoit alors même obligé de plaider à la cour de France,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

(2) *Bulla Innoc. VIII ap. Raynald.* 1485, §. 45, p. 359. — *And. Navagiero.* p. 1192.

(3) *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1038. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 277.

CHAP. LXXXIX. contre le testament de son grand-père qui l'exclu-
1485. oit de sa succession. Il ne put obtenir du roi qu'un misérable secours de vingt mille francs en argent, et de cent lances, pour tenter la conquête d'un royaume auquel Charles VIII prétendoit lui-même; et comme il ne vouloit pas appauvrir la Lorraine pour une guerre dont il n'attendoit peut-être pas de grands succès, et qui dans aucun cas ne seroit favorable à ce duché, il renonça à son expédition (1).

Cependant Ferdinand avoit fait déclarer à ses barons qu'il étoit prêt à écouter leurs doléances, et à réformer les abus dont ils se plaignoient. Ceux-ci avoient nommé le prince de Bisignano pour exposer leurs griefs; mais comme ils avoient alors l'espérance d'être soutenus par le pape, les Vénitiens et le duc René, ils firent au roi des demandes qu'ils croyoient eux-mêmes absolument inacceptables. Ferdinand répondit qu'il étoit prêt à signer la paix aux conditions que les barons proposoient, et son second fils, Frédéric, se rendit à leur assemblée avec cette acceptation pleine et entière. L'extrême débonnaireté de Ferdinand, loin de faciliter la négociation, glaça d'effroi les confédérés; ils reconnurent aisément l'intention de leur maître

(1) *Phil. de Comines.* L. VII, Chap. I, p. 155, T. XII. Mém. pour l'Hist. de France.

de tout accorder, de tout jurer, et de ne respecter aucun de ses sermens. Au lieu d'accepter la paix aux conditions qu'eux-mêmes avoient demandées, ils offrirent la couronne à Frédéric d'Aragon, qui venoit auprès d'eux pour les leur accorder. Ce prince avoit inspiré, par ses vertus, autant de bienveillance et de respect, que son frère de méfiance et de haine. S'il avoit été l'héritier légitime du trône, il auroit sans doute sauvé la maison d'Aragon du sort qui la menaçoit; mais il ne pouvoit accepter des propositions coupables, et il aima mieux demeurer prisonnier des rebelles, que de régner sur eux(1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Le roi avoit jugé que le parti nombreux formé contre lui, seroit poussé par la guerre à des mesures vigoureuses, tandis que s'il continuoit à négocier, le respect pour l'autorité royale arrêteroit tous les efforts d'une ligue mal affermie, et la discorde ne tarderoit pas à s'y introduire. Il donna donc à son petit fils, Ferdinand, prince de Capoue, une armée d'observation, chargée seulement de contenir les rebelles, tandis qu'il mit la plus grande partie de ses forces sous les ordres du duc de Calabre, qui marcha sur Rome, pour s'y réunir au comte de Pitigliano et aux Orsini, soldés par le duc de Milan et les Florentins (2).

(1) *Giannone Istoria civil.* L. XXVIII, C. I, p. 612.

(2) *Giannone Istoria civil.* L. XXVIII, C. I, p. 614.

CHAP. LXXXIX. Aucune action d'éclat ne signala cette guerre.
1485. Robert de San-Severino voulut s'ouvrir un passage au travers des états de l'Eglise, pour aller se joindre dans le royaume de Naples, aux barons qui l'attendoient. Le duc de Calabre, avec les Orsini, prit à tâche de l'arrêter (1). Les Florentins, toujours lents à se mettre en mouvement, n'agirent avec quelque vigueur,
1486. qu'au commencement de l'année suivante. Alors ils étendirent leurs négociations dans toutes les villes de l'Eglise qui confinoient à leur territoire. Les Baglioni devoient faire révolter Pérouse, et y rétablir le gouvernement républicain; les fils de Nicolas Vitelli, qui venoit de mourir, devoient, avec l'aide de leurs partisans, recouvrer la seigneurie de Città di Castello; Jean des Gatti devoit faire valoir les droits de sa famille sur Viterbe; les villes d'Assise, Foligno, Montefalco, Spolète, Todi et Orviète, receloient de même chacune un parti qui traitoit avec les Florentins (2). Aucune de ces conjurations, il est vrai, n'eut une heureuse issue; mais le pape qui en avoit connoissance, en conçut une extrême inquiétude. Il fut obligé de diviser ses forces, pour contenir toutes ses villes dans le devoir, et il ne put point donner

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173.

aux barons napolitains, les secours qu'il leur avoit promis. CHAP. LXXXIX. 1486.

Cependant les deux armées du duc de Calabre et de San-Severino, qui s'étoient long-temps menacées, se rencontrèrent enfin le 8 mai 1486, au pont de Lamentana. Un combat s'engagea entre ces deux corps de cavalerie, mais avec si peu d'ardeur militaire, qu'on assure qu'il n'y eût personne ni de tué ni de blessé. Comme le duc de Calabre enleva des prisonniers à Robert de San-Severino, et le repoussa du champ de bataille, il fut supposé avoir remporté la victoire (1). Alors il s'approcha de Rome; et les Orsini qui lui étoient dévoués, jetèrent la ville dans une extrême confusion, car autant la guerre étoit peu meurtrière pour les soldats, autant elle étoit ruineuse pour les peuples.

Le danger de tout l'état de l'Eglise, la dévastation des campagnes, la ruine de la ville elle-même, inspiroient déjà au foible Innocent VIII du repentir de s'être engagé dans une lutte supérieure à ses forces. Après avoir allumé une guerre imprudente, il n'avoit pris aucune mesure pour la soutenir; il se défioit de tous également, et dans son indécision il laissoit échapper ses dernières ressources. Lau-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. v°.

CHAP. LXXXIX. 1486. rent de Médicis augmenta encore son irrésolution et ses craintes, en faisant tomber entre ses mains de fausses lettres de Robert de San-Severino, qui devoient faire appréhender une trahison de sa part (1). Les cardinaux s'accordoient à presser le pape de terminer cette guerre ruineuse : le seul cardinal de Balue, comme françois, se trouvoit en opposition avec tout le sacré collége. Il rappeloit les démarches faites par la cour de Rome auprès du roi de France, et il protestoit que le pape ne pouvoit sans déshonneur abandonner une entreprise qui avoit déjà mis la France entière sous les armes. Le vice-chancelier Rodéric Borgia, lui répondit avec tant de violence, qu'on eut peine à empêcher les deux cardinaux de se battre (2).

Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, cherchoient par leurs ambassadeurs à rétablir la paix du midi de l'Italie. La réunion de ces deux antiques monarchies leur avoit donné une grande prépondérance dans la politique de l'Europe. Ferdinand étoit roi de Sicile, et il avoit par conséquent un intérêt direct à écarter

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 16, p. 368.

(2) Rodéric Borgia s'écria que le Saint-Père ne devoit pas écouter les propos d'un ivrogne; le cardinal de Balue répondit à cette insulte par des attaques plus directes encore sur les mœurs; la naissance et la foi du *Marrano*, ou mécréant espagnol. *Stefano Infessura. Diario Romano.* T. III, P. II, 1204-1205.

du royaume de l'autre Ferdinand, son cousin, CHAP. LXXXII.
les prétendans François qui pouvoient ébranler 1486.
sa propre domination. D'autre part il avoit à craindre pour la Sicile l'invasion des Turcs, qui auroient pu faire ainsi une diversion à la guerre qu'il portoit dans le royaume musulman de Grenade. Il importoit donc aux rois d'Espagne que l'Italie demeurât unie, pour paroître redoutable aux étrangers; aussi s'offrirent-ils pour médiateurs dans la guerre entre le pape et le roi de Naples. L'évêque d'Oviedo, et Francisco de Roxas vinrent à Rome, pour négocier. Plus tard ils furent suivis par don Inigo de Mendoza, comte de Tendilla, et tous les partis parurent également empressés d'accepter leur médiation (1).

Ferdinand de Naples accorda au pape toutes ses demandes. Il s'engagea à payer à l'Église le tribut annuel, avec tous ses arrérages; il reconnut pour vassaux immédiats de l'Église, et la ville de l'Aquila, et tous les barons rebelles qui avoient fait au pape hommage de leurs fiefs. Seulement il stipula que les cens payés annuellement à l'Église par cette ville ou ces barons, seroient reçus en déduction du tribut qu'il reconnoissoit devoir lui-même. Il ne se contenta pas de pardonner à tous

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 1-2, p. 366.

CHAP. LXXXIX. 1486. ses barons, il les dispensa de venir lui rendre hommage à Naples, il leur permit de rester dans leurs forteresses, au milieu de leurs vassaux, et il donna cependant pour garans de leur sûreté les rois d'Aragon et de Castille, le duc de Milan et Laurent de Médicis. Ce traité, qui n'avoit point été communiqué aux cardinaux, fut signé le 11 août à Rome, et publié immédiatement (1).

Les deux confidens de Ferdinand, qui avoient entretenu avec les rebelles une secrète correspondance, n'étoient pas explicitement compris dans le traité. Aussi Ferdinand, au moment où il reçut le 13 août la nouvelle de la signature de la paix, pour mêler la terreur à l'espérance, fit-il arrêter François Coppola, comte de Sarno; les comtes de Carinola et de Policastro ses fils; Antoine Pétrucci son secrétaire, et deux de leurs confidens. Leurs biens, qui montoient, dit-on, à trois cents mille ducats, furent saisis; et peu de jours après, on fit périr tous ces prisonniers dans de cruels supplices (2). Les barons, qui avoient été en guerre avec le roi, se crurent un moment abandonnés à ses

(1) *Stefano Infessura. Diario Romano.* p. 1211. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1103. — *Raynaldi Annal. Eccles.* §. 13 et 14, p. 368.

(2) *Annali Napolitani di Raimo.* T. XXIII, p 238.

vengeances par le traité de paix, ou peut-être par une collusion honteuse des puissances mêmes qui avoient garanti leur sûreté. Le grand sénéchal, Pierre de Guevara, mourut de douleur de l'avilissement où étoit tombé son parti. Antoine de San-Severino, prince de Salerne, connoissant trop Ferdinand pour se fier jamais à lui, passa en France, et après de longs efforts il réussit enfin à y susciter un vengeur (1). Les autres barons, retirés dans leurs terres, furent ménagés quelque temps encore par le roi; et ils cherchèrent alors à se persuader que leur cause n'étoit point la même que celle du comte de Sarno et de Pétrucci. CHAP. LXXXIX 1486.

Cependant Ferdinand, après s'être assuré que le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis ne tiendroient point la main à l'exécution de ses promesses, ne tarda pas à les violer toutes effrontément. Il fit entrer au mois de septembre dans Aquila, ce même comte de Montorio, qu'il avoit fait arrêter un an auparavant, mais qui depuis s'étoit entièrement dévoué au roi. Le comte tomba à l'improviste sur les soldats d'Innocent VIII; il en tua une partie, et contraignit le reste à la fuite. Il fit mettre à mort l'archidiacre, chef du parti de l'Église, et représentant du pape dans Aquila;

(1) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VII, Chap. II, p. 138.

CHAP. LXXXIX. 1486. enfin il soumit sans réserve cette ville à l'autorité royale (1).

Les barons n'échappèrent pas long-temps non plus à la perfidie du roi; le 10 octobre, ou selon d'autres le 10 juin suivant, il fit arrêter les princes d'Altamura et de Bisignano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Morcone, de Lauria, de Melito, de Nola, et plusieurs autres gentilshommes. On prétend que tous ces seigneurs furent immédiatement égorgés, et que leurs corps, cousus dans des sacs, furent jetés à la mer. Mais Ferdinand, pour contenir leurs partisans, voulut faire croire qu'il retenoit toujours ces princes comme ôtages, et il eut soin de faire porter chaque jour des provisions à leur prison. Peu de temps après on arrêta encore leurs femmes et leurs enfans, et tous leurs biens furent confisqués. La princesse de Bisignano réussit seule à s'enfuir avec sa famille. Le roi fit périr en même temps Marin Marzano, duc de Suessa, qui depuis vingt-cinq ans languissoit dans ses cachots (2).

Le roi n'ayant plus rien à craindre de ses barons, se dégagea de tout reste d'égards pour le pape. Il continua à disposer, sans le con-

(1) *Stefano Infessura, Diario di Roma.* T. III, P. II, p. 1214. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 19, p. 369.

(2) *Giannone Ist. civ.* L. XXVIII, C. I, p. 618.

sulter, de tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états; il refusa le tribut annuel qu'il s'étoit engagé à payer, et lorsque l'évêque de Césène fut envoyé par Innocent VIII auprès de lui, pour réclamer sur ces deux objets, Ferdinand répondit qu'il connoissoit mieux ses propres sujets que le pape, et qu'il savoit mieux que lui, quels étoient ceux qui étoient dignes d'avancement. Il ajouta qu'il étoit sans argent, et que d'ailleurs il avoit tant fait de dépenses pour l'Église, qu'il avoit mérité de jouir d'une plus longue exemption encore (1). CHAP. LXXXIX. 1486.

Robert de San-Severino sachant que le traité de paix ne contenoit aucune clause en sa faveur, se mit en marche pour regagner, avec sa cavalerie, le territoire de Venise; déterminé à s'ouvrir son chemin à la pointe de l'épée. Il avoit déjà passé Todi et le bourg Saint-Sépulchre, lorsque le duc de Calabre se mit à ses trousses; mais comme ce duc encourageoit à la résistance toutes les villes dont San-Severino s'approchoit, il commença bientôt à gagner des marches sur lui. Jean Bentivoglio et les Bolonois fermèrent enfin le passage au général du pape, et celui-ci fut obligé d'abandonner tous ses bagages et la plus grande partie de son armée, tandis qu'avec

(1) *Stefano Infessura Diar. Rom.* p. 1218.—*Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 11, p. 382.

CHAP. LXXXIX. 1486.

cent chevaux légers seulement, il échappa à ses ennemis, et rentra sur le territoire de Venise (1).

Jamais le Saint-Siége n'avoit fait une paix plus honteuse que celle que venoit de conclure Innocent VIII. Sans avoir éprouvé aucune grande déroute, aucun revers qui pût motiver tant de foiblesse, il avoit sacrifié le général qui étoit venu à son service de l'autre extrémité de l'Italie : il avoit abandonné tous ses engagemens avec René de Lorraine et la cour de France ; il avoit fait traîner dans les cachots et périr dans les supplices, des hommes qui n'étoient coupables que pour avoir soutenu son parti, et qu'il s'étoit engagé solennellement à défendre. Il perdoit le tribut du royaume de Naples, et la présentation aux bénéfices, que Ferdinand conservoit seul ; et pour comble de honte, tous ces outrages lui étoient faits en contradiction ouverte avec un traité solennellement juré, et annoncé à toute l'Europe, sans qu'il ôsât en témoigner aucun ressentiment. Innocent VIII qui fit quelques foibles tentatives pour se faire payer par Ferdinand, n'en fit aucune pour sauver les malheureuses victimes de leur attachement au Saint-Siége. Il n'en con-

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXV, p. 176. — *M. Ant. Sabellico*, D. IV, L. III, f. 243. v. — *Hier. de Bursellis Ann. Bonon.* T. XXIII, p. 906.

serva pas moins des relations de bon voisinage avec le roi de Naples ; il n'invoqua point la garantie des médiateurs du traité de Rome, et bientôt il se jeta entièrement entre les bras de l'un d'eux. Il sentoit sa propre foiblesse, il avoit besoin de trouver de la force, il désiroit être conduit et se confier en aveugle, et il choisit pour son confident et son guide, celui en qui il venoit de trouver l'opposition la plus vigoureuse ; Laurent de Médicis, l'allié et le sauveur de Ferdinand. CHAP. LXXXIX. 1486.

Ce chef célèbre de la république florentine avoit trouvé un juste mécontentement dans le conseil même des Septante, qu'il avoit créé, lorsqu'il avoit voulu engager Florence à seconder Ferdinand dans une oppression injuste, et à se brouiller avec l'Eglise, dont l'inimitié étoit toujours redoutable. Son historien, Valori, assure que jamais il ne déploya tant d'éloquence, que dans le discours qui persuada ses collègues (1). Jamais aussi il n'avoit eu besoin de plus d'artifice que dans cette occasion, où il vouloit faire sacrifier l'intérêt comme les principes de la république, à son avantage personnel. Laurent réussit à procurer à sa famille l'amitié de Ferdinand en lui rendant service,

(1) *Valori in vita Laurentii.* p. 53. — *Roscoë Life of Lorenzo de Médici.* T. II, Ch. VI, p. 27.

CHAP. LXXXIX. 1486. et celle d'Innocent VIII, en l'intimidant; mais ni l'un ni l'autre n'étoient les vrais alliés que devoit désirer Florence; ni l'un ni l'autre ne pouvoient promettre de la constance dans leurs affections, ou de la suite dans leur politique. Florence étoit déchue de sa grandeur depuis qu'elle avoit abandonné le système des Albizzi, et qu'elle ne faisoit plus cause commune avec tous les peuples libres. Les Médicis, humiliés de n'être considérés dans les autres républiques que comme de simples citoyens, manifestoient de la jalousie contre Venise, ils inspiroient de la défiance à Gênes, à Lucques et à Sienne; ils mettoient enfin tout leur art à maintenir un esprit de rivalité entre leur patrie et les villes libres. Dès-lors Florence n'eut plus de partisans héréditaires dans le reste de l'Italie; on savoit que son alliance dépendoit des intrigues secrètes du cabinet, qu'elle étoit variable comme les intérêts du jour et les faveurs des princes; ceux qui souffroient pour la cause la plus légitime n'étoient plus assurés de ses secours; ils ne songèrent non plus à venir à son aide, qu'autant qu'ils s'y sentirent conviés par un intérêt présent.

La vanité de Laurent de Médicis étoit flattée, toutes les fois qu'il traitoit avec des princes; Ferdinand avoit pour lui tous les égards réservés aux souverains. Son fils Pierre fut ac-

cueilli avec bien plus de respect, aux noces d'Isabelle d'Aragon avec Jean Galeaz, que les ambassadeurs de la république (1). Innocent VIII, de son côté, ne s'allioit pas à Florence, mais aux Médicis. Son fils, Franceschetto Cybo, épousa Madelaine, fille de Laurent et de Clarice Orsini. Clarice fut à cette occasion reçue avec pompe à la cour de Rome, aussi-bien que son père Virginio Orsini, qui depuis le commencement de ce pontificat, avoit été en guerre avec le Saint-Siége : tous les Orsini, qui avoient été persécutés avec acharnement, furent rappelés à la faveur et à la toute-puissance dans Rome. Enfin, le pape promit au frère de sa belle-fille, au second fils de Laurent de Médicis, un chapeau de cardinal. Celui dont la fortune commençoit ainsi, devoit être un jour le pape Léon X; alors il étoit encore enfant, et jamais la première dignité de l'Eglise n'avoit été obtenue dans un âge aussi tendre. Le mariage de Franceschetto Cybo, avec Madelaine de Médicis, ne se célébra qu'en novembre 1487, et la consécration de Jean de Médicis fut différée jusqu'au commencement de l'année 1492 (2). CHAP. LXXIX. 1486.

(1) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIV, p. 39.

(2) *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 435. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 177. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 209. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1215. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

CHAP. LXXXIX. 1486. Laurent de Médicis étoit à peine réconcilié à l'Eglise, qu'il rendit à Innocent VIII un service éminent, en terminant honorablement pour lui une petite guerre, qui menaçoit d'être suivie de grands désastres. La ville d'Osimo, dans la Marche, avoit éprouvé une révolution, à la suite de laquelle elle avoit secoué la domination de l'Eglise, et Boccolino Guzzoni, l'un de ses citoyens, s'en étoit fait déclarer seigneur. Ce petit souverain, abandonné à ses seules forces, auroit été aisément ramené à l'obéissance envers le siége apostolique; mais vers le même temps Bajazeth II, resté vainqueur dans les guerres civiles des Turcs, avoit repris le dessein de pénétrer en Italie. Des poignées d'aventuriers musulmans avoient fait plusieurs descentes dans la Marche d'Ancône; ils avoient essayé de surprendre Fano, et ils avoient trouvé, dans les états du pape, des correspondans et des partisans, comme ils en avoient trouvé précédemment dans ceux de Ferdinand (1). Boccolino, qui ne pouvoit guère espérer de former des alliances en Italie, fit offrir à Bajazeth II de tenir de lui la ville d'Osimo en fief; il lui envoya son frère à Constantinople, tandis qu'un agent du sultan vint à Venise pour suivre cette négociation. La ville d'Osimo

(1) *Roscoë Life of Lorenzo.* Chap. VI, p. 31.

est située à quelque distance du rivage, et Inno- CHAP. LXXXIX.
cent VIII, pour supprimer une révolte qui 1486.
pouvoit avoir de si funestes conséquences, avoit envoyé immédiatement dans la Marche le cardinal Julien de la Rovère, qui avoit coupé les communications de Boccolino avec la mer. Il l'assiégea ensuite dans Osimo, place assez forte, et qui se défendit avec vigueur : si la garnison turque, qu'on y attendoit, étoit entrée dans ses murs, il est peu probable qu'on eût jamais pu chasser ensuite les Musulmans du sein des états de l'Eglise (1). Laurent de Médicis interposa sa médiation pour terminer cette guerre dangereuse : il envoya l'évêque d'Arezzo à Boccolino, et il lui persuada de vendre au pape la ville d'Osimo, pour la somme de sept mille florins. Boccolino vint ensuite à Florence, où il fut bien accueilli ; mais lorsque de là il se rendit à Milan, il fut arrêté à son entrée dans cette dernière ville, et pendu sans jugement, et sans égard pour la protection de Médicis, ou peut-être avec sa connivence secrète (2).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1213. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1241. — *Raynald. Annal. Eccl.* 1486, §. 32, p. 371.

(2) *Stefano Infessura*, p. 1217. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 7, p. 381.

CHAP. LXXXIX. 1486. Il ne restoit plus en Italie d'autre guerre que celle entre les républiques de Florence et de Gênes; elle n'avoit point été terminée par le traité de Bagnolo en 1484, elle ne le fut point par celui de Rome en 1486. Le premier avoit laissé aux Florentins le droit de poursuivre par les armes la restitution de Sarzane, qu'Augustin Frégose leur avoit enlevée: dans ce but ils avoient pris à leur solde le comte Antoine de Marciano, et Ranuccio Farnese, et ils les avoient envoyés dans la Lunigiane, dès le mois de septembre 1484 (1).

1484. Gênes se trouvoit alors avoir pour doge ce même Paul Frégose, son archevêque, qui s'étoit assis deux fois, en 1464, sur le trône ducal, qui s'y étoit soutenu par des brigandages inouis, et qui s'étoit voué à la piraterie, lorsqu'il avoit été forcé d'en descendre. Il étoit rentré dans sa patrie en 1479, avec le reste de sa famille. Son neveu, Baptiste, avoit alors été proclamé doge; Paul lui-même avoit été décoré par Sixte IV du chapeau de cardinal, et chargé du commandement de la flotte envoyée contre les Turcs. Mais ni ces honneurs, ni le rang qu'il occupoit dans l'Eglise et dans sa patrie, ni le crédit qu'il conservoit sur le doge Baptiste Frégose son neveu, ne suffisoient encore pour

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXV, p. 162.

satisfaire l'ambitieux archevêque. Il accusa Baptiste, auprès des chefs de sa faction, de dureté, d'arrogance et d'injustice; il prétendit que ce doge étoit en négociation avec l'empereur, pour lui soumettre Gênes, et la tenir ensuite en fief de lui; il s'associa avec Lazare Doria, qui avoit comme lui un grand nombre de factieux à ses ordres; et le doge son neveu étant venu lui rendre visite à l'archevêché, le 25 novembre 1483, il l'y fit arrêter; il lui demanda, au nom de toute sa famille, de déposer la couronne ducale, et il ne le remit en liberté qu'après s'être fait livrer le palais et les forteresses. Ensuite Paul Frégose ayant assemblé un conseil de trois cents citoyens, se fit proclamer doge de Gênes par leurs suffrages (1). CHAP. LXXXIX. 1484.

Ce chef de factieux, habile et entreprenant, étoit un des plus redoutables adversaires que les Florentins pussent rencontrer dans leur entreprise sur Sarzane. Ce n'étoit plus à Augustin Frégose seul qu'ils devoient disputer la petite ville dont ils réclamoient la souveraineté, mais au doge, et en même temps à la banque de Saint-George. Cette compagnie de commerce,

(1) Baptiste Frégose a écrit lui-même l'histoire de cette révolution, et fait le tableau des crimes et des vices honteux de son oncle, dans son livre *De Factis et Dictis mirabilibus.*—*Uberti Folietæ.* L. XI, p. 650. — *Ag. Giustiniani Annali.* L. V, f. 241, F. — *P. Bizarro Hist. Genuens.* L. XV, p. 356.

CHAP. LXXXIX. 1484. sous prétexte d'administrer les revenus des créanciers de l'état de Gênes, avoit un gouvernement représentatif, un trésor, une armée et un système de liberté et d'administration bien supérieur à celui de la république au milieu de laquelle elle étoit instituée (1). Augustin Frégose, qui ne s'étoit pas senti assez fort pour défendre seul Sarzane, avoit cédé à cette banque tous ses droits.

La banque de Saint-George possédoit également le fort château de Pietra-Santa, qui commande le passage de la Lunigiane, sur le chemin de Florence à Sarzane. Ce château est situé dans une plaine fertile, couverte par des bois d'oliviers, mais resserrée entre les montagnes et la mer. Les eaux, qui ne peuvent y trouver un écoulement suffisant, y forment quelques marais qui rendent cette campagne très-malsaine. Pietra-Santa avoit été bâtie au treizième siècle par un podestat florentin; les Pisans et les Lucquois l'avoient possédée à leur tour, et la république florentine l'avoit définitivement aliénée en 1343. La banque de Saint-George y tenoit alors trois cents hommes de garnison. Il étoit difficile d'attaquer Sarzane sans posséder Pietra-Santa. Cependant les Florentins, qui ne se regardoient point comme en

(1) *Nic. Macchiavelli Istor.* L. VIII, p. 428.

guerre avec les Génois, ne vouloient pas commencer les hostilités contre cette forteresse. Mais un convoi foiblement escorté, qu'ils envoyoient à leur armée, et qui passoit sous les murs de Pietra-Santa, fut pillé par la garnison. Dès-lors ils se crurent en droit d'assiéger ce château, et la guerre, au lieu de n'être dirigée que contre Augustin Frégose, devint publique entre les deux états (1). Les Génois, de leur côté, envoyèrent Constantin Doria, avec une flotte de dix galères et quatre vaisseaux ronds, pour porter le ravage à Livourne, à Vado, et sur toutes les côtes de Toscane (2). CHAP. LXXXIX. 1484.

Le mauvais air de Pietra-Santa rendit très-meurtrier le siége de cette petite ville, qui avoit été entrepris dans la saison des fièvres. Il y avoit eu peu d'actions militaires, les batteries n'étoient point encore plantées devant les murs, et déjà les trois capitaines des Florentins, les comtes de Pitigliano et de Marciano, et Ranuccio Farnèse étoient malades; la plupart de leurs soldats étoient hors d'état de faire aucun service. Ils étoient sur le point, le 10 octobre, de lever le siége (3), lorsque les Florentins envoyè-

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 431. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 198.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 651. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 357. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 241.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163.

CHAP. LXXXIX. 1484. rent à leur armée des renforts considérables, avec trois nouveaux commissaires. Ceux-ci s'efforcèrent de faire comprendre aux soldats que, dans un climat chaud et fiévreux, l'automne étoit bien plutôt la saison de commencer que de terminer la campagne. Ils les engagèrent donc à demeurer encore devant Pietra-Santa, et les 21 et 22 octobre, ils les conduisirent à l'attaque de deux redoutes qu'ils enlevèrent, l'une au *Salto à la Cervia*, l'autre dans la vallée de *Corvara*. La garnison avoit jusqu'alors conservé une communication avec les montagnes, au moyen de ces redoutes. Cependant le comte de Marciano fut tué dans une de ces attaques; les trois nouveaux commissaires, Guicciardini, Gian-Figliazzi et Pucci, furent atteints par la fièvre épidémique, et l'on fut obligé d'en envoyer un nouveau, Bernard del Nero, pour les remplacer. Il arriva au camp le 2 novembre; la garnison étoit déjà aux abois; un assaut fut livré à la place le 5 novembre, et les Florentins demeurèrent maîtres d'un bastion. Alors Laurent de Médicis, qui ne s'approchoit guère des camps aussi long-temps qu'il y avoit quelque danger, accourut à celui des assiégeans, pour recevoir la capitulation de Pietra-Santa. Elle fut signée le 8 novembre (1).

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 164. — *Macchiavelli*

Les Florentins cependant avoient pris à leur solde dix-huit galères catalanes, sous les ordres de Requesens et de Villa-Marina; ils avoient formé un parti parmi les émigrés génois ennemis de Paul Frégose, et ils vouloient attaquer ce doge dans sa capitale. Bernard del Nero eut beaucoup de peine à tenir réunie l'armée qui avoit pris Pietra-Santa, et qui étoit affoiblie et découragée par des maladies toujours renaissantes. Il se préparoit cependant à continuer la campagne, lorsqu'il apprit que les émigrés génois avoient été défaits le 22 décembre; alors il céda aux sollicitations de ses soldats, et il les mit en quartiers d'hiver (1). CHAP. LXXXIX 1484.

Louis-le-Maure, régent de Milan, et le pape, offrirent aux deux républiques leur médiation: ils proposèrent, ou de laisser aux Génois la possession de Sarzane, et aux Florentins celle de Pietra-Santa, ou d'échanger ces deux places l'une contre l'autre, pour que chaque république rentrât dans ses anciennes propriétés. Les Génois, dans la première supposition, demandoient que les Florentins évacuassent Sarzanello, forteresse attenante à Sarzane, qu'ils possédoient toujours. Ceux-ci ne vouloient le 1485.

Istor. L. VIII, p. 434. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 358. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 242.

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXV, p. 166.

CHAP. LXXXIX. faire qu'autant qu'ils seroient remboursés du
1485. prix d'achat qu'ils avoient payé à Frégose pour toutes deux. Ces prétentions quoique opposées, ne paroissoient pas bien difficiles à accorder; aussi pendant toute l'année 1485, les hostilités demeurèrent-elles suspendues, d'autant plus que la guerre de Naples et de l'Église attiroit d'un autre côté l'attention et les forces des Florentins (1). Mais les nouvelles négociations entamées par le pape, en 1486, furent infructueuses; le traité signé par son entremise fut rompu; les deux peuples s'accusèrent mutuellement de mauvaise foi, et de nouveau ils recoururent aux armes (2).

1487. Vers la fin de mai 1487 les Génois surprirent la forteresse de Sarzanello; mais ils ne purent se rendre maîtres du château où les Florentins s'étoient réfugiés. Florence envoya en hâte tous ses Condottieri sur cette frontière; c'étoient le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, celui de Faenza et les Orsini. Leur armée rentra le 15 avril dans Sarzanello, et Jean-Louis de Fiesque, qui commandoit les Génois, y fut fait prisonnier avec un de ses neveux (3). Pitigliano entreprit aussitôt le siége de Sarzane; il

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 167.

(2) *Ibid.* p. 173. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 652.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 178.

bâtit trois redoutes entre cette ville et la Magra ; il ouvrit une batterie de huit bombardes, qui fit au corps de la place une brèche pratiquable, et il alloit ordonner un assaut, lorsque Laurent de Médicis, averti que les habitans étoient sur le point de se rendre, accourut pour recevoir leur capitulation : elle fut signée le 22 mai 1487, et l'armée victorieuse prit l'engagement de respecter les propriétés des bourgeois (1). CHAP. LXXXIX. 1487.

Au lieu de poursuivre la guerre après cette victoire, ou de la terminer par une bonne paix, Laurent de Médicis ne laissa qu'un millier de soldats à Sarzane, mais il s'unit à Louis-le-Maure, pour décider Paul Frégose à soumettre de nouveau Gênes au duc de Milan. Quoique l'âge avancé du cardinal Frégose commençât à calmer ses passions, la double dignité d'archevêque et de doge n'avoit pu le faire renoncer au caractère d'un chef de factieux. Son fils naturel Frégosino marchoit, comme lui, entouré de bandits, accoutumés à braver toutes les lois pour satisfaire ses moindres désirs. Un conseil des Dix, nouvellement institué à Gênes pour réprimer ces désordres, avoit fait arrêter Thomas Frégose. Le cardinal, ou son fils, prenant la défense de leur parent, firent assassiner Ange

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 179.—*Uberti Folietæ.* L. XI, p. 653.

CHAP. LXXXIX. 1487. Grimaldi, l'un des décemvirs, et Tobie Lomellini (1). En même temps ils entrèrent en traité avec Louis-le-Maure, pour lui soumettre Gênes, aux mêmes conditions si souvent accordées avec les ducs de Milan, et si souvent violées; mais ils cherchèrent dans cet accord une garantie pour leur famille, qu'ils ne pouvoient trouver pour leur patrie. La fille naturelle du dernier duc, Claire Sforza, veuve de Pierre del Verme, fut donnée en mariage à Frégosino, fils de l'archevêque; leurs noces furent célébrées avec un faste royal, à Milan, au mois de juillet 1487, en présence des ambassadeurs de la république. Ainsi, la liberté de Gênes alloit être sacrifiée au honteux mariage de deux bâtards (2).

Mais l'alliance de Paul Frégose avec le duc de Milan excita la défiance de tous les Génois, et les ennemis du doge profitèrent de ces dispositions publiques, pour se réunir contre lui. Ibletto et Jean-Louis de Fiesque, deux frères qui avoient contribué à sa grandeur, se préparèrent à abattre l'idole qu'ils avoient élevé: ils s'adressèrent à Baptiste Frégose, que le cardinal son oncle retenoit en exil dans le Friuli,

(1) *Ub. Folieta Hist. Genuens.* L. XI, p. 654.

(2) *Diario del Notaio di Antiporto.* p. 1105. — *Barthol. Senaregæ Comment. de rebus Genuens.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 513.

après l'avoir trahi et chassé du palais ducal cinq ans auparavant. Ils s'adressèrent aussi à Jean et Augustin Adorno, chefs de la faction opposée, qui vivoient à Selva dans la retraite, et ils convinrent avec eux du jour où ils attaqueroient à l'improviste le doge qu'ils détestoient tous (1). CHAP. LXXXIX. 1487.

Jean-Louis de Fiesque s'enfonça dans les montagnes pour armer ses vassaux, et joindre à leur troupe tous les soldats vagabonds qu'il pourroit recruter. Ibletto, chargé de diriger des rassemblemens dans les faubourgs mêmes de Gênes, cacha ses intrigues sous l'appareil de festins continuels, et d'une dissipation qui frappoit tous les yeux. Le doge le fit interroger sur les soldats qu'on voyoit autour de lui : Ibletto répondit que c'étoient d'anciens compagnons d'armes qui profitoient de ce que l'Italie entière étoit en paix, pour venir passer dans la joie quelques jours avec lui. Cependant l'inquiétude que Paul Frégose avoit manifestée, fit comprendre à Ibletto qu'il n'avoit pas un moment à perdre. Le même soir, au mois d'août 1488, il surprit la Porte-aux-Chèvres, près de Saint-Étienne, et il s'y fortifia avec une centaine de soldats; il fit en même temps aver- 1488.

(1) *Barth. Senaregæ Comment.* p. 514. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

CHAP. LXXXIX. 1488. tir de son entreprise tous ses associés, et il les fit prier instamment d'accourir aussitôt à son aide. Paul Frégose crut devoir attendre le jour, avant de venir l'attaquer; il ignoroit et les forces de son ennemi et les dispositions de la ville, et il ne vouloit pas tirer des soldats des forteresses, au risque d'en affoiblir la garnison, au moment où l'on songeoit peut-être à les surprendre: ce délai fit la sûreté des conjurés. Avant le jour Jean-Louis de Fiesque entra dans la ville, avec la petite armée qu'il avoit rassemblée dans les montagnes. Augustin et Jean Adorno y entrèrent de leur côté, avec toute leur faction depuis long-temps opprimée. Baptiste Frégose n'avoit pas hésité à s'allier avec les plus anciens ennemis de sa maison, pour se venger de la perfidie de son oncle. Leur armée étoit déjà fort supérieure à celle du doge; au point du jour elle vint l'attaquer au palais public, et Paul reconnoissant trop tard que le délai d'une nuit avoit causé sa ruine, s'enfuit avec son fils dans la citadelle; tandis que son ami Paul Doria retardoit la marche des assaillans par des propositions artificieuses, et le déroboit ainsi au poignard de Baptiste Frégose, qui ne respiroit que vengeance (1).

Les ennemis du cardinal, maîtres du palais

(1) *Barth. Senaregæ de rebus Gen.* p. 515. — *Uberti Folietæ*, L. XI, p. 655.

public, cherchèrent à donner une forme nouvelle à la république. Ils ne voulurent pas nommer de doge; cette dignité suprême auroit réveillé la rivalité des Adornes et des Frégoses; elle auroit aussi mécontenté les Fiesques, que leur noblesse excluoit d'une magistrature populaire. Le sénat choisit donc douze citoyens, qu'il nomma d'abord capitaines, et ensuite réformateurs de la république de Gênes. Les chefs des deux factions populaires, ceux de toutes les familles nobles, et ceux qui, à quelque titre que ce fût, jouissoient de la confiance de leurs concitoyens, se trouvèrent réunis dans ce nouveau conseil (1). CHAP. LXXXII. 1488.

Le premier ordre donné par ces magistrats, fut celui d'attaquer la forteresse. Le cardinal ne s'étoit pas contenté de l'occuper; il avoit aussi logé des soldats dans les maisons voisines, il en avoit chassé les habitans, il avoit coupé les rues par des barricades, et il s'étoit mis en état de soutenir un siége qui pouvoit être long. Les combats livrés autour de cette forteresse, réduisirent Gênes à la plus effrayante désolation. Chaque palais étoit à son tour attaqué et défendu avec de l'artillerie; quand l'un ou l'autre parti étoit obligé de l'évacuer, il y mettoit le feu en se retirant; au milieu des combats et

(1) *Barth. Senaregi*. p. 515.

CHAP. LXXXIX. 1488. de l'incendie, on voyoit les habitans, les femmes et les enfans, disputer aux soldats qui les pilloient, leurs meubles et leurs richesses. Chaque jour la dévastation s'étendoit plus loin; et cette opulente cité, si renommée pour sa magnificence, sembloit menacée d'être rasée par ses propres citoyens (1).

Pendant que ces combats se prolongeoient, les magistrats s'étoient adressés au pape leur compatriote, dont ils implorèrent la médiation, et au roi de France Charles VIII, auquel ils offrirent la seigneurie de leur ville, aux mêmes conditions auxquelles son père l'avoit exercée. D'autre part, Paul Frégose avoit demandé des secours au duc de Milan, qui fit avancer vers la Ligurie Jean-François de San-Severino, comte de Caiazzo, fils de Robert, qui étoit mort l'année précédente. En même temps des ambassadeurs milanois arrivèrent aussi à Gênes, et leur médiation fut acceptée par les deux partis. Ils proposèrent de partager la république entre les Adorni et les Frégosi; de céder aux premiers Savonne, avec toute la rivière de Ponent, de conserver aux seconds Gênes et la rivière de Levant, de reconnoître enfin la suzeraineté

(1) *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 656.—*Barth. Senaregæ.* p. 516. *P. Bizarri.* L. XV, p. 363.

(2) *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 657.—*Barth. Senaregæ.* p. 517.

du duc de Milan sur l'une et sur l'autre partie (1). CHAP. LXXXII. 1488.
Cette proposition, qui sacrifioit la gloire et l'existence même de la nation à l'avantage des chefs de parti, fut rejetée par tous deux, mais elle augmenta leur défiance réciproque. Baptiste Frégose cependant étoit odieux et suspect à Louis-le-Maure, et les ambassadeurs milanois travailloient en secret à détacher de lui ses nouveaux associés. Ils réussirent en effet à obtenir qu'on le leur sacrifiât. Baptiste fut arrêté dans la maison même d'Augustin Adorne où il s'étoit rendu sans défiance. On le fit monter sur une galère, et partir pour Antipoli dans le Frioul : c'étoit le même lieu d'exil d'où il étoit revenu peu de semaines auparavant. Les autres chefs avoient donné leur consentement aux nouvelles propositions des ambassadeurs milanois. Augustin Adorne devoit exercer pendant dix ans l'autorité ducale dans Gênes, avec le titre de lieutenant du duc de Milan. Ibletto et Jean-Louis de Fieschi devoient être conservés dans tous leurs honneurs et tout leur crédit. Le cardinal Paul Frégose devoit abdiquer la dignité ducale, et consigner aux Milanois le Castelletto et toutes ses forteresses. En retour, on lui promettoit une pension annuelle de six

(1) *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* p. 517.

CHAP. LXXXIX. 1488. mille florins, et on en promettoit mille à son fils Frégosino, jusqu'à ce que le pape leur eût assuré, en bénéfices ecclésiastiques, un revenu égal à cette somme. A ces conditions, on permettoit à Paul Frégose de demeurer à Gênes, pourvu qu'il s'y renfermât dans ses fonctions ecclésiastiques; mais il eut trop d'orgueil pour obéir, là où il avoit commandé. En sortant du Castelletto, au mois d'octobre 1488, il monta avec tous ses effets sur deux galères qui lui étoient préparées; elles furent jetées par une violente tempête sur les rivages de Corse; l'une y périt avec tout ce qu'elle portoit; l'autre, après avoir perdu tous ses agrès, échappa comme par miracle à la tempête, et vint déposer Paul Frégose à Civitta Vecchia, d'où il se rendit à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort survenue le 2 mars 1498 (1).

La république florentine n'avoit pas lieu de s'applaudir de cette révolution, à laquelle elle avoit contribué, en maintenant une petite guerre sur les frontières de la Ligurie. Le duc de Milan ne fut pas plutôt maître de Gênes, qu'il témoigna son regret de la perte de Sarzane et de Pietra-Santa, et qu'il songea aux moyens de recouvrer ces deux villes (2). Mais Laurent

(1) *Ubertus Foliet. Genuens. Hist.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* T. XXIV, p. 518. — *P. Bizaro.* L. XV, p. 366.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 112.

de Médicis persistant dans sa défiance de toutes les républiques, redoutoit moins les intrigues et les complots d'un prince son voisin, que l'exemple de liberté et d'indépendance que des citoyens pouvoient donner aux Florentins. Déjà Pérouse, Bologne et Gênes ne pouvoient plus lui causer ce genre d'inquiétude. Venise étoit toujours regardée comme une puissance ennemie; enfin, les deux républiques qui partageoient avec Florence la souveraineté de la Toscane, perdoient chaque jour de leur importance. Celle de Lucques sembloit mettre tous ses soins à se faire oublier: on ne la voit presque jamais nommée par aucun des écrivains du siècle, et comme son gouvernement, par une jalouse défiance, a empêché la publication de tous les historiens nationaux, on s'aperçoit à peine de son existence. Celle de Sienne occupoit alors plus tristement la renommée; elle consumoit ses forces dans son propre sein. CHAP. LXXXIX. 1488.

Depuis que le duc de Calabre étoit sorti de cette ville, en 1480, elle avoit toujours été en proie à une effroyable anarchie. Des démagogues furieux avoient tour à tour exilé, proscrit, précipité des fenêtres du palais, ou fait périr sur l'échafaud tous ceux que leur naissance, leurs talens, leurs services avoient rendus éminens aux yeux de leurs concitoyens. Les ordres, ou Monts des neuf, des douze, des

CHAP. LXXXIX. 1483. réformateurs, des gentilshommes, tour à tour en butte à la persécution, avoient été tantôt exclus de toute part au pouvoir suprême, tantôt abolis, tantôt proscrits. La république, en 1482, n'avoit plus voulu reconnoître que l'ordre du peuple, auquel on avoit réuni tous les autres (1). Mais cette sage résolution, qui devoit faire disparoître une distinction propre seulement à perpétuer les troubles, avoit été abolie, en 1484, par les démocrates eux-mêmes. Ils avoient voulu séparer de nouveau de leur corps tous ceux qui avoient quelque prétention aristocratique, pour faire de leurs droits abolis un titre d'exclusion, et l'établissement de cette oligarchie, toute roturière, avoit été accompagné de nouveaux massacres (2). Le nombre des exilés de Sienne étoit chaque jour plus grand. Ils ne vivoient plus isolés dans leur bannissement, ils se réunissoient en troupes formidables, dans les états voisins, et ils effrayoient le gouvernement révolutionnaire, par leurs tentatives continuelles pour rentrer dans leur patrie, ou par force ou par surprise. Laurent de Médicis étoit allié de ce gouvernement anarchique. Il avoit fait renoncer les Florentins à leur ancienne maxime, de ne chercher jamais des amis que

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 86, v.

(2) *Ibid.* f. 92.

parmi ceux de la justice, de l'honneur et de la liberté. Ses traités étoient toujours dictés par l'intérêt du moment, par la jalousie, par le désir d'affoiblir ses voisins, par la politique enfin, dont les vues sont bien courtes à côté de celles de la morale. Il avoit sacrifié, en 1482, les émigrés siennois, maîtres de Monte-Reggioni, qui, privés tout à coup de ses secours, avoient été contraints d'abandonner ce château à leurs ennemis (1); et il avoit conclu, le 14 juin 1483, une ligue pour vingt-cinq ans, au nom des Florentins, avec la populace qui tyrannisoit Sienne (2); mais les émigrés n'en avoient pas moins cherché à s'emparer tantôt du château de Saturnia, tantôt de la ville de Chiusi, tantôt de la bourgade de San-Quirico. CHAP. LXXXIX. 1488.

Ces émigrés siennois étoient de tous les partis, de tous les *Monti*, suivant le langage consacré à Sienne. Plusieurs de ceux qui avoient été envoyés en exil les derniers, avoient eu part à la proscription, au supplice même des premières victimes. Le juste ressentiment qui les tenoit divisés, faisoit l'espérance des oppresseurs de leur patrie. Ils le sentirent, ils mirent de côté tout souvenir d'offenses que le sort avoit 1487.

(1) *Orland. Malavolti.* P. III, L. V, f. 85. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811-813.

(2) *Orlando Malavolti.* L. V, f. 87, v.

CHAP. LXXXIX. 1487. déjà vengées, et ils prirent la résolution de se réunir contre les seuls ennemis dont on ne doive point oublier les forfaits, ceux qui sont toujours tout puissans. Nicolas Borghesi et Neri Placidi signèrent à Rome, au nom de l'ordre des Neuf, la paix avec Laurent et Guid' Antonio Boninsegni, représentans du Mont des réformateurs. En même temps Léonard, fils de Baptiste Bellanti, aussi de l'ordre des Neuf, dont le père avoit péri sur l'échafaud, signa à Pise la paix avec Barthelemy Sozzini et Nicolas Severini du Mont des Douze, qui avoient contribué à ces exécutions cruelles. Tous ensemble s'engagèrent à n'agir plus que de concert pour l'avantage de tous les exilés, et à n'avoir plus d'autre but que celui d'affranchir leur patrie du joug de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit (1).

Les émigrés se réunirent alors à Staggia, sur l'extrême frontière florentine. De là ils partirent, le 21 juillet 1487, avec cent fantassins pris à leur solde, et un petit nombre de cavaliers, que le capitaine Bruño de Crémone commandoit. Au lieu de suivre la grande route, ils s'enfoncèrent dans les bois, par des chemins détournés. Cependant on avoit eu avis à Sienne de leur entreprise, et l'on avoit envoyé à la dé-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 93.

couverte un grand nombre de détachemens qui s'avancèrent jusque très-près de Staggia, et s'assurèrent qu'on n'y entendoit aucun bruit. Ils avoient auparavant battu tous les bois près de Sienne, et ils n'y avoient rien découvert. Ces éclaireurs revinrent donc à la ville, et rapportèrent au gouvernement qu'on avoit donné une fausse alarme, et qu'il n'y avoit d'ennemis nulle part. Un accident ridicule avoit dérobé à leur recherche la petite troupe des émigrés; ceux-ci avoient chargé sur un mulet les instrumens dont ils comptoient se servir pour enfoncer la porte : ce mulet s'échappa dans les bois, et entraîna à sa suite toute l'armée, fort loin du chemin qu'elle devoit poursuivre. Le mulet fut enfin atteint après deux heures d'une course fatigante, et les émigrés reprirent le chemin de Sienne, non sans craindre que ce retard ne fît manquer leur entreprise; il fut au contraire la cause de leur succès. Toutes les patrouilles étoient rentrées, les gardes extraordinaires avoient été relevées, les gardes de nuit dormoient, lorsque cette poignée de conjurés arriva un peu avant le point du jour à la porte de Fonte Branda. Ceux qui les attendoient sur le mur leur descendirent des échelles de cordes; trente d'entre eux se rendirent maîtres de la porte, et l'ouvrirent au reste de la troupe. CHAP. LXXXIX. 1487.

Mais on avoit promis au capitaine Bruno

CHAP. LXXXIX. qu'aussitôt qu'il auroit planté son étendard dans
1487. la ville, de nombreuses bandes de mécontens viendroient se joindre à lui; personne cependant ne paroissoit, et ce condottière, découragé, n'osoit s'avancer dans les rues. Les émigrés les parcoururent presque seuls, en répétant les noms des Neuf, du peuple, de la liberté et de la paix. Peu de gens venoient à leur aide, personne d'autre part, ne s'armoit pour leur résister. Le gouvernement étoit trop détesté pour qu'on voulût le défendre, il étoit trop craint pour qu'on s'armât contre lui. Un de ses chefs, Christophe de Guiduccio, trompé par la voix de ceux qui l'appeloient, et qu'il prit pour ses partisans, se livra lui-même aux émigrés qui le tuèrent. D'autres, au nombre de quarante seulement, se rassemblèrent à Camporeggio; ils auroient suffi cependant pour chasser les émigrés, ceux-ci étant dispersés dans les rues d'une grande ville, et découragés par l'abandon où ils étoient laissés; mais lorsque les partisans du gouvernement se virent en si petit nombre, ils n'osèrent rien entreprendre. Plusieurs d'entre eux rentrèrent furtivement dans leurs maisons, et posèrent les armes pour n'être responsables de rien; et les chefs, se voyant abandonnés, s'enfuirent hors la ville. Ainsi deux poignées d'hommes se disputoient la possession d'une cité puissante et belliqueuse. Chacune connois-

sant sa propre foiblesse, et ignorant celle de l'ennemi, se croyoit perdue; enfin après plusieurs courses, les divers partis d'émigrés se réunirent de nouveau sur la place; leur troupe se trouva forte de quatre-vingts hommes, et ils assiégèrent le palais. Matteo Pannilini, capitaine du peuple, abandonné par toutes ses gardes, s'étoit enfermé seul dans la grande tour. Il s'y défendit quelque temps, mais il fut enfin obligé de se rendre prisonnier, et de livrer aux émigrés le siége du gouvernement. La révolution, qui leur rendoit leur patrie, fut ainsi accomplie, presque sans effusion de sang (1). CHAP. LXXXII. 1487.

Comme la révolution de Sienne avoit été l'ouvrage de tous les ordres, tous furent admis d'abord à partager l'autorité suprême. On voulut que la république fût gouvernée par quatre monts, dont chacun donneroit cent quatre-vingts conseillers au conseil général. Les ordres des gentilshommes et des Douze, ne furent comptés chacun que pour un demi-mont; les Neuf, le peuple et les réformateurs étoient les trois autres (2). Ce partage étoit sage et conforme à peu près au nombre de citoyens que

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 92-93. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 822. — *Stefano Infessura Diario di Roma.* T. III, P. II, n. 1217.

(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. VI, f. 94.

CHAP. LXXXIX. chaque mont avoit précédemment choisi, sous
1487. le nom de *riseduti*, pour exercer les magistratures; mais il ne fut pas long-temps observé: une balie, composée de vingt-quatre citoyens, fut autorisée à exercer pendant cinq ans un pouvoir dictatorial, et le nouveau gouvernement de Sienne, comme celui qu'il avoit remplacé, crut ne pouvoir établir solidement son autorité, qu'en privant ses ennemis du droit de cité, en les exilant ou les envoyant même au supplice (1).

1488. Dans cet intervalle de paix générale pour l'Italie, les républiques ne furent pas seules à éprouver des révolutions intestines; les petites principautés furent à leur tour troublées par des conjurations, et l'on crut reconnoître dans celles qui éclatèrent en Romagne, en 1488, la conséquence des intrigues de Laurent de Médicis, et le ressentiment d'un homme qui poursuivoit, après de longues années, la vengeance de vieilles offenses.

Ce Jérôme Riario, fils ou neveu, et favori de Sixte IV, qui dix ans auparavant avoit été l'âme de la conjuration des Pazzi, s'étoit retiré, après l'élection d'Innocent VIII, dans sa souveraineté de Forli et d'Imola. Il étoit aussi demeuré dépositaire du château Saint-Ange; mais

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. VI, f. 95.

sa femme remit cette forteresse aux cardinaux, le 25 août 1484, moyennant le payement d'une grosse somme d'argent (1). Cette princesse, qui étoit fille naturelle du dernier duc de Milan, avoit concilié à Riario la protection de la maison Sforza. D'autre part, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, tout puissant à la cour d'Innocent VIII, se faisoit une affaire de défendre le prince de Forli, son parent. Aussi les nombreux ennemis qu'il s'étoit faits, pendant le pontificat de Sixte IV, ne tentèrent-ils point contre lui d'attaques ouvertes; mais il est probable qu'ils ne furent pas étrangers à une conspiration formée dans sa maison. Cecco del Orso, capitaine de ses gardes, Louis Panzero et Jacques Ronco, ses officiers, résolurent de se défaire de lui, encore qu'on ne leur connût d'autre motif de ressentiment que celui de n'avoir pu obtenir de lui leur solde arriérée, tandis qu'ils étoient poursuivis pour le payement de leurs propres contributions.

CHAP. LXXXIX. 1487.

Le 14 avril 1488, pendant le dîner des gens de Riario, les trois conjurés entrèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler de leurs fonctions, et l'y ayant trouvé seul, ils le poignardèrent, se partagèrent ses habits, et je-

(1) *Stefano Infessura; Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1187.

CHAP. LXXXIX. 1487. tèrent par la fenêtre son corps dépouillé. La populace, appelée par eux à se venger de son tyran, traîna ce corps par les cheveux, au travers de toute la ville. Catherine Sforza, sa veuve, et ses enfans, furent immédiatement arrêtés, et la citadelle dans laquelle commandoit un lieutenant fidèle à Riario, fut sommée de se rendre. Cependant les conjurés écrivirent le 19 avril à Laurent de Médicis, pour lui annoncer qu'ils l'avoient délivré de l'homme qui méritoit le plus sa haine, et pour lui demander des secours (1).

Le commandant de la citadelle, sans se laisser effrayer par les cris de la populace ou la mort de son maître, refusa de l'ouvrir aux assiégeans, s'il n'en recevoit l'ordre de Catherine Sforza elle-même, après qu'elle seroit mise en liberté. Celle-ci offrit de son côté aux insurgés de déterminer le châtelain à céder à une fortune inévitable, pourvu qu'elle pût lui parler. Comme on gardoit ses enfans en ôtage, on ne fit pas difficulté de la laisser entrer dans le fort. Elle n'y fut pas plutôt introduite, qu'elle fit tirer sur les assiégeans. On menaça ses fils du supplice; elle répondit : « Si vous les tuez, j'ai un

(1) Leur lettre est imprimée dans *Roscoë*, *Appendix*, n° 71, p. 101. Marin Sanuto accuse formellement Laurent de Médicis d'avoir été l'instigateur de cet attentat. p. 1244.

» fils à Imola, j'en porte un autre dans mon CHAP. LXXXIX.
» sein, qui grandiront pour être les vengeurs 1487.
» d'un semblable crime (1). » ; et la populace, intimidée, n'exécuta point sa menace.

Les meurtriers de Jérôme Riario avoient aussi imploré la protection d'Innocent VIII ; et ce pape, espérant par leur aide recouvrer la souveraineté d'une ville importante, avoit ordonné au gouverneur de Césène, de leur conduire tout ce qu'il pourroit rassembler de soldats, et toute son artillerie. En même temps, Louis Sforza envoyoit au secours de sa nièce une armée milanoise, qu'il avoit déjà rassemblée de concert avec Jean Bentivoglio, sur les frontières de Romagne. Cette armée, entrée dans Forli par la citadelle, tomba à l'improviste sur les soldats de l'Eglise, et les fit tous

(1) *Bayle ; Dictionnaire critique*, au mot *Sforza* (Catherine), prête à cette princesse une réponse immodeste, devenue célèbre ; et il a pour lui les autorités de *Macchiavel*, L. VIII, p. 443 ; de *J. M. Bruto*, L. VIII, p. 213 ; et de *Muratori, Annali d'Italia*, d'après une chronique manuscrite de Bologne ; mais Bayle, qui aimoit le scandale, n'a point parlé du récit, beaucoup plus naturel et beaucoup plus honnête, de la plupart des historiens contemporains, tels que *Stefano Infessura*, qu'il connoissoit bien, T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1220. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 823. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Bernard. Corio Storie Milan.* P. VI, p. 1025. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 240.

CHAP. LXXXIX. 1488. prisonniers. Six des plus notables d'entre eux, eurent la tête tranchée, et furent coupés en morceaux, par ordre de Bergamino, le général milanois. Le gouverneur de Césène et le reste de ses soldats furent ensuite échangés contre les fils de Jérôme Riario, que ce gouverneur avoit fait conduire dans sa forteresse. Les conjurés se réfugièrent à Sienne, avec tous leurs effets précieux. Catherine Sforza fut chargée, comme tutrice de ses enfans, de gouverner la principauté de Forli; et le pape Innocent VIII, toujours prompt à entreprendre une chose hardie, toujours effrayé de la soutenir, dès qu'il rencontroit de la résistance, n'osa pas se plaindre du traitement qu'avoient éprouvé des soldats qui n'avoient fait qu'exécuter ses ordres (1).

Mais les conspirations se succédoient en Romagne avec une effrayante rapidité. Le 29 avril, Octavien Riario, jeune fils du comte Jérôme, avoit été proclamé seigneur de Forli et d'Imola, et le 31 mai, Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, perdit la vie par les mains de Françoise, sa femme, fille de Jean Bentivoglio. Celle-ci, qui se croyoit abandonnée pour une maîtresse, et qu'une sombre jalousie dévoroit, feignit d'être malade, et invita Galeotto

(1) *Diario di Stefano Infessura*, p. 1219-1220.

à venir la voir. Trois assassins étoient cachés sous son lit, un quatrième s'élança sur Manfredi, au moment où il entroit auprès d'elle. Mais comme ce seigneur étoit d'une force et d'une agilité remarquable, il étoit sur le point de terrasser son adversaire, avant que les assassins sortis de dessous le lit se fussent relevés, lorsque sa femme, pendant la lutte, s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea elle-même dans le sein. Elle prit ensuite ses enfans avec elle, et se réfugia dans la forteresse (1). CHAP. LXXXIX. 1488.

Jean Bentivoglio, père de Francesca, princesse de Faenza, étoit alors à Forli, avec Bergamino, commandant de l'armée milanoise. Tous deux accoururent aussitôt à l'aide de cette épouse criminelle, et ils entrèrent sans résistance dans Faenza. Cependant les habitans de cette ville étoient attachés à la famille de Manfredi, et ils avoient vu l'assassinat de Galeotto avec horreur. Les courageux paysans du val de Lamone, se rendirent en foule dans la ville; les uns et les autres soupçonnoient Bentivoglio ou Bergamino, de vouloir s'emparer de leur principauté; ils les attaquèrent avec fureur.

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1221. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *J. Mich. Bruto.* L. VIII, p. 214. — *Petri Bembi, Hist. Veneta.* L. I, p. 10.

CHAP. LXXXIX. 1483. Bergamino fut tué dans le combat, et Jean Bentivoglio fut fait prisonnier.

Antoine Boscoli, commissaire de la république florentine auprès de Galeotto Manfredi, étoit alors à Faenza. Les insurgés lui témoignèrent les plus grands égards, et lui demandèrent la protection de son gouvernement. Les Florentins n'avoient pas vu sans une vive inquiétude s'ouvrir des négociations entre Galeotto Manfredi et les Vénitiens, pour la vente de Faenza. Par l'acquisition de cette petite principauté, Venise seroit devenue limitrophe de Florence, et le gouvernement des Médicis devoit craindre le voisinage de cette puissance rivale. Aussi toute l'armée qui avoit été rassemblée à Sarzane fut-elle envoyée en grande hâte au secours de Faenza, sous les ordres du comte de Pitigliano, et de Ranuccio Farnese. Elle arrêta les Bolonois, qui s'armoient de leur côté pour la délivrance du chef de leur république. Jean Bentivoglio fut retenu en ôtage à Modigliana, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans la principauté qu'il avoit probablement voulu envahir. Seize citoyens, dont huit étoient de Faenza, et huit du val de Lamone, furent chargés de la régence, et de la tutelle du jeune Astorre de Manfredi. Lorsque ce gouvernement fut établi, Bentivoglio fut remis en liberté, après avoir eu une entrevue avec Laurent de Médicis à Caffaggiuo-

lo. Sa fille lui fut rendue; et cette révolution, en mettant Faenza sous la protection des Florentins, augmenta leur influence en Romagne (1). Celle de Forli ne leur avoit été guère moins utile. Pendant les troubles que la mort de Jérôme Riario avoit excités, les Florentins avoient recouvré Pian Caldoli, que ce Seigneur leur retenoit injustement (2). Ils réussirent peu après à faire épouser à sa veuve, Jean de Médicis, issu d'un frère de Cosme l'ancien, et père d'un autre Jean de Médicis, devenu célèbre dans les guerres d'Italie, par sa valeur, sa férocité, et l'attachement qu'eurent pour lui les bandes noires. Ainsi Forli et Imola se trouvèrent sous la dépendance d'un Médicis, et Catherine Riario entra dans cette famille même que son premier mari avoit voulu détruire. CHAP. LXXXIX. 1488.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 183. — *Roscoë, Life of Lorenzo de' Medici.* Chap. VIII, p. 174. — *Diari Sanesi di Allegretto Allegretti.* p. 823.

(2) *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Del. Erud.* T. XXIII, p. 241.

CHAPITRE XC.

La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — État de l'Europe ; et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.

1488—1492.

CHAP. XC. LA république de Venise n'avoit voulu prendre aucune part aux petites guerres qui avoient agité l'Italie, pendant la période précédente. Innocent VIII avoit fait difficulté de la relever des censures que Sixte IV avoit si injustement prononcées contre elle ; il avoit voulu lui imposer des conditions onéreuses, l'astreindre à ne point se mêler des présentations aux bénéfices, et l'empêcher de lever aucun impôt sur les gens d'Église (1). Il est vrai qu'Innocent VIII abandonna ensuite ces prétentions, lorsqu'il voulut engager la république dans la guerre de Naples ; mais les Vénitiens, avertis par une

(1) *Andrea Navagiero Scr. Venez.* T. XXIII, p. 1192.

récente expérience, du peu de fonds qu'ils pouvoient faire sur l'alliance de Rome, ne voulurent donner aucune assistance aux ennemis de Ferdinand, quelque ressentiment qu'ils conservassent contre lui pour la guerre de Ferrare. Ils continuèrent à maintenir contre le pape l'indépendance de leurs prérogatives ecclésiastiques. L'évêché de Padoue, auquel ils vouloient faire passer l'évêque de Bellune, ayant été donné en 1485 par la cour de Rome au cardinal de Vérone, non-seulement ils lui refusèrent la possession de ce nouveau siége, mais ils le forcèrent à y renoncer, en saisissant ses autres revenus (1). Leur ambassadeur à Rome, Hermolao Barbaro, ayant obtenu du pape Innocent VIII le patriarchat d'Aquilée, le conseil des Dix témoigna plus de ressentiment encore de ce que cette nomination importante s'étoit faite sans attendre son avis. Ni la réputation du nouveau patriarche, le premier littérateur de Venise et peut-être de l'Italie, ni le rang distingué qu'occupoit son père dans l'état, ne les dérobèrent l'un et l'autre à des censures sévères, et à une humiliation qui causa bientôt la mort de tous deux (2).

CHAP. XC. 1488.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1193.

(2) *Petri Bembi Rerum Venetarum Historiæ.* L. I, p. 16. *In Thesauro Antiq. Ital.* T. V, P. I.

CHAP. XC. Pendant la guerre de Naples enfin, les Vénitiens empêchèrent le pape de lever pour la soutenir une décime sur leur clergé, et ils s'opposèrent avec la même fermeté à tout empiétement sur leurs droits.

Cette guerre de Naples, qui ne dura que peu de mois, auroit probablement ravagé longtemps l'Italie, si les Vénitiens avoient voulu y prendre part, et s'ils avoient ainsi rétabli l'équilibre entre les deux partis. Bientôt ils eurent lieu de s'applaudir d'y être demeurés étrangers, lorsqu'ils se trouvèrent engagés sur les frontières d'Italie, dans une autre petite guerre qui pouvoit également devenir importante. Sigismond, comte de Tyrol, l'un des ducs d'Autriche, avoit des prétentions opposées à celles de la seigneurie, sur les limites de ses états dans le comté d'Arco et le Cadorin, et sur les droits aux mines de fer de ce dernier district. Déterminé à les faire valoir par les armes, il fit saisir en 1487, tous les marchands vénitiens venus à la foire de Bolzano, ainsi que tous les fers travaillés à Cadoro; en même temps il déclara la guerre à la république de Venise. Sept mille fantassins et cinq cents chevaux allemands pillèrent et brûlèrent le district de Roveredo; ils assiégèrent dans le château Nicolas de Priuli qui en étoit gouverneur, et celui-ci ne se rendit qu'après une vigoureuse

résistance (1). Les Vénitiens opposèrent d'abord à cette invasion Jules César de Varano, seigneur de Camérino; ils mirent ensuite à la tête de leur armée le même Robert de San-Severino, qui les avoit commandés avec tant de succès dans la guerre de Ferrare. La mort de ce vieux général, qui avoit eu une part si active à toutes les révolutions de l'Italie, fut l'événement le plus remarquable de la guerre du Tyrol. Après avoir remporté quelques avantages sur les Allemands, il tomba dans une embuscade qu'ils lui dressèrent. Il y fut tué, le 9 août 1487, auprès de l'Adige, qu'il vouloit passer pour assiéger Trente (2). Les Vénitiens se retirèrent alors à Serravalle, et coupant toute communication avec l'Allemagne, ils forcèrent bientôt les Tyroliens à demander une paix nécessaire au soutien de leur industrie. Elle fut conclue le 14 novembre de la même année, moyennant la restitution de tout ce qui avoit été conquis de part et d'autre (3). CHAP. XC.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1194. — *Petri Bembi Rer. Ven.* L. I, p. 2.—*Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXIV, p. 967.

(2) *And. Navagiero.* p. 1195. — *Petri Bembi.* L. I, p. 8. — *Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXIV, p. 968.

(3) *And. Navagiero.* p. 1196. — *Stefano Infessura Diar. Roman.* p. 1217. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 279. — *Petri Bembi.* L. I, p. 16.

CHAP. XC. Vers le même temps la seule apparence d'une guerre turque servit de prétexte à la république pour soumettre à sa juridiction immédiate l'île de Chypre, qui depuis la mort de Jacques de Lusignan n'étoit réellement plus qu'une province vénitienne. L'empereur turc, Bajazeth II, avoit préparé, dès l'an 1486, une forte armée pour attaquer Cait-Bey, soudan d'Égypte. Et le soudan, qui sentoit tout le danger que courroit son royaume, si les ports d'une île située en face de ses rivages, étoient entre les mains de ses ennemis, avoit demandé à la reine Catherine Cornaro de se mettre en état de défense. La république lui avoit envoyé immédiatement cinq cents stradiotes de Morée, et trois cents archers de Candie pour garnir ses forteresses (1).

1488. Cependant, l'expédition turque fut différée jusqu'en 1488. A cette époque une armée, qu'on prétendit forte de quatre-vingt mille hommes, vint attaquer le soudan en Palestine. Comme elle traversoit la Caramanie, après s'être emparée des villes d'Adena et de Tarse, elle fut défaite au mois d'août par les mammelucks, au pied du mont Aman, dans ce même défilé d'Issus, déjà illustré par la victoire d'Alexandre. La flotte ottomane fut dispersée et en partie

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1193.

détruite par une tempête, et le Turc renonça à l'invasion de l'Égypte (1). CHAP. XC. 1488.

Pendant cette courte guerre François Priuli avoit protégé les rivages de l'île de Chypre avec vingt-sept galères. Lorsqu'il la vit terminée, il crut pouvoir ramener sa flotte à Venise, et il étoit déjà arrivé en Istrie, quand il reçut l'ordre de retourner d'où il venoit. Le sénat savoit qu'en abusant de l'autorité qu'il avoit usurpée en Chypre, il avoit rendu son joug odieux, et aux peuples et à la reine; et il savoit que celle-ci souffroit avec impatience son exclusion absolue de toute part au gouvernement, la sévérité des ordres qu'on lui donnoit, et la défiance qu'on témoignoit d'elle. Il avoit vu les Chypriotes prêts à se sacrifier pour Charlotte de Luzignan, pour Louis de Savoie, pour Alfonse, bâtard de Naples; pour quiconque enfin auroit rendu à leur royaume son antique indépendance, et les auroit fait rentrer au rang des peuples libres, dont ils ne descendoient qu'avec impatience. La première guerre maritime pouvoit rendre aux Chypriotes cette liberté, et ils étoient prêts à s'adresser aux infidèles eux-mêmes, pour l'obtenir, si aucun état chrétien ne vouloit les protéger. D'ailleurs la reine étoit

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1197. — *Raynaldi Annales Eccles.* 1488, §. 9, p. 389.

CHAP. XC. 1483. encore jeune, elle étoit belle, elle pouvoit porter une riche dot à un nouvel époux ; on disoit que Frédéric, second fils de Ferdinand, la demandoit en mariage ; et si elle avoit des enfans, tous les droits que la république prétendoit avoit avoir acquis par elle, se seroient trouvés anéantis. Les jurisconsultes vénitiens soutenoient que le fils de Jacques de Luzignan avoit hérité de la couronne de son père, que comme il étoit mort en bas-âge, sa mère avoit hérité de lui ; qu'enfin leur république hériteroit de la mère, parce que celle-ci avoit été déclarée fille de Saint-Marc. Mais si elle se remarioit, tous les efforts qu'ils avoient faits pour établir les droits de Catherine, n'auroient servi qu'à confirmer ceux d'un second mari et de nouveaux enfans.

George Cornaro, frère de la reine, fut donc envoyé en Chypre sur la flotte de François Priuli. Le conseil des Dix dont les ordres redoutables l'emportoient sur toute considération de parenté, ou d'ambition personnelle, l'avoit chargé, sur sa responsabilité, de ramener sa sœur à Venise. La flotte étant arrivée devant l'île de Rhodes, Cornaro se rendit auprès de Catherine
1489. le 24 janvier 1489 (1). Il lui communiqua les ordres dont il étoit porteur, il lui fit sentir sa

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1197. — *Petri Bembi Histor. Venet.* L. I, p. 12.

dépendance, et la nécessité de ce dernier sacrifice, conséquence de tous les autres; il calma autant qu'il put sa douleur et ses regrets; il lui fit comprendre qu'il seroit inutile de justifier sa conduite auprès du conseil des Dix, comme elle vouloit le faire, puisque personne n'y révoquoit en doute son innocence; enfin, il obtint d'elle la promesse d'une entière soumission aux volontés de la république. Aussitôt il en dépêcha la nouvelle au capitaine général, qui s'étoit arrêté à Almizza, et qui sur cet avis, entra dans la rade de Famagouste, le 2 février 1489 (1). CHAP. XC. 1489.

Ce fut le 15 du même mois que la reine prit congé des habitans de Nicosie. Ils versèrent des torrens de larmes, en perdant avec elle, jusqu'au simulacre de leur indépendance. Ils se voyoient privés de leur seule protectrice, en même temps qu'ils perdoient les avantages pécuniaires qu'une cour assuroit à leur ville, en y répandant quelque argent. Catherine, accompagnée par son frère, par l'un des conseillers, et par le provéditeur de l'île, escortée par toute la noblesse chypriote, et par un corps de cavalerie, s'achemina vers Famagouste. Elle fut reçue sur les galères de Venise, avec un respect et une pompe royale; elle profita de cette cérémonie publique, pour recommander ses sujets à la

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1198.

CHAP. XC. 1489. seigneurie de Venise, par l'organe du comte de Zaffo, son cousin, et pour réclamer en faveur des Chypriotes la conservation de leurs lois et de leurs priviléges. Dès le 26 février, l'étendard de Saint-Marc flotta sur le palais de Famagouste, et sur toutes les forteresses. La reine cependant ne partit avec la flotte, que le 14 mai. Le 6 juin, elle arriva à Venise, et le 20 du même mois, le château d'Asolo, dans le Trévisan, lui fut donné en souveraineté pour le reste de sa vie, avec un revenu de huit mille ducats. La petite cour de la reine de Chypre à Asolo, a conservé quelque célébrité dans les lettres, par les dialogues de Bembo. La fiction élégante des Asolani représentoit apparemment les manières de cette cour; et l'on doit croire que Catherine oublia, au milieu de propos d'amour et de galanterie, dans des entretiens alors à la mode, sur la métaphysique du sentiment, les peines, les soucis et les humiliations de sa servitude royale (1).

La même année un autre événement, non moins lié à la politique du Levant, et aux en-

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1199. On auroit pu s'attendre à trouver beaucoup de détails sur la révolution de Chypre dans l'histoire de ce même Bembo, dont nous commençons vers cette époque à faire usage. Mais il est, au contraire, d'une concision extrême. L. I, p. 13. Sa politique ne lui permettoit jamais de s'étendre sur un événement d'où pouvoit résulter quelque blâme pour son gouvernement.

treprises des Turcs, fixa l'attention de l'Italie. Jem ou Zizim (1), fils de Mahomet II, frère et rival du sultan Bajazeth II, fit son entrée à Rome, et vint se mettre sous la protection du pape. Il avoit fait valoir, pour succéder à son père, une prétention souvent mise en avant par les princes grecs de Bysance. Il étoit porphyrogénète, ou né pendant que son père étoit sur le trône, et il se croyoit par là, supérieur à son frère aîné, Bajazeth, qu'il disoit n'être fils que d'un particulier. Cette vaine distinction étoit suffisante pour un état despotique, où aucun droit n'est réel s'il n'est fondé sur la force. Mais la force manqua à Jem; vaincu en Asie en 1482, dans un combat sanglant, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, de se réfugier à Rhodes, et d'y implorer la protection des chevaliers de Saint-Jean (2). Ceux-ci n'osèrent pas conserver sur les frontières mêmes de l'Asie un hôte qui pouvoit attirer sur eux

CHAP. XC. 1489.

(1) Jem, en turc, est le nom d'une sorte de raisins exquis. Jemm est un nom magique appliqué d'ordinaire à Salomon. Démétrius Cantemir est incertain entre les deux étymologies, et il remarque qu'aucun autre Turc n'a jamais porté ce nom. Zizim, dit-il, est un mot corrompu par les Européens. L. III, Chap. II, §. 6. Note.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1482, §. 35, p. 312. — *Turco Græciæ Hist. Politica.* L. I, p. 30. — *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, §. 7 et 8, p. 128.

CHAP. XC. 1489. toutes les forces du grand-seigneur; ils l'envoyèrent en France, et le firent garder soigneusement en Auvergne, dans une commanderie de leur ordre. Bajazeth leur offrit des sommes immenses, des reliques sans nombre, des priviléges inouis pour se le faire livrer. Les princes chrétiens ne furent pas tellement dépourvus d'honneur, que de consentir à cette indignité; mais il seroit difficile d'expliquer par des motifs honorables, pourquoi ils ne permirent jamais à Jem de se rendre auprès de Cait-Bai, soudan d'Egypte (1), qui, se trouvant engagé dans une guerre acharnée avec Bajazeth, le demandoit pour donner du crédit à ses armes; pourquoi ils le refusèrent également à Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui espéroit faire, par son entremise, une diversion dans les états de son ennemi. Sixte IV écrivit au grand-maître de Rhodes et à Louis XI, pour les exhorter à retenir Jem en France, et à ne point le laisser partir pour les armées où on l'appeloit (2). Innocent VIII refusa également de confier ce prince à Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile; à l'autre Ferdinand, roi de Naples; à Matthias

(1) Cait-Bai, le plus habile et le plus renommé des soudans de l'Egypte, étoit Circassien d'origine, et son nom est tartare. *Cait*, en cette langue, veut dire conversion; et *Bai*, riche. *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, f.

(2) *Annales Ecclesiast.* 1481, §. 36, p. 315.

Corvinus, au soudan, et au prince de Caramanie; mais en même temps il avoit demandé avec instance qu'on le lui livrât à lui-même, pour être assuré, disoit-il, que Jem ne passeroit pas les frontières des Turcs, sans être appuyé par une ligue de toute la chrétienté (1). CHAP. XC. 1489.

De son côté, Bajazeth avoit envoyé à Charles VIII de nouveaux ambassadeurs, pour obtenir du roi qu'il promît de retenir Jem en France. A cette condition, Bajazeth lui offroit une pension très-considérable, et il garantissoit à la France la souveraineté de la Terre-Sainte, après qu'elle auroit été conquise sur le soudan d'Egypte, par les armes réunies des François et des Turcs. Mais Charles VIII, d'accord avec le grand-maître d'Aubusson, avoit déjà cédé aux sollicitations du pape, et Jem étoit en route pour Rome (2).

Il y fit son entrée le 13 mars 1489; il étoit à cheval, le turban en tête, entre François Cybo, fils du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et ambassadeur de France. Un ambassadeur du soudan d'Egypte étoit alors à Rome, pour solliciter les princes chrétiens de s'allier avec son maître contre Bajazeth. Il alla aussi au-devant de Jem:

(1) *Annal. Eccles.* 1485, §. 11 et 12, p. 351.

(2) *Ibid.* 1489, §. 1, p. 393.

CHAP. XC. 1489.

dès qu'il le vit, il descendit de cheval, et il se prosterna à terre; trois fois il baisa la terre en s'avançant vers lui, il baisa les pieds de son cheval, et le suivit ensuite jusqu'à son palais (1).

Le lendemain, le pape assembla le consistoire pour y recevoir Jem, dans une audience publique. Vainement ce prince avoit été averti des respects que les monarques chrétiens rendoient à leur grand pontife; il ne voulut point abaisser devant lui l'orgueil du sang ottoman. La tête couverte de son turban, que les Asiatiques ne déposent point, et qu'ils regardent comme un symbole de leur religion, il traversa la salle sans s'incliner, il monta sur le trône où étoit Innocent, et l'embrassa, en appliquant ses lèvres sur l'épaule droite du pape, signe d'amitié, plutôt que de respect, qu'il donna ensuite à tous les cardinaux. Son interprète dit au pape qu'il se réjouissoit d'être en sa présence, qu'il se recommandoit à lui, et qu'il auroit du plaisir à conférer plus en secret avec lui sur leurs intérêts communs. Le pape répondit en l'exhortant à avoir bon courage, puisque c'étoit pour le bien de Sa Noblesse (titre que la cour de Rome jugea convenable de lui donner), qu'il étoit conduit dans cette capitale (2).

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1225.

(2) *Diarium Burchardi apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1489.

Ce plus grand bien de Jem, qu'il devoit trouver dans son séjour à Rome, n'étoit qu'une honorable prison. Bajazeth II payoit chaque année, d'abord au roi de France, ensuite à Innocent VIII, quarante mille ducats pour la pension de son frère. La jouissance de cette rente n'étoit pas le moindre des motifs qui avoient déterminé Innocent à demander que Jem lui fût remis, et à acheter en quelque sorte le consentement du grand-maître d'Aubusson, en lui envoyant un chapeau de cardinal (1). Bajazeth, cependant, ne se regardant point comme assez assuré de son frère, par sa captivité, chercha les moyens de le faire périr. Un gentilhomme de la Marche d'Ancône, nommé Christophe Macrino del Castagno, prit avec Bajazeth l'engagement d'empoisonner une fontaine qui servoit pour la table d'Innocent et de Jem; le poison ne devoit faire effet qu'au bout de cinq jours, mais le malfaiteur fut découvert avant l'exécution de son crime, au mois de mai 1490, et il périt dans un horrible supplice. D'autres tentatives de même nature furent éga-

CHAP. XC. 1489.

§. 2 et 3, p. 393. — *Stefano Infessura Diario di Roma.* p. 1225. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1244. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1224.

CHAP. XC. 1489. lement déjouées, et la vie tout au moins de Jem, fut mise en sûreté (1).

Il n'étoit pas difficile de trouver à Rome des hommes prêts à commettre des actions aussi exécrables; jamais la ville n'avoit été remplie de plus de scélérats, ou troublée par plus de crimes. Les meurtriers marchoient la tête levée, sans avoir satisfait ni la famille dont ils avoient versé le sang, ni la justice. Le pape ou ses ministres leur vendoient des bulles de rémission, par lesquelles leurs offenses, et celles d'un nombre déterminé de leurs complices, étoient abolies; et lorsqu'on reprochoit au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondoit en parodiant les paroles de l'évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paye et qu'il vive* (1).

Le mauvais exemple donné par le clergé étoit si scandaleux, qu'Innocent VIII se vit obligé de renouveler, le 9 avril 1488, une constitution de Pie II, par laquelle il étoit interdit aux prêtres de tenir des boucheries, des au-

(1) *Annal. Eccles.* 1490, §. 5, p. 498. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1231.

(2) Et quum semel interrogaretur vice Camerarius quare de delinquentibus non fieret justitia, sed pecunia exigeretur, respondit ME PRÆSENTE videlicet : *Deus non vult mortem peccatoris, sed magis ut solvat et vivat. Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1226.

berges, des maisons de jeu, des maisons de prostitution, de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs et les agens des courtisanes. Si avertis par trois fois, ils n'abandonnoient pas cette vie honteuse, le pape les privoit du droit de décliner les tribunaux séculiers, et d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourroient être compromis (1). CHAP. XC. 1489.

Innocent VIII n'avoit point donné de principautés à sa nombreuse famille, mais il partagea entre ses enfans les immenses revenus de l'Église; il en accorda surtout la plus grosse part à Franceschetto Cybo, son fils aîné. C'étoit Franceschetto qui, pour amasser plus d'argent, avoit rendu la justice si indignement vénale. Il convint en 1490, avec les juges du pape, que la cour apostolique ne recouvreroit le payement que des amendes inférieures à cent cinquante ducats, tandis que toutes celles qui passeroient cette somme, seroient à son profit (2).

Pour ajouter encore à l'ignominie dont la vénalité de la justice couvroit la cour de Rome, Dominique de Viterbe, scribe apostolique, de concert avec François Maldente, fabriquèrent de fausses bulles, par lesquelles Innocent per-

(1) *Constitutio apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1488, §. 21, p. 392. — Celle de Pie II étoit du 7 mai 1463.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1232.

CHAP. XC. 1490. mettoit, pour de l'argent, les désordres les plus honteux. La fraude, cependant, fut reconnue, les deux faussaires furent arrêtés; leurs biens confisqués, rapportèrent douze mille ducats à la chambre apostolique. Les parens des coupables espéroient encore les racheter de la peine de mort. Maître Gentile de Viterbe, médecin, père du scribe apostolique, offrit par l'entremise de Franceschetto Cybo, cinq mille ducats pour sauver la tête de son fils; c'étoit tout ce qu'il possédoit. Mais le pape répondit, que comme il y alloit de son honneur, il ne pouvoit lui faire grâce pour moins de six mille ducats; et comme on ne put trouver cette somme, les deux faussaires furent exécutés (1).

Lorsque les écrivains contemporains font un tableau si odieux de la corruption des prêtres, lorsque les papes eux-mêmes participent à tant de crimes, que le déréglement de leurs mœurs, ou les enfans naturels qu'ils enrichissent des trésors de l'Eglise, ont cessé d'être des objets de scandale, à côté de fautes bien plus graves, on seroit tenté de croire que la religion n'avoit plus aucun pouvoir, et que les prêtres qui l'invoquoient encore, ou les soute-

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1229. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1490, §. 22, p. 402.

rains et les peuples qui la maintenoient par leurs lois, n'étoient que d'effrontés hypocrites qui trafiquoient du christianisme pour leurs seuls intérêts. Mais si l'on examine de plus près les passions qui agitoient l'Italie, ou les préjugés qui régnoient toujours, on s'aperçoit bientôt que la religion n'avoit rien perdu de son empire, encore qu'elle eût été absolument détachée de la morale. La croyance que le pape et ses prêtres disposoient seuls des clefs de l'enfer et du paradis, ne s'étoit nullement affoiblie; l'horreur pour toute opinion indépendante en matière de foi, opinion aussitôt taxée d'hérésie, étoit toujours universelle, et la justice de Dieu, pervertie entre les mains des hommes, n'étoit plus que la garantie de la croyance, non celle de la probité et de l'honneur. CHAP. XC.

Ce fut dans ce siècle dépravé, ce fut sous le pontificat de Sixte IV, l'instigateur de tant de crimes, que l'inquisition fut introduite en Espagne, et que ce tribunal de sang reçut une jurisprudence bien plus formidable et bien plus atroce, que celle qui l'avoit régi, trois siècles auparavant, dans sa première institution contre les Albigeois. De 1478 à 1482, les tribunaux rétablis en Castille pour examiner la foi des nouveaux convertis, firent brûler deux mille personnes; un nombre de prévenus beaucoup plus

CHAP. XC. grand encore, périt dans les cachots; d'autres, et c'étoient ceux qui furent traités avec le plus d'indulgence, furent marqués d'une croix couleur de feu, sur la poitrine et sur les épaules, déclarés infâmes, et dépouillés de tous leurs biens. Les nouveaux tribunaux ne pardonnèrent pas même aux morts; leurs os furent arrachés de la sépulture pour être brûlés, leurs biens confisqués, et leurs fils notés d'infamie. Ceux qui avoient dans leur famille le sang de quelque Maure ou de quelque juif, fuyoient de cette terre de proscription, et dans la seule Andalousie, cinq mille maisons furent abandonnées (1). Cent soixante et dix mille familles juives, faisant ensemble huit cent mille individus, furent ainsi chassées du territoire de l'Espagne; et cependant le plus grand nombre dissimula sa religion pour conserver sa patrie, tandis qu'une foule d'autres furent réduits en esclavage, et vendus sous la lance du préteur (2).

« Cette sévérité dans la punition des apo-» stats néophytes de la race juive, dit Raynal-» dus, l'annaliste de l'Église, assura auprès des

(1) *Marinæus Siculus de rebus Hispaniæ.* L. XIX, C. 22, p. 481. — *Annales Ecclesiast. Raynaldi.* 1483, §. 17-18, p. 328. — *Mariana*, L. XXIV, C. XVII, p. 106.

(2) *Mariana Historia de las Espanas.* L. XXVI, C. I, p. 142. — *Rayn. Ann.* 1492, §. 8, p. 408.

» âmes pieuses, la plus haute gloire à Isabelle, CHAP. XC.
» reine de Castille ; quelques-uns cependant
» la calomnièrent : on répandit le bruit que ce
» n'étoit point pour venger l'injure de la divi-
» nité offensée, mais pour rassembler de l'or,
» pour accumuler des richesses, qu'on avoit ap-
» porté tant de sévérité dans les jugemens. La
» reine elle-même ayant témoigné la crainte que
» cette accusation n'eût été portée aux oreilles
» du pontife, Sixte IV écarta de son âme tout
» soupçon semblable, et applaudit à sa piété par
» sa lettre du 25 février 1483 (1) ».

Les écrivains italiens du quinzième siècle, de même que ceux du dix-septième, ne parloient jamais de ces persécutions, sans en approuver hautement le principe. Les plus modérés, les plus humains se contentoient seulement de blâmer les détails de l'exécution. Ainsi Barthélemy Senarega, historien de Gênes, qui vit plusieurs milliers de juifs s'arrêter dans cette ville, et qui fut touché de leurs souffrances, nous donne, par son récit, une juste mesure des opinions des hommes les plus philosophes et les plus tolérans de ce siècle. « La loi de leur bannissement, dit-il, » parut louable au premier aspect, puisqu'elle » conservoit l'honneur de notre religion ; mais

(1) *Extat apud Raynald. Annal. Eccles.* 1483, §. 49, p. 329.

CHAP. XC. » elle contenoit peut-être en soi tant soit peu de
» cruauté, si du moins nous considérons les
» juifs comme des hommes créés par la Divi-
» nité, non comme des bêtes féroces. On ne
» pouvoit voir sans compassion leurs calamités;
» un grand nombre d'entre eux périssoient de
» faim, surtout les enfans en bas-âge ou à la
» mamelle; les mères se soutenant à peine,
» portoient dans leurs bras leurs nourrissons
» affamés, et périssoient avec eux; plusieurs
» succomboient au froid, d'autres à la soif; le
» mouvement de la mer et la navigation à la-
» quelle ils n'étoient point accoutumés, aggra-
» voient toutes leurs maladies. Je ne dirai point
» avec quelle cruauté, avec quelle avarice ils
» étoient traités par leurs conducteurs. Plu-
» sieurs furent noyés par la cupidité des mate-
» lots, plusieurs furent forcés de vendre leurs
» fils, parce qu'ils n'avoient plus de quoi payer
» le nolis; ils arrivèrent à Gênes en fort grand
» nombre; mais on ne leur permit pas d'y de-
» meurer long-temps, car d'après d'anciennes
» lois, les juifs voyageurs n'y peuvent pas sé-
» journer plus de trois jours. On les laissa cepen-
» dant radouber leurs vaisseaux, et se refaire
» pendant quelques jours des souffrances de la
» navigation. Vous les auriez pris pour des spec-
» tres : ils étoient maigres, pâles, les yeux
» rentrés; ils ne différoient des morts que par

» le mouvement, quoiqu'ils ne se soutinssent CHAP. XC.
» qu'à peine. Un grand nombre d'entre eux
» moururent auprès du môle, car ce quartier
» entouré par la mer, étoit le seul où l'on per-
» mît aux Juifs de se reposer. On ne reconnut
» pas tout de suite que tant de malades et de
» mourans devoient apporter la contagion; mais
» au printemps on vit paroître beaucoup d'ul-
» cères, qui ne s'étoient point manifestés en
» hiver, et ce mal, longtemps caché dans la
» ville, fit éclater la peste l'année suivante (1).

Ce n'étoit pas seulement en Espagne que ce nouveau zèle de persécution étoit excité par les prêtres; le clergé d'Italie s'efforçoit de rivaliser, dans ses sanglantes vengeances, avec celui d'au-delà des Pyrénées. Chaque année on faisoit circuler quelque nouvelle histoire d'un enfant chrétien que des juifs avoient volé, et qu'ils faisoient périr lentement sous le couteau, le jour de Pâques, en buvant son sang à la ronde; et par ces contes effroyables on communiquoit au peuple la même fureur contre eux (2). A

(1) *Bartholomæi Sen[illegible]gæ de rebus Genuensibus.* T. XXIV, p. 531.

(2) *Raynaldi Ann. Eccles.* A Trente, en 1475, §. 37; dans la Marche, en 1476, §. 20; à Megalopolis, en 1492, §. 9; et *passim.* — Continuateur des *Chroniques de Monstrelet.* Vol. III, f. 195.

CHAP. XC. Florence, frère Bernardino d'Asti, franciscain, prêcha contre les Juifs pendant une partie du carême de 1487. Il recommanda qu'on eût soin d'envoyer tous les enfans de la ville au sermon qu'il vouloit prêcher le 12 mars : quand il en eut rassemblé entre deux et trois mille, il leur dit qu'il faisoit choix d'eux pour être ses soldats; il leur commanda d'aller prier chaque matin le Saint-Sacrement dans la chapelle de l'église, pour qu'il inspirât aux hommes faits la sainte résolution de chasser les Juifs ; pour cela ils devoient dire trois *Pater noster* et trois *Ave Maria* à genoux. Le matin suivant, tous ces enfans s'attroupèrent en effet dans l'église, et lorsqu'ils en sortirent, ce fut pour mettre au pillage le quartier des Juifs. La seigneurie eut beaucoup de peine à les arrêter : elle voulut réprimander le prédicateur, qui répondit que les ordres de Dieu étoient supérieurs à ceux des magistrats, et que rien ne l'empêcheroit de dire dans la chaire ce qu'il croiroit convenable au salut du peuple. On fut forcé de le faire sortir de la ville, au grand scandale de l'écrivain qui nous a transmis la connoissance de cette anecdote (1). Frère Bernardino alla terminer le carême à Sienne, où il s'efforça d'a-

(1) *Ricordanze di Tribaldo de Rossi. Del. Erud.* T. XXIII, p. 238.

meuter de la même manière le peuple contre les Juifs (1). CHAP. XC.

Au mois d'avril 1492, un père Francisco, espagnol, s'efforça d'exciter à Naples une persécution semblable contre les Juifs. Après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son éloquence, et devant la cour et devant le peuple, il tenta aussi de faire parler les morts; il fit apparoître l'ombre de saint Cataldus, patron de la ville de Tarente, qui avoit vécu au cinquième siècle; il fit déterrer une cassette où il avoit enfermé des prophéties écrites sur des lames de plomb, dans lesquelles la ruine du royaume de Naples et la mort prochaine du roi étoient prédites, s'il ne se hâtoit d'expulser les Juifs de ses états; et comme Ferdinand ne lui donnoit point assez de crédit, il occupa la cour de Rome et l'Italie entière de ces prophéties, qu'on expliqua bientôt par l'expulsion de la maison d'Aragon, du trône de Naples (2).

En même temps les tribunaux ecclésiastiques retentissoient d'accusations de sorcellerie, et le spectacle de malheureux périssant dans les flammes, comme magiciens ou comme héré-

(1) *Allegretto Allegretti Diario Sanese.* p. 823.

(2) *Jovianus Pontanus de Sermone.* L. II, Cap. ult. p. 1685. — *Bayle, Dictionnaire critique*, art. *Cataldus.* — *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, Chap. XIV, p. 213.

CHAP. XC. tiques, devenoit chaque jour plus fréquent (1).

Les dominicains ne vouloient point consentir à ce que le pouvoir civil prît connoissance de leurs sentences, encore que ce fût à lui seul à les exécuter. Innocent VIII écrivoit le 30 septembre 1486 à l'évêque de Brescia : « Notre fils

(1) On en trouveroit difficilement un exemple plus effroyable que celui de la persécution d'Arras en 1459, contre les malheureux accusés de *vaudoisie*. Voici comme Monstrelet la raconte, *Chroniques du roi Charles VII*, Vol. III, f. 84 :

« En cette année, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint » un terrible cas et pitoyable, que l'on nommoit *vaudoisie*, ne » sçais pourquoi. Mais l'on disoit que ce estoit aucunes gens, » hommes et femmes qui de nuict se transportoient par vertu du » diable, des places où ils étoient, et soudainement se trouvoient » en aucuns lieux arrière de gens, es bois ou es déserts, là où » ils se trouvoient en très-grand nombre hommes et femmes; » et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne » veoient jamais le visage : et ce diable leur lisoit ou disoit ses » commandemens et ordonnances, et comment et par quelle » manière ils le devoient adorer et servir. Puis faisoit par chacun » d'eux baiser son derrière, et puis il bailloit à chacun un peu » d'argent, et finablement leur administroit vins et viandes en » grande largesse, dont ils se repaissoient : et puis tout à coup » chacun prenoit sa chacune; et en ce point s'estaindoit la lu- » mière, et cognoissoient l'un l'autre charnellement; et ce fait, » tout soudainement se retrouvoit chacun en sa place, dont ils » étoient partis premièrement.

» Pour cette folie furent prins et empriſonnés plusieurs no- » tables gens de la dicte ville d'Arras, et autres moindres gens, » femmes folieuses, et autres; et furent tellement gehénés, et si » terriblement tormentés, que les uns confessement le cas leur » être ainsi advenu, comme dit est, et outre plus confessèrent

» chéri, frère Antoine de Brescia, inquisiteur CHAP. XC.
» de l'hérésie en Lombardie, ayant condamné
» quelques hérétiques des deux sexes comme
» impénitens, et ayant requis les officiers de
» justice de Brescia, d'exécuter sa sentence,
» nous avons appris avec étonnement que ces

» avoir vu et cognu en leur assemblée, plusieurs gens notables,
» prélats, seigneurs et autres, gouverneurs de bailliages et de
» villes; voire tels, selon commune renommée, que les exami-
» nateurs et les juges leur nommoient, et mettoient en bouche,
» si que par force de peines et de tormens ils les accusoient, et
» disoient que voirement il les y avoient vus, et les aucuns
» ainsi nommés, étoient tantôt après pris et emprisonnés, et
» mis à torture, tant et si très-longuement, et par tant de fois,
» que confesser le leur convenoit; et furent ceux-ci qui étoient
» de moindres gens, exécutés et brûlés inhumainement. Aucuns
» autres plus riches et plus puissans, se rachetèrent par force
» d'argent, pour éviter les peines et les hontes qu'on leur fai-
» soit, et de tels y eut des plus grands, qui furent prêchés et sé-
» duits par les examinateurs, qui leur donnoient à entendre, et
» leur promettoient, s'ils confessoient le cas, qu'ils ne perdroient
» ne corps ne biens. Tels y eut qui souffrirent en merveilleuse
» patience et constance les peines et les tormens, mais ne vou-
» lurent rien confesser à leur préjudice..... et ne fait ici à taire
» ce que plusieurs gens de bien cognurent assez, que cette ma-
» nière de accusation fut une chose controuvée par aucunes
» mauvaises personnes, pour grever et détruire ou déshonorer,
» ou par ardeur de convoitise, aucunes notables personnes, que
» ceux haioient de vieille haine ».

C'est à cause de ce soupçon que l'historien ose cette fois en parler avec liberté. A chaque année presque on trouve l'indication de persécutions semblables dans un lieu ou dans un autre; mais les chroniqueurs les regardant comme justes et saintes, ne les rappeloient ordinairement que par un seul mot.

CHAP. XC. » officiers avoient refusé de rendre justice, et » d'exécuter les jugemens de la sainte inqui- » sition, si on ne leur donnoit connoissance » du procès. En conséquence, nous vous com- » mettons et vous ordonnons par les présentes, » de mander et d'enjoindre aux officiers sécu- » liers de la ville de Brescia, d'exécuter les » procès que vous aurez jugés, sans appel, et » sans les revoir nullement, dans le terme de » six jours après qu'ils en auront été légiti- » mement requis, sous peine d'excommunica- » tion, et de toutes les censures ecclésiastiques, » qu'ils encourront par leur seule désobéis- » sance, sans nouvelle promulgation (1) ».

Ainsi ce ne fut ni la barbarie du moyen âge, ni un zèle ardent et enthousiaste, dans un temps où la religion échauffoit toutes les âmes, qui allumèrent les bûchers de l'inquisition. Ce ne fut pas davantage la nécessité de défendre l'Église contre les progrès des novateurs, comme d'autres l'ont supposé. Les persécutions les plus furieuses, les plus implacables, qui souillent l'histoire du clergé, sont antérieures de quarante ans aux premières prédications de la réforme; elles sont contemporaines du plus grand développement qu'aient

(1) *Bullarium Romanum. Innocentii VIII Constitutio decima.* — *Apud Raynald. Annal. Eccles.* 1486, §. 57, T. XIX, p. 377.

reçu les lettres, la philosophie, la culture de la raison humaine, avant cette époque mémorable; elles datent aussi du moment où la cour romaine étoit arrivée au dernier degré de corruption, et elles sont la conséquence nouvelle et effrayante du système de compensation que cette corruption même avoit fait adopter aux croyans. Aux yeux des Sixte IV, des Innocent VIII, des Alexandre VI, on effaçoit la tache du crime par la rigueur avec laquelle on préservoit la pureté de la foi. Une persécution suffisoit pour laver la honte de mille parjures, de mille impuretés, de mille forfaits. Ceux qui dans leur jeunesse ou leur âge mûr avoient cédé à la fougue du tempérament, ou aux fureurs de l'ambition et de la vengeance, pouvoient se faire tout pardonner, si dans le dernier déclin de leur vie, ils allumoient des bûchers pour les Juifs, les Maures et les Hérétiques. Cette affreuse morale, dominante en Espagne, prêchée en Italie, soutenue dans toute la chrétienté par les bulles des papes, s'étendoit rapidement vers les pays moins éclairés. Il est difficile de prévoir quel auroit été le terme de cette progression effrayante, si la révolte d'une partie de l'Allemagne contre la tyrannie de Rome, n'avoit, après une longue lutte, forcé les papes à renoncer à cette intolérance sanguinaire, qui étoit devenue pour eux le but unique de la religion. CHAP. XC.

CHAP. XC. A peine le collége des cardinaux, si zélé pour maintenir la pureté de la foi, remarqua-t-il le parjure du chef de l'Église, lorsque, au mois de mars 1489, Innocent VIII, au mépris de ses sermens, ajouta six nouveaux cardinaux au consistoire, encore que ce collége ne fût pas réduit à moins de vingt-quatre membres; au contraire, l'annaliste ecclésiastique approuve cette conduite, parce que les conditions imposées par les cardinaux, pendant que l'Église est privée de son pasteur, sont annullées par une constitution d'Innocent VI. Mais ce même annaliste Raynaldi, toujours si dévoué au Saint-Siége, se récrie sur ce que « par » un honteux exemple de mépris pour la » discipline ecclésiastique, Innocent VIII avoit » nommé cardinal le fils adultérin de son frère, » et le beau-frère encore enfant de son propre » bâtard (1) ». La seconde de ces élections, qui excite l'indignation du plus orthodoxe des serviteurs de l'Église, est celle de Jean, fils de Laurent de Médicis, qui fut ensuite Léon X. Il n'étoit en effet âgé que de treize ans, et le scandale de donner à l'Église un si jeune prince, étoit un de ceux contre lesquels le serment d'Innocent VIII auroit dû le mettre en garde. Il sentit cependant quelque honte d'une élection

(1) *Annal. Eccles. Raynaldi*, 1489, §. 19, p. 396.

désapprouvée par plusieurs membres du sacré collége, et il imposa pour condition au jeune Médicis, l'obligation de ne point prendre sa décoration nouvelle, et de ne point venir à Rome pour siéger dans le consistoire, avant que trois ans se fussent écoulés, et qu'il eût atteint sa seizième année (1). CHAP. XC.

L'alliance intime entre Laurent de Médicis et Innocent VIII, conséquence de la foiblesse du pape, établissoit ainsi sur de nouveaux fondemens la grandeur de la maison de Médicis. Cependant Laurent appesantissoit chaque jour davantage le joug que portoient ses concitoyens: au commencement de l'année 1489, il osa punir avec une insolence révoltante le gonfalonier Néri Cambi, qui venoit de sortir de charge, pour avoir lui-même maintenu les droits de sa magistrature, et admonété, sans consulter Laurent, quelques gonfaloniers de compagnies qui ne s'étoient pas rendus à leur devoir. On trouva

(1) *Annal. Eccles. ex Burchardi Diarjis.* 1489, §. 21, p. 397. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 63. — La cérémonie de l'envoi du chapeau et de la consécration de Jean de Médicis, se fit dans l'abbaye de Fiésole, le 9 janvier 1492. *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186; et, plus en détail, *Roscoë Life of Lorenzo Appendix.* §. 65. — Roscoë a reproduit aussi une lettre fort sensée de Laurent à son fils, sur ses devoirs et sa conduite dans le sacré collége, où il se trouvoit le plus jeune, non pas seulement des cardinaux présens, mais de tous ceux qui y avoient jamais été. *Ibid.* §. 66. T. IV, p. 89.

CHAP. XC. une telle conduite trop orgueilleuse vis-à-vis de Laurent, *prince du gouvernement*, et ce nom de prince, jusqu'alors inconnu à une cité libre, commença à être prononcé dans Florence (1).

La conséquence de ce changement fut d'ôter à l'histoire de Florence tout mouvement et tout intérêt. Toute la politique de la république fut concentrée dans le cabinet de Laurent de Médicis, et se trouva par conséquent ensevelie dans le silence et le secret. Ses panégyristes ont écrit qu'il avoit tenu la balance de l'Italie; qu'il avoit empêché Innocent VIII de faire la guerre à Ferdinand, après l'avoir excommunié en 1489, et déclaré déchu du trône de Naples (2); qu'il avoit empêché le duc de Calabre de prendre les armes à la main, la défense de Jean Galeaz Sforza, son gendre, contre Louis-le-Maure; qu'il avoit enfin été constamment le garant et le médiateur de la paix de l'Italie. Cette action continuelle de Laurent de Médicis est possible, elle n'est point improbable, mais il n'en reste aucune trace dans les historiens florentins. Cette république, autrefois le centre de toutes les négociations de l'Italie, sembloit devenir

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 184-186. — *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 39. Cet historien étoit fils du gonfalonier Néri Cambi, admonété dans cette occasion.

(2) *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, §. 8 et 9, p. 394.

étrangère à tous les grands intérêts de cette contrée. Ses annales sont vides. Scipion Ammirato passe rapidement sur les noms de plusieurs gonfaloniers, sans marquer leur administration par aucun événement (1). Les autres historiens se taisent également sur cette époque; ils ne se sentoient plus entraînés à écrire l'histoire, lorsque les intérêts de la patrie n'étoient plus ceux de chacun. CHAP. XC.

Dans ce silence universel, un fait presque domestique fixe l'attention. Laurent de Médicis, toujours engagé dans le commerce, qu'il ne pratiquoit point lui-même et qu'il n'entendoit point, avoit remis ses affaires à des commis et à des agens établis dans diverses places de l'Europe. Ceux-ci se regardoient comme les ministres d'un prince; ils étaloient dans leurs comptoirs un luxe ridicule, et ils unissoient la négligence à la prodigalité. La fortune brillante que Cosme avoit laissée à ses petits-fils, fut dissipée par ce luxe insensé; mais pendant long-temps les obligations des receveurs de la république couvrirent le vide que laissoient les opérations de banque. Tous les revenus de l'état étoient distraits par ces anticipations, ils avoient passé tout entiers entre les mains des commis de la maison de Médicis, et ils étoient

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 184-185.

CHAP. XC. dissipés comme le reste de la fortune de cette maison, avant même d'avoir été perçus. Le moment vint où ces opérations ruineuses ne purent pas être continuées plus long-temps; et il vint au milieu de la paix, qui auroit dû ramener l'aisance dans les finances de la république. Le 13 août 1490, la seigneurie et les conseils se virent obligés de nommer une commission de dix-sept membres, pour rétablir l'équilibre entre les monnoyes, les gabelles et toutes les finances de la république. Telle étoit la corruption dans laquelle cette noble cité étoit tombée, que cette commission ne rougit pas de faire faire banqueroute à la patrie, pour sauver les Médicis de la banqueroute. La dette publique, dont l'intérêt étoit fixé à trois pour cent, fut réduite à ne rendre qu'un et demi; et la défiance ajoutant encore à cette réduction, les *luoghi di monte*, ou actions de cent écus, qui se vendoient vingt-sept écus avant cet édit, tombèrent à onze écus et demi. Les fondations pieuses qui avoient été faites par la république, et par un grand nombre de familles, pour payer des dots aux filles à marier, furent supprimées; on en promit seulement l'intérêt au bout de vingt ans, à raison de sept pour cent (1). Peu après, ces magistrats qui se faisoient nommer,

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 54.

(*les Réformateurs*, décrièrent les monnoies qui étoient en cours, déclarant qu'ils ne les recevroient plus dans les caisses publiques que pour un cinquième au-dessous de leur valeur. Cependant la seigneurie continuoit ensuite à les donner elle-même en payement au cours du marché, en sorte que ce décri fut une manière frauduleuse d'augmenter d'un cinquième les revenus de l'état, sans faire porter de loi à cet effet par les seuls conseils qui eussent le droit d'établir des impôts (1). La fortune de Laurent de Médicis ayant été ainsi sauvée aux dépens de la patrie, il sentit l'imprudence de la laisser davantage dans un commerce ruineux, et il employa les capitaux qui lui étoient rendus, à acheter de vastes fonds de terre (2). CHAP. XC.

Les annales de Bologne, république longtemps alliée de Florence, et qui avoit tenu en Italie un rang presqu'égal, étoient de même sans intérêt, depuis qu'un citoyen puissant avoit abusé du crédit que sa famille avoit acquis par de longs services, et s'étoit emparé de tout le pouvoir. Jean des Bentivogli occupoit à Bologne, dès l'an 1462, précisément le même rang que Laurent de Médicis occupoit à Flo-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 185. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 448.

(2) *Annales Bononienses Hier. de Bursellis.* T. XXIII, p. 906.

CHAP. XC. rence. Comme lui, il étoit entouré d'artistes et d'hommes de lettres distingués, qui, par un éclat d'emprunt, faisoient illusion aux Bolonois sur la perte de leur liberté. Comme lui il allioit sa famille aux maisons souveraines: Annibal, l'aîné de ses quatre fils, avoit épousé la fille d'Hercule, duc de Ferrare (1). Violante, l'une de ses sept filles, épousa en 1480, Pandolfe Malatesti, seigneur de Rimini, et nous avons vu une autre de ses filles, Françoise, femme du prince de Faenza qu'elle assassina. Comme Médicis, Bentivoglio donnoit au peuple des fêtes splendides, et lui présentoit, en dédommagement des droits qu'il avoit perdus, l'éclat et le spectacle d'une cour. Comme lui encore, il ornoit sa résidence d'édifices somptueux, de palais, de temples, dont la construction remplit seule les annales de Bologne (2). Bentivoglio l'emportoit sur Médicis par la vertu militaire; il pouvoit conduire lui-même ses armées, il faisoit faire à ses fils le métier de condottière, et il n'étoit pas obligé de s'en fier uniquement à des bras mercenaires pour la défense de son état; mais Bentivoglio étoit inférieur à Laurent par les talens personnels. Il n'avoit point ce goût, cette élégance qui ont

(1) *Annal. Bononienses. Hier. de Bursellis.* p. 908.

(2) *Annal. Boton.* p. 903, 906 et *passim.*

fait oublier dans Médicis l'oppresseur de la république florentine, pour ne voir en lui que le protecteur des lettres. Il n'avoit pas non plus cette facilité de caractère, cette douceur dans le commerce intime de ses familiers, qui assurèrent à Laurent des amis distingués, dont le témoignage nous fait illusion encore aujourd'hui. CHAP. XC.

La grandeur de Bentivoglio excitoit cependant autant de jalousie à Bologne, que celle de Médicis à Florence; la famille des Malvezzi, comme celle des Pazzi dans l'autre république, ne pouvoit se résigner à descendre au rang de sujette, après avoir joui de l'égalité. Jules, fils de Virgilio Malvezzi, et Jean, Philippe et Jérôme, fils de Baptiste Malvezzi, ourdirent une conjuration pour tuer Jean Bentivoglio. Ils furent découverts, le 27 novembre 1488, avant d'en avoir tenté l'exécution: plusieurs d'entre leurs associés s'échappèrent, aussi bien que Jérôme et Philippe Malvezzi; mais Jean Malvezzi, Jacques Barzellini, et dix-huit de leurs complices furent pendus; tous les membres de cette famille nombreuse furent exilés dès le matin suivant, encore qu'ils n'eussent aucune connoissance de la conspiration, et leurs biens furent confisqués. Jusqu'à deux religieuses qui étoient au couvent de Sainte-Agnès en furent tirées pour être transportées à Modène, parce

CHAP. XC. qu'elles portoient ce nom odieux; et la conjuration des Malvezzi, en causant la ruine d'une maison qui par son crédt et ses richesses occupoit le second rang à Bologne, ne servit qu'à augmenter la puissance de ceux contre qui elle avoit été dirigée (1).

La ville de Pérouse, qui long-temps avoit tenu un rang distingué parmi les républiques de Toscane, n'étoit pas exempte de troubles à peu près semblables, encore qu'elle eût perdu avec son indépendance, sa population et son antique opulence. Toujours divisée entre les deux factions des Oddi et des Baglioni, leur guerre civile s'étoit terminée en 1489 par l'exil des premiers, aussi bien que de tout ce qui restoit de la famille de Braccio de Montone (2). Ces exilés, secourus par le duc d'Urbin, et assurés de l'assentiment secret d'Innocent VIII, trouvèrent moyen de rentrer dans Pérouse le 6 juin 1491, à la quatrième heure de la nuit; ils comptoient sur les intelligences qu'ils croyoient trouver dans la ville. Ils furent au contraire à peine découverts, que tous les citoyens les attaquèrent avec acharnement. Une cin-

(1) *Hieron. de Bursellis.* p. 907-908. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 281. — *Stefano Infessura. Diario di Roma.* p. 1222.

(2) *Stefano Infessura. Diario di Roma.* p. 1222.

quantaine d'émigrés rentrés furent tués dans ce combat, une centaine d'autres, déjà couverts de blessures, furent faits prisonniers, et pendus incontinent. Le protonotaire Fabrice, et un autre prélat nommé Rodolphe, chefs principaux de la faction des Oddi, furent massacrés; et le pape apprenant la défaite du parti qu'il avoit paru favoriser, ne fit point de difficulté d'accorder aux fils des vainqueurs les bénéfices des prêtres morts dans cette déroute (1). CHAP. XI.

Enfin la ville de Gênes n'étoit pas alors plus libre que les autres républiques auparavant ses alliées. La révolution du mois d'octobre 1488, l'avoit soumise au duc de Milan, et Augustin Adorno la gouvernoit en son nom; mais comme un parti avoit, peu auparavant, invoqué la protection du roi de France, en lui offrant la seigneurie de Gênes, Louis-le-More, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, avoit demandé à tenir Gênes comme un fief mouvant de la couronne de France, et il en avoit été investi en effet, en 1490, à cette condition (2).

Les autres états de l'Europe, distraits à cette

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1257. — *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 96.

(2) *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 525. — *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, Chap. III, p. 151.

CHAP. XC. époque par des guerres intérieures, exerçoient peu d'influence sur la politique italienne; aussi le repos qu'on goûtoit à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré, pour l'opposer aux guerres longues et sanglantes qui alloient bientôt commencer, n'étoit-il point le fruit de la politique d'un homme; mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pouvoient pas durer long-temps. La France, d'où l'orage devoit bientôt fondre sur l'Italie, n'étoit pas encore prête pour la guerre qu'elle méditoit. Charles VIII avoit déjà conçu, dans sa jeune tête, le projet de conquérir le royaume de Naples, projet qu'il exécuta ensuite avec un succès si disproportionné à ses forces ou à ses talens (1). Mais la rivalité entre la dame de Beaujeu sa sœur, gouvernante du royaume, et le duc d'Orléans; la guerre contre le duc de Bretagne, et celle contre Maximilien, fils de Frédéric III, qui par sa femme avoit hérité de la maison de Bourgogne, occupoient alors la France par des intérêts trop pressans, pour qu'on pût prévoir qu'elle quitteroit tout à coup toute autre pensée, et verseroit toutes ses forces sur l'Italie.

(1) *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, Chap. p. 158.

Maximilien, qui devoit à son tour y porter la guerre, tantôt comme rival, tantôt comme allié du monarque françois, étoit alors uniquement occupé de ses démêlés dans les Pays-Bas. Au mois de juillet 1477, il avoit épousé Marie, héritière de Bourgogne; il l'avoit perdue le 28 mars 1482, et dès-lors ses sujets avoient commencé à lui contester la régence de ses états et le droit d'élever son fils Philippe. Maximilien fut leur prisonnier pendant neuf mois à Bruges; et à cette époque, il songeoit peu à faire valoir les droits de roi des Romains qu'il avoit acquis en 1484, ou à descendre en Italie pour protéger Innocent VIII, comme celui-ci l'y invitoit en 1490 (1). CHAP. XI.

Frédéric III son père, arrivé à une grande vieillesse, étoit loin de montrer, après cinquante ans de règne, une vigueur qu'on avoit vainement attendue de lui dans ses jeunes années. Il n'avoit su ni repousser les Turcs, ni se faire respecter des Allemands, ni maintenir les droits de sa couronne. S'engageant dans des guerres injustes avec Matthias Corvinus, le héros de la Hongrie, il n'avoit pas mieux défendu contre lui son propre héritage. L'Autriche étoit

(1) *Annal. Ecclesiast, Raynaldi* 1490, §. 5, 6 et 7, p. 498. — *Spiegel der Ehren*, B. V, C. XXXII, p. 936; C. XXXV, p. 978.

CHAP. XC. envahie, et il erroit de ville impériale en ville impériale, ou de couvent en couvent, vivant aux dépens de ceux qui lui donnoient l'hospitalité (1).

Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui seul avoit eu la gloire d'arrêter Mahomet II au milieu de ses conquêtes, et d'avoir sauvé peut-être la chrétienté, s'étoit trouvé plus mêlé à la politique de l'Italie qu'aucun de ses prédécesseurs, à la réserve de Louis-le-Grand de la maison d'Anjou. Son alliance avec Venise, son mariage avec Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, et belle sœur d'Hercule duc de Ferrare, son obéissance aux volontés du pape, et ses guerres avec l'empereur, avoient multiplié ses rapports avec les Italiens; mais il mourut le 5 avril 1490 (2). Cinq prétendans se présentèrent pour disputer sa couronne. Jean-Corvinus, son bâtard, étoit entre eux celui qui, par l'héritage de plus de vertus, sembloit y avoir le plus de droits. Néanmoins Uladislas, roi de Bohème et fils du roi de Pologne, lui fut préféré. Cette

(1) *Spiegel der Ehren der Erzhauses von Oesterreich.* B. V, C. XXXI, p. 926.—Fugger compte cependant vingt-six guerres différentes de ce souverain. *Ibid.* B. V, C. XLI, p. 1073.

(2) *Bonfinius de rebus Hungaricis.* D. IV, L. VIII, p. 672. — *Annal. Eccles.* 1490, §. 10 et 11, p. 399. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1247. — *Diario Ferrarese.* p. 281. *Spiegel der Ehren.* Buch V, Cap. XXXVIII, p. 1023.

élection amena le déchirement de la Hongrie. CHAP. XC.
Les Allemands, les Polonois, les Turcs et les mécontens hongrois s'en disputèrent les provinces; tous les temples chrétiens furent mis en cendres jusqu'à Waraddin; la Croatie et la Transylvanie furent ravagées en 1491, et Schabatz, le boulevard de la chrétienté, fut assiégé par les Musulmans. Albe royale et Schabatz ne tombèrent point cependant au pouvoir des Turcs; mais Paul de Kinitz, qui les délivra l'année suivante, souilla sa victoire en exerçant sur ses prisonniers d'effroyables cruautés (1).

En Angleterre Henri VII avoit mis, en 1485, un terme à la tyrannie de Richard III, et il cherchoit à affermir une autorité encore mal reconnue. En Espagne Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, marchoient bien plus rapidement que tous ces souverains, au pouvoir et à la considération. Ils avoient acquis à la cour du pape un crédit qu'on n'avoit vu exercer par aucun de leurs prédécesseurs; et toutes les puissances de l'Italie tournoient constamment les yeux vers l'Espagne. A cette époque même ils jetoient les fondemens d'une

(1) *Bonfinius Rer. Hungar.* Deca V, L. II, p. 717.—*Annal. Eccles.* 1491, §. 14, p. 405. — *Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXVIII, p. 1024.

CHAP. XC. puissance bien plus vaste : Christophe Colomb découvroit pour eux, en 1492, le Nouveau-Monde, tandis que les Portugais étendoient leurs établissemens sur toutes les côtes d'Afrique, et qu'en 1486, Barthelemy Diaz franchissoit le cap de Bonne-Espérance. Mais toutes les forces, toutes les richesses des souverains d'Espagne étoient dirigées contre le royaume de Grenade, dont la conquête étoit, à cette époque, l'objet unique de leur ambition. La capitale seule de ce dernier royaume des Maures, en Espagne; ce foyer, d'où les lumières, les arts et les sciences des Asiatiques et des Anciens s'étoient répandues sur l'Occident, conservoit encore son indépendance. L'attaque de Ferdinand et d'Isabelle étoit considérée par les Latins, comme une guerre sacrée, encore qu'il ne s'agît point, pour les Chrétiens, de recouvrer des lieux consacrés à la religion, comme en Syrie, ou de se défendre contre l'invasion des Barbares, comme en Grèce et en Hongrie; mais au contraire de chasser un peuple plus civilisé que ses agresseurs, d'une demeure qu'il occupoit depuis huit cents ans. La chute du roi Boabdil et la prise de Grenade, le 2 janvier 1492, furent célébrées dans toute l'Europe comme le triomphe de la chrétienté (1).

(1) *Voyez*, sur les fêtes de l'Italie à cette occasion, *Barthol.*

C'est ainsi que tout se préparoit pour une ère nouvelle, non pas dans l'Europe seule, mais dans le monde entier. Les régions de l'Orient et de l'Occident, rapprochées par une navigation jusqu'alors jugée impossible, venoient se lier à l'Europe, comme au centre de la puissance et de la civilisation. Les nations s'éprouvoient dans de dernières guerres civiles, et développoient ainsi des forces qu'elles devoient bientôt tourner au dehors. L'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, alloient arriver sur le champ de bataille, comme des colosses, avec lesquels les puissances qui jusqu'alors avoient cru tenir la balance de l'Europe, ne seroient plus en état de lutter. Le temps étoit venu où l'ancien ordre des choses devoit changer; la liberté des petits peuples s'étoit successivement anéantie; tous les princes d'une même nation, qui, autrefois indépendans, n'étoient unis que par les liens relâchés de la féodalité, étoient tombés du rang de rivaux du monarque à celui de sujets. La force qu'ils avoient si long-temps dépensée les uns contre les autres, pour satisfaire leurs propres passions, pour défendre leurs droits ou leur orgueil, ils alloient la prodiguer sous les ordres d'un maître. Ils alloient cher- CHAP. XC.

Senaregæ, de rebus Genuens. p. 531. — *Annal. Eccles. Raynald.* 1492, §. 1, 2, 3, p. 406.

CHAP. XC. cher au loin la guerre que si long-temps ils avoient trouvée à leur porte. Les armées alloient compter autant de milliers de soldats, qu'elles en comptoient auparavant de centaines; les guerres alloient prendre un caractère nouveau de férocité, parce que les peuples qui alloient combattre, différeroient absolument de coutumes, de mœurs, d'opinions, surtout de langage; en sorte que la prière et la pitié ne conserveroient plus aucune communication. Le ressentiment de longues privations dans de longues marches, de longs campemens, de longues maladies, alloit endurcir le cœur des guerriers. Les hôpitaux militaires, dont l'existence avoit été jusqu'alors inconnue, alloient bientôt consommer plus de soldats que le fer et le feu; et cependant les batailles devoient rougir en peu d'années le sol italien de plus de sang qu'on n'en avoit versé pendant tout le dernier siècle. Tout devoit prendre un caractère plus fort, plus sévère; tout préparoit à des révolutions plus douloureuses, à des secousses plus violentes, et il ne dépendoit point du génie d'un homme de retarder ou de hâter une crise que la nature des choses rendoit nécessaire.

Les Italiens, qui virent tout à coup succéder ce bouleversement de leur patrie à une période de calme, de richesses et d'éclat dans les let-

tres, attribuèrent le changement dont ils ressentoient les effets, aux hommes qu'ils avoient connus. Ils firent honneur à Laurent de Médicis d'avoir maintenu en paix l'Italie, parce que la grande invasion qui la bouleversa, n'eut lieu que deux ans après sa mort. Ils accusèrent Louis-le-Maure d'avoir, par son ambition privée et par la plus fausse politique, livré sa patrie à ces étrangers qu'ils nommoient *barbares*, parce qu'il renouvela l'invitation qui leur avoit été adressée déjà vingt fois, dans ce siècle et le précédent, de prendre part aux guerres d'Italie. Mais Laurent de Médicis n'avoit point empêché Louis XI de dicter au vieux roi René son testament du 22 juillet 1474, en faveur du comte du Maine, ou de dicter à celui-ci son testament du 10 décembre 1481, en faveur de la couronne de France. Toutes les prétentions des rois françois au royaume de Naples avoient donc été préparées de longue main, douze ans avant la mort de Laurent. Ces prétentions ne pouvoient amener de guerre, ni pendant qu'un roi vieux, malade, timide, avare, soupçonneux, occupoit le trône, ni pendant la minorité de son fils. Le moment étoit cependant si bien venu où une telle ambition deviendroit naturelle à la France, que trois de ses rois, différens par leur caractère, par leurs talens, par le sang même dont ils sortoient, CHAP. XC.

CHAP. XC. Charles VIII, Louis XII et François Ier, s'y livrèrent avec une égale ardeur. Laurent de Médicis n'auroit point pu les arrêter, si sa vie s'étoit prolongée jusqu'à l'âge qu'il pouvoit naturellement atteindre. Il ne pouvoit non plus ni prévenir ni parer la réunion de toutes les couronnes d'Espagne entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, la réunion des héritages de Bourgogne et d'Autriche dans celles de Maximilien. Il n'avoit point suscité aux premiers la guerre de Grenade, au second la révolte des Flamands, et il ne pouvoit s'attribuer le mérite ni de leur activité ni de leur repos.

Il n'y auroit eu qu'un seul moyen de sauver l'Italie, c'étoit de suivre le projet des républicains florentins que Cosme de Médicis fit échouer; de maintenir la république de Milan, lorsqu'elle recouvra sa liberté en 1447, de partager ainsi la Lombardie entre deux puissans états libres, Milan et Venise; de conserver entre eux l'équilibre par le poids que Florence et la Toscane mettroient dans la balance; de les réunir par un intérêt commun, toutes les fois qu'il s'agiroit de la défense de la liberté et de l'indépendance italiennes; de les appuyer par l'alliance des Suisses, selon le projet que Sixte IV communiqua plus tard aux cantons; de réunir ainsi au besoin les richesses de Florence et de Milan, les flottes de Venise et de Gênes et la

milice indomptable des Suisses pour la cause de la liberté. Alors cette chaîne de républiques auroit présenté aux puissances étrangères une barrière que ni Charles VIII, ni Maximilien, ni Ferdinand et Isabelle n'auroient jamais pu renverser. Mais ce projet, que les Albizzi auroient été dignes de former, que Néri Capponi conçut et soutint avec fermeté, que Sixte IV renouvela, fut détruit par l'ambition personnelle de Cosme et de son petit-fils, qui, pour être les premiers citoyens de leur patrie, et pour élever leur famille à un pouvoir souverain, avoient besoin de l'alliance d'autres princes, et non d'états libres. Dans le même esprit, Laurent tint toujours Florence éloignée de son antique alliance avec Venise : il inspira au peuple un esprit de défiance et de rivalité, opposé à cet ancien accord qui avoit arrêté tour à tour Mastino de la Scala, Bernabos, Jean Galeaz et Philippe-Marie Visconti. Si l'Italie fut perdue par une erreur de politique, c'est à Laurent qu'elle dut sa perte, plus qu'à Louis-le-Maure. CHAP. XC.

Ce dernier, tuteur ambitieux de son neveu qu'il vouloit détrôner, lieutenant d'un despote, et aspirant à la tyrannie, étoit fait pour sacrifier tout à son intérêt personnel. Ce n'est pas à de tels hommes qu'il faut demander des vertus publiques, et tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, c'étoit qu'il calculât juste. Il se trompa

CHAP. XC. il est vrai, lorsqu'il recourut à l'aide des étrangers, qui devoient bientôt l'écraser ; mais son erreur n'étoit pas nouvelle. Depuis le premier Charles d'Anjou, au milieu du treizième siècle, depuis Philippe et Charles de Valois, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avoient tous les dix ans appelé les François en Italie. Louis I, Louis II, Louis III, de la seconde maison d'Anjou, René l'ancien, son fils Jean, duc de Calabre, et René de Lorraine, avoient chacun à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françoises. Dans les dix dernières années, René II avoit été deux fois appelé par les Vénitiens, et deux fois par le pape. Deux fois aussi, presque dans la même période, les Génois s'étoient offerts au roi de France. Enfin, Innocent VIII, l'ami et le confédéré de Laurent de Médicis, avoit de nouveau déclaré la guerre à Ferdinand de Naples, au mois de septembre 1489, comptant uniquement sur l'appui de Charles VIII qu'il appela à son aide (1); et ce fut la nonchalance de Charles, non les persuasions de Laurent, qui forcèrent enfin le pape à la paix, le 28 janvier 1492, lorsqu'il vit que ses brefs et ses

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1489, §. 7, 8, 9, p. 394. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1229.

bulles, seules armes qui eussent été employées pendant trois ans, n'avoient point suffi pour attirer les François en Italie. CHAP. XC.

Ferdinand néanmoins, dans la crainte de voir enfin s'effectuer cette invasion dont il étoit sans cesse menacé, renouvella par ce dernier traité, à peu près toutes les conditions de son précédent accord avec le pape. Il promit de remettre en liberté les fils des barons qu'il avoit fait mourir; il promit de payer le tribut annuel auquel il s'étoit soumis; il promit enfin de ne point troubler dans son royaume l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il envoya son petit-fils Ferdinand, prince de Capoue, rendre hommage au pape, et celui-ci investit de nouveau le roi de son royaume, comme d'un fief relevant de l'Eglise. Innocent fixa l'ordre de la succession, en y appelant le duc de Calabre, et s'il mouroit avant son père, le prince de Capoue; enfin, il reçut le serment du roi. La bulle qui terminoit ce différend, est du 4 juin 1492 (1), et le 25 juillet suivant Innocent VIII mourut, avant d'avoir eu le temps de voir Ferdinand fausser toutes ses promesses, suivant son usage (2). Innocent VIII souffroit depuis

(1) *Diploma apud Raynald. Ann.* 1492, §. 11, 12, 13, p. 408-410. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1240.

(2) *Istoria di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 71. Le *Diario Ro-*

CHAP. XC. long-temps de plusieurs maladies, et déjà le 27 septembre 1490, un évanouissement de vingt heures l'avoit fait passer pour mort. Pendant sa léthargie, son fils Franceschetto Cybo voulut s'emparer du trésor pontifical, puis de Jem,

mano du Notaire de Nantiporto, finit à la mort d'Innocent VIII, T. III, P. II, p. 1108. Muratori, en le faisant imprimer, a voulu l'opposer au journal d'Etienne Infessura, qui prend la qualité de secrétaire, *scriba*, du sénat et du peuple romain. Il veut qu'on révoque en doute les médisances d'Infessura sur Sixte IV et Innocent VIII, parce qu'on ne trouve rien de semblable dans le journal du notaire de Nantiporto. Mais pour dire vrai, on ne trouve, dans ce journal, ni cela ni autre chose, sauf la date toute nue des événemens. Les plus minutieux, comme les plus importans, sont également indiqués par une courte phrase; le notaire ne met entre eux aucune différence. « Le 15 mai, dit-il, le cardinal de Médicis fut fait légat » du patrimoine; le 16, le duc de Ferrare partit de Rome, et » s'en alla; le 2[illegible], l'ambassadeur de Venise entra à Rome avec » beaucoup d'honneur; le 27, le prince de Capoue, fils du duc » de Calabre, entra à Rome en grand triomphe, entre le car- » dinal de Bénévent et celui de Sienne; il mena avec lui beau- » coup de seigneurs, et logea au palais du pape; le 29, le prince » alla visiter les cardinaux, en commençant par le vice-chan- » celier »; et tout son récit est dans ce style. Certainement on ne peut opposer de bonne foi le silence d'un journal écrit de cette manière, à l'autorité d'une histoire raisonnée et circonstanciée, où l'on voit la volonté et le sentiment de l'écrivain. Le journal du notaire de Nantiporto est imprimé T. III, P. II, p. 1071-1108. Celui de Stefano Infessura se trouve dans le même volume, p. 1109-1252. Mais Muratori a supprimé des détails qu'il a trouvés trop scandaleux pour Sixte IV. Le même journal se trouve sans lacunes dans *Eccardus, Hist. med. Ævi*, T. II, Lipsiæ, 1723.

qui habitoit dans le palais même du pape; mais les gardes de l'un et de l'autre s'étoient opposés à ses tentatives (1). Les cardinaux qui étoient alors à Rome s'étoient rendus de grand matin au palais, et avoient commencé l'inventaire du trésor. Quoique Franceschetto Cybo eût depuis long-temps détourné une partie des richesses de l'Eglise, et les eût envoyées à Florence, les cardinaux trouvèrent encore dans la chambre apostolique des sommes immenses, dont ils confièrent la garde au cardinal Savelli. Mais sur ces entrefaites le pape revint à lui, et dès qu'il sentit renaître ses forces, il renvoya tous les cardinaux, en leur disant qu'il espéroit encore leur survivre à tous (2). CHAP. XC.

Dans sa dernière maladie, Innocent VIII se laissa persuader par un médecin juif de tenter le remède de la transfusion du sang, souvent proposé par des charlatans, mais qu'on n'avoit jusqu'alors jamais éprouvé que sur des animaux. Trois jeunes garçons âgés de dix ans, furent successivement, moyennant une récompense donnée à leurs parens, soumis à l'appareil qui devoit faire passer le sang de leurs veines dans celles du vieillard, et le remplacer par le sien. Tous trois moururent dès le commencement de l'opération, probablement par l'introduction de 1492.

(1) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1233.

(2) *Ibid.* p. 1234.

CHAP. XC. 1492. quelque bulle d'air dans leurs veines ; et le médecin juif prit la fuite plutôt que de s'essayer sur de nouvelles victimes (1). Pendant la maladie d'Innocent VIII, et dès le milieu de juillet, le malheureux Jem, dont la tête avoit été mise en quelque sorte à l'enchère par Bajazeth II, fut enfermé par ordre des cardinaux au château Saint-Ange. Il étoit regardé comme une partie importante de l'héritage du pape futur.

Laurent de Médicis ne vit point la mort d'Innocent VIII, ou la scandaleuse élection de Roderic Borgia qui lui succéda sous le nom d'Alexandre VI. Atteint d'une fièvre lente, qui se joignit à la goutte, héréditaire dans sa famille, il s'étoit retiré, presque dès le commencement de l'année, à Carreggi, sa maison de campagne, pour se mettre entre les mains des médecins. Ceux-ci semblèrent proportionner leurs remèdes à la richesse, plutôt qu'aux besoins de leur malade ; ils lui firent prendre des décompositions de perles et de pierres précieuses, qui ne produisirent aucun bien. Laurent, entouré de ses amis, mourut entre leurs bras, le 8 avril 1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année (2).

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1241. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, §. 19, p. 412 ; *ex Volaterrano.* L. XXII, *et aliis.*

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186.

Quelle que fût l'habileté de Laurent de Médicis dans les affaires, ce n'est pas comme homme d'état qu'il peut être placé au rang des plus grands hommes dont l'Italie se glorifie. Tant d'honneur n'est réservé qu'à ceux qui élevant leurs vues au-dessus de l'intérêt personnel, assurent par le travail de leur vie, la paix, la gloire ou la liberté de leur pays. Laurent poursuivit au contraire, presque toujours une politique tout égoïste; il soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé, il appesantit chaque jour un joug détesté sur une ville libre, il enleva aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnoit la constitution, et il détourna ses concitoyens de cette carrière publique, dans laquelle, avant lui, ils avoient développé tant de talens. Nous verrons, dans la dernière partie de cet ouvrage, les conséquences funestes de son ambition, et du renversement des institutions nationales. Une lutte desastreuse se perpétua pendant trente-huit ans entre la famille de Laurent et sa patrie, et elle ne se termina que par l'établissement de la tyrannie d'Alexandre de Médicis.

CHAP. CL. 1492.

Cependant il ne seroit pas juste de dépouiller Laurent de Médicis d'une gloire que les siècles ont reconnue. C'est par la protection active et éclairée qu'il accorda aux arts, aux lettres et à la philosophie, qu'il mérita d'atta-

CHAP. XC. 1492. cher son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire littéraire italienne. Par là promptitude et la perspicacité de son esprit, par la flexibilité de son talent, par la chaleur de son âme, il devint le chef et le promoteur d'une association de grands hommes empressés à faire renaître les lettres et le goût. Il étoit fait pour tout connoître, tout apprécier, tout sentir. Il montroit une égale aptitude aux arts; dont il rassembloit, dont il multiplioit les chefs-d'œuvre; à la poésie, à laquelle il rendoit l'ancienne harmonie de Pétrarque; à la philosophie, qui reçut dans sa maison une vie nouvelle, par l'étude approfondie des Platoniciens (1). Laurent n'étoit peut-être un homme supérieur, ni comme poète, ni comme philosophe, ni comme artiste; mais il avoit un sentiment si vif du beau et du juste, qu'il mettoit sur la voie ceux qu'il ne pouvoit pas suivre lui-même. Aussi la profondeur de pensées de Politien, et de Pic de la Mirandole, le génie poétique de Marullo et des Pulci, l'érudition de Landino, de Scala et de Ficino, font-elles une partie essentielle de la gloire du protecteur auquel ils durent presque l'existence. Nous avons cru qu'à une époque aussi chargée d'événemens, il falloit détacher l'histoire politique

(1) *Macchiavelli Istor.* L. VIII, p. 349.

de celle de la littérature du midi; et c'est dans un autre ouvrage que nous avons cherché à donner quelque idée du mérite littéraire de Laurent. MM. Ginguené et Roscoë ont rendu un hommage plus brillant au génie de cet homme extraordinaire. Ils l'ont présenté au milieu de ses amis, des illustres littérateurs dont il étoit chéri (1); ils ont fait ressortir ainsi les charmes de son caractère, sa facilité, son enjouement, sa constance et sa magnanimité. Mais pour s'attacher si vivement à lui, il faut quelquefois admettre avec complaisance les fraudes pieuses de ses amis et de ses adulateurs; il faut surtout détourner ses regards de l'antique Florence, et oublier, si l'on peut, ce qu'elle avoit été aux jours de sa vraie gloire, ce qu'elle fut durant la dictature de Laurent, ce qu'elle devint après lui (2).

CHAP. XC. 1492.

(1) M. Roscoë a imprimé, *Append.* §. 77, T. IV. p. 122; une lettre toughafite d'Ange Politien, du 17 juin 1492, dans laquelle il raconte les derniers momens et la mort de Laurent. Les amis de Laurent, dans la douleur frénétique que leur causa sa mort, tuèrent le médecin Pierre Léoni de Spolète, qui l'avoit traité, ou du moins le menacèrent si violemment, qu'il se jeta lui-même, de désespoir, dans un puits, à San-Cervagio. *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Del. Erud.* T. XXIII. p. 275. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 187. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 825. — *Istorie di Giov. Gambi.* T. XXI, p. 67. — *Rime di Jacopo Sannazaro nella morte di Pier. Leone medico.* — *Roscoë, Appendix*, §. 78-79.

(2) L'histoire florentine de Macchiavel finit en 1492, à la

CHAP. XC. 1492. mort de Laurent de Médicis; mais ses fragmens historiques, ses décennales, et surtout les lettres qu'il écrivit pendant ses légations, nous serviront encore de guides pendant une grande partie de l'espace qui nous reste à parcourir.

L'*Histoire florentine de J. Michel Bruto*, savant vénitien, qui vécut de 1513 à 1594, finit aussi à la mort de Laurent de Médicis, après avoir commencé à celle de Cosme l'ancien. (*Burmannus Thesaurus Antiquitat. et Historiar. Italiæ.* T. VIII, P. II, p. 1-216.) On met Bruto dans les premiers rangs parmi les historiens latins du seizième siècle; mais c'est uniquement à cause de l'élégance de son langage. Il avoit vécu à Lyon parmi les émigrés florentins, ennemis de la maison de Médicis, et il adopte en général leurs sentimens et leur haine; cependant il ajoute très-peu de faits à ceux que nous connoissons déjà. Ses autorités sont *Macchiavel*, les *Commentaires* et les *Lettres du cardinal de Pavie*, et la *Vie de Laurent de Médicis par Nicolas Valori*. Il discute leurs opinions, et choisit entre elles avec peu de critique; et les longs discours dont il a parsemé sa narration, sont des amplifications de ceux de Macchiavel, auxquels il a fait perdre leur couleur originale.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME ONZIÈME.

CHAPITRE LXXXIII. *Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la république florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. Progrès des Turcs; premier siége de Scutari; siége de Lépante; prise de Caffa.* 1469—1475. *p.* 1

La république florentine cesse d'être la directrice de l'Italie..... *ib.*

1469. Les fils de Pierre de Médicis, trop jeunes pour gouverner à la mort de leur père..... 2

— La faction attachée à leur famille leur défère cependant l'autorité. 3

— Politique de Thomas Sodérini, qui maintient le crédit des Médicis. 4

— La république demeure en repos pendant leur jeunesse..... 6

1471. Voyage pompeux de Galéaz Sforza à Florence..... 7

— Influence fatale de la cour de Sforza, sur les mœurs des Florentins... 9

1470. 6 Avril. Bernardo Nardi se rend maître de Prato par surprise.... *p.* 9

— Il est fait prisonnier, et puni de mort avec ses complices..... 11

1472. Troubles à Volterra, à l'occasion d'une mine d'alun..... 12

— 27 Avril. Volterra se révolte contre Florence..... 13

— Juin. Volterra prise et pillée par Frédéric de Montefeltro..... 14

1471. 9 Août. Élection de Sixte IV, suspectée de simonie..... 15

— Le trésor de Paul II soustrait par ce pape ou ses neveux..... 17

— Quatre neveux de Sixte IV, auxquels il sacrifie les intérêts de l'Église..... *ib.*

— Grâces qu'il accorde à Léonard et Julien de la Rovère, et à Jérôme Riario..... 18

— Puissance et luxe extravagant de Pierre Riario, cardinal de Saint-Sixte..... 19

1473. 12 Septembre. Il arrive à Milan avec le titre de légat de toute l'Italie.. 22

1474. 5 Janvier. Sa mort, suite de ses débauches..... *ib.*

— Jean de la Rovère, autre neveu du pape, épouse Jeanne de Montefeltro..... 23

An.
1474. 21 Août. Frédéric de Montefeltro créé duc d'Urbin par le pape.. p. 24
— Campagne du cardinal Julien de la Rovère contre Todi..... 25
— Il attaque Nicolas Vitelli, prince de Città di Castello..... 26
— Les Florentins prennent sa défense. 27
— Défiance que cause aux Florentins l'alliance du pape, du roi de Naples et du duc d'Urbin..... 28
— 2 Novembre. Alliance entre Florence, Venise et le duc de Milan..... 29
— Nullité de l'histoire d'Italie, pendant plusieurs années..... 30
— Le pape se refuse à prendre part à la guerre contre les Turcs..... 31
— 13 Janvier. Défaite des Turcs à Rackowieckz par le wayvode de Moldavie..... 32
— Mai. Le Beglierbey de Romanie entreprend le siége de Scutari.... 33
— Août. Il lève le siége, après avoir beaucoup souffert par les maladies. 34
— Souffrances des assiégés et de l'armée vénitienne..... 35
1475. Les Turcs assiégent inutilement Lépante..... 36

An.
1475. Importance de la colonie génoise de Caffa..... p. 37
— Secours envoyés à Caffa par terre.. 39
— Démêlés des Gênois de Caffa avec un kan de Tartarie..... 40
— Juin. Caffa prise et ruinée par Mahomet II..... 41
— Affoiblissement de tous les partis dans la guerre des Turcs..... 43

CHAPITRE LXXXIV. *Conjuration de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gênes, d'Olgiati, Visconti et Lampugnani à Milan. Révolutions dans l'état de Milan, après la mort de Galéaz Sforza.* 1476—1477. 44

Tous les états d'Italie ébranlés en même temps par des conjurations..... *ib.*
— Un tyran ne peut être renversé que par une conjuration..... 45
— Ce qu'il y a de noble et de généreux dans toute conjuration..... 46
1476. Conjuration de Nicolas, fils de Lionnel d'Este, contre Hercule..... 47
— 1 Septembre. Nicolas entre avec six cents hommes à Ferrare..... 48
— Il est chassé, fait prisonnier et mis à mort..... 49

1476. Pouvoir limité du duc de Milan à Gênes, d'après les capitulations.. *p.* 51
— Galéaz Sforza ne les observe pas.. 52
— Galéaz veut partager la ville de Gênes en deux pour la dompter..... 53
— Courage de Lazare Doria, qui le fait renoncer à ce projet..... 54
— Juin. Jérôme Gentile prend les armes pour délivrer Gênes..... 55
— Il est obligé de renoncer à son projet et de sortir de la ville..... 56
— Caractère et vices de Galéaz Sforza. 57
— Jérôme Olgiati, Carlo Visconti, et Jean André Lampugnani, élèves de Colas de Montani, formés par lui à la haine de la tyrannie.... 59
— Il leur fait apprendre l'art de la guerre..... 60
— Animés par les outrages qu'ils reçoivent de Sforza, ils conjurent contre lui..... 61
— Prière des conjurés dans le temple de Saint-Ambroise..... 62
— 26 Décembre. Ils tuent Galéaz dans ce temple..... 64
— Lampugnani et Visconti sont massacrés immédiatement..... 65
— Constance de Jérôme Olgiati durant le plus affreux supplice..... 66

1477. Jean Galéaz Sforza, fils de Galéaz, reconnu comme duc de Milan, sous la régence de sa mère, Bonne de Savoie..... p. 67

— Jalousie entre Simoneta, son premier ministre, et les frères de Galéaz..... 69

— 16 Mars. Tumulte à Gênes sur la nouvelle de la mort du duc de Milan..... 70

— Prosper Adorno tiré de prison par la régence de Milan, et chargé d'apaiser les troubles de Gênes.. 71

— 30 Avril. Adorno rétablit à Gênes l'autorité limitée du duc de Milan. 72

— Les frères Sforza réduisent les Fieschi à l'obéissance..... 73

— Mai. Ils reviennent à Milan, dans l'espérance de s'emparer de l'autorité..... 74

— 25 Mai. Leur confident Donato de Conti est arrêté..... 75

— Ils veulent soulever le peuple, mais ils sont forcés à s'enfuir..... 76

— Mort d'Octavien Sforza au bord de l'Adda; exil de ses frères; victoire complète de Cecco Simoneta..... *ib.*

CHAPITRE LXXXV. *Conjuration des Pazzi.* 1478. *p.* 78

1472 — 1477. Insignifiance de l'histoire florentine pendant plusieurs années..... *ib.*

— Pouvoir vexatoire que s'arrogent les Médicis..... 79

— Dissipation de la fortune publique pour soutenir leur commerce... 80

— Partisans des Médicis, et leurs ennemis..... 81

— Jalousie de Laurent contre la famille des Pazzi..... 82

— Il prive Jean des Pazzi de l'héritage des Borromei..... 84

— François Pazzi quitte Florence pour s'établir à Rome..... 86

— Il associe sa haine à celle de Sixte IV et de Jérôme Riario..... 87

— Il reconnoît qu'il ne peut attaquer les Médicis que par une conspiration..... 88

— Il attache à son parti François Salviati, archevêque nommé de Pise. 89

1477. Charles de Montone, en attaquant les Siennois, les indispose contre Florence..... 90

— Jacob des Pazzi entre dans la conjuration de son neveu..... 91

— D'autres ennemis des Médicis se joignent aux conjurés..... 92

1477. 10 Décembre. Raphaël Riario nommé cardinal à 18 ans..... p. 93

1478. Le cardinal Riario vient à Florence, et les conjurés veulent attaquer les Médicis pendant les fêtes données à ce cardinal..... 94

— 26 Avril. Les conjurés attaquent les deux frères pendant la messe, à la cathédrale..... 95

— Julien est tué, Laurent se dérobe à ses meurtriers..... 96

— Laurent se retire chez lui entouré de ses amis..... 97

— L'archevêque Salviati veut, pendant ce temps, s'emparer du palais public..... 98

— Le gonfalonier s'échappe de ses mains, le fait saisir et le fait pendre aux fenêtres du palais..... 99

— Efforts inutiles de Jacob des Pazzi pour animer le peuple..... 100

— Tous les conjurés massacrés par le peuple furieux..... 101

— Soixante-dix citoyens mis en pièces dans les rues..... 103

— Caractère des Pazzi..... 104

— Attaque des alliés contre la république florentine..... 105

1478. 4 Juin. Bulle de Sixte IV contre elle..... p. 106

— 13 Juin. Les Florentins nomment les décemvirs de la guerre pour se défendre..... 107

— Le roi de France et d'autres souverains veulent détourner Sixte IV de la guerre..... 108

— Le cardinal de Pavie conseille à Sixte IV de donner des réponses évasives..... 109

— Il représente la cause des conjurés comme devenue celle du Saint-Siége..... 111

— Le pape diffère pendant toute l'année de répondre aux ambassadeurs de France, et se prépare à la guerre..... 112

CHAPITRE LXXXVI. *Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. — Gênes recouvre sa liberté. Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.* 1478. 114

La dissimulation des conspirateurs n'est excusable que par le danger qu'ils courent..... *ib.*

Les souverains qui s'engagent dans une conspiration, descendent au rôle d'assassins..... 115

Le caractère de Sixte IV corrompoit son esprit et déshonoroit ses projets..... p. 116

1478. Ses préparatifs pour la guerre, et ceux des Florentins..... 117

— 30 Août. Le duc Hercule de Ferrare accepte le commandement de l'armée florentine..... 118

— Conduite suspecte du duc de Ferrare..... 119

— Il laisse prendre successivement les plus forts châteaux des Florentins..... 120

— Novembre. Il met ses troupes en quartiers d'hiver..... 121

— Laurent de Médicis se tient toujours éloigné de l'armée qui combat pour lui..... *ib.*

— Les Florentins sollicitent les secours des autres puissances..... 122

— Ils ont recours à Bonne, régente du duché de Milan..... 124

— Le roi de Naples donne à Bonne des occupations, pour l'empêcher de secourir les Florentins.. *ib.*

— Il excite Prosper Adorno à soulever Gênes..... 125

1478. Sforzino envoyé à Gênes avec une nombreuse armée, pour soumettre cette ville..... *p.* 126

— Robert de San-Séverino se charge de la défense de Gênes..... 127

— 7 Août. Bataille sous *li due Gemelli* entre les Milanois et les Gênois.. 128

— L'armée des Milanois défaite et dépouillée par les paysans..... 129

— 26 Novembre. Prosper Adorno obligé de céder sa place à Baptiste Frégoso..... 130

— Les Florentins cherchent à demeurer en paix avec le gouvernement de Gênes..... 131

— Peste à Florence et à Venise..... 133

— Négociations des Florentins avec Venise, pour en obtenir des secours..... 132

— Les Vénitiens, épuisés par la guerre des Turcs, ne peuvent secourir Florence..... 134

1475. Leurs efforts pour obtenir la paix de Mahomet II..... 135

— Ils font conduire à Venise les fils naturels de Jacques de Lusignan. *ib.*

1477. Achmet, sangiac d'Albanie, met le siége devant Croia..... 136

1477. 2 Septembre. François Contarini défait devant Croia, par Achmet. *p.* 137

— Octobre. Le pacha de Bosnie attaque le Friuli..... 138

— Achmet Giedik s'empare du pont de Gorizia..... 139

— Geronymo Novello battu sur les bords de l'Isonzo, par les Turcs. 140

— Le nord de l'Italie, jusqu'à la Piave, ravagé par les Turcs..... 141

1478. Les Vénitiens fortifient de nouveau les bords de l'Isonzo..... 142

— Janvier. Ils font de nouveaux efforts pour obtenir la paix..... 143

— Mai. Mahomet rejette les conditions qu'il avoit lui-même dictées..... 144

— 15 Juin. Croia se rend à Mahomet, qui viole la capitulation..... 145

— Mahomet assiége Scutari..... 146

— 27 Juillet. Assaut terrible donné à Scutari..... 147

— Mahomet s'empare de diverses places de l'Albanie..... 148

— Il attaque de nouveau le Friuli... 149

— Inquiétude que les affaires de Chypre donnent à la république..... 150

1478. 27 Août. Les Vénitiens enferment dans le château de Padoue les enfans de Jacques de Lusignan..., *p.* 151

— Extrémités où la ville de Scutari se trouvait réduite..... 152

— 18 Novembre. Le sénat prêt à accepter la paix à toute condition..... 153

1479. 26 Janvier. La paix est signée avec le sultan, par Giovanni Dario, ambassadeur de Venise..... 154

— La république donne des pensions aux habitans de Scutari, qui abandonnent leur patrie, cédée aux Turcs..... 155

— 25 Avril. La paix avec les Turcs, publiée à Venise..... 156

CHAPITRE LXXXVII. *Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanois à Giornico. — Il excite Louis-le-Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis; il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane. Projet du duc de Calabre sur Sienne; révolutions de cette république.* 1478 — 1480. 158

1479. Jalousie des Italiens contre Venise, après la paix de Constantinople. *ib.*

— Colère de Sixte IV contre eux..... 159

— Il veut susciter de nouvelles guerres en Italie..... 160

76 — 1478. Commencement du commerce des indulgences en Suisse..... p. 161
— Sixte IV veut appeler les Suisses aux guerres d'Italie..... 162
— Intrigues en Suisse de son légat Guido de Spoleto..... ib.
— Novembre. Le canton d'Ury déclare la guerre au duc de Milan..... 163
— Les Suisses ravagent le voisinage des lacs, et menacent Bellinzona... 164
1479. Janvier. Ils défont le comte Torelli, à Giornico..... 165
— Paix entre le duc de Milan et les cantons suisses..... 166
— Intrigues de Sixte IV avec San-Severino et les frères Sforza.... ib.
— Foiblesse des Florentins dans leur guerre contre Robert de San-Severino..... 167
— Animosité des soldats de Braccio contre ceux de Sforza, qui servoient avec eux dans l'armée florentine..... 168
— 7 Septembre. L'armée des Florentins défaite au Poggio impériale, et leurs forteresses prises par le duc de Calabre..... 169
— Les frères Sforza passent en Lombardie..... 170

1479. 23 Août. Tortone se rend à Louis Sforza, dit *le Maure*..... p. 171

— 8 Septembre. Il est rappelé à Milan par les ennemis du ministre Cecco Simoneta..... 172

— 11 Septembre. Louis-le-Maure fait arrêter Simoneta, et un an après il le fait périr..... 173

1480. 7 Octobre. Il renvoie la duchesse Bonne, et déclare son fils majeur à douze ans..... 174

1479. Les Vénitiens et les Florentins veulent opposer René II de Lorraine à Ferdinand..... 175

— Droits de René II à représenter la maison d'Anjou..... 176

— Les ducs de Calabre et d'Urbin invitent Laurent de Médicis à traiter avec Ferdinand..... 177

— Dissentimens entre le roi de Naples et le pape sur la guerre de Florence..... 178

— Dangers de la situation de Laurent de Médicis..... 179

— 5 Décembre. Il part pour traiter la paix à Naples..... 180

1480. Il est reçu à Naples avec les plus grands honneurs..... 182

1480. Il expose à Ferdinand les principes de sa politique..... p. 183

— Ferdinand veut s'assurer si les ennemis de Laurent ne profiteront point de son absence..... 184

— 6 Mars. Ferdinand signe la paix avec la république florentine... 185

— 12 Avril. Laurent, de retour à Florence, rend son autorité plus absolue..... 186

— Magnificence et prodigalité de Laurent..... 187

— Projets de Ferdinand sur Sienne, qui l'avoient engagé à la paix... 188

1403 — 1480. Sienne gouvernée par les trois monts réunis, des Neuf, des Réformateurs et du Peuple..... 189

— Prospérité de la république sous ce gouvernement..... 190

— Mécontentement des partis exclus du gouvernement..... 191

1480. 22 Juin. Le mont des Réformateurs exclu du gouvernement par le duc de Calabre..... 192

— Nouveau gouvernement prêt à soumettre Sienne au roi de Naples.. 193

— Sienne sauvée par le débarquement des Turcs à Otrante..... 194

CHAPITRE LXXXVIII. *Mahomet II s'empare d'Otrante ; Sixte IV, effrayé, fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. Mort de Mahomet II. Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV, pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.* 1480—1484. *p.* 195

1480. Expédition de Mahomet II contre l'île de Rhodes, commandée par Mésithès ..... *ib.*

— 28 Juillet. Débarquement des Turcs, conduits par Achmet-Giédik, à Otrante 196

— 11 Août. Prise d'Otrante, et massacre de ses habitans 197

— Les Vénitiens avoient favorisé cette invasion, et le pape étoit accusé d'y avoir consenti 198

— Effroi de Sixte IV, en voyant les Turcs en Italie 199

— Il appelle tous les Italiens à la défense de l'Eglise 200

— 7 Août. Le duc de Calabre quitte Sienne pour défendre le royaume de son père 201

— Le pape, effrayé, consent à se réconcilier avec les Florentins 202

an.
1480. 3 Décembre. Pénitence des Florentins, et discours que leur adresse le pape..... p. 205

1481. Mars. Les Florentins recouvrent leurs forteresses, sur les frontières de l'état de Sienne..... 205

— Paul Frégose envoyé par Sixte IV contre Otrante..... 206

— 3 Mai 1481. Mort de Mahomet II, qui met un terme à la terreur de l'Italie..... 207

— 10 Août. Otrante reprise par le duc de Calabre..... 208

1480. 4 Septembre. Le pape dépouille les Ordelaffi de la principauté de Forli, et la donne à son neveu Jérôme Riario..... 209

— Extorsions par lesquelles le pape relève ses finances..... 210

1481. Il envoye Riario à Venise, pour s'allier avec cette république.... 211

— Riario songe à partager avec Venise les états du duc de Ferrare..... 212

— Griefs de la république de Venise contre le duc de Ferrare..... 213

1482. 3 Mai. Le pape et la république déclarent la guerre au duc de Ferrare..... 214

1482. Ligue du roi de Naples, du duc de Milan et des Florentins, pour le défendre..... p. 214

— Guerre des seigneurs de châteaux dans l'état de Rome..... 215

— Guerre des Fieschi en Ligurie, et des Rossi dans l'état de Parme.. 216

— Difficulté de la guerre dans les marais des bouches du Pô..... 217

— Robert de San-Severino, général des Vénitiens, soumet plusieurs châteaux-forts..... 218

— Frédéric de Montefeltro est nommé général de la ligue qui défend Ferrare..... 220

— Un ermite veut défendre Figheruolo par un miracle..... 221

— 21 Août. Le duc de Calabre défait à Campo-Morto, près de Velletri, par Robert Malatesti, général du pape..... 223

— Ingratitude du pape pour Malatesti, mort empoisonné le 11 septembre..... 225

— 11 Septembre. Mort de Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin... 226

— 14 Octobre. Première ouverture de paix entre Sixte IV et Ferdinand. 227

1482. 12 Décembre. Sixte IV abandonne les Vénitiens, et s'attache à la ligue opposée..... p. 228

1483. 10 Janvier. Il publie un manifeste contre les Vénitiens, et les excommunie ensuite..... 229

— 28 Février. Congrès de Crémone pour attaquer les Vénitiens..... 230

— La guerre se fait avec une extrême mollesse..... 231

— Guerre de Toscane faite plus lâchement encore..... 233

— 9 Mai. Traité des Vénitiens avec René II de Lorraine, qu'ils prennent à leur solde..... 234

— 30 Août. La mort de Louis XI oblige René à retourner en Lorraine... 235

— 24 Mai. Sixte IV excommunie les Vénitiens..... *ib.*

— 19 Novembre. Il fait cardinal son valet-de-chambre, âgé de vingt ans..... 237

1484. Mai et Juin. La flotte vénitienne prend au roi de Naples Gallipoli et Policastro..... 238

Les Colonna poursuivis avec acharnement par Riario, à Rome et dans leurs fiefs..... 239

1473. Supplice du protonotaire Louis Colonna ..... p. 240

— Négociations de Jérôme Riario, pour s'emparer de Rimini et de Pesaro 241

— Refroidissement entre les alliés.... *ib.*

— 15 Juillet. Mort de Frédéric, marquis de Mantoue 242

— Négociations de Robert de San-Severino avec Louis-le-Maure.... 243

— 7 août. Paix de Bagnolo, entre la ligue et les Vénitiens 244

— Les états les plus foibles sacrifiés par la paix de Bagnolo 245

— Mécontentement du pape lorsqu'il apprend les négociations 246

— 12 Août. Il refuse d'approuver et de bénir la paix ..... 247.

— 13 Août. Il meurt au bout de quelques heures d'un accès de goutte remontée 248

— Son goût pour les combats à outrance ..... *ib.*

CHAPITRE LXXXIX. *Election d'Innocent VIII : ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Frégose, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. Anarchie et pacification de Sienne. — Conjuration contre Jérôme Riario et contre Galeotto Manfredi.* 1484—1488. *p.* 250

An.

Autorité des cardinaux dans l'Eglise romaine..... *ib.*

Comment le pape les faisoit céder à ses volontés..... 251

A chaque élection les cardinaux essayoient de restreindre les prérogatives du pape..... 252

Mais les papes se dégageoient de leurs sermens, en vertu de leur suprématie..... 253

Le droit du parjure garanti au Saint Siége par une bulle d'Innocent VI..... 254

Opposition des plus vertueux cardinaux à ce scandale..... 255

1484. Conditions imposées au pape futur, après la mort de Sixte IV..... 256

— 29 Août. Jean-Baptiste Cybo élu pape sous le nom d'*Innocent VIII*. 257

— Il avoit acheté les voix des cardinaux par des marchés secrets... 258

1484. Caractère d'Innocent VIII..... p. 259

— Innocent VIII se montre l'ennemi de Ferdinand..... 260

— Haine des sujets de Ferdinand contre lui..... 261

— Innocent interrompt le commerce de monopole établi entre Sixte IV et Ferdinand..... 262

1485. Indépendance des habitans d'Aquila..... 263

— 28 Juin. Ils sont privés de leurs droits par le duc de Calabre. 264

— Octobre. Innocent VIII les prend sous sa protection..... 265

— Assemblée à Melfi des barons napolitains ennemis du roi..... 266

— Le duc de Calabre attaque les barons mécontens..... 267

— Les Florentins et Louis Sforza promettent leurs secours à Ferdinand..... 268

— Négociations des barons de Naples et d'Innocent VIII avec René II. 269

— Le roi envoie Frédéric, son fils, pour offrir aux barons les conditions les plus avantageuses..... 270

1485. Ferdinand fait marcher le duc de Calabre contre Rome..... p. 271

1486. Négociations des Florentins pour faire révolter l'état de l'Eglise... 272

— 8 Mai. Victoire du duc de Calabre, au pont de Lamentana, sans effusion de sang..... 273

— Innocent VIII, effrayé, veut faire la paix..... *ib.*

— Médiation de Ferdinand et d'Isabelle, rois d'Aragon et de Castille..... 274

— 11 Août. Traité de Rome, par lequel Ferdinand accorde au pape et aux barons toutes leurs demandes..... 275

— 13 Août. Ferdinand fait périr ceux de ses ennemis qu'il peut saisir à Naples..... 276

— Septembre. Il s'empare d'Aquila, et en chasse les troupes du pape. 277

— 10 Octobre. Il arrête et fait périr tous les barons auxquels il avoit accordé la paix..... 278

— Robert de San-Severino, abandonné par le pape, est mis en déroute. 279

— Le pape se soumet à la violation de la paix de Rome..... 280

1486. Il se réconcilie avec Laurent de Médicis, et lui donne toute sa confiance..... p. 281

1487. Novembre. Il fait épouser à son fils une fille de Laurent, et promet au fils de Laurent un chapeau de cardinal..... 282

1486. Médiation de Médicis pour terminer la guerre d'Osimo, dont le seigneur appeloit les Turcs dans l'état de l'Eglise..... 284

1483. 25 Novembre. Paul Frégose arrête son neveu Baptiste, et se fait doge de Gênes..... 286

1484. Sarzane et Pietra-Santa cédés à la banque de Saint-George de Gênes..... 287

— Octobre. Les Florentins assiégent Pietra-Santa..... 288

— Maladies cruelles dans le camp des assiégeans..... 289

— 8 Novembre. Pietra-Santa se rend aux Florentins..... 290

1485. — 1486. Négociations pour la paix entre Paul Frégose et Laurent de Médicis.. 291

1487. 22 Mai. Prise de Sarzane par les Florentins..... 292

— Juillet. Alliance de Paul Frégose et de Louis Sforza..... 293.

1487. Les anciens partisans de Paul Frégose se réunissent aux Adornes contre lui..... *p.* 294

1488. Août. Paul Frégose, attaqué par les Fiesques et les Adornes, se réfugie dans la forteresse..... 295

— Guerre civile dans Gênes..... 297

— Projet de partage de la république entre les Adornes et les Frégoses..... 298

— Augustin Adorno est renvoyé en exil dans le Friuli..... 299

— Octobre. Paul Frégose se retire à Rome, où il meurt le 2 mars 1498. 300

— Laurent de Médicis jaloux de toutes les républiques..... *ib.*

— Troubles de Sienne, qu'il envenime..... 301

1483. 14 Juin. Il s'allie aux démagogues de Sienne..... 302

1487. Tous les émigrés de Sienne, quoique de partis opposés, font la paix entre eux..... 303

— 21 Juillet. Ils partent de Staggia, où ils s'étoient réunis, pour surprendre Sienne..... 304

— Le gouvernement révolutionnaire de Sienne est renversé par une poignée de conjurés..... 305

1487. Tous les ordres admis de nouveau au gouvernement de Sienne. .. *p.* 307

1488. Conjurations dans les petites principautés de Romagne..... 308

— 14 Avril. Jérôme Riario assassiné à Forli par ses gardes..... 309

— Courage de sa veuve, Catherine Sforza..... 310

— 29 Avril. Octavien Riario succède à son père, sous la tutelle de Catherine..... 311

— 31 Mai. Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, assassiné par Francesca Bentivoglio, sa femme. 312

1488. Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, vient à Faenza pour secourir sa fille, et il est fait prisonnier par les habitans..... 313

— Avantages que retire Laurent de Médicis de ces deux révolutions. 314

CHAPITRE XC. *La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — Etat de l'Europe, et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.* 1488—1492. *p.* 316

Fermeté de la république de Venise, dans ses rapports avec le pape ..... *ib.*

1487. Guerre des Vénitiens avec Sigismond, comte de Tyrol..... 318

— 9 Août. Robert de San-Severino y est tué auprès de l'Adige..... 319

— Guerre entre Bajazeth II et Caït-Bey, soudan d'Egypte..... 320

1488. Août. Défaite de l'armée turque par les Mammelucks, à Issus... *ib.*

— Le sénat de Venise en prend occasion de forcer Catherine Cornaro à abdiquer la couronne de Chypre 321

1489. 24 Janvier. George Cornaro se rend auprès de sa sœur pour l'engager à céder son royaume..... 322

— 15 Février. La reine prend congé des habitans de Nicosie..... 323

— 20 Juin. Elle se retire à Asolo, dans le Trévisan..... 324

1482. Jem ou Zizim, frère de Bajazeth II, se réfugie à Rhodes ..... *p.* 325

1482 — 1489. Il vit en Auvergne, dans une commanderie de l'ordre de Saint-Jean..... 326

— 13 Mars. Il fait son entrée à Rome en grande pompe..... 328

1490. Mai. Complot découvert à Rome, pour assassiner Jem..... 329

1484. — 1492. Malfaiteurs impunis à Rome. Vénalité de la justice..... 330

1490. Fausses bulles vendues au nom du pape, pour autoriser les crimes. 331

1478 — 1492. L'esprit de persécution croissoit avec l'immoralité du clergé..... 332

1478 — 1482. L'inquisition établie en Espagne par Sixte IV, en chasse, pendant son règne, 170,000 familles juives. 333

— Isabelle excusée d'avoir confisqué les biens des Juifs par cupidité.. 334

— Tous les écrivains du siècle approuvent la persécution, en blâmant tout au plus les moyens employés..... 335

— Les Juifs exilés apportent la peste à Gênes à leur passage..... 337

1487. 12 Mars. Tentatives d'un moine pour faire massacrer les Juifs à Florence et à Sienne..... *p.* 338

1492. Tentatives d'un autre moine pour exciter une persécution à Naples. 339

— Persécution de la vaudoisie à Arras. 340

1486. 30 septembre. Innocent VIII ordonne aux magistrats italiens d'exécuter les sentences des tribunaux d'inquisition, sans examen..... *ib.*

— Les plus violentes persécutions ont commencé quarante ans avant la réformation..... 342

1489. Mars. Innocent VIII nomme Jean de Médicis cardinal, à l'âge de treize ans..... 344

— Arrogance de Laurent de Médicis, dans le gouvernement de Florence..... 345

— Les Annales florentines sans intérêt à cette époque..... 346

1490. 13 Août. Les Florentins font faire banqueroute à l'Etat, pour sauver Laurent d'une banqueroute.... 347

1462 — 1506. Puissance de Jean Bentivoglio à Bologne..... 349

1488. 27 Novembre. Conjuration des Malvezzi contre Bentivoglio, et leur supplice..... *p.* 351

1491. 6 Juin. Conjuration des Oddi à Pérouse, contre les Baglioni, et leur défaite..... 352

1490. Le duc de Milan consent de tenir Gênes en fief de la France..... 353

1488 — 1492. Etat des autres puissances de l'Europe. La France gouvernée par la dame de Beaujeu..... 354

— Maximilien en lutte avec les Flamands, et Frédéric III chassé de l'Autriche..... 355

1490. 5 Avril. Mort de Matthias Corvinus; guerres civiles de Hongrie. 356

1486 — 1492. La route des Indes et celle de l'Amérique, ouvertes au Portugal et à l'Espagne..... 357

1492. 2 Janvier. Grenade prise par les rois d'Espagne..... 358

— Formation des grandes puissances qui doivent remplacer les petites, sur la scène de l'histoire..... 359

— Une nouvelle époque devoit nécessairement commencer..... 360

— Laurent de Médicis ne retarda point la révolution qui se préparoit... 361

1492. Le projet de Néri Capponi et de Sixte IV auroit seul pu sauver l'indépendance italienne..... *p.* 362

— Louis-le-Maure, en appelant les François en Italie, ne fit que ce qui s'étoit fait vingt fois avant lui. 363

— 4 Juin. Paix de Ferdinand de Naples avec l'Eglise..... 365

1490. 27 Septembre. Léthargie d'Innocent VIII, pendant laquelle on le croit mort..... 366

1492. Tentative d'un médecin pour rajeunir Innocent VIII par la transfusion du sang..... 367

— 25 Juillet. Mort d'Innocent VIII. *ib.*

— 8 Avril. Mort de Laurent de Médicis..... 368

— Politique de Laurent de Médicis... 369

— Son extrême aptitude aux arts, à la poésie et à la philosophie..... 370

— Charme de son caractère, qui contribue encore aujourd'hui à sa célébrité..... 371

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

TOME DOUZIEME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

M. D. CCC. XVIII.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XCI.

Considérations sur le caractère et les révolutions du quinzième siècle.

DANS le cours de cette Histoire, nous avons déjà invité deux fois nos lecteurs à s'arrêter avec nous, pour mesurer de leurs regards l'espace que nous venions de parcourir ensemble. Après l'année 1303, nous avons cherché à leur présenter un tableau du treizième siècle, et après l'année 1402, un tableau du quatorzième. Avant de reprendre notre récit, nous leur demanderons d'embrasser aussi d'un seul coup d'œil le quinzième siècle, pour se faire une idée précise de ce qu'étoit l'indépendance italienne, de ce qu'étoit l'état social de toute la contrée, au moment où s'engagea la lutte effroyable qui CHAP. XCI.

CHAP. XCI. priva l'Italie de son indépendance, et qui bouleversa son état social.

Si nous ne nous sommes pas crus obligés de choisir notre point de repos à l'époque précise de la fin du treizième et de celle du quatorzième siècle, nous avons plus lieu encore de nous en dispenser en rendant compte du quinzième; car, peu avant la fin de ce siècle, il se présente à nous, au point où nous sommes parvenus, une de ces époques importantes qui partagent l'histoire en deux périodes dont le caractère est absolument différent, qui terminent en quelque sorte les révolutions précédentes, et qui en commencent de nouvelles, pour d'autres causes et avec d'autres passions. Nous avons vu jusqu'ici les temps qui appartenoient proprement au moyen âge; nous entrons dans la révolution qui fit succéder à son organisation antique, celle des temps modernes, qui mêla les nations jusqu'alors séparées, qui les fit dépendre les unes des autres, et qui leur donna des intérêts dont jusqu'alors elles n'avoient pas eu seulement connoissance.

Jusqu'à la mort de Laurent de Médicis, survenue en 1492, et à laquelle nous nous sommes arrêtés à la fin du volume précédent, la nation italienne donnoit, si ce n'est des lois, du moins des leçons et des exemples à toutes les autres. Seule civilisée, elle confondoit le reste des peuples

européens sous le nom de Barbares, et elle commandoit leur respect. Elle n'avoit point étendu sur eux son empire, mais elle n'avoit point subi leur joug. Quelques souverains étrangers s'étoient assis, il est vrai, sur le trône de Naples, mais auparavant ils étoient devenus Italiens; quelques armées ultramontaines avoient traversé l'Italie, mais elles s'étoient mises auparavant à la solde des souverains de la contrée. La prétention d'asservir l'Italie n'avoit jamais été formée par aucun des princes qui y avoient porté la guerre; jamais les peuples n'avoient conçu la crainte de cette servitude, jamais ils n'avoient pu en soupçonner le danger. CHAP. XCI.

Mais en 1494, tous les peuples limitrophes, jaloux de la prospérité de l'Italie, ou avides de ses dépouilles, commencèrent en même temps l'invasion de cette riche contrée; des armées dévastatrices sortirent de la France, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Allemagne, et pendant près d'un demi-siècle elles ne laissèrent aucun repos aux malheureux Italiens; elles portèrent le fer et le feu jusqu'aux cimes les plus reculées de l'Apennin, et jusqu'aux rivages des deux mers; la peste et la famine marchèrent avec elles; la misère, la douleur et la mort pénétrèrent dans les palais les plus somptueux, comme dans les cabanes les plus écartées; jamais tant de souffrances n'avoient accablé l'humanité, jamais

CHAP. XCI. une aussi grande partie de la population n'avoit été détruite par la guerre. Des motifs différens mettoient aux combattans les armes à la main, mais le résultat de leurs combats étoit toujours le même. Chaque invasion nouvelle ruinoit les fortifications de l'Italie, détruisoit ses richesses, et faisoit disparoître sa population. Ses divers gouvernemens se partageoient entre l'alliance des puissances étrangères; ils s'intéressoient à leurs querelles, en oubliant leur propre destinée; ils ne savoient pas encore que leur existence même étoit mise en jeu, et ils furent adjugés comme prix au vainqueur, avant d'avoir compris que l'Italie pouvoit être asservie.

C'est vers la fin du quinzième siècle que, parvenus en quelque sorte au point le plus élevé de l'espace que nous avons embrassé, nous voyons l'histoire entière de l'Italie se diviser en ses différentes périodes. Les six premiers siècles qui s'écoulèrent depuis le renversement de l'Empire d'occident, préparèrent, par le mélange des peuples barbares avec les peuples dégénérés de l'Italie, la nation nouvelle qui devoit succéder aux Romains. Dans le douzième siècle cette nation conquit sa liberté; elle en jouit dans le treizième et le quatorzième, en y joignant tous les triomphes des vertus, des talens, des arts, de la philosophie et du goût; elle la

laissa se corrompre dans le quinzième, et elle perdit en même temps son ancienne vigueur. Près d'un demi-siècle d'une guerre effroyable détruisit alors sa prospérité, anéantit ses moyens de défense, et lui ravit enfin son indépendance. Après cette guerre, qui formera le sujet principal de ces derniers volumes, près de trois siècles se sont passés dans la servitude, l'indolence, la mollesse et l'oubli. CHAP. XCI.

Lorsqu'une nation est malheureuse et vicieuse en même temps, on est toujours disposé à attribuer ses malheurs à ses vices, tandis qu'il faudroit souvent attribuer ses vices à ses malheurs. On diroit que la compassion est pour nous un sentiment trop pénible, et que nous saisissons avidement toutes les raisons, tous les prétextes par lesquels nous pouvons nous dispenser de plaindre les autres. Sans doute aussi chacun veut éviter d'appliquer à soi-même, à ses compatriotes, à son pays, l'exemple des grands malheurs publics ; on aime mieux s'en croire à l'abri, en se persuadant qu'on ne commettra jamais les fautes qu'on relève dans les autres ; et lorsqu'on accuse une nation dégradée, on croit trouver la garantie de la gloire de la sienne. « Le peuple qui a pu tomber » sous le joug de la servitude, disent aujourd'hui les vainqueurs ; le peuple qui la supporte, la mérite. Ceux qui n'ont pas frémi à

CHAP. XCI. » l'approche de l'étranger ; ceux qui n'ont pas » senti que pour le repousser il falloit sacrifier » ses biens, sa vie et celle de ses enfans, sont » faits pour demeurer sous sa loi ; ils ne sont » point dignes de compassion, car jamais une na- » tion généreuse n'auroit subi un pareil sort ».

Cependant, l'histoire n'enseigne point aux hommes tant de confiance ; elle nous montre que si les vertus sont nécessaires à l'existence des nations, elles ne suffisent point seules à la garantir ; que la constitution la plus sage est encore un ouvrage humain ; que comme œuvre de l'homme, elle contient en elle-même de nombreux germes de ruine ; que même au sein de la liberté, de la vertu publique, du patriotisme, on a vu éclater les excès de l'ambition ; qu'on les a vus précipiter une nation dans l'abus de ses forces et dans l'épuisement qui en est la suite ; qu'enfin nous ne faisons pas seuls notre destinée, et que les nombreuses causes qui sont en dehors de nous, et que nous comprenons sous le nom de hasard, parce qu'elles ne dépendent pas de nous, peuvent rendre inutiles tous nos efforts.

La nation anglaise est peut-être aujourd'hui ce qu'étoit la nation italienne il y a trois siècles. De même, elle a cherché la liberté avant tous les autres biens, et celui-là seul lui a donné tous les autres ; de même, la liberté d'esprit lui

a donné l'empire de la philosophie et des lettres; CHAP. XCI.
de même, la liberté d'actions lui a donné l'empire du commerce et l'opulence; de même, la puissance de l'opinion sur son propre gouvernement lui a donné la prééminence sur tous les autres, et l'a placée au centre de la politique européenne; mais par combien de chances l'Angleterre n'a-t-elle pas été sur le point de perdre le bonheur dont elle jouit aujourd'hui, de tomber plus bas peut-être que l'Italie! Quel auroit été son sort si la reine Marie avoit vécu plus long-temps; ou si elle avoit laissé des enfans de Philippe II? si Élisabeth avoit accepté un des nombreux époux catholiques qui s'offrirent à elle; si Charles Ier n'avoit pas été si imprudent, Charles II si vil, Jacques II si insensé? Combien de fois a-t-elle dû son salut aux vents et aux tempêtes qui dissipèrent les flottes de ses ennemis, tandis qu'ils pouvoient détruire les siennes? Combien de fois l'extravagance de ceux qui cherchoient sa perte lui a-t-elle été plus salutaire que sa propre prudence? Combien de fois n'a-t-elle pas été secourue par une heureuse destinée, lorsque son salut n'étoit déjà plus dans ses propres mains?

Si les Italiens, dit-on souvent, avoient formé, à l'exemple des autres nations de l'Europe, une seule et forte monarchie, s'ils avoient renoncé à la discorde insensée de leurs petits

CHAP. XCI. états, si au lieu de consumer leurs forces les uns contre les autres ils les avoient toutes tournées au-dehors, ils auroient été plus que suffisans pour repousser les étrangers; et en se couvrant de gloire dans les batailles, ils auroient assuré leur prospérité intérieure avec leur indépendance. Mais on pourroit dire plutôt, si les Italiens avoient fait comme les Espagnols, l'Italie auroit subi le sort de l'Espagne, et ce sort n'est pas plus digne d'envie que le leur. A l'époque, en effet, où commencèrent les guerres cruelles qui asservirent l'Italie, l'Espagne, auparavant divisée entre un nombre d'états beaucoup plus considérable, comptoit encore cinq monarchies indépendantes, et constamment ennemies l'une de l'autre; celles de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal et de Grenade. Ce fut Charles-Quint qui le premier réunit quatre de ces cinq monarchies, comme ce fut lui qui le premier subjugua l'Italie. Cette réunion coûta aux Espagnols leur liberté; leurs constitutions ne se trouvèrent plus assez fortes pour contenir un monarque qui employoit contre ses sujets de l'un de ses royaumes les armées de l'autre. L'agriculture, les manufactures, le commerce, furent chassés d'Espagne par l'administration violente qui succéda aux anciennes et sages lois des Cortès. Les fortunes privées furent détruites, la sécurité des ci-

toyens disparut, la population fut anéantie; tous les objets que les hommes se sont proposés d'obtenir dans l'établissement de l'ordre social furent perdus, et l'indépendance de la nation ne fut point assurée aux dépens de sa liberté. Sous le règne de Charles-Quint, toute l'Espagne retentit de plaintes, de ce que Jeanne avoit porté à un souverain étranger l'héritage de ses pères, et de ce que les Espagnols étoient gouvernés par des Flamands. Sous le règne de Philippe II, les Aragonois, les Portugais, les Navarrois, et les Maures de Grenade ne se plaignirent pas avec moins d'amertume du gouvernement des Castillans. Les autres peuples de l'Europe pouvoient regarder les uns et les autres comme également Espagnols; eux qui obéissoient, ils regardoient leurs maîtres comme étrangers; ces maîtres l'étoient par les mœurs, les lois, le langage, les haines héréditaires; et la pesanteur de leur joug fit éclater de fréquentes révoltes. CHAP. XCI.

Cette réunion des monarchies espagnoles, forma, il est vrai, une puissance redoutable pour les étrangers, et elle défendit contre eux la péninsule. Sans doute; mais ce fut la cause des projets gigantesques de la maison d'Autriche, de cet abus de ses forces qui dépassa encore ses ressources, de ces guerres effroyables et toutes inutiles dans lesquelles elle fut engagée, de la haine qu'elle excita contre elle dans toute l'Eu-

CHAP. XCI. rope, et de l'affreuse misère à laquelle elle réduisit les Espagnols. Une ambition démesurée amène enfin des revers démesurés; et tandis que l'Espagne n'avoit jamais vu, aux temps où elle étoit divisée en petits états, d'armée étrangère franchir impunément ses frontières, toutes ses capitales furent obligées d'ouvrir tour à tour leurs portes aux armées françaises et anglaises, pendant la guerre de la succession d'Espagne.

Si les Italiens n'avoient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre qu'ils n'eussent été ou conquérans ou conquis? Cependant, l'une et l'autre carrière mène presque également à la servitude. Ce n'est pas par les forces d'une seule nation que l'Italie fut subjuguée. Pendant plus d'un demi-siècle elle fut attaquée et dévastée en même temps par les Espagnols, les Français, les Flamands, les Suisses, les Allemands, les Hongrois, les Turcs et les Barbaresques. Aucune organisation intérieure n'auroit pu la rendre égale en forces à tous ces peuples à la fois. Loin d'être alliés, ils étoient, il est vrai, ennemis les uns des autres; mais le vainqueur profita de tout le mal qu'avoient fait les vaincus. Charles-Quint et Philippe II furent servis par les Français, les Suisses et les Musulmans, autant que par leurs propres sujets, Allemands ou Espagnols. En ruinant l'Italie, les premiers l'avoient rendue plus facile à conquérir

rir, plus impuissante lorsqu'elle auroit voulu secouer le joug. Tous ces peuples vinrent se combattre sur le sol italien ; mais si les Italiens avoient commencé par être conquérans, qui sait si leurs premiers revers n'auroient pas attiré sur leurs bras les mêmes ennemis, et n'auroient pas été suivis des mêmes partages ? CHAP. XCI.

Si les Italiens n'avoient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre aussi qu'une guerre civile n'auroit pas ouvert leurs frontières à l'étranger ? Les guerres civiles, qui naissent d'une succession contestée, sont un fléau inhérent aux monarchies héréditaires ; elles ne sont peut-être ni moins fréquentes ni moins ruineuses que celles qui naissent des élections contestées dans les monarchies électives. La France seule en est demeurée presque à l'abri, parce que la loi salique y a simplifié la question de droit sur l'hérédité ; mais en revanche, combien de guerres civiles y sont nées du droit contesté à la régence ? D'ailleurs, la question essentielle de l'hérédité des femmes était si peu décidée pour l'Italie, que c'est justement par elles que les étrangers ont prétendu acquérir des droits sur ce pays. La guerre de Charles VIII dans le royaume de Naples, celle de Louis XII dans le duché de Milan, furent entreprises pour soutenir des droits de succession dans une monarchie. Un parti nombreux crut ces droits

CHAP. XCI. légitimes, et s'arma pour les défendre; ce parti crut faire son devoir en ouvrant les forteresses de l'état aux armées étrangères. On enseigne aux sujets, dans une monarchie, que leur *loyauté* consiste à défendre la ligne légitime de leurs rois, et à la rétablir sur le trône, au péril même de l'indépendance nationale. Si les ducs de Milan ou les rois de Naples avoient réussi dans le quinzième siècle à réunir toute l'Italie sous leur souveraineté, la question des droits de la seconde maison d'Anjou, ou de ceux de Valentine Visconti, ne s'en seroit pas moins présentée au seizième siècle, et le parti Angevin, le parti Français, au lieu de ne se montrer que dans le royaume de Naples et le duché de Milan, auroit pris les armes dans toute l'Italie, sur une question qui auroit intéressé tous les Italiens.

Il est de l'essence des monarchies de donner constamment des droits sur elles aux étrangers; il est de l'essence des républiques de ne reconnoître aucun droit sur elles que ceux qui partent du centre même de la nation. Dans les monarchies où la succession des femmes est admise, on ne donne pas en mariage une seule princesse du sang royal, qui ne puisse appeler un jour ou l'autre les étrangers à hériter du trône. Dans celles où la succession est limitée aux mâles, le danger est moindre, et il ne commence que lorsqu'une branche cadette se trouve régner

sur un trône étranger. Ainsi les maisons d'Anjou, de Naples et de Hongrie conservèrent près de deux cents ans un droit éventuel à la succession de France. La maison de Bourbon-Navarre en acquit plus tard un semblable; mais Henri ne possédoit pas le royaume de Navarre lorsqu'il parvint à la couronne de France, en sorte qu'il n'appela pas les Navarrois à dominer sur les Français. Les branches italienne et espagnole de la maison de Bourbon, ont de même aujourd'hui et depuis un siècle des droits éventuels à la succession de France; et les renonciations de ces deux maisons, en rendant ces droits douteux, ajouteroient encore aux dangers d'une guerre civile et d'une invasion étrangère pour les faire valoir, si jamais la succession venoit à s'ouvrir. Comment donc l'établissement d'une seule monarchie en Italie auroit-il garanti l'indépendance italienne, tandis que les guerres mêmes qui amenèrent l'asservissement de l'Italie eurent toutes pour origine les prétentions héréditaires qu'admet seul le régime monarchique. CHAP. XCI.

C'étoit bien moins en réunissant l'Italie en un seul empire, qu'en conservant ses républiques, qu'on pouvoit espérer de sauver son indépendance; si du moins on les avoit en même temps unies entre elles par un lien fédératif, ou par des alliances temporaires, mais conformes à leurs

CHAP. XCI. intérêts; ces alliances auroient suffi pour repousser les étrangers, et non pour les attaquer chez eux; elles auroient préservé les Italiens des égaremens de leur propre ambition, comme de l'attaque de leurs ennemis. Une république fédérative ne sauroit assez compter sur l'union de ses membres pour devenir conquérante; elle échappe à tous les prétextes de guerre que donnent aux rois la demande de la dot d'une fille ou celle de l'héritage d'un aïeul éloigné; et lorsqu'elle est forcée à prendre les armes pour sa défense, elle trouve des ressources qu'elle n'auroit plus si elle étoit gouvernée monarchiquement. Venise, avec une population de deux millions deux cent mille âmes, a fait respecter sa puissance jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, bien mieux que le royaume de Naples avec six millions d'habitans. L'occasion se présenta de rétablir la république Milanaise au milieu du quinzième siècle, et de l'unir à celles de Venise et de Florence, peut-être de Gênes et des ligues Suisses, pour la défense de la liberté. C'est lorsque ce moment fut manqué qu'on peut dire que l'Italie fut perdue.

Au reste les petits états en Italie comme ailleurs, tendirent vers leur réunion en états plus grands, pendant tout le cours du quinzième siècle. C'est la conséquence naturelle de toutes les chances des guerres, des révolutions et des héri-

tages. Les souverains de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne réunissoient chaque année de nouveaux fiefs aux domaines de leur couronne; les petits princes et les villes libres disparaissoient; cependant chacune de ces nations étoit bien loin encore de n'obéir plus qu'à une seule volonté. La maison d'Autriche, divisée entre plusieurs branches, n'avoit point encore acquis la Hongrie et la Bohême; elle ne l'emportoit point encore en puissance sur la maison de Bavière ou sur celle de Saxe, et son accroissement, pendant le quinzième siècle, avoit à peine été proportionné à celui des ducs de Milan. La France ne comptoit point encore parmi ses provinces l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Hainault, la Flandre et l'Artois. Le duc de Bretagne étoit encore indépendant; les autres grands feudataires n'étoient rangés qu'à demi sous l'autorité royale; la noblesse seule étoit armée, et le peuple étoit trop opprimé pour ajouter rien à la force nationale. Des guerres civiles avoient occupé chez eux les Allemands, les Français et les Espagnols, et personne ne soupçonnoit en Europe qu'il existât une disproportion entre les forces et les ressources de ces diverses monarchies et celles des états d'Italie : celle qu'établit tout à coup la supériorité de bravoure ou d'art militaire des ultramontains n'étoit point irrémédiable, car CHAP. XCI.

CHAP. XCI. ils firent long-temps la guerre avec des mercenaires qu'ils levèrent en Suisse, et qui étoient tout aussi disposés à prendre la solde des Italiens que celle des Français.

Rien n'annonçoit à l'Italie, rien ne faisoit prévoir aux puissances étrangères l'issue de la guerre qui s'alluma à la fin du quinzième siècle : aussi ne peut-on accuser les Italiens de n'avoir pas bouleversé toutes leurs anciennes institutions pour la prévenir; mais bien plutôt de n'avoir pas assez ménagé ces institutions anciennes, de n'avoir pas assez respecté l'indépendance de chaque état et la liberté de tous, et d'avoir laissé s'éteindre ainsi le patriotisme qui les attachoit à leur cité, non à l'idée abstraite de la nation italienne. Après avoir perdu leurs droits, ils furent moins disposés à faire des sacrifices à une patrie qui leur assuroit moins de jouissances, et ils ne trouvèrent plus en eux-mêmes l'énergie républicaine qui les auroit sauvés, si quelque chose pouvoit les sauver.

En effet, le vice essentiel qui, au quinzième siècle, minoit le corps social en Italie, c'étoit l'affoiblissement de l'esprit de liberté. L'aristocratie faisoit des conquêtes dans le sein des républiques, puis le despotisme conquéroit les républiques elles-mêmes. Les cités, jalouses de leur souveraineté, n'avoient donné aucun droit de représentation aux campagnes; en sorte que

lorsqu'elles étendoient leur territoire, elles augmentoient le nombre de leurs sujets, non celui de leurs citoyens. La liberté leur paroissoit un droit héréditaire dans les familles, plûtôt qu'un droit inhérent à la nature humaine; aussi admettoient-elles rarement des familles nouvelles à partager les prérogatives des anciennes, et à remplacer celles qui s'éteignoient naturellement. La population de l'état s'accroissoit, mais le nombre des citoyens diminuoit sans cesse; cependant les citoyens seuls faisoient sa force, car les sujets d'une république ne lui étoient pas plus attachés que les sujets d'une monarchie ne l'étoient à leur prince. CHAP. XCI.

Si l'on avoit fait à la fin du quinzième siècle le recensement de tous ceux qui participoient à la souveraineté dans toute l'Italie, on auroit probablement trouvé que Venise ne comptoit plus que deux ou trois mille citoyens; Gênes, quatre à cinq mille; Florence, Sienne et Lucques entre elles cinq ou six mille; tandis que toutes les républiques de l'état de l'Église, toutes celles de la Lombardie, toutes celles qui avoient précédé le royaume de Naples, avoient perdu leur liberté: en tout, à peine seize ou dix-huit mille Italiens jouissoient pleinement de tous les droits de citoyen, sur une population de dix-huit millions d'âmes. Un même recensement en auroit peut-être donné cent quatre-vingt mille

CHAP. XCI. au quatorzième siècle, et dix-huit cent mille au treizième. Cette diminution graduelle du nombre de ceux qui avoient des droits dans leur patrie, et qui étoient prêts à les défendre par d'immenses sacrifices, étoit peut-être la cause principale de l'instabilité des gouvernemens italiens, et de la diminution de leurs ressources. La liberté qui avoit d'abord été assise sur la base la plus large, ne reposoit plus désormais que sur la pointe d'une pyramide.

Il faut une participation beaucoup plus universelle de la nation aux honneurs publics, pour réveiller l'enthousiasme, animer le patriotisme, et mettre entre les mains des chefs de l'état la force de chacun des individus. C'est seulement en raison de cette participation réelle ou imaginaire de tous les habitans de l'état à la souveraineté, que les républiques acquièrent, avec une énergie si supérieure, des moyens d'attaque ou de défense dont ne sauroient approcher les monarchies qui les égalent en population et en richesses. La souveraineté d'une république sur tous ses citoyens, s'étend toujours plus loin que ne sauroit le faire celle du monarque le plus despotique; pour la même raison qu'on est plus maître de ses propres mouvemens qu'on ne sauroit jamais l'être de ceux d'un autre, même d'un esclave. Dans les temps de calme, il est vrai, le prince absolu se permet un grand

nombre d'actes arbitraires qui sont interdits au gouvernement libre; mais autant il trouve alors de forces superflues, autant il lui en manque au moment du besoin. Lorsqu'il voudroit réunir tous les efforts individuels vers le seul but de la défense nationale, il est obligé d'employer une partie de ses sujets à contraindre l'autre, et la moitié de ses forces se paralyse d'elle-même. Un duc de Milan auroit vu la révolte éclater de toutes parts dans ses états, s'il avoit chargé ses sujets, en temps de guerre, de la moitié seulement du fardeau que les Florentins s'imposoient joyeusement à eux-mêmes; parce qu'il n'importoit après tout que médiocrement à un Milanais d'obéir à un Visconti ou un Sforza, plutôt qu'à un Français ou un Allemand, tandis que pour un Florentin il s'agissoit de commander ou d'obéir. Mais au treizième siècle, lorsque chaque ville étoit libre et gouvernée populairement, on auroit trouvé le même pouvoir de résistance dans chaque petit canton de la Toscane; à la fin du quinzième, lorsque Pise, Pistoïa, Prato, Arezzo, Cortone, Volterra, étoient soumises à la république florentine, ces villes et leurs districts ne la servoient plus que comme les sujets servent un monarque; les habitans mesuroient leurs sacrifices aux avantages souvent douteux qu'ils pouvoient attendre de leur obéissance, et la république étoit encore heureuse s'ils ne

CHAP. XCI. prenoient pas le moment de son plus grand danger pour se révolter.

Dans le cours du quinzième siècle, Pise fut la seule république du premier ordre qui tombât sous le joug d'une république rivale. Son asservissement priva l'Italie entière de la population, du commerce, de la navigation, de la valeur guerrière, d'une de ses plus florissantes cités; et cette conquête, loin d'augmenter la puissance de Florence, la diminua, parce que les Florentins ne surent pas ou ne voulurent pas faire entrer les Pisans dans leur république; ils ne songèrent qu'à les affoiblir, à les enchaîner par des forteresses, à leur ôter tout moyen de se révolter; dès lors toutes les forces employées à garder Pise furent retranchées de celles avec lesquelles ils pouvoient se défendre. Mais si le nombre des cités libres n'éprouva presque pas d'autre diminution, le joug qui pesoit sur les cités sujettes, fut sans cesse aggravé par le travail insensible de tout le siècle. Celles qui s'étoient mises d'elles-mêmes sous la protection des républiques plus puissantes, n'avoient point cru perdre ainsi leur liberté; elles avoient seulement contracté une alliance inégale qui n'avoit point altéré leur gouvernement municipal, qui souvent même les avoit délivrées d'une tyrannie domestique. Seulement le progrès du temps enlève à celui qui a peu, et ajoute à celui qui a beaucoup; les pri-

viléges des plus foibles sont chaque jour moins respectés, les prérogatives du plus fort se consolident chaque jour davantage, par des abus qui se changent en droits. C'est ainsi que la ville dominante devint une capitale, que les villes protégées devinrent sujettes. Ce changement s'opéra en même temps dans toutes les villes que les Vénitiens avoient enlevées aux tyrans de la Marche trévisane, quoique, en leur envoyant les drapeaux de Saint-Marc, ils leur annonçassent qu'ils leur rendoient la liberté; il s'opéra dans toutes celles que les Florentins avoient conquises en Toscane, dans toutes celles des deux rivières qui obéissoient aux Gênois. CHAP. XCI.

La liberté politique, ou la participation du peuple à la souveraineté, avoit diminué dans les capitales, parce que le nombre des citoyens étoit toujours plus restreint; elle avoit diminué dans les villes sujettes, parce que les priviléges de ces villes avoient été considérablement réduits : elle avoit diminué enfin en intensité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, parce que les droits de ceux qui étoient demeurés citoyens dans les républiques indépendantes, avoient été entamés ou circonscrits, et que la souveraineté du peuple avoit cessé d'être respectée. Tandis que la république de Venise se soumettoit toujours plus aveuglément à une aristocratie jalouse, la liberté à Florence, à Gênes, à Lucques et à Sienne,

CHAP. XCI. étoit exposée tout au moins à demeurer souvent et long-temps suspendue. Les Florentins laissèrent usurper à la famille des Médicis, pendant le quinzième siècle, un pouvoir à peine inférieur à celui des rois dans une monarchie tempérée. Les Gênois précipitèrent leur république avec frénésie, et à plusieurs reprises, sous le joug d'un prince étranger: Lucques demeura trente ans sous la tyrannie de Paul Guinigi: Sienne se prépara, par une longue anarchie, à la tyrannie de Pandolfe Petrucci: Bologne, qui avoit tenu un des rangs les plus distingués parmi les républiques italiennes, se façonna peu à peu au joug des Bentivoglio; Pérouse, qui avoit brillé de presque autant d'éclat, après s'être laissée ballotter aux factions des Oddi et des Baglioni, abandonna enfin aux derniers un pouvoir souverain; et toutes les villes de l'État de l'Église, qui pendant deux ou trois siècles s'étoient gouvernées en républiques, perdirent jusqu'à l'ombre de leur liberté.

Après même que les peuples s'étoient laissés priver de l'exercice de leurs droits, ils conservoient encore quelque sentiment d'orgueil national, lorsqu'ils reconnoissoient comme leur propre ouvrage l'autorité à laquelle ils devoient se soumettre. Au commencement du quinzième siècle, la plupart des princes qui régnoient dans les villes d'Italie, avoient été élevés à la souve-

raineté par un parti formé entre leurs conci- CHAP. XII.
toyens; ils tenoient ainsi nominalement leur autorité du peuple, et quand même ils n'avoient aucun égard pour sa liberté, ils conservoient du moins et développoient en lui son amour pour l'indépendance nationale. Tous les droits exercés par une nation sont d'une nature en partie métaphysique, et il n'est pas facile de les définir pour des esprits grossiers: aussi ne faut-il pas s'étonner s'ils sont souvent confondus les uns avec les autres. En effet, l'indépendance recevoit des Italiens le nom de liberté; les habitans de Ravenne se disoient libres, sous l'autorité de la maison de Pollenta, parce qu'ils n'obéissoient ni au pape ni aux Vénitiens; les Milanais se disoient libres, sous les Visconti, parce qu'ils ne recevoient les ordres ni de l'empereur, ni du pape, ni du roi de France. L'illusion même que faisoit encore un nom chéri, attachoit le peuple à la chose publique; et elle ne pouvoit être détruite, sans laisser voir à découvert que le glaive seul donnoit la loi. Mais le quinzième siècle détruisit, pour la plupart des sujets des princes, cette illusion d'indépendance, comme il détruisit le sentiment de liberté pour presque tous les citoyens des républiques; et par ce changement funeste, il ôta aux gouvernemens leur caractère national, et affoiblit toujours plus l'Italie.

En effet, aucun siècle ne fut plus fatal aux

CHAP. XCI. maisons princières de l'Italie, et ne détruisit plus de dynasties; et cette fatalité s'accrut encore dans les années qui s'écoulèrent depuis l'époque où nous nous sommes arrêtés, jusqu'à l'an 1500. Les premières années du siècle virent périr les Carrare de Padoue, et les de La Scala de Vérone; elles virent disparoître en même temps tous ces soldats de fortune élevés par Jean Galeas Visconti, qui, à sa mort, s'étoient formés une souveraineté dans leur ville natale, ou dans celles où ils étoient en garnison, et qui ne purent pas la défendre long-temps. Les conquêtes d'un autre soldat de fortune, plus illustre qu'eux tous, de François Sforza, furent plus fatales encore aux anciennes dynasties italiennes. Il avoit dépouillé d'abord un grand nombre de feudataires de l'Église, dans les guerres auxquelles il dut son premier établissement dans la Marche d'Ancône; lorsqu'ensuite il s'assura par les armes l'héritage de son beau-père, et qu'il fit succéder les Sforza aux Visconti, il priva la Lombardie toute entière, l'un des plus puissans et des plus importans états de l'Italie, de l'illusion de la légitimité, qui dédommageoit les sujets de la liberté qu'ils avoient perdue. Tous les habitans du duché de Milan surent désormais qu'ils obéissoient au pouvoir de l'épée, et que comme elle seule leur avoit donné un maître, elle avoit un droit égal pour le leur ravir.

Un second état monarchique, qui contenoit à lui seul plus du tiers de la population italienne, le royaume de Naples, avoit de son côté changé par la force des armes, de maître au milieu du siècle. Le titre qu'Alfonse d'Aragon faisoit valoir sur l'héritage de la seconde Jeanne, lui paroissoit à lui-même si douteux, qu'il préféra fonder son autorité sur le droit de conquête; il considéra même cette conquête comme une raison suffisante pour disposer par testament du royaume de Naples en faveur de son fils naturel Ferdinand, tandis qu'il laissoit en héritage à son frère et aux enfans de celui-ci, les états qu'il possédoit par un droit héréditaire. CHAP. XCI.

Enfin, au centre de l'Italie, des papes ambitieux, peu scrupuleux et peu dignes de respect, relevèrent par des efforts constans la monarchie temporelle de l'Église, qui au commencement du quinzième siècle étoit réduite à une extrême foiblesse. Mais soit qu'ils aliénassent de nouveau, en faveur de leurs fils et de leurs neveux, les fiefs apostoliques qu'ils recouvroient, soit qu'ils les réunissent à la directe de l'Église, ils détachoient également le peuple de son gouvernement, en substituant leur propre autorité à celle que les anciens chefs tenoient de leur patrie; et ils laissoient dans chaque ville un germe de mécontentement, en lui ôtant avec sa petite cour, tous les propriétaires, tous les riches,

CHAP. XCI. tous les hommes actifs, qui passoient dans la capitale pour s'y attacher au gouvernement. Ainsi, tandis que l'observateur superficiel considère le quinzième siècle en Italie, comme peu fertile en révolutions; tandis que tous les historiens ont célébré sa tranquillité et sa prospérité, par opposition aux guerres effroyables qui vinrent ensuite, un examen plus attentif fait découvrir dans ce siècle même les causes premières de ces guerres et de leurs funestes conséquences. Ces causes furent le relâchement du lien social, d'une extrémité à l'autre de l'Italie, l'affoiblissement du patriotisme, et la diffusion en tous lieux de germes de mécontentement.

Mais si l'Italie n'avoit pas été en effet ruinée au siècle suivant, on n'auroit jamais reconnu que les événemens du quinzième devoient produire cette ruine. Les contemporains, tout en regrettant sans doute plusieurs des institutions auxquelles leurs pères avoient été attachés, n'eurent point lieu de se plaindre de calamités extraordinaires, et crurent plutôt, sans doute, leur pays dans un état de prospérité croissante. Ces mêmes révolutions qui changèrent le gouvernement de presque toutes les parties de l'Italie, développèrent les plus grands talens et les plus grands caractères, et récompensèrent souvent glorieusement leurs auteurs. François Sforza ne tenoit son pouvoir

que de ses soldats, tandis que les Visconti avoient reçu le leur du peuple; mais Sforza étoit bien supérieur aux Visconti, par la noblesse de ses sentimens, par ses talens pour gouverner, comme par ses vertus militaires. Le roi Alfonse étoit de même étranger dans le royaume de Naples, et son usurpation violente pouvoit à peine donner naissance à un pouvoir légal; mais Alfonse étoit un grand homme qui succédoit à une femme foible, méprisable et débordée. Il inspiroit par ses vertus chevaleresques de l'enthousiasme à tous ceux qui l'approchoient; il étoit le plus ardent admirateur de l'antiquité, le père des lettrés, le fondateur de toutes les institutions qui donnèrent de l'éclat à Naples. Nicolas V diminua les libertés des citoyens romains, et Pie II réunit au saint-siége les fiefs de plusieurs petits princes de Romagne; mais tous deux illustrèrent le saint-siége par un amour pour les lettres, un savoir, une éloquence, une libéralité qu'on ne trouveroit peut-être dans aucun de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs. Côme de Médicis ébranla la constitution de sa patrie; mais ses projets furent si vastes, sa manière de penser si élevée, sa magnificence si brillante, que la postérité est encore disposée, comme ses concitoyens, à le nommer père de cette patrie. Aucune période ne fut riche en grands hommes autant que le CHAP. XCI.

CHAP. XCI. quinzième siècle, et l'éclat qui rayonne autour d'eux, semble se réfléchir sur leur famille, sur leur patrie, sur tous ceux qui furent soumis à leur autorité.

Le quinzième siècle ne fut point exempt de guerres; cette calamité, la plus terrible de celles auxquelles la race humaine est exposée, est peut-être nécessaire aux sociétés politiques pour leur conserver leur énergie; mais au quinzième siècle, on observa dans les guerres mêmes encore quelque respect pour l'humanité. Pendant tout son cours, la ville de Plaisance fut la seule, entre les grandes cités d'Italie, qui fût exposée aux horreurs du pillage et à toute la cupidité du soldat. Aucune campagne ne fut dévastée de manière à détruire pour de longues années l'espérance de l'agriculteur; les prisonniers furent traités avec humanité, et presque toujours rendus sans rançon, après avoir été dépouillés; les batailles furent peu meurtrières, trop peu même sans doute, puisqu'elles réduisirent quelquefois la guerre à n'être plus qu'un jeu entre des soldats mercenaires, qui évitoient réciproquement toute occasion de se nuire. Mais personne alors n'auroit pu prévoir que ces égards mutuels exposeroient les Italiens à de honteuses défaites, lorsqu'ils auroient à soutenir le choc des autres nations. Leurs troupes étoient sans cesse exercées, leurs

armes étoient de la meilleure trempe, leurs chevaux de la race la plus vigoureuse. Les gendarmes italiens que François Sforza avoit envoyés à Louis XI, étoient revenus couverts d'honneur des guerres civiles de France. Les Vénitiens ne s'étoient trouvés nullement inférieurs aux Allemands, lorsqu'ils avoient eu quelques hostilités à soutenir contre les ducs d'Autriche : un nombre infini de capitaines, tous Italiens de naissance, s'étoient formés dans les deux écoles des Bracceschi et des Sforzeschi ; ils s'étoient maintenus en exercice, et n'avoient jamais déposé le harnois après aucun traité de paix, parce qu'ils louoient alternativement leurs services à tous les états qui avoient une guerre à soutenir ; enfin ils avoient appliqué, à l'étude théorique de leur métier, toutes les lumières de l'esprit le plus éclairé. Sans doute celui qui, avant la fin du quinzième siècle, auroit annoncé aux Italiens que leurs troupes ne tiendroient pas un instant devant celles des ultramontains, auroit excité la risée : on lui auroit demandé s'il croyoit que les Barbiano, les Carmagnola, les deux Sforza, les Braccio, les Caldora, les deux Piccinini, les Coleoni, les Malatesti n'avoient point laissé de successeurs, et si les ultramontains avoient un seul homme qui entendît comme eux la théorie aussi-bien que la pratique de l'art de la guerre.

CHAP. XCI.

CHAP. XCI. Le temps des chefs-d'œuvre de la langue italienne n'étoit pas encore venu ; mais aucun siècle n'éprouva peut-être plus d'enthousiasme pour les lettres que le quinzième, et ne se sentit mieux sur le chemin de la gloire qu'elles peuvent assurer. Tandis que dans le reste de l'Europe la noblesse se faisoit un point d'honneur de ne savoir pas même lire, il n'y avoit pas un des princes, pas un des capitaines, pas un des grands citoyens de l'Italie qui n'eût reçu une éducation littéraire, qui n'étudiât l'antiquité avec une sorte de passion, et qui ne s'attachât à la gloire des héros du temps passé avec d'autant plus d'ardeur, qu'il aspiroit plus à la gloire pour lui-même. Les grands philologues qui restaurèrent à cette époque tous les monumens littéraires de l'antiquité, les savans qui renouvellèrent la philosophie platonicienne, les poètes qui réveillèrent les muses italiennes, entrèrent tous dans les conseils des princes ou dans ceux des républiques, et obtinrent dans le gouvernement de leur patrie, une influence à laquelle s'élèvent rarement les lettrés.

Le dernier des Visconti et le premier des Sforza furent également généreux envers les savans qu'ils attirèrent à leur cour. Ils y retinrent long-temps François Filelfo, l'homme du siècle à qui sa profonde érudition, son travail infatigable, et les milliers d'écoliers qu'il

avoit formés, avoient procuré la plus haute réputation. Cecco Simonetta, secrétaire de François Sforza, son premier ministre, et gouverneur de ses enfans, étoit lui-même un savant du premier ordre. Les conseils d'Alfonse et la cour de Naples offroient le même mélange d'érudition et de politique. Barthélemy Fazio, Laurent Walla, et surtout Antoine Beccadelli, plus connu sous le nom de Panhormita, étoient au nombre des confidens les plus intimes et des conseillers les plus habituels du monarque. La république Florentine avoit compté parmi ses secrétaires en chef Coluccio Salutati, Léonard Arétin, et Poggio Bracciolini. Côme de Médicis mettoit au nombre de ses premiers amis Ambroise Travérsari, et Marsile Ficin. Nicolas V et Pie II, que la culture des lettres avoit élevés jusqu'au saint-siége, semblèrent vouloir consacrer à elles seules la souveraineté qu'ils leur devoient. Flavio Blondo, Platina, Jacob Ammanati, obtinrent les premières places dans leur confiance. Guarino et Jean Aurispa ornèrent les cours moins puissantes de Ferarre et de Mantoue, et en élevèrent les princes. Les Montefeltro à Urbin, les Malatesti à Rimini, changèrent en quelque sorte leurs palais en académies. CHAP. XCI.

Ce fut par cette émulation constante entre tant de petits états, ce fut par ces foyers de lu-

CHAP. XCI. mières distribués dans toutes les provinces, que la culture spirituelle de l'Italie fit en peu de temps des progrès si rapides. Mais si toute la péninsule avoit été réunie en une seule monarchie, cette émulation auroit cessé à l'instant. Avec une seule capitale, les Italiens n'auroient formé qu'une seule école; les mêmes préjugés, les mêmes erreurs, devenus dominans par le talent d'un professeur, l'intrigue d'une cabale ou la protection d'un maître, se seroient répandus uniformément sur toute la contrée. On auroit cru ne pouvoir penser, écrire, parler purement la langue, qu'à Rome, par exemple, comme en France on croit ne pouvoir le faire qu'à Paris : la poésie italienne y auroit perdu de son originalité et de sa variété; mais le dommage auroit surtout été senti par les provinces, qui n'espérant plus d'illustration, n'auroient plus contribué aux progrès de l'esprit, et en retour, n'en auroient point ressenti le bénéfice. Dans le quinzième siècle il n'y eut pas de chef-lieu d'un état indépendant, quelque petit qu'il fût, qui ne comptât plusieurs hommes distingués; il n'y eut pas de ville sujette, quelque grande qu'elle fût, qui en conservât un seul dans son sein. Pise, malgré sa décadence, étoit une ville bien plus riche, bien plus peuplée, bien plus considérable qu'Urbin, que Rimini, que Pésaro; mais Pise une fois assujettie aux

Florentins, n'a plus produit un homme mar- CHAP. XCI.
quant dans la littérature ou la politique; tandis que les petites cours de Frédéric de Monte-Feltro à Urbin, de Sigismond Malatesta à Rimini, d'Alexandre Sforza à Pesaro, rassembloient chacune plusieurs philosophes et plusieurs littérateurs. Ferrare et Mantoue n'étoient point supérieures en population à Pavie, à Parme et à Plaisance; mais autour de la résidence du gouvernement dans les premières villes, brilloit tout le lustre des arts, de la poésie et de la science; tandis que dans tout le duché de Milan, la ville de Milan seule possédoit la même illustration. Le royaume de Naples étoit un exemple plus frappant encore de la dépression des provinces, lorsqu'une capitale s'élève à leurs dépens. Dans ce beau royaume qui comprenoit seul un tiers de la nation italienne, qui plus que tout le reste de la péninsule étoit favorisé par la nature, et qui n'ayant qu'une seule frontière, et pour voisin que l'Église, étoit moins exposé aux ravages de la guerre qu'aucun autre état de l'Italie; la capitale seule avoit participé au mouvement qui dans le quinzième siècle avoit ranimé la culture des lettres et de la philosophie. Malgré la faveur d'Alfonse, malgré le crédit des grands littérateurs qui formèrent sa cour, aucun homme de talent n'avoit ouvert d'école dans les villes si nombreuses et si heu-

CHAP. XCI. reusement situées de la Calabre et de la Pouille. Ces provinces appartenoient encore à la Lombarie, et jusqu'à nos jours elles n'ont point ressenti l'influence de la civilisation européenne.

Les progrès de cette civilisation, par tout où ils s'étoient étendus, avoient prodigieusement augmenté les jouissances de la vie : les études du quinzième siècle n'étoient point tournées, il est vrai, vers les sciences naturelles, dont les résultats sont applicables à l'utilité pratique, mais vers l'érudition et la poésie, qui n'offrent de jouissances qu'à l'esprit. Cependant l'habitude de l'observation d'une part, l'étude des anciens de l'autre, avoient développé plusieurs des sciences qui se proposent pour but le bonheur des hommes. La législation avoit fait des progrès, la jurisprudence s'étoit éclaircie, les finances étoient administrées avec régularité, et l'économie politique, quoique son nom même fût inconnu, n'étoit point outragée par des règlemens absurdes, comme elle le fut sous les mains des Espagnols, après que l'Italie eut perdu son indépendance. Les gouvernemens se laissèrent souvent entraîner dans de très-grandes dépenses, et ils levèrent quelquefois des sommes prodigieuses sur leurs sujets; mais leur manière d'asseoir les taxes n'aggravoit pas la souffrance de payer l'impôt lui-même, elle n'étouffoit pas le commerce et n'écrasoit pas l'agriculture.

Plus une histoire est détaillée, et plus elle CHAP. XCI.
présente au grand jour, lorsqu'elle est véridique, les erreurs et les souffrances des hommes. Peut-être celle de l'Italie, au quinzième siècle, aura-t-elle laissé dans l'esprit du lecteur l'impression de beaucoup plus de malheurs et de crimes, que n'en offre le plus souvent une contrée de même étendue, dans le même espace de temps. On se tromperoit fort cependant si on en concluoit que les Italiens étoient à cette époque plus malheureux et plus vicieux que leurs contemporains dans le reste de l'Europe, qu'ils l'étoient autant que leurs successeurs dans leur propre pays. La vie privée des Italiens, dans d'aussi petits états que ceux qui composoient alors l'Italie, étoit toute en dehors, et tous leurs malheurs étoient historiques. Chaque individu se trouvoit en contact avec la souveraineté, et ses passions, ses intrigues, ses vengeances se lioient aux révolutions de l'état et aux événemens publics. Dans les grandes monarchies où les provinciaux vivent enveloppés d'une obscurité profonde, et dans les petites principautés modernes, où l'état lui-même n'a point d'histoire, et où un espace infini sépare le souverain d'avec le sujet, chacun souffre en silence sa part des calamités publiques, et cette part lui est infligée plutôt par l'effet des mauvaises lois que par les violences des hommes. Les malversations des ministres subalternes ne

CHAP. XCI. réveillent point l'attention; les dénis de justice, les arrestations arbitraires ordonnées par un bailli ou un intendant, ne sont pas des événemens historiques; les crimes des particuliers sont du ressort des tribunaux seulement, et la ruine des familles, celle de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, est tout au plus indiquée en masse par l'historien, sans qu'il fasse jamais ressortir les infortunes individuelles. Pour comparer les souffrances du peuple françois, au quinzième siècle, à celles des Italiens, il faudroit que l'histoire du premier nous présentât, avec les grandes révolutions de la monarchie, toutes les injustices éprouvées dans le même temps par les bourgeois de Blois et d'Angers, de Tours et de Bourges, et de toutes les autres villes du royaume; qu'elle nous montrât l'élévation et la ruine des familles privées, les jalousies secrettes, les intrigues coupables par lesquelles les plus obscurs citoyens se supplantoient les uns les autres, et les crimes que les tribunaux punissoient chez eux. Mais lorsqu'il n'y a dans les provinces ni liberté ni indépendance, de tels détails sont sans intérêt comme sans dignité; encore que les passions privées exercent tout leur jeu dans le manoir du moindre baron, et dans la sphère d'activité du dernier échevin, leur résultat n'affecte que les individus, et ne se rallie point aux destinées de la nation;

aucune passion généreuse n'ennoblit aux yeux CHAP. XCI. des victimes la calamité qu'elles souffrent en commun, et l'histoire ne daigne pas même nommer deux ou trois fois par siècle des grandes villes qui, si elles avoient été libres, auroient fourni chacune tant de sujets distingués aux études des moralistes.

Pour connoître si une nation est heureuse ou malheureuse, si la masse des individus qui la composent participe à sa prospérité, si la gloire que recueillent ses chefs est stérile ou fructueuse pour elle, il faut examiner l'état de ses travaux, son agriculture, ses manufactures, son commerce; il faut se faire une idée de la vie privée de ses diverses classes de citoyens; il faut se mettre à la place du père de famille dans les divers états de la société, et en lui voyant donner une carrière à chacun de ses fils, il faut se demander quelles chances de succès il voit devant eux. En jugeant l'Italie d'après ces règles, nous trouverons qu'au quinzième siècle elle étoit parvenue à un haut degré de prospérité dont elle est bien redescendue de nos jours, et nous demeurerons convaincus qu'aucune contrée de l'Europe ne pouvoit alors soutenir de comparaison avec elle.

Sous le rapport de l'agriculture, l'Italie étoit alors, comme aujourd'hui, cultivée par des métayers, qui, faisant tous les travaux et toutes les

CHAP. XCI. avances, retenoient en payement la moitié des récoltes. Ainsi, tandis que dans le reste de l'Occident les paysans étoient encore attachés à la glèbe, ou tout au moins soumis, par les coutumes du villenage, à l'oppression de leurs seigneurs, ceux de l'Italie étoient libres, ils étoient égaux aux citadins quant aux droits civils; ils ne dépendoient point du caprice d'un maître, ils ne recevoient point de lui un salaire, et quoiqu'ils ne fussent pas propriétaires, ce n'étoit que de la terre et de leur travail qu'ils attendoient leur revenu. La fertile Lombardie étoit, comme aujourd'hui, soumise à d'industrieux assolemens; la culture du blé de Turquie et celle des fourrages y avoient fait admettre d'avantageuses successions de récoltes; les eaux avoient été habilement réparties sur tout son sol, par des canaux construits à grands frais, et ce système d'arrosement, qui la couvre toute entière comme un rézeau, avoit été complété par Louis-le-Maure, qui avoit donné son nom à quelques-uns des ouvrages hydrauliques qu'il avoit fait construire. Les collines de Toscane étoient, comme aujourd'hui, couvertes d'oliviers et de vignes; et pour que les eaux n'en entraînassent pas le terrain, il avoit été soutenu par étages avec des murs sans ciment près de Florence, et avec des terrasses de gazon près de Lucques.

Les historiens contemporains n'ont point

cherché à nous peindre l'aspect du pays; c'est CHAP. XCI.
souvent d'après des descriptions de batailles, ou d'après les accidens d'un campement d'armée, que nous arrivons à connoître quel étoit l'état de l'agriculture, ou le sort des paysans dans les temps éloignés de nous; mais si ces circonstances détachées ne nous laissent point lieu de douter que l'Italie ne présentât la même apparence qu'aujourd'hui, dans les provinces qui ont conservé leur prospérité, elles nous apprennent aussi que la campagne étoit encore couverte de villages et de moissonneurs, dans les provinces qui sont aujourd'hui changées en déserts. La désolation s'est étendue sur une partie considérable et autrefois infiniment fertile de l'Italie, depuis les rives du Serchio jusques à celles du Vulturne. Les riches campagnes de Pise furent, il est vrai, ravagées par des inondations, et rendues, dès le quinzième siècle, insalubres par des eaux stagnantes, ensuite de la négligence ou de la jalousie de la république florentine; cependant de puissans villages animoient encore toute la côte qui s'étend de Livourne jusqu'à l'Ombrone, et qui est aujourd'hui désolée. On peut juger de la nombreuse population de l'état de Sienne et de la Maremme siennoise, par la quantité de villages que le marquis de Marignan y fit raser dans le siècle suivant, et dont il passa les habitans au fil de l'épée. Les guerres des barons, feudataires

CHAP. XCI. de l'Église, font voir que la campagne de Rome contenoit également une population nombreuse; les Colonna seuls y possédoient plus de villages populeux au quinzième siècle, que toute cette province ne compte aujourd'hui de fermiers. Toute la province maritime, il est vrai, ou la Comme ou l'appelle encore, toute la Maremme étoit réputée malsaine, mais non pas au point où elle l'est aujourd'hui. Flavio Blondo, en la décrivant, sous le pontificat de Nicolas V, se contente de dire qu'elle n'est plus de son temps aussi florissante qu'elle l'étoit au temps des Romains; et lorsqu'il parle d'Ostie, il dit que cette ville ne jouit pas d'un air très-salubre, parce qu'elle est située au bord de la mer (1); mais s'il avoit dû parler de son état actuel, à peine la langue lui auroit-elle fourni des termes pour peindre l'effrayante désolation du pays, et les effets de l'air pestilentiel qu'on y respire.

Les paysans italiens, au quinzième siècle, différoient cependant de ceux de nos jours, en ce qu'au lieu d'habiter au milieu de leurs champs,

(1) *Italia illustrata di Flavio Blondo, traduz. di Lucio Fauno*, Venezia, 1542, *in*-8. *Regione* III, *fol.* 91. Ostie qui, du temps des Romains, comptoit au moins cinquante mille habitans, ne compte plus que trente habitans dans la bonne saison, dix dans la mauvaise, et deux ou trois femmes. De tous les côtés, dans les campagnes, à dix milles de distance, il n'y a pas un seul habitant, excepté à Porto, ville plus désolée encore que ne l'est Ostie.

où ils avoient toujours une maison rustique, ils CHAP. XCI.
vivoient presque tous dans des bourgades fermées de murs ; de là ils se rendoient chaque matin à leurs travaux ; et lorsqu'une invasion ennemie menaçoit leur sûreté, ils ramenoient dans leur bourgade leur bétail, leurs instrumens aratoires et leurs récoltes. Les historiens, en rapportant plusieurs invasions inopinées, ajoutent souvent que les paysans n'avoient point eu le temps de faire rentrer dans les lieux forts leur bétail et leur famille ; ce qui montre que dans l'habitude de la vie, ils ne leur faisoient point abandonner les champs.

La réunion des paysans dans les bourgades nuisoit sans doute à la perfection de l'agriculture, et elle diminuoit les jouissances que leur famille pouvoit retirer d'une terre fertile. Mais lorsqu'on examine ces bourgades, qui sont aujourd'hui presque toutes dépeuplées, on trouve dans leurs maisons abandonnées depuis des siècles, des traces de l'opulence de ceux qui les habitèrent autrefois. Ces maisons sont pour la plupart vastes et commodes, elles réunissent la solidité à l'élégance, et elles donnent lieu de croire que les paysans italiens, au quinzième siècle, étoient mieux logés que ne le sont aujourd'hui les bourgeois d'une fortune médiocre, dans les pays les plus prospérans de l'Europe.

De plus, cette réunion des paysans dans des

CHAP. XCI. villages fortifiés, qu'ils nommoient châteaux, leur donnoit une importance et des droits politiques dont ils n'auroient pu jouir en restant isolés. Ils étoient chargés de la défense de leur patrie, et le gouvernement leur avoit confié pour cela des armes, un trésor commun, et une administration régie par des magistrats de leur choix. Il les avoit ainsi mis en état de se défendre contre un ennemi étranger, mais en même temps il leur avoit donné les moyens de repousser les entreprises oppressives de tout autre corps de l'état.

Tel étoit le sort de cette moitié de la nation italienne qui, par son travail, faisoit naître tous les fruits de la terre. Si on le compare à celui des paysans de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne, à la même époque, sans doute on le trouvera infiniment plus heureux. Les pères de famille étoient affranchis de tout esclavage, de tout vasselage domestique. Ils n'avoient d'inquiétude ni sur les conditions de leur bail, qui demeuroit le même de générations en générations; ni sur le payement des contributions, qui ne regardoit que leurs maîtres; ni sur celui du fermage de leurs terres, qu'ils acquittoient en nature. Ils pouvoient sans crainte élever leurs enfans, dans l'assurance que le travail leur fourniroit toujours une abondante subsistance; et si leur famille venoit à s'accroî-

tre au-delà de ce que la culture perfectionnée de leur métairie pourroit employer de bras, ils voyoient toujours un emploi pour cet excès de population, dans l'armée, dans le clergé, et dans les professions mécaniques des villes. CHAP. XCI.

Tous ceux qui travailloient aux champs vivoient sur une moitié des fruits de la terre; on a donc lieu de croire qu'ils formoient eux-mêmes au moins une moitié de la nation (1). La partie des récoltes que les métayers remettoient en nature à leurs maîtres, étoit consommée dans les villes, et elle y maintenoit une autre moitié de la nation. Mais la condition de cette seconde partie du peuple étoit bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui : au lieu de languir dans la fainéantise, faute de pouvoir trouver un emploi pour son travail, ou faute d'avoir conservé la volonté et l'habileté de tra-

(1) Cette évaluation n'est pas une mesure fixe, mais un minimum. Tout le blé qui est porté au marché n'est pas nécessairement consommé dans les villes; les paysans qui ne cultivent que des vignobles et des oliviers, en rachètent une grande partie. Cette proportion s'est augmentée depuis que les vastes terres à blé des Maremmes et celles de la Pouille sont abandonnées à la désolation. La seule partie de la campagne italienne qui soit aussi peuplée qu'elle l'étoit au quinzième siècle, est celle qui rachète les blés portés au marché; la diminution de la culture des grains, dans les pays aujourd'hui déserts, a été proportionnée à la dépopulation des villes; aussi quelques économistes prétendent-ils qu'aujourd'hui les quatre cinquièmes de la nation italienne appartiennent à la classe des cultivateurs.

CHAP. XCI. vailler, cette classe produisoit des valeurs commerciales avec non moins d'activité que la première produisoit des valeurs agricoles. L'Italie étoit encore le pays de l'Europe le plus riche en manufactures; les soies qu'elle fournit en si grande abondance, les laines, le lin, le chanvre, les pelleteries, les métaux, l'alun, le soufre, le bitume; tous les produits bruts de la terre qui doivent recevoir du travail de l'homme une nouvelle préparation avant d'être employés à son usage, obtenoient ce dernier fini en Italie, et par des mains italiennes, avant d'être livrés à la consommation intérieure ou étrangère. Mais les matières premières fournies par l'Italie ne suffisoient pas aux ateliers italiens, et c'étoit une des fonctions importantes du commerce que d'en rassembler de nouvelles sur les côtes de la mer Noire, en Afrique, en Espagne et dans les pays du nord, tout comme le commerce les distribuoit ensuite au loin, après qu'un travail italien en avoit augmenté la valeur. Ce travail étoit l'objet d'une constante demande; il suffisoit au pauvre d'apporter ses bras au marché, il étoit toujours sûr d'y trouver des entrepreneurs prêts à les mettre à l'ouvrage, et à le récompenser en proportion de son habileté.

Le génie des artistes ne doit sans doute pas être confondu avec le travail mécanique des manou-

vriers; mais les arts étoient aussi une carrière profitable, et même sous le point de vue de l'économie politique, il ne faut pas oublier que le même pays qui possédoit les plus nombreuses papeteries, et les imprimeries les plus actives, possédoit aussi le plus grand nombre de ces savans dont les livres devenoient un objet de commerce dans toute l'Europe; que non loin des carrières de marbre blanc de Carrare, ou des fonderies des Maremmes, étoient les ateliers de statuaires des Donatelli et des Ghiberti, ou la coupole admirable de Sainte-Marie Reparata, ouvrage de Brunelleschi à Florence; et qu'à côté des ouvriers qui travailloient la toile, les pinceaux et les couleurs, on voyoit naître les Masaccio, les Ghirlandaio, et tous les fondateurs des écoles de peinture. Ainsi tous les travaux prospéroient à la fois, depuis celui du tisserand, condamné à une opération toujours uniforme, jusqu'à celui de l'artiste qui devoit faire la gloire de son pays. Dès lors le père de famille qui ne léguoit à ses enfans que de la santé, de l'activité et du courage pour tout entreprendre, les lançoit sans crainte dans la carrière de la vie. CHAP. XCI.

Le commerce italien attendoit, et payoit souvent d'avance tous ces produits de l'industrie italienne, pour les distribuer ensuite aux diverses nations de la terre. Le temps n'étoit pas encore venu, où les princes, jaloux de l'indé-

CHAP. XCI. pendance de ces hommes, qui peuvent soustraire avec facilité leur fortune à la tyrannie, armèrent toutes les vanités contre l'activité et l'industrie mercantiles. Les ultramontains n'avoient pas encore enseigné aux Italiens que le commerce dérogeoit à la noblesse, et les familles les plus illustres de Florence, de Venise, de Gênes, de Lucques et de Bologne, fournissoient des chefs aux maisons de commerce, en même temps que des cardinaux à l'église, et des grands-prieurs à l'ordre de Malte. Tandis que les hommes les plus considérés de la nation mettoient le travail en honneur, en donnant eux-mêmes l'exemple de l'activité; qu'ils enseignoient à considérer l'oisiveté comme un vice, comme un déshonneur, et comme un délit contre la société; un commerce qui embrassoit la moitié du monde alors connu, les formoit eux-mêmes à l'adresse des habiles négociateurs, aux connoissances positives des législateurs, et leur donnoit occasion d'étudier les élémens de la prospérité publique qu'ils devoient avoir en vue dans leur administration. D'autre part, des négocians tirés d'un ordre aussi relevé de la société, s'accoutumoient à porter dans leur commerce plus de loyauté, des sentimens plus libéraux, des connoissances plus variées. L'esprit appliqué tour à tour aux affaires publiques et aux affaires privées, en acquéroit plus de sou-

plesse, et s'acquittoit mieux de l'une et de l'autre fonction. CHAP. XCI,

La quantité de travail qu'une nation peut faire, la subsistance qu'elle peut se procurer, et la population qu'elle peut nourrir, se mesurent toujours sur la quantité de capitaux dont elle dispose. Or, le capital productif qui appartenoit aux Italiens au quinzième siècle, égaloit peut-être celui de toutes les autres nations de l'Europe réunies, et ce capital, confié à des mains économes et industrieuses, n'étoit jamais laissé oisif. Aujourd'hui le revenu annuel de l'Italie consiste presque uniquement dans cette moitié du produit des terres que les métayers remettent en nature aux propriétaires, et que ceux-ci, par eux-mêmes ou par leurs divers salariés, consomment dans l'oisiveté. Au quinzième siècle il y avoit parmi les propriétaires des terres un grand nombre de négocians, qui ajoutoient chaque année à leurs capitaux productifs la partie souvent très-considérable des revenus de leurs possessions, qu'ils ne consommoient pas oisivement. Ils augmentoient ainsi sans cesse des capitaux dont le revenu annuel surpassoit peut-être de beaucoup celui des terres. Une population plus nombreuse pouvoit donc vivre sur le même terrain avec une aisance beaucoup plus grande. Tandis qu'aujourd'hui une partie considérable des soies

CHAP. XCI. et des huiles de l'Italie, et même de son blé, sont échangés contre des objets de luxe; alors les objets de luxe presque seuls étoient échangés contre de nouveaux blés. Aucune limite n'arrêtoit les spéculations du négociant, qui voyoit s'accroître sans cesse le fond avec lequel il les entreprenoit; le pauvre étoit riche de son travail, le riche avoit la certitude d'augmenter sa fortune par une activité nouvelle; l'un et l'autre pouvoient sans crainte voir croître une famille qui n'avoit rien à redouter de la misère.

Au moment où l'Italie sortoit à peine de la barbarie, nous avons fait remarquer la manière glorieuse dont elle se présentoit dans la carrière des lettres et des arts. Mais au quinzième siècle l'histoire littéraire et l'histoire des arts ne sont pas moins importantes que l'histoire politique elle-même; il faut donc les abandonner à ceux qui en ont fait l'objet d'une étude particulière. Dans un autre ouvrage j'ai présenté en raccourci un tableau de la littérature italienne, tandis qu'une histoire complète de cette même littérature étoit publiée par un des plus illustres écrivains de la France. Plusieurs autres ont tracé les admirables progrès de l'architecture, de la sculpture et de la peinture; on ne sauroit ici ni en parler dignement en peu de mots, ni en parler à fonds, sans sortir de l'unité d'un sujet historique. Ce n'est donc que comme preuve

nouvelle de cette prospérité, de ce sentiment de repos et de bonheur répandus dans la nation, au quinzième siècle, que j'en appellerai au progrès rapide des arts. Sans doute lorsqu'ils furent parvenus à leur entier développement, lorsque des hommes tels que Michel Ange, Raphaël, Titien, eurent été formés, ils se soutinrent au seizième siècle, ils brillèrent même d'un plus grand éclat encore, au milieu des plus effroyables calamités. Les malheurs n'éteignent pas toujours le génie; mais il faut un état de sécurité et de jouissance de la vie, pour allumer la première fois son flambeau. Il faut qu'une nation regarde le présent avec confiance et l'avenir sans crainte, pour qu'elle associe aux plaisirs fugitifs de l'aisance, la pompe éternelle des beaux-arts. CHAP. XCI.

Les monumens dont l'Italie se couvrit au quinzième siècle, n'indiquent donc pas seulement qu'un sentiment délicat du beau dirigea le ciseau, le pinceau ou l'équerre de ses sculpteurs, de ses peintres et de ses architectes illustres; l'ensemble de ces monumens fait encore connoître une nation pleine de confiance dans sa force, d'espérance dans son avenir, de satisfaction pour ses succès passés. Ses temples surpassent infiniment en magnificence et en solidité tous les plus célèbres de la Grèce; les palais de ses citoyens l'emportent par leur étendue, par l'épaisseur colossale de leurs murailles, sur ceux des empe-

CHAP. XCI. reurs romains; les plus simples de ses maisons portent un caractère de force, d'aisance et de commodité. Lorsque aujourd'hui on parcourt ces cités de l'Italie, toutes à moitié désertes, toutes déchues de leur ancienne opulence; lorsqu'on entre dans ces temples que la foule ne peut remplir, même dans les plus grandes solennités; lorsqu'on visite ces palais dont les propriétaires occupent à peine la dixième partie; lorsqu'on remarque les panneaux brisés de ces fenêtres construites avec tant d'élégance, l'herbe qui croît au pied des murs, le silence de ces vastes demeures, la pauvreté des habitans qu'on en voit sortir, la démarche lente, l'air inoccupé de tous ceux qui traversent les rues, et les mendians qui semblent former seuls la moitié de la population; on sent que de telles villes ont été bâties par un autre peuple que celui qu'on y voit aujourd'hui, qu'elles sont le produit de la vie, et que la mort en a hérité; qu'elles ont appartenu à l'opulence, et que la misère est venue ensuite; qu'elles sont l'ouvrage d'un grand peuple, et que ce grand peuple ne se trouve plus nulle part.

Le luxe des rois peut quelquefois créer une capitale magnifique, lors même que leur nation est encore misérable ou demi-barbare, et qu'elle n'a aucun désir de prendre sur son nécessaire pour s'entourer d'une pompe dont elle ne jouit

pas. C'est Louis XIV et non la France, Frédéric et non la Prusse, Pierre ou Catherine et non la Russie, qu'on voit dans les palais de Paris, de Berlin, de Pétersbourg; aussi les provinces reculées étoient-elles, à l'époque de ces constructions, d'autant plus misérables, que ces capitales étoient plus somptueuses. Mais la richesse et l'élégance de l'architecture italienne sont spontanées; on lui trouve dans les villages le même caractère que dans les villes; partout elle est supérieure à la condition des propriétaires actuels, partout elle leur offre des habitations plus vastes et plus commodes que celles que la même classe de la société occupe dans des pays réputés aujourd'hui très-prospérans. Les bourgades sans illustration d'Uzzano, de Buggiano, de Montecatini, situées sur le penchant des collines du Val-de-Nievole, si elles étoient transportées tout entières au milieu des plus anciennes villes de France, de Troyes, de Sens, de Bourges, en formeroient les quartiers les mieux bâtis; leurs temples seroient faits pour orner les plus grandes villes. Lors même que l'on s'enfonce dans les vallées des Appenins, loin de toute grande route, de tout commerce, de l'abord de tout voyageur, on y retrouve encore des villages, où aucune maison nouvelle n'a été bâtie depuis le quinzième siècle, où aucune maison ancienne n'a été réparée, tels que CHAP. XCI.

CHAP. XCI. Pontito, la Schiappa ou Vellano, et qui cependant sont composés uniquement de maisons de pierre et de ciment à plusieurs étages, et d'une élégante architecture.

C'est ainsi que l'Italie presque entière, que son agriculture, que ses chemins, que la forme donnée à la terre par les mains de l'homme, que l'architecture des villes et celle des villages, conservent des monumens de son antique opulence, d'une prospérité sentie par toutes les classes, d'une activité d'esprit, d'un zèle d'entreprises qui étoient l'effet et qui devenoient de nouveau la cause du bonheur national. Cette opulence, malgré toutes les révolutions dont nous avons rendu compte, subsistoit encore à la fin du quinzième siècle. Il ne nous reste plus qu'à voir par quel enchaînement de calamités elle fut détruite, et par quelles entraves l'esprit de la nation fut dompté; en sorte que, même après la cessation de la guerre, même après la fin de tous les fléaux qui se succédèrent pendant un demi-siècle, le retour de la tranquillité, la jouissance d'une longue paix, à laquelle les autres nations de l'Europe portoient envie, n'ont pu rendre à l'Italie une ombre seulement de son ancienne félicité.

CHAPITRE XCII.

Élection d'Alexandre VI. Projets de réforme de Jérôme Savonarole ; vanité de Pierre de Médicis, nouveau chef de la République florentine. Louis Sforza invite Charles VIII à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples : fermentation de toute l'Italie ; Ferdinand Ier meurt avant d'être attaqué.

1492 — 1494.

CHAP. XCII.

Les croyances religieuses et la politique contribuoient à l'envi en Italie à placer le pape à la tête de la confédération d'états indépendans, entre lesquels cette contrée étoit partagée. C'étoit surtout pendant le cours du quinzième siècle que les papes avoient élevé leur monarchie temporelle; ils avoient réduit la ville de Rome à n'avoir plus qu'un gouvernement municipal; ils avoient substitué leur propre autorité à celle du sénat et de la république, et depuis la conjuration de Stefano Porcari, ils avoient aboli les derniers restes de la liberté romaine. Dans les provinces voisines, les papes avoient travaillé avec ardeur à réduire la noblesse feudataire à l'obéissance; et la violence

CHAP. XCII. avec laquelle les deux plus puissantes maisons avoient été persécutées, celle des Colonna par Sixte IV, et celle des Orsini par Innocent VIII, au commencement de son pontificat, les avoit affoiblies toutes deux. Presque tous les petits princes, et presque toutes les villes libres situées entre Rome, les états de Florence et ceux de Venise, avoient été forcés à reconnoître l'autorité suprême du saint-siége. Les princes de Romagne conservoient, il est vrai, leur souveraineté sous l'autorité de l'Église; mais ils obéissoient avec empressement au pape qu'ils craignoient, et ils lui fournissoient dans toutes ses guerres de bons capitaines et de bons soldats. Aussi les derniers pontifes s'étoient-ils montrés bien plus guerriers que prêtres, et l'importance militaire de l'état de l'Église avoit-elle été mieux sentie.

D'ailleurs le pape, suzerain du royaume de Naples, directeur du parti Guelfe en Lombardie et en Toscane, et chef suprême de l'Église, ne mesuroit pas sa puissance sur la seule étendue des états soumis à sa juridiction immédiate. Au-delà, et à une grande distance de ses propres frontières, il pouvoit encore gagner des créatures sans leur donner d'argent, faire la guerre sans soldats, menacer et intimider sans forces réelles. Aussi l'histoire des papes étoit-elle peut-être la partie la plus essentielle de l'histoire

d'Italie. Les révolutions des républiques, comme celles des monarchies, se trouvoient constamment liées à celles de la cour pontificale, et presque toutes les grandes catastrophes qui devoient ébranler l'Italie, avoient été préparées par les intrigues ou les passions des prêtres. CHAP. XCII.

Le commencement de la dernière période de la liberté italienne, à laquelle nous sommes parvenus, le début de la longue guerre que les ultramontains devoient porter dans toute la presqu'île, fut lui-même un moment de crise pour le pouvoir pontifical; car c'est alors que fut élevé sur la chaire de Saint Pierre le plus odieux, le plus impudent, le plus criminel de tous ceux qui abusèrent jamais d'une autorité sacrée pour outrager et asservir les hommes. Alexandre VI fut élu pour succéder à Innocent VIII. Le scandale de la cour de Rome, toujours croissant depuis un demi-siècle, ne pouvoit pas arriver à un excès plus révoltant; dès lors on le vit décroître par degrés. Aucun écrivain ecclésiastique n'a osé défendre la mémoire de ce pape, indigne du nom de chrétien; et l'opprobre dont il couvrit l'Église romaine pendant son règne, anéantit ce respect religieux qui protégeoit l'Italie entière, et la livra aux étrangers comme une proie plus facile à saisir. 1492.

Innocent VIII étoit mort le 25 juillet 1492; quelques jours furent consacrés, selon l'usage,

CHAP. XCII. à la pompe de ses funérailles, et le 6 août sui-
1492. vant les cardinaux entrèrent au conclave pour élire son successeur. Ils se trouvoient réduits au nombre de vingt-trois (1). Chacun d'eux sentoit son importance s'accroître, comme il voyoit diminuer le nombre de ceux qui avoient droit à siéger dans ce sénat; le partage des richesses, des honneurs, des principautés dont disposoit l'Église, leur étoit en grande partie attribué; chacun, en raison du petit nombre de ses compétiteurs, pouvoit réserver pour lui-même ou ses créatures une portion plus avantageuse dans cette grande loterie. Aussi, malgré l'expérience de l'inutilité de toutes les conditions imposées, pendant la vacance du saint-siége, par les conclaves précédens aux papes futurs, les cardinaux, soignant avant tout leurs propres intérêts, s'engagèrent-ils par serment à ce que celui d'entre eux qui parviendroit à la tiare, ne feroit point de promotion nouvelle sans le consentement de leur collége (2).

Tous les vœux se trouvoient d'accord pour cette première résolution qui pourvoyoit à l'intérêt de tous; mais dans l'élection d'un nouveau chef de l'Eglise, chacun prêta de nouveau

(1) *Stefano Infessura Diario Romano*, T. III. *Script. rer. italicar.* T. II, p. 1243. — *Annal. Ecclesiast. Raynaldi.* 1492 §. 22, T. XIX, p. 412.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1492, §. 28, p. 414.

sa oreille aux conseils de son ambition privée ou de sa cupidité. Le conclave n'étoit presque composé que de créatures d'Innocent VIII et de Sixte IV, et l'on ne pouvoit attendre d'hommes élus dans ces temps de corruption, ni beaucoup de désintéressement, ni des sentimens bien élevés. Un seul d'entre eux, Roderic Borgia, étoit d'une création beaucoup plus ancienne, et plus il avoit vieilli dans les dignités de l'Église, plus il avoit pu y accumuler de richesses. Il étoit fils d'une sœur de Calixte III, et pour complaire à cet oncle qui l'avoit adopté, il avoit quitté son nom de Lenzuoli pour prendre celui des Borgia. Très-jeune encore, il avoit été comblé par le vieux Calixte de toutes les grâces qu'un pape peut accumuler sur son neveu; c'étoit à lui que le pontife avoit résigné son propre archevêché de Valence en Espagne; il l'avoit créé cardinal-diacre le 21 septemble 1456, et en même temps il lui avait donné la fonction lucrative de vice-chancelier de l'Église. Sixte IV, qui avoit employé Roderic Borgia dans plusieurs légations, lui avoit conféré les évêchés d'Alba et de Porto. De nouvelles missions, dans lesquelles Borgia avoit fait briller la dextérité de son esprit, lui avoient valu de nouvelles récompenses (1); et en 1492 il réunissoit les re-

CHAP. XCII. 1492.

(1) *Onofrio Panvino vite de Pontefici. In Alex. VI*, p. 472.

CHAP. XCII. 1492. venus de trois archevêchés en Espagne, et d'un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Les richesses d'un cardinal ont une influence presque nécessaire sur les vœux de ses collègues ; comme il ne peut garder ses bénéfices en parvenant au pontificat, il est naturel qu'il les répartisse entre ceux qui ont le plus contribué à son élection, et plus il a été comblé lui-même des faveurs de l'Église, plus il peut en distribuer à ses partisans, sans exciter les réclamations de personne. Borgia, pendant près d'un demi-siècle de prospérité, avoit amassé des trésors immenses, et la nature lui avoit en même temps accordé tous les talens propres à en faire usage, pour seconder son ambition ; son éloquence étoit facile, quoiqu'il ne fût que médiocrement versé dans les lettres ; son esprit, d'une flexibilité remarquable, étoit propre à toute chose ; mais surtout il étoit doué du talent des négociations, et d'une adresse incomparable pour conduire à ses fins l'esprit de ses rivaux (1).

Borgia, que ses immenses richesses et son ancienneté dans le collége des cardinaux mettoient au premier rang entre les candidats pour le saint-siége, paroissoit, aux yeux des plus

(1) *Jacobus Volaterranus Diarium romanum.* T. XXIII, *Rer. It.* p. 130.—*Annal. Eccles. Rayn.* 1492, §. 25, T. XIX, p. 413.

sages même, justifier en partie ses prétentions, par les talens distingués qu'il avoit déjà déployés au service de l'Église. Cependant ses mœurs auroient pu motiver de fortes objections contre lui. Déjà sous le pontificat de Pie II ses débauches, plus pardonnables alors à cause de sa jeunesse, l'avoient exposé à une censure publique (1); il avoit depuis pris une maîtresse nommée Vanozia, avec laquelle il vivoit comme si elle eût été sa femme, et en même temps il l'avoit fait épouser à un citoyen romain. Il avoit eu d'elle quatre fils et une fille, que nous verrons ensuite prendre une part importante aux affaires. On ne trouvoit ni dans ses manières ni dans son langage la retenue d'un homme d'Église. Mais le libertinage étoit déjà monté sur le trône pontifical avec Sixte IV et Innocent VIII, et le sacré consistoire n'étoit plus composé d'hommes assez irréprochables pour que les vices de Roderic Borgia fussent un motif suffisant d'exclusion. CHAP. XCII. 1492.

Deux rivaux paroissoient pouvoir disputer la tiare à Borgia, savoir, Ascagne Sforza et Julien de La Rovère. Ascagne, fils du grand François Sforza, duc de Milan, étoit oncle de Jean Galeaz qui régnoit alors, et frère de Louis-le-Maure, qui gouvernoit en son nom la Lom-

(1) *Annal. Eccles.* 1492, §. 24, p. 413.

CHAP. XCII. bardie; il avoit été créé par Sixte IV, cardinal-
1492. diacre du titre des saints Vito et Modesto : il étoit, après Borgia, l'un des plus riches cardinaux en bénéfices ecclésiastiques, et il étoit soutenu par tout le crédit de son frère et des alliés du duché de Milan. Mais après avoir fait quelques épreuves infructueuses de la force de son parti, il aima mieux vendre son adhésion à son rival, qu'être vaincu par lui; il traita avec Borgia, et se fit promettre la place de vice-chancelier qu'exerçoit celui-ci; en retour, il lui assura toutes les voix dont il disposoit (1).

Julien de La Rovère, fils d'un frère de Sixte IV, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre-*in vincula*, étoit l'autre candidat. Ses talens distingués, et le rôle important qu'il avoit joué pendant le pontificat de son oncle, avoient réuni sur lui plusieurs suffrages; mais Roderic Borgia, en répandant l'argent à pleines mains, sut gagner ceux qui paroissoient hésiter encore. Il avoit envoyé chez le cardinal Ascagne Sforza quatre mulets chargés d'argent, sous prétexte de les mettre en sûreté pendant la durée du conclave. Cet argent fut employé à acheter les consciences incertaines. La voix du cardinal-patriarche de Venise fut payée cinq mille du-

(1) *Josephi Ripamontii hist. Urbis Mediolani.* L. V p. 653.

ats, toutes les autres furent mises à prix de la même manière (1), et le samedi matin, 11 août, Roderic Borgia fut proclamé pape à la majorité des deux tiers des suffrages, sous le nom d'Alexandre VI (2). CHAP. XCI. 1492.

On connut presque aussitôt à quels marchés honteux le nouveau pape avoit dû son élection, car on lui vit, dans les premiers jours qui la suivirent, payer les primes dont il étoit convenu. Il transmit au cardinal Ascagne Sforza sa dignité lucrative de vice-chancelier; il céda au cardinal Orsini son palais à Rome, avec les deux châteaux de Monticello et de Soriano; il donna au cardinal Colonna l'abbaye de Subbiaco avec tous ses châteaux; au cardinal de Saint-Ange, l'évêché de Porto, avec son propre mobilier qui étoit magnifique, et sa cave fournie des vins les plus exquis; au cardinal de Parme, la ville de Nepi; à celui de Gênes, l'église de Sainte-Marie *in via lata;* au cardinal Savelli, l'église de Sainte-Marie-Majeure, et la ville de Città-Castellana : les autres furent récompensés en argent comptant. Il n'y en eut que cinq, à la tête desquels on plaça Julien de La Rovère et

(1) *Stefano Infessura Diario Romano*, p. 1244.

(2) *Annal. Eccles.* 1492, p. 413. Quelques autres indiquent cependant un jour différent. Le journal de Sienne met l'élection au 10 août: *Allegretto Allegretti*, T. XXIII, p. 826, *Onofrio Panvino*, au premier.

CHAP. XCII. son cousin Raphaël Riario, qui n'eussent pas
1492. consenti à vendre leurs suffrages (1).

Les Romains célébrèrent l'élection d'Alexandre VI par des fêtes qui auroient été plus convenables pour le couronnement d'un jeune conquérant que pour celui d'un vieux pontife. On eût dit que le peuple-roi demandoit à son nouveau souverain de ramener sous son empire les nations autrefois soumises par ses armes. La plupart des inscriptions qui décoroient les maisons romaines, jouoient sur le nom d'Alexandre qu'avoit choisi Borgia; si elles rappeloient de quelque manière la religion dont il étoit pontife, c'étoit en promettant au nouvel Alexandre des victoires d'autant plus brillantes, qu'il étoit un DIEU et non plus un héros (2). Cet excès d'adulation ne fut point immédiatement démenti par les faits. Une effroyable anarchie avoit été la conséquence du règne vénal et efféminé d'Innocent VIII; elle s'étoit encore accrue pendant la léthargie de ce pontife; deux cent vingt citoyens romains avoient été assassinés depuis la dernière

(1) *Stefano Infessura. Diar. Rom.* p. 1244. — *Fr. Guicciardini*, Lib. I, p. 4. — *Ist. di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 71.

(2) *Cæsare, magna fuit, nunc Roma est maxima, sextus*
Regnat Alexander. Ille vir, iste Deus.

Epistola Petri Delphini. L. III, Ep. 38. — *Raynald. Annal. Eccles.* §. 27, p. 414.

rise de sa maladie jusqu'à sa mort (1). Alexandre VI qui vouloit régner, et qui savoit se faire craindre, mit aussitôt un terme à ce désordre, et rendit la sûreté aux rues de Rome. Le seul cardinal de La Rovère ne se laissa point séduire par ce calme apparent; l'apostat espagnol, le *Marrano*, comme il appeloit Borgia (2), ne pouvoit lui inspirer aucune confiance. Il s'enferma dans le château d'Ostie, jusqu'au moment où il crut plus prudent de s'éloigner davantage encore, et il n'assista point aux fêtes scandaleuses par lesquelles le pape célébra, dans son propre palais, le mariage de sa fille Lucrezia, avec Jean, fils de Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro (3). 1492.

Le moment où l'Église romaine, dégradée par les vices de quelques chefs du clergé, venoit de mettre sur le trône un pontife dont elle devoit rougir, ne pouvoit manquer d'être marqué par les tentatives de réforme de ceux qui, plus sincères dans leur foi, cherchoient dans la religion un appui à la morale, et qui entrevoyoient les funestes conséquences de l'exemple donné à toute la chrétienté par un pape adultère, peut-

(1) *Stéjano Infessura.* p. 1244.

(2) Les Espagnols appellent *Marranos* les Maures convertis; peu d'Espagnols échappoient alors à ce reproche d'apostasie.

(3) Le mariage de Lucrèce Borgia fut célébré le 9 et le 10 juin 1493. *Infessura Diario Romano.* p. 1246. — *Allegretto Alleg.* p. 827.

CHAP. XCII. 1492. être même incestueux. Le sentiment religieux avoit encore trop de ferveur et de vérité à la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième, pour que de grands scandales dans l'Église n'amenassent pas de grandes révolutions. Ceux qu'une indignation vertueuse éloignoit d'un Sixte IV, d'un Innocent VIII, d'un Alexandre VI, n'en demeuroient pas moins chrétiens; ils n'en étoient pas moins attachés à l'Église que quelques-uns de ses chefs déshonoroient; ils attribuoient tous les vices aux hommes, et non au système; et plus ils voyoient de désordres et de scandales, plus ils se faisoient un devoir de chasser l'abomination du sanctuaire; plus ils étoient prêts à compromettre leur vie pour une réforme qu'ils regardoient comme l'œuvre du Seigneur.

Le scandale de la cour de Rome n'étoit cependant encore connu qu'imparfaitement au-delà des Alpes. Avant les guerres des ultramontains en Italie, un respect profond couvroit d'un voile impénétrable le palais de Saint-Pierre à Rome; et il auroit été impossible aux réformateurs, qui lèvèrent plus tard l'étendard de la rébellion contre l'Église romaine, d'accomplir leur ouvrage en Allemagne et en France, jusque après le mélange des nations. La même entreprise devoit être tentée plus tôt en Italie, où les abus étoient plus tôt connus de tous; elle devoit recevoir un

autre caractère, du peuple même qui commen- CHAP. XCII.
çoit la réforme; elle devoit éclater chez les Ita- 1492.
liens avec plus d'enthousiasme, elle devoit parler davantage à l'imagination et au cœur, elle devoit emprunter moins de secours à la philosophie, et être marquée peut-être par une moins grande indépendance d'opinions religieuses; mais en revanche elle devoit s'allier davantage à la politique. L'ordre civil et l'ordre religieux avoient été en Italie également corrompus, tandis que les principes constitutifs de l'un et de l'autre avoient été également approfondis par une longue étude; le réformateur devoit entreprendre de poser la main à tous les deux en même temps. Tels furent en effet le caractère et les desseins de Jérôme Savonarole, et ce précurseur de Luther différa de lui autant qu'un Italien devoit différer d'un Allemand.

Jérôme François Savonarole étoit d'une illustre famille originaire de Padoue, mais appelée à Ferrare par le marquis Nicolas d'Este. Il naquit dans cette dernière ville, le 21 septembre 1452, de Nicolas Savonarole, et d'Annalena Bonaccorsi de Mantoue (1). Distingué de bonne heure dans ses études, qui avoient eu surtout la théologie pour objet, il se déroba à sa famille à l'âge de

(1) *Della storia e delle gesta del Padre Girolamo Savonarola.* Libri IV. *dedicati à P. Leopoldo.* Livorno, 1782, 4to. Lib. I, §. 2, p. 2.

CHAP. XCII. 1492

vingt-trois ans, et s'enfuit dans le cloître des religieux dominicains de Bologne; il y fit profession le 23 avril 1475, avec une ferveur religieuse, une humilité et un désir de pénitence qui ne se démentirent jamais (1). Bientôt ses supérieurs reconnoissant les talens distingués du jeune dominicain, le destinèrent à donner des leçons publiques de philosophie. Savonarole, appelé ainsi à parler en public, avoit à lutter contre les défauts de son organe, foible et dur en même temps, contre la mauvaise grâce de sa déclamation, et contre l'abattement de ses forces physiques, épuisées par une abstinence trop sévère.

On admira l'érudition du nouveau professeur, mais on négligea le prédicateur, lorsque le même homme essaya de monter en chaire; et l'on ne prévoyoit guère alors le pouvoir que son éloquence devoit bientôt acquérir sur un plus nombreux auditoire (2). La force du talent et celle de la volonté triomphèrent de tous ces obstacles : Savonarole acquit dans la retraite les avantages que la nature paroissoit lui avoir refusés. Ceux qui avoient été choqués de sa récitation en 1482, purent à peine le reconnoître, lorsqu'en 1489 ils l'entendirent moduler à son

(1) *Vita di Savonarola.* Lib. I, §. 3, p. 5.

(2) *Vita di Savonarola,* Anno 1478, §. 9, p. 13. — Anno 1482, §. 11, p 15.

gé une voix harmonieuse et forte, et la soute- CHAP. XCII.
nir par une déclamation noble, imposante et 1492.
gracieuse (1). Le prédicateur lui-même, craignant de s'enorgueillir des efforts qu'il avoit faits pour se perfectionner, rapporta au ciel ses progrès, par humilité chrétienne, et regarda sa propre métamorphose comme un premier miracle, qui prouvoit sa mission divine.

C'étoit dans l'année 1483 que Savonarole avoit cru sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignoit comme réformateur de l'Église, et qui l'appeloit à prêcher aux chrétiens la repentance, en leur dénonçant par avance les calamités dont l'état et l'Église étoient également menacés. Il commença en 1484 à Brescia sa prédication sur l'apocalypse, et il annonça à ses auditeurs que leurs murs seroient un jour baignés par des torrens de sang. Cette menace parut recevoir son accomplissement deux ans après la mort de Savonarole, lorsqu'en 1500 les François, sous les ordres du duc de Nemours, s'emparèrent de Brescia, et en livrèrent les habitans à un affreux massacre (2). En 1489, Savonarole se rendit à pied à Florence; il y fixa sa résidence dans le couvent de son ordre, sous l'invocation de saint Marc; c'étoit là qu'il devoit, pendant huit ans, continuer à prêcher

(1) *Vita di Savonarola.* §. 19, p. 22.

(2) *Ibid.* Lib. I, §. 15, p. 19.

CHAP. XCII. la réforme, jusqu'au moment où il fut livré au
1492. supplice, comme ses disciples assurent qu'il l'avoit prédit lui-même.

Cette réforme que Savonarole recommandoit comme une œuvre de pénitence, pour détourner les calamités qu'il disoit prêtes à fondre sur l'Italie, devoit changer les mœurs du monde chrétien, et non sa foi. Savonarole croyoit la discipline de l'Église corrompue, il croyoit les pasteurs des âmes infidèles, mais il ne s'étoit jamais permis d'élever un doute sur les dogmes que professoit cette Église, ou de les soumettre à l'examen. La nature même de son enthousiasme ne devoit pas le lui permettre; ce n'étoit pas au nom de la raison qu'il attaquoit l'ordre établi, mais au nom d'une inspiration qu'il croyoit surnaturelle; ce n'étoit pas par un examen logique, mais par des prophéties et des miracles.

La hardiesse de son esprit, qui s'étoit arrêtée devant l'autorité de l'Église, avoit cependant mesuré avec moins de respect les autorités temporelles. Dans tout ce qui étoit l'ouvrage des hommes, il vouloit qu'on pût reconnoître pour but l'utilité des hommes, et pour règle le respect de leurs droits. La liberté ne lui paroissoit guère moins sacrée que la religion; il regardoit comme un bien mal acquis, et qu'on ne pouvoit conserver sans renoncer à son salut,

le pouvoir qu'un prince avoit usurpé, en s'élevant dans le sein d'une république. Laurent de Médicis étoit à ses yeux le détenteur illégitime de la propriété des Florentins : malgré les invitations réitérées de ce chef de l'état, il ne voulut point lui rendre visite, ou lui témoigner aucune déférence, pour ne pas être censé reconnoître son autorité (1); et lorsque Laurent, au lit de mort, appela ce confesseur auprès de lui, pour recevoir de ses mains l'absolution, Savonarole lui demanda préalablement s'il avoit une foi entière dans la miséricorde de Dieu, et le moribond déclara la sentir dans son cœur; s'il étoit prêt à restituer tout le bien qu'il avoit illégitimement acquis, et Laurent, après quelque hésitation, se déclara disposé à le faire; enfin s'il rétabliroit la liberté florentine et le gouvernement populaire de la république; mais Laurent refusa décidément de se soumettre à cette troisième condition, et renvoya Savonarole, sans avoir reçu de lui l'absolution (2). CHAP. XCII. 1492.

Si Savonarole avoit cru devoir prêcher à Laurent de Médicis, la restitution de l'autorité souveraine à Florence, comme celle d'un bien mal acquis, il avoit de plus fortes raisons encore pour engager Pierre de Médicis à se démettre d'une autorité qu'il n'avoit ni la force

(1) *Storia di F. Girolamo Savonarola.* Lib. I, §. 22, p. 25.
(2) *Ibid.* Lib. I, §. 26, p. 33.

CHAP. XCII. ni l'habileté de conserver. Pierre, l'aîné des
1492. trois fils de Laurent, n'avoit que vingt-un ans lorsque son père mourut, et sa prudence n'égaloit pas même ses années. Les lois fixoient à Florence, l'âge où l'on pouvoit exercer chaque magistrature, et elles avoient en général fort reculé cette époque; les conseils dispensèrent Pierre des conditions de l'âge, et le déclarèrent propre à recevoir tous les honneurs, à exercer toutes les magistratures de son père (1). Cette violation de la constitution étoit une conséquence de l'asservissement de la seigneurie; mais elle blessa les Florentins, auxquels elle montroit le joug sous lequel ils étoient tombés.

Pierre, passionné pour les plaisirs de la jeunesse, pour les femmes, pour les exercices du corps qui pouvoient le faire briller à leurs yeux, n'occupoit plus la république que des fêtes et des divertissemens auxquels tout son temps étoit consacré. Sa taille étoit au-dessus de la moyenne, sa poitrine et ses épaules étoient fort larges, sa force et son adresse étoient remarquables. Il rassembloit autour de lui les plus brillans joueurs de paume de toute l'Italie; mais il étoit plus habile qu'eux tous dans cet exercice, et dans ceux de la lutte et de l'équitation. Son élocution étoit facile, sa prononciation

(1) *Scipione Ammirato storia Florent.* Lib. XXVI, p. 187.

agréable et sa voix harmonieuse, tandis que son père avoit toujours nasillé, par une conformation défectueuse de son organe. Pierre avoit fait des progrès remarquables dans les lettres grecques et latines, en suivant les leçons d'Ange Politien; il avoit de la facilité pour improviser en vers; sa conversation étoit agréable et variée; mais son orgueil éclatoit d'une manière insultante, toutes les fois qu'il éprouvoit quelque contradiction. Ce vice de son caractère étoit le plus dominant de tous; il avoit été développé en lui par sa mère Clarice, et sa femme Alfonsine, toutes deux de la famille Orsini; ces princesses romaines lui avoient apporté toute l'arrogance de leur maison. Il prétendoit que la république reçût aveuglément ses ordres, et cependant il regardoit comme au-dessous de lui le travail d'étudier les affaires publiques; il les abandonnoit à ses familiers, à ses confidens, et surtout à Pierre Dovizio de Bibbiena, frère aîné de ce Bernard que Léon X fit ensuite cardinal, et qui s'acquit un nom dans les lettres. Pierre de Bibbiena avoit été secrétaire de Laurent, il avoit la pratique des affaires, et Médicis en lui accordant sa confiance, mettoit ce subalterne, né dans une province sujette, au-dessus des anciens magistrats de la république (1). CHAP. XCII. 1492.

(1) *Jacopo Nardi storia Fiorentina.* Lib. I, p. 15.

CHAP. XCII. Moins Pierre de Médicis avoit de capacité
1492. pour gouverner l'état, et plus il ressentoit la défiance de ceux qui pouvoient prétendre dans sa république à un rang égal au sien. Une autre branche de la maison de Médicis commençoit alors à attirer sur elle l'attention des Florentins; c'étoient les petits-fils de Laurent, frère de Côme l'ancien. Le plus jeune des deux étoit de quatre ans plus âgé que Pierre; ils avoient succédé à la richesse que leur aïeul avoit amassée dans le commerce; mais soit qu'aucun talent distingué ne se fût développé dans cette branche de la famille, ou que ses membres se crussent assez honorés par leur parenté avec les chefs de l'état, on n'avoit jamais vu ni Pier-Francesco, père de ces jeunes gens, ni Laurent, leur aïeul, prendre part aux querelles politiques de Florence. Pierre découvrit le premier des rivaux dans ses cousins; il les fit arrêter au mois d'a-
1493. vril 1493, et mit en délibération s'il ne les feroit pas mourir; ses amis obtinrent avec peine qu'il se contentât de les faire sortir de la ville, et de leur assigner pour prison leurs deux maisons de campagne. Mais le peuple avoit regardé leur arrestation comme une violation de ses droits, leur mise en liberté fut pour lui un triomphe; il les accompagna de ses acclamations et de ses vœux, comme ils sortoient de la ville, et il fit sentir toujours plus à

Pierre, que toute popularité lui échappoit (1). CHAP. XCII.
Peut-être Pierre auroit-il plus facilement 1493.
supprimé ces premiers symptômes de fermentation, s'il s'étoit hâté d'éloigner de Florence celui qui donnoit une direction à l'esprit populaire, en rattachant la liberté à la réforme de l'Église et des mœurs. Mais Jérôme Savonarole ébranloit tous les jours un nombreux auditoire, par le développement des prophéties où il croyoit voir l'annonce de la ruine future de Florence. Il parloit au peuple, au nom du ciel, des calamités qui le menaçoient, il le supplioit de se convertir, il peignoit successivement à ses yeux le désordre des mœurs privées, et les progrès du luxe et de l'immoralité dans toutes les classes de citoyens; le désordre de l'Église, et la corruption de ses prélats, le désordre de l'état et la tyrannie de ses chefs; il invoquoit la réforme de tous ces abus, et, autant son imagination étoit brillante et enthousiaste, quand il parloit des intérêts du ciel, autant sa logique étoit vigoureuse, et son éloquence entraînante, quand il régloit les intérêts de la terre. Déjà les citoyens de Florence témoignoient, par la modestie de leurs habits, de leurs discours, de leur contenance, qu'ils avoient embrassé la réforme de Savonarole; déjà les femmes avoient renoncé

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 16. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. III, p. 58.

CHAP. XCII. à leur parure ; le changement des mœurs étoit
1493. frappant dans toute la ville, et il étoit facile de prévoir que l'instruction politique du prédicateur ne feroit pas moins d'impression sur ses auditeurs, que son instruction morale (1).

Les prédications de Savonarole étoient appuyées par la menace de calamités nouvelles et effroyables que des armées étrangères devoient apporter à l'Italie ; chaque jour en effet ces calamités s'approchoient, et elles commençoient à devenir visibles à tous les yeux. Les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, avoient troublé l'Italie pendant un siècle entier, en sorte qu'on étoit accoutumé à tourner ses regards du côté de la France, pour y chercher le signal des orages qui menaçoient de détruire la paix. Depuis vingt ans les droits de la maison d'Anjou avoient été transférés au roi de France, et l'on pouvoit prévoir que lorsque le jeune prince qui étoit alors sur le trône, seroit parvenu à l'âge où il se croiroit propre à conduire les armées, la gloire des conquérans pourroit le tenter. On sentoit donc depuis longtemps que l'union des puissances de l'Italie étoit nécessaire, pour fermer la porte de cette contrée aux ultramontains. Cette union existoit dans les chartes publiques, elle avoit entre au-

(1) *Commentari di ser Filippo de' Nerli.* Lib. III, p. 58. — *Storia di Fr. Girol. Savonarola.* Lib. I, §. 35, p. 49.

tres été confirmée par le traité de Bagnolo, du ad 7e 1484, et par celui de Rome, du 11 août 1486, qui étoient tous deux en pleine vigueur; mais elle n'avoit point étouffé les rivalités secrètes des souverains, les jalousies et les haines qui divisoient l'Italie en deux factions rivales, et qui n'attendoient qu'une occasion pour éclater. CHAP. XCII. 1493.

Louis Sforza, surnommé le Maure, qui gouvernoit le duché de Milan au nom de son neveu Jean Galéas, paroissoit sentir plus qu'un autre, parce qu'il étoit plus rapproché des ultramontains, la nécessité de cette union des états de l'Italie: il vouloit non-seulement qu'elle existât réellement, mais encore qu'elle fût annoncée à toute l'Europe avec une sorte d'appareil. L'assomption d'Alexandre VI au pontificat lui parut une circonstance favorable pour le faire, parce qu'à l'élection d'un nouveau pape, tous les états chrétiens envoyoient à Rome une ambassade solennelle pour lui rendre l'obédience. Le duché de Milan étoit uni par une confédération particulière, renouvelée pour vingt-cinq ans en 1480, avec le royaume de Naples, le duché de Ferarre et la république florentine; Louis-le-Maure proposa à ses alliés de faire partir en même temps les ambassadeurs de ces quatre puissances, d'ordonner pour le même jour leur entrée à Rome, de les faire pré-

CHAP. XCII. 1493. senter ensemble au pape, et de charger celui du roi de Naples de parler seul au nom de tous. Il vouloit ainsi montrer au pape, aux Vénitiens, et aux autres puissances de l'Europe, que leur union subsistoit dans toute sa force, engager les deux premiers à s'attacher à eux pour la défense de l'Italie, et faire comprendre aux autres que cette contrée n'avoit rien à craindre des étrangers. La vanité puérile de Pierre de Médicis fit abandonner ce projet, et en excitant la défiance de Louis-le-Maure, elle le jeta dans une politique toute contraire (1).

Pierre de Médicis étoit un des ambassadeurs, nommés par sa république pour se rendre à Rome; il vouloit briller dans cette occasion solennelle, en étalant aux yeux des Romains et des étrangers les trésors de pierres précieuses amassées par son père, le luxe de ses équipages et l'élégance de ses livrées. Sa maison avoit été pendant deux mois remplie de tailleurs, de brodeurs et de décorateurs; tous ses joyaux étoient semés sur les habits de ses pages; un seul collier qu'il fit porter à l'un d'eux étoit évalué à deux cent mille florins. Tout ce luxe auroit été moins remarqué si quatre ambassades solennelles avoient dû faire en même temps leur entrée. Pierre avoit pour collègue Gentile,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 188. — *Franc. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. V, p. 114, Lugduni, 1625, fol.

évêque d'Arezzo, l'un des instituteurs de Laurent de Médicis; c'étoit lui qu'il avoit chargé de porter la parole; et Gentile ne sentoit pas moins d'impatience de réciter le discours qu'il avoit composé, que Pierre de faire voir ses livrées. Cependant d'après le projet de Louis-le-Maure, l'ambassadeur seul du roi de Naples auroit parlé (1). Médicis ne voulut point renoncer à toutes ces petites gratifications d'amour-propre; il engagea le roi de Naples Ferdinand à retirer sa parole déjà donnée à Louis-le-Maure. Celui-ci sentit à son tour sa vanité blessée, de ce qu'un projet proposé par lui, et soutenu de motifs plausibles, étoit si légèrement abandonné; tandis que le crédit que Pierre venoit d'exercer sur Ferdinand, fut pour lui un juste sujet d'inquiétude; il soupçonna et découvrit en effet une ligue secrète entre le roi et le chef de la république florentine. Cette alliance, indépendante de celle dont lui-même faisoit partie, paroissoit le menacer; la maison de Médicis, de tout temps alliée des Sforza, étoit prête à les abandonner pour la maison rivale d'Aragon, et un changement complet dans tout le système politique de l'Italie pouvoit s'en suivre (2). CHAP. XCII. 1493.

Bientôt de nouvelles preuves de cette intelli-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 6. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Delizie degli Eruditi.* T. XXIII, p. 280.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 189.

CHAP. XCII. 1493. gence augmentèrent l'alarme de Louis-le-Maure. Ferdinand et Pierre de Médicis engagèrent Virginio Orsini, parent de l'un et de l'autre, à acheter les fiefs d'Anguillara et de Cervèri, qu'Innocent VIII avoit donnés en souveraineté à son fils Franceschetto Cybo. Leur prix fut fixé à quarante-quatre mille ducats, et Médicis en fournit quarante mille (1). Les fiefs des Orsini, situés pour la plupart entre Rome, Viterbe et Civitta-Vecchia, assuroient la communication du roi de Naples avec la république Florentine, et enchaînoient en quelque sorte le pape, dont le plus puissant feudataire étoit protégé, jusqu'aux portes de sa capitale, par ses deux plus puissans voisins. Louis-le-Maure fit sentir ce danger à Alexandre VI; il l'engagea à refuser à la vente de l'Anguillara son consentement, sans lequel un fief de l'Église ne pouvoit être aliéné par un feudataire (2).

Louis-le-Maure profita de l'inquiétude que cette négociation, et les menaces de Ferdinand et de Pierre de Médicis causoient à Alexandre VI, pour traiter avec lui et la république de Venise une alliance qui servit de contrepoids à l'ascendant que paroissoit prendre la maison d'Aragon. Cette alliance fut signée le 22 avril 1493,

(1) *Allegretto Allegretti, diari Sanesi.* T. XXIII, p. 826.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 8. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 189.

malgré l'opposition du doge de Venise, qui ne pouvoit se résoudre à reposer aucune confiance sur le caractère d'Alexandre VI. Le duc Hercule III de Ferrare y accéda peu de temps après, tandis que la république de Sienne refusa d'y concourir (1). CHAP. XCII. 1493.

Les confédérés s'engageoient à mettre sur pied, pour le maintien de la paix publique, une armée de vingt mille chevaux et de dix mille fantassins, à laquelle le pape contribueroit pour un cinquième, le duc de Milan et les Vénitiens chacun pour deux cinquièmes. L'alliance cependant n'avoit aucun but hostile, et tous les états de l'Italie pouvoient y accéder, s'ils le désiroient (2).

Louis-le-Maure redoutoit moins Ferdinand que son fils Alfonse, parce qu'il voyoit dans celui-ci le protecteur naturel de son propre

(1) *Andrea Navagiero storia Veneziana.* T. XXIII, p. 1201. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 827.

(2) *Marin Sanuto Vite de' duchi di Venezia*, p. 1250. C'est par cet événement que se termine cette volumineuse chronique. Pendant les dernières années, elle est écrite jour par jour d'une manière fort diffuse, et souvent fort inexacte, à mesure que le bruit public faisoit connoître à Venise les événemens. Son auteur, fils de Léonard Sanuto, étoit sénateur vénitien, et vivoit encore en 1522. Muratori, qui a imprimé ces vies pour la première fois, T. XXII, *Rer. Ital.* p. 400-1252, regarde la Chronique vénitienne, qu'il a aussi imprimée, T. XXIV, p. 1-154, comme en étant la continuation par le même auteur.

CHAP. XCII. neveu, Jean Galéas, dont il avoit usurpé toute
1493. l'autorité. Lorsque, en 1479, Louis-le-Maure s'étoit emparé, les armes à la main, de la régence de Milan, et avoit supplanté la duchesse Bonne et le vieux Cecco Simoneta, il avoit eu un motif plausible pour s'arroger tous les pouvoirs de son neveu Jéan Galéas; celui-ci étoit évidemment trop jeune pour qu'on pût lui confier le gouvernement; et encore qu'on l'eût déclaré majeur à quatorze ans, on savoit à Milan, comme dans toutes les monarchies, que cette formalité n'auroit d'autre effet que d'ôter l'autorité aux tuteurs que la loi désigne, pour la transmettre aux favoris du jeune prince, ou à ceux qui s'étoient emparés du pouvoir en son nom.

Mais quatorze ans s'étoient déjà écoulés depuis que Louis-le-Maure avait pris en main les rênes du gouvernement. Son neveu étoit parvenu à l'âge où sa raison n'avoit plus rien à attendre du temps; il étoit marié à Isabelle, fille d'Alfonse et petite-fille du roi Ferdinand: « La» dite fille étoit fort courageuse, nous dit Co» mines, et eût volontiers donné crédit à son » mari, si elle l'eût pu; mais il n'étoit guère » sage, et révéloit ce qu'elle lui disoit » (1). En effet, la fortune, ou l'éducation qu'on donne

(1) Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VII, ch. II, p. 143.

aux princes, avoient servi l'ambition de Louis-le-Maure. On accusa celui-ci d'avoir à dessein écarté son neveu de toute étude littéraire, de tout exercice militaire, de toute instruction qui pût le rendre propre à gouverner; de l'avoir, au contraire, entouré de flatteurs dès ses plus jeunes années, pour l'accoutumer au luxe et à la mollesse (1). Peut-être cependant ne seroit-il pas juste de lui prêter le dessein d'énerver son neveu, tandis qu'il n'avoit fait en cela que suivre l'usage ordinaire des cours. Jean Galéas, en avançant en âge, n'étoit point sorti de l'enfance; sa foiblesse, sa pusillanimité, son incapacité, ne pouvoient se dissimuler à ceux qui l'approchoient, et il suffisoit à Louis-le-Maure de montrer le prince légitime, pour se justifier de ce qu'il l'excluoit rigoureusement de toute part à l'administration. CHAP. XCII. 1493.

Isabelle d'Aragon reconnoissoit elle-même l'incapacité de son mari, mais il lui sembloit qu'à elle seule appartenoit le droit de le remplacer. Nourrie près du trône et dans l'espérance de régner, elle prenoit son orgueil pour du caractère, et sa décision pour de l'habileté : elle auroit voulu gouverner l'état comme elle gouvernoit son mari. D'ailleurs la femme de Louis-le-Maure, Béatrix d'Este, sembloit avoir pris

(1) *Petri Bembi Rerum Venetarum historia.* Lib. II, p. 22.

CHAP. XCII. 1493. à tâche de l'humilier, en se mettant, en toute occasion, au-dessus d'elle. La pompe des habits, et des équipages, l'affluence des courtisans, et la servilité de la flatterie entouroient sans cesse Béatrix, tandis qu'Isabelle vivoit solitaire dans le palais de Pavie, qu'elle y luttoit en quelque sorte avec la pauvreté, et que les couches par lesquelles elle donnoit un héritier à l'état, étoient à peine annoncées au public. Isabelle avoit porté à son père les plaintes les plus amères contre Louis-le-Maure, et Ferdinand fit demander, par ses ambassadeurs à Milan, que le jeune duc fût mis en jouissance d'une autorité qui lui appartenoit de droit (1).

Loin de renoncer à l'administration du duché de Milan, Louis-le-Maure commença dès lors à chercher des prétextes pour s'asseoir lui-même sur le trône; l'empereur Frédéric III étoit mort à l'âge de quatre-vingts ans, dans la nuit du 19 au 20 août 1493, et son fils Maximilien, qui lui avoit succédé avec le titre de roi des Romains, éprouvoit, dès le commencement de son règne, cet embarras dans ses finances, qu'entretinrent jusqu'à la fin de sa vie son désordre et sa prodi-

(1) *Josephi Ripamontii hist. Mediolani.* Lib. VI, p. 652. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 9. — *Scipione Ammirato*, lib. XXVI, p. 187. — *Pauli Jovii Histor. sui temporis.* Lib. I, p. 8; editio Basileæ, fol. 1578. — *Carlo de' Rosmini istor. di Gian Jacopo Trivulzio.* Lib. V, p. 198, 2 vol. in-4°. Milan, 1815.

galité. Louis-le-Maure lui offrit en mariage Blanche Marie sa nièce, avec une dot de quatre cent mille ducats (1), mais en retour il demanda pour lui-même l'investiture du duché de Milan. Les chanceliers impériaux trouvèrent aisément des prétextes pour autoriser cette injustice. François Sforza, et après lui son fils Galéas, n'avoient jamais obtenu l'investiture impériale; le diplôme accordé à Louis déclara que les empereurs romains s'étoient imposé la loi de refuser la possession légitime d'un fief à quiconque l'avoit violemment usurpé, et que, pour cette raison, Maximilien avoit rejeté les instances faites par Louis Sforza en faveur de son neveu, et avoit plutôt résolu de le choisir lui-même (2). Cependant Louis ne se hâta pas de publier ce diplôme, il continua à se faire appeler duc de Bari, et il laïssa à son neveu les titres, tandis qu'il conservoit seul la puissance et la pompe de la souveraineté. CHAP. XCII. 1493.

L'ambition personnelle de Louis étoit satisfaite par la régence qu'il exerçoit; il désiroit, il est vrai, assurer à ses fils l'héritage du duché de Milan, de préférence à ceux de son neveu, mais il ne s'engageoit pas sans crainte dans cette entreprise, où il devoit s'attendre à être traversé

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 554.

(2) *Guicciardini Ist.* Lib. I, p. 24, 25, editio 4to. 1645. — *Josephi Ripamontii hist. Mediol.* L. VI, p. 654.

CHAP. XCII. 1493. par le roi de Naples. Il connoissoit assez le nouveau roi des Romains pour n'espérer de lui aucun secours; il commençoit à démêler la versatilité du pape, qu'il s'étoit d'abord flatté de diriger par le crédit du cardinal Ascagne, son frère; il plaçoit peu de confiance dans les Vénitiens, de tout temps ennemis de sa famille; les Florentins lui étoient contraires, et ses sujets mêmes de Lombardie pouvoient manifester tout à coup une violente opposition à des projets qui tendoient à déposséder la ligne légitime de leurs princes. Dans cet embarras, Louis-le-Maure crut convenable de chercher au-delà des monts un allié dont il n'avoit point encore pu apprendre à évaluer la puissance, et il s'adressa à Charles VIII, roi de France.

Charles VIII avoit succédé, le 30 août 1483, à son père Louis XI, allié du père de Louis-le-Maure; mais il n'avoit que treize ans et quelques mois lorsqu'il monta sur le trône, et Louis XI en mourant avoit confié le gouvernement du royaume à la dame de Beaujeu, sa fille aînée, femme de Pierre de Bourbon. Pendant dix ans d'une administration glorieuse, cette princesse avoit contenu les prétentions des princes du sang, terminé des guerres civiles dangereuses, et soumis ou réuni à la couronne des grands fiefs, auparavant indépendans (1). Charles VIII n'avoit

(1) Mém. de L. de la Trémoille. Ch. VI et VII, T. XIV, p. 137.

proprement commencé à gouverner par lui- CHAP. XCII.
même que depuis l'année 1492. L'éclat d'une ex- 1493.
pédition brillante, et la conquête d'un royaume, ont entouré ce monarque d'une gloire à laquelle la nature ou son éducation ne l'avoient point destiné. Tandis que la plupart des historiens français l'ont représenté, dans les termes de Louis de la Trémouille, comme « petit de corps et grand » de cœur (1) »; les deux meilleurs observateurs du siècle, Philippe de Comines et Guicciardin en font le portrait le plus désavantageux. Le premier le dit « très-jeune, ne faisant que » saillir du nid; point pourvu ne de sens, ne » d'argent, foible personne, plein de son vou- » loir, pas accompagné de sages gens (2) ». Le second dit que « ce jeune homme, âgé de » vingt-deux ans, et de son naturel peu in- » telligent des actions humaines, étoit trans- » porté par un ardent désir de régner et d'ac- » quérir de la gloire, bien plus fondé sur sa » légèreté et son impétuosité, que sur la matu- » rité de ses conseils. D'après sa propre incli- » nation et d'après les exemples et les avis de » son père, il prêtoit peu de foi aux seigneurs

(1) Mémoires de Louis de la Trémoille, ch. VIII, p. 145, tome XIV des Mémoires pour servir à l'hist. de France.

(2) Mémoires de Philippe de Comines, L. VII, Proposition, p. 128; et chap. V, p. 163, tome XII, des Mémoires pour servir à l'hist. de France.

CHAP. XCII. 1493. » et aux nobles de son royaume; et, depuis » qu'il étoit sorti de la tutèle d'Anne de Bourbon, sa sœur, il n'écoutoit plus les conseils » de l'amiral, ou des autres qui avoient eu du » crédit sur elle; il ne suivoit plus que les avis » d'hommes de bas lieu, pour la plupart attachés au service de sa personne, et qui n'avoient » point été difficiles à corrompre (1) ».

La figure de Charles VIII répondoit à cette foiblesse d'esprit et de caractère; il étoit petit, sa tête étoit grosse, son col très-court, sa poitrine et ses épaules larges et élevées, ses cuisses et ses jambes longues et grêles. « Dès son enfance il avoit été d'une complexion foible et » malsaine; sa stature étoit courte, et son visage fort laid, à la réserve de son regard, » qui avoit de la dignité et de la vigueur; tous » ses membres étoient disproportionnés, au » point qu'il sembloit plutôt un monstre qu'un » homme. Non-seulement il n'avoit aucune connoissance des arts libéraux, mais à peine il » connoissoit les caractères de l'écriture. Désireux de commander, il étoit cependant fait » pour toute autre chose; sans cesse conduit » par les intrigues des siens, il ne conservoit » sur eux aucune autorité. Ennemi de toute » fatigue et de toute affaire, lorsqu'il essayoit

(1) *Fr. Guicciardini Storia.* Lib. I, p. 18.

» d'y donner son attention, il se montroit dé- CHAP. XCII.
» pourvu de prudence et de jugement. Si quel- 1493.
» que chose paroissoit en lui digne de louange,
» lorsqu'on la considéroit de plus près, on la
» trouvoit encore plus éloignée de la vertu que
» du vice. Il avoit de l'inclination à la gloire;
» mais c'étoit plus par impétuosité que par rai-
» son; il étoit libéral, mais inconsidérément,
» sans mesure et sans distinction; il était quel-
» quefois immuable dans ses volontés, mais
» alors c'étoit plus par obstination que par
» constance, et ce que plusieurs appeloient en
» lui bonté, auroit bien plus mérité le nom
» d'insensibilité aux injures, ou de foiblesse
» d'âme (1) ». Tel étoit l'homme dont les cir-
constances firent un conquérant, et que la for-
tune chargea de plus de gloire qu'il ne pou-
voit en porter.

Louis Sforza envoya en France Charles de Barbiano, comte de Belgioioso, et le comte de Caiazzo, fils aîné de Robert de San Severino, mort peu d'années auparavant, pour inviter le roi Charles VIII à se saisir de la couronne de Naples, qui lui appartenoit, à profiter des dispositions favorables des seigneurs du royaume, lassés du joug de la maison d'Aragon, et à s'appuyer des ressentimens du pape contre Ferdi-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 43. — *Bern. Oricellarii de bello Italico commentarius*, p. 91.

CHAP. XCII. nand. En même temps il lui offroit une alliance
1495. intime; qui lui ouvriroit l'entrée de l'Italie par la Lombardie, et qui lui assureroit la domination de la mer, par les ports de l'état de Gênes. Il flattoit aussi sa vanité et son ambition, par l'espoir de conquêtes plus brillantes encore, et il lui faisoit entrevoir dans le lointain la soumission de la Turquie, et la délivrance de Constantinople et de Jérusalem, comme réservées à la valeur française(1).

Le comte de Caiazzo, chef de la branche bâtarde de la maison de San Severino, qui s'était distinguée en Lombardie par de si rares talens militaires, et tant d'habileté dans les intrigues politiques, avoit trouvé à la cour de France les chefs de la branche aînée et légitime de sa maison, savoir Antonello de San Severino, prince de Salerne, et Bernardino, prince de Bisignano, qui, après avoir échappé aux persécutions de la maison d'Aragon, cherchaient, de concert avec tous les émigrés du parti d'Anjou, à attirer les armes de France dans le royaume de Naples. Trompés par les illusions que se sont faites les émigrés de tous les temps, ils prenoient leurs ressentimens pour mesure des affections de leurs compatriotes, et ils voyoient avec plaisir

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 14. — *Pauli Jovii histor. sui tempor.* Lib. I, p. 11. — Phil. de Comines Mémoires. Lib. VII, ch. III, p. 148.

une guerre étrangère leur offrir des chances que les forces de leur propre parti ne présentoient plus. Ils secondèrent donc de tout leur pouvoir le comte de Caiazzo (1). CHAP. XCII. 1493.

De son côté le comte de Belgioioso avoit préparé la réussite de ses conseils, par toutes les secrètes intrigues d'un habile courtisan. Il avoit recherché tous ceux qui avoient le plus d'influence sur l'esprit du roi; il avoit corrompu les uns par des présens, les autres par des promesses; il leur avoit fait espérer des fiefs et des emplois de confiance dans le royaume de Naples, des titres à la cour de Rome, des bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Il avoit surtout séduit Étienne de Vesc, Languedocien, qui long-temps avoit été simple valet de chambre du roi, mais qui étoit devenu sénéchal de Beaucaire; et Guillaume Briçonnet, d'abord marchand, puis fermier de la généralité de Languedoc, ce qui lui faisoit donner le nom de général, et enfin, évêque de Saint-Malo, en même temps que surintendant des finances (2). Ces deux hommes, avec les autres parvenus, applaudis-

(1) Phil. de Comines. Liv. VII, Ch. II, p. 138, 142; ch. III, p. 150. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. II, p. 23.

(2) Godefroi, Observations sur l'Histoire du roi Charles VIII, p. 638. *Editio Paris. fol.* 1684. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 18. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 15. — Phil. de Comines. Liv. VII, ch. III, p. 149.

CHAP. XCII. soient à une expédition qui leur ouvroit des
1493. sentiers nouveaux vers l'opulence, sans les exposer autant à la jalousie des grands. Ceux, au contraire, que leur rang et leur crédit héréditaire attachoient plus à la France qu'à la fortune du monarque, désapprouvoient une entreprise qui leur paroissoit offrir peu de chances d'un succès durable, et qui demandoit qu'au préalable, la France, pour assurer ses frontières, achetât de ses voisins la paix, et sacrifiât des avantages certains à des espérances lointaines.

Enfin, après de longs débats, une convention fut conclue entre le roi et les ambassadeurs de Louis-le-Maure, par l'entremise de Briçonnet et du sénéchal de Beaucaire. Il fut convenu que lorsque Charles VIII passeroit en Italie, ou qu'il y feroit entrer son armée, le duc de Milan seroit obligé à lui accorder le passage dans ses états; à le faire accompagner à ses frais par cinq cents hommes d'armes; à lui permettre d'armer à Gênes autant de vaisseaux qu'il voudroit, et à lui prêter deux cent mille ducats, au moment de son départ de France. D'autre part, le roi s'obligeoit à défendre contre tous le duché de Milan, et l'autorité personnelle de Louis-le-Maure, à laisser dans Asti, ville appartenant au duc d'Orléans, deux cents lances françaises, toujours prêtes à secourir la maison Sforza; enfin, à gratifier Louis de la princi-

pauté de Tarente, après la conquête du royaume de Naples. Ces conditions furent cependant tenues secrètes pendant plusieurs mois, et lorsque le bruit de la prochaine invasion des Français commença à se répandre en Italie, Louis-le-Maure, loin de convenir qu'il fût leur allié, s'efforça de persuader aux états italiens qu'il redoutoit autant qu'eux cette invasion de barbares (1). CHAP. XCIII. 1493.

Au moment où Charles VIII eut résolu de tenter la conquête du royaume de Naples, il ne songea plus qu'à se rendre les mains libres par des traités de paix avec tous ses voisins, et pour les obtenir, il ne craignit pas de sacrifier les avantages que la dame de Beaujeu avoit acquis par sa prudence, pendant le cours si glorieux de son administration. En prenant les rênes du gouvernement, Charles VIII s'étoit trouvé en guerre avec deux des plus puissans voisins de la France, Henri VII, roi d'Angleterre, et Maximilien, roi des Romains; en même temps il étoit mal assuré de Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille; Mais ces souverains, également ennemis de la France, étoient fort mal unis entre eux. Charles VIII fit à chacun séparément des offres si séduisantes qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir la paix. Le premier avec lequel il traita

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 19.

CHAP. XCII. 1493. fut Henri VII, qui avoit débarqué à Calais avec une armée formidable : un traité entre eux fut conclu à Étaples, le 3 novembre 1492, par lequel le monarque anglais se détacha de l'alliance du roi des Romains, et pour prix de cette défection, il reçut de Charles VIII la somme de sept cent quarante-cinq mille écus d'or, comme remboursement des frais de la guerre de Bretagne (1).

La guerre de la France avec le roi des Romains sembloit devoir être envenimée par l'affront personnel que Charles VIII avoit fait à Maximilien : il lui avoit renvoyé Marguerite de Bourgogne, sa fille, à qui il avoit déjà promis sa main, et il avoit épousé Anne de Bretagne, déjà fiancée à Maximilien. Cependant la cour de France réussit à apaiser le souverain autrichien par le traité de Senlis, du 23 mai 1493 ; elle lui restitua les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolois et la seigneurie de Noyers, que Charles VIII occupoit déjà comme dot de Marguerite. Ce prince s'engagea également à rendre à Philippe d'Autriche, à sa majorité, les villes de Hesdin, Aire et Béthune, sur lesquelles Philippe avoit des droits (2).

(1) Le traité d'Étaples est rapporté textuellement par Denys Godefroi. *Observ. sur l'Hist. de Charles VIII*, p. 629-637. — Vely, Hist. de France. T. X, p. 378, édition *in*-4°.

(2) Le traité de Senlis est rapporté par Denys Godefroi,

Le troisieme traité de Charles VIII fut plus désavantageux encore. Son père, Louis XI, avoit reçu du roi Jean d'Aragon, Perpignan, le comté de Roussillon et la Cerdaigne, en gage pour la somme de trois cent mille ducats. Ces places étoient comme les clefs de la France du côté des Pyrénées; et Louis XI en sentoit si bien l'importance, qu'il n'avoit point voulu ensuite les rendre à l'Aragonois contre la restitution de l'argent prêté. Charles VIII, au contraire, les restitua gratuitement à Ferdinand-le-Catholique, moyennant la promesse que lui fit celui-ci, de ne point donner de secours à son cousin Ferdinand de Naples, et de ne point mettre obstacle aux projets de la cour de France sur l'Italie. Ce fut l'objet du traité de Barcelonne, du 19 janvier 1493 (1). CHAP. XCII. 1493.

Tandis que ces négociations devoient assurer la paix sur les frontières de France, Charles VIII en avoit entamé d'autres pour préparer la guerre en Italie. Il y avoit envoyé quatre ambassadeurs, avec ordre de visiter tous les états de cette contrée, et de demander à tous leur coopération, pour faire recouvrer ses justes droits à

640. — Philippe de Comines. L. VII, ch. IV, p. 153. — Vely. T. X, p. 381.

(1) Texte du traité dans Denys Godefroi, p. 662. — *Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 16. — *Vely.* T. X, p. 382.

CHAP. XCII. 1493. la couronne de France. Perron de Baschi, dont la famille originaire d'Orvieto, a depuis donné à la France les marquis d'Aubais, étoit chef de cette ambassade; il avoit précédemment accompagné Jean d'Anjou en Italie, et il connoissoit bien les intérêts de ses différens princes. Baschi s'adressa d'abord aux Vénitiens; il avoit ordre de leur demander *aide et conseil pour le roi son maître*. Les Vénitiens répondirent qu'il seroit présomptueux à eux de donner des conseils à un prince entouré d'hommes si sages, qu'il seroit imprudent de lui promettre leur aide, tandis qu'ils avoient sans cesse à se tenir en garde contre les armes de l'empire turc; mais que Charles VIII ne devoit pas mettre en doute l'attachement et le dévouement de leur république à la couronne de France. Par ces paroles équivoques, le sénat croyoit se mettre à l'abri de tout reproche de la part des états d'Italie. Cependant il désiroit secrètement l'abaissement de la maison d'Aragon, et il seroit entré dans l'alliance de la France, s'il n'avoit pas craint d'être abandonné par elle, et d'avoir seul à soutenir tout le faix de la guerre (1).

Perron de Baschi passa ensuite à Florence. Il avoit alors pour collègues dans son ambas-

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 158. — *Andrea Navagiero stor. Venez.* T. XXIII, p. 1201. — *Petri Bembi stor. Ven.* L. II, p. 21.

sade, d'Aubigny, le surintendant Briçonnet, et le président du parlement de Provence. Ces seigneurs furent introduits dans le conseil des soixante-dix, auquel on avoit appelé sous le nom d'adjoints tous ceux qui, dans les trente-quatre dernières années, avaient siégé comme gonfalonniers dans la seigneurie. Cette assemblée étoit ainsi composée des hommes en qui la maison de Médicis avoit la plus entière confiance. Les ambassadeurs demandèrent que la république promît à l'armée françoise le passage par son territoire, et des vivres pour son argent. Mais le conseil, sous l'influence de Pierre de Médicis, fut unanime dans la détermination de demeurer fidèle à l'alliance de la maison d'Aragon. Cependant, comme les Florentins avoient en France un grand nombre de leurs plus riches établissemens de commerce, ils se contentèrent de donner au roi une réponse évasive, et ils lui envoyèrent même à leur tour Pierre Capponi et Guid'Antonio Vespucci, pour chercher à conserver son amitié (1). CHAP. XCII. 1493.

L'ambassade françoise n'arriva point à Sienne avant le 9 mai 1494. Cette république protesta de son désir de conserver une exacte neutralité, et elle fit sentir que, dans sa foiblesse, elle ne pouvoit sans un danger extrême se déclarer

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 192-197. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28-29.

CHAP. XCII. par avance entre des rivaux si redoutables (1).
1493. Alexandre VI, qui fut le dernier vers lequel se rendirent les ambassadeurs, leur déclara qu'après que ses prédécesseurs avoient accordé l'investiture du royaume de Naples aux princes de la maison d'Aragon, il ne pouvoit la leur retirer, sans un jugement qui mît en évidence que la maison d'Anjou y avoit plus de droit qu'eux. Il chargea les ambassadeurs de rappeler à leur souverain que le royaume de Naples étoit un fief du saint-siége, qu'au pape seul appartenoit le droit de prononcer entre les compétiteurs par voie juridique, et que vouloir se mettre en possession du royaume par la violence, ce seroit attaquer l'Église elle-même (2).

Ferdinand, de son côté, ne négligeoit point la voie des négociations : il envoya auprès de Charles lui-même Camille Pandone, dans l'habileté duquel il avoit une grande confiance, pour demander au roi de France de renouveler les traités conclus précédemment avec Louis XI, lui offrir de soumettre tous leurs différends à l'arbitrage du souverain pontife, et lui laisser entrevoir même la possibilité de reconnoître sans combat la couronne de Naples pour tributaire

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena*, P. III, L. VI, f. 97, — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi*, p. 529.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. I, p. 30. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, § 48, p. 432.

de la France (1). Mais toutes ces propositions fûrent repoussées par le présomptueux Charles VIII, qui donna aux ambassadeurs napolitains l'ordre de sortir de ses états (2). CHAP. XCII. 1493.

Dans le même temps, Ferdinand négocioit aussi avec le pape, et obtenoit auprès de lui plus de succès. Alexandre VI désiroit avec ardeur affermir la fortune de sa famille par des alliances brillantes. Il avoit exigé que sa réconciliation avec la maison d'Aragon fût scellée par un mariage; et quoiqu'il se contentât pour un de ses fils d'une fille naturelle d'Alfonse, fils de Ferdinand, il avoit d'abord éprouvé les refus de celui-ci. La crainte des Français rendit l'orgueil d'Alfonse plus traitable. Don Geoffroi Borgia, le plus jeune des fils du pape, épousa dona Sancia, fille d'Alfonse. Les deux époux n'étoient pas encore nubiles; cependant don Geoffroi passa en même temps au service de la maison d'Aragon avec une compagnie de cent hommes d'armes; il vint s'établir à Naples, pour y jouir de la principauté de Squillace, qu'il reçut à titre de dot, avec dix mille ducats de rente. En même temps le pape donna son consentement à la vente des deux comtés d'Anguillara et de Cervetri, qui avoit été la première cause des brouilleries entre lui et Ferdinand. Il obligea seulement

(1) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 21. — *Pauli Jovii.* L. I, p. 19.
(2) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 27.

CHAP. XCII. 1493. Virginio Orsini à en payer une seconde fois le prix entre ses mains, et Ferdinand fournit à Orsini l'argent nécessaire pour le faire (1).

Ferdinand ne négligea point d'entrer en négociation avec Louis Sforza lui-même : il lui fit représenter que leurs deux familles étoient unies par tant de liens de parenté, que c'étoit comme entre parens et à l'amiable que leurs différens devoient s'arranger. Que si la fille de son fils avoit épousé Jean Galeas, la fille de la duchesse de Ferrare, sa fille, avoit épousé Louis-le-Maure; en sorte qu'il verroit toujours son arrière-petit-fils dans l'héritier du trône, soit que l'un ou l'autre prince conservât le duché de Milan (2). Le mariage de Blanche-Marie Sforza avec le roi des Romains sembloit annoncer que Louis-le-Maure abandonnoit l'alliance de France; car on savoit que malgré le traité de Senlis, Maximilien conservoit un profond ressentiment contre Charles VIII (3). Mais Louis-le-Maure étoit désormais réduit à s'abandonner à la destinée qu'il avoit provoquée, et à courir toutes les chances de l'alliance dangereuse qu'il avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 22. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 192. — *Macchiavelli Frammenti Stor.* T. III, p. 1.

(2) Cette duchesse de Ferrare, fille de Ferdinand et belle-mère de Louis-le-Maure, mourut le 11 octobre 1493. *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 286.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 193.

sollicitée. Après avoir éveillé l'ambition et la vanité du jeune roi, il ne dépendoit plus de lui de les calmer. Il ne pouvoit même prudemment se séparer de Charles, et se priver de son assistance, après avoir aussi grièvement provoqué ses ennemis; aussi s'étudioit-il seulement à gagner du temps, pour ne pas être attaqué seul, avant que les Français fussent descendus en Italie; et au lieu d'entrer de bonne foi dans les propositions d'accommodement que lui faisoit le roi de Naples, s'efforçoit-il de lui persuader qu'il n'avoit aucun arrangement avec les Français, et qu'il sentoit mieux que personne tous les dangers qu'il courroit, si les armées françaises pénétroient une fois en Italie (1). CHAP. XCII. 1493.

Ferdinand prenoit en même temps ses mesures pour se défendre par les armes. Incertain de la route par laquelle les Français tenteroient leur invasion, il avoit rassemblé sous les ordres de don Frédéric, son second fils, une flotte de cinquante galères et de douze gros vaisseaux, pour leur fermer le chemin de la mer; tandis qu'Alfonse, duc de Calabre, auquel la prise d'Otrante avoit donné une grande réputation militaire, rassembloit sur les confins du royaume une armée qu'il s'efforçoit de rendre redou-

(1) *Macchiavelli Frammenti Istorici.* T. III, p. 5. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 25.

CHAP. XCII. table (1). Mais la défense de Naples paroissoit
1493. surtout devoir être assurée par l'alliance de l'Église, bien qu'Alexandre VI cherchât jusqu'au dernier moment à profiter des inquiétudes et des embarras de son allié, pour arriver à ses fins particulières. Julien de La Rovère, cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, n'avoit voulu à aucun prix se réconcilier avec Alexandre VI; il s'étoit retiré dans son évêché d'Ostie, et il s'étoit fortifié dans le château qu'il avoit bâti dans cette ville, et qui sur toutes ses tours porte encore ses armoiries. Le pape feignit de croire que Julien s'y maintenoit de concert avec Ferdinand, et déclara qu'il retourneroit à l'alliance de la France, si cette ville ne lui étoit pas livrée. En vain Ferdinand protestoit que le cardinal de La Rovère ne dépendoit nullement de lui, et il invitoit le pape à s'occuper bien plutôt des ravages des Turcs en Croatie, que de la garnison d'Ostie; un nouveau levain de discorde fermentoit entre eux, et le roi de Naples reconnoissoit qu'il ne pouvoit faire aucun fonds sur un allié qu'il avoit acheté à si haut prix (2).

Chaque jour la position du vieux Ferdinand paroissoit devenir plus dangereuse; ses alliés ne songeoient qu'à lui vendre chèrement la

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 194.

(2) *Ibid.* L. XXVI, p. 194. — *Franc. Guicciardini*. Lib. I, p. 26.

promesse de leurs secours, tandis qu'ils ne se mettoient point en mesure de lui donner une assistance réelle. Ses ennemis n'avoient encore d'activité que dans les intrigues, mais ils avoient déjà anéanti cette confédération de l'Italie, qui pouvoit inspirer de la crainte aux ultramontains. Depuis quelques années l'Italie avoit joui de la paix, plutôt que du bonheur; sa prospérité s'étoit accrue, mais ses désirs n'étoient pas satisfaits; elle se confioit dans ses forces, qui n'étoient point encore entamées, et elle nourrissoit une envie secrète de courir des chances nouvelles. Avant que les peuples aient éprouvé le poids des calamités de la guerre, des passions bien futiles, l'inquiétude, la curiosité, le besoin des émotions vives, l'amour du plus grand des jeux de hasard, les décident souvent à provoquer les révolutions. Louis-le-Maure avoit seul négocié avec la France; mais d'une extrémité à l'autre de la péninsule, la moitié des esprits attendoit avec impatience une invasion dont les mêmes hommes ne laissoient pas d'avoir peur. Le duc Jean Galeas Sforza lui-même se flattoit que l'arrivée dans ses états d'un roi son parent pourroit changer son sort. Le duc Hercule III, de Ferrare, qui s'étoit associé aux négociations de son gendre Louis-le-Maure, espéroit, dans le trouble futur, recouvrer le Polésine de Rovigo, que la dernière paix lui avoit ravi. Les Vénitiens

CHAP. XCII. 1493.

CHAP. XCII. désiroient voir humilier la maison d'Aragon;
1493. les Florentins, secouer le joug de la maison de Médicis; le pape, se faire l'arbitre entre les deux potentats; les nombreux ennemis de la maison d'Aragon dans le royaume de Naples, se venger de leur longue oppression. On assure que Ferdinand, témoin de cette fermentation universelle, songea, malgré son âge avancé, à se rendre à Gênes pour s'aboucher avec Louis-le-Maure, et lui faire reconnoître à quels dangers il exposoit l'Italie et lui-même, en ouvrant imprudemment ses portes à un ennemi plus fort qu'eux tous. Il comptoit pouvoir exercer encore l'ascendant de la raison et de la saine politique sur un prince dont il reconnoissoit l'es-
1494. prit délié et l'habileté supérieure (1). Mais au milieu de ces projets, un jour qu'il revenoit de la chasse, il fut atteint d'une manière inopinée par une affection catarrhale, qui le mit en deux jours au tombeau. Il mourut le 25 janvier 1494, à l'âge de soixante-dix ans, après un règne de trente-six ans, laissant deux fils, Alfonse et Frédéric, déjà distingués dans la carrière militaire, dont l'aîné fut immédiatement reconnu pour son successeur (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28. — *Macchiavelli Fra. Fiorentini Istor.* T. III, p. 4.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 27. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 20. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 195. — *Petri Bembi*

La fortune qui avoit favorisé Ferdinand pendant toute sa vie, par des dons qu'il sembloit ne pas mériter, le servit encore en le retirant du monde au seul moment où sa mort pouvoit exciter des regrets. Sa naissance n'avoit pas seulement été illégitime, elle étoit assez honteuse pour que son père n'eût jamais voulu en révéler le mystère, qui donna lieu aux conjectures les plus opposées; et cette tache ne l'empêcha point de parvenir sur un trône que les plus puissans monarques devoient envier. Il ne montra ni une valeur brillante, ni des talens distingués pour la guerre, soit dans les expéditions dont il fut chargé par son père, soit dans les luttes violentes où il fut engagé contre ses sujets rebelles; et cependant il triompha de tous ses ennemis. Il n'avoit hérité ni de la franchise, ni de la galanterie, ni de la générosité, ni d'aucune des qualités aimables de son père Alfonse, encore qu'il eût eu le bonheur de captiver toutes les affections de ce grand homme. Il eut pour compétiteurs deux princes qui lui étoient autant supérieurs par les talens que par toutes les qualités du cœur. L'un, le comte de Viane, son neveu, disposoit de tout le parti aragonais; l'autre, le duc Jean de Calabre, de tout le parti Angevin. Ceux des barons napoli-

CHAP. XCII. 1494.

hist. Ven. L. II, p. 24. — *Summonte' hist. di Napoli*, V, T. III, p. 559. — *Giannone.* L. XXVIII, c. 2, p. 621.

CHAP. XCII. 1494. tains qui n'avoient pas embrassé l'une ou l'autre faction, sembloient prêts à se ranger à celle qui les délivreroit de Ferdinand; mais tous deux échouèrent, et Ferdinand régna trente-six ans. Il fit périr dans les cachots ceux qui avoient à plusieurs reprises essayé de secouer son joug, et il affermit par des cruautés et des perfidies une autorité toujours plus détestée. Les premiers succès sont souvent l'ouvrage d'une fortune aveugle, mais leur constance doit toujours être attribuée à une habileté qui souvent nous est si odieuse, que nous ne voulons pas la reconnoître: telle fut celle de Ferdinand. Il n'eut rien de ce qui caractérise les grands hommes, rien de généreux, rien de noble; mais sa prudence étoit consommée, et sa politique fut rarement en défaut. Il réussit, comme les méchans réussissent quelquefois, au mépris de toutes les règles de la justice et de tous les sentimens moraux. Il régna long-temps, et il mourut sur le trône. Si ce fut là son but, il l'atteignit; mais il régna détesté, il vécut dans la crainte, et il mourut laissant sa famille dans un danger pressant; au moment où cette prudence qu'on reconnoissoit en lui, en l'abhorrant, pouvoit seule sauver son fils d'une ruine prochaine.

Ferdinand étoit d'une taille médiocre; sa tête étoit grande et belle, entourée d'une longue

chevelure de couleur châtain ; ses traits agréables, le front ouvert, la figure pleine, la taille bien proportionnée. Sa force de corps étoit extraordinaire : ayant un jour rencontré un taureau échappé qui traversoit la place du marché de Naples, il le saisit par la corne et l'arrêta. Son esprit étoit orné ; il possédoit plusieurs sciences, mais surtout la jurisprudence, qu'il regardoit comme nécessaire aux rois. Il parloit avec grâce ; en donnant audience à ses sujets, il savoit dissimuler tous les sentimens qui auroient pu le rendre odieux, et il avoit en général l'art de les renvoyer satisfaits. Ses cruautés, qui furent innombrables, ne dûrent pas toutes être attribuées à la politique ; sa passion pour la chasse lui en suggéra un grand nombre ; ce fut par les ordonnances les plus atroces qu'il pourvut à la conservation du gibier réservé pour ses plaisirs, et il les fit exécuter impitoyablement sur les malheureux paysans de son royaume (1). CHAP. XCII. 1494.

(1) *Summonte hist. di Napoli.* T. III, Lib. V, p. 510, editio in-4to. Napoli, 1675.

CHAPITRE XCIII.

Préparatifs de défense d'Alfonse II. Premières attaques des Français dans l'état de Gênes et en Romagne. Entrée de Charles VIII en Italie. Pierre de Médicis lui livre toutes les forteresses de la Toscane. Révolte de Pise; révolution de Florence; exil des Médicis.

1494.

CHAP. XCIII. 1494. QUELQUES-UNES des grandes révolutions qui changent la face du monde, mettent en évidence tous les pouvoirs de l'esprit humain; pour elles les combinaisons les plus habiles ont été calculées dans l'attaque et dans la défense, tous les accidens ont été prévus, tous les obstacles ont été fortifiés avec art par les uns, tournés avec adresse par les autres. La fortune qu'on ne peut exclure des choses humaines, a du moins été corrigée par une constante prévoyance; et la juste confiance en soi-même, qu'on acquiert par le déploiement de toutes ses facultés, se communiquant des chefs aux subordonnés, chacun a fait son devoir dans sa place comme citoyen ou comme soldat, chaque ordre a été exécuté comme il a été donné; et ceux mêmes

qui succombent, peuvent encore se vanter d'avoir été à la meilleure école et de la guerre et de la politique. Mais d'autres révolutions tout aussi importantes dans leurs résultats, sont quelquefois accomplies par des moyens absolument différens : l'impéritie est opposée à l'impéritie ; la faute qui devroit perdre un parti ne le perd pas, parce qu'elle est compensée par la faute plus grande encore que commet le parti contraire. Aucune prévoyance ne peut calculer les chances d'une pareille lutte, parce qu'on peut bien soumettre au calcul les intérêts humains, mais non pas les folies humaines ; pour un parti sage, il y en a mille de déraisonnables, et l'empire de la fortune est prodigieusement étendu, lorsque l'enchaînement même des idées s'y trouve compris. Le sort de l'Italie fut décidé en 1494 par une lutte semblable entre l'incapacité et l'impéritie : l'un et l'autre parti, considéré isolément, sembloit ne pouvoir éviter de succomber, et en voyant la conduite du roi de France et de celui de Naples, il sembloit également impossible à Charles VIII de faire la conquête de l'Italie, et à Alfonse II de l'empêcher. CHAP. XCIII. 1494.

Deux heures après la mort de Ferdinand, Alfonse II, suivant l'usage d'Italie, avoit parcouru à cheval les rues de Naples et les six places ou *seggi*, où se rassembloient la noblesse

CHAP. XCIII. 1494. et le peuple, pour concourir au gouvernement municipal; il y avoit recueilli les applaudissemens populaires, et il avoit pris possession de la couronne à la cathédrale, puis il s'étoit fait donner la garde des châteaux (1).

Le nouveau roi avoit plusieurs fois commandé les armées de son père contre les Florentins, les Vénitiens et les Turcs; il avoit chassé les derniers d'Otrante, et cette expédition lui avoit valu une grande réputation militaire. Il joignoit à cet avantage celui de disposer d'un immense trésor que son père avoit rassemblé par son avarice, et que lui-même augmenta encore par la levée d'une contribution extraordinaire fort onéreuse, à l'occasion de son avénement au trône (2). Alfonse avoit enfin la réputation d'exceller dans cette politique perfide, que l'on suppose habile tant que le succès la couronne. « Nos ennemis, dit Philippe de » Comines, étoient tenus très-sages et expéri- » mentés au fait de la guerre; riches et pourvus » de sages hommes et bons capitaines, et en » possession du royaume (3) ». Mais toute leur réputation ne soutint point une première épreuve.

(1) *Summonte dell' Historia del regno e città di Napoli.* L. VI, cap. I, p. 481, editio Napoli in-4to. 1675.

(2) *Pauli Jovii Histor. sui temporis.* Lib. I, p. 20.

(3) Philippe de Comines, Mémoires. Lib. VII, ch. V, p. 163.

En montant sur le trône, Alfonse devoit se préparer à le défendre contre l'attaque prochaine qui lui étoit annoncée : il falloit pour cela, d'une part, s'appuyer par un bon système d'alliances, de l'autre, rassembler une armée qui pût seule tenir tête à l'ennemi; car il ne devoit pas s'attendre à ce qu'aucun allié embrassât jamais sa cause avec plus de vigueur qu'il ne la défendroit lui-même; mais le nouveau roi parut reposer beaucoup plus de confiance dans ses négociations que dans ses armes. CHAP. XCIII. 1494.

Il envoya d'abord Camillo Pandone, un de ses ministres de confiance, et le même qui revenoit de l'ambassade de France, à Bajazet II, empereur des Turcs, pour lui représenter que Charles VIII annonçoit ouvertement qu'il ne considéroit la conquête du royaume de Naples, que comme un échelon nécessaire pour arriver à celle de l'empire d'orient; et qu'en effet, ses ports sur l'Adriatique, qui n'étoient séparés que par une journée de navigation de ceux de la Macédoine, une fois entre les mains d'une nation aussi entreprenante et aussi belliqueuse que les Français, pourroient faciliter les attaques les plus dangereuses contre l'empire turc. Alfonse demandoit, en conséquence, six mille chevaux et autant de fantassins turcs à Bajazet, et il offroit de payer leur solde tant qu'ils serviroient

CHAP. XCIII. 1494. en Italie (1). Au bout de peu de mois, Pandolfe fut envoyé une seconde fois à Bajazet, et le pape, voulant aussi traiter en son nom, lui joignit Georges Bucciardo, Génois, qu'Innocent VIII avoit déjà chargé d'une négociation peu honorable avec la Porte (2). Alexandre VI, qui dans ses bulles exhortoit Charles VIII à tourner toutes ses forces contre les Turcs, puisque les guerres avec un prince chrétien étoient indignes d'un monarque qui prenoit le titre de très-chrétien et de fils aîné de l'Église (3), cherchoit d'autre part à exciter les Turcs contre ce monarque même. En même temps il accordoit à Ferdinand-le-Catholique les produits des taxes de la croisade qu'il faisoit prêcher en Espagne, pourvu que ce roi les employât contre les Français et non contre les infidèles (4). Mahomet II n'auroit sûrement point laissé échapper une occasion aussi favorable de mettre le pied en Italie, et de réduire à une espèce de vasselage un nouveau prince chrétien; mais son faible successeur n'étendoit pas si loin sa politique, il crai-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 2[illegible]. — *Franc. Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 34.

(2) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 39.

(3) *Bulla Alexandri ad regem Francor.* 8 *idus octobris* 1494. *Raynaldi Annal.* §. 16, T. XIX, p. 431.

(4) *Annal. eccles. Raynaldi.* T. XIX, p. 432, §. 21. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 39.

gnoit de troubler son propre repos ; il se contenta de donner ordre au pacha d'Albanie de rassembler environ quatre mille soldats turcs à la Valonne, et il ne prit aucune part à la guerre (1). CHAP. XCIII. 1494.

En même temps, Alfonse avoit envoyé quatre ambassadeurs au souverain Pontife, pour resserrer avec lui l'alliance conclue par son père, et obtenir l'investiture de l'Église. Alexandre VI, dont toute la politique consistoit à mettre effrontément sa fidélité à l'enchère, avoit paru prêter l'oreille aux propositions du cardinal Ascagne Sforza, qui, dans le collége des cardinaux, soutenoit le parti français, tandis que le cardinal Piccolomini dirigeoit le parti aragonais. Ce n'étoit cependant qu'une ruse du pape, pour mettre ses concessions à un plus haut prix ; et le 18 avril 1494, il accorda à Alfonse des bulles d'investiture pour le royaume de Naples, sous les conditions auxquelles elles avoient été accordées à ses prédécesseurs (2).

Le Cardinal Jean Borgia, fils du pape, et archevêque de Montréal, avoit été nommé légat *à latere*, pour la cérémonie du couronnement d'Alfonse ; il vint recueillir, pour sa famille, les récompenses au prix desquelles ce monar-

(1) *Storia Veneta.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 8.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, §. 3-5, p. 427. — *Summonte histor. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 482.

CHAP. XCIII. 1494. que avoit acheté l'alliance des Borgia. On reconnoissoit à Naples sept grands offices de la couronne, qui, suivant les institutions féodales, étoient des ministères à vie, presque indépendans de l'autorité royale : l'un d'eux, celui de protonotaire, fut accordé à Geoffroi Borgia, avec la principauté de Squillace, le comté de Cariati et dix mille ducats de rente; un autre, et ce devoit être le premier qui deviendroit vacant, fut promis au duc de Gandie, second fils du pape, avec la principauté de Tricarico, les comtés de Chiaramonte, Lauria et Carinola, et douze mille ducats de rente ; enfin, Virginio Orsini, qui avoit négocié ce traité, reçut en récompense, un troisième de ces grands offices de la couronne, et c'étoit celui de grand-connétable, le plus éminent de tous (1). Des rentes ecclésiastiques dans le royaume furent en même temps assurées à César Borgia, que son père venoit de créer cardinal, en faisant prouver par de faux témoins et de faux sermens, qu'il étoit fils légitime d'un citoyen romain, et capable d'exercer les hautes dignités de l'Église (2).

L'alliance de Pierre de Médicis n'avoit point été achetée à un si haut prix; sa vanité seule avoit suffi pour le séduire. On croyoit qu'il

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 197. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 28.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28.

Alfonse lui avoit promis de l'aider à changer son autorité sur Florence en une domination absolue, avec titre de principauté (1). En retour, Médicis, par une convention secrète qui n'avoit point été communiquée aux conseils de la République, avoit promis au roi de Naples de recevoir la flotte napolitaine dans le port de Livourne, de faire pour lui des levées de soldats en Toscane, et de résister à main armée à l'attaque des Français (2). Médicis croyoit en outre pouvoir répondre des républiques de Sienne et de Lucques, qui se trouvoient comme enclavées dans les états florentins, et qui ne pouvoient songer à suivre une ligne séparée de politique. Alfonse avoit également étendu ses négociations du côté de la Romagne. Césène étoit rentrée sous l'autorité immédiate du pontife, qui en répondoit; Faenza, principauté du jeune Astorre Manfredi, étoit alors sous la tutèle des Florentins; Imola et Forli, qui appartenoient à Octavien Riario, sous la tutèle de sa mère, la célèbre Catherine Sforza, s'engagèrent dans la ligue, moyennant un subside promis par Alfonse et les Florentins. Enfin Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, embrassa le même parti sous des conditions semblables (3).

CHAP. XCIII. 1494.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 31.
(2) *Ibid.* Lib. I, p. 38.
(3) *Ibid.* Lib. I, p. 38.

CHAP. XCIII. 1494. Ainsi toute l'Italie méridionale paroissoit unie par une seule alliance, et ne présentoit plus qu'une seule frontière des bords de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne. La Toscane et le Bolonais étoient les seuls pays par lesquels les armées françaises pussent s'avancer vers Rome et Naples, et Alfonse s'engagea à défendre l'un et l'autre par deux armées qui occuperoient tous les défilés des montagnes, et tous les passages fortifiés des rivières. En même temps, comme il étoit déjà averti que les Français faisoient à Gênes de grands préparatifs maritimes, et comme il se souvenoit que Jean, duc de Calabre, le dernier des princes Angevins, avoit envahi par mer le royaume de Naples, Alfonse donna à don Frédéric, son frère, le commandement d'une flotte de trente-cinq galères, dix-huit grands vaisseaux, et douze bâtimens plus petits, qui dut se rendre à Livourne pour attendre les Français au passage, et leur fermer le trajet de la mer inférieure, s'ils vouloient le tenter (1).

Pour régler de concert avec ses alliés la distribution des forces de terre, Alfonse se rendit le 13 juillet à Vicovaro, près de Tivoli, où il avoit donné rendez-vous au pape Alexandre VI et aux ambassadeurs florentins. On assure que dans ce congrès, Alfonse parla avec beaucoup

(1) *Scipione ammirato.* L. XXVI, p. 199.

d'éloquence sur la nécessité de sauver, par les efforts les plus vigoureux, non point son trône, mais l'indépendance de toute l'Italie, l'existence de tous les états, le maintien des lois et des mœurs qui leur étoient propres. Il falloit, disoit-il, ou engager Louis le-Maure à renoncer à l'alliance française pour rentrer dans les intérêts italiens, ou le forcer à descendre du trône, et à rendre l'autorité à son neveu (1). Pour atteindre ce but, Alfonse offroit sa flotte commandée par son frère don Frédéric, et son armée, composée de cent escadrons de cavalerie pesante, à vingt hommes d'armes par escadron, et de trois mille arbalêtriers ou chevau-légers. A la tête de ces troupes, il se proposoit de s'avancer par la Romagne, et de causer une révolution en Lombardie, avant que Louis-le-Maure eût reçu les secours des Français (2).

CHAP. XCIII. 1494.

Mais ces déterminations vigoureuses furent traversées par les intérêts et les passions privées du pape. Celui-ci vouloit profiter des forces rassemblées dans ses états pour se défaire, avant tout, de tous ses ennemis. Il avoit d'abord pressé le siége d'Ostie, pour se délivrer du voisinage du cardinal Julien de La Rovère, qu'il

(1) *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 24. — *Summonte hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 496.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35.

CHAP. XCIII. 1494. poursuivoit avec la haine la plus ardente; celui-ci, qui savoit bien le sort qui lui étoit destiné, s'il tomboit entre les mains de son ennemi, s'enfuit enfin d'Ostie le 23 avril à trois heures de nuit, et se fit transporter sur un brigantin, d'abord à Savonne, ensuite à Lyon, auprès de Charles VIII (1). Après qu'il se fut échappé, sa forteresse ne fit plus une longue résistance. Alexandre VI vouloit de même employer les troupes napolitaines à écraser les Colonna. Prosper et Fabrice, deux chefs de cette maison illustre, avoient déjà acquis une grande réputation dans les armes, à la solde du roi Ferdinand; mais ils avoient conçu de la jalousie pour les faveurs dont avoit été comblé dernièrement Virginio Orsini, chef d'une maison rivale de la leur. Ils s'étoient secrètement engagés à la solde de la France, et jusqu'à ce que le moment de se déclarer fût venu, ils s'étoient retirés dans leurs fiefs avec le cardinal Ascagno Sforza, et ils cherchoient à gagner du temps.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 29. — *Barthol. Senaregæ, de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi*, T. XXIII, p. 829. — *Stefano Infessura Diario Romano*, p. 1252. C'est par cet événement que se termine le curieux journal d'Infessura, qui, au milieu de beaucoup de contes populaires et de beaucoup de médisances, peint si bien le gouvernement pontifical au quinzième siècle. Muratori l'a imprimé avec quelques suppressions. T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1105-1252. Eckard l'a donné tout entier.

par des négociations trompeuses avec le pape et le roi de Naples (1). CHAP. XCIII. 1494.

L'inimitié du pape contre les Colonna força Alfonse à diviser son armée. Il renonça à la conduire lui-même en Romagne, et il en donna le commandement à son fils Ferdinand; mais il en détacha auparavant trente escadrons de cavalerie, qu'il garda sur les confins de l'Abruzze, pour couvrir l'état ecclésiastique et le sien; et une partie de ses chevau-légers, qu'il donna à Virginio Orsini, avec deux cents hommes d'armes du pape, pour se cantonner autour de Rome, et tenir les Colonna dans le devoir. Ferdinand, duc de Calabre, brave prince âgé de vingt-cinq ans, également cher aux sujets et aux soldats, devoit s'avancer en Romagne avec soixante-dix escadrons et le reste de la cavalerie légère, réunir à son armée les compagnies de gendarmes qu'avoient promis Riario et Bentivoglio, tenter d'exciter une révolution en Lombardie, et s'il ne pouvoit y réussir, fermer du moins aux Français, jusqu'à l'hiver, le chemin de la Romagne.

Les Italiens ne supposoient pas qu'on pût faire la guerre pendant l'hiver, et s'ils gagnoient six mois, ils ne doutoient pas que l'attaque des Français, entreprise avec légèreté, ne fût abandonnée

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 36.

CHAP. XCIII. 1494. de même (1). Jean-Jacques Trivulzio, guelfe milanais, le comte de Pitigliano, de la maison Orsini, et Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire, furent donnés pour conseillers au jeune prince. Pierre de Médicis promit de se charger de la défense de la Toscane et des défilés des Apennins; mais avec une imprévoyance inconcevable, il n'y appela point de troupes étrangères.

A l'assemblée de Vicovaro s'étoit trouvé le vieux cardinal Paul Fregose, archevêque de Gênes, qui avoit joué si long-temps dans cette ville le rôle de chef des factieux. Il offrit son assistance pour chasser de sa patrie les Adorni, ses adversaires, et avec eux les Milanais; il promit qu'avec l'aide d'Hybletto de Fieschi et de sa propre faction, il se rendroit aisément maître de la république, s'il pouvoit se présenter dans les mers de Ligurie, avec la flotte napolitaine, avant que les galères du parti contraire fussent complétement armées, et que la flotte française fût arrivée à Gênes. Son offre fut acceptée, et la flotte de don Frédéric ayant pris à bord les émigrés génois, avec environ cinq mille fantassins rassemblés dans l'état de Sienne et à Livourne, se dirigea vers la rivière de Levant (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 24. — Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 164.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 24. — *Franc.*

Mais le cardinal Julien de La Rovère, qui d'Ostie avoit passé à Savonne sa patrie, y avoit découvert les intrigues liées par le cardinal Fregose dans toute la Ligurie ; il s'étoit hâté de se rendre à Lyon pour en avertir le roi Charles VIII. Il l'avoit engagé à faire passer deux mille Suisses à Gênes, pour déjouer ces complots ; en même temps il avoit employé toute son éloquence et toute l'impétuosité de son âme ardente à presser les préparatifs de guerre contre l'Italie, et à dissiper tous les doutes et toutes les hésitations de Charles VIII, dans l'espoir de hâter ainsi sa propre vengeance (1). CHAP. XCIII 1494.

En effet, Charles VIII, malgré toutes ses menaces, malgré toutes les négociations qui n'avoient eu d'autre but que son expédition d'Italie, étoit encore incertain, et sur la route qu'il lui conviendroit de prendre, et sur l'exécution même de son projet. Cependant, presque déterminé à attaquer le royaume de Naples par mer, il fit passer à Gênes tout l'argent dont il pouvoit disposer ; il fit préparer pour lui-même des logemens splendides dans les palais des Spinola et dans ceux des Doria, et il y envoya son grand écuyer, Pierre d'Urfé, pour y faire armer

Guicciardini. Lib. I, p. 36. — *Orlando Malavolti*. P. III, L. VI, f. 98.

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Franc. Guicciardini*. Lib. I, p. 34.

CHAP. XCIII. une flotte puissante, qui devoit se réunir à celle
1494. qu'on armoit en même temps pour lui à Villefranche et à Marseille (1). La première, qui ne lui rendit ensuite aucun service, parce qu'il abandonna tous ses projets avec autant de légèreté qu'il les avoit formés, fut la plus magnifique qu'on eût jamais vue dans les ports de la république de Gênes. On y comptoit douze grands vaisseaux de transport pour la cavalerie, propres à recevoir quinze cents chevaux; quatre-vingt-seize transports plus petits pour l'infanterie, dix-sept speronates, vingt-trois vaisseaux du port de cinq cent soixante, et vingt-six du port de cinq cent quatre-vingts tonneaux, une grande galéace qui portoit cent chevaux, trente galères armées pour le combat; enfin la galère royale, dont la poupe étoit dorée, et qui étoit couverte toute entière d'un pavillon de soie (2).

Pour défendre et pour commander ce prodigieux armement, Charles VIII envoya à Gênes, avec la flotte française, son cousin, le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Celui-ci fit son entrée dans la ville le jour même où la flotte napolitaine parut en vue des côtes de

(1) *Uberti Foletæ Genuens. Hist.* L. XII, p. 665. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 539. — Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 165.

(2) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542.

Ligurie (1); tandis qu'Antoine de Bessey, baron de Tricastel et bailli de Dijon, qui avoit été chargé des négociations du roi avec les Suisses, auprès desquels il jouissoit d'un grand crédit, amenoit à Gênes les deux mille hommes d'infanterie qu'il avoit levés dans les cantons (2). CHAP. XCIII. 1494.

Hybletto de Fieschi avoit promis à Paul Frégose et à don Frédéric d'Aragon que tous ses partisans l'attendroient en armes dans la rivière de Levant; il détermina donc la flotte napolitaine à se présenter devant Porto-Venere, petite ville en face de Lérici, qui commande l'entrée du magnifique golfe de la Spézia. Mais son propre frère, Jean-Louis de Fieschi, qui étoit attaché au parti contraire, s'étoit rendu à la Spézia, et avoit exhorté les habitans de ces parages à demeurer fidèles à la république; et Jean-Jacques Balbi étoit entré dans la ville même de Porto-Venere avec quatre cents fantassins (3). Du côté de terre, cette ville n'étoit défendue que par une misérable enceinte de murailles; quelques corps d'infanterie napolitaine essayèrent de les

(1) Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VII, chap. V, p. 462.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 37. — *Fr. Belcarii Comment. rerum Gallicar.* Lib. V, p. 129.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Uberti Foliet. hist. Genuens.* Lib. XII, p. 664. — *Cuistiniani Ann. di Genova.* Lib. V, f. 259.

CHAP. XCIII. 1494. attaquer, tandis que la flotte, portant une redoutable artillerie, entroit dans la rade, et tentoit d'opérer un débarquement sur la plage même. Mais tous les habitans, et jusqu'aux femmes de Porto-Venere, s'étoient rangés avec les soldats derrière les murs, et repoussoient les assaillans en faisant rouler des pierres sur eux. Quelques rochers à fleur-d'eau avoient été antiquement façonnés en forme de débarcadour sur le port, pour la commodité des matelots; les habitans avoient eu soin de graisser de suif ces pierres polies, qui s'avançoient au milieu d'une mer profonde et agitée. Les Napolitains s'en approchoient dans les chaloupes de leurs vaisseaux; quand ils se croyoient assez près, d'un saut ils s'élançoient tout armés sur le rivage; mais leurs pieds ne pouvoient s'affermir sur la pierre glissante; ils retomboient dans la mer, et leur chute répétée, en apprêtant à rire aux défenseurs de Porto-Venere, contribuoit aussi à relever leur courage. Le combat continua sept heures, avec un acharnement égal des deux parts; enfin, à l'approche de la nuit, don Frédéric rappela ses troupes sur ses vaisseaux, et il s'éloigna d'une petite ville devant laquelle avoit commencé le cours de sa mauvaise fortune (1).

(1) *Pauli Jovii Histor. sui tempor.* Lib. I, p. 95. — *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 37. — *Barth. Senarega de rebus*

Après cet échec, don Frédéric revint à Li- CHAP. XCIII.
vourne pour rafraîchir sa flotte et y embarquer 1494.
de nouveaux soldats; il en repartit environ un mois après, sur la nouvelle que Charles VIII s'étoit mis en route pour passer les Alpes. Le 4 septembre il se présenta devant Rapallo, riche bourgade, située à peu près à égale distance entre Porto-Fino et Sestri di Levante. Comme elle n'étoit pas fortifiée, Louis-le-Maure n'y avoit point mis de garnison, et les Napolitains n'éprouvèrent aucune difficulté à s'en emparer. Ils y mirent à terre Hybletto de Fieschi avec trois mille fantassins et les émigrés génois, et ils s'entourèrent provisoirement d'une palissade. Celle-ci consistoit seulement en grandes fourches de bois plantées en terre, sur lesquelles reposoient des solives à hauteur d'appui. Il n'en falloit pas davantage pour arrêter la cavalerie, et pour inspirer de la confiance aux hommes qui devoient défendre ces foibles barrières (1).

Mais Sforza ni le duc d'Orléans n'avoient pas l'intention de laisser leurs ennemis se fortifier à Rapallo. Le premier avoit pris à son service les sept frères San-Severini, fils du vieux Robert, qui, dans la génération précédente, avoit

Genuens. p. 540. — *Ubertus Folietæ Genuens. Hist.* Lib. XII, p. 664.

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 26. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44.

CHAP. XCIII. eu tant de part aux révolutions de la Lombar-
1494. die. Sforza avoit trouvé parmi ces frères, ses plus habiles conseillers et ses plus braves généraux. Il en avoit chargé deux, Anton-Marie et Fracassa, de la défense de Gênes : le premier partit aussitôt pour Rapallo par le chemin de terre, avec deux cohortes de vétérans et un escadron de cavalerie, tandis que le duc d'Orléans y conduisait sa flotte, composée de dix-huit galères et douze gros vaisseaux, sur lesquels il avoit fait monter les Suisses. Don Frédéric n'osa point se laisser acculer dans le golfe de Rapallo, par une flotte qui l'emportoit sur la sienne pour l'habileté de la manœuvre, et pour le calibre des canons qu'elle portoit. Il prit le large, et laissa le duc d'Orléans achever sans obstacle son débarquement. Les troupes venues par terre, et celles venues par mer, avoient parcouru à peu près en même temps les vingt milles qui séparent Rapallo de Gênes. Elles étoient arrivées devant la première ville plusieurs heures avant la fin du jour ; l'intention de leurs chefs étoit cependant de les faire camper dans une petite plaine à peu de distance de Rapallo, et d'attendre le lendemain pour attaquer. Mais la rivalité entre les soldats vétérans de Sforza et la garde ducale de Gênes ne le permit pas. Les premiers, pour s'assurer le poste d'honneur au combat du lendemain, et pour

braver en même temps les ennemis renfermés dans Rapallo, vinrent tracer leurs logemens aussi près qu'ils purent de la ville. La garde ducale, accoutumée à vivre dans une cité opulente, et à se faire remarquer par l'éclat de ses armes, la richesse de ses habits et l'audace de ses propos, ne put souffrir qu'un autre corps d'armée prît le pas sur elle. Elle se mit en marche pour établir ses quartiers dans le court espace qui restoit entre les vétérans de Sforza et Rapallo. Les Napolitains, jugeant à ce mouvement qu'on venoit les attaquer, sortirent au-devant des assaillans (1). CHAP. XCIII. 1494.

Le combat s'engagea ainsi, sans que de part ni d'autre les chefs l'eussent ordonné; il fut soutenu avec beaucoup d'acharnement, mais l'émulation entre les nations diverses qui servoient dans l'armée du duc d'Orléans, lui assura enfin l'avantage; d'ailleurs sa flotte, s'approchant jusque tout près du rivage, foudroyoit les Napolitains. C'étoit le premier combat de cette guerre terrible où l'on vit les ultramontains aux prises avec les Italiens. Ils se firent remarquer bien plus par leur férocité que par leur bravoure : non-seulement les Suisses ne firent pas grâce aux prisonniers qui se rendirent à eux, ils tuèrent la plupart de ceux qui s'é-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 27.

CHAP. XCIII. 1494. toient rendus à leurs alliés. Ils n'épargnèrent pas plus les bourgeois de Rapallo que leurs ennemis; ils les pillèrent sans miséricorde, sans distinction de parti, et ils poussèrent la férocité jusqu'à massacrer cinquante malades dans l'hôpital de la ville. Les Génois ne les virent pas patiemment exposer en vente, à leur retour, les dépouilles de ces malheureux; le peuple soulevé tua une vingtaine de Suisses, et ce ne fut qu'avec une peine infinie que Jean Adorno parvint à l'apaiser (1).

Quelques prisonniers de distinction avoient été conduits à Gênes par l'armée victorieuse, entre autres Fregosino, fils naturel du cardinal, Julio Orsini et Orlando Fregose. Hybletto de Fieschi, le principal chef du parti vaincu, s'enfuit avec son fils Rolandino, au travers des montagnes; trois fois de suite il fut dépouillé par des brigands. Les deux premières fois les paysans du voisinage lui rendirent des habits, mais la troisième fois, il se tourna en riant vers son fils, avec cette tranquillité imperturbable qui le caractérisoit: « Allons, mon fils, tenons-nous en » aux habits de notre premier père, lui dit-il; » autrement je vois bien que cela ne finit » pas (2). » Don Frédéric, que le vent avoit re-

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, chap. VI, p. 168.

(2) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542.

tenu à distance pendant tout le combat, ne put recueillir qu'un très-petit nombre de fugitifs, avec lesquels il s'en retourna tristement à Livourne (1). CHAP. XIII. 1494.

Pendant ce temps, D. Ferdinand s'avançoit par la route de Romagne, avec l'intention de pénétrer dans l'état de Parme, d'appeler les peuples à retourner sous l'autorité de Jean Galéas, leur légitime souverain, et à secouer le joug d'un tyran qui vouloit les exposer à toute la furie des ultramontains. Mais Ferdinand n'avoit sous ses ordres immédiats que quatorze cents hommes d'armes, et environ deux mille arbalétriers ou chevau-légers; après même qu'il eut réuni à son armée celle de Guid'Ubaldo, duc d'Urbin, les troupes des Florentins et celles que lui fournirent les petits princes de Romagne, cette armée, d'après les calculs les plus élevés, ne passoit pas deux mille cinq cents cuirassiers et cinq mille fantassins (2). De son côté, Charles VIII, avant de sortir lui-même de ses irrésolutions, avoit fait passer en Italie le sire d'Aubigny de la maison Stuart, et de la branche de Lénox,

(1) *Paul. Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 28. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 17. — *Belcarius Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 130.

(2) *Petri Bembi hist. Venet.* Lib. II, p. 27. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35.

CHAP. XCIII. avec environ deux cents maîtres, ou cavaliers
1494. français, et plusieurs bataillons d'infanterie suisse, qui, descendus par le Saint-Bernard et le Simplon, s'étoient réunis à Verceil (1). Louis-le-Maure se hâta d'envoyer ces troupes dans les provinces menacées d'une invasion : il leur joignit Francesco San-Severini, comte de Caiazzo, avec environ six cents hommes d'armes, et trois mille fantassins vétérans. Le comte de Caiazzo prit une forte position à Fossa Giliola, sur les frontières du Ferrarois, et observa de là les mouvemens de Ferdinand (2).

Ce jeune prince avoit eu à la fin de juillet une conférence avec Pierre de Médicis à Città di Castello. Il avoit ensuite traversé le val de Lamone, et fait de nombreuses levées de soldats dans cette province belliqueuse. Tous les renforts qu'il pouvoit attendre s'étoient réunis à lui; le moment sembloit donc venu d'attaquer l'armée du comte de Caiazzo et du sire d'Aubigny, avant qu'elle eût reçu les renforts de Suisses et de Français qui descendoient chaque jour des Alpes. Mais Alfonse II, en donnant à son fils

(1) Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. VI, p. 167, et note, p. 482.

(2) *Pauli Jovii Histor. sui temp.* Lib. I, p. 29. — *Franc. Guicciardini* L. I, p. 38 — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 200. — *Franc. Belcarii Comment. rer. Gallic.* Lib. V, p. 131. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 26.

une armée tout-à-fait disproportionnée avec l'entreprise dont il le chargeoit, l'avoit en même temps laissé dans une dépendance absolue des conseillers dont il l'avoit entouré. Le premier d'entre eux, le comte de Pitigliano, devoit sa réputation militaire, bien plus à la prudence par laquelle il avoit évité des revers, qu'à l'audace qui assure des succès. Il insista dans le conseil de guerre pour que l'armée de Ferdinand demeurât sur la défensive; son infanterie, disoit-il, ne pourroit jamais tenir tête aux Suisses, ni son artillerie être comparée, pour la rapidité de la manœuvre, à celle des Français; enfin, sa gendarmerie le cédoit de beaucoup en impétuosité à celle des ultramontains (1). Jean-Jacques Trivulzio au contraire, dont le caractère n'étoit pas moins bouillant que celui de Pitigliano étoit réservé, déclaroit qu'il avoit combattu les Suisses à Domo d'Ossola, la gendarmerie et l'artillerie française en France, dans la guerre du bien public, et qu'il n'y avoit rien dans cette armée qui dût étonner des Italiens; qu'il promettoit la victoire, si l'attaque étoit immédiate; qu'il ne répondoit point de la résistance, si l'on attendoit l'arrivée de nouveaux ennemis (2).

CHAP. XCIII. 1494.

Mais déjà la nouvelle des mauvais succès de D. Frédéric avoit jeté plusieurs des alliés dans

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 29.

(2) *Rosmini Ist. di Gian Jacopo Trivulzio.* L. V, p. 214.

CHAP. XCIII. 1494. le découragement et l'irrésolution. Jean Bentivoglio craignoit la vengeance des Français et du duc de Milan, s'il consentoit à une guerre offensive, et le conseil de guerre décida qu'on n'attaqueroit point les ennemis dans leurs retranchemens. Tout ce qu'Alfonse d'Avalos et Barthelemi d'Alviano, alors élève de Pitigliano, purent obtenir par leurs instances, fut l'envoi de trompettes au comte de Caiazzo, pour le défier à sortir en rase campagne. Celui-ci n'ayant pas voulu renoncer à ses avantages pour livrer bataille, Ferdinand se retira sous les murs de Faenza, derrière un large canal alimenté par les eaux du Lamone, qui rendoit sa position très-forte; et comme il apprit que Charles VIII avoit passé les Alpes, il résolut d'attendre, sans se mouvoir, les troupes allemandes que son père faisoit enfin, mais trop tard, solder dans la Souabe et l'Autriche (1).

Charles VIII s'étoit rendu à Lyon avec toute sa cour, pour se rapprocher de l'Italie, et il y avoit passé l'été dans les joûtes et les tournois, au milieu desquels il paroissoit oublier tous ses projets de conquêtes. Il avoit dépensé, pour l'armement de sa flotte à Gênes, presque tout l'argent comptant dont il pouvoit disposer. La dame de Beaujeu, le duc de Bourbon et presque

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 30. — *Fr. Guicciardini histor. d'Italia.* Lib. I, p. 48.

tous les grands seigneurs, blâmoient une entre- CHAP. XCIII.
prise lointaine qui ne pouvoit rien ajouter à la 1494.
force réelle du royaume. Briçonnet, qui l'avoit long-temps conseillée, n'osoit plus en prendre sur lui la responsabilité ; le sénéchal de Beaucaire, qui la pressoit avec ardeur, avoit été, vers ce même temps, obligé de s'éloigner du roi, parce qu'un de ses domestiques étoit mort avec des symptômes de peste (1). Les courtisans donnoient au roi des conseils contradictoires, selon qu'ils étoient alternativement gagnés par les agens du roi de Naples et par ceux du duc de Milan : Pierre de Médicis avoit même cherché à rendre ce dernier suspect à la cour de France, en cachant un envoyé de Charles VIII dans son cabinet, pendant une conférence confidentielle qu'il eut avec un ambassadeur de Louis-le-Maure (2). Au milieu de ces craintes et de ces contradictions, Charles VIII abandonna plusieurs fois ses projets, que la poursuite des plaisirs le disposoit toujours à oublier; il avoit même donné des contre-ordres à plusieurs seigneurs partis avec leurs troupes, et il les avoit rappelés à la cour, lorsque le cardinal Julien de La Rovère, que sa haine

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. V, p. 164.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 40. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 22. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 2.

CHAP. XCIII. 1494. implacable contre Alexandre VI rendoit plus ardent que personne pour l'expédition d'Italie, parla au roi avec une hardiesse qu'aucun autre n'auroit osé se permettre. Il se couvriroit, lui dit-il, de honte, s'il renonçoit à des prétentions proclamées dans toute l'Europe; s'il ne retiroit aucun fruit des sacrifices qu'il avoit faits par ses traités avec le roi des Romains et ceux d'Espagne; s'il abandonnoit les alliés et les soldats qui combattoient déjà valeureusement pour lui dans la rivière de Gênes et en Romagne. Charles VIII, entraîné par l'impétuosité du cardinal, dont il respectoit la haute dignité, et séduit par les flatteries du sénéchal de Beaucaire, qui de nouveau pouvoit enfin s'approcher librement de lui, partit de Vienne en Dauphiné le 23 août 1494; il se dirigea par le mont Genèvre, et il traversa les Alpes, sans que personne songeât à lui en disputer le passage (1).

L'armée française étoit composée de trois mille six cents hommes d'armes, six mille archers à pied, levés en Bretagne; six mille arbalestriers des provinces du cœur de la France; huit mille fantassins gascons, armés d'arquebuses et d'épées à deux mains; et huit mille Suisses ou Allemands, armés de piques et de

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 42. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 23. — Philippe de Comines, Mémoires, Liv. VII, ch. VI, p. 166.

hallebardes (1). Un nombre considérable de valets suivoit l'armée, qui fut encore grossie par le contingent de Louis-le-Maure. Lorsqu'elle traversa la Toscane, on y compta soixante mille hommes (2). Parmi ses chefs, on remarquoit le duc d'Orléans, depuis Louis XII, alors commandant de la flotte à Gênes; le duc de Vendôme, le comte de Montpensier, Louis de Ligny, seigneur de Luxembourg, Louis de La Trimouille et plusieurs autres des plus grands seigneurs de France. Le sénéchal de Beaucaire, et le surintendant Briçonnet, évêque de Saint-Malo, confidens du monarque, qui le suivoient aussi, avoient plus de crédit auprès de lui que tous les seigneurs de sa cour (3). CHAP. XCIII. 1494.

Une armée aussi nombreuse auroit eu beaucoup de peine à traverser les Alpes, si elle avoit dû y rencontrer aucun ennemi; mais le malheur de l'Italie avoit voulu que le Piémont et le Montferrat, qui tous deux étoient gouvernés par des princes absolus, fussent tous deux réduits à cet état de foiblesse et d'incapacité auquel une minorité condamne une monarchie.

(1) Mémoires de Louis de La Trémouille. Ch. VIII, p. 145, T. XIV des Mém.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 28.

(3) Mém. de La Trémouille. Ch. VIII, p. 146. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 46. — *Belcarius Comment. Rer. Gallic.* L. V, p. 132.

CHAP. XCIII. 1494. Charles-Jean-Amé, né le 24 juin 1488, étoit alors duc de Savoie; il n'avoit que neuf mois lorsqu'il avoit succédé, le 13 mars 1489, au duc Charles, son père. Blanche de Montferrat, sa mère, quoique fort jeune, avoit obtenu la tutelle, par la faveur du peuple de Turin, au préjudice de ses beaux-frères, les comtes de Genève et de Bresse. Blanche avoit bien conclu, le 20 juin 1493, un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Naples; mais elle n'avoit point osé ensuite provoquer l'orage sur ses états; elle fit ouvrir à Charles VIII toutes ses villes et tous ses châteaux, et elle le reçut lui-même à Turin avec la plus grande magnificence (1). Marie, marquise de Montferrat, tutrice de Guillaume-Jean, né le 10 août 1486, suivit la même politique (2).

Ces deux régentes avoient paru aux yeux de Charles VIII, l'une à Turin, l'autre à Casal, ornées de beaucoup de diamans: le jeune roi, qui se trouvoit déjà à court d'argent, se les fit prêter pour les mettre en gage chez des usuriers, et il se fit donner douze mille ducats sur les uns et autant sur les autres (3). Le 20 sep-

(1) Guichenon, Hist. généal. de la maison de Savoie. T. II, p. 160-162.

(2) *Benvenuti de Sancto Georgio hist. Montis Ferrati*, T. XXIII, p. 756.

(3) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 166. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 41.

tembre, il entra dans Asti, ville dont le duc d'Orléans avoit conservé la souveraineté, comme dot de sa mère, Valentine Visconti. C'est là que Louis Sforza vint le joindre avec sa femme et son beau-père, Hercule d'Este, duc de Ferrare (1). Ces princes connoissoient les penchans de Charles VIII; ils vouloient le captiver par les voluptés, et ils avoient conduit avec eux les dames milanaises dont la vertu passoit pour la moins sévère, et la beauté pour la plus séduisante (2). Plusieurs jours furent donnés aux plaisirs et aux fêtes; mais ces divertissemens furent interrompus par une maladie grave dont le roi fut atteint: aux pustules dont son visage fut couvert, on jugea que c'étoit la petite-vérole. Cependant cette première campagne des Français en Italie fut signalée par l'introduction en Europe d'une maladie plus cruelle encore, à laquelle le roi sembloit s'être exposé plus qu'à toute autre. Il se rétablit en assez peu de temps, et il se dirigea sur Pavie, où il fut reçu avec de grands honneurs (3). CHAP. XCIII. 1494.

(1) *Diario Ferrarese.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 288. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 45. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 34.

(2) *Josephi Ripamontii hist. urbis Mediolani.* L. VI, p. 654. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 30.

(3) *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 30. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 45. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — Roscoe,

CHAP. XCIII. 1494. Le malheureux Jean Galeaz vivoit avec sa femme et ses enfans, dans le château de cette ville. Depuis quelque temps, on voyoit sa santé déchoir d'une manière menaçante : les uns prétendoient qu'il l'avoit détruite par l'abus des plaisirs des sens, d'autres soupçonnoient un crime là où ils voyoient un but pour le commettre, et ils accusoient Louis-le-Maure de lui avoir fait administrer un poison lent. Les courtisans français ne purent point voir le duc, le roi seul fut admis auprès de lui : ces deux souverains étoient cousins germains et fils de deux sœurs de la maison de Savoie. Cependant Charles VIII, qui ne vouloit en rien déplaire à Louis-le-Maure, ne parla à Jean Galeaz que de choses générales, et toujours en présence de son oncle (1); mais, pendant cette conversation, la duchesse Isabelle vint se jeter aux genoux du roi, le suppliant d'épargner Alfonse son père, et son frère Ferdinand. Charles répondit avec embarras qu'il s'étoit désormais trop avancé pour pouvoir reculer, et il se hâta de quitter une ville où il avoit sous les yeux une scène aussi douloureuse, qu'il contribuoit encore à rendre

Vie de Léon X. Chap. III, p. 186. — *Arnoldus Ferronius Burdigal. de rebus Gall.* Lib. I, p. 4.

(1) Mémoires de Ph. de Comines. Liv. VII, Chap. VII, p. 177. *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 48. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico*, p. 55.

plus pénible. Il reçut de Louis-le-Maure les subsides qui lui avoient été promis; son armée tira des arsenaux de Milan les armes et les équipages qui lui manquoient, et il continua sa route par Plaisance (1). CHAP. XCIII. 1494.

Louis-le-Maure accompagnoit Charles VIII; mais, ayant reçu à Plaisance ou à Parme la nouvelle que son neveu se mouroit, il retourna en hâte à Milan, pour recueillir sa succession. Jean Galeaz Sforza expira le 20 octobre (2). Le sénat de Milan, qui étoit composé uniquement des créatures du Maure, lui représenta que, dans les circonstances critiques où se trouvoit l'Italie, un enfant de cinq ans, tel que celui de Jean Galeaz, ne pouvoit être chargé du gouvernement; que l'état ne pouvoit tomber de minorité en minorité; qu'il avoit besoin d'un souverain qui régnât réellement; qu'enfin, Louis-le-Maure étoit nécessaire à la patrie, et que le sacrifice qu'elle demandoit de lui, étoit de monter sur le trône. Louis parut faire quelque résistance; cependant, dès le lendemain matin, il prit le titre et les décorations de duc de Milan, et il protesta même en secret qu'il les recevoit comme lui appartenant en propre,

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 30. — *Arnold. Ferronii.* Lib. I, p. 6.

(2) *Lodovici Cavitellii Cremon. annales.* T. III, *Thesaur. antiq. Ital.* p. 1469.

CHAP. XCIII. 1494. d'après l'investiture que Maximilien lui avoit donnée (1). Il se hâta ensuite de rejoindre l'armée française, dont il ne pouvoit pas s'éloigner sans quelque danger (2).

En effet, cette armée avoit été frappée d'un sentiment d'effroi par la mort de Jean Galeaz: chacun se demandoit avec inquiétude comment le roi pouvoit s'engager dans le fond de l'Italie, sans laisser derrière lui d'autre allié que ce même duc qui venoit de s'ouvrir le chemin du trône par le poison. Chaque action des Milanais devenoit suspecte aux Français, qu'on avoit sans cesse entretenus de la fourberie italienne, et qui souvent usoient de mauvaise foi pour se mettre en garde contre celle qu'ils croyoient devoir craindre. Le duc d'Orléans, qui prétendoit à tout l'héritage des Sforza, s'efforçoit de persuader à son cousin que l'expédition de Naples seroit plus facile s'il commençoit par conquérir le Milanez (3). Le prince d'Orange, le seigneur de Miolans, Philippe des Cordes et les

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 49. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. II, p. 37. — *Josephi Ripamontii hist. Urbis Mediol.* L. VI, p. 655. — *Petri Bembi hist. Veneta.* L. II, p. 27. — *Navagiero storia Venez.* p. 1201; mais il prête les sophismes à Louis, et la résistance au sénat.

(2) *Barth. Senaregæ de reb. Genuens.* p. 543. Il rejoignit le roi à Villa, à peu de distance de Sarzane.

(3) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 21.

autres, qui regardoient la marche de l'armée jusqu'à Naples comme trop dangereuse, prirent occasion de cette fermentation pour presser le roi d'y renoncer; mais Charles VIII n'écoutoit que l'obstination qu'il prenoit pour l'amour de la gloire; et selon qu'il en étoit convenu avec le nouveau duc de Milan, il prit la route qui de Parme débouche dans la Lunigiane, pour entrer en Toscane. Cette route passoit par Fornovo et San-Terenzio, et elle aboutissoit à Pontremoli, ville qui appartenoit alors aux Sforza; elle étoit donc toute entière en pays ami, et toujours à portée de la division qui occuppoit Gênes, comme de la flotte française. Aussi convenoit-elle si évidemment aux Français, qu'on ne peut concevoir l'imprévoyance des Napolitains qui l'avoient laissée dégarnie, en portant toutes leurs forces dans la Romagne (1). CHAP. XCIII. 1494.

Le pape Alexandre VI et Pierre de Médicis avoient pris l'engagement de fermer la Toscane aux Français. Mais si le pape y vouloit faire marcher quelques troupes, elles furent arrêtées par la rébellion des Colonna, qui, au moment où ils apprirent l'approche des Français, rejetèrent les offres brillantes que leur avoit fait Alfonse II, se déclarèrent soldats du roi de France, et s'emparèrent d'Ostie, où ils atten-

(1) *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 57, editio Florentina in-4°. 1733. sub nomine Londini.

CHAP. XCIII. 1494. doient sans doute la flotte française. Le pape, loin de pouvoir envoyer des troupes en Toscane, fut obligé de rappeler celles qu'il avoit en Romagne, pour les envoyer contre les Colonna, sous les ordres de Virginio Orsini (1).

La république florentine avoit envoyé des ambassadeurs à celle de Lucques et au duc de Ferrare, pour les engager à ne point accorder le passage par leurs états à ceux qui voudroient envahir la Toscane; elle avoit en même temps nommé des commissaires extraordinaires pour veiller à la sûreté de l'état. Mais Pierre de Médicis n'avoit point voulu qu'on mît des troupes à leur disposition (2). Cependant une armée aussi nombreuse et aussi mal disciplinée que celle des Français, pouvoit bientôt manquer de vivres dans une province montueuse, qui n'en fournit point assez pour ses propres habitans. L'armée descendant de Pontremoli, le long de la Magra, traversa les fiefs du marquis Malespina. Au milieu d'eux étoit située la bourgade de Fivizzano, qui appartenoit aux Florentins. C'étoit le premier pays ennemi dont l'armée se fût approchée. Le marquis de Fosdinovo, n'écoutant qu'une jalousie de voisinage, indiqua aux Français le côté foible des fortifi-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 47. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 23.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 202.

cations, et les moyens de prendre la forteresse. CHAP. XCIII.
Elle fut en effet attaquée et emportée d'assaut : 1494.
tous les soldats et une grande partie des habitans furent massacrés, toutes les maisons furent pillées ; et cette première exécution militaire, qui répandit une extrême terreur, fit connoître la différence entre la guerre nouvelle et les guerres sans effusion de sang qu'on avoit soutenues jusque alors (1). En même temps Gilbert de Montpensier, qui commandoit l'avant-garde française, surprit le long de la mer un détachement que Paul Orsini envoyoit à Sarzane pour en renforcer la garnison, et il ne fit de quartier à aucun soldat (2).

Sarzane étoit en quelque sorte la clef de la Lunigiane : on nomme ainsi un rivage resserré entre la mer et les montagnes, qui s'étend des frontières de Gênes jusqu'à Pise, sur une largeur qui ne passe jamais deux lieues. Sarzane étoit une ville assez forte, et sa citadelle, Sarzanello, passoit presque pour imprenable. Si l'armée française avoit laissé cette forteresse derrière elle, elle se seroit trouvée ensuite arrêtée par celle de Pietra-Santa, qui appartenoit

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 51. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 17.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 31. — *Barthol. Senaregæ de reb. Genuens.* p. 544. — *Belcarii Rer. Gallic.* Lib. V, p. 137.

CHAP. XCIII. 1494. également aux Florentins, et qui ferme le chemin dans un endroit où il est plus étroit. Tout le pays pouvoit être défendu de mille en mille. Il ne produit que de l'huile, et il est si dépourvu de blé, qu'il tire la moitié de ses vivres, à dos de mulet, de Lombardie : il est si malsain au commencement de l'automne, qu'une armée entière y seroit détruite en peu de semaines par la fièvre. Les capitaines français montroient donc quelque inquiétude en s'y engageant ; mais la pusillanimité de Pierre de Médicis se hâta de la dissiper.

L'entrée des Français en Toscane, en répandant à Florence une terreur extrême, fit éclater en même temps contre Pierre de Médicis le mécontentement qu'on avoit long-temps comprimé. Les Florentins étoient attachés de tout temps à la maison de France ; ils la regardoient comme protectrice du parti guelfe et de la liberté ; ils murmuroient hautement de ce que le chef de l'état les avoit engagés dans une guerre contraire à leurs intérêts, et les exposoit les premiers à tous les dangers d'une querelle qui leur étoit étrangère. Les ambassadeurs florentins avoient été renvoyés de la cour de France ; tous les associés, tous les commis des maisons de commerce des Médicis avoient été chassés de tout le royaume ; mais cette rigueur n'avoit point été étendue aux autres Florentins, comme

pour leur faire sentir que la France savoit distinguer entre eux et l'usurpateur de leur liberté (1). On savoit que Laurent et Jean de Médicis, ces cousins de Pierre qu'il avoit maltraités quelques mois auparavant, et qu'il avoit ensuite exilés à leur maison de campagne, s'étoient rendus auprès de Charles VIII, et qu'ils le sollicitoient de renverser un gouvernement odieux à la masse des citoyens (2). Le pouvoir de ce chef vaniteux, qui n'avoit point voulu reconnoître de limites, se trouvoit tout à coup ne reposer plus que sur une opinion chancelante. CHAP. XCIII. 1494.

Pierre de Médicis, effrayé de la fermentation intérieure, dont il voyoit de toutes parts éclater les marques; effrayé de la guerre étrangère, qu'il ne se trouvoit point en mesure de soutenir, résolut de céder à l'orage, de faire sa paix avec les Français, et d'imiter la conduite que son père avoit tenue avec Ferdinand, conduite qu'il avoit si souvent entendu louer. Il ignoroit que pour imiter un grand homme, il faut avoir son talent pour juger des circonstances, et son caractère pour braver les dangers. Pierre de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 198. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 32.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 196. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 32. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 32. — *Jacobo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 16.

CHAP. XCIII. 1494. Médicis fit nommer par la république une nombreuse ambassade, dont il faisoit partie, avec commission de se rendre auprès du roi de France, et de chercher à l'apaiser. Mais averti en chemin qu'un corps de trois cents hommes, que la république envoyoit à Sarzane, avoit été surpris et mis en pièces, il n'osa point s'avancer sans sauf-conduit au-delà de Pietra-Santa. Quelques seigneurs de la cour, entre autres Briçonnet et de Piennes vinrent l'y chercher et le conduisirent devant le roi, le jour même où l'on commençoit l'attaque de Sarzanello (1).

Pierre, pour justifier la conduite qu'il avoit tenue, en refusant au roi le passage par la Toscane, rappela son traité avec Ferdinand, conclu du consentement de Louis XI lui-même; il ajouta que jusqu'au moment où les armées françaises avoient pénétré en Italie, il n'auroit pu s'écarter de ce traité sans s'exposer à toute la vengeance des Aragonais; mais puisque désormais il ne couroit plus le même danger, il étoit prêt à montrer tout son dévouement à la maison de France (2). Le roi, en réponse à ce discours, lui demanda que les portes de Sar-

(1) *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 52. — *Scipion Ammirato.* L. XXVI, p. 203. — Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, chap. IX, p. 185.

(2) *Bernardi Oricellarii de bello Italico comment.* p. 5.

lame lui fussent ouvertes. Pierre y consentit immédiatement; et sans même consulter ses compagnons d'ambassade, il donna des ordres pour que Sarzane et Sarzanello fussent livrés au roi. Celui-ci, étonné de cette facilité, demanda aussitôt que Pietra-Santa, Librafratta, Pise et Livourne lui fussent également livrées. En faisant cette demande, les Français ne s'attendoient nullement à obtenir ces places, du moins sans donner de grandes sûretés pour leur restitution après le passage de l'armée; mais Pierre n'en demanda aucune; il convint verbalement que le roi s'obligeroit à restituer les forteresses de Toscane, quand il auroit achevé la conquête du royaume de Naples; que les Florentins lui prêteroient deux cent mille florins; qu'ils seroient reçus à cette condition sous la protection du roi, et que le traité de paix entre eux et lui seroit rédigé et signé à Florence. Sur cette simple convention verbale, il fit ouvrir aux Français toutes les forteresses de l'état de Pise, non sans exciter le ressentiment de ses compagnons d'ambassade; qui, n'étant arrivés qu'après lui, croyoient faire beaucoup pour le roi, en lui offrant un libre passage au travers de leur état (1). CHAP. XCIII. 1494.

(1) *Fr. Guicciardini Ist.* Lib. I, p. 53. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 51. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 353. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 18. — Phil. de

CHAP. XCIII. 1494. Les Florentins, en recevant la nouvelle de la convention de Sarzane, furent plus irrités encore que leurs ambassadeurs. Depuis long-temps ils accusoient Pierre de Médicis de se conduire comme seigneur, et non plus comme premier citoyen de sa patrie; de prendre des airs de maître que n'avoient jamais affectés Laurent, son père, ou Cosme son aïeul; de négliger entièrement de se rendre aux conseils ou de siéger avec ses collègues, lorsqu'il étoit revêtu de quelque magistrature (1). Mais on ne l'avoit point encore vu fouler aussi complétement à ses pieds les lois de la république, ou prendre sur lui une autorité qu'on n'avoit jamais songé à lui déléguer. C'étoit lui, disoit-on, qui avoit précipité sa patrie dans une guerre contraire à tous ses intérêts, et lui encore qui, pour l'en tirer, sacrifioit les conquêtes de plusieurs générations. Le parti de la liberté, qui s'étoit successivement grossi de tous ceux que Pierre avoit rebutés par son insolence, et qui avoit été tout récemment ranimé par les prédications de Savonarole, tiroit parti de ces événemens pour montrer combien il est dangereux de donner un chef à une ville libre; sous

Comines, Mém. Lib. VII. ch. IX, p. 185. — *Arnold. Ferronii* Lib. I, p. 6.

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 31. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 15. — Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VI, p. 171.

sa domination, un état perd bientôt la vigueur de ses armées, la prudence de ses conseils, et enfin ses meilleures provinces ou son indépendance. Mettons du moins, disoient-ils, nos calamités à profit, et puisque l'armée française doit traverser nos murs, qu'elle serve au renversement de la tyrannie (1). CHAP. XCIII. 1494.

Pendant que l'armée française se dirigeoit vers Lucques et vers Pise, Pierre de Médicis, averti de la fermentation de Florence, se hâtoit d'y revenir, espérant encore contenir la ville dans l'obéissance. Il y arriva le 8 novembre, et après avoir pris dans la soirée conseil de ses amis, qu'il trouva ou découragés, ou aliénés de lui, il résolut de se rendre le lendemain au palais, auprès de la seigneurie. Ce palais étoit fermé, et des gardes mises à la porte, comme on le faisoit toujours dans les temps de tumulte. La seigneurie résolut de ne point recevoir la visite de Pierre de Médicis; elle lui envoya Jacob de Nerli, gonfalonier de compagnie, pour le lui signifier, tandis que Lucas Corsini, l'un des prieurs, s'arrêta à la porte pour lui en disputer le passage, si cela devenoit nécessaire (2).

(1) *V. Guicciardini.* Lib. I, p. 54.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 204. — *Jac. Nardi.* L. I, p. 21. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 32. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 55. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. X, p. 197. — *Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 538.

CHAP. XCIII. 1494. Pierre de Médicis ne mit point leur constance à l'épreuve ; étonné d'une résistance qu'il n'avoit jamais connue, il ne recourut ni aux prières ni aux menaces ; il se retira chez lui, pour appeler à son aide Paul Orsini, son beau-frère, avec les gendarmes qu'il commandoit ; mais le message qu'il lui envoyoit ayant été surpris, les citoyens s'armèrent et se rassemblèrent sur la place du palais, pour être prêts à exécuter les ordres de la seigneurie. Cependant le cardinal Jean de Médicis avoit parcouru quelques rues, suivi de serviteurs de sa maison, auxquels il faisoit répéter le cri d'armes de sa famille, *Palle ! palle !* mais ce cri, autrefois si cher à la populace, n'avoit rassemblé aucun de ses partisans. Le cardinal n'avoit pu passer au-delà du milieu de la rue des Calzaioli ; de toutes parts on entendoit des cris menaçans pour les Médicis. Pierre et son frère Julien, déjà entourés des soldats que leur avoit amenés Paul Orsini, se retirèrent vers la porte San-Gallo, et essayèrent encore, en jetant de l'argent au peuple, d'engager les artisans qui habitent ce quartier, à prendre les armes pour eux. On ne leur répondit que par des menaces ; et lorsqu'ils entendirent sonner le tocsin, ils sortirent de la ville, dont on referma les portes après eux. Le cardinal Jean de Médicis s'étoit déguisé en moine franciscain, se déroba de son

côté au tumulte, et rejoignit ses deux frères dans les Apennins (1). CHAP. XCIII. 1494.

Pierre de Médicis avoit pris inconsidérément la route de Bologne, au lieu de s'adresser au roi de France, auprès duquel il auroit probablement trouvé protection. Les soldats de Paul Orsini, qui le suivoient, attaqués par les paysans, se débandèrent presque tous, et Paul Orsini jugea lui-même que pour la sûreté de son beau-frère, il valoit mieux encore se séparer. Les Médicis arrivèrent cependant à Bologne sans nouvel accident. Mais lorsque Pierre se présenta à Jean Bentivoglio, son allié et son ami, celui-ci, étonné de voir un homme qui occupoit le même rang que lui, renversé si facilement, lui dit : « Si jamais on vous raconte » que Jean Bentivoglio a été chassé de Bologne » comme vous l'êtes aujourd'hui de Florence, » ne le croyez pas; mais assurez plutôt qu'il » s'est fait tailler en pièces par ses ennemis, » avant de leur céder » (2). Jean Bentivoglio ne savoit pas qu'il ne dépend souvent ni du prince, ni du général d'armée, de trouver la mort qu'il cherche; qu'après l'avoir bravée long-temps, s'il survit malgré lui à sa défaite, le désir de la

(1) *Istorie di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 78. — *Diar. Sanesi d' Allegretto Allegretti.* T. XXIII, p. 833. — *Bernardi Oricellarii de bello Ital.* p. 41.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 22. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 55.

CHAP. XCIII. 1494. conservation renaît dans le cœur du plus vaillant; et qu'il s'y joint la secrète espérance que, puisque la fortune s'est chargée seule de son salut, elle le réserve encore à des jours meilleurs. Son expérience le lui apprit; le moment du revers arriva aussi pour Bentivoglio, et malgré sa résolution, il ne mourut point, mais il traîna ses jours dans l'exil.

La populace de Florence pilla les maisons du chancelier et du provéditeur du mont-de-piété, qui dès long-temps étoient accusés d'avoir inventé les gabelles nouvelles, et les diverses extorsions par lesquelles on avoit augmenté les impôts. Elle pilla encore les jardins de Saint-Marc, et la maison du cardinal Jean à Saint-Antoine. Des gardes placés au grand palais des Médicis, *in via larga*, pour le réserver au logement du roi de France, le sauvèrent du pillage dans ce premier moment. Mais les Français qui y furent logés s'emparèrent sans pudeur de tout ce qui tenta leur cupidité, et après leur départ le reste de l'ameublement fut vendu par autorité de justice. Ainsi furent dispersées ces magnifiques collections de tableaux, de statues, de pierres gravées, de livres, que Cosme et Laurent avoient recueillis, par tant de diligence, dans tous les lieux où s'étendoit leur commerce (1).

(1) Phil. de Comines. L. VII, ch. XI, p. 196. — *B. Oricellarii*, p. 42, 52.

La seigneurie, après la fuite des Médicis, rendit un décret pour les déclarer rebelles, confisquer leurs biens, et promettre une récompense de cinq mille ducats à quiconque les arrêteroit, de deux mille à quiconque apporteroit leur tête. Toutes les familles exilées ou privées des honneurs publics, pendant les soixante ans qu'avoit duré l'autorité des Médicis, furent rétablies dans leurs droits; les tableaux qui rappeloient ou les condamnations de 1434, ou celles de 1478 pour la conjuration des Pazzi, furent effacés, et les deux Médicis, fils de Pierre-François, rentrés dans leur patrie au moment où leurs cousins en sortoient, ne voulant avoir rien de commun avec une famille qui avoit affecté la tyrannie, firent effacer les six globes de leurs armes, pour y substituer la croix d'argent en champ de gueules des Guelfes, et changèrent leur nom de Médicis en celui de *Popolani* (1). CHAP. XCIII. 1494.

Cependant le nouveau gouvernement se hâta d'envoyer des ambassadeurs au roi de France, pour rejeter sur celui qui l'avoit précédé, la faute d'une inimitié si contraire aux intérêts de la république, et pour donner une forme plus authentique au traité conclu si étourdi-

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 33. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 204. — *Ist. di Gio. Cambi.* p. 79.

CHAP. XCIII. 1494. ment par Médicis. Il fit choix de Pierre Capponi, qui déjà, dans son ambassade à Lyon, avoit fait connoître combien les Florentins étoient impatiens du joug qu'ils portoient (1); de Tanai de Nerli, Pandolfo Ruccellai, Giovani Cavalcanti, et du père Girolamo Savonarola, que l'on chargea de porter la parole au nom de tous. Celui-ci, regardé par les Florentins comme doué du pouvoir des miracles et des prophéties, leur sembloit un avocat céleste que la Providence leur envoyoit pour les défendre.

Les ambassadeurs florentins se rendirent à Lucques où étoit le roi, mais ils ne purent y obtenir audience, et ils furent obligés de le suivre à Pise. Là, le père Savonarole s'adressa au monarque victorieux avec ce ton d'autorité qu'il étoit accoutumé à prendre vis-à-vis de son auditoire. Ce n'étoit point le député d'une république qui parloit à un roi, c'étoit l'envoyé de Dieu, celui qui avoit prophétisé la venue des Français, qui en avoit long-temps menacé les peuples comme d'un fléau céleste, et qui s'adressoit à présent à celui que la main divine avoit conduit, pour lui indiquer comment il devoit terminer l'ouvrage dont la Providence l'avoit chargé.

(1) Mémoires de Ph. de Comines. Liv. VII, chap. VI, p. 1[illegible]2.

» Viens, lui dit-il, viens donc avec con- CHAP. XCIII.
» fiance, viens joyeux et triomphant, car celui 1494.
» qui t'envoie est celui même qui, pour
» notre salut, triompha sur le bois de la croix.
» Cependant, écoute mes paroles, ô roi très-
» chrétien ! et grave-les dans ton cœur. Le
» serviteur de Dieu, auquel ces choses ont
» été révélées de la part de Dieu..... t'avertit
» toi, qui as été envoyé par sa Majesté divine,
» qu'à son exemple tu aies à faire miséri-
» corde en tous lieux, mais surtout dans sa
» ville de Florence, dans laquelle, bien qu'il
» y ait beaucoup de péchés, il conserve aussi
» beaucoup de serviteurs fidèles, soit dans le
» siècle, soit dans la religion. A cause d'eux tu
» dois épargner la ville, pour qu'ils prient
» pour toi, et qu'ils te secondent dans tes ex-
» péditions. Le serviteur inutile qui te parle,
» t'avertit encore au nom de Dieu, et t'exhorte
» à défendre de tout ton pouvoir, l'innocence,
» les veuves, les pupilles, les malheureux, et
» surtout la pudeur des épouses du Christ qui
» sont dans les monastères, pour que tu ne
» sois point cause de multiplier les péchés, car
» par eux s'affoibliroit la grande puissance que
» Dieu t'a donnée. Enfin, pour la troisième fois,
» le serviteur de Dieu t'exhorte au nom de
» Dieu à pardonner les offenses. Si tu te crois
» offensé par le peuple florentin, ou par aucun

CHAP. XCIII. 1494. » autre peuple, pardonne-leur, car ils ont » péché par ignorance, ne sachant pas que tu » étois l'envoyé de Dieu. Rappelle-toi de ton » Sauveur, qui, suspendu sur la croix, par- » donna à ses meurtriers. Si tu fais toutes ces » choses, ô roi! Dieu étendra ton royaume » temporel, il te donnera en tous lieux la vic- » toire, et finalement, il t'admettra dans son » royaume éternel des cieux (1) ».

La réputation de Savonarole étoit à peine parvenue jusqu'aux oreilles du roi de France; il ne vit en lui qu'un bon religieux, son discours lui parut un sermon chrétien, et sans vouloir entrer en matière, il promit qu'à son arrivée à Florence il arrangeroit toute chose à la satisfaction du peuple (2). Cependant il avoit déjà porté atteinte au traité conclu avec Pierre de Médicis, et par une démarche inconsidérée, il s'étoit jeté dans des embarras dont il ne put plus se tirer avec honneur.

Il y avoit déjà quatre-vingt-sept ans que la ville de Pise étoit tombée sous la domination des Florentins (3). Les Pisans auroient pu s'attendre à ce que, dans les premières années de leur servitude, le vainqueur leur fît éprouver

(1) *Vita del P. Savonarola.* L. II, § 6, p. 68, *dal compendio stampato delle sue rivelazioni.*

(2) *Jacopo Nardi hist. Flor.* Lib. I, p. 23.

(3) Depuis le 9 octobre 1406.

un ressentiment qui duroit encore, et une défiance qu'entretenoit le souvenir d'offenses récentes. Mais, d'autre part, ils devoient espérer du temps la fusion des deux états en un seul, puisque la prospérité du pays conquis étoit nécessaire à celle du vainqueur. Cependant tout le contraire étoit arrivé; dans les années qui suivirent immédiatement la conquête, l'administration florentine fut plus équitable qu'elle ne le devint dans la suite. Le premier commissaire florentin envoyé à Pise, Gino Capponi, étoit un homme juste et modéré, et il avoit cherché à ramener les esprits. Lorsque deux ans après, les Florentins offrirent Pise à l'Église pour y rassembler le concile qui devoit terminer le schisme, ils eurent en vue de procurer des avantages pécuniaires à cette ville, et d'y rappeler ainsi les citoyens qui émigroient. C'étoit par la douceur que Pistoïa avoit été attachée pour jamais au sort de la république florentine, et les Albizzi avoient assez de prudence pour profiter de cet exemple domestique. Mais la révolution de 1434, qui diminua la liberté de Florence, diminua aussi la libéralité de sa conduite à l'égard des peuples sujets. Les droits politiques du peuple vainqueur étoient réduits à si peu de chose, qu'en se comparant aux vaincus, il n'auroit plus vu aucun avantage dans sa condition, si ceux-ci n'avoient

CHAP. XCIII 1494.

CHAP. XCIII. 1494. été privés de ces droits civils eux-mêmes, qui ne devroient jamais être enfreints. La politique florentine à l'égard des villes sujettes fut réduite à un adage qui justifioit les magistrats de leurs fautes en les changeant en maximes d'état. *Il faut tenir*, disoient-ils, *Pistoia dans la sujétion par ses factions, et Pise par ses forteresses* (1). Les Florentins bâtirent en effet deux citadelles à Pise, qui paroissoient commander la ville; et comptant sur cette chaîne mal assurée, ils abusèrent cruellement de leur pouvoir. A des impôts onéreux ils joignirent des exactions privées, et les voleries de tous les agens du gouvernement; ils exclurent les Pisans de tout emploi, de toute fonction publique, même de celles qui par les lois étoient réservées aux étrangers; ils les offensèrent sans cesse par l'expression du mépris, de la haine ou de la dérision. Étonnés cependant de trouver dans les esprits une résistance proportionnée à cette violence, et voulant dompter ce qu'ils appeloient l'orgueil des Pisans, ils résolurent, pour les appauvrir, d'attaquer en même temps leur agriculture et leur commerce.

Tout le Delta de l'Arno, exposé aux inondations, et n'ayant point vers la mer un écoulement facile, avoit été cependant préservé ces

(1) *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito Livio.* Lib. II, c. 24 et 25, Tom. V, p. 374.

eaux stagnantes, et rendu au labourage et à la salubrité, par l'industrie et la constante attention de la république pisane, pour maintenir tous les canaux qui coupent la plaine. Ces canaux furent abandonnés par les Florentins (1). Bientôt des eaux croupissantes infectèrent les campagnes par leurs exhalaisons ; les maladies détruisirent la population, et rendirent au désert les champs que l'industrie humaine lui avoit arrachés. La ville fut à son tour dépeuplée par les fièvres maremmanes ; enfin les édifices et les palais somptueux qui l'avoient rendue superbe entre les villes d'Italie, éprouvèrent eux-mêmes l'influence délétère de l'humidité et de la pourriture. CHAP. XCIII. 1494.

D'autre part, Pise qui s'étoit élevée par le commerce, qui avoit couvert la Méditerranée de ses flottes, et introduit des premières en occident les arts des orientaux, par ses communications journalières avec Constantinople, la Syrie et l'Afrique, se trouvoit soumise à l'administration jalouse d'un gouvernement de marchands, qui croyoient s'enrichir de toutes les branches de commerce qu'ils lui ôtoient.

(1) Les plaintes des Pisans à cet égard semblent démenties par l'institution de l'*Uffizio de' fossi*, magistrature sanitaire chargée du soin des canaux, qui date à Pise de l'année 1477. Peut-être trouvoit-on déjà alors que le mal causé aux Pisans par une basse jalousie, étoit ressenti également par tout l'état.

CHAP. XCIII 1494. Des lois interdirent aux Pisans les manufactures de soie et celles de laine; le commerce en gros fut aussi réservé, comme un privilége, aux seuls Florentins, et la ville fut ainsi réduite à un état de misère et de dépopulation qui faisoit la honte de ses maîtres (1).

(1) *Uberti Folietæ Genuens. histor.* Lib. XII, p. 667. — *Fr. Guicciardini Istor.* Lib. II, p. 74.

Il faut considérer comme une conséquence de cette désolation à laquelle Pise avoit été réduite, le silence de ses historiens, non-seulement pendant sa longue servitude, mais même pendant la lutte soutenue avec tant de générosité et de constance, contre les Florentins, après avoir secoué leur joug. Dans la collection de Muratori, on ne trouve aucun historien pisan après le milieu du quatorzième siècle. Paolo Tronci, et celui que nous avons cité sous le nom de Marangoni, qui sont imprimés séparément, terminent tous deux leur récit à l'année 1406, quoique leurs auteurs aient vécu dans le dix-septième siècle. La maison Roncioni, à Pise, conserve dans ses riches archives, parmi un très-grand nombre de diplômes curieux, une chronique de Pise, écrite par un chanoine Raphaël Roncioni, et dédiée au grand-duc Ferdinand II. Mais le soulèvement de 1494 occupe à peine quelques lignes de la dernière page de cette chronique. A la chancellerie de la communauté on en conserve une autre, également manuscrite, et qui y fut déposée par l'auteur Jacopo Arrosti, le 26 avril 1655 : la dernière guerre de Pise y est traitée avec quelque détail, mais c'est uniquement d'après Guicciardini, Giovio, Nardi, et les historiens florentins; il n'y a ni un fait nouveau, ni l'indication d'aucun monument d'origine pisane. Dans les mêmes archives enfin, on conserve les registres des seigneurs Anziani, de Pise; ceux de chaque année forment un volume. On y trouveroit sans doute, au milieu de beaucoup d'inutilités ou d'affaires privées, quelques renseignemens curieux pour l'histoire particulière de Pise; mais comme presque chaque

Mais dans cet état d'abaissement, l'orgueil du nom pisan, et l'ancien amour de la liberté, n'avoient point été abandonnés par les généreux descendans des citoyens de Pise. Les gentilshommes, comme le peuple, étoient animés d'un même sentiment, tous étoient prêts à sacrifier pour la liberté une vie et des richesses qu'ils estimoient être à peine à eux, puisque la volonté arbitraire de leurs maîtres pouvoit la leur enlever d'une heure à l'autre. A l'approche de Charles VIII, leurs espérances furent renouvelées avec artifice par Louis-le-Maure, qui se souvenoit que Jean Galeaz Visconti, premier duc de Milan, avoit possédé Pise, et qui espéroit joindre cette ville à ses états, en se faisant rendre Sarzane et Pietra Santa, villes qui avoient appartenu aux Génois. Il n'avoit pas suivi le roi plus loin que Sarzane, mais Galeaz de san Severino, l'un de ses capitaines les plus affidés, le remplaçoit à l'armée, et il aida les Pisans dans le moment le plus critique, de ses conseils et de tout son crédit à la cour (1). CHAP. XCIII. 1494.

Entre les gentilshommes pisans, Simon Or-

séance est écrite d'un caractère différent, et avec beaucoup d'abréviations; il faudroit un long travail pour apprendre à les lire, et un travail bien plus long encore pour les dépouiller.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. IX, p. 187. — *Fr. Belcarii Comment.* L. V, p. 139.

CHAP. XCIII. 1494. landi s'étoit fait remarquer par sa haine contre les Florentins : c'étoit chez lui, c'étoit par son activité que tous ceux qui avoient été personnellement offensés se réunissoient pour aviser aux moyens de se venger et de délivrer leur patrie. Comme il parloit avec facilité la langue française, ses concitoyens le choisirent pour invoquer la faveur du roi, et le supplier de dérober Pise à un joug insupportable (1). Ses amis l'embrassèrent cependant, et lui dirent un adieu qui pouvoit être le dernier, au moment où se dévouant pour sa patrie, il se signaloit à toute la vengeance des Florentins. Il se rendit au palais des Médicis où logeoit Charles VIII, et embrassant ses genoux, il fit un tableau frappant de l'ancienne grandeur des Pisans, de l'effroyable détresse à laquelle ils étoient réduits, et de la tyrannie cruelle qui les avoit ainsi accablés. Il se livra, en parlant des Florentins, à toute la violence de son ressentiment, et il fit frémir le roi et toute sa cour par le récit des injustices qu'il disoit avoir éprouvées. Il rappela à Charles VIII qu'il s'étoit annoncé à l'Italie, comme venant la délivrer de toutes les tyrannies sous lesquelles elle gémissoit. La première occasion de mettre à exécution ses promesses, se présentoit pour lui à

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 34.

Pise. S'il vouloit persuader les peuples de sa sincérité, il devoit se hâter de rendre la liberté aux Pisans. Ce mot de liberté, le seul que les Pisans qui avoient suivi Orlandi, pussent comprendre de tout son discours, fut répété par eux avec acclamation. Tous les gentilshommes de Charles, entraînés par l'éloquence d'Orlandi, joignirent leurs supplications aux siennes; et le roi, sans réfléchir davantage, sans songer qu'il disposoit d'une chose qui n'étoit point à lui, répondit qu'il vouloit tout ce qui étoit juste, et qu'il seroit content de voir les Pisans recouvrer leur liberté (1). CHAP. XCIII. 1494.

Aussitôt que la réponse de Charles fut connue, le cri de vive la France, et vive la liberté, retentit dans toutes les rues; les soldats florentins, les douaniers, les percepteurs de contributions, furent poursuivis, et forcés de s'enfuir de la ville; les lions de marbre que le peuple désignoit par le nom de *Marzocchi*, et qui étoient élevés sur les portes et sur les édifices publics, en signe de l'autorité du parti Guelfe et de la république florentine, furent renversés et jetés dans l'Arno, et dix citoyens réunis pour former une seigneurie, furent chargés de l'administration de la république renaissante (2). Par

(1) *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 34. — *Arnoldi Ferronii.* L. I, p. 7.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 35. — *Fr. Giucciardini.* L. I,

CHAP. XCIII. une étrange rencontre, c'étoit le 9 novembre,
1494. jour même où les Florentins avoient recouvré leur liberté en chassant les Médicis, que les Pisans recouvrèrent aussi la leur, en chassant la garnison florentine.

Cependant Charles VIII sembloit hésiter à se croire lié envers la république florentine par le traité qu'avoit négocié Pierre de Médicis. La ville de l'occident la plus célèbre pour le commerce et les richesses tentoit la cupidité de son armée; il auroit saisi avec joie une occasion de renouveler les hostilités. Après avoir établi une garnison française dans la forteresse neuve de Pise, et avoir livré la vieille aux Pisans, il s'approchoit de Florence avec son armée, sans donner de réponse aux ambassadeurs de la république, et sans même vouloir prendre de détermination, jusqu'à ce qu'il fût informé des progrès de l'armée que commandoit d'Aubigny en Romagne, et des résolutions de Ferdinand qui lui étoit opposé (1).

Don Ferdinand avoit montré du talent militaire dans le choix des positions par lesquelles

p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. IX, p. 189. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 204. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 18. — *Allegretto Allegretti Diar. Senesi.* p. 833.

(1) *Scip. Ammirato.* L. XXVI, p. 203. — *Pauli Jovii.* L. II, p. 36.

il avoit arrêté les progrès de d'Aubigny. Mais au moment où les Colonne avoient pris les armes autour de Rome, il avoit été obligé d'affoiblir son armée, pour envoyer à son père les renforts que celui-ci demandoit. Alfonse avoit joint ses troupes et celles que lui renvoyoit son fils à celles du pape : il avoit attaqué les Colonne avec vigueur, quoique sans succès. Cependant Ferdinand ne s'étoit plus trouvé assez de forces pour tenir tête à d'Aubigny. Il n'avoit pu empêcher celui-ci de prendre le château de Mordano, dans le comté d'Imola, dont tous les habitans furent passés au fil de l'épée (1). Cette cruelle exécution militaire glaça de terreur les petits princes de Romagne, que Ferdinand n'avoit plus la force de protéger; Catherine Sforza, la première, traita séparément avec d'Aubigny, et lui ouvrit les états de son fils. En même temps on apprit en Romagne que Pierre de Médicis avoit livré à Charles VIII les forteresses de Toscane; dès lors la position du prince aragonois n'étoit plus tenable; il fit sa retraite sur Rome, et son oncle don Frédéric ramena sa flotte dans les ports du royaume de Naples (2).

CHAP. XCIII. 1494.

Charles VIII apprenant la retraite de don Fer-

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 36. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 54. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 19.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 37. — *Fr. Guicciardini*, Lib. I, p. 54. — Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VIII, p. 189.

CHAP. XCIII. 1494. dinand, donna ordre à d'Aubigny de venir le joindre devant Florence, avec sa gendarmerie française, ses Suisses, et trois cents chevau-légers du comte de Caiazzo, tandis qu'il licencieroit les hommes d'armes italiens à sa solde, aussi-bien que ceux du duc de Milan. Charles VIII s'arrêta ensuite à la *villa* Pandolfini, près de Signa, à huit milles de Florence, pour donner à d'Aubigny le temps d'arriver, et faire son entrée d'une manière plus imposante (1).

L'évêque de Saint-Malo Briçonnet, le sénéchal de Beaucaire, et Philippe de Bresse, frère du duc de Savoie, les trois hommes qui avoient le plus de part à la faveur du roi, lui représentoient que Pierre de Médicis ne s'étoit perdu que par les services qu'il avoit rendus aux Français. Ses ennemis ne lui reprochoient rien avec tant d'amertume que d'avoir livré les forteresses de l'état, et ils n'avoient pris de la hardiesse que parce que Pierre s'étoit éloigné pour venir trouver le roi. Ces trois seigneurs sollicitoient donc Charles VIII de rétablir Pierre de Médicis à Florence; et celui-ci lui dépêcha en effet un courrier à Bologne pour l'engager à revenir. Mais Pierre, mécontent du froid accueil que lui avoit fait Bentivoglio, avoit poursuivi son

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 57. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 21.

chemin jusqu'à Venise (1), et lorsqu'il reçut le message du roi, il se crut obligé de le communiquer à la seigneurie, pour lui demander conseil. Les Vénitiens jugèrent qu'en rétablissant les Médicis à Florence, le roi tiendroit cette ville dans une plus absolue dépendance; et comme ils commençoient déjà à être inquiets de sa puissance, ils voulurent lui ôter ce moyen de l'affermir. Ils conseillèrent donc à Pierre de ne point se mettre entre les mains d'un monarque qu'il avoit offensé; et pour être plus sûrs de sa docilité, ils l'entourèrent secrètement de gardes qui ne le perdoient pas de vue (2). CHAP. XCIII. 1494.

Charles VIII n'ayant point reçu de Bologne la réponse qu'il en attendoit, fit son entrée à Florence, par la porte de San-Friano, le 17 novembre au soir. Il fut reçu à cette porte sous un baldaquin doré que portoit la jeune noblesse florentine; le clergé l'entouroit en chantant des hymnes, et tout le peuple l'accueilloit avec toutes les démonstrations de l'amour et de la joie. Cependant Charles lui-même étoit loin de considérer cette entrée comme si pacifique; il portoit la lance sur la cuisse, ce qu'il expliqua ensuite comme un symbole de la conquête qu'il

(1) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 35. — *Belcarii Comm. Rerum Gallicarum.* Lib. V, p. 140.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 59. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico comment.* p. 55.

CHAP. XCIII. 1494. faisoit du pays; toutes ses troupes le suivoient les armes hautes, et en appareil menaçant; le langage étranger et l'impétuosité des Français, les longues hallebardes des Suisses, qu'on n'avoit encore point vues en Toscane, et l'artillerie attelée, que les Français les premiers avoient rendue aussi mobile que leurs armées, inspiroient autant de terreur que de curiosité ou d'étonnement (1). Les Florentins qui recevoient avec inquiétude ces hôtes barbares dans l'intérieur de leurs murs, n'avoient cependant pas négligé tout moyen de défense. Chaque citoyen avoit été invité à réunir dans sa maison de la ville tous ses paysans, et à les tenir prêts et armés pour défendre la liberté, si la cloche d'alarme venoit à sonner. Les condottieri à la solde de la république avoient aussi été appelés à la ville avec tous leurs soldats; et à côté de l'armée française, qui avoit pris ses logemens à Florence, une autre armée s'étoit formée en secret, et étoit prête à lui résister.

Dès que le roi fut établi dans le palais des Médicis, qui lui avoit été assigné pour demeure, il commença à traiter avec les commissaires de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 58. — *Jacopo Nardi Histor.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 204. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 80. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, dans Godefroy, p. 118.

la seigneurie. Mais ses premières demandes cau- CHAP. XCIII.
sèrent autant de surprise que d'effroi ; il déclara 1494.
que puisqu'il étoit entré dans la ville avec la lance sur la cuisse, Florence étoit sa conquête, qu'il s'en réservoit la souveraineté, et qu'il ne s'agissoit plus que de savoir s'il y rétabliroit les Médicis, pour exercer cette souveraineté en son nom, ou s'il consentiroit à déléguer son autorité à la seigneurie, sous l'inspection de conseillers de robe longue, qu'il entendoit lui adjoindre. Les Florentins répondirent avec une respectueuse fermeté, qu'ils avoient reçu le roi comme leur hôte, qu'ils n'avoient point voulu lui prescrire un cérémonial sur l'appareil avec lequel il entroit chez eux, mais qu'ils lui avoient ouvert leurs portes par respect, et non par force, et qu'ils ne renonceroient jamais, ou pour lui, ou pour aucun autre, à la moindre prérogative de leur indépendance ou de leur liberté (1).

Quelque éloigné qu'on fût de s'entendre, ni l'un ni l'autre parti ne désiroit en venir aux mains. Les Français, étonnés de la population inaccoutumée de Florence, de ces palais massifs qui sembloient autant de forteresses, et du courage que les citoyens avoient montré, en secouant le joug des Médicis, redoutoient d'engager dans les rues un combat où ils seroient

(1) *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. I, p. 24.

CHAP. XCIII. 1494. accablés de pierres du haut des toits et des fenêtres ; les Florentins, contens de faire bonne contenance, ne désiroient que gagner du temps et attendre le moment où il conviendroit au roi de partir. Les conférences continuoient cependant, et le roi avoit réduit ses prétentions à une demande d'argent ; mais elle étoit tellement exorbitante, qu'après que le secrétaire royal eut fait lecture de ce qu'il déclaroit être l'ultimatum de son maître ; Pierre Capponi, le premier des secrétaires florentins, lui arracha son papier des mains, et le déchirant, il s'écria : « Eh bien ! » s'il en est ainsi, vous sonnerez vos trompettes, » et nous sonnerons nos cloches. » En même temps il sortit de la chambre. Cette impétuosité et ce courage intimidèrent le roi et sa cour ; ils jugèrent que les Florentins avoient de grandes ressources, puisqu'ils osoient parler si haut, et ils rappelèrent Pierre Capponi. Ils présentèrent alors des propositions plus modérées, et elles furent bientôt acceptées. La principale étoit de fixer à cent vingt mille florins le subside par lequel les Florentins devoient concourir à l'entreprise du royaume de Naples. Cette somme étoit payable en trois termes, dont le plus éloigné devoit échoir au mois de juin suivant. D'autre part, le roi s'engageoit à restituer les forteresses qui lui avoient été consignées, soit lorsqu'il se seroit rendu maître de la ville de Naples,

soit lorsqu'il auroit terminé cette guerre, par une paix ou une trève de deux ans, soit enfin lorsque, pour quelque raison que ce fût, il auroit quitté l'Italie. Charles VIII stipula en faveur des Pisans le pardon de leurs offenses, pourvu qu'ils rentrassent sous l'obéissance des Florentins; en faveur des Médicis, la levée du séquestre mis sur leurs biens, et l'abolition du décret qui mettoit leur tête à prix; enfin, en faveur du duc de Milan, qui réclamoit au nom des Génois la propriété de Sarzane et de Pietra Santa, il exigea que les droits respectifs sur ces villes fussent réglés par des arbitres. A ces conditions, il déclara qu'il rendroit aux Florentins et sa protection et tous les privilèges de commerce dont ils jouissoient autrefois en France (1). Ce traité fut publié dans la cathédrale de Florence, le 26 novembre, pendant la célébration de la messe : les parties s'engagèrent, par un serment solennel, à l'observer. Cependant d'Aubigny pressoit le roi de mettre à profit un temps précieux, et deux jours après la célébration de la paix, il partit avec toute son armée par la route de Poggibonzi et de Sienne, soulageant ainsi les Florentins de la plus mortelle

CHAP. XCIII. 1494.

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 25. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 54. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 60. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 205.

CHAP. XCIII. 1494. inquiétude qu'ils eussent éprouvée depuis long-temps (1).

(1) *Jacopo Nardi Hist.* Lib. I, p. 28. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 206. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 61. — *Pauli Jovii* Lib. II, p. 39. — Philippe de Comines, Mémoires, L. VII, ch. XI, p. 197.

CHAPITRE XCIV.

Terreur et irrésolution du Pape à l'approche de Charles VIII; ce monarque entre à Rome. Abdication et fuite d'Alfonse II; dispersion de l'armée de Ferdinand II. Le royaume de Naples se soumet à Charles VIII.

1494, 1495.

CHAP. XCIV.

LE pape Alexandre VI avoit obtenu cette réputation de prudence et d'habileté que le monde accorde souvent sans réflexion à ceux qui, s'élevant au-dessus de toute considération de morale et d'honneur, ne se proposent que leur seule utilité pour but de leur politique. Le vulgaire les voit marcher vers l'accomplissement de leurs desseins avec une hardiesse qui l'étonne; il demeure persuadé que ce n'est pas sans une mûre délibération qu'ils ont osé renverser ces barrières, que lui-même s'est accoutumé à respecter. Lorsqu'il voit révoquer en doute les principes auxquels la grande masse des hommes reste soumise, et peser dans une nouvelle balance les droits divins et humains, il s'abandonne à une admiration crédule pour celui dont la tête est si forte, qu'elle s'élève au-dessus de tous les préjugés. Cependant ces prin- 1494.

CHAP. XCIV. 1491. cipes moraux que le vulgaire a adoptés comme préjugés, sont pour le philosophe l'essence la plus pure de la raison humaine, le fruit le plus parfait de ses méditations. De même que la vertu est pour chaque individu le seul moyen d'atteindre le but de son existence, d'arriver à cette paix de l'âme, fruit constant du développement de nos facultés et du perfectionnement de notre être; de même la morale est pour toute société politique, et pour tout gouvernement, la vraie, la seule voie vers la prospérité publique et la conservation de l'état. La complète coïncidence de la morale avec l'intérêt bien entendu, a souvent été remarquée; cependant lorsqu'il s'agit des individus seulement, cet intérêt peut être modifié de tant de manières par les circonstances, les passions ou les chances contraires, qu'on ne peut point se fier à lui comme à un guide assuré; mais son application à la conduite des nations est tout autrement certaine, parce que plus le nombre des individus qui sont dirigés d'après les principes de morale est grand, plus le calcul d'après lequel ces principes ont été établis acquiert de force; les circonstances accidentelles se compensent, les passions se neutralisent, les chances contraires se détruisent l'une l'autre, et en résultat général il demeure toujours vrai que la politique la mieux entendue est la plus conforme à la probité.

L'histoire est riche en applications de ce principe; elle a rarement mis en évidence un de ces hommes célèbres par leur immoralité, sans montrer comment ses calculs personnels l'ont égaré, et comment ses crimes ont pesé sur sa tête. Ces politiques réputés si habiles, qui ont voulu mettre leurs propres intérêts à la place des grands principes de la société humaine, une fois aux prises avec le danger, perdent tout point d'appui, toute direction sûre, toute base pour leurs combinaisons. Le scandaleux Alexandre VI devient le plus lâche et le plus irrésolu des hommes; le cruel et perfide Alfonse II, effrayé par sa propre conscience, se laisse tomber du trône sans attendre un choc étranger. CHAP. XCIV. 1494.

Il paroît qu'Alexandre VI, dans la versatilité de sa politique, avoit eu quelque part aux négociations qui avoient appelé Charles VIII en Italie. Il vouloit alors obtenir de meilleures conditions de la maison d'Aragon, et intimider Virginio Orsini (1). Mais depuis, lorsqu'il eut assuré à ses bâtards le sort le plus brillant dans le royaume de Naples, il changea absolument de parti; il déclara que ses prédécesseurs ayant accordé trois investitures à la maison d'Aragon, il se croyoit obligé à ne point lui en refuser une quatrième : il protesta que le royaume de Na-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 63.

CHAP. XCIV. 1494. ples étant un fief de l'Eglise, Charles VIII ne pouvoit l'attaquer par les armes sans attaquer l'Église elle-même, et il entra avec ardeur dans la ligue destinée à le défendre. Dans ce temps, Alexandre étoit fort éloigné de croire aux rapides succès des Français, et il ne s'étoit si ouvertement compromis, que d'après la persuasion qu'il ne couroit aucun danger. Les négociations de Pierre de Médicis à Sarzane, et le bouleversement de la Toscane, portèrent une terreur subite dans son âme; cette terreur s'augmenta encore, lorsque ayant envoyé à Charles, qui étoit toujours à Florence, le cardinal François Piccolomini comme légat, Charles refusa de le recevoir, autant en haine de son oncle Pie II, qui avoit combattu avec acharnement la maison d'Anjou, que par aversion pour le pontife qui l'envoyoit (1).

Le pape avoit reçu le duc de Calabre avec son armée dans les terres de l'Église; il lui avoit envoyé tout ce qu'il avoit de soldats disponibles; il avoit levé en hâte parmi le peuple des compagnies de fantassins, et il avoit invité, par ses brefs, les Romains à prendre les armes pour défendre leur patrie. Cependant sa terreur croissant avec les succès des Français, il avoit bientôt témoigné le désir d'ouvrir de nouvelles

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 59.

conférences. Le cardinal Ascagne Sforza étoit alors le chef principal du parti français dans le sacré-collége. Alexandre l'invita à se rendre à Rome; mais comme Sforza pouvoit ne s'y pas croire en sûreté, il lui envoya pour ôtage son propre fils le cardinal de Valence, qui fut gardé à Marino, entre les mains des Colonne. Cette première conférence n'eut pas de résultat. Ascagne retourna au camp français, et le cardinal de Valence auprès de son père, sans qu'il y eût rien de conclu; mais les premières paroles ayant été portées, Alexandre envoya auprès de Charles, les évêques de Concordia et de Terni, et Maître Gratian, son confesseur, pour traiter en même temps en son nom et en celui du roi de Naples. Charles VIII, déterminé à ne rien entendre de la part d'Alfonse II, voulut bien cependant négocier avec le pape seul; l'excès de sa défiance s'étoit un peu calmé, et il envoya à Rome La Trémouille, le président de Gannay, le cardinal Ascagne, et Prosper Colonne, sans demander d'ôtages pour leur sûreté. Dans ce moment l'armée napolitaine, commandée par Ferdinand, rentra à Rome, et le pape, prenant confiance à la vue de tant de soldats, ne voulut pas perdre l'occasion de se saisir de ses ennemis. Le 9 décembre il fit arrêter le cardinal Ascagne et Prosper Colonne; il les jeta dans les prisons du château Saint-Ange, et il leur dé-

CHAP. XCIV. 1494.

CHAP. XCIV. 1494. clara qu'il ne les remettroit en liberté qu'autant qu'on lui livreroit Ostie. Les deux ambassadeurs français avaient aussi été arrêtés, mais le pape les fit aussitôt relâcher (1).

Cependant Charles VIII avançoit toujours; il étoit entré à Sienne le 2 décembre, avec le même appareil militaire qu'il avoit auparavant déployé à Florence: il avoit fait sortir de la ville la garde de la seigneurie, il avoit demandé qu'on lui consignât quelques forteresses dans la Maremme siennoise; et lorsqu'il étoit reparti de cette ville le surlendemain, il y avoit laissé quelques troupes, pour maintenir dans l'obéissance une république dont il se défioit (2). Ferdinand, duc de Calabre, abandonné successivement par les soldats de la république florentine, par Annibal Bentivoglio avec sa troupe, par Jean Sforza seigneur de Pésaro, et par Guido de Montefeltro, duc d'Urbin, qui tous se retiroient chez eux pour éviter de se compromettre avec les Français, avoit perdu aussi presque tous ses gens de pied, qui, frappés de terreur, désertoient en foule. Il avoit

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 62. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. II, p. 40. — Mém. de Ph. de Comines. L. VII, Ch. XII, p. 203. — *Burchardi Diar.* Apud Raynald. 1494, §. 23. p. 434. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi,* p. 836.

(2) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 839. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 61. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 8.

pris par l'Ombrie le chemin de Rome (1). Son intention avoit été d'abord de faire tête à Viterbe, parce que cette ville se trouvoit au milieu des terres des Orsini, qu'il regardoit comme ses plus fidèles alliés, que Rome étoit derrière lui, et que sa retraite sur Naples étoit assurée, en cas de malheur (2); mais les négociations d'Alexandre VI, et ses continuelles irrésolutions, ne permirent à Ferdinand de prendre aucun parti vigoureux. Charles VIII entra dans Viterbe sans coup férir, tandis que Ferdinand se replioit sur Rome, et ce dernier s'occupoit à fermer les brèches des vieilles murailles de cette ville, et à les mettre en état de défense, au moment où le pape faisoit arrêter le cardinal Ascagne et Prosper Colonne (3). CHAP. XCIV. 1494.

Cependant cette violation même du droit des gens n'avoit pas rompu toute négociation; le 19 décembre, le pape avoit retiré de prison le cardinal Frédéric de san Séverino, arrêté en même temps qu'Ascagne, et l'avoit envoyé à Népi auprès de Charles VIII, en lui faisant dire qu'il étoit prêt à séparer ses intérêts de ceux du roi de Naples (4). Mais dans le tumulte de son âme il ne savoit se fixer à aucune réso-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 39.
(2) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XI, p. 197.
(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 62.
(4) *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, §. 26, T. XIX, p. 434.

CHAP. XCIV. 1494. lution ; tantôt il prétendoit défendre Rome, et il délibéroit avec Ferdinand sur les moyens d'en relever les fortifications ; tantôt il s'effrayoit de la difficulté de se maintenir dans une si vaste et si foible enceinte, de celle de l'arrivage des vivres par mer, tandis qu'Ostie étoit aux mains des ennemis, du mécontentement sourd du peuple, et des factions diverses qui éclatoient dans Rome. Alors, déterminé à s'enfuir, il demandoit à chaque cardinal un engagement par écrit, de le suivre partout : puis, le courage lui manquant encore, il revenoit à des projets d'accommodement.

L'irrésolution du chef de l'état forçoit chacun de ses membres à chercher séparément les moyens de pourvoir à sa propre sûreté. Les Français avoient passé le Tibre ; ils parcouroient en tout sens le patrimoine de saint Pierre et la campagne de Rome, et tous les feudataires de l'Église s'efforçoient de faire avec eux leur paix particulière. Virginio Orsini lui-même, qui par tant de liens devoit être attaché à la maison d'Aragon, qui étoit capitaine général de l'armée royale, et grand connétable du royaume, qui avoit fait épouser son fils à une sœur naturelle d'Alfonse II, et qui tenoit de lui les plus riches fiefs dans le royaume de Naples, consentit, sans abandonner sa solde, à ce que ses fils traitassent avec le roi de France, lui accordassent un libre

passage, et des vivres dans toutes leurs terres, CHAP. XCIV.
et lui donnassent quelques lieux forts, en gage 1494.
de leur fidélité (1).

Le comte de Pitigliano, et les autres membres de la famille Orsini, firent aussi leur traité particulier : Ives d'Allégre, et Louis de Ligny entrèrent à Ostie avec cinq cents lances et deux mille Suisses ; Charles avoit été reçu à Bracciano, principale forteresse des Orsini ; Civita-Vecchia et Corneto avoient ouvert leurs portes ; les postes français communiquoient avec ceux des Colonna, qui de l'autre côté du Tibre, soulevoient toute la campagne de Rome ; les prélats et la populace demandoient avec une égale ardeur une paix qui mît fin à leurs craintes. Cependant, plus le danger approchoit, et plus Alexandre, troublé pour lui-même, s'embarrassoit dans ses négociations. Il voyoit dans le camp ennemi le cardinal de saint Pierre *ad vincula*, Julien de La Rovère, son ennemi personnel ; il connoissoit le crédit de ce prélat à la cour de France, son impétuosité, son penchant pour les mesures extrêmes, et son désir ardent de le précipiter lui-même du trône pontifical ; il savoit par quels moyens honteux il avoit obtenu la tiare, par quels vices scandaleux, par quel étalage de son

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 62. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 61.

CHAP. XCIV. 1494. immoralité il l'avoit souillée, et il craignoit par-dessus tout un concile et un jugement de l'Église (1).

Mais Charles VIII, malgré les instances des cardinaux ennemis d'Alexandre, redoutoit de son côté de s'engager dans une lutte avec le pape. Il étoit impatient d'arriver à Naples, et toute diversion lui paroissoit dangereuse. D'ailleurs, au milieu même de ses succès, il avoit chaque jour à surmonter des difficultés qui sembloient de nature à faire débander son armée. Comme il marchoit sans magasins, il avoit bientôt éprouvé, à son entrée dans l'état de Rome, les conséquences de l'extrême pauvreté du pays. Les paysans avoient été ruinés par les guerres continuelles entre les Colonne et les Orsini; les châteaux les plus foibles avoient été pillés ou volés, toutes les récoltes étoient enfermées dans les plus forts, et les soldats français ne trouvoient pas dans les champs une seule maison qu'ils pussent mettre à contribution. La place de Bracciano fournit en abondance des vivres à l'armée royale; mais celle-ci, dans les jours qui avoient précédé, avoit éprouvé d'extrêmes besoins (2). Vers le même temps, Perron de Baschi, maître d'hôtel

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 63. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40.

(2) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. IX, p. 198.

du roi, étoit arrivé à Piombino avec vingt mille ducats que lui envoyoit le duc de Milan; puis la flotte qui l'avoit porté, et que commandoit le prince de Salerne, avoit été battue par les vents, poussée en Corse, et dispersée, en sorte qu'elle ne rendoit plus aucun service à l'armée, et n'assuroit plus ses convois (1). Enfin, Charles VIII étoit entouré de conseillers qui tous prétendoient obtenir de l'Église quelque dignité ou quelque bénéfice. Le surintendant des finances, Briçonnet, déjà évêque de Saint-Malo, désiroit le chapeau de cardinal, et il sentoit qu'il lui seroit plus facile de l'obtenir d'un pape qui se croyoit sur le point d'être déposé, que d'une église réformée. Il engagea donc le roi à renouer les négociations. CHAP. XCIV. 1494.

D'après ces considérations, le maréchal de Giez, le sénéchal de Beaucaire, et Jean de Gannay, premier président du parlement de Paris, furent envoyés de nouveau au pontife. Ils demandèrent que le roi fût admis sans résistance dans Rome, ils promirent que Charles respecteroit l'autorité pontificale, et les immunités de l'Église, et ils assurèrent que dès sa première conférence avec le pape, toutes les difficultés qui existoient encore entre eux seroient levées. Alexandre trouvoit bien dur de mettre

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 71. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. XII, p. 201.

CHAP. XCIV. 1494. sa capitale entre les mains de ses ennemis, et de renvoyer ses auxiliaires avant d'avoir arrêté aucune condition. Cependant l'armée de Charles avançoit toujours, jamais il ne séjournoit plus de deux jours dans une même ville; les Colonne avoient assemblé une armée à Genazzano; le cardinal de La Rovère en avoit une autre à Ostie; toute résistance paroissoit impossible, et Alexandre consentit enfin à faire retirer de Rome le duc de Calabre avec son armée (1). Il demanda pour lui un sauf-conduit, afin que le prince napolitain sortît de l'état ecclésiastique sans être molesté; mais Ferdinand ne voulut pas l'accepter. Seulement le cardinal Ascagne Sforza l'accompagna, pour contenir le peuple, jusqu'à la porte de San-Sebastiano, par laquelle il sortit de Rome, tandis qu'à la même heure, le 31 décembre 1494, le roi de France y entroit à la tête de son armée, par la porte de Sainte-Marie du peuple (2).

L'apparition de cette armée, qui pour la première fois faisoit connoître aux Romains la force et la nouvelle organisation militaire des Ultramontains, leur inspira un étonnement

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XII, p. 202.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 63. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. V, p. 143. — *Raynaldi Annal.* 1494, §. 30, p. 435. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 9.

mêlé de terreur. L'avant-garde étoit composée des Suisses et des Allemands, qui marchoient au son des tambours, par bataillons et sous leurs drapeaux. Leurs habits étoient courts, et de couleurs variées, et ils étoient coupés selon la forme même du corps. Leurs chefs portoient, pour se distinguer, de hauts plumets sur leurs casques. Les soldats étoient armés de courtes épées et de lances de bois de frêne, de dix pieds de long, dont le fer étoit étroit et acéré. Un quart d'entre eux portoit des hallebardes au lieu de lances; le fer de celles-ci ressembloit à une hache tranchante surmontée d'une pointe à quatre angles; ils les manioient à deux mains, et frappoient également du tranchant et de la pointe. A chaque millier de soldats étoit attachée une compagnie de cent fusiliers. Le premier rang de chaque bataillon étoit armé de casques et de cuirasses qui couvroient la poitrine; c'étoit aussi l'armure des capitaines, les autres n'avoient point d'armes défensives. CHAP. XCIV. 1494.

Après les Suisses marchoient cinq mille Gascons, presque tous arbalétriers; la promptitude avec laquelle ils tendoient et tiroient leurs arbalètres de fer, étoit remarquable; du reste, la petitesse de leur taille, et l'absence de tout ornement dans leur costume, les faisoit contraster désavantageusement avec les Suisses. La cavalerie venoit ensuite; elle étoit composée de

CHAP. XCIV. 1494. la fleur de la noblesse française, et elle brilloit par ses manteaux de soie, ses casques et ses colliers dorés. On y comptoit deux mille cinq cents cuirassiers, et deux fois autant de cavalerie légère. Les premiers portoient, comme les gendarmes italiens, une lance forte, striée, ornée d'une pointe solide, et une masse d'armes de fer. Leurs chevaux étoient grands et forts; mais selon l'usage français on leur avoit coupé la queue et les oreilles. La plupart n'étoient point couverts, comme ceux des gendarmes italiens, de caparaçons de cuirs bouillis, qui les missent à l'abri des coups. Chaque cuirassier étoit suivi par trois chevaux; le premier monté par un page armé comme lui, les deux autres par des écuyers qu'on nommoit les auxiliaires latéraux.

Les chevau-légers portoient de grands arcs de bois, à l'usage d'Angleterre, propres à lancer de longues flèches; ils n'avoient pour armes défensives que le casque et la cuirasse; quelques-uns portoient une demi-pique, pour transpercer par terre ceux que la cavalerie pesante avoit renversés. Leurs manteaux étoient ornés d'aiguillettes et de plaques d'argent, qui dessinoient les armoiries de chacun de leurs chefs. Quatre cents archers, parmi lesquels cent Écossois, marchoient aux côtés du roi; deux cents chevaliers français, choisis sur toute

la fleur de la noblesse, l'entouroient à pied. Ils portoient sur leurs épaules des masses d'armes de fer, semblables à de pesantes haches. Les mêmes, lorsqu'ils montoient à cheval, prenoient tout l'accoutrement des gendarmes; seulement ils étoient distingués par la beauté de leurs chevaux, l'or et la pourpre qui les couvroient. Les cardinaux Ascagne Sforza, et Julien de La Rovère, marchoient à côté du roi; les cardinaux Colonne et Savelli le suivoient immédiatement. Prosper et Fabrice Colonne, et tous les généraux italiens, marchoient entremêlés avec les grands seigneurs de France. CHAP. XCIV. 1494.

Trente-six canons de bronze, attelés, étoient traînés à la suite de l'armée. Leur longueur étoit d'environ huit pieds, leur poids de six milliers, et leur calibre à peu près comme la tête d'un homme; les coulevrines, de moitié plus longues, marchoient ensuite, puis les fauconnaux, dont les plus petits lançoient des boulets de la grosseur d'une grenade. Les affuts étoient formés, comme aujourd'hui, de deux pesantes pièces de bois, unies par des traverses; ils n'étoient soutenus que par deux roues: mais pour marcher on en joignoit deux autres avec un avant-train qui se séparoit de la pièce en la mettant en batterie. L'avant-garde avoit commencé à passer la porte du Peuple à trois heures après midi; mais la marche dura jusqu'à neuf

CHAP. XCIV. heures du soir, à la lueur des torches et des
1494. flambeaux, qui, en éclairant l'armée, lui donnoient quelque chose de plus lugubre et de plus imposant (1).

1495. Cependant le pape s'étoit retiré dans le château Saint-Ange, avec six cardinaux seulement: presque tous les autres secondoient les instances de Julien de La Rovère et d'Ascagne Sforza, qui sollicitoient le roi de délivrer l'Église d'un pape qui la couvroit de honte, et dont la conduite étoit aussi scandaleuse que son élection avoit été simoniaque. Le nom de concile, répété par tout le parti qui reconnoissoit Ascagne pour son chef, remplissoit de terreur l'âme du pape (2). Aussi, plus il trembloit pour sa propre sûreté, plus il s'obstinoit à refuser de remettre au roi le château Saint-Ange, que celui-ci demandoit comme un gage de la bonne foi d'Alexandre, et que le dernier regardoit, au contraire, comme son plus sûr asile. Deux fois l'artillerie française, qui étoit au palais de Saint-Marc où logeoit le roi, en fut tirée et braquée contre le château Saint-Ange; mais deux fois les courtisans français, qui convoitoient les di-

(1) Toute cette description est prise de Paul Jove, qui sans doute étoit présent. Lib. II, p. 41. — *Voyez aussi* Mémoires de Louis de la Trémouille. Vol. XIV, p. 148. — André de La Vigne. *Apud* Godefroi. p. 122.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40.

gnités de l'Église, réussirent à empêcher les premières hostilités (1). CHAP. XCIV. 1495.

Enfin les conditions de la paix furent arrêtées le 11 janvier. Le roi promit de regarder le pape comme ami et comme allié dans la paix et dans la guerre, et de respecter en tout point son autorité pontificale; mais en même temps il demanda que les citadelles de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolète lui fussent livrées, pour les tenir jusqu'à la fin de la guerre; que César Borgia, fils d'Alexandre, suivît pendant quatre mois l'armée française comme otage, encore que, par égard pour les apparences, il dût y prendre le titre de cardinal légat; que Gem, frère de Bajazeth, fût remis aux Français, pour les seconder dans leur attaque contre la Turquie; enfin, que Briçonnet, évêque de Saint-Malo, fût admis dans le collége des cardinaux. Le pape, déterminé à n'observer d'autres traités que ceux qui lui seroient avantageux, et se regardant déjà comme délié de ses sermens par la violence qu'il éprouvoit, ne disputa sur aucune des conditions. Il se rendit au palais du Vatican; il admit au baisement des pieds le roi et toute sa cour; il donna de sa main le chapeau de cardinal à Briçonnet, aussi-bien qu'à Philippe, évêque du Mans, de la maison de Luxembourg,

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 64. — Mémoires de Phil. de Comines, Liv. VII, ch. XV, p. 219.

CHAP. XCIV. et il remit entre les mains du roi le sultan Gem,
1495. après avoir fait dresser par un notaire un acte authentique de cette consignation (1).

Le malheureux fils de Mahomet II, s'approchant de Charles VIII, baisa sa main, puis son épaule; ensuite il se retourna vers le pape, et il le pria avec noblesse et modestie, en même temps, de le recommander à la protection du grand roi auquel il le confioit, et qui se préparoit à la conquête de l'Orient. Il se flattoit, ajouta-t-il, que le pontife n'auroit point à se repentir de lui avoir rendu la liberté, ni Charles, s'il suivoit ses conseils après avoir passé en Grèce, de l'avoir pris pour compagnon de voyage. Gem avoit quelque chose de noble et de royal dans son aspect; son esprit étoit cultivé par l'étude de la littérature arabe; il montroit dans ses discours une politesse flatteuse, et quelque chose de piquant dans son expression. La grandeur de son âme et la noblesse de sa figure répondoient à l'impression que faisoit d'avance son malheur (2).

Mais tandis que Gem se livroit à l'espoir de sortir bientôt de sa captivité, et de rentrer dans sa patrie, le terme de sa vie étoit déjà fixé par celui qui le livroit ainsi à un nouveau gar-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 43. — Philippe de Comines. Lib. VII, chap. XV, p. 221. — *Raynaldus ex Burchardi Diario.* 1495, §. 2, p. 438.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 43.

dien. Cette captivité avoit valu au pape un revenu considérable; Bajazeth lui payoit quarante mille ducats sous le titre de pension de son frère, mais plutôt comme récompense de ce qu'on le retenoit éloigné de ses états. Lorsque le Génois George Bucciardi fut envoyé par le pape au sultan, pour engager celui-ci à concourir à la défense du royaume de Naples, Bajazeth, toujours inquiet de l'existence de son frère, voulut profiter de cette négociation pour se défaire de lui: il renvoya Bucciardi au pape, et le fit accompagner par Dauth, son propre ambassadeur. Celui-ci portoit une lettre du sultan, adressée en grec à Alexandre VI. Des ménagemens hypocrites pour le caractère de celui qui écrivoit la lettre, et de celui à qui il l'adressoit, y étoient observés. Bajazeth, disoit-il, sentoit une profonde commisération pour le sort de son frère; il étoit temps de mettre un terme à sa captivité chez les étrangers et à sa dépendance; la mort pour un sultan ottoman étoit mille fois préférable à cet état d'anxiété, et puisque ce n'étoit point un crime aux yeux d'un chrétien de donner la mort à un musulman, il invitoit Alexandre à le défaire par le poison de cet ennemi domestique, lui promettant en récompense une somme de deux cent mille ducats (1),

CHAP. XCIV. 1495.

(1) *Lettere de' Principi.* T. I, f. 4. Dans la lettre rapportée par Burchard, on lit 300,000.

CHAP. XCIV. 1495. la relique précieuse de la tunique du Christ, et la promesse de ne point porter de toute sa vie les armes contre les chrétiens (1).

Les deux ambassadeurs, en débarquant sur le rivage près d'Ancône, furent arrêtés par Jean de La Rovère, préfet de Sinigallia, qui avoit embrassé le parti de son frère le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, et qui avoit commencé des hostilités contre le pape; il leur enleva l'argent qu'ils portoient pour payer pendant deux années la pension de Gem. Dauth réussit cependant à s'échapper; il se réfugia auprès de François de Gonzague, marquis de Mantoue, qui avoit contracté une alliance avec le grand-seigneur, et qui le renvoya à Constantinople (2).

On ignore si Alexandre avoit accepté les conditions que le sultan lui offroit, ou s'il n'eut d'autre motif pour agir que la jalousie qu'il avoit conçue contre Charles VIII; mais on assure qu'avant de livrer Gem à celui-ci, il avoit fait mêler au sucre dont ce prince faisoit un grand usage, une poudre blanche d'un goût agréable, et dont l'effet n'étoit point subit, mais qui opprimoit lentement les esprits vitaux, et causoit sans convulsion une mort certaine.

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 44. — *Burchardus in Diario.* Lib. II, apud Raynald. 1494, §. 28, p. 435.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 44. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 65.

Ce fut le même poison qu'Alexandre VI employa ensuite pour se défaire de plusieurs cardinaux, et dont il fut enfin lui-même victime. Gem, arrivé à Capoue à la suite de l'armée française, y tomba dangereusement malade; il mourut ou dans cette ville, ou à Naples, le 26 février. Charles VIII le fit ensevelir à Gaëte. Mais en 1497 le roi don Frédéric rendit son corps à Bajazeth II (1). CHAP. XCII. 1495.

Charles demeura près d'un mois à Rome; mais pendant ce temps même, il continuoit à faire avancer ses troupes vers les frontières du royaume de Naples. Il en avoit fait deux corps d'armée, dont l'un devoit entrer dans le pays ennemi par les Abruzzes, l'autre par la terre de Labour. Il donna le commandement du premier à Fabrice Colonna, à Antonello Savelli, et à Robert de Lenoncourt, bailli de Vitri. Il joignit aux compagnies des deux premiers quelques brigades de gendarmerie française, et quelques bataillons d'infanterie suisse et gasconne. Cette division s'avança par le comté de Tagliacozzo dans les Abruzzes. Ces provinces, et surtout l'Aquila leur capitale, étoient toutes pleines du

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 64. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. II, p. 30. — *Cronica di Venezia anon.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 16. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 85. — *Summonte istorie di Napoli.* Lib. VI, c. II, p. 511.

CHAP. XCIV. souvenir des Angevins, et toutes disposées à la
1495. révolte; en sorte qu'en peu de temps elles arborèrent partout les étendards de France. Barthélemi d'Alviano avoit été envoyé par Ferdinand sur les bords du lac de Celano, pour défendre les passages des montagnes et l'entrée de l'Abruzze; mais il s'étoit trouvé trop inférieur en forces, et il avoit été obligé d'évacuer toute cette province sans livrer de combat (1).

D'autre part, Charles VIII, à la tête de la plus grande partie de son armée, se mit en route le 23 janvier (2), traversant le Latium, et s'avançant vers Naples par la route de Ceperano, Aquino, et San-Germano, qui est un peu plus éloignée de la mer que celle qu'on suit aujourd'hui pour aller de Rome à Naples. A peine étoit-il sorti de la première de ces deux villes, que le pontife romain, humilié de la paix qu'il venoit de signer, prit ses mesures pour en rejeter le joug. Don Antonio de Fonseca, ambassadeur des rois d'Espagne, accompagnoit Charles dans cette expédition : il ne pouvoit voir sans douleur dépouiller la branche bâtarde d'Aragon, d'un royaume conquis originairement avec les armes de l'Espagne. Il connoissoit l'inquiétude du pape et la fermentation de tous

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 45. — Phil. de Comines, Mém. Lib. VII, ch. XVI, p. 226.

(2) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 838.

les états d'Italie, alarmés par les succès rapides des Français, et il convint avec Alexandre VI de tenter quel seroit l'effet d'une protestation éclatante; se flattant que si elle n'arrêtoit pas Charles VIII, du moins elle ranimeroit le courage des princes de Naples. A l'arrivée du roi à Velletri, il lui demanda une audience: alors il lui représenta que lorsque Ferdinand et Isabelle s'étoient engagés, moyennant la restitution de Perpignan, à ne point passer les Pyrénées, et à ne point attaquer la France, ils avoient cru, sur la parole du roi, que celui-ci avoit surtout en vue de porter la guerre contre les Turcs; qu'avant d'attaquer le royaume de Naples par les armes, il consentiroit à soumettre sa cause à un juste arbitrage; qu'il respecteroit la liberté de tout le reste de l'Italie, et surtout celle de l'Église. Mais Fonseca n'avoit pu voir sans étonnement, et ses maîtres n'apprendroient pas sans douleur que Charles VIII avoit décliné la juridiction du pape à laquelle Alfonse II étoit disposé à se soumettre, tandis que le royaume de Naples, qui étoit en litige entre eux, étant un fief de l'Église, ne pouvoit être possédé légitimement par l'un ou par l'autre prétendant, sans une décision de la cour de Rome; que Charles VIII, loin de respecter l'indépendance des autres états d'Italie, les avoit tous forcés à lui fournir des subsides prodigieux, qu'il avoit

CHAP. XCIV. 1495.

CHAP. XCIV. 1495. bouleversé leur constitutions, et mis garnison dans leurs forteresses. Lucques avoit dû se racheter à prix d'argent, les Médicis avoient été chassés de Florence, Pise avoit été encouragée à la révolte, Sienne obligée de recevoir garnison, et tous les lieux forts de ces divers états étoient entre les mains des Français. Enfin le pape, objet de la vénération de tous les princes chrétiens, avoit été forcé par la terreur à signer une paix humiliante; il avoit reçu des garnisons françaises dans ses forteresses, livré en otage le cardinal de Valence, abandonné le sultan Gem à Charles VIII; et par toutes ces concessions, il n'avoit qu'avec peine sauvé Rome de l'incendie et du pillage. Puisque le roi de France ne se croyoit obligé à respecter aucun traité, ni aucune des garanties du droit des gens, l'ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle étoit appelé à lui déclarer que ses maîtres ne souffriroient point qu'il enlevât à des princes aragonois un royaume, qu'une possession de soixante ans, et les décisions de plusieurs papes, avoient rendu héréditaire dans leur famille (1).

A peine les gentilshommes français qui entouroient le roi permirent-ils à Fonseca d'achever

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 46. — *Fr. Guicciardini Ist.* Lib. II, p. 87. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 545. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 149.

son discours; ils répondirent avec cette impétuosité et cet orgueil qu'avoient nourris des succès inespérés : que les armes ne leur avoient jamais manqué pour soutenir leurs droits; que si Ferdinand oublioit ses traités et des engagemens dont la restitution de Perpignan avoit été le prix, les chevaliers français étoient bons pour l'en faire ressouvenir, et qu'ils lui feroient connoître bientôt la différence entre eux et les archers maures, qu'il étoit si fier d'avoir vaincus en Andalousie. Des paroles toujours plus piquantes furent alors échangées entre eux, et Fonseca, qui cependant étoit un homme grave et modéré, se laissa tellement transporter par la colère, qu'il déchira sous les yeux du roi le traité signé entre la France et l'Espagne, et qu'il signifia à deux Espagnols qui servoient dans l'armée française, l'ordre d'en sortir sous trois jours, s'ils ne vouloient tomber dans le crime de haute trahison (1). CHAP. XCIV. 1495.

Le roi de France avoit à peine reçu cette dénonciation d'une guerre imminente, lorsqu'il apprit que le cardinal de Valence s'étoit enfui de Velletri sous un déguisement, et qu'il étoit retourné à Rome; que le pape refusoit de remettre Spolète à ses lieutenans, comme il s'y étoit engagé, et qu'enfin le malheureux Gem

(1) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 46.

CHAP. XCIV. 1495. paroissoit atteint par un poison qu'il portoit dans ses entrailles. Mais Charles ne se laissa point arrêter par ces preuves de la mauvaise foi d'Alexandre VI. La flotte qu'Alfonse avoit chargée de défendre les côtes de la Campanie et de s'emparer de Nettuno, avoit été battue par la tempête, et forcée de rentrer dans le port de Naples. La flotte française n'avoit pas été plus heureuse, et après avoir été jetée en Corse par le même coup de vent, elle étoit revenue à Porto-Ercole, où presque tous ses soldats l'avoient quittée (1). Après les avoir réunis à son armée, Charles attaqua Monte-Fortino, château de la campagne de Rome, qui appartenoit à Jacob des Conti, baron romain. Celui-ci, après avoir été quelque temps au service de Charles, avoit passé dans le camp des Aragonois, pour ne pas servir sous les mêmes drapeaux que les Colonna. L'artillerie française ouvrit en peu d'heures une brèche dans les murs de ce château qu'on regardoit comme très-fort. Il fut pris, et tous ses habitans furent massacrés. Les Français attaquèrent ensuite, sur la frontière même du royaume, le mont Saint-Jean, qui appartenoit au marquis de Pescaire Alfonse d'Avalos. Ce château-fort contenoit une garnison de trois cents hommes, et cinq cents

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47.

paysans bien armés; il fut cependant pris en peu d'heures, sous les yeux mêmes du roi; celui-ci ordonna également qu'on en massacrât tous les habitans, et ne se laissa point fléchir pendant les huit heures que dura cette boucherie. Le mont Saint-Jean fut ensuite brûlé. Cette férocité, dont l'Italie n'avoit point encore vu d'exemple, répandit au loin la terreur du nom français : les soldats déjà découragés, et les habitans qui n'avoient point d'affection pour leurs princes, perdirent dès lors toute envie de se défendre (1). CHAP. XCIV. 1495.

Mais la terreur du roi de Naples passoit encore celle que ressentoient ses soldats ou ses sujets. Cet Alfonse II qui, dans les guerres d'Italie et dans celle des Turcs, s'étoit acquis une grande réputation de bravoure, que l'on croyoit non moins sage que courageux, non moins ferme que prudent, ne trouva plus de force en lui-même lorsqu'il eut besoin de résister aux clameurs publiques : pendant sa toute-puissance elles avoient été supprimées; mais lorsqu'elles assaillirent pour la première fois ses oreilles, elles réveillèrent aussi les remords de sa conscience.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 66. — *Pauli Jovii Hist.* L. II, p. 50. — *Diario Ferrarese*, p. 293. — André de La Vigne, Journal dans Godefroy. p. 129. — Phil. de Comines, Mémoires, L. VII, ch. XVI, p. 223.

CHAP. XCIV. 1495. Alfonse, il est vrai, n'avoit pas encore régné une année, mais depuis bien plus long-temps le royaume de Naples étoit soumis à son autorité. Dès l'époque où il étoit parvenu à l'âge d'homme, son père Ferdinand lui avoit donné une part importante dans l'administration, et avoit paru le plus souvent déférer à ses conseils. Tout ce qu'il y avoit eu de plus perfide dans la politique du cabinet de Naples, de plus cruel dans ses vengeances, de plus vexatoire dans son système de finances, avoit constamment été attribué par le peuple à Alfonse plutôt qu'à Ferdinand. Des exactions intolérables appauvrissoient la ville et les campagnes; tous les genres d'industrie étoient soumis à des monopoles ruineux; le roi achetoit l'huile, le blé, le vin, à un prix fixe, qui dédommageoit à peine le cultivateur de ses avances, et il les revendoit ensuite avec un bénéfice considérable, lorsque, par une famine artificielle, il en avoit augmenté démesurément le prix (1). Aucun sujet de l'état ne pouvoit se croire assuré dans la possession de ses biens ou de sa liberté individuelle. Le roi, par des actes arbitraires, dépouilloit, arrêtoit, faisoit périr sans jugement les plus grands seigneurs comme les gens du peuple. Alfonse avoit encore enchéri sur son

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIII, p. 209.

père, dans ces actes de vengeance et de cruauté politique. Lorsqu'il étoit monté sur le trône, il avoit trouvé dans les prisons de Naples un grand nombre de seigneurs arrêtés sous le règne de Ferdinand. Philippe de Comines, qui à cet égard ne s'accorde pas avec les historiens italiens, déclare s'être assuré, par le témoignage d'un Africain employé à ces exécutions, que parmi ces prisonniers se trouvoient encore le duc de Suessa et le prince de Rossano, arrêtés en 1464, contre la foi jurée, après la guerre dans laquelle Jean d'Anjou avoit disputé à Ferdinand la succession au trône; et vingt-quatre barons arrêtés en 1486, après la guerre d'Innocent VIII et des seigneurs mécontens. Il ajoute que, aussitôt qu'Alfonse fut monté sur le trône, il les fit transporter à Ischia, et les y fit tous assommer (1). Cependant on croyoit généralement que tous ces prisonniers avoient péri plus tôt, mais d'après les conseils qu'Alfonse avoit donnés à son père. CHAP. XCIV. 1495.

Cette haine populaire, que les tyrans excitent contre eux, et qu'ils ne connoissent cependant point, qu'ils ne devinent point au milieu du concert de flatteries dont leurs courtisans les entourent, n'attend pour se manifester que le

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XIII, p. 206. — *Voyez* ci-devant chap. LXXX, vol. X, p. 266; et chap. LXXXIX, vol. XI, p. 278.

CHAP. XCIV. moment où le trône est en danger. De toutes
1495. parts on invoquoit dans le royaume de Naples les Français comme des libérateurs ; on détestoit la cruauté et l'avarice d'Alfonse et de son père, on maudissoit le joug des Aragonois ; et les cris de la populace enhardie retentissoient jusque sous les fenêtres du palais, où Alfonse craignoit à toute heure de demeurer victime d'un peuple furieux (1).

On assure qu'à ces dangers extérieurs, la conscience troublée d'Alfonse joignit bientôt des craintes superstitieuses. Il passoit pour n'avoir point de croyance religieuse, et pour n'observer point les pratiques de l'Église (2). Mais l'âme d'un tyran est toujours accessible à la superstition, parce que la fatalité lui paroît avoir une grande part à sa destinée, et l'autorité supérieure qu'il n'a point trouvée sur la terre, il la cherche avec inquiétude dans des êtres surhumains. On répandit le bruit que Jacques, premier chirurgien de la cour, étoit venu déclarer à Alfonse, que l'ombre de Ferdinand lui avoit apparu par trois fois, en trois différentes nuits ; qu'elle lui avoit ordonné, la première fois avec douceur, la seconde et la troisième fois avec menaces, d'aller dire à Alfonse en son nom, qu'il n'espérât point de

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 48.

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIII, p. 210.

résister au roi de France, parce qu'il étoit arrêté dans sa destinée, que sa race, tourmentée par des maux infinis, seroit privée de ce beau royaume, et bientôt après éteinte. Que les cruautés dont ils s'étoient rendus coupables, en étoient la cause, mais plus que toutes, celles que lui Ferdinand avoit commises à la persuasion d'Alfonse, à son retour de Pozzuolo, dans l'église de Saint-Léonard à Chiaia, près de Naples. On disoit que l'ombre, ou le chirurgien qui la faisoit parler, ne s'étoient pas expliqués davantage; mais on supposoit que c'étoit dans ce lieu qu'Alfonse avoit persuadé à son père de faire mourir les barons qu'il tenoit depuis si long-temps prisonniers (1). CHAP. XCIV. 1495.

Cette dénonciation qui peut-être étoit elle-même l'effet de la haine universelle du peuple, ajouta encore aux terreurs qui troubloient Alfonse, et aux remords de sa conscience. Dans ses songes, tantôt il croyoit voir les ombres de tant de seigneurs qu'il avoit fait inhumainement massacrer, tantôt il se figuroit être lui-même entre les mains du peuple qui le livroit à d'affreux supplices. Il ne pouvoit trouver un instant de repos, ni pendant les jours ni pendant les nuits. Le 23 janvier il se retira au château de l'Œuf avec un petit nombre de ses fa-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 66. — *Summonte Historia di Napoli.* Lib. VI, p. 502.

CHAP. XCIV. miliers. Cette fuite causa dans la ville un deuil
1495. et un effroi extrêmes : le lendemain, le peuple se rassembla de toutes parts en armes, mais plutôt par une inquiétude vague, qu'avec un dessein déterminé; aussi Ferdinand, duc de Calabre, qui après avoir ramené son armée sur les frontières, étoit revenu à Naples, réussit-il à apaiser le tumulte en parcourant la ville à cheval, et invoquant l'aide des corporations de la noblesse, qui, au nombre de six, sous le nom de *Seggi* ou *Sedili*, exerçoient l'autorité municipale (1).

On assure que le cardinal Ascagne Sforza avoit fait donner à Alfonse le conseil d'abdiquer en faveur de son fils, lui représentant que ce dernier étoit fils d'une sœur du duc de Milan, et que les frères Sforza, qui haïssoient leur beau-frère, étoient prêts cependant à protéger leur neveu (2). La terreur d'Alfonse lui fit adopter ce conseil; il signa le 23 janvier l'acte d'abdication, tel qu'il fut dressé par Jovianus Pontanus (3); il refusa à la reine, sa belle-mère, de différer au moins de deux jours cet acte de foiblesse, pour accomplir l'année de son règne. Il fit charger précipitamment tous ses effets les

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 546.

(2) *Summonte Hist. di Napoli.* L. VI, c. 1, p. 500. — *Bernardi Oricellarii Comm.* p. 60.

(3) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 49.

plus précieux sur quatre galères; son trésor, partie en argent monnoyé, partie en pierreries, montoit alors à la somme de 300,000 ducats, avec laquelle il auroit pu solder un corps de troupes bien suffisant pour se défendre. Mais il ne voulut point le laisser à son fils, et tandis qu'il le faisoit emballer, il montroit une si grande terreur, qu'on auroit dit qu'il étoit déjà entouré de Français. Au moindre bruit qu'il entendoit, il se retournoit avec effroi, comme si le ciel et les hommes étoient également conjurés contre lui. Cependant le vent du midi retenoit sa flotte dans le port; ce ne fut que le 3 février qu'il put la faire cingler vers Mazari, petite ville de Sicile, dont Ferdinand d'Espagne lui avoit donné la seigneurie (1); et là ne s'entourant plus que de religieux olivetans, il passa le reste de ses jours uniquement occupé d'œuvres de pénitence, de jeûnes, d'abstinences et d'aumônes. Une maladie douloureuse ajouta encore à ses peines : elle l'enleva de ce monde le 19 novembre de la même année, avant qu'il eût pu accomplir le projet qu'il avoit formé de revêtir l'habit religieux, et d'entrer dans un couvent à Valence en Espagne (2). CHAP. XCIV. 1495.

(1) *Fr. Guicciardini*, Lib. II, p. 66. — *Pauli Jovii*. Lib. II, p. 49.

(2) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, chap. XIV, p. 215. — *Petri Bembi hist. Veneta*. L. II, p. 29. — *Fr. Belcarii Comm.*

CHAP. XCIV. 1495. Ferdinand, précédé par l'étendard royal, entouré de toute sa noblesse et suivi par le peuple, fit le tour de la ville de Naples le 24 janvier, pour prendre possession du royaume : il se rendit ainsi à la cathédrale, où il fit sa prière à haute voix, à genoux et la tête nue, après quoi il repartit pour l'armée (1). Ce jeune prince n'avoit point hérité de la haine qu'on portoit à son père et à son aïeul. On n'avoit remarqué en lui que des qualités aimables, de l'humanité, de la loyauté et du courage. Peut-être s'il étoit monté plus tôt sur le trône, auroit-il été défendu avec enthousiasme par tout le peuple; mais il étoit déjà trop tard. Dans chaque province les gentilshommes ou les citoyens plus considérés s'étoient déjà compromis aux yeux de la maison d'Aragon, en arborant l'étendard de France, et Alfonse, en emportant son trésor avec lui, n'avoit pas même laissé à son fils les moyens de défense dont il auroit pu disposer lui-même.

Cependant Ferdinand étoit venu se placer à

Lib. VI, p. 145. — *Summonte hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 500. — *Arnold. Ferronii.* L. I, p. 9.

(1) *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 546. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 839. — *Diario Ferrarrese.* T. XXIV, p. 291. — Guicciardini diffère d'avec les autres dans son récit; il prétend que Ferdinand n'étoit point à Naples, et ne fut pas même consulté au moment de l'abdication de son père.

San-Germano, à quinze milles en arrière des frontières du royaume, dans un défilé resserré entre des montagnes âpres et impraticables, et des marais qui s'étendent jusqu'au Garigliano. Ce passage, facile à défendre, étoit considéré comme une des clefs du royaume de Naples. Ferdinand avoit eu le temps de le fortifier avec soin, d'élever des bastions à l'entrée de la route, et de fermer tous les défilés des montagnes par des abatis d'arbres. Il avoit sous ses ordres deux mille six cents gendarmes et cinq cents chevau-légers, qui ne sembloient nullement inférieurs à la cavalerie françoise; mais son infanterie, levée tout récemment dans le royaume, n'étoit point accoutumée aux armes, et ne pouvoit tenir en rase campagne contre les Suisses ou les Gascons. Les Français, qui avoient appris l'abdication d'Alfonse le jour même où Charles VIII sortit de Rome (1), s'attendoient à éprouver à San-Germano une longue résistance. La saison, qui jusque alors leur avoit été favorable d'une manière qui tenoit du prodige, pouvoit changer d'un moment à l'autre; et s'ils avoient été assaillis par les pluies ou les neiges de l'hiver, il leur seroit devenu fort difficile de faire venir de loin des vivres et des fourrages; car Ferdinand avoit détruit CHAP. XCIV. 1495.

(1) *Burchardi, Diar. ap. Raynald. Annal.* 1495, §. 5 et 6, p. 440.

CHAP. XCIV. 1495. par avance tout ce qui se trouvoit sur leur route (1).

Mais tous les calculs militaires deviennent vains, lorsque les troupes ont perdu la confiance et le courage. Les massacres de Monte-Fortino et de Mont-Saint-Jean avoient répandu une indicible terreur chez les soldats et les paysans; aucune troupe n'étoit préparée à soutenir une guerre où elle n'attendoit point de quartier. Les séditions dans les provinces, dont on recevoit à chaque heure les nouvelles, faisoient craindre aux soldats de se trouver coupés par un soulèvement; les progrès de Fabrice Colonne, dans les Abruzzes, pouvoient lui donner les moyens de tourner l'armée, et de descendre sur ses derrières dans la Campanie (2). Enfin les capitaines au service de Ferdinand, regardant la lutte comme trop inégale, songeoient déjà à faire leur paix particulière, et ils évitoient tout combat, de peur d'exciter le ressentiment de Charles, ou de perdre de leur importance à ses yeux, si leur compagnie étoit diminuée par les suites d'une action. Aussi, quelque effort qu'eût fait Ferdinand pour rendre

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47. — *Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 67. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VI, ch. XV, p. 218. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, in Godefroy. p. 130.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 50.

du courage à ses soldats, avec quelque soin qu'il eût fait fortifier San-Germano et le Pas de Cancello, à six milles de distance; dès que les Napolitains virent paroître l'avant-garde française, conduite ce jour-là par le duc de Guise, et par Jean, sire de Rieux, maréchal de Bretagne, ils se retirèrent en désordre, et ne s'arrêtèrent point jusqu'à Capoue (1). CHAP. XCIV. 1495.

Cependant il y avoit de nouveau, moyen de tenir à Capoue, et d'y arrêter l'ennemi, qui marchoit sur Naples. Les diverses routes qui entrent dans le royaume se réunissent devant cette ville; elle est couverte par le Vulturne, rivière trop profonde, et trop bien encaissée pour que l'armée pût la passer à gué : les Napolitains avoient retiré tous les bateaux sur la gauche du fleuve, et le seul pont de pierre qui communiquoit de Capoue au faubourg, étoit facile à défendre. Mais pendant que Ferdinand songeoit à s'y fortifier, il reçut de Naples un messager de son oncle Frédéric, qui lui annonçoit un soulèvement de la populace. Déjà toutes les banques des Juifs avoient été pillées par ceux qui les accusoient d'usure; les édits des magistrats étoient méprisés, l'autorité royale mécon-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 67. — *Pauli Jovii. Hist.* L. II, p. 50. — Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVI, p. 224. — Le roi coucha à Saint-Germain le 13 février. André de La Vigne, Journal, p. 130.

CHAP. XCIV. nue, la garde urbaine se cachoit, et la dernière
1495. classe du peuple dominoit seule dans la ville (1). Quoique Ferdinand sentît combien il étoit dangereux pour lui d'abandonner son armée, il jugea plus dangereux encore de laisser s'étendre l'insurrection de la capitale. Il supplia les capitaines, auxquels il confia le commandement de ses troupes, de poursuivre les préparatifs de défense qu'il avoit commencés, mais d'éviter tout combat jusqu'à son retour. Il promit de revenir dès le lendemain, après avoir apaisé le tumulte de Naples, et il courut vers sa capitale avec une escorte peu nombreuse. La présence de ce jeune roi si loyal, si franc, si connu pour sa bonté, de ce roi qui avoit commencé son administration par remettre en liberté tous les prisonniers d'état retenus par son père (2), eut sur les séditieux un effet magique. Le peuple assemblé écouta ses discours en silence; Ferdinand promit de se dévouer à Capoue, pour la défense de ses sujets; mais il annonça aussi que s'il ne réussissoit pas à arrêter au-delà du Vulturne l'ennemi barbare qui les menaçoit, il n'exposeroit point sa capitale au danger d'être prise d'assaut et pillée. On répondit à Ferdinand par des protestations de dévouement et d'obéissance : tout parut rentrer dans l'ordre,

(1) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 51.

(2) *Petri Bembi hist. Veneta.* Lib. II, p. 29.

et le jeune prince se hâta de repartir pour son camp (1). CHAP. XCIV. 1495.

Mais pendant sa courte absence, les Condottieri, qu'il avoit livrés à eux-mêmes, avoient déjà commencé à traiter avec l'ennemi. Jean-Jacques Trivulzio, qui jusqu'à cette époque ne s'étoit point écarté des lois de l'honneur, qui depuis y demeura fidèle dans le reste de sa carrière militaire, ayant eu de Ferdinand la commission d'entamer quelques négociations avec les Français, se rendit à Calvi, où Charles VIII étoit déjà, et comme il ne trouva aucune ouverture pour négocier au nom de son maître, il n'hésita pas à signer pour lui-même son traité particulier. Il s'engagea au service du roi de France, avec la même compagnie de cavalerie qu'il avoit jusque alors tenue au service des rois aragonois, et pour la même solde (2).

Aussitôt que la nouvelle de cette honteuse défection fut parvenue à Capoue, elle y répan-

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 51. — Le 19 février, selon *Summonte istor. di Napoli.* L. VI, cap. II, p. 511.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 51. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 68. — *Frano. Belcarii comment. Rer. Gallic.* L. VI, p. 151. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 10. — Le nouveau biographe de Trivulzio, Rosmini, cherche à justifier cette défection, L. V, p. 227; et il assure que Trivulzio obtint un congé de Ferdinand avant de passer au service de son nouveau maître, mais il ne nous paroît point réussir à effacer cette tache de la vie de son héros.

CHAP. XCIV. 1495. dit un trouble égal parmi les soldats et parmi les bourgeois. Virginio Orsini et le comte de Pitigliano, se voyant trahis par Trivulzio, s'enfuirent en désordre vers Nola, avec toute leur cavalerie, laissant ainsi Naples à découvert. Les habitans de Capoue, quoiqu'ils eussent jusque alors paru attachés à la maison d'Aragon, abandonnèrent son parti, lorsqu'ils se virent les premiers exposés à la fureur d'une armée barbare; et tandis que la noblesse envoyoit des députations au roi de France, la populace commençoit à piller les équipages de l'armée et ceux de Ferdinand. Sur ces entrefaites, quelques coureurs français s'avancèrent jusqu'aux portes de Capoue; deux capitaines allemands, Gaspard et Godefroi, qui avec quelques-uns de leurs compatriotes se trouvoient à la solde de Ferdinand, étoient alors de garde à la porte : ils en sortirent avec toute leur troupe, pour repousser au-delà du pont les maraudeurs français. Mais ils ne furent pas plus tôt hors des murs, que les habitans de Capoue fermèrent les portes après eux, et arborèrent les étendards de France. Les Allemands, de retour à la porte, furent réduits à supplier à genoux qu'on leur ouvrît, pour ne pas les exposer, au moment où ils avoient hasardé leurs vies pour défendre les Capouans, à être massacrés jusqu'au dernier, par l'ennemi qu'ils venoient de provoquer. Après de

longues instances, on leur permit enfin de traverser la ville, mais désarmés, et par bandes de dix hommes à la fois, en les faisant aussitôt ressortir par la porte opposée. A peine ces Allemands avoient fait deux milles, sur le chemin d'Averse à Naples, lorsqu'ils rencontrèrent Ferdinand, qui revenoit en hâte à son camp. Quelque troublé que fût ce jeune prince, des nouvelles qu'il recevoit d'eux, il poursuivit sa route jusqu'aux portes de Capoue, qu'il trouva fermées. Il supplia qu'on le reçût dans la ville, que les magistrats consentissent du moins à venir conférer avec lui; mais n'obtenant aucune réponse, et ne voyant paroître aucun de ceux qu'il savoit lui être dévoués, tandis que l'étendard de France flottoit déjà sur les murs, il reprit tristement le chemin de Naples (1). CHAP. XCII. 1495.

La nouvelle de la défection de Trivulzio, et du soulèvement de Capoue, étoit arrivée avant lui dans cette capitale. Averse avoit déjà envoyé des députés à Charles; la populace de Naples avoit de nouveau pris les armes; elle avoit fermé les portes de la ville, déterminée à n'y point recevoir l'armée fugitive; et Ferdinand fut obligé de faire un détour, et de passer par Coronata, pour entrer par le château dans la ville, avec les débris de son armée. La populace qui parcou-

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 51. — *Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 69.

CHAP. XC.V. roit les rues en tumulte, vint bientôt piller sous
1495. ses yeux mêmes les écuries royales. Ferdinand ne put supporter cette indignité; il sortit presque seul du château, et se jeta au milieu des pillards pour les arrêter. La majesté royale, et le respect qu'imprimoit encore son caractère, les contînrent pour la seconde fois; les uns jetèrent leurs armes et tombèrent à ses pieds en demandant leur pardon, d'autres s'enfuirent en abandonnant leur butin, et Ferdinand, ayant éloigné les séditieux de sa demeure, rentra dans le château. Il y avoit rassemblé environ cinq cents soldats allemands, que jusque alors il avoit trouvés fidèles, et il avoit mis à leur tête Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire; mais bientôt il eut quelque lieu de soupçonner que ces Allemands mêmes songeoient à le faire prisonnier pour le livrer aux Français; aussitôt il leur abandonna une partie des richesses qui se trouvoient dans le château, et pendant qu'ils étoient occupés à se les partager, il fit brûler ceux des vaisseaux qu'il ne pouvoit emmener; il remit en liberté tout ce qui restoit de prisonniers d'état, à la réserve du fils du prince de Rossano et du comte de Popoli, qu'il emmena avec lui; puis il monta, le 21 février, avec son oncle don Frédéric, la reine-mère, veuve de son aïeul, et la princesse Jeanne, sœur de son père, sur les galères légères qu'il tenoit prêtes. Environ vingt

vaisseaux étoient demeurés sous ses ordres (1). CHAP. XCIV.

Une nouvelle trahison attendoit Ferdinand à Ischia, où il vint aborder. Giusto de la Candina, Catalan, commandant de la forteresse de cette île, ne voulut point recevoir le roi fugitif. Ferdinand demanda avec instance d'être admis au moins avec un seul compagnon auprès du gouverneur. Il n'y fut pas plus tôt que tirant son poignard, il accabla Giusto de reproches sur son ingratitude; il le saisit au milieu de ses gardes armés, et lui inspira tant de terreur, comme tant de respect aux soldats, qu'il fit ouvrir les portes à sa garde qui l'attendait au dehors, et qu'il demeura seul maître de l'île et de la forteresse (2). 1495.

Cependant la soumission de Capoue, et bientôt après l'évacuation de Naples par Ferdinand, avoient fait perdre courage à tous les partisans que conservoit encore la maison d'Aragon. Virginio Orsini et le comte de Pitigliano, qui s'étoient retirés à Nola, avec environ quatre cents chevaux, firent demander un sauf-conduit à Charles : déjà on le leur avoit promis, lorsqu'ils furent attaqués par deux cents chevaux de la

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 70. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 52. — *Cronica Venez.* T. XXIV, p. 14.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 70. — *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 52. — *Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 452. — *Summonte.* Lib. VI, c. II, p. 513.

CHAP. XCIV. 1495. compagnie de Ligny. Ils se rendirent sans résistance, et se laissèrent conduire prisonniers à la forteresse de Mondragone, tandis que tous leurs équipages furent pillés (1).

Des députés de Naples avoient été au-devant de Charles, jusqu'à Averse, et lui avoient offert les clefs de la ville. Ils avoient été accueillis avec joie; le roi s'étoit empressé de confirmer les priviléges de sa nouvelle capitale, et d'en accorder de nouveaux, et il avoit fixé son entrée au lendemain dimanche, 22 février (2). Elle fut aussi brillante qu'auroit pu l'être celle d'un ancien monarque, ou d'un libérateur, retournant après une longue absence dans des états où il seroit chéri. Toutes les factions, même celle qui avoit été dévouée à la maison d'Aragon, et qui avoit reçu d'elle tant de bienfaits, sembloient se confondre en une seule, pour célébrer avec joie un événement qui auroit dû paroître si humiliant à la fierté italienne. C'étoit un roi étranger, accompagné de troupes étrangères, qui venoit chasser du milieu de ses compatriotes un roi italien et toute sa famille, et qui s'asseyoit sur

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 71. — *Pauli Jovii Histor* L. II, p. 54. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 30.

(2) André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 132. *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 294. — *Diario Sanese Allegr. Allegretti*, p. 840. — *Raynaldi Annal.* §. 7, p. 440. — *Summonte.* Lib. VI, c. II, p. 513.

son trône par droit de conquête. Mais on ne vouloit voir en lui que le représentant de la maison d'Anjou, le successeur légitime des princes qui avoient illustré ce royaume. Comme le château Neuf et le château de l'Œuf étoient encore occupés par les soldats de Ferdinand, Charles, après avoir été rendre grâces dans la grande église, alla loger au château de Capuana, ancienne résidence des rois français (1). CHAP. XCIV. 1495.

Charles VIII n'avoit pas dessein de laisser long-temps des garnisons étrangères dans les châteaux de sa capitale. Dès le lendemain de son arrivée il fit dresser des batteries contre le château Neuf, dans la grande place qui est en face, et dans le jardin royal qui est derrière. Quoique les assiégés eussent de leur côté de l'artillerie, ils ne savoient point, comme les Français, en faire usage de nuit aussi-bien que de jour. D'ailleurs les boulets tombant dans une enceinte murée, faisoient voler des éclats de pierre et de muraille, et causoient beaucoup plus de ravage que dans la rase campagne. On n'avoit point encore inventé les bombes, ni aucun projectile incendiaire; mais un boulet, en tirant une étincelle d'un caillou, produisit l'effet d'une grenade, dans le magasin

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 71. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. II, p. 52. — Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVI, p. 225. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 153. — *Arnold. Ferronii.* Lib. I, p. 11.

CHAP. XCIV. 1495. à poudre où il étoit entré. Une effroyable explosion tua ou blessa un grand nombre de soldats; le magasin de la poix et de la résine, que l'on conservoit pour les lancer enflammées sur les assaillans, prit feu à son tour, et remplit de flammes et de fumée toute la partie du château qui n'avoit pas été détruite par la détonnation. Les blessés et ceux qui s'échappoient à moitié brûlés du milieu de l'incendie, ne trouvoient aucun lieu pour se mettre en sûreté, aucun secours pour se faire panser, et leurs cris lamentables glaçoient de terreur leurs compagnons d'armes. Le même capitaine allemand, Gaspard, qui s'étoit distingué par sa constance à Capoue, regardant désormais la cause de Ferdinand comme perdue, exhorta ses compatriotes à se partager les restes des trésors des monarques aragonois, confiés à leur garde, et à se rendre ensuite. Ils capitulèrent en effet, après ce honteux pillage, et ouvrirent, le 6 mars, la porte du château Neuf aux Français, tandis que Alfonse d'Avalos s'enfuit sur une galère légère qui étoit demeurée à l'ancre dans le port (1).

Le château de l'Œuf, seconde forteresse de Naples, avoit été confié à la garde d'Antonello Piccioli, capitaine dévoué à la maison

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 53. — *Fr. Guicciardini Ist.* Lib. II, p. 83. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 231.

d'Aragon : il est bâtie dans la mer, sur un rocher isolé, et séparé du continent par la main des hommes, mais dominé par un autre rocher élevé, qui porte aujourd'hui le fort Sant-Elmo, et sur lequel les Aragonois avoient bâti une simple redoute, nommée *Pizzifalcône*. Les Français eurent peu de peine à s'emparer de celle-ci ; ils y traînèrent de l'artillerie, et foudroyant de là le château de l'Œuf, ils le contraignirent le 15 mars à capituler (1). CHAP. XCII. 1495.

D. César d'Aragon, frère naturel du roi, qui avoit défendu les Abruzzes avec Barthélemi d'Alviano, et André-Matthieu d'Aquaviva, avoit fait sa retraite sur le comté de Molise, avec environ cinq cents gendarmes et trois mille fantassins. Il se proposoit de traverser la Pouille, pour s'arrêter à Brindes, à Otrante ou à Tarente, en attendant qu'il pût recevoir les secours de Ferdinand-le-Catholique, ceux des Turcs, et ceux des états de la Haute-Italie, dont on savoit déjà le mécontentement. Mais Fabrice Colonne, qui poursuivoit cette petite armée, ne lui laissa pas un jour de repos ; de toutes parts le pays se révoltoit autour d'elle ; tous les défilés, tous les passages de fleuves étoient gardés par des paysans qui avoient déjà arboré les étendards

(1) *Franc. Guicciardini* Lib. II, p. 83. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 54. — *Burchardi Diarium*, *apud Raynald. Annal.* 1495, §. 7, p. 440.

CHAP. XCIV. de France. D. César, dont la troupe diminuoit
1495. d'heure en heure par des désertions, arriva à Brindes avec quelques gendarmes seulement, et il conserva cette forteresse à son frère. Tout le reste de sa compagnie se dispersa, et dans toutes les provinces qui bordent l'Adriatique, il ne se trouva bientôt plus un seul petit corps d'armée qui défendît le parti d'Aragon (1).

La terreur qui précédoit les armées françaises, et qui accomplissoit seule pour eux leurs conquêtes, s'étendit même sur l'autre rive du golfe Adriatique. Les Turcs de l'Épire et de la Macédoine, voyant partout les drapeaux français arborés sur les villes napolitaines, furent frappés d'un tel effroi, qu'ils abandonnèrent presque toutes les villes des côtes où ils étoient en garnison. Les Grecs, au contraire, se hâtèrent d'acheter des armes, des chevaux, des vivres, et de se préparer, avec une imprudente publicité, au massacre de leurs oppresseurs, qui devoit commencer, disoient-ils, dès que les premiers bataillons français auroient abordé sur leurs rivages. Ces démonstrations inconsidérées amenèrent bientôt sur eux la ruine et l'écrasement (2). Un archevêque de Durazzo, albanois

(1) *Pauli Jovii.* L. II, p. 54. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XVI, p. 226.

(2) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 55. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 31.

de naissance, avoit été chargé par Charles VIII de ses négociations en Grèce : il étoit secondé par Constantin Arianitès, oncle de Marie, marquise de Montferrat, chez laquelle il s'étoit réfugié, et qui prétendoit être héritier des royaumes de Thessalonique et de Servie (1). Tous deux s'étoient réunis à Venise avec Philippe de Comines, et ils avoient étendu leurs intrigues sur toutes les côtes de l'Albanie. Mais l'archevêque de Durazzo, homme léger et vaniteux, loin de cacher ses négociations, y mit une telle ostentation, que les Vénitiens, déjà jaloux des succès des Français, le firent arrêter au moment où il partoit sur un vaisseau chargé d'armes pour les côtes d'Épire. Ils envoyèrent tous ses papiers à Bajazeth, et des milliers de chrétiens grecs furent victimes de l'imprudence française et de la politique perfide de Venise (2). CHAP. XCIV. 1495.

Cependant il suffisoit d'observer de près l'armée française pour ne mettre plus aucune confiance dans la durée de ses succès ou de sa do-

(1) Marie, mère et tutrice de Guillaume-Jean de Montferrat, étoit petite-fille d'Étienne, dernier despote de Servie. Elle fit venir à sa cour, en 1486, Constantin Arianitès, son oncle, qui acquit dès lors un crédit absolu sur son esprit. *Benvenuto de Sancto-Georgio hist. Montisferr.* T. XXIII, p. 756.

(2) Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVII, p. 252. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 86.

CHAP. XCIV. 1495. mination en Italie. Le pape Alexandre VI disoit d'elle, qu'elle avoit fait la conquête du royaume de Naples avec de la craie et des éperons de bois, parce que, comme elle ne trouvoit nulle part de résistance, ses fourriers la précédoient toujours, marquant les logemens avec de la craie dans les villes où elle devoit arriver pour prendre ses quartiers; et parce que les gendarmes, pour ne point se fatiguer en portant leur pesante armure, qu'ils réservoient pour le jour du combat, s'avançoient à cheval, en veste du matin, et les pieds dans des pantoufles auxquelles ils adaptoient une aiguille pointue de bois, pour leur tenir lieu d'éperon (1). Mais cette armée, qui n'avoit point encore combattu, avoit cependant conçu d'elle-même une si haute opinion, et un si profond mépris pour les Italiens qui s'étoient enfuis devant elle, que son insolence devoit rendre bientôt son joug insupportable.

Perron de Baschi et d'Aubigny furent envoyés en Calabre sans soldats, pour prendre possession de la province, et non pour la conquérir; en effet, toutes les villes leur ouvrirent leurs portes, à la réserve de Tropea et d'Amantea, sur le golfe de Sainte-Euphémie : celles-ci même avoient arboré les étendards de

(1) Phil. de Comines. L. VII, ch. XIV, p. 212.

France ; mais apprenant qu'elles avoient été CHAP. XCIV.
données en fief à un baron français, comme elles 1495.
vouloient ne dépendre que de la couronne, elles relevèrent les drapeaux d'Aragon (1). Reggio, la citadelle de Scilla, celle de Bari et Gallipoli, dans la terre d'Otrante, demeurèrent aussi fidèles à Ferdinand (2). D'ailleurs toutes les provinces étoient soumises, et tous les grands seigneurs du royaume accoururent à Naples pour faire leur cour au monarque français. Le marquis de Pescaire seulement, le comte d'Acri et le marquis de Squillace, s'étoient retirés en Sicile, tandis qu'on voyoit auprès de Charles VIII le prince de Salerne qui étoit arrivé avec la flotte française, le prince de Bisignano son frère, et ses enfans ; le duc de Melfi, le duc de Gravina, le vieux duc de Sora, les frères et les neveux du marquis de Pescaire, le comte de Montorio, les comtes de Fondi, d'Atripalda, de Célano, de Troïa, celui de Popoli que l'on trouva dans les prisons de Naples, le marquis de Venafro, tous les Caldoreschi et les comtes de Matalona et de Mérillano (3). Mais tandis qu'ils s'empressoient tous de témoigner leur dévouement et leur obéissance, les Fran-

(1) Phil. de Comines. L. VII, ch. XVI, p. 226. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. II, p. 84.

(2) *Barthol. Senaregæ de Reb. Genuens.* T. XXIV, p. 547.

(3) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XVI, p. 227.

CHAP. XCIV. çais sembloient n'en trouver aucun digne de
1495. ménagement ou d'estime. Charles VIII retira à la plupart d'entre eux les fiefs ou les offices qu'ils tenoient de la couronne, pour les donner à des Français. A peine y eut-il un gentilhomme auquel le roi n'enlevât quelque chose, et qu'il ne jetât ainsi dans le parti des mécontens. Les anciens partisans de la maison d'Anjou avoient espéré être rétablis, par le triomphe de leur faction, dans la possession des biens autrefois confisqués sur eux; un pareil bouleversement de toutes les fortunes, après soixante ans de possession, auroit sans doute été aussi impolitique qu'injuste; il auroit renouvelé le mal de la première spoliation, au lieu de le réparer. Cependant il ne falloit pas, sans de grands ménagemens, confondre les espérances du seul parti sur lequel la maison de France pût compter dans le royaume : la prudence, au défaut de la reconnoissance, auroit conseillé au roi de chercher tous les moyens de compenser les pertes des familles qui avoient souffert pour sa cause, et de réprimer tout penchant à des largesses gratuites, lorsqu'il avoit auparavant une dette si sacrée à payer; aussi le parti d'Anjou reçut-il avec indignation l'édit qui maintenoit les nouveaux acquéreurs dans les possessions confisquées, et qui leur promettoit main-forte pour les y rétablir, s'ils en avoient été chassés

par la force, parce qu'il sut que le président de Gannay et le sénéchal de Beaucaire avoient rendu cet édit à prix d'argent (1). CHAP. XCIV. 1495.

Le roi sembloit n'avoir entrepris la conquête de Naples que pour se livrer au plaisir dans sa nouvelle capitale, y célébrer des fêtes et des tournois, et associer la galanterie française au luxe et à la délicatesse des Napolitains. Ses courtisans, enflés d'orgueil après cette guerre sans combats, s'abandonnoient sans réserve à l'enivrement de toutes les jouissances. Les simples soldats eux-mêmes, Suisses, Français et Allemands, étoient énervés par la mollesse qu'inspire un climat délicieux. L'abondance et le bas prix des vins les plus exquis, la variété des fruits et des productions de cette terre fertile, les accoutumoient à des jouissances jusque alors inconnues. Personne ne songeoit plus à l'expédition de Grèce, personne ne désiroit s'exposer à de nouvelles fatigues et de nouveaux combats; et ce projet, annoncé à la chrétienté pour sanctifier la guerre d'Italie, ne sembloit plus qu'un vain prétexte par lequel on avoit voulu tromper tous les princes de l'Europe (2).

Charles ne songeoit pas plus aux préparatifs

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XVII, p. 230.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 55. — *Burchardi Diar. apud Raynald.* 1495, §. 10, p. 440. — *Fr. Belcarii Comment.* L. VI; p. 154.

CHAP. XC.V. 1495. de défense, et aux moyens de se maintenir, qu'à ceux de porter plus loin ses attaques. Deux fois, il est vrai, il avoit eu des conférences avec don Frédéric d'Aragon, qui étoit venu à lui sous la foi d'un sauf-conduit. Charles, pour engager Ferdinand II à renoncer à ses prétentions sur la couronne de Naples, lui offroit en dédommagement un duché dans l'intérieur de la France; mais Ferdinand vouloit conserver le titre de roi et le gouvernement de Naples, en offrant seulement de rendre sa couronne tributaire de celle de France, et de donner aux Français des places de sûreté. La négociation se rompit, et cependant Charles ne fit aucune tentative pour forcer son rival dans Ischia (1). Il ne maintint point approvisionnées les places de guerre dont il s'étoit emparé; il abandonna inconsidérément tous les vivres rassemblés dans le château de Naples, à ceux qui les lui demandèrent en présent. Il nomma des Français pour gouverneurs de toutes les villes et forteresses du royaume; et ceux-ci, avec la même légèreté, ne songeant qu'à amasser de l'argent au moyen du rang qu'ils avoient obtenu, loin d'augmenter leurs forces et de se mettre en état de défense, vendirent au plus offrant les approvisionnemens et les armes qu'ils trouvèrent dans les for-

(1) Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 228. — *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 84. — *Arnoldi Ferronii.* L. I, p. 11.

teresses. C'est au milieu de cette profonde sécu- CHAP. XCIV.
rité, de ces festins et de cette dissipation, que 1495.
le roi et l'armée française furent tout à coup éveillés par la nouvelle de l'orage qui se formoit contre eux dans le nord de l'Italie, et qu'ils virent succéder à une prospérité presque miraculeuse, le torrent non moins rapide de l'adversité (1).

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 231. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 85. — Histoire de France, par un gentilhomme du duc d'Angoulême, publiée par Denys Godefroy. *Charles VIII*, p. 103.

CHAPITRE XCV.

Révolutions occasionnées en Toscane par le passage de Charles VIII. — Efforts des Florentins pour reconstituer leur république, soumettre Pise, et se soustraire à la malveillance des Siennois, des Lucquois et des Génois. — Inquiétudes des Vénitiens sur les succès de Charles VIII; ligue de l'Italie pour maintenir son indépendance.

1494 — 1495.

CHAP. XCV. 1494. CHARLES VIII avoit à peine passé plus d'un mois en Toscane, depuis son entrée à Sarzane, jusqu'à sa sortie de l'état de Sienne; mais dans ce court espace de temps, il avoit entièrement bouleversé l'organisation de cette province. Depuis plus d'un siècle les Florentins y avoient acquis une telle prépondérance, qu'ils conservoient seuls une influence marquée sur la politique du reste de l'Italie, ou sur celle de l'Europe. Les différentes villes de leur territoire leur étoient si complétement soumises, qu'on n'entendoit plus parler de leurs anciennes factions, et que si quelque abus de pouvoir, ou les intrigues de quelque ambitieux y faisoient naître

un soulèvement, il étoit presque immédiatement étouffé. Sienne et Lucques conservoient seules leur indépendance; mais ne pouvant lutter avec un état aussi puissant que celui de Florence, elles cherchoient à se faire oublier, elles demeuroient étrangères à la politique générale de l'Italie, et malgré leur secrète jalousie, elles entretenoient avec les Florentins une constante paix. Tout à coup l'armée française, qui traverse la Toscane, rend à Pise une liberté dont cette ville avoit été privée quatre-vingt-sept ans, renverse le gouvernement établi à Florence depuis soixante ans, répand dans tout l'état florentin des germes d'insubordination et des projets d'indépendance, qui furent bientôt suivis par la révolte de Monte-Pulciano; encourage les Génois à recouvrer par les armes la possession de Sarzane et de Pietra-Santa, qu'ils avoient perdue dans une précédente guerre; rend aux Lucquois et aux Siennois l'audace qu'ils avoient depuis longtemps déposée, de provoquer le ressentiment des Florentins, et de faire alliance avec leurs ennemis; anéantit enfin, par cette opposition universelle d'intérêts et de passions, les forces d'une des plus puissantes régions de l'Italie, d'une région qui plus que toute autre se seroit empressée de défendre l'indépendance nationale, et qui en auroit trouvé le pouvoir, si ce n'est dans l'esprit belliqueux de ses habitans, du

CHAP. XCI. 1494.

CHAP. XCV. moins dans la richesse de ses villes, et l'habileté
1494. de ses gouvernemens.

Florence avoit perdu la plupart de ses habitudes républicaines, pendant les soixante ans durant lesquels elle avoit obéi à une famille qui, pour déguiser son despotisme, s'entouroit d'une étroite oligarchie. En recouvrant l'ensemble de ses droits, cette république ignoroit elle-même quelle étoit leur étendue. Presque tous les Italiens désiroient la liberté; mais cette liberté n'étoit nullement définie, et personne ne se rendoit compte avec netteté du but qu'il vouloit atteindre. Quelques abus crians dans le gouvernement d'un seul, blessoient tous ceux qui les avoient éprouvés; et le nom même de monarchie paroissoit exclure toute idée de liberté. Par opposition, on nommoit république le gouvernement où l'autorité de plusieurs étoit substituée à celle d'un seul, et l'on regardoit comme la république la mieux constituée, celle qui avoit entouré son existence de plus de garanties, et qui avoit réussi à repousser le plus long-temps le pouvoir monarchique. Mais l'on n'examinoit jamais si dans telle ou telle république, il y avoit plus ou moins de liberté, si même les institutions qui garantissoient le mieux sa durée, n'avoient pas absolument détruit la sûreté du citoyen; et l'on ne soumettoit jamais le gouvernement à la seule épreuve qui puisse décider de

sa bonté ou de ses défauts ; l'on n'examinoit pas s'il rendoit heureux le plus grand nombre possible parmi les citoyens qui lui étoient soumis, et s'il les perfectionnoit en même temps, en développant leurs facultés. CHAP. XCV. 1494.

La Providence a imprimé dans le cœur de chaque homme le désir du bonheur, et c'est le mobile de ses actions ; mais elle semble lui indiquer en même temps un but plus relevé, par les facultés qu'elle a mises en lui, par les jouissances qu'elle a attachées à leur développement, par le désir constant d'un état plus parfait, qui donne du ressort à l'esprit de l'homme. Il y a pour chaque condition, pour chaque degré de lumières, un degré de bonheur correspondant, et il satisfait ceux qui n'en connoissent pas un plus relevé. Les peuples les plus abrutis prennent pour du bonheur, le repos, l'ivresse, et les accès de joie qui tiennent à des causes toutes physiques. On nous dit que l'esclave nègre est heureux, parce que dans les courts repos qu'on lui accorde les jours de fête, des cris de joie animent ses danses, ou bien parce qu'il s'abandonne aux plaisirs de l'ivresse ou de l'amour. Mais à mesure qu'on écarte les obstacles qui s'opposent au développement des facultés de l'homme, son bonheur se compose de jouissances plus nobles ; la pensée, le sentiment, la conscience de soi-même, ont plus de part à ses

CHAP. XCV. 1494. plaisirs. Son âme devient une plus grande partie de son être; c'est elle qui demande à être satisfaite, c'est elle qui peut être blessée de mille manières, et qui s'indigne contre les entraves dont on veut encore la charger. Dans cet état perfectionné, les souffrances sont plus vives peut-être, mais les jouissances sont plus nobles; elles sont plus conformes à la nature humaine, elles remplissent mieux le but de la Providence; car celle-ci ne nous a pas donné le désir et le pouvoir de nous élever, pour que nous cherchassions le bonheur dans l'abrutissement; elle a voulu au contraire le développement de toutes les facultés dont elle a mis en nous les germes. On ne peut pas plus répondre à la question: l'homme pensant, l'homme moral, l'homme libre, est-il plus heureux que l'homme abruti, qu'on ne peut comparer le bonheur de la brute à celui d'une intelligence céleste. Mais l'on peut répondre que l'homme pensant, l'homme moral, l'homme libre, s'est conformé à sa nature; et que l'homme qui a perdu la réflexion, la liberté, et cette fierté qui repose toujours sur le sentiment de l'honneur et du devoir, que cet homme a dépravé sa nature.

Un gouvernement doit donc être estimé bon, lorsque non-seulement il rend les hommes heureux, mais qu'il les rend heureux comme des hommes: il doit être estimé mauvais, s'il ne

leur permet d'autre bonheur que celui des brutes. Le premier est d'autant meilleur, qu'il rend proportionnellement, plus de membres de l'état susceptibles du bonheur moral ; le second est d'autant plus mauvais, qu'il en réduit un plus grand nombre à ne désirer que les seules jouissances physiques. CHAP. XCI. 1494.

Ceux qui ont une fois goûté de la liberté politique, savent que le plus sûr moyen d'élever l'âme, de la sortir du cercle étroit des intérêts égoïstes, de l'accoutumer à des pensées plus nobles, à des idées plus générales, de la convaincre de sa propre dignité, de lui faire désirer les connoissances, et préférer les jouissances qui viennent de la pensée ou du cœur, c'est d'élever l'homme au rang de citoyen, de lui donner un intérêt dans la chose publique, et une part à la souveraineté. Ils savent encore que le moyen le plus sûr de dégrader l'âme, c'est de la tenir constamment en tutelle, de la nourrir de craintes vagues, de lui ôter toute confiance dans son bon droit, toute indépendance dans ses choix, de la soumettre enfin à une autorité arbitraire, qui remplace dans toutes les occasions de la vie, la volonté de l'individu par le commandement du supérieur. Ainsi le grand but d'un bon gouvernement devant être d'élever des hommes, il y réussit d'autant mieux qu'il admet un plus grand nombre de citoyens à par-

CHAP. XCV. 1494. ticiper à l'autorité souveraine, et qu'il protége le mieux le libre arbitre de chaque sujet, sa sécurité et ses droits, contre tout abus de pouvoir.

Sous le nom de liberté on confond sans cesse une faculté et une garantie qui n'ont pas de rapports très-immédiats : la liberté politique des états consiste dans la participation du plus grand nombre possible de citoyens à la souveraineté : la liberté individuelle des citoyens consiste dans la garantie de tous ceux de leurs droits dont il n'a pas été nécessaire de les dépouiller, pour que le gouvernement pût se maintenir ; elle se compose donc de leur sûreté personnelle, du maintien de leur propriété, de l'impartialité des tribunaux, de la certitude de la justice, de l'impossibilité des vexations arbitraires. Ces deux libertés n'étoient point définies dans les républiques du moyen âge, et elles n'étoient que fort inégalement garanties. Dans aucun pays, peut-être, la grande masse des sujets de l'état n'étoit plus qu'à Vénise exclue de toute part au gouvernement. Tandis que deux ou trois mille gentilshommes composoient seuls toute la république, on comptoit dans Venise même cent cinquante mille habitans, et les provinces de terre-ferme, en Italie, avec celles de Dalmatie et de Grèce, contenoient quelques millions de sujets. Tous étoient exclus, par la plus soupçon-

neuse jalousie, de la connoissance de ce qu'on appeloit les secrets de l'état. Toute tentative qu'ils auroient faite pour participer au gouvernement, auroit été considérée comme une conspiration, et punie comme un crime. Dans aucun état d'ailleurs, même dans le plus despotique, l'autorité du gouvernement ne reposoit autant sur la crainte; nulle part les tribunaux ne s'entouroient d'un plus profond secret, et de formes plus redoutables; nulle part ils ne disposoient plus arbitrairement de la propriété, de la liberté et de la vie des citoyens comme des sujets; nulle part des coups d'état ne frappoient de punitions plus terribles, et enveloppées en même temps de plus de mystère, ceux qui avoient excité les soupçons d'une jalouse oligarchie. CHAP. XCV. 1494.

Cependant alors la république de Venise avoit déjà subsisté plus de mille ans; elle avoit à peine été agitée par quelques guerres civiles, et depuis plusieurs siècles elle avoit réprimé toutes les factions, prévenu tous les complots avant leur explosion, évité toutes les révolutions. Au dehors sa politique constamment heureuse avoit soumis plusieurs nouveaux états, étendu dans tous les sens sa domination autour des lagunes où elle étoit originairement renfermée, augmenté sa richesse, son commerce et son industrie, et imprimé à tous ses voisins de la crainte et du

CHAP. XCV. 1494. respect. Tous ces avantages n'étoient point dus à la vraie liberté, car celle-ci n'étoit pas connue à Venise, mais à la forme républicaine de son gouvernement, à la prudence de son sénat, bien supérieure à celle d'un prince, à sa constance inébranlable, à son économie qui accumuloit sans relâche les trésors que les prodigalités d'une jeune cour auroient dissipés, enfin au dévouement pour la chose publique, de cette classe peu nombreuse, mais riche et ornée de grands talens, à qui la chose publique appartenoit.

Mais la durée et la puissance sont les deux prérogatives qui frappent le plus les yeux des hommes; et Venise inspiroit à toute l'Italie l'admiration et le respect qu'une république ne mérite que par une constitution juste et libre. Lorsqu'il fut question de reconstituer le gouvernement de Florence, cette admiration pour Venise fut également professée par tous les partis : ce fut le modèle que les hommes d'état se mirent réciproquement sous les yeux, celui d'après lequel chacun chercha à justifier son système propre. De même qu'on a vu de nos jours l'exemple de l'Angleterre invoqué tour à tour par tous les partis, dans tous les pays qui prétendent à être libres; de même on vit à Florence, après la chute du gouvernement des Médicis, tous les hommes d'état chercher à Venise un modèle pour

la nouvelle république. Paul-Antoine Sodérini, citoyen universellement estimé, et qui désiroit élargir le cercle de l'aristocratie, et faire participer à la souveraineté un plus grand nombre de Florentins, proposa Venise à ses concitoyens pour modèle ; il montra que le nombre de ses gentilshommes égaloit celui des hommes qu'il invitoit à reconnoître à Florence comme citoyens actifs ; il regretta que d'anciennes habitudes, des préjugés enracinés dans le peuple, ne permissent pas de rendre la ressemblance des deux républiques plus parfaite, et il déclara enfin qu'à ses yeux, le sort le plus heureux pour Florence seroit d'arriver au même degré de stabilité et de sagesse que les Vénitiens avoient su donner à leur gouvernement (1). On vit ensuite Guid' Antonio Vespucci, jurisconsulte fameux, et renommé surtout pour son adresse et sa forte logique, maintenir les avantages de l'aristocratie, déclamer contre l'imprudence et la versatilité du peuple, opposer la sagesse d'un sénat à l'instabilité de la multitude, en rétorquant contre son adversaire l'exemple de Venise, et en faisant voir que dans cette république, objet de l'admiration universelle, ce n'étoit point le corps des gentilshommes, mais une oligarchie resserrée entre un très-petit nombre de

CHAP. XCV. 1494.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 77.

CHAP. XCV. membres des conseils supérieurs, qui exerçoit
1494. en effet la souveraineté (1). On vit le père Savonarole, mêlant l'autorité divine aux affaires d'état, s'appuyant sur ses propres révélations, et sur le droit de Jésus-Christ à être seul roi dans Florence, consulter cependant l'exemple des Vénitiens, dans la constitution qu'il vouloit donner à la république (2). On vit enfin tous les politiques spéculatifs de l'Italie, Guicciardini, Giovio, Varchi, et surtout Macchiavel, s'accorder dans leur admiration pour Venise. Philippe de Comines, le plus philosophe des historiens français de ce siècle, et celui qui avoit le plus réfléchi sur la constitution des gouvernemens, professoit les mêmes sentimens (3). Macchiavel ne voyoit que trois républiques qui, dans l'histoire du monde, méritassent d'être étudiées et imitées; savoir : Rome, Sparte et Venise. Les deux dernières lui paroissoient appartenir à une même classe; il concluoit du long maintien de leur constitution, que sa forme étoit meilleure; mais il ne la jugeoit propre qu'à l'état stationnaire, autant qu'une cité évite le danger d'être attaquée, et qu'elle résiste à la tentation de faire

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 80.

(2) *Vita del P. Savonarola.* Lib. II, cap. 17 et seq. p. 85. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. I, p. 29.

(3) Mémoires de Phil. de Comines, Liv. VII, chap. XVIII, p. 243.

des conquêtes. Aussi regardoit-il la constitution de la république romaine comme plus digne d'être imitée, et comme s'adaptant mieux aux circonstances dans lesquelles entraîne la fatalité ou la force des passions humaines, non comme meilleure. Le défaut de celle de Venise à ses yeux, n'étoit pas de méconnoître la liberté, mais d'être exposée à se corrompre lorsque des conquêtes viendroient augmenter le territoire de la république (1)... CHAP. XCI. 1494.

On distinguoit alors dans Florence trois partis, entre lesquels se discutoit la nouvelle constitution à donner à la république, et chacun cherchoit à s'assurer à lui seul le pouvoir. Le premier et le plus considérable, soit par le rang et l'ancienneté des maisons qui s'y étoient attachées, soit par le nombre des citoyens plus obscurs qui se rangeoient sous leurs drapeaux, soit par le désintéressement de ses vues, et la moralité dont il faisoit profession, étoit sous l'influence immédiate du frère Jérôme Savonarole. C'étoient des citoyens qui se proposant en même temps une réforme dans l'état et dans l'Église, regardoient la liberté et la religion comme inséparables, accusoient la tyrannie des Médicis d'avoir corrompu les mœurs et ébranlé la foi, et n'espéroient le rétablissement de l'ancienne

(1) *Macchiavelli Discorsi sopra Tito-Livio.* Libro I, capo 5 e 6, p. 35 - 47.

CHAP. XCV. pureté qu'autant que la liberté en seroit la
1494. garantie. Ceux-là désiroient un gouvernement populaire auquel la grande masse des citoyens fût intéressée ; mais comme ils ne séparoient jamais leurs vœux pour une constitution plus libre, d'exhortations à la réforme et à la pénitence, on les désignoit par les surnoms de *Frateschi* et de *Piagnoni*, de Moinéaux ou de Pénitens. François Valori, et Paul-Antoine Sodérini, étoient après Savonarole, les chefs les plus distingués de ce parti (1).

La faction immédiatement opposée à celle-ci, étoit composée principalement de ceux qui ayant participé au gouvernement des Médicis, et s'étant ensuite brouillés avec les chefs de cette famille, auroient voulu conserver pour eux-mêmes l'autorité qu'ils lui avoient enlevée, et remplacer les prérogatives presque monarchiques de Pierre, par celles d'une étroite oligarchie. Ils étoient secondés par la plupart des jeunes gens de famille noble, qui ne pouvoient se soumettre à la réforme des mœurs, et à l'austérité monacale imposée par Savonarole. Ils soupçonnoient d'hypocrisie et de fraude, ceux qui les entretenoient sans cesse de prophéties, de miracles et de mortifications, et ils ne vouloient point d'une liberté qui ôteroit à la vie

(1) *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 68.

toutes ses jouissances. Ces jeunes patriciens avoient formé une société, à la tête de laquelle ils avoient placé Dolfo Spini, homme d'une famille illustre et riche, mais qui n'avoit ni les talens, ni le caractère d'un chef de parti. Quoique cette société fût principalement destinée au plaisir, elle acquéroit par son union une assez grande influence politique. Elle donna son nom au parti des *arrabiati* ou des *compagnacci*, des enragés, ou des méchans compagnons; tandis que les oligarques plus sages, qui se servoient d'elle sans s'y associer, s'éclairoient surtout par les conseils de Guid'Antonio Vespucci (1). CHAP. XCV 1494.

Enfin il restoit dans la république un troisième parti, celui des Médicis, qui également aux prises avec les deux autres, n'osoit point avouer publiquement ses vœux. Il gardoit le silence dans les conseils, et ne paroissoit point prendre part aux délibérations; mais quand le moment de voter étoit venu, l'on s'apercevoit de l'influence de ses suffrages.

On distinguoit les membres de ce parti par le nom de *bigi* ou *gris*, comme pour indiquer l'ombre dont ils s'enveloppoient. L'oligarchie avoit voulu les proscrire, pour s'établir plus solidement, tandis que Savonarole prêchoit à son parti l'oubli et la réconciliation; c'en fut assez

(1) *Filippo de' Nerli Comment.* Lib. IV, p. 68.

CHAP. XCV. 1494. pour que les *gris* secondassent par leurs votes la faction populaire, qui déjà sans eux avoit l'avantage du nombre (1).

Charles VIII étoit parti de Florence le 26 novembre; et le 2 décembre, la seigneurie assembla le peuple en parlement, sur la place publique. Quoique le parlement sanctionnât toujours toutes les révolutions, sa convocation étoit cependant un hommage rendu à la souveraineté du peuple. On le regardoit comme pouvant seul dispenser de la constitution, et établir une autorité supérieure aux lois. C'étoit cette autorité que la seigneurie et le collége vouloient demander, sous le nom de *Balie*, afin de pouvoir reconstituer la république. Comme les prieurs vouloient cependant s'assurer des suffrages de ce peuple qu'ils sembloient consulter, ils postèrent à toutes les ouvertures de la place, quelques jeunes gens de bonne famille, avec des fantassins armés, *pour empêcher*, disoient-ils, *que la place ne se remplît de plébéiens, ou d'ennemis du nouveau gouvernement*, lorsque le son de la grosse cloche inviteroit tous les citoyens à se ranger sans armes sous leurs gonfalons, et à se réunir par compagnies (2). Le peuple s'étant rassemblé sans tumulte, de cette manière, la

(1) *Filippo de' Nerli Comment.* Lib. IV, p. 49.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 206. — *Gio. Cambi.* T. XXI, p. 82.

seigneurie descendit du palais, sur le balcon qui dominoit la place. Elle fit lire les conditions de la balie qu'elle demandoit; ensuite elle invita le peuple à déclarer s'il se trouvoit sur la place les deux tiers des citoyens florentins : on répondit par acclamation, que oui; elle demanda encore si le peuple vouloit que la seigneurie et le collége fussent revêtus temporairement de toute l'autorité de la nation florentine; on répondit de nouveau, par acclamation, que oui; alors la seigneurie remonta dans le palais, et le peuple se retira (1). CHAP. XCV. 1494.

Les partis n'avoient point encore suffisamment éprouvé leurs forces, et dans cette révolution si subite, on savoit à peine vers quel but tendoit chaque citoyen. Aussi les premières operations de la balie furent-elles incertaines, et ne laissèrent-elles point connoître si le gouvernement pencheroit vers l'aristocratie ou la démocratie : il se contenta de nommer vingt commissaires qui, sous le nom d'*accoppiatori*, devoient, pendant une année, faire seuls les élections de la seigneurie, ou, selon le langage usité à Florence, tenir les bourses à la main. Un seul de ces accoppiatori pouvoit avoir moins de quarante ans, et cette exception fut réservée en faveur de Laurent, fils de Pierre-François

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 206. — *Gio. Cambi.* T. XXI, p. 82.

CHAP. XCV. 1494. de Médicis, que le parti oligarchique songeoit à élever à la place que son cousin avoit occupée. En même temps la balie renouvela l'office dictatorial des dix de la guerre, que l'on créoit toujours dans les circonstances critiques; seulement, pour leur donner un nom de meilleur augure, on les appela cette fois les dix de la liberté et de la paix (1).

Mais les vingt accoppiatori, auxquels le pouvoir essentiellement populaire de faire toutes les élections de la république, avoit été imprudemment transféré, se trouvèrent, dès leur première réunion, si peu d'accord dans leurs vues, et divisés en tant de partis, qu'il leur devint fort difficile d'exécuter l'office dont ils étoient chargés. Ne pouvant obtenir entre eux une majorité absolue pour aucune élection, et n'ayant point trouvé l'expédient de ballotter dans un second scrutin ceux qui avoient réuni le plus de suffrages au premier, ils furent obligés de se contenter d'une majorité relative; et l'on vit des gonfaloniers et des prieurs élus par trois ou quatre voix seulement (2). Le manque d'accord entre eux les priva bientôt de toute considération dans la république; et cependant Savonarole, dans ses prédications, et les chefs du parti populaire, dans leurs discours, atta-

(1) *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 83.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 207.

quoient hautement l'ouvrage du parlement et de la balie (1) : ils disoient que l'un et l'autre n'avoient fait que déplacer la tyrannie, au lieu de la détruire. Ils demandoient que le pouvoir des élections fût rendu au peuple, qui a bien plus d'aptitude à connoître les sujets dignes de confiance, qu'à délibérer lui-même; que tous les citoyens dont les ancêtres avoient joui des honneurs de l'état fussent admis au conseil souverain, et que ce conseil donnât sa sanction à toutes les lois, tandis qu'un conseil beaucoup moins nombreux, et député par lui, concourroit avec la seigneurie à l'administration publique. Savonarole invita la seigneurie et le peuple à se rendre à son église, d'où cette fois il avoit exclu les femmes; et dans un discours éloquent prononcé en chaire, il récapitula ces propositions, et les termina par l'instante prière de publier une amnistie pour tous les délits qui avoient pu être commis sous le précédent gouvernement, jusqu'à la révolution (2). CHAP. XCV. 1494.

Ces propositions ne s'accordoient point avec les vues secrètes de la balie et des accoppiatori; surtout l'amnistie étoit repoussée par leur désir de vengeance et par leur espoir de s'enrichir aux dépens de ceux qu'ils proscriroient. Cependant ils commençoient à sentir la puissance de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 82.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. I, p. 29.

CHAP. XCV. 1494. l'opinion publique, et sur chaque point successivement ils se voyoient obligés de céder. Le plus important de tous étoit la formation du conseil général; la seigneurie fit, le 23 décembre, aux deux anciens conseils des cent et des soixante-dix, la proposition de former un conseil souverain de tous les citoyens de Florence, et cette proposition fut adoptée. Tous ceux qui purent prouver que leur père, grand-père et arrière-grand-père, avoient joui des droits de cité, furent déclarés membres du grand conseil; et ce conseil, qui comprit jusqu'à dix-huit cents citoyens, dut être consulté sur tous les impôts et sur toutes les lois, après que la seigneurie en auroit fait la proposition à un conseil de quatre-vingts membres, qui fut choisi pour intermédiaire entre le gouvernement et le peuple. Peu après, l'amnistie proposée par Savonarole fut promulguée comme loi de l'état (1); et au bout de quelques mois, le 1er juillet 1495, le pouvoir d'élire la seigneurie, qui avoit été délégué pour une année aux vingt *accoppiatori*, leur fut retiré pour être attribué au conseil général. Ce fut la première fois qu'à Florence une élection vraiment populaire fut substituée aux deux méthodes également dangereuses d'un

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 83. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 34.

tirage au sort et d'un choix oligarchique (1). CHAP. XCV

Tandis que les Florentins réformoient une 1494.
république corrompue par soixante années d'habitudes monarchiques, les Pisans reconstituoient la leur, après plus de quatre-vingts ans d'une oppression complète. Le cours de la prospérité ne s'étoit point interrompu pour les premiers, en sorte que, marchant avec leur siècle, ils avoient toujours plus cultivé leur esprit, et jamais leur république n'avoit eu un plus grand nombre d'écrivains distingués. Les Pisans, au contraire, repoussés de toutes les carrières qui pouvoient augmenter leurs richesses, ou récompenser leurs efforts, avoient abandonné les lettres comme le commerce, en sorte qu'il n'est pas resté un seul historien de leur pays, pas même une chronique informe, pour raconter les longs et généreux sacrifices par lesquels ils défendirent à outrance l'indépendance qu'ils avoient recouvrée en 1494. C'est uniquement sur la foi d'historiens étrangers, et le plus souvent de leurs ennemis, que nous devons rapporter toute cette suite d'événemens.

Cependant si Pise n'avoit alors ni historiens ni législateurs, si elle délibéra peu sur la constitution qu'elle devoit se donner, et ne conserva point la mémoire des exploits par lesquels elle la

(1) *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 90.

CHAP. XCV. 1494. défendit, cette ville n'en fut pas moins animée d'un vrai esprit républicain, d'un amour ardent pour la patrie, que tous les ordres de l'état sentoient à l'envi, d'une détermination universelle de tout sacrifier, d'endurer jusqu'aux dernières calamités, pour conserver la liberté qu'elle avoit recouvrée. Avec un tel accord d'opinions, tout gouvernement paroît bon, parce qu'il devient toujours l'organe de la volonté publique.

Ce n'étoit pas l'usage des Florentins d'abolir les magistratures municipales des villes sujettes. Ils avoient laissé subsister à Pise une seigneurie composée d'Anziani, dont le premier portoit le titre de prieur, et auquel on donna ensuite, à l'imitation des Florentins, le titre de gonfalonier de justice. Cette seigneurie se renouveloit tous les deux mois; elle étoit secondée par d'autres corps qu'on nommoit le collége, les six bons hommes, et le conseil secret des douze (1). En rejetant le joug des Florentins, il paroît que les Pisans instituèrent encore un conseil du peuple; c'étoit la forme antique de leur constitution, et ils n'eurent besoin d'aucune innovation, pour que leurs affaires fussent bien administrées.

(1) On peut voir l'énumération de toutes les différentes magistratures de Pise en 1316, dans un traité de paix de la république avec Robert, roi de Naples. *Raccolta di diplomi Pisani di Flaminio del Borgo*, n° 27, p. 237; et la comparer avec celles qui existoient encore le 6 décembre 1535. *Ibid.* p. 432.

Les Pisans avoient commencé par chasser de chez eux tous les percepteurs de contributions, et tous les fonctionnaires publics florentins; ils avoient ensuite ordonné par un édit, à tous les Florentins domiciliés dans leur ville, d'en sortir avant qu'une bougie allumée sous la porte fût entièrement consumée. Enfin, ils avoient envoyé dans tous les villages qui avoient anciennement dépendu de leur république, la croix pisane, comme bannière de leur liberté. Partout elle avoit réveillé les mêmes souvenirs antiques, et excité le même enthousiasme; tout le territoire pisan étoit rentré en peu de jours sous leur domination. Cependant les Florentins qui d'abord avoient été uniquement occupés chez eux, ou de la crainte du roi de France, ou de l'accord à établir entre leurs factions, et qui, se croyant ensuite assurés de la restitution de Pise par leur traité avec Charles VIII, ne vouloient pas se hâter de recourir aux armes, de crainte d'offenser le roi (1), virent enfin la nécessité de s'opposer par la force au soulèvement de leurs provinces. Dans cette vue ils engagèrent à leur service Hercule Bentivoglio, Francesco Secco, et Ranuccio de Marciano, avec plusieurs compagnies de gendarmes; ils nommèrent Pierre Capponi commissaire de la république auprès de

CHAP. XCV. 1494.

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 207.

CHAP. XCV. 1495. cette armée, et ils le firent entrer sur le territoire de Pise au commencement de janvier 1495. Les Pisans n'avoient encore pour se défendre que des paysans mal armés; Capponi n'eut pas de peine à leur reprendre d'abord Bientina et Pontadera; et avant la fin du mois de janvier, il avoit recouvré tout le territoire de Pise, à la réserve de Vico Pisano, de Cascina et de Buti (1).

De son côté, la seigneurie de Pise n'avoit rien négligé pour s'assurer des secours étrangers : elle cherchoit à lier Charles VIII par la reconnoissance même qu'elle professoit pour lui : elle lui témoignoit tant d'amour et tant de gratitude, que ce jeune monarque, combattu entre les encouragemens qu'il avoit donnés aux Pisans, et les engagemens qu'il avoit pris avec les Florentins, ne savoit ni comment retirer aux premiers la grâce qu'il leur avoit accordée, ni comment se libérer de sa promesse avec les seconds. D'ailleurs presque tous les seigneurs de sa cour, touchés ou des plaintes des Pisans, ou de l'accueil qu'on leur avoit fait à eux-mêmes à Pise, prenoient hautement le parti de ce peuple opprimé (2). Le sénéchal de Beau-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 58. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. II, p. 33. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 73. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 208.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 61.

caire, soit par jalousie du cardinal de Saint-Malo, qui insistoit seul pour l'exécution du traité conclu avec Florence, soit qu'il eût été gagné, comme on l'en accusoit, par l'argent des Pisans, représentoit au roi qu'il lui convenoit de tenir la Toscane divisée, et que la guerre de Pise empêcheroit les Florentins de s'engager dans les intrigues du nord de l'Italie (1). CHAP. XCV. 1495.

Quatre orateurs choisis dans les familles les plus distinguées de Pise, avoient été dépêchés pour suivre le roi, au moment même où il sortoit de Toscane, et pour défendre auprès de lui les intérêts de leur république (2). Le roi voulut que ces ambassadeurs exposassent leurs griefs en présence de ceux des Florentins, se réservant ainsi en quelque sorte de prononcer entre eux un jugement. Les Pisans firent en effet le tableau de l'oppression dont ils avoient été victimes; et se jetant à genoux, ils supplièrent le roi, avec des torrens de larmes, de ne leur point retirer la grâce qu'il leur avoit accordée. François Sodérini, évêque de Volterra et ambassadeur des Florentins, s'efforça à son tour de disculper sa république : il insista sur les droits légitimes que lui avoit transmis Gabriel-Marie Visconti, par un contrat de vente; et il prétendit que les Pisans, gouvernés comme

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 74.

(2) *Diario Sanese di Allegretto Allegretti.* p. 835.

CHAP. XCV. 1495. tous les autres peuples soumis aux Florentins, ne se trouvoient malheureux d'un sort qui contentoit les autres, que parce que leur orgueil étoit tout-à-fait disproportionné à leur puissance et à leur mérite (1).

Le roi, dans cette discussion, penchoit évidemment pour les Pisans. Cependant il s'offrit pour médiateur entre les deux peuples, et il leur proposa une suspension d'hostilités jusqu'à son retour de l'expédition de Naples, promettant de prononcer alors d'après la justice et les traités. Mais les Florentins, qui se défioient de ces paroles ambiguës, le sommèrent d'exécuter sans retard une convention solennellement jurée. Comme ils n'avoient point encore payé la portion la plus considérable du subside qu'ils avoient promis, le roi, qui avoit besoin d'argent, déclara qu'il enverroit Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, à Florence pour retirer cette somme, et faire exécuter le traité.

Briçonnet se présenta, le 5 février, à la seigneurie de Florence; il la persuada si bien de sa bonne foi et de son empressement à consigner l'une des deux forteresses de Pise, toujours occupée par les Français, qu'il obtint d'elle, en retour, qu'on lui avanceroit le payement de

(1) *V. Guicciardini.* Lib. II, p. 75.

quarante mille ducats qui n'étoient pas encore échus (1). Après avoir touché l'argent, il partit, le 17 février, pour Pise; mais il en revint le 24, déclarant que les Pisans n'avoient pas voulu lui obéir, et qu'il n'avoit pu employer la force contre eux, parce qu'étant homme d'église, s'il faisoit verser du sang, il en seroit responsable devant Dieu. La nouvelle de la prise de Naples arriva fort à propos pour lui donner un prétexte de repartir, et de rejoindre son maître, en le tirant d'une situation équivoque (2). CHAP. XCV. 1495.

Les Pisans avoient aussi envoyé des ambassadeurs à Sienne et à Lucques pour demander des secours à ces deux républiques, avec lesquelles ils avoient eu d'anciennes alliances, et qui étoient demeurées rivales des Florentins. Toutes deux paroissoient de nouveau disposées à les assister, mais toutes deux craignoient encore de se compromettre trop ouvertement. Cependant les Lucquois leur firent passer quelque argent et quelques centaines de sacs de blé (3); les Siennois leur envoyèrent immédiatement quelques gendarmes qui étoient à leur solde (4). Les Pisans croyoient pouvoir attendre

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 208.

(2) *Fr. Guicciardini* L. II, p. 77. — *Jacopo Nardi istor. Fior.* Lib. II, p. 33. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 209.

(3) *Dissertazioni sopra la storia Lucchese.* Diss. VIII, T. II, p. 218.

(4) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 73.

CHAP. XCV. 1495. une assistance plus efficace du duc de Milan, Louis-le-Maure; il avoit été des premiers à les encourager à prendre les armes; il les avoit protégés avec zèle à la cour de France, et il paroissoit s'intéresser vivement à ce qu'ils ne retombassent pas sous le joug. En effet, si cette guerre se prolongeoit, il se flattoit que Pise, trop foible pour se défendre par elle-même, finiroit par se donner à lui, comme elle s'étoit donnée autrefois à Jean Galéas Visconti, un de ses prédécesseurs. Néanmoins, comme il avoit avec les Florentins un traité d'alliance, il ne voulut pas le violer ouvertement, et il se contenta de renvoyer les ambassadeurs Pisans aux Génois, qui lui avoient déféré la seigneurie de leur ville, mais qui n'en avoient pas moins conservé, par leurs capitulations, le droit de faire pour leur propre compte la paix ou la guerre (1).

Deux siècles auparavant, les Génois, après leurs anciennes victoires sur les Pisans, s'étoient flattés d'étendre leur domination sur tout le rivage de Toscane. Ils y possédoient déjà quelques châteaux; ils y acquirent même le port de Livourne, que leur doge, Thomas Frégose, vendit ensuite aux Florentins. Dès cette époque, ils furent repoussés toujours plus

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 73.

loin des frontières toscanes. Ils perdirent successivement Pietra-Santa et Sarzane, et la rivière Magra fut enfin fixée pour limite entre leur territoire et celui de Florence. Les Génois, demeurés dès lors jaloux des Florentins, reçurent avec faveur les députés de Pise. Un historien génois contemporain rapporte le discours suivant, que les députés pisans prononcèrent devant le sénat de Gênes : CHAP. XCV. 1495

« Excusez-nous, pères conscrits, dirent-ils, » si nous ne savons point parler d'une manière » appropriée ou à la dignité de ce sénat, ou à » nos malheurs ; attribuez-en la faute uniquement à cette servitude si longue, si misérable, » si cruelle, dans laquelle les Florentins nous » ont retenus. Une longue interruption nous » a fait oublier comment on s'adresse à des » hommes de votre rang. Nous n'avions plus » occasion de parler qu'avec nos paysans, sur » les tributs que nous devions payer, ou sur » la culture de nos champs, qu'à peine on nous » laissoit encore. Nous n'avions plus d'autres » pensées que de fournir à ces exactions sans » cesse répétées, pour éviter les dures prisons » dont on nous menaçoit. Le souvenir de cette » abjecte servitude nous remplit encore d'effroi. » Pardonnez donc, nobles sénateurs, car nos » besoins parlent pour nous, encore que nous » ne sachions le faire. Nous respirons en tour-

CHAP. XCV. » nant nos regards vers vous. Tout à l'heure
1495. » encore nous étions dans les fers, nous sommes
» libres; nous étions comme morts, nous vi-
» vons, en mettant en vous notre espérance.
» Dieu, dans sa miséricorde, s'est souvenu de
» nous, et du ciel il nous a envoyé la liberté.
» Le roi Charles nous l'a donnée; mais il nous a
» imposé l'obligation de la défendre nous-mêmes.
» Seuls nous ne sommes pas en état de le faire;
» nous sommes foibles, et à peine nous reste-t-il
» un souffle de vie : toute notre espérance est en
» vous; c'est par vous que nous pourrons vivre,
» ou que nous devrons mourir. Ayez donc pitié
» de nous. Si vous nous assistez, notre ville
» sera comme à vous; c'est à vous que nous
» attribuerons le bienfait de cette liberté qu'un
» roi clément nous a donnée. Nous serons vos
» soldats, et nous combattrons avec zèle contre
» tous ceux que vous nommerez vos ennemis.
» Mais si nous ne pouvons obtenir de vous tant
» de grâces, nous sommes résolus à suivre
» l'exemple des Sagontins, et à devancer sur
» nous-mêmes la cruauté de nos ennemis. Nous
» égorgerons de nos propres mains nos fils et
» nos femmes; nous brûlerons nos maisons et
» nos temples; puis nous nous précipiterons sur
» ces bûchers, pour ne pas laisser à nos ennemis
» le pouvoir d'exercer leurs vengeances (1) ».

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 548.

Les Génois, touchés de ces instantes sollici- CHAP. XCV.
tations et des flots de larmes par lesquels les 1495.
Pisans avoient terminé leur harangue, leur firent passer des armes de toute espèce, dont ils avoient le plus pressant besoin, et que les Pisans eurent soin d'exposer sur la place publique, pour que chacun connût l'assistance que leur état venoit de recevoir, et en conçût plus de confiance. En même temps, Alexandre Négroni fut envoyé à Pise, et il fut autorisé à appeler à l'aide des Pisans, toutes les fois qu'il en verroit la nécessité, les habitans limitrophes de la Ligurie. Enfin, des mesures furent prises pour entretenir au service des Pisans, mais aux frais des trois républiques de Gênes, de Lucques et de Sienne, deux cents gendarmes, deux cents chevau-légers et huit cents fantassins, que commandèrent Jacques d'Appiano, seigneur de Piombino, et Jean Savelli. (1).

Les Pisans eux-mêmes avoient pris à leur solde Lucio Malvezzi, émigré bolonois, que les Bentivoglio poursuivoient avec acharnement, mais que protégeoit le duc de Milan (2). Malvezzi étoit un bon capitaine, et il avoit amené

Agost. Giustiniani, Annali di Genova. Lib. V, fol. 250.

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens*, p. 549. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 58. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 77.

(2) *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* T. XXIII, p. 912.

CHAP. XCV. avec lui environ trois cents soldats [illegible]
1495. Il avoit attaqué les Florentins comme ils étoient occupés au siége de Buti, et il les avoit forcés à se renfermer dans Bientina. Il est vrai que peu de temps après, les Florentins avoient à leur tour forcé les Pisans d'abandonner le siége de Librafratta, après avoir enterré le canon qu'ils y avoient conduit. Les Florentins s'étoient alors répandus dans la vallée du Serchio; ils avoient occupé les bains de Pise, et ils menaçoient jusqu'aux faubourgs de cette ville. Lucio Malvezzi, qui s'y étoit retiré, fit sonner la cloche d'alarme; et renforçant son armée de tout le corps de la milice pisane, il vint attaquer les Florentins le long du canal dérivé du Serchio, les battit, les chassa jusqu'à Librafratta, où il recouvra ses canons, et rentra dans Pise en triomphe, avec beaucoup de prisonniers et de chevaux (1).

Les Florentins avoient fait leur retraite par l'état de Lucques; Lucio Malvezzi les y poursuivit, et ayant fait occuper d'avance le pont du Serchio par un détachement, il les mit entre deux feux. La cavalerie, guidée par Hercule Bentivoglio, s'échappa cependant en traversant le fleuve à gué; et après s'être mise en sûreté à Monte-Carlo, elle revint occuper son

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 58. — *Scipione Ammirato* Lib. XXVI, p. 211.

[redacted] à Pontad' Era ; mais les gens de [redacted] furent presque tous ou tués ou faits prisonniers (1). CHAP. XCV. 1495.

Tandis que les Florentins poursuivoient la guerre contre Pise avec si peu de succès, une nouvelle révolte de leurs sujets ajouta encore à leur inquiétude. Le 26 mars 1495 la puissante bourgade de Montepulciano rejeta le joug de la seigneurie (2). Les Florentins avoient dans chaque bourgade de leur territoire une citadelle qui avoit toujours une porte extérieure, pour recevoir des secours. Dans chacune de ces citadelles ils n'entretenoient que quatre ou cinq soldats, qui s'enfermoient soigneusement, et faisoient une garde sévère; ces quatre hommes suffisoient pour tenir la place quarante-huit heures, en cas de révolte de la bourgade ou d'attaque imprévue, et la seigneurie de Florence n'avoit pas besoin qu'ils fissent une plus longue résistance pour avoir le temps de les secourir. Mais les quatre gardes de la citadelle de Montepulciano n'avoient point eu soin de renouveler leurs provisions; d'ailleurs observant mal leur consigne, trois d'entre eux sortoient quelquefois ensemble, et il n'en restoit qu'un seul au château, pour ouvrir et fermer la porte. Les habitans de Montepulciano, mécontens du

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 59.

(2) *Jacopo Nardi delle histor. Fiorent.* L. II, p. 34.

CHAP. XCV. 1495. gouvernement florentin, de la pesanteur [illegible] impôts, et de l'altération des monnoies, [illegible] lurent de se mettre en liberté, sous la protection de Sienne. Ils s'entendirent avec les magistrats de cette république, dont ils étoient proches voisins; puis saisissant le moment où trois des soldats de la citadelle en étoient sortis, ils y enfermèrent le quatrième, le poussèrent dans la grande tour, l'effrayèrent, et le réduisirent à se rendre au bout d'une heure (1). Ils se hâtèrent de raser cette forteresse, qui ne pouvoit servir qu'à les tenir dans la dépendance, et pendant ce temps ils envoyèrent des députés aux Siennois, pour se mettre sous leur protection. Les Siennois, quoique liés avec les Florentins par de précédens traités, ne firent aucune difficulté de les accueillir. Ils s'engagèrent à recevoir Montepulciano sous leur protection perpétuelle, et à en traiter les habitans comme confédérés, non comme sujets. En même temps ils envoyèrent quelques troupes à leur secours (2).

Les Florentins qui s'étoient attachés sincèrement à l'alliance de la France, et qui, d'après les exhortations de Savonarole, continuoient à lui être fidèles, malgré les sujets de mécontente-

(1) *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 10.

(2) *Allegretto Allegretti diari Sanesi*, p. 842. — *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VI, f. 100. v. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 210.

nt que le roi leur avoit donnés, envoyèrent CHAP. XCV.
à Naples, à Charles VIII, pour lui demander 1495.
de garantir leurs possessions, comme il s'y étoit engagé par son traité, et d'obliger les Siennois, ses alliés, à leur rendre une bourgade et son territoire, dont ils s'étoient emparés injustement. Mais Charles leur répondit avec un sarcasme amer : « Que puis-je faire pour vous, si » vous traitez si mal vos sujets qu'ils se révol- » tent tous contre [illegible] » (1)

Les actions de Charles ne démontroient pas moins que ses paroles, combien il tenoit peu de compte de son traité avec Florence, et de l'appui que cette république pouvoit lui assurer, pendant qu'un orage se formoit contre lui dans le nord de l'Italie. Les ambassadeurs pisans, qui étoient à Naples, obtinrent de lui six cents soldats suisses et gascons, qui arrivèrent à Pise sur un vaisseau de transport, et qui recommencèrent au mois d'avril le siége de Librafratta dont ils s'emparèrent. Lucio Malvezzi reprit à peu près tous les châteaux de l'état pisan qu'il avoit été forcé d'abandonner (2). La forteresse de Verrucola étoit entre ses mains; celle-ci est bâtie sur la sommité la plus orientale de la montagne qui sépare le Pisan du Lucquois; elle

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 89.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 60. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. II, p. 35. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 212.

CHAP. XCV. 1495. domine la vallée de l'Arno, et découvre to[illegible] la plaine par laquelle les Florentins pouvoient s'approcher de Pise. Cette situation donnoit à Malvezzi l'avantage de connoître tous les projets de l'ennemi d'après ses mouvemens, et de les prévenir. Francesco Secco, général florentin, se disposoit à attaquer Verrucola, mais Malvezzi le surprit à Buti, dissipa son armée, et lui fit un grand nombre de prisonniers. Il s'empara ensuite de San Ron[illegible]o et de Montopoli, et les Florentins voyant des drapeaux français parmi ses troupes, ne voulurent pas les combattre; ils abandonnèrent Pontad' Era, et tout le territoire pisan (1).

L'ancien attachement des Florentins pour la couronne de France, étoit altéré par tant d'injures, et par un manque de foi si constant. Dans ce temps même toute l'Italie s'ébranloit contre les Français, et des députés de Venise et de Milan sollicitoient les Florentins de s'unir à la cause de l'indépendance italienne (2). Ils auroient réussi sans doute si Jérôme Savonarole n'avoit pas redoublé, par ses exhortations prophétiques, la crainte que ressentoit la seigneurie en se trouvant la première sur le passage de l'armée française à son retour. Mais depuis plusieurs années Savonarole avoit annoncé qu'une

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 61.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 210.

asion étrangère causeroit le malheur de l'Ita- CHAP. XCV.
A l'apparition de Charles VIII, il avoit dé- 1495.
claré que c'étoit là le monarque que Dieu avoit choisi pour punir les méchans et réformer l'Église (1). Il persistoit encore à dire que, quoique Charles VIII n'eût point accompli la tâche qui lui avoit été imposée par la Divinité, il étoit toujours son envoyé, que Dieu continueroit à le conduire comme par la main, et le tireroit de toutes les difficultés où il s'étoit engagé (2). Ces prophéties, répétées avec tant d'asssurance dans la chaire, étoient accueillies avec la foi la plus entière par le peuple et par les chefs de la république. Ce n'étoit plus par une politique humaine que Florence se conduisoit, mais d'après les révélations qu'elle croyoit recevoir du ciel; et le réformateur italien exerçoit sur la république florentine cette même influence que cinquante ans plus tard le réformateur français exerça sur la république de Genève. Savonarole et Calvin avoient à peu près les mêmes sentimens; ils associoient de même la religion et la politique; mais Savonarole, avec l'imagination du midi, et l'ardeur de son caractère, croyoit recevoir immédiatement de la Divinité

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 34.

(2) *Vita del padre Savonarola*, Lib. II, §. 14, p. 81. — Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VIII, ch. III, p. 270. — *Jacopo Nardi.* L. II, p. 36.

CHAP. XCV. 1495. les inspirations qu'il ne devoit qu'à ses [illegible] et à ses connoissances. Cette même imagination maîtrisoit trop sa raison, pour qu'il songeât à soumettre à l'examen l'ensemble de la religion. Il bornoit sa réforme à l'organisation de l'Église et à la purification de ses mœurs, et il n'avoit jamais voulu introduire aucune variation dans sa foi.

Les autres états de l'Italie, dont la politique n'étoit point dirigée par des prophéties, et par les prédictions d'un homme qui se croyoit envoyé de Dieu, n'avoient pu voir sans la plus violente inquiétude les succès inouis des Français, la conquête de Naples achevée sans qu'il y eût eu besoin de livrer une seule bataille, le renversement si subit de cette maison d'Aragon, qui pendant long-temps avoit inspiré de l'effroi à tous les états italiens, et qui avoit disparu au premier souffle de la fortune. L'arrogance des Français ajoutoit à cette inquiétude; comme leur ambition mal dissimulée embrassoit toute l'Italie, elle faisoit trembler chacun des souverains pour sa propre existence. Le duc d'Orléans, qui avoit été laissé à Asti, annonçoit hautement ses prétentions sur l'état de Milan, et menaçoit Louis-le-Maure, tandis que Charles VIII, à Naples, sembloit prendre à tâche d'augmenter la défiance de ce premier allié. Charles s'étoit attaché Jean-Jacques Trivulzio,

ennemi personnel de Sforza, proscrit comme rebelle de l'état de Milan, et il l'avoit pris à sa solde avec cent lances. Il s'étoit aussi attaché, par beaucoup de promesses, le cardinal Frégose, et Hybletto de Fieschi, les deux chefs des émigrés génois, ennemis de Sforza; enfin il avoit refusé à Louis-le-Maure la principauté de Tarente, qu'il lui avoit promise, déclarant n'être tenu à l'en mettre en possession, qu'après que le royaume de Naples tout entier seroit entré sous son obéissance (1). CHAP. XCV. 1495.

Les Français occupoient toujours par des garnisons les places de Sarzane et de Pietra-Santa, qu'ils avoient promis de restituer aux Génois; ils étoient demeurés maîtres des principales forteresses des états de Lucques, de Pise, de Florence et de Sienne, et ils donnoient ainsi la loi à toute la Toscane : ils avoient de même obligé les Orsini et les Colonna de leur livrer des châteaux forts, pour gages de leur dévouement; enfin ils avoient réduit le pape à les mettre en possession de ses meilleures forteresses. Un projet de dominer sur toute l'Italie paroissoit avoir été arrêté par la cour ambitieuse de Charles VIII, et substitué au projet de l'expédition de Grèce, qu'on ne regardoit plus que comme un stratagème inventé pour désarmer

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 86. — *Petri Bembi. hist. Ven.* L. II, p. 31. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 56.

CHAP. XCV. les peuples chrétiens. Les souverains étrangers
1495. à l'Italie partageoient ce mécontentement et
cette inquiétude. Ferdinand et Isabelle s'affligeoient en Espagne de l'infortune de leur cousin, et de la perte d'un royaume qui ajoutoit au lustre et au pouvoir de la maison d'Aragon. D'ailleurs ils craignoient pour la Sicile, qui, ayant appartenu aux Angevins, pouvoit être, aussi bien que Naples, réclamée par les Français, et qu'il deviendroit difficile de défendre contre eux s'ils s'affermissoient de l'autre côté du phare. Maximilien, roi des Romains, conservoit une amère rancune contre Charles VIII, qui, à l'occasion de son mariage, lui avoit fait les deux affronts les plus sanglans qu'un père et qu'un époux pussent recevoir. Il avoit fait la paix, il est vrai, mais Charles VIII, en traversant l'Italie, n'avoit montré aucun respect pour les droits impériaux : il étoit entré en conquérant dans les terres d'empire, et il y avoit parlé en maître ; en sorte qu'il avoit donné à l'empereur élu de nombreux motifs de se plaindre et de recommencer la guerre (1).

Philippe de Comines, seigneur d'Argenton, le politique si subtil, et l'historien qui a raconté avec tant d'intérêt le règne de Louis XI et l'expédition de Charles VIII, étoit alors am-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 56. — *Guicciardini.* L. II, p. 87. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. II, p. 51.

[redacted] de France à Venise, où il passa huit CHAP. XCV.
[redacted]s. Il y avoit été envoyé pour engager cette 1495.
puissante république à s'attacher à l'alliance de France, ou du moins à maintenir la neutralité qu'elle avoit promis d'observer. Dans le premier cas il lui offroit, comme récompense, Brindes et Otrante, sous condition que les Vénitiens rendroient ces deux villes, si le roi faisant plus tard la conquête de la Grèce, pouvoit leur assigner un meilleur partage dans ce pays. Mais les Vénitiens, qui, loin de croire à la prompte réussite du roi, ne se figuroient pas même qu'il persistât dans ses projets, avoient refusé honnêtement ces concessions magnifiques qui sembloient si loin de pouvoir être exécutées, et ils avoient protesté qu'ils resteroient neutres (1). De la même manière ils avoient rebuté les ambassadeurs du roi Alfonse, et celui du sultan Bajazeth, qui, l'un et l'autre, vouloient les engager à la défense du roi de Naples; tandis que l'ambassadeur milanois, qui étoit aussi à Venise, les confirmoit dans cette sécurité, en assurant que son maître sauroit fort bien comment s'y prendre pour renvoyer, quand il en seroit temps, le roi de France au-delà des monts (2).

Le traité de Pierre de Médicis avec Charles

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIX, p. 244.
(2) *Ibid.* p. 246.

CHAP. XCV. 1495. éveilla enfin l'inquiétude de la seigneurie, et les rapides progrès de l'armée française firent partager cette inquiétude au duc de Milan, au roi des Romains, qui craignit que Charles VIII ne reçût d'Alexandre VI la couronne impériale, et au roi d'Espagne. Ce fut à Venise que ces princes entamèrent des négociations pour la sûreté générale. On y vit arriver successivement l'évêque de Come et François-Bernardin Visconti, ambassadeurs du duc de Milan; Ulrich de Frondsberg, évêque de Trente, avec trois autres ambassadeurs de Maximilien; enfin Lorenzo Suarez de Mendoça y Figueroa, ambassadeur d'Espagne (1). Ces diplomates commencèrent par n'avoir des conférences que de nuit, soit entre eux, soit avec les secrétaires de la seigneurie. Ils se flattoient d'éviter ainsi les observations de Philippe de Comines; mais celui-ci ayant découvert de bonne heure leurs menées, pressa avec franchise les ambassadeurs milanois de lui conter leurs doléances, pour y remédier à l'amiable, plutôt que de s'aliéner de la France, dont l'alliance avoit été et pouvoit être encore si utile à leur maître (2).

Comines essaya aussi de détourner la république de Venise de ses projets hostiles; mais il

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 32. — *Cronica Veneziana attribuita a Marin Sanuto.* T. XXIV, p. 16.

(2) Philippe de Comines. Liv. VII, ch. XIX, p. 248.

[redacted] à la ruse italienne ; les ambassa- CHAP. XCV.
[redacted] milanois lui avoient protesté, avec de 1495.
grands sermens, que tous ses soupçons étoient faux ; la seigneurie l'avoit assuré que la ligue qu'elle proposoit, loin d'être dirigée contre le roi, devoit être signée de concert avec lui, puisqu'il s'agissoit de faire en commun la guerre aux Turcs, de forcer chacun des alliés de concourir à la dépense, et d'assurer à Charles VIII la suzeraineté du royaume de Naples, avec trois de ses meilleures places pour garantie, tout en conservant la couronne au prince aragonois, comme feudataire de la France. Comines demanda du temps pour communiquer ces propositions au roi, et insista pour que les Vénitiens ne terminassent rien avant d'avoir eu une réponse. Mais Charles, dont les succès dépassoient toutes les espérances, ne voulut entendre à aucun accommodement (1). Cependant les ambassadeurs, voyant dès lors que leurs conférences étoient connues, ne se cachèrent plus, et s'assemblèrent tous les jours. Ils songeoient alors à ce que les Vénitiens fissent passer des troupes à Rome, pendant que Ferdinand défendoit Viterbe ; mais lorsqu'ils apprirent que cette ville avoit été abandonnée sans coup férir ; que Rome, peu après, avoit été évacuée

(1) Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XIX, p. 250. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1495, §. 13, p. 441.

CHAP. XCV. de même, leur alarme s'en augmenta avec les
1495. difficultés de leur situation (1).

« Voyant les Vénitiens tout cela abandonné, » dit Philippe de Comines, et advertis que le » roi estoit dedans la ville de Naples, ils m'en- » voyerent querir, et me dirent ces nouvelles, » monstrant en estre joyeux ; toutesfois ils di- » soient que ledit chasteau estoit bien fort garny, » et savois bien qu'ils avoient bonne et seure » esperance qu'il tint, et consentirent que l'am- » bassadeur de Naples levast gens d'armes à Ve- » nise, pour envoyer à Brandis (Brindes), et » estoient sur la conclusion de leur ligue, quand » leurs ambassadeurs leur escrivirent que le » chasteau estoit rendu. Lors ils m'envoyerent » querir derechef à un matin, et les trouvay » en grand nombre, comme de cinquante ou » soixante, en la chambre du prince qui estoit » malade de la colique; et il me conta ces nou- » velles de visage joyeux, mais nul en la com- » pagnie ne se savoit feindre si bien comme » lui. Les uns estoient assis seur un marchepied » des bancs, et avoient la tête appuyée entre » leurs mains, les autres d'une autre sorte ; » tous démonstrans avoir grande tristesse au » cœur, et croy que quand les nouvelles vin- » drent à Rome de la bataille perdue à Cannes

(1) Comines. Liv. VII, ch. XIX, p. 251. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 33.

» contre Hannibal, les sénateurs qui estoient CHAP. XCV.
» demeurés, n'estoient pas plus esbahis, ne 1495.
» plus espouvantés qu'ils estoient. Car un seul
» ne fit semblant de me regarder, ni ne me
» dit un mot que lui. Et les regardois à grande
» merveille. Le duc me demanda si le roi leur
» tiendroit ce que toujours leur avoit mandé
» et que je leur avois dit. Je les asseurai fort
» que oui, et ouvris les voies pour demeurer
» en bonne paix, et m'offris fort de la faire te-
» nir, esperant les oster de soupçon, et puis
» me departis (1) ».

Malgré l'abattement des seigneurs vénitiens, Comines comprit bien que la situation du roi, dans le fond de l'Italie, pouvoit devenir très-dangereuse s'ils se déclaroient contre lui; et tandis que le duc de Milan faisoit encore des difficultés pour signer avec eux le traité d'alliance, il pressa Charles VIII, ou de faire venir de France de nouveaux renforts, s'il vouloit se maintenir lui-même dans le royaume, ou d'en ressortir au plus tôt avec son armée, avant qu'on lui barrât le chemin; et de laisser seulement des garnisons dans les places fortes. En même temps il écrivit au duc de Bourbon, resté en France comme lieutenant du royaume, et à la marquise de Montferrat, pour les engager à

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XX, p. 252.

CHAP. XCV. 1495. envoyer le plus tôt possible des renforts au duc d'Orléans, qui étoit resté à Asti avec sa maison seulement : car cette ville étoit en quelque sorte la porte ouverte au roi pour rentrer en France; et si elle étoit prise, son danger pouvoit devenir extrême (1).

« La ligue fut conclue, dit Comines, un soir » bien tard ». Ce fut le 31 mars 1495 (2). « Le » matin me demanda la seigneurie plus matin » qu'ils n'avoient de coutume. Comme je fus » arrivé et assis, me dit le duc qu'en l'honneur » de la Sainte Trinité, ils avoient conclu ligue » avec notre saint pere le pape, les rois des » Romains et de Castille, eux et le duc de » Milan, à trois fins; la premiere pour defendre » la chretienté contre le Turk; la seconde, pour » la defense de l'Italie; la tierce, à la preser- » vation de leurs états, et que le fisse savoir » au roi. Et estoient assemblés en grand nom- » bre, comme de cent ou plus, et avoient les » têtes hautes, faisoient bonne chere (mine), » et n'avoient point contenances semblables à

(1) Mémoires de Comines. Liv. VII, chap. XX, p. 254. — On ne trouve pas moins de six lettres écrites du 14 au 20 avril, par le duc d'Orléans au duc de Bourbon, pour lui demander des secours. Elles sont rapportées dans Denys Godefroy. *Hist. de Charles VIII*, p. 700.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 32. — *Scipione Ammirato*, Lib. XXVI, p. 210. — *Cronica Ven.* T. XXIV, p. 17.

» celles qu'ils avoient le jour qu'ils me dirent la prise du chasteau de Naples. Me dit aussi qu'ils avoient escrit à leurs ambassadeurs qui estoient devers le roi, qu'ils s'en vinssent, et qu'ils prissent congé. L'un avoit nom messire Dominique Lorédan, et l'autre messire Dominique Trevisan. J'avois le cœur serré, et estois en grand doute de la personne du roi, et de toute sa compaignie, et cuidois leur cas plus prêt qu'il n'estoit, et aussi faisoient-ils eux; et doutois qu'ils eussent des Allemands prêts; et si cela y eut été, jamais le roi ne fut sorti d'Italie. Je me déliberai ne dire point trop de paroles en ce courroux; toutesfois ils me tirerent un peu aux champs. Je leur fis response que dès le soir avant, je l'avois escrit au roi, et plusieurs fois, et que lui aussi m'en avoit escrit, qu'il en estoit adverti de Rome et de Milan. Ils me firent tout estrange visage de ce que je disois l'avoir escrit le soir au roi, car il n'est nulle gens au monde si soupçonneux, ne qui tiennent leurs conseils plus secrets; et par soupçons seulement confinent souvent les gens; et à cette cause le leur disois-je. Outre ce je leur dis l'avoir aussi escrit à monseigneur d'Orleans, et à monseigneur de Bourbon, afin qu'ils pourvussent Ast; et le disois esperant que cela donneroit quelque delai d'aller devant Ast;

CHAP. XCV. 1495.

CHAP. XCV. 1495. » car s'ils eussent été aussi prêts comme ils se » vantoient et cuidoient, ils l'eussent pris sans » remède; car il estoit et fut mal pourvu de » long-temps après » (1).

Mais tandis que Philippe de Comines attache quelque vanité à montrer combien il étoit bien informé, Pietro Bembo, l'historien vénitien, se complaît à peindre sa surprise et son effroi. « Encore, dit-il, qu'il y eût un si grand nom» bre d'ambassadeurs, tant de citoyens appelés » aux négociations, et que le sénat eût été en» gagés dans de si fréquentes délibérations, telle » avoit été cependant la vigilance du conseil des » dix, pour supprimer tout bruit public à cet » égard, que Philippe de Comines, envoyé de » Charles, quoiqu'il fréquentât chaque jour le » palais, et qu'il traitât avec chacun des am» bassadeurs, n'en avoit pas eu le moindre » soupçon. Aussi, lorsque le lendemain de la » signature il fut appelé au palais, où le prince » lui communiqua la conclusion du traité et les » noms des confédérés, il en perdit presque l'en» tendement. Cependant le doge lui avoit dit » que tout ce qu'on avoit fait n'avoit point » pour but de faire la guerre à personne, mais » de se défendre si l'on étoit attaqué. Ayant » enfin un peu repris ses esprits : Quoi donc,

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. XX, p. 255. — *Arnoldi Ferroni de gestis Francor.* Lib. I, p. 12.

» dit-il, mon roi ne pourra pas revenir en CHAP. X
» France? Il le pourra, répondit le doge, s'il 1495.
» veut se retirer en ami, et nous l'aiderons
» de tout notre pouvoir. Après cette réponse,
» Comines se retira; et comme il sortoit du
» palais, qu'il avoit descendu le grand escalier
» et qu'il traversoit la place, il se tourna vers
» le secrétaire du sénat qui l'accompagnoit, le
» priant de lui répéter ce que le doge lui avoit
» dit, car il l'avoit tout oublié (1) ».

Le peuple de Venise célébra cette ligue le lendemain de sa signature par des réjouissances infinies; les fêtes recommencèrent encore le 12 avril, dimanche des Rameaux, jour où elle fut publiée en même temps dans tous les états confédérés (2). D'après les articles qui furent arrêtés, l'alliance devoit durer vingt-cinq ans, et avoir pour but de défendre la majesté du pontife romain, la dignité, la liberté, les droits de tous les confédérés, et les possessions de tous. Les puissances alliées devoient entre elles toutes mettre sur pied trente-quatre mille chevaux et vingt mille fantassins: savoir, le pape, quatre mille chevaux; Maximilien, six; le roi d'Espagne, la république de Venise et le duc de Milan, chacun huit. Chaque confédéré de-

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.*, L. II, p. 32.

(2) *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 299. — *Raynaldi Annal. ecclesiast.* 1495, §. 14. T. XIX, p. 441.

CHAP. XCV. 1495. voit fournir quatre mille fantassins. Ceux dont le contingent ne seroit pas prêt devoient le compenser en argent. De même, s'il étoit nécessaire d'employer une flotte, les puissances maritimes devoient la fournir, tandis que les frais devoient en être supportés par tous les alliés d'une manière proportionnelle (1).

Mais à ces articles qui furent publiés, les confédérés avoient joint des clauses secrètes, qui changeoient absolument la nature de l'alliance, et qui la préparoient pour une guerre offensive. Déjà Ferdinand et Isabelle avoient envoyé en Sicile une flotte de soixante galères, qui portoit six cents cavaliers, et cinq mille fantassins, et ils avoient donné le commandement de ces troupes à Gonzalve de Cordoue, qui s'étoit illustré dans la guerre de Grenade (2). Les alliés convinrent que cette armée seconderoit Ferdinand de Naples, pour le faire remonter sur le trône, où ses sujets désabusés de leur confiance en Charles VIII, le rappeloient déjà. Les rois d'Espagne s'étoient engagés, il est vrai, par le traité de Perpignan, à ne point empêcher le roi de France de tenter l'acquisition du royaume de Naples (3), mais

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 88. — *Pauli Jovii.* L. II, p. 56. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. II, p. 32. — *Andr. Navagiero storia Venez.* T. XXIII, p. 1204. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. VI, p. 157.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 56.

(3) C'est dans l'article 3 du traité de Perpignan que cet enga-

ils y avoient ajouté la clause, qu'aucune condition ne seroit obligatoire, si elle se trouvoit préjudiciable à l'Église; et ils prétendoient que le royaume de Naples étant un fief ecclésiastique, ils ne pouvoient s'abstenir de le défendre, si le pape les invitoit à le faire (1). Les confédérés convinrent encore secrètement entre eux, que les Vénitiens attaqueroient les établissemens français sur les côtes du royaume de Naples, avec leur flotte qu'ils avoient portée à quarante galères, sous le commandement d'Antonio Grimani (2). Que le duc de Milan arrêteroit les secours qui pourroient arriver de France, qu'il attaqueroit Asti, et qu'il en chasseroit le duc d'Orléans; que le roi des Romains et les rois d'Espagne attaqueroient pendant le même temps les frontières de France avec de puissantes armées, et qu'ils recevroient pour cette guerre des subsides des autres alliés (3). CHAP. XCV. 1495.

Maximilien faisoit aux états d'Italie des pro-

gement est contenu, mais sans nommer cependant le roi de Naples. Les rois d'Espagne s'obligent seulement à préférer l'alliance de France: *Aliis quibuscumque ligis et confederationibus factis vel faciendis, cum quocumque principe vel principibus.* VICARIO CHRISTI EXCEPTO. Denys Godefroy, Hist. de Ch. VIII, p. 664.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 87.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 56. — *Andrea Navagiero storia Venez.* T. XXIII, p. 1202.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 88.

CHAP. XCV. 1495. messes splendides, mais on s'aperçut bientôt qu'il n'apportoit à l'alliance qu'un grand nom. Il ne savoit mettre aucun ordre ni aucune économie dans l'administration de ses états héréditaires, et il ne pouvoit obtenir de l'empire ni hommes ni argent, encore qu'il prétendît qu'il ne s'engageoit dans la guerre contre la France, que pour l'intérêt des fiefs impériaux. La diète de Worms, en 1495, lui promit seulement cent cinquante mille florins assignés sur le denier commun qu'on devoit lever dans tout l'empire, et qui ne fut payé presque nulle part. En sorte qu'au lieu de six mille chevaux et quatre mille fantassins qu'il avoit promis, il put à peine lever trois mille hommes (1).

Il n'y avoit peut-être aucun duc d'Italie qui ne fût réellement plus puissant que l'empereur, ou du moins, dont la coopération ne fût beaucoup plus efficace. Aussi les puissances alliées auroient-elles fort désiré que l'Italie entière fût entrée dans la même confédération, et insistèrent-elles auprès du duc de Ferrare et des Florentins, pour qu'ils se réunissent à la ligue. Le duc de Ferrare le refusa (2); mais pour se ménager des ressources auprès de tous les partis, il consentit à ce que son fils aîné, don Alfonse,

(1) Schmidt, hist. des Allemands. Liv. VII, chap. XXVII, T. V, p. 369.

(2) *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 298.

passât au service du duc de Milan, avec le titre de lieutenant-général de ses troupes, et le commandement de cent cinquante lances (1). Les Florentins auxquels Louis Sforza offroit de leur envoyer une armée, pour les défendre contre Charles VIII à son retour, et de les seconder ensuite pour recouvrer Pise et toutes leurs forteresses, refusèrent constamment de se détacher d'un prince dont ils avoient cependant si fort lieu de se plaindre. Ils aimèrent mieux attendre de lui la restitution de leurs provinces, que de la lui arracher de force, à l'aide d'alliés dont ils se défioient plus encore (2). CHAP. XCV. 1495.

Cependant tous les confédérés faisoient avec activité leurs préparatifs de guerre : les Vénitiens appeloient un grand nombre de stradiotes ou de chevau-légers, de l'Épire, de la Macédoine, et du Péloponèse ; Louis Sforza avoit envoyé beaucoup d'argent en Souabe, pour y lever des troupes mercenaires ; Maximilien promettoit qu'il passeroit en Italie avec ces redoutables bataillons allemands, dont les Français avoient éprouvé la valeur en 1492, dans les plaines de l'Artois. Bajazeth II offroit aux Vénitiens de les seconder de toutes ses forces par terre et par mer contre les Français (3). Le sultan n'étoit

(1) *Diario Ferrarese*, p. 302.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 89. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 210.

(3) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 56.

CH. P. XCV. pas compris dans l'alliance; elle sembloit même,
1495. d'après le traité public, être faite contre lui; cependant son ambassadeur avoit pris part à toute la négociation; et après sa mission finie, il étoit resté à Venise pour assister aux fêtes par lesquelles on célébra la publication de la ligue (1). De toutes parts l'Europe prenoit une apparence hostile pour les Français; et Philippe de Comines, qui depuis long-temps avertissoit son maître de l'orage qui se formoit, étant encore resté un mois à Venise, depuis la signature de la ligue, se mit en chemin pour aller au devant de Charles, par les états du duc de Ferrare, de Jean Bentivoglio et des Florentins. Il fut accueilli par eux comme l'ambassadeur d'un monarque allié, tandis que son départ de Venise fut en quelque sorte le signal de la rupture de toute négociation (2).

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. XX, p. 259.

(2) *Ibid.* p. 260.

CHAPITRE XCVI.

Charles VIII abandonne le royaume de Naples; il traverse Rome et la Toscane; il s'ouvre un passage à Fornovo, malgré les confédérés, et parvient jusqu'à Asti. Il traite à Verceil avec le duc de Milan, délivre le duc d'Orléans assiégé dans Novarre, et repasse les Alpes.

1495.

CHAP. XCVI. 1495.

QUELQUE mépris que Charles VIII et sa cour eussent conçu pour la nation italienne, depuis leur facile victoire, ils avoient senti cependant qu'ils avoient besoin de s'assurer l'affection du peuple, pour maintenir dans l'obéissance le royaume qu'ils avoient conquis. Charles VIII avoit en effet cherché à le gagner par une ordonnance qui, réduisant les impôts à ce qu'ils étoient au temps des rois Angevins, déchargeoit le royaume de près de deux cent mille ducats de contributions (1); mais comme il avoit accordé cette grâce avec la légèreté qui le carac-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 89. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. II, ch. XVII, p. 230.

CHAP. XCVI. 1495. térisoit, sans calculer les besoins de l'état, ni les rapports entre les revenus et les dépenses, il n'inspira par elle aucune confiance, d'autant plus qu'on voyoit, dans tout le reste de son administration, la rapacité de tous ses subordonnés, leur désordre, et leur mépris absolu pour toutes les lois et les coutumes de la nation. Le royaume de Naples étoit la seule contrée de l'Italie où les institutions féodales eussent conservé une grande vigueur; Alfonse Ier les avoit confirmées par de nouvelles concessions qu'il avoit faites aux gentilshommes. Les provinces dépendoient presque absolument de la noblesse; et pour s'assurer du royaume, il falloit, ou gagner l'affection des grands, en conservant l'organisation antique, ou rendre les communes indépendantes d'eux, et en les affranchissant, leur donner une importance qu'elles n'avoient encore jamais eue. Mais les Français n'écoutant que leurs préjugés, étoient plutôt disposés à augmenter l'esclavage du tiers-état; et cependant ils avoient offensé toute la noblesse.

Après avoir publié son édit sur la remise des impositions, le roi ne s'occupa plus que des fêtes et des tournois où il croyoit briller, et tous ses courtisans ne songèrent qu'aux moyens les plus rapides de faire leur fortune. Ils demandoient avec importunité tous les emplois,

tous les titres, tous les fiefs demeurés à la disposition de la couronne; et Charles VIII, qui ne savoit rien refuser, leur accordoit souvent ce dont il n'avoit point le droit de disposer; il envahissoit les propriétés particulières, et blessoit, dans leurs intérêts ou dans leurs affections, les peuples dont il disposoit si légèrement. Cette inconsidération lui fit perdre les deux villes de Tropea et Amantéa, qui, plutôt que de se soumettre au seigneur de Precy, auquel il les avoit données, relevèrent les bannières d'Aragon (1). Il ne songea point à réduire ces deux villes lorsqu'il le pouvoit; bientôt après, les Espagnols débarqués de Sicile y mirent garnison; d'autres s'établirent à Reggio de Calabre; on relevoit de même les enseignes d'Aragon en Pouille, où l'on ne voyoit point arriver de troupes françaises, et où l'on étoit déjà averti de la signature de la ligue et de la prochaine arrivée d'Antonio Grimani avec la flotte vénitienne; enfin Otrante ouvrit ses portes à don Frédéric, qui avoit établi son quartier-général à Brindes (2). CHAP. XCVI. 1495.

Mais c'étoit surtout la haute noblesse qui étoit mécontente. Une partie de ce corps puis-

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. XVI, p. 226.

(2) *Ibid.* Liv. VIII, chap. I, p. 262. — *Fr. Belcarii, Comment. Rer. Gallic.* Lib. VI, p. 155.

CHAP. XCVI. 1495. sant croyoit avoir acquis des droits à la reconnoissance des Français par son long dévouement à la maison d'Anjou; une autre faisoit valoir ses services tout récens, et même la facilité avec laquelle elle avoit abandonné le parti d'Aragon, auquel elle avoit été attachée. Les uns et les autres, accoutumés à être connus, à être craints de leurs souverains, comptoient sur de puissans souvenirs, dans un pays où tant d'affections et tant de haines étoient héréditaires. Ils étoient humiliés et offensés de voir que ni le roi, ni aucun seigneur français ne connoissoient leurs noms, et leurs anciens intérêts, ou leurs anciens services. Obligés d'expliquer sans cesse ce qu'ils étoient, ce qu'ils avoient droit de prétendre, et les injustices qu'on leur faisoit, ils ne trouvoient personne qui les écoutât, qui les comprît, qui les aidât à faire redresser leurs torts; et avant qu'ils eussent obtenu raison d'un premier passe-droit, un nouvel édit du roi, une nouvelle concession qu'il faisoit à quelque seigneur français, leur apportoit une nouvelle offense. Lorsqu'ils vouloient parvenir à Charles VIII, ils avoient la plus grande peine à obtenir audience; on les laissoit languir dans les antichambres; et quand enfin ils étoient admis, ils éprouvoient une difficulté bien plus grande encore, celle d'engager ce jeune roi, toujours dissipé, toujours

ennemi du travail et incapable d'attention, à fixer son esprit, et à parler d'affaires (1). CHAP. XCVI. 1495.

On avoit détesté la tyrannie, la fausseté et l'avarice des rois aragonois; mais les avantages qui étoient attachés à l'administration régulière, économe et bien informée de ces rois, avantages auxquels on n'avoit fait aucune attention pendant sa durée, devinrent frappans par le contraste. Le souvenir de Ferdinand II, auquel on ne pouvoit adresser aucun des reproches qui pesoient sur son père et sur son aïeul, devenoit cher par la grandeur de sa chute, par la noblesse avec laquelle on lui voyoit supporter son malheur, et par le courage, la magnanimité, et la douceur en même temps qu'il avoit manifestés pendant le peu de jours qu'avoit duré son règne. Après s'être promis du retour de l'ancienne race française un bien-être et des avantages qu'il ne dépend d'aucun prince d'assurer à aucun peuple, on étoit d'autant plus frappé de l'incapacité du roi, de son inapplication, de sa paresse, du désordre inoui de sa maison, de l'impossibilité d'avoir accès auprès de lui, de l'orgueil et de l'insolence de ses courtisans, qui méprisoient une nation qu'ils venoient gouverner, et à laquelle ils ne s'étoient jamais montrés que dans les rangs ennemis.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 89.

CHAP. XCVI. 1495. Le dégoût du présent inspiroit le regret d'un passé qu'on avoit cru intolérable. Celui qu'on avoit si long-temps appelé tyran, avant même qu'il montât sur le trône, avoit dans son exil cessé d'être odieux. On se rappeloit les victoires qu'il avoit remportées à la tête d'armées nationales, en Toscane, à Otrante, et au pont de Lamentana, et l'on préféroit le joug ancien affermi par des conquêtes, au joug nouveau qui n'étoit établi que par les défaites de l'armée et la honte de ses chefs. Une nation se soumet plutôt encore à être opprimée qu'à être méprisée et rendue méprisable par ceux qui la gouvernent. Le nom, jusque alors si odieux, d'Alfonse n'inspiroit plus d'effroi; on appeloit juste sévérité cette même conduite qu'on avoit si long-temps qualifiée de cruauté, et l'on croyoit voir une preuve de sincérité dans ces déportemens taxés si souvent d'orgueil et de hauteur (1).

Tandis qu'une fermentation universelle étoit la conséquence de la comparaison entre les anciens et les nouveaux maîtres, les Français, rassasiés de leurs victoires, soupiroient déjà après leur retour dans leur patrie. Ils croyoient avoir assez fait pour leur gloire, et ils languissoient d'aller jouir de celle qu'ils avoient acquise aux

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 90.

yeux de leurs compatriotes, et surtout des femmes. Ceux qui étoient demeurés à la cour ou à l'armée, tout comme ceux qui étoient épars dans les provinces, sentoient également qu'ils n'étoient là que de passage. Ils ne songeoient point à plaire à leurs administrés, à faire au milieu d'eux un établissement durable, ou à y laisser une bonne réputation. Leurs yeux étoient toujours tournés vers la France, et tous leurs projets, toute leur ambition, se rapportoient à leur retour. Cette disposition étoit déjà universelle avant que l'on connût à Naples la ligue des puissances qui se fortifioient dans le nord de l'Italie. Mais dès que la nouvelle en fut parvenue au roi, tous ses conseillers sentirent également la nécessité de le ramener en France, avant que le chemin lui en fût fermé par des forces supérieures (1). CHAP. XCVI. 1495.

Charles VIII, qui négocioit depuis long-temps avec Alexandre VI pour obtenir de l'église l'investiture du royaume de Naples, lorsqu'il vit la nécessité de repartir, offrit de se contenter d'une investiture qui seroit donnée avec la clause : *sans préjudice des droits de tout autre prétendant;* et ne pouvant l'obtenir même à cette condition, il résolut d'y suppléer par une autre cérémonie. Il fit, le 12 mai, son entrée à Naples,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 90. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. VI, p. 156.

CHAP. XCVI. 1495. couvert d'un manteau impérial, tenant le globe de la main droite et le sceptre de la gauche, et accompagné par toute la noblesse française et napolitaine; il se rendit, avec ce cortége, à l'église de Saint-Janvier, où il fit serment aux Napolitains de les *gouverner et entretenir en leurs droits; libertés et franchises*. Il fit chevaliers un grand nombre de jeunes gentilshommes qui lui demandèrent cette grâce; et sans avoir été autrement couronné, ou avoir reçu l'investiture de l'Église, il se retira à son palais (1).

Jean Jovianus Pontanus, le plus célèbre, à cette époque, des hommes de lettres napolitains, fut choisi par Charles VIII pour faire un discours au peuple, le jour de son inauguration. Cet homme, qui avoit été élevé par les faveurs des rois d'Aragon, et qui avoit été comblé de leurs bienfaits, ne consulta que sa vanité de rhéteur, et ne songea qu'à la pompe de ses phrases, non aux sentimens qui devoient l'animer. Il parla du prince français avec autant d'emphase, des Aragonois avec autant d'amertume, que si le premier avoit en effet comblé tous les vœux du peuple, et que si les seconds n'avoient droit de sa part à aucune reconnois-

(1) André de La Vigne, Journal de Charles VIII, dans Denys Godefroy, p. 147. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. VI, p. 159.

sance. Cette bassesse étoit un vice commun chez les gens de lettres de ce siècle, qui, nourris comme les anciens troubadours, des bienfaits des grands seigneurs, n'avoient ni dignité de caractère, ni indépendance. Cependant le public fut révolté de la conduite de Pontanus, et sa réputation littéraire elle-même en fut diminuée (1). CHAP. XCVI. 1495.

L'inauguration de Charles VIII étoit en quelque sorte le dernier acte de souveraineté qu'il avoit intention d'exercer à Naples, car il étoit résolu à partir huit jours après. Il nomma pour son vice-roi Gilbert de Montpensier, de la maison de Bourbon, brave chevalier, mais qui manquoit de talens, de connoissances, et surtout d'activité : jamais il n'étoit levé avant midi, encore que de son temps on ne fût point accoutumé aux heures tardives que la mode a introduites aujourd'hui (2). D'Aubigny, de la maison Stuart d'Écosse, que Charles VIII avoit fait connétable du royaume, comte d'Acri et marquis de Squillace, fut nommé lieutenant du roi en Calabre. C'étoit, dit Comines, un chevalier sage, bon et honorable; et les Italiens lui donnent aussi le premier rang parmi les généraux de l'armée française. Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, grand-chambellan de Na-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 93.

(2) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. I, p. 264.

CHAP. XCVI. 1495. ples, duc de Nola, et surintendant des finances du royaume, fut chargé du commandement de Gaète. Il avoit, dit Comines, *plus de faix qu'il ne pouvoit et n'eût sceu porter.* Un gentilhomme lorrain, nommé don Julien, fut laissé à Santo-Angelo avec le titre de duc; Gabriel de Montfaulcon à Manfredonia; Guillaume de Villeneuve à Trani; Georges de Silly à Tarente; le bailli de Vitry à l'Aquila; et Graziano Guerra à Sulmone, dans les Abruzzes (1).

Charles VIII partagea son armée avec ces différens chefs. Il leur laissa la moitié des Suisses, une partie des Gascons, huit cents lances françaises, et environ cinq cents hommes d'armes italiens; que commandoient le préfet de Rome, frère du cardinal de La Rovère, Prosper et Fabrice Colonna, et Antonello Savelli. Ces grands seigneurs italiens, les plus renommés parmi ceux qui faisoient le métier de condottieri, étoient aussi ceux que le roi avoit le plus cherché à s'attacher. Il avoit surtout comblé de faveurs les Colonna; il avoit donné à Fabrice les comtés d'Albi et de Tagliacozzo, à Prosper le duché de Tragitto, la ville de Fondi, et plusieurs châteaux enlevés aux maisons des Gaetani et des Conti. Parmi les nobles napolitains il

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 57. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallicar.* Lib. VI, p. 160. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. I, p. 13.

comptoit surtout sur le prince de Salerne et son frère le prince de Bisignano, qui avoient vécu long-temps à la cour de France, comme émigrés, et qui ne pouvoient avoir d'autres intérêts que les siens. Il avoit rendu au premier la charge de grand amiral, et comme il le connoissoit autant qu'aucun de ses courtisans français, il l'avoit traité avec la même faveur (1). Mais il n'avoit pas pris pied assez solidement en Italie, pour espérer que les Italiens se défendissent par eux-mêmes, et après avoir partagé son armée, il ne laissoit point assez de monde dans le royaume pour le garder, et il n'en emmenoit point assez avec lui pour être assuré de s'ouvrir un passage. CHAP. XCVI. 1495.

Ce fut le 20 mai, après midi, que Charles partit de Naples pour retourner en France. Il menoit avec lui huit cents lances françaises, sans compter les deux cents gentilshommes de sa garde, Jean-Jacques Trivulzio, avec cent hommes d'armes italiens, trois mille fantassins suisses, mille Français et mille Gascons; et il devoit être rejoint en Toscane par Camille Vitelli et ses frères, avec deux cent cinquante hommes d'armes (2). Le même soir il alla coucher à Aversc, prenant la route de Rome.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 91. — *Fr. Belcarii.* Lib. VI, p. 160.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 91. — *Pauli Jovii Hist. sui*

CHAP. XCVI. 1495. Il avoit envoyé devant lui l'archevêque de Lyon, pour prier le pape de l'attendre à Rome, l'assurer que c'étoit en fils obéissant de l'Église, qu'il désiroit s'approcher de lui, et que comme il n'apportoit que des intentions pacifiques, toutes leurs difficultés seroient arrangées dès la première conférence (1). D'autre part le duc de Milan et les Vénitiens, pour affermir Alexandre dans leur alliance, lui avoient déjà envoyé mille chevau-légers et deux mille fantassins. Ils furent sur le point d'y joindre encore mille gendarmes; cependant ils trouvèrent imprudent d'éloigner si fort leurs différens corps d'armée, et surtout d'en confier un aussi important à la foi d'un homme qu'aucun serment ne pouvoit lier, et qui à l'heure même traitoit avec leurs ennemis. Ils engagèrent donc le pape à se retirer lorsque Charles approcheroit, et en effet Alexandre VI, accompagné par le collége des cardinaux, par deux cents hommes d'armes, mille chevau-légers et trois mille fantassins, sortit de Rome le 30 mai, se dirigeant sur Orvieto, tandis que le roi y entra le premier de juin (2).

temp. Lib. II, p. 47. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv VII chap. II, p. 266.

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 57.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 94. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 150. — *Bern. Oricellarii de bello*

Charles VIII ne vouloit point se montrer à Rome en ennemi, et de son côté le pape évitoit toute hostilité. Le château Saint-Ange étoit défendu par une forte garnison; mais en même temps Alexandre avoit laissé à Rome le cardinal de Saint-Anastase, pour y recevoir le monarque avec honneur, et lui offrir un logement au Vatican. Charles ne l'accepta pas, et il alla se loger dans le quartier nommé le Borgo (1). CHAP. XCVI. 1495.

Charles VIII ne demeura que trois jours à Rome; quelque mécontent qu'il fût du pape, au lieu d'écouter ses ennemis, qui proposoient encore de le faire déposer, il essaya de le fléchir, en faisant remettre à ses officiers les forteresses de Civita-Vecchia et de Terracina : il garda cependant celle d'Ostie, qu'il consigna ensuite au cardinal de Saint-Pierre *ad Vincula*. Son armée étoit moins que lui disposée à de tels ménagemens; elle se dirigea sur trois colonnes, de Rome vers la Toscane, et à son passage elle ravagea une grande partie du territoire de l'Église, pilla Toscanella, et en massacra tous les habitans (2).

Italico, p. 73. — *Andrea Navagiero stor. Venez.* T. XXIII, p. 1204. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 33.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 94.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 57. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 94. — Andre de La Vigne, Journal, p. 151. — *Petri Bembi Hist. Venet.* Lib. II, p. 34. — *Annal. eccles. Raynaldi.* 1495, §. 22, 23, p. 444. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. I, p. 14.

CHAP. XCVI. 1495. Alors le pape, effrayé, se retira d'Orvieto à Pérouse, avec l'intention de s'enfuir à Ancône, et de là par mer à Venise, si le roi continuoit plus long-temps à suivre la même route que lui.

Mais Charles VIII, après avoir traversé l'état de l'Église, prenoit sa route par la Toscane. Le 13 juin il fit son entrée à Sienne; c'est là qu'il avoit ordonné à Philippe de Comines de venir le rencontrer. Dès qu'il le vit, il lui demanda en riant si les Venitiens songeoient réellement à le combattre, et quoique son ambassadeur l'assurât qu'ils auroient quarante mille hommes sous les armes, il n'en tint compte; « car toute » sa compagnie étoient jeunes gens, et ne » croyoient point qu'il fût autres gens qui portassent armes (1) ». En effet, au lieu de se presser d'avancer, et de prévenir le rassemblement de tous ses ennemis, surtout des Allemands, qui étoient les plus à craindre, il s'arrêta six jours à Sienne, pour s'occuper des troubles de cette ville, où le mont du peuple et celui des réformateurs étoient jaloux de celui des Neuf, et vouloient forcer ce dernier à licencier une garde de trois cents hommes, qui lui étoit uniquement dévouée (2). M. de Ligny, de la maison de Luxembourg, un des favoris

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, chap. II, p. 267.

(2) *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, Lib. VI, f. 101. — *Allegretto Allegretti diari Sanesi*, p. 847.

de Charles VIII, se figura qu'il pourroit tirer parti de ces dissensions, pour obtenir la souveraineté de Sienne. Quelques factieux siennois l'encouragèrent dans cette espérance; et le roi, qui avoit plus besoin que jamais de toutes ses forces pour lui-même, laissa cependant trois cents hommes à Sienne, sous le commandement de Gaucher de Tinteville, pour garder cette prétendue souveraineté de Ligny. Celui-ci fut en effet nommé capitaine-général de la république, avec vingt mille florins d'appointemens par année, en retour de ce que le roi s'engageoit à garantir aux Siennois tout leur territoire, à la réserve de Montepulciano. Mais avant la fin de juillet, de nouveaux soulèvemens avoient chassé de Sienne le lieutenant de Ligny et tous les Français (1). CHAP. XCVI. 1495.

En même temps les Florentins avoient entamé avec Charles VIII de nouvelles négociations, pour obtenir de lui qu'il leur rendît Pise, selon ses précédentes promesses. Ils lui offroient pour cela, non-seulement de lui payer les trente mille florins que d'après leur traité ils lui devoient encore, mais de lui en prêter de plus soixante et dix mille, et de le faire accompagner jusqu'à

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena*, P. III, Lib. VI, f. 101. — *Franc. Guicciardini*. Lib. II, p. 95. — Mémoires de Comines. L. VIII, chap. II, p. 269. — *Allegretto Allegretti diari Senesi*. p. 849 et 853.

CHAP. XCVI. 1495. Asti, par Francesco Secco, leur capitaine, avec trois cents hommes d'armes et deux mille fantassins. A n'écouter que la politique, Charles recueilloit de grands avantages en acceptant ces propositions, et comme de plus il s'agissoit d'exécuter des engagemens signés de lui, et confirmés par serment, aucun de ses conseillers ne trouvoit de motifs à alléguer pour s'y opposer. Cependant les Pisans avoient inspiré une telle pitié à tous les capitaines suisses et français qui les avoient vus de près, leur situation étoit si malheureuse, et leur confiance dans le roi si entière, que Charles ne pouvoit se résoudre à les livrer à leurs ennemis. Selon son usage, il ajourna ce qu'il ne savoit comment décider. Il donna ordre aux ambassadeurs florentins de le suivre à Lucques, assurant qu'il prendroit dans cette ville une résolution qui les contenteroit (1).

Charles VIII n'étoit pas encore déterminé sur la route qu'il devoit prendre pour traverser la Toscane. Les Florentins, qui avoient eu si peu de raisons d'être contens de lui, ne se soucioient point de le recevoir de nouveau dans leurs murs. Ils étoient surtout alarmés par l'avis qu'ils avoient reçu, que Pierre de Médicis s'étoit échappé de Verise; qu'il avoit joint Char-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 95. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, chap. II, p. 268.

les VIII, qu'il suivoit ce monarque à son retour, et qu'il comptoit profiter de son passage à Florence pour se faire réinstaller dans sa première autorité. Une lettre interceptée de Pierre de Médicis à Pierre Corsini, ne laissoit aucun doute sur ce projet; l'exemple de la seigneurie demandée à Sienne en faveur de Ligny, confirmoit encore ces craintes. Les Florentins, qui jusques alors avoient supporté avec une étrange patience les injustices, l'orgueil et la négligence du roi des Français, montrèrent pour la défense de leur liberté une décision inattendue. Ils se fournirent rapidement d'armes et de soldats qu'ils firent entrer dans leur ville; ils barricadèrent toutes leurs rues, à la réserve d'une seule; et, sans avoir voulu s'associer à la ligue, ils appelèrent cependant des troupes vénitiennes à leur aide(1); enfin ils firent déclarer au roi que, déterminés à mourir tous pour la défense de leur liberté, non-seulement ils ne permettroient jamais à Pierre de rentrer dans leur ville, mais même de traverser leur territoire. Charles VIII céda sur ce point; il donna ordre à Pierre de Médicis de se rendre à Lucques sans toucher au territoire florentin; Gherardo Corsini et Nicolas Pazzi l'accompagnèrent avec

CHAP. XCVI. 1495.

(1) Lettres de Pietro Dolphino à Augustin Barbadigo, doge de Venise, du 7, du 17 et du 21 juin. *Raynaldi Annal. ecclesiast.* T. XIX, p. 444, §. 24-26. — *Bern. Oricellarii Comm.* p. 75.

CHAP. XCVI. un héraut d'armes, pour s'assurer que cet ordre
1495. fût exécuté (1).

Cependant Charles s'avança de Sienne à Poggibonzi; il y rencontra le frère Jérôme Savonarole, envoyé de nouveau par la république florentine en ambassade auprès de lui. Ce moine employant, selon son usage, l'autorité divine au lieu de motifs politiques, tança le roi des désordres qu'avoit commis son armée, de son mépris pour des sermens prêtés sur les autels, de sa négligence à réformer l'Église, œuvre pour laquelle Dieu l'avoit appelé en Italie, et l'y avoit conduit comme par la main. Il l'avertit que s'il ne se repentoit pas, que s'il ne changeoit pas de conduite, Dieu ne tarderoit pas à l'en punir d'une manière sévère; et l'on crut voir ensuite l'accomplissement de cette menace dans la mort du dauphin. Charles, troublé par ces prophéties, abandonna la route de Florence, et prit celle de Pise (2).

Il ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville, qu'il s'y vit entouré par un peuple tout en larmes : les hommes, les femmes, les enfans se précipitoient autour de lui à genoux; ils le supplioient de les sauver; ils lui rappeloient que

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 213.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 98. — *Vita del Padre Savonarola.* Lib. II, §. 15, p. 82. — Mémoires de Comines. Liv. VIII, chap. III, p. 270. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 214.

c'étoit à lui qu'ils devoient leur liberté, que leur confiance en sa parole royale les avoit engagés à se compromettre sans retour avec les Florentins; en sorte que si le joug qu'ils portoient étoit déjà intolérable avant leur révolte, il deviendroit plus lourd encore à l'avenir, parce que leurs oppresseurs croiroient avoir à se venger. En même temps, comme tous les officiers de l'armée étoient logés dans les maisons des bourgeois, chaque famille pisane entouroit son hôte, lui racontoit ses souffrances passées, se recommandoit à lui, et imploroit sa miséricorde avec des sanglots. Déjà tous ceux qui avoient été envoyés successivement à Pise par le roi avoient été gagnés par les Pisans, et ils se joignirent aux habitans de la ville pour solliciter la compassion de leurs frères d'armes. On ne sauroit se figurer à quel point l'armée françoise fut émue par ces sollicitations, et avec combien d'ardeur ces hommes assez durs, souvent assez féroces, embrassèrent une cause qui leur étoit étrangère. Le cardinal de Saint-Malo, le maréchal de Gié, et le président de Gannay, qu'on savoit avoir insisté pour la restitution de Pise, furent menacés par des soldats et des archers, et accusés de s'être laissé gagner par l'argent des Florentins. Cinquante gentilshommes de la maison du roi, portant leur hache au col, vinrent le trouver dans la chambre où il jouoit aux tables avec M. de

CHAP. XCVI. 1495.

CHAP. XCVI. 1495. Piennes; Sallezard, l'un d'eux, porta la parole; il sollicita le roi en faveur des Pisans, et il accusa de trahison ceux qui leur étoient contraires : plutôt que de laisser le besoin d'argent réduire le roi à une action déshonorante pour le nom français, il offrit, de la part de toute l'armée, l'abandon des soldes arriérées, et même les colliers et les chaînes d'argent dont les officiers étoient parés. Si le roi avoit été digne de sa brave armée, il auroit cherché à se dégager honorablement des paroles contradictoires qu'il avoit imprudemment données, à traiter, à des conditions équitables, une réconciliation entre les Pisans et les Florentins, à garantir la liberté des premiers, en accordant quelque chose aux droits des seconds, et à profiter de ce que la possession des citadelles le rendoit arbitre absolu de Pise, pour n'ordonner rien que de juste et d'avantageux aux deux partis. Au lieu de prendre une décision ferme, il se montra embarrassé, il se refusa à faire aux Pisans aucune nouvelle promesse, et il fit dire aux ambassadeurs florentins qui l'attendoient à Lucques, de partir pour Asti, où il les retrouveroit (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 99. — Mémoires de Comines. Liv. VIII, chap. IV, p. 273. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* L. II, p. 61. — *Arnoldi Ferroni de rebus gestis Gallor.* Lib. I, p. 14. — *Scipione Ammirato*, Lib. XXVI, p. 215. — *Franc. Belcarii Commentar.* Lib. VI, p. 164. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 154.

Mais, sans prendre de résolution pour l'avenir, Charles VIII satisfit les amis des Pisans, par le choix des commandans qu'il donna aux forteresses de la ville et de son territoire. Il les prit tous parmi les gens dévoués à Ligny, le grand avocat des Pisans. Il donna le commandement de la citadelle, dont il avoit changé la garnison, à Rostec de Balzac, seigneur d'Entragues, serviteur du duc d'Orléans et de Ligny, qu'on ne jugeoit pas digne d'une telle confiance. Il laissa sous ses ordres les citadelles de Librafratta, de Pietra-Santa et de Mutrone. Il confia Sarzane au bâtard de Roussi, serviteur de Ligny, et Sarzanello à une autre des créatures du même comte. Le roi se reposa quatre ou cinq jours à Pise, et il y laissa, de même que dans les autres forteresses de Toscane, des soldats dont il devoit bientôt sentir qu'il avoit lui-même besoin (1). CHAP. XCVI. 1495.

Cependant la situation de l'armée française devenoit de jour en jour plus inquiétante. Les hostilités avoient commencé en Lombardie, et c'étoient les Français qui en avoient donné le signal. Les Vénitiens avoient protesté qu'ils n'attaqueroient point le roi à son retour, et qu'ils se tiendroient prêts seulement pour défendre le duc de Milan contre quiconque entrepren-

(1) Mémoires de Comines. Liv. VIII, chap. IV, p. 274.

CHAP. XCVI. 1495. droit quelque chose à son désavantage (1). Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans, demeuré à Asti, surprit Novarre, et la nouvelle en fut portée à Charles VIII avant qu'il eût quitté Sienne.

Le roi avoit donné les ordres les plus précis au duc d'Orléans de respecter le territoire milanais, et de se tenir tranquille à Asti. Mais Louis Sforza, après la conclusion de la ligue à Venise, étoit bien aise d'engager les Vénitiens au combat en provoquant son rival. Il fit marcher de son côté sept cents hommes d'armes, et trois mille fantassins sous les ordres de Galeaz de San-Severino, et il fit sommer le duc d'Orléans de s'abstenir de prendre le titre de duc de Milan, titre que le duc Charles d'Orléans, père de celui qui vivoit alors, avoit déjà porté, comme héritier de Valentine Visconti : il le requit en même temps d'empêcher de nouvelles troupes françaises de descendre en Italie, et de confier la garde d'Asti à Galeaz de San-Severino, que le roi avoit décoré l'année précédente de son ordre de Saint-Michel, et qu'il avoit ainsi désigné comme un homme en qui il prenoit confiance (2). Le duc d'Orléans, loin de se laisser intimider par cette arrogance, ou par l'énumération des forces que la ligue mettoit en campagne contre lui, attaqua

(1) Mémoires de Comines. L. VIII, ch. II, p. 267.

(2) *Franc. Guicciardini*, Lib. II, p. 96.

le premier la bourgade et le château de Gualfinara dans le marquisat de Saluces, et força San-Severino à se retirer à Non, château du duc de Milan, peu éloigné d'Asti. CHAP. XCVI. 1495.

Cependant Sforza, qui s'étoit engagé à faire venir beaucoup de troupes d'Allemagne, n'avoit point envoyé dans cette contrée assez d'argent pour les solder. L'armée de San-Severino diminuoit par les désertions; celle du duc d'Orléans s'augmentoit tous les jours par les renforts qu'il recevoit de France : elle étoit forte de trois cents lances, trois mille fantassins suisses et autant de Gascons. Déjà assuré de l'avantage du nombre, il prêta l'oreille aux propositions des mécontens de Novarre, dont les chefs Opicino Caccia et Manfredo Tornielli avoient éprouvé de la part de Sforza les plus criantes injustices dans leurs propriétés. Ces deux gentilshommes ouvrirent, le 11 juin, les portes de Novarre aux Français, et y reçurent le duc d'Orléans avec toute son armée (1).

La surprise de Novarre répandit une extrême terreur dans tout l'état de Milan : si le duc d'Orléans s'étoit aussitôt après porté en avant avec ses troupes, il auroit probablement causé une révolution en Lombardie. L'empoisonnement

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 62. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 97. — *Fr. Belcarii Comment. rer. Gall.* Lib. VI, p. 162. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. II, p. 20.

CHAP. XCVI. supposé de Jean Galeaz avoit aliéné de Louis-
1495. le-Maure tous les cœurs, et donnoit bien plus d'amertume aux plaintes qu'excitoit la pesanteur des impôts ou les injustices du gouvernement; mais le duc d'Orléans ne fut pas bien informé de la disposition des esprits ou des forces de ses adversaires. Avant de se compromettre, il crut devoir s'assurer de la forteresse de Novarre, qui ne se rendit à lui que six jours après la ville; ce retard donna le temps à Galeaz de San-Severino de conduire son armée à Vigevano, d'y recevoir tous les renforts qu'il put rassembler dans le voisinage, et d'y être joint bientôt après par un corps d'armée que Sforza avoit d'abord destiné au camp vénitien dans l'état de Parme, comme par un bataillon de stradiotes que lui céda la seigneurie de Venise. Mille chevaux et deux mille fantassins allemands vinrent encore se réunir à San-Severino, et le duc d'Orléans, ayant laissé échapper le moment favorable pour attaquer, fut réduit à se tenir sur la défensive, et à s'enfermer dans Novarre (1).

La première nouvelle de la surprise de Novarre, avoit causé beaucoup de joie au roi et à l'armée française; mais lorsque les difficultés dans lesquelles le duc d'Orléans se trouvoit en-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 97. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 63. — Ph. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, ch. IV, p. 270. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VI, p. 162.

gagé furent connues, les plus sages sentirent que CHAP. XCVI.
la position du roi en étoit devenue beaucoup 1495.
plus critique. Cependant Charles VIII n'avançoit que lentement; il vouloit se donner le temps de jouir des fêtes qu'on lui préparoit dans chaque ville, et des flatteries qu'on lui adressoit. Il étoit parti le 23 juin de Pise par Lucques, et il n'arriva que le 29 à Pontrémoli (1). Un de ses motifs pour traverser si lentement la Toscane étoit l'entreprise sur Gênes dont on l'occupoit. Les cardinaux de La Rovère et Frégoso suivoient le camp de Charles avec Uybletto de Fieschi; tous trois émigrés de Gênes, ils avoient dans la force de leur parti la confiance, qui trompe presque toujours les émigrés; si on leur donnoit quelques troupes pour se présenter devant Gênes, ils se faisoient forts d'y exciter une révolution. Ils comptoient rassembler de nombreux partisans dans les montagnes, soulever les villes, et en chasser facilement les Adornes. En vain les conseillers du roi lui représentoient combien il étoit imprudent de partager ses forces, tandis qu'il en avoit à peine assez pour s'ouvrir un passage au travers de la Lombardie, les émigrés génois furent seuls écoutés, d'autant plus que Philippe, comte de Bresse, grand-oncle du duc de Savoie, auquel il succéda bientôt après, em-

(1) André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 154.

CHAP. XCVI. 1495. ploya tout le crédit dont il jouissoit auprès du roi, à seconder cette entreprise, dont il se fit donner le commandement. Le roi lui laissa prendre cent vingt lances françaises et cinq cents fantassins ; les frères Vitelli de Città di Castello, qui s'étoient mis à la solde de la France, mais qui n'avoient pas encore pu rejoindre l'armée, reçurent ordre de suivre Philippe de Bresse, avec deux cents hommes d'armes, et deux cents chevau-légers italiens. Jean de Polignac, seigneur de Beaumont, beau-père de Comines, et Hugues d'Amboise, baron d'Aubijoux ; furent mis sous ses ordres ; la flotte commandée par M. de Miolans, et réduite alors à sept galères, deux gallions et deux fustes, dut le seconder par mer, et les deux cardinaux ayant levé des fantassins dans l'état de Lucques, la Garfagnana et la Ligurie, conduisirent cette petite armée jusqu'aux portes de Gênes. Mais loin de pouvoir y causer quelque soulèvement, ils eurent bien de la peine à se défendre contre Jean-Louis de Fieschi qui les poursuivoit, et ils n'arrivèrent à Asti, fort diminués en nombre, qu'après avoir échappé au travers des montagnes avec des périls infinis. Tandis que la petite flotte française fut défaite dans le même golfe de Rapallo, où elle avoit remporté une victoire, peu de mois auparavant (1).

(1) Agost *Giustiniani Annali di Genova.* Lib. V, p. 251.

L'avant-garde française, conduite par le maré- CHAP. XCVI.
chal de Gié et Jean-Jacques Trivulzio, avoit 1495.
trouvé la ville de Pontrémoli occupée par quatre cents hommes de pied du duc de Milan. Cette garnison auroit pu faire une assez longue résistance, et exposer ainsi l'armée à de dures privations ; mais Trivulzio l'engagea à capituler sous des conditions honorables. Cependant à peine les Suisses furent-ils entrés à Pontrémoli, que se souvenant d'une querelle qu'ils y avoient eue avec les habitans du lieu, à leur premier passage, querelle dans laquelle quarante de leurs compatriotes avoient été tués, ils tombèrent sur les bourgeois, massacrèrent tous ceux qu'ils purent atteindre, et mirent le feu à la ville. De grands magasins de vivres furent détruits par cet incendie, au moment où l'armée commençoit à en sentir le besoin ; mais la violation de la capitulation lui fut encore plus préjudiciable que la destruction des greniers de l'ennemi, parce que les paysans perdant toute confiance dans des hommes capables d'un tel manque de foi, cessèrent d'apporter des vivres au camp (1).

Fr. Guicciardini. Lib. II, p. 99, et 111. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. II, p. 63, et Lib. III, p. 76. — Phil. de Comines. Liv. VIII, ch. V, p. 279. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* Lib. XXIV, p. 556. — *Uberti Folietæ.* Lib. XII, p. 670.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 99. — Phil. de Comines, Mém. Liv. VIII, chap. V, p. 282. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. I, p. 15.

CHAP. XCVI. 1495. Cependant le roi avoit été s'établir dans un petit hameau, par-delà Pontrémoli, tandis que le maréchal de Gié avoit traversé les montagnes avec l'avant-garde, et s'étoit placé en face de l'ennemi à Fornovo; il avoit compté être suivi immédiatement par le reste de l'armée, mais Charles VIII ne voulut point s'engager dans les montagnes, que son artillerie ne fût passée, et il demeura cinq jours dans le hameau, près de Pontrémoli; sa troupe y souffrit beaucoup du manque de vivres. Jean de La Grange, maître de l'artillerie, et le sire de La Trémouille, avoient pris la charge de transporter au-delà des montagnes tout cet attirail militaire, et ils furent bien secondés par les Suisses, qui pour faire oublier les excès dont ils s'étoient rendus coupables à Pontrémoli, s'employèrent avec beaucoup de zèle à tirer les affûts à force de bras. Il y avoit quatorze pièces de gros canon, beaucoup de petites, et un nombre proportionné de caissons et de munitions de guerre. La montagne sur laquelle un sentier avoit été négligemment tracé, sans qu'aucun travail en adoucît la rudesse, s'élevoit au-dessus de Pontrémoli, par une pente rapide, que les mulets avoient peine à franchir; elle descendoit ensuite avec la même rapidité dans un vallon, pour remonter encore. Les Suisses s'atteloient deux à deux au nombre de cent ou deux cents, avec

de longues cordes, pour traîner une seule pièce, et après l'avoir amenée jusqu'au sommet de la montagne, ils avoient plus de peine encore, et surtout ils couroient plus de danger, à la retenir en descendant. Des ouvriers travailloient dans toute la longueur de la route pour abattre des rochers qui barroient le passage, combler des creux, relever des canons renversés, ou réparer leur train. Les soldats et les cavaliers s'étoient partagé les munitions, et quelque roide que fût la montagne, quelque ardente que fût la chaleur, aucun ne se mettoit en route sans s'être chargé de boulets ou de gargousses, jusqu'au poids de cinquante livres. Jamais armée n'avoit encore fait une expédition si difficile, ou n'avoit supporté une telle fatigue. Enfin, au bout de cinq jours toute l'artillerie fut de l'autre côté de la montagne, et le roi lui-même partit le 3 juillet pour la traverser, par Bercetto, Casi, et San Térenzo (1). CHAP. XCVI. 1495.

L'avant-garde du maréchal de Gié établie à Fornovo, n'étoit composée que de six cents lances, et quinze cents Suisses. L'armée des confédérés qui s'étoit rassemblée près de Parme, étoit commandée par François de Gonzague, marquis de Mantoue, qui, malgré sa jeunesse, passoit pour un des meilleurs capitaines de

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VIII, chap. VII, p. 287. — Journal de Charles VIII, par André de La Vigne, p. 155.

CHAP. XCVI. 1495. l'Italie. Luca Pisani et Marco Trévisani, provéditeurs vénitiens, lui avoient été donnés pour conseillers. Les troupes milanoises étoient commandées par le comte de Caiazzo, secondé par François Bernardin Visconti, commissaire, et l'un des principaux chefs du parti Gibelin à Milan. On comptoit dans leur armée deux mille cinq cents hommes d'armes, et plus de cinq mille chevau-légers, dont la moitié étoient des Stradiotes d'outre-mer. Le nombre réel de la cavalerie est toujours difficile à calculer dans toutes les relations de cette époque, parce que tantôt l'on comptoit six chevaux par lance, tantôt quatre, et quelquefois moins. Piétro Bembo, l'historien vénitien, cherche à représenter l'armée de sa patrie comme bien plus foible qu'elle n'étoit réellement, et il ne donne en tout au marquis de Gonzague, que douze mille chevaux et autant de gens de pied. D'après les autres historiens, il avoit en tout près de quarante mille hommes (1). Les confédérés auroient pu aisément occuper Fornovo; ils préférèrent asseoir leur camp à la Ghiaruole, trois milles plus bas, pour attirer leur ennemi en rase campagne, et ne pas le réduire à prendre le chemin de Borgo de Val di Taro, et du mont de Cento Croci, qui l'auroit conduit par des pays fort

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. II, p. 36.—Phil. de Comines. L. VIII, chap. V.

âpres et fort difficiles, il est vrai, jusque dans le voisinage de Tortone (1). CHAP. XCVI. 1495.

Le maréchal de Gié, arrivé à Fornovo, à une si petite distance d'une armée si supérieure en forces, envoya au camp ennemi un trompette, qui demanda un libre passage pour l'armée de son roi, et des vivres à un prix équitable. En même temps Gié chargea quelques courreurs de reconnoître le pays ennemi; mais ceux-ci furent repoussés par les Stradiotes. Les capitaines italiens laissèrent échapper, ce jour-là, la plus belle occasion de détruire l'armée française. S'ils avoient attaqué l'avant-garde qui se trouvoit alors à plus de trente milles du corps de bataille, ils en auroient eu bon marché; mais ils ne connurent point sa force ou la distance qui séparoit les deux corps, et ils laissèrent à Charles VIII le temps d'arriver avec son artillerie et tout le reste de son armée (2).

Même après la réunion de toute l'armée française, elle étoit encore bien inférieure en forces à celle des alliés. Charles VIII l'avoit imprudemment affoiblie par beaucoup de détachemens; Comines ne lui donne que neuf cents

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 100. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 64.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 100. — Mémoires de Comines. L. VIII, ch. VII, p. 289. — *Petri Bembi hist. Venetr.* Lib. II, p. 56.

CHAP. XCVI. 1495. hommes d'armes, en y comprenant la maison du roi, deux mille cinq cents Suisses, et en tout sept mille hommes payés. Mais il pouvoit y avoir de plus quinze cents hommes propres à combattre, qui suivoient le train de la cour comme serviteurs; en effet, Comines ajoute : « Le comte » de Pitigliano, qui les avoit mieux comptés » que moi, disoit qu'en tout y avoit neuf mille » hommes, et le me dit depuis notre bataille » dont sera parlé (1) ». Ce n'étoit que le quart de l'armée italienne. De plus, le manque de vivres au passage de la montagne, et la fatigue, avoient épuisé les Français, enfin l'armure et la manière inaccoutumée de combattre des Stradiotes leur inspiroient quelque terreur.

Le roi, arrivé à Fornovo le dimanche 5 juillet à midi, découvrit, de la hauteur qu'il occupoit, le camp des ennemis, comme le sien. L'un et l'autre étoient sur la rive droite du Taro, rivière qui descend des montagnes de Gênes pour se jeter dans le Pô. Les Français, pour continuer leur voyage, devoient passer sur la rive gauche du Taro; cependant le marquis de Gonzague, au lieu d'occuper cette autre rive, avoit préféré s'établir du même côté qu'eux, et un peu plus bas, près d'Oppiano, pour conserver une communication facile avec Parme, et em-

(1) Phil. de Comines. Liv. VIII, ch. II, p. 267.

pêcher les Français de se jeter dans cette ville. CHAP. XCVI.
Les collines, rangées en amphithéâtre, laissoient 1495.
entre elles et les deux camps une large plaine couverte de graviers, que le torrent dévastoit toute entière, mais dont il n'occupoit ordinairement que la moindre partie. On pouvoit presque toujours le passer à gué, excepté lorsqu'il s'enfloit par les pluies des montagnes avec une étonnante rapidité. Alors il rouloit de grosses masses de rocher avec un bruit prodigieux, et il coupoit toute communication entre ses deux rives. Un petit bois s'étendoit sur la droite du Taro, du camp vénitien jusque tout près du camp français, et il couvroit les Stradiotes lorsqu'ils s'approchoient pour engager des escarmouches (1).

Les Français avoient trouvé à Fornovo beaucoup de vivres dont ils avoient un grand besoin; mais comme ils étoient toujours disposés à soupçonner les Italiens de toute espèce de perfidie, ils craignirent quelque temps que ces vivres ne fussent empoisonnés, et ce ne fut qu'après beaucoup d'essais faits sur leurs chevaux, qu'ils se hasardèrent enfin à en profiter. Les riches plaines de Lombardie s'étendoient

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 65. — *Fr. Guicciardini Hist.* L. II, p. 101. — Mémoires de Comines. Liv. VIII, chap. IX, p. 295. — *Fr. Belcarii.* L. VI, p. 167. — *Bern. Oricellarii de bello Italico*, p. 77.

CHAP. XCVI. 1495. devant leurs yeux ; mais avant d'y parvenir il falloit livrer bataille ; le marquis de Gonzague, en se logeant si près d'eux, manifestoit son intention d'en venir aux mains ; il falloit absolument passer devant lui : la vallée n'avoit pas d'autre issue, et la grandeur de son camp inspiroit quelque terreur aux plus audacieux ; d'autant plus que, selon l'usage italien, il comprenoit un espace assez grand en dehors des tentes pour que toute l'armée y pût être rangée en bataille.

Philippe de Comines étoit tout récemment revenu de Venise ; il connoissoit tous les chefs de l'armée ennemie, et il s'étoit séparé d'eux en bonne intelligence. Le roi désira qu'il renouât avec eux quelque négociation, et il le chargea d'écrire aux deux provéditeurs vénitiens. Mais il ne put cependant se résoudre à proposer aucun terme sur lequel il voulût entrer en accommodement (1). De son côté, Gonzague, lorsqu'il avoit reçu le trompette du maréchal de Gié, avoit déjà mis en délibération s'il compromettroit toutes les forces de l'Italie pour arrêter et réduire au désespoir un ennemi qui fuyoit. Les chefs de son armée, balançant entre l'honneur et la prudence, n'avoient pu demeurer d'accord ; ils avoient demandé de nouveaux

(1) Mémoires de Phil. de Comines, L. VIII, ch. IX, p. 298.

ordres à Milan et à Venise; et leurs gouverne- CHAP. XCVI.
mens s'étoient décidés à permettre au roi de se 1495.
retirer sans combat; les ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne, espérant que leurs maîtres recueilleroient les fruits de la guerre sans être exposés à aucun danger, avoient vainement remontré que l'honneur des armes italiennes seroit compromis si elles n'osoient combattre un ennemi si inférieur en forces, et que les Français ne tarderoient pas à redescendre les Alpes, s'ils étoient assurés que les Italiens ne leur montreroient jamais le visage (1).

Les provéditeurs vénitiens ne voulurent donc point rejeter absolument les ouvertures de Comines : ils répondirent que le duc d'Orléans, en attaquant Novarre, avoit commencé les hostilités; que dès lors leurs dispositions n'étoient plus si pacifiques; que cependant l'un d'eux se rendroit volontiers le lendemain à moitié chemin entre les deux armées, pour rencontrer le négociateur français. Cette réponse parvint à Comines le dimanche soir. Les Français passèrent la nuit dans leur camp avec beaucoup d'inquiétude, soit à cause de deux alarmes données successivement par les Stradiotes, contre lesquels on ne s'étoit point assez soigneusement mis en garde, soit à cause d'une pluie orageuse, ac-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 101.

CHAP. XCVI. compagnée d'éclairs et de tonnerre, qui com-
1495. mençoit déjà à gonfler le Taro; les éclats de la foudre retentissoient dans les gorges de l'Apennin, tandis que le torrent rouloit avec fracas des rochers parmi ses flots (1).

Le lendemain, lundi 6 juillet, le roi, déjà armé et à cheval, fit appeler, à sept heures du matin, Comines auprès de lui : il le chargea d'aller avec le cardinal de Saint-Malo, déclarer aux Vénitiens qu'il ne vouloit autre chose que continuer sa route, sans faire ni recevoir de dommage. En même temps il traversa le Taro en face de Fornovo, pour continuer à le descendre sur la rive gauche, et passer devant le camp vénitien qu'il laissoit sur la rive droite, à un quart de lieue de distance. Des escarmouches étoient engagées de tous côtés entre les troupes légères, et le canon commença à tirer au moment où la lettre de Comines et du cardinal de Saint-Malo parvint aux provéditeurs vénitiens. Ils montrèrent cependant encore quelque désir d'entrer en négociation; mais le comte de Caiazzo s'écria qu'il n'étoit plus temps de parlementer, et que les Français étoient déjà à demi vaincus. L'un des provéditeurs et le marquis de Mantoue furent du même avis; ils

(1) *Mémoires de Comines.* Liv. VIII, chap. IX, p. 299. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 102.

imposèrent silence à ceux qui vouloient encore traiter, et la bataille commença (1). CHAP. XCVI 1495.

L'avant-garde française étoit commandée par le maréchal de Gié et Jean-Jacques Trivulzio : elle étoit forte de trois cent cinquante hommes d'armes, les meilleurs de l'armée; trois mille Suisses les suivoient, sous la conduite d'Engelbert de Clèves, frère du duc de Nevers; du bailli de Dijon, et de Lornay, grand écuyer de la reine; enfin ils étoient soutenus par trois cents archers de la garde, auxquels le roi avoit fait mettre pied à terre. Le roi, qui commandoit la bataille, laissa partir cette avant-garde pendant qu'il passoit la rivière, en sorte qu'elle étoit déjà parvenue en face du camp italien, lorsqu'il en étoit encore à une grande distance. Guynol de Lousières, un des maîtres d'hôtel du roi, et Jean de La Grange, bailli d'Auxonne, commandoient l'artillerie. Gilles Caronnel de Normandie portoit l'enseigne des cent gentilshommes de la garde, et Aymar de Prie, celle des pensionnaires. Deux cents arbalêtriers à cheval, les Écossais et deux cents archers français étoient conduits par M. de Crussols. Claude de La Chastre commandoit le corps de bataille sous le roi, et l'assistoit de ses conseils. Enfin l'arrière-garde étoit commandée par MM. de

(1) Mémoires de Comines, Liv. VIII, ch. X, p. 505

CHAP. XCVI. 1495. Guisc et de La Trémouille. Tous les bagages, portés par près de six mille bêtes de somme, furent envoyés du côté de la montagne, qui étoit à sa gauche, à quelque distance de l'armée, sous la conduite du capitaine Odet de Ribérac, mais sans troupes pour les couvrir (1).

L'armée italienne avoit jusque alors veillé les mouvemens des Français, et les avoit laissés se déployer sur la grève; mais lorsqu'ils furent en pleine marche, et que leurs trois corps se furent assez éloignés les uns des autres pour ne plus se soutenir, François de Gonzague fit commencer l'attaque. Pendant que le roi descendoit sur la rive gauche du Taro, Gonzague remontoit sur la droite; il avoit occupé Fornovo, d'où les Français venoient de partir, et c'est là qu'il passa la rivière à leur suite, à la tête de six cents hommes d'armes, la fleur de toute son armée, d'un gros escadron de Stradiotes, et de cinq mille fantassins. Il laissa sur l'autre rive Antoine de Montefeltro, fils naturel du précédent duc d'Urbin, avec une forte réserve, pour le seconder quand il en auroit besoin. Il avoit ordonné que lorsqu'on le verroit engagé avec l'arrière-garde, un autre bataillon de Stradiotes pas-

(1) André de La Vigne, Journal, p. 158. — Phil. de Comines, Liv. VIII, ch. XI, p. 307. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 105. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 68. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. I, p. 16.

sât la rivière un peu plus bas, et vînt donner sur les flancs de l'armée française, qu'un troisième suivît sur la gauche, et vers les montagnes, les bagages que le capitaine Odet cherchoit à éloigner. D'autre part, le comte de Caiazzo, avec quatre cents gendarmes et deux mille fantassins, passa le Taro en face de l'avant-garde française, pour l'attaquer de front. Il laissa sur l'autre bord Annibal Bentivoglio, avec une réserve de deux cents hommes d'armes; enfin, les provéditeurs vénitiens demeurèrent chargés de la garde du camp, avec deux fortes compagnies de gendarmerie et mille fantassins. Ainsi les Vénitiens se préparoient à attaquer en même temps l'armée française, en tête, en queue et en flanc; mais accoutumés aux batailles d'Italie, dans lesquelles un escadron se présentoit après l'autre, et s'attendoit toujours à être soutenu par des troupes nouvelles, ils négligèrent de faire usage de toutes leurs forces à la fois; ils affoiblirent leur armée par les fortes réserves qu'ils laissèrent au-delà du fleuve, et leur plus grande faute fut de ne pas régler d'avance la marche de ces réserves, pour qu'elles arrivassent successivement au combat (1).

CHAP. XCVI. 1495.

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 104. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 69. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 554. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. II, p. 38. — *Andrea Navagiero stor. Venez.* p. 1205.

CHAP. XCVI. 1495. Cependant l'attaque du marquis de Mantoue étoit conduite avec une grande bravoure; au premier choc entre sa gendarmerie et celle de l'arrière-garde française, toutes les lances volèrent en éclats, et les deux corps se mêlèrent, combattant de près avec leurs masses d'armes et leurs estocs. Le roi, qui dans ce moment armoit des chevaliers au corps de bataille, averti par le bruit qu'il entendoit derrière lui, fit faire volte-face à son corps d'armée, et vint secourir son arrière-garde. Il se séparoit ainsi toujours plus de l'avant-garde qui, pendant cette marche rétrograde, continuoit à avancer le long de la grève. Chacun courant plus ou moins vite selon son ardeur à entrer dans le combat, le roi se trouva presque seul, tandis qu'un autre corps ennemi qui avoit passé la rivière sur ses flancs n'étoit pas à cent pas de lui. Le bâtard de Bourbon qui marchoit à côté de lui, ayant tourné sur ces nouveaux ennemis pour les charger, fut emporté par son cheval et fait prisonnier. Charles VIII, à ce qu'on assure, se conduisit dans ce danger avec une remarquable intrépidité, se jetant hardiment au plus fort de la mêlée, encourageant ses soldats, et paroissant se croire assuré du secours divin (1).

Les Français, attaqués par des forces très-

(1) Phil. de Comines, Mémoires. L. VIII, chap. XI, p. 308. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 68.

supérieurs, n'auroient probablement pas pu résister long-temps, si quinze cents Stradiotes avoient exécuté les ordres qu'ils avoient reçus, et s'étoient mêlés avec les gendarmes; une fois que l'ordonnance des derniers étoit rompue, les Stradiotes, avec leurs longs sabres, acquéroient l'avantage sur les cavaliers armés de lances, et ils auroient fait un grand carnage des chevaliers français. Mais au milieu du combat, ces troupes légères s'aperçurent que leurs camarades avoient atteint les bagages de l'ennemi, qu'ils se partageoient ce butin considérable, et qu'ils s'enrichissoient, tandis qu'eux ne trouvoient sur leur route que des dangers. Tous les Stradiotes quittèrent aussitôt la bataille pour se jeter sur les bagages qu'ils voyoient livrés au pillage: bientôt les fantassins, et même plusieurs gendarmes, prirent la même route. François de Gonzague, abandonné par ceux sur lesquels il avoit le plus compté, perdit alors l'avantage qu'il avoit eu au commencement. Son oncle, Rodolphe de Gonzague, avoit été tué presque dès les premiers coups de lance. Il avoit la commission de faire avancer Antoine de Montefeltro: celui-ci, ne recevant point d'ordre, resta immobile. François de Gonzague fut enfin repoussé; ses cavaliers en fuyant traversèrent la rivière, les uns pour rentrer dans leur camp, les autres pour se jeter sur Fornovo; et l'ar-

CHAP. XCVI. 1495.

CHAP. XCVI. 1495. rière-garde française les poursuivant à bride abattue, s'éloigna du roi, qui se trouva de nouveau séparé de tous les siens, et exposé à d'assez grands dangers (1).

Pendant le même temps le comte de Caiazzo avoit chargé l'avant-garde française, mais avec beaucoup moins d'ardeur : quand il fut arrivé sur le front de la gendarmerie française, il tourna bride sans rompre une lance, et commença à fuir, peut-être avec l'intention de se faire poursuivre, et d'éloigner ainsi toujours plus l'avant-garde du lieu où combattoit le roi ; du moins le maréchal de Gié le soupçonna, car il retint, quoiqu'à grand'peine, ses gendarmes, qui vouloient poursuivre les fuyards. Le roi, laissé quelques momens seul entre les deux troupes, se vit entouré et attaqué par des cavaliers ennemis, qui, fuyant le long de la grève, s'aperçurent de son isolement. Cependant Charles VIII fut secouru à temps par une bande de gentilshommes qui revinrent à lui. Bientôt après l'arrière-garde qui avoit poursuivi l'ennemi jusque près de Fornovo, tourna bride pour rejoindre le roi ; et alors tous ensemble ils continuèrent à descendre sur la gauche du fleuve, pour re-

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VIII, ch. XI, p. 309. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 105. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 71. — *Petri Bembi histor. Venetæ.* Lib. II, p. 38.

joindre l'avant-garde du maréchal de Gié (1). Celui-ci voyoit vis-à-vis de lui, sur l'autre bord du fleuve, le comte de Caiazzo, qui avoit rejoint sa réserve, et auquel le marquis de Gonzague vint bientôt après se réunir, ramenant tout ce qui s'étoit enfui du côté de Fornovo. L'armée italienne étoit encore fort supérieure en nombre à la française. Dans le conseil de celle dernière, on mit cependant en délibération si elle attaqueroit à son tour. Jean-Jacques Trivulzio, Camillo Vitelli et Francesco Secco, condottieris italiens attachés au roi, vouloient qu'il poursuivît sa victoire, qu'il repassât le Taro, qu'il attaquât le camp italien sur l'autre rive, et qu'il profitât de la terreur dont les ennemis laissoient voir les signes. Ces généraux faisoient remarquer que la route de Parme étoit couverte de monde, ce qui donnoit lieu de croire que beaucoup de fuyards avoient déjà abandonné le camp, et se sauvoient dans cette direction. Mais les capitaines français qui connoissoient mal les chemins, qui croyoient difficilement à tant de terreur dans une si grande armée, et qui sentoient leurs chevaux et leurs hommes fatigués, ne voulurent pas s'exposer à perdre l'avantage qu'ils avoient déjà obtenu. Après quelque discussion, le roi alla loger à un hameau sur le Taro, un peu plus bas que l'endroit

CHAP. XCVI. 1495.

(1) Mémoires de Ph. de Comines, Liv. VIII, chap. XII, p. 315.

CHAP. XCVI. 1495. où la bataille s'étoit donnée, dans une petite maison, où il se mit à couvert de la pluie qui n'avoit pas cessé de tomber (1).

Le choc entre la gendarmerie du marquis de Mantoue et l'arrière-garde française, n'avoit pas duré plus d'un quart d'heure, et la poursuite, plus de trois quarts d'heure; tellement l'impétuosité française et la violence des charges de gendarmerie avoient confondu les tacticiens italiens. Les vainqueurs ne perdirent guère plus de deux cents hommes, les vaincus près de trois mille cinq cents. Un grand nombre de cavaliers renversés dès le premier choc, furent massacrés par terre, à coups de haches, par les valets de l'armée; les fantassins séparés de leur cavalerie furent hachés en pièces : on compta parmi les Italiens tués à cette journée, Rodolphe de Gonzague, oncle du marquis; Ranuccio Farnese, Jean Piccinino, petit-fils du fameux Nicolas; Galeaz de Correggio, Robert Strozzi, et Alexandre Béroaldi. Bernardino de Montone, petit-fils du grand Braccio, avoit aussi été laissé parmi les morts; mais il se guérit de ses blessures (2).

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, ch. XII, p. 318. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 107. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 72. — *Franc. Belcarii Comment. rerum Gall.* L. VI, p. 169. — *Arn. Ferroni.* L. I, p. 17.

(2) *Rosmini hist. di Gian-Jac. Trivulzio.* L. VI, p. 250. — *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 107. — *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 73. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 166.

Les Français ne firent pas un seul prisonnier, par le même motif qui les détournoit ou de défendre leur propre bagage, ou de chercher à piller les ennemis. Ils étoient en trop petit nombre, et trop éloignés de leur pays, pour vouloir se charger de rien qui retardât leur marche. Plusieurs fois, pendant le combat, on les entendit s'écrier : *Souvenez-vous de Guinegates!* Dans ce lieu, en effet, ils avoient perdu une victoire déjà assurée, pour s'être attachés à piller (1). CHAP. XCVI. 1495.

La terreur étoit plus grande dans le camp des Italiens que les Français ne pouvoient le supposer. La perte prodigieuse que les premiers avoient faite en si peu de temps, avoit frappé leur imagination, et il fut difficile pendant la nuit de retenir les soldats, qui voulaient tous s'enfuir à Parme. Le comte de Pitigliano, qui avoit été fait prisonnier à Nola, et qui étoit conduit par le roi, à la suite de son armée, avec le comte Virginio Orsini, son cousin, s'étant échappé au milieu de la bataille, et ayant été joindre les Vénitiens, contribua beaucoup à les calmer. Il poursuivit les fuyards pendant près de deux heures pour

— *Petri Bembi hist. Ven.* L. II, p. 38. — *Bern. Oricellarius.* p. 75–83. Mais cet auteur, pour avoir un style plus classique, supprime tous les détails qui donneroient de la vérité à son récit.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 107. — Phil. de Comines. L. VIII, chap. XII, p. 315.

CHAP. XCVI. les rappeler au combat, en criant : *Ptigliano.*
1495. S'il avoit pu les réunir, il se croyoit assuré qu'une nouvelle attaque sur les Français perdroit ces derniers sans ressources. Il avoit vu en effet le désordre de leur camp; il s'étoit convaincu que leur ordonnance de bataille avoit été presque l'ouvrage du hasard, et qu'un seul choc de cavalerie, mal soutenu par les Italiens, avoit décidé du sort de la journée. Il savoit que les Français n'étoient point encore tranquilles sur leur retraite, et qu'il seroit facile de leur faire ressentir à leur tour la terreur qu'ils imprimoient à leurs ennemis. Mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à empêcher l'armée de se dissiper. Il lui fut impossible de l'engager à une nouvelle attaque, qu'il vouloit tenter pendant la nuit. D'ailleurs la pluie continuelle avoit enfin gonflé le Taro, et ce torrent opposoit déjà entre les deux armées une barrière difficile à franchir (1).

Dans la journée du 7 juillet, le roi alla loger à Medesana, un mille plus bas que l'endroit où il avoit couché. En même temps il chargea Comines de renouer les négociations, s'il étoit possible, car il désiroit s'assurer une retraite tranquille; et il ne l'entreprenoit pas sans in-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 109. — Mémoires de Comines. L. VIII, chap. XII, p. 318. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 72 et 74. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. II, p. 58.

quiétude, devant une armée fort supérieure en nombre. Il nomma, pour traiter de concert avec Comines, le cardinal de Saint-Malo, le maréchal de Gié et Louis de Hallewin, seigneur de Piennes. Les commissaires italiens furent le marquis de Mantoue, le comte de Caiazzo, et les deux provéditeurs vénitiens. C'étoient de part et d'autre les principaux personnages des deux armées. Mais la difficulté étoit de les réunir. Ils s'avancèrent les uns et les autres, chacun de leur côté, sur la grève; aucun cependant ne vouloit passer la rivière, et les pluies l'avoient tellement accrue et la rendoient si bruyante, qu'il ne pouvoit être question de traiter d'une rive à l'autre. Comines passa vers les Vénitiens avec Robertet, secrétaire du roi; mais il n'étoit chargé pour eux d'aucune proposition, autre que de les amener à une conférence. Dans ce pourparler, il fut question de la bataille précédente; et le marquis de Mantoue, qui croyoit son oncle encore vivant, le recommanda à Comines, ainsi que tous les prisonniers. Celui-ci n'eut garde de répondre que les Français n'avoient fait de quartier à personne. Il fut convenu qu'on auroit une seconde conférence le soir; mais les Vénitiens firent ensuite avertir Comines de la remettre au lendemain, pour ne point se hasarder à rencontrer les Stradiotes, qu'on ne pouvoit soumettre à aucune discipline.

CHAP. XCVI. 1495.

CHAP. XCVI. 1495. Le roi n'avoit point intention d'attendre ce lendemain. Une heure avant le jour les trompettes sonnèrent, avec le cri ordinaire : *faites bon gué.* C'étoit le signal convenu pour que chacun montât à cheval, et prît le chemin de Borgo San-Donnino (1).

Ce départ de nuit, en tournant le dos à l'ennemi, étoit fait pour répandre la terreur dans l'armée. En effet, elle entreprenoit de traverser dans des bois, un pays montueux et difficile, avant de parvenir à la plaine et à la grande route; et comme, par la négligence du grand écuyer, elle partoit sans guides, elle s'y égara. Mais les feux que les Français avoient laissés dans leur camp trompèrent les Vénitiens, qui ne s'aperçurent point de leur départ avant midi. Des pluies continuelles avoient gonflé toujours plus la rivière, et jusqu'à quatre heures personne ne s'aventura à la passer. Enfin le comte de Caiazzo la traversa avec deux cents chevaux italiens, non sans y perdre un homme ou deux. Cet heureux incident donna aux Français le loisir de parcourir environ six milles dans un pays de collines, où ils auroient pu être fort inquiétés, et de parvenir dans une grande plaine, où leur avant-garde, leur artillerie et leurs ba-

(1) Phil. de Comines. L. VIII, chap. XIII, p. 522. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 166. — *Pauli Jovii Hist.* L. II, p. 75.

gages, partis beaucoup plus tôt pendant la nuit, les attendoient déjà (1). CHAP. XCVI. 1495.

Une armée qui recule devant l'ennemi, perd bientôt courage, lors même qu'elle n'a eu que des succès. L'arrière-garde, en arrivant dans la plaine, vit avec effroi le corps d'armée qui l'attendoit, au milieu duquel le drapeau de Trivulzio lui parut celui du marquis de Mantoue. L'avant-garde n'eut pas moins de crainte en voyant approcher l'arrière-garde, jusqu'à ce que les coureurs des deux parts se fussent reconnus. A peine les Français étoient-ils arrivés à San-Donnino, qu'une fausse alarme les obligea d'en ressortir; elle sauva au reste ce bourg du pillage, que les Suisses commençoient déjà (2).

La première nuit le roi alla coucher à Firenzuola, et la seconde sur la Trebbia, au-delà de Plaisance; jusque-là il avoit cheminé sans être atteint par la cavalerie légère des ennemis. Il crut n'avoir plus de dangers à courir, et il ne fit passer la Trebbia qu'à une partie de son armée, laissant de l'autre côté de la rivière presque toute son artillerie avec deux cents lances, et les Suisses pour la garder. Il n'avoit eu d'autre motif, en partageant ainsi ses soldats, que de trouver pour tous des logemens plus commodes. Mais les rivières d'Italie sont sujettes à des crues

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VIII, ch. XIII, p. 528.

(2) Journal d'André de La Vigne, p. 167.

CHAP. XCVI. 1495. d'eau si subites, qu'on ne doit jamais compter sur les gués qu'on y a reconnus. A six heures du soir la rivière s'éleva rapidement à une si grande hauteur, par l'effet des pluies tombées dans les Apennins, qu'il eût été impossible de la traverser aussi-bien à cheval qu'à pied. Une moitié de l'armée n'avoit déjà plus aucun moyen de secourir l'autre; et cependant l'ennemi étoit fort près d'elle, car le comte de Caiazzo étoit entré dans Plaisance, dont il avoit renforcé la garnison. Les Français, sur l'une et l'autre rive, cherchèrent toute la nuit, avec une extrême inquiétude, quelque moyen de communiquer, sans pouvoir en découvrir aucun, lorsque vers cinq heures du matin les eaux commencèrent à s'abaisser d'elles-mêmes. Alors on se hâta de tendre des cordes d'une rive à l'autre, pour soutenir les gens de pied qui passèrent à gué, ayant de l'eau jusqu'au-dessus de l'estomac, et l'on réunit les deux corps d'armée, que l'on se reprochoit d'avoir séparés (1).

Le comte de Caiazzo avoit trouvé à Plaisance cinq cents fantassins allemands, il les joignit aux chevau-légers qu'il avoit amenés, et ayant atteint à la Trebbia l'armée française, il ne cessa plus de l'inquiéter dans sa retraite, tandis qu'elle

(1) *Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. XIII, p. 330. — Fr. Guicciardini. Lib. II, p. 110. — André de La Vigne, Journal, p. 168.*

se dirigeoit par Castel San-Giovanni, Voghera, Tortone et Nizza de Montferrat. Les provéditeurs vénitiens ne voulurent pas permettre que leur armée se rapprochât jamais assez de celle de Charles, pour lui livrer une seconde bataille. Cependant, plus les Français approchoient du pays où ils comptoient enfin se trouver en sûreté, moins ils montroient d'envie de combattre (1). Trois cents Suisses, armés de coulevrines et d'arquebuses à chevalet, couvrirent seuls leur retraite. Ils attendoient les Stradiotes jusqu'à demi-portée de leurs pièces, avec un flegme qui ne se démentit jamais, et ils les faisoient reculer ensuite par un feu bien nourri. Les Français montroient beaucoup moins de sang-froid pour affronter le danger; mais ils supportoient sans murmurer les incommodités d'une retraite fort pénible. Les logemens n'étoient plus distribués par les fourriers, et chacun s'établissoit comme il pouvoit, sans troubles ni débats; on n'obtenoit des vivres qu'avec beaucoup de difficultés, et sans le crédit que Jean-Jacques Trivulzio exerçoit sur le parti Guelfe, dans toute la Lombardie, l'armée auroit cruellement souffert de la faim. Le besoin d'eau tourmentoit davantage encore le soldat. Il marchoit pendant les plus grandes chaleurs de l'été,

CHAP. XCVI. 1495.

(1) Mémoires de Comines. Liv. VIII, chap. XIII, p. 332.

CHAP. XCVI. 1495. et pour éteindre la soif qui le dévoroit, il entroit jusqu'à la ceinture dans les fossés fangeux des petites villes et des villages. Les premiers arrivés trouvoient ainsi de l'eau qui n'étoit pas encore troublée; mais la foule des soldats, des valets et des chevaux qui se pressoient derrière eux, épuisoit bientôt ces fossés, ou en mêloit l'eau avec une boue infecte (1).

Le roi partoit avant le jour, et marchoit jusqu'à midi; alors chacun prenoit place où il pouvoit; les seigneurs comme les valets étoient réduits à aller chercher des vivres et du fourrage pour leurs chevaux. Comines, qui dit être un de ceux qui souffrirent le moins, et qui étoit déjà avancé en âge, fut par deux fois obligé d'aller au fourrage pour son cheval, et de se contenter d'un morceau du plus mauvais pain. Mais lui qui avoit suivi le duc de Bourgogne dans des guerres désastreuses, où ses troupes n'avoient cependant jamais autant souffert, il ne pouvoit assez admirer la patience et la gaîté de ces soldats français, qui ne proféroient jamais une plainte. La grosse artillerie retardoit singulièrement la marche de l'armée; à toute heure les affûts éprouvoient quelque accident, ou les chevaux manquoient; mais il n'y avoit pas un chevalier qui refusât de mettre la main à l'œuvre, ou de

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VIII, ch. XIV, p. 334. *Bern. Oricellarii de bello Italico*, p. 86.

prêter son cheval, pour tirer un canon d'un mauvais pas, en sorte que dans ce pénible voyage il ne se perdit pas une pièce, ni une livre de poudre. Enfin le mercredi 15 juillet, huitième jour depuis leur départ de Mélésana, les Français, qui avoient passé la veille sous les murs d'Alexandrie, arrivèrent à Asti, où ils se trouvèrent en même temps dans un lieu de sûreté et de repos, et dans une place abondamment pourvue de vivres (1). CHAP. XCVI 1495.

Le duc d'Orléans n'avoit point pu revenir à Asti, pour y recevoir Charles VIII; il étoit allé s'enfermer dans Novarre, et c'étoit là qu'il avoit réuni tous les renforts qui étoient successivement arrivés de France. Son armée étoit en bon état et bien disciplinée; entre les Suisses et les Français elle étoit forte de sept mille cinq cents hommes touchant la solde. Mais le duc comptant sur la richesse et la fertilité de la province, loin de faire de nouveaux magasins à Novarre, avoit laissé dilapider ceux qu'il y avoit trouvés. L'armée du duc de Milan étoit venue l'assiéger avant qu'il eût réparé cette erreur, et celle des Vénitiens, qui avoit combattu les Français à Fornovo, au lieu de suivre Charles VIII, avoit

(1) Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VIII, chap. XIV, p. 337. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 170. — *Fr. Guicciardini.* Liv. II, p. 111. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* L. II, p. 76.

CHAP. XCVI. joint les assiégeans. Aussi à peine le duc d'Or-
1495. léans sut-il l'arrivée du roi à Asti, qu'il le fit presser de venir le délivrer (1).

Charles VIII, non plus que ses soldats, n'étoit plus si empressé de combattre; au bout de peu de jours, il passa d'Asti à Turin pour essayer de traiter avec les confédérés, par l'entremise de la duchesse régente de Savoie. Ceux-ci avoient également envie de conclure une bonne paix, et ils auroient vu avec plaisir Comines revenir à eux pour négocier; mais des intrigues de cour, et la jalousie du cardinal de Saint-Malo l'en empêchèrent; et comme l'un et l'autre parti craignoit de faire les premières avances, le roi envoya le bailli de Dijon aux Suisses, pour lever chez eux et conduire à Novarre cinq mille soldats (2).

Le temps s'écouloit cependant; Charles VIII oubliant la guerre, ne s'occupoit déjà plus que de ses plaisirs. Il avoit été logé à Chiéri, chez un des hommes les plus distingués de la province, Jean de Soléri, dont la fille avoit été chargée, par la ville, de lui adresser une harangue. Elle

(1) Phil. de Comines. Liv. VIII, ch. XIV. p. 338. — *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 111. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. II, p. 41. — *Pauli Jovii.* L. III, p. 93. — *Bern. Oricellarii Comm.* p. 87.

(2) Phil. de Comines. Liv. VIII, ch. XV, p. 339. — Il partit le 15 août. André de La Vigne, p. 172.

s'en étoit acquittée avec beaucoup de grâce (1); et le roi n'avoit cru dès lors avoir plus d'autres affaires que de séduire Anne de Soléri. Il alloit sans cesse de Turin à Chiéri, sans trop songer à l'état d'anxiété et de pénurie où se trouvoit le duc d'Orléans. Celui-ci qui étoit alors même affoibli par une fièvre quarte, voyoit tous les jours croître le nombre des ennemis qui l'assiégeoient. On ne comptoit pas moins de onze mille landsknechts dans leur armée, à la tête desquels on remarquoit un duc de Brunswick, et George de Piétra Plana (Ébenstein), capitaine allemand distingué. Maximilien n'avoit fourni que la plus petite partie de ces soldats; les autres avoient été levés en Allemagne avec l'argent des confédérés (2). CHAP. XCVI. 1495.

Les amis du duc d'Orléans l'avoient invité à se retirer à Verceil ou à Asti, avec une partie de ses troupes, avant que toutes les issues lui fussent fermées à Novarre; il auroit ainsi diminué la garnison que devoient nourrir les magasins presque épuisés de cette ville, et il auroit en même temps exercé plus d'influence sur

(1) « Sans fléchir, tousser, cracher, ne varier en aucune manière », dit André de La Vigne. Journal, p. 171. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 118. — *Pauli Jovii. Hist.* L. III, p. 93.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 118. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. III, p. 95. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VII, p. 181. — *Bernardi Oricellarii*, p. 88.

CHAP. XCVI. 1495. les conseils du roi; mais George d'Amboise son favori, alors archevêque de Rouen, et depuis cardinal, avoit été envoyé par lui à Asti; il s'étoit lié avec le cardinal de Saint-Malo, favori de Charles VIII; et ces deux hommes d'Eglise, jugeant des affaires de la guerre d'après leurs propres préjugés, sans vouloir entendre l'opinion des militaires, persistoient à assurer au duc d'Orléans, que le roi ne tarderoit pas à marcher sur Novarre, pour le délivrer par une bataille; tandis que l'observateur le moins attentif auroit pu reconnoître que l'armée ne retourneroit point au combat sans y être conduite par le roi, et que le roi n'avoit aucune envie de l'y conduire (1).

Ces fausses informations engagèrent le duc d'Orléans à s'obstiner à rester dans Novarre, encore que les besoins de son armée s'accrussent tous les jours, et qu'ils se changeassent enfin en une effroyable famine. Les généraux de Charles VIII essayèrent il est vrai, à plusieurs reprises, de faire passer des vivres aux assiégés; mais leurs convois tombèrent presque tous entre les mains de l'ennemi, avec beaucoup de perte pour l'armée française; tandis que la misère alloit croissant à Novarre, et que chaque jour des bourgeois, et même des soldats y mou-

(1) Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. XVI, p. 345. — *Jov. Pernoti.* Lib. II, p. 21.

roient de faim. Tous les hommes sages de l'armée, mais surtout les militaires, désiroient terminer la campagne par un traité honorable. Ils représentoient que l'hiver approchoit, que le roi n'avoit plus d'argent, qu'il ne restoit que très-peu de Français à l'armée, que plusieurs d'entre eux étoient tombés malades, que les autres avoient tant d'impatience de retourner en France, qu'il en partoit tous les jours, les uns avec congé du roi, les autres sans l'attendre. Le prince d'Orange, arrivé tout récemment de France, et qui connoissoit les ressources du pays, insistoit sur la nécessité de traiter, et l'on savoit d'autre part que Louis-le-Maure ne demandoit pour toute condition que la restitution de Novarre. Mais le conseil étoit alors uniquement dirigé par des ecclésiastiques, et le cardinal de Saint-Malo profitoit de l'absence ou des amours du roi qui ne se mêloit plus d'aucune affaire, pour empêcher toute négociation (1). CHAP. XCVI. 1495.

L'armée italienne ne se contentoit pas de bloquer Novarre, elle avoit successivement attaqué et pris les postes avancés que les Français avoient fortifiés autour de cette ville; elle s'étoit établie à Saint-François, à Saint-Nazare, à Bolgari, de manière à fermer aux assiégés toute communi-

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, ch. XVI, p. 346. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 97. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VII, p. 183.

CHAP. XCVI. 1495. cation avec la campagne, et en même temps à rendre ses propres positions presque inattaquables (1). Encore que de part et d'autre on eût une égale envie de traiter, on n'arrivoit point à ouvrir des négociations, parce que chacun mettoit son point d'honneur à ne pas faire les premières avances. Mais sur ces entrefaites, la marquise de Montferrat vint à mourir. Cette sage et belle princesse avoit toujours été une alliée fidèle du roi. Elle périssoit à vingt-neuf ans, laissant en bas âge ses enfans, dont la tutèle étoit disputée entre le marquis de Saluces, et Constantin Arianites, l'un des seigneurs de Lazan en Épire, oncle et principal conseiller de la marquise qui venoit de mourir. Charles VIII par reconnoissance pour sa mémoire, envoya Comines à Casal, pour régler cette tutèle, qui fut déférée au seigneur Constantin (2). Mais pendant le séjour de Comines à cette cour, il y rencontra un envoyé du marquis de Mantoue, que celui-ci avoit chargé de complimenter le jeune marquis de Montferrat, son parent. Cette rencontre donna lieu à l'ouverture de négociations, qui devinrent bientôt plus directes, parce que

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 118. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 96.

(2) Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. XVI, p. 550. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 122. — *Franc. Belcarii Rer. Gallic.* Lib. VII, p. 184.

Comines écrivit aux deux procurateurs vénitiens (1). CHAP. XCVI. 1495.

Les deux partis ayant une égale envie de traiter, et une égale inquiétude sur les chances de la guerre, convinrent d'ouvrir des conférences, à moitié chemin de Novarre à Verceil, entre Bolgari et Camariano. Le prince d'Orange, le maréchal de Gié, de Piennes et Comines, traitoient pour la France : le marquis de Mantoue et Bernard Contarini, pour les alliés. Le roi qui n'espéroit plus sauver Novarre, cherchoit seulement à en retirer son cousin avec honneur. Il proposoit que cette ville reconnue comme relevant de l'empire, fût remise aux officiers de Maximilien qui se trouvoient avec les confédérés (2). Mais n'ayant pu obtenir cette condition, et la faim pressant toujours plus les assiégés, on convint seulement que le duc d'Orléans sortiroit de Novarre avec toutes ses troupes, à la réserve de trente hommes qu'il laisseroit dans le château, et que, jusqu'à l'issue des négociations, la ville ne seroit plus gardée que par les bourgeois, auxquels le duc de Milan laisseroit parvenir des vivres seulement jour par jour (3).

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 97.

(2) *Franc. Guicciardini.* L. II, p. 123. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, chap. XVI, p. 357.

(3) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, ch. XVII, p. 360.

CHAP. XCVI. 1495. La ville étoit déjà évacuée, et les conférences qui se continuoient chaque jour, sembloient devoir approcher d'un heureux résultat. Louis-le-Maure y assistoit avec la duchesse de Milan, sa femme, en qui il avoit la plus grande confiance, lorsque le bailli de Dijon qui avoit été envoyé en Suisse pour y lever cinq mille hommes, arriva à portée du camp français avec les premières colonnes de ces nouvelles troupes. L'expédition dans le royaume de Naples, où Charles VIII avoit conduit pour la première fois des soldats suisses, avoit animé ces montagnards d'une ardeur nouvelle, et les avoit remplis des plus grandes espérances; les riches plaines de Lombardie leur paraissoient abandonnées à leur discrétion. C'étoit tout récemment qu'ils avoient commencé à se mettre à la solde des nations étrangères, et cette carrière de fortune et de gloire avoit pour eux tout l'attrait de la nouveauté. Le bailli de Dijon n'avoit voulu lever que cinq mille Suisses; vingt mille d'entre eux se mirent en mouvement, et l'on fut obligé de donner des ordres aux frontières de Piémont, pour n'en pas laisser passer davantage, autrement jusqu'aux femmes et aux enfans paroissoient déterminés à se jeter sur l'Italie (1).

(1) Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. XVII, p. 363. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 123. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*

L'arrivée de cette multitude inattendue, qui changeoit tellement la proportion des forces des deux armées, auroit certainement empêché l'évacuation de Novarre, si on ne l'avoit pas effectuée deux ou trois jours auparavant. Elle pouvoit de même faire mettre en délibération s'il ne valoit pas mieux rompre toute négociation, et si le roi avec une armée si nombreuse, si belliqueuse, et commandée par d'aussi bons officiers, ne devoit pas saisir l'occasion de tenter la conquête de la Lombardie. On ne pouvoit douter que l'abandon de Novarre, et la retraite de Charles VIII au-delà des Alpes, ne dût jeter un découragement extrême dans l'armée qui défendoit encore le royaume de Naples, et ne déconcertât tous les partisans de la France; qu'elle ne dût relever tout autant les espérances et l'orgueil du parti ennemi. Le camp vénitien, il est vrai, étoit assis dans un lieu si fort et appuyé par des ouvrages si redoutables, qu'on pouvoit regarder comme téméraire l'entreprise de le forcer; mais si les Français, au lieu de l'attaquer, eussent marché sur Milan ou sur Pavie, ils auroient contraint le marquis de Mantoue à les suivre, et ils ne lui auroient laissé de choix qu'entre une bataille, et la perte du pays qu'il s'étoit chargé de défendre. Jamais les Français CHAP. XCVI. 1495.

Lib. III, p. 97. — *Franc. Belcarii Comment. Rerum Gallic.* Lib. VII, p. 186.

CHAP. XCVI. n'avoient eu une plus belle occasion de s'assu-
1495. rer l'empire de l'Italie, et le duc d'Orléans employoit tous ses moyens de persuasion, et tout son crédit, pour le faire sentir (1).

Ce crédit, il est vrai, étoit fort limité; le duc d'Orléans étoit suspect aux favoris du roi; la mémoire des guerres civiles où il s'étoit engagé, étoit encore toute récente, et loin de faciliter son agrandissement, la cour étoit disposée à mettre obstacle à ce qu'il acquît le Milanès; aussi Jean-Jacques Trivulzio proposoit-il aux Vénitiens un traité particulier avec Charles VIII, en vertu duquel Louis-le-Maure auroit été forcé à résigner le duché de Milan à Maximilien Sforza, fils de son neveu Jean Galéaz, tandis que Crémone avec son territoire auroit été cédée aux Vénitiens, en compensation des frais de la guerre (2). Cette négociation qui n'eut pas de succès, contribua cependant à ébranler la confiance mutuelle des puissances italiennes.

Mais c'étoit la disposition de la noblesse française, qui mettoit surtout obstacle au renouvellement de la guerre; elle étoit fatiguée de cette expédition, et ne vouloit plus combattre; son impatience de retourner en France étoit extrême : elle prétendoit qu'il ne restoit plus dans

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 123. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VIII, chap. XVII, p. 364.

(2) *Bernardi Oricellarii Comm. de bello Italico*, p. 89.

l'armée assez de gendarmerie pour garder la proportion avec une si grande masse d'infanterie étrangère; cette observation même lui donna bientôt lieu d'élever d'étranges soupçons contre ces milices suisses qui étoient accourues avec tant d'empressement. Les courtisans déclaroient que c'étoit le comble de l'imprudence, de commettre le roi, et toute la noblesse du royaume, entre les mains d'une multitude indomptée, orgueilleuse, et qui se sentoit toute puissante. Ils s'opposèrent à la réunion de dix mille hommes qui étoient restés en arrière de Verceil, avec les dix mille autres qui étoient déjà au camp; et ils donnèrent tant de crédit à ces craintes absurdes, que la troupe qui devoit inspirer le plus de confiance, étoit devenue au contraire le plus grand objet de terreur. CHAP. XCVI. 1495.

Dans cette situation, Charles VIII se montra disposé à abandonner tous ses avantages, s'il pouvoit à ce prix engager le duc de Milan à se détacher de la ligue pour faire avec lui un traité particulier. Les négociations précédentes avec Venise l'y avoient préparé, et les Vénitiens eux-mêmes n'y mirent point d'obstacle, assurés que la seule chose qui importât au repos de l'Italie, c'étoit la retraite de Charles VIII au-delà des Alpes. Un traité de paix et d'amitié fut en effet conclu, le 10 octobre, au camp de Verceil, entre Charles VIII et Louis-le-Maure, duc de

CHAP. XCVI. Milan. On convint que Novarre seroit rendue
1495. à ce dernier, que Gênes demeureroit entre ses mains, mais comme fief de la France, et que le roi pourroit continuer à faire dans cette ville les armemens destinés à défendre Naples. Le duc promettoit encore de pardonner à tous ceux de ses sujets qui avoient suivi le parti français, de rendre à Jean-Jacques Trivulzio la jouissance de ses biens, de renoncer à l'alliance de don Ferdinand de Naples, et de se joindre au roi contre la république de Venise, si dans l'espace de deux mois elle n'accédoit pas à ce même traité. Mais pour sûreté de toutes ces promesses, auxquelles personne n'accordoit aucune confiance, même parmi ceux qui demandoient la paix dans l'armée française, le roi ne devoit avoir d'autre garantie que la forteresse du Castelletto de Gênes; encore celle-ci ne devoit-elle pas lui être remise, mais bien au duc de Ferrare, beau-père du duc de Milan, qui promettoit de la livrer au roi de France, si son gendre venoit à manquer à ses engagemens (1).

(1) Le traité lui-même, en quarante-six articles, est rapporté dans Denys Godefroi, *Observations sur l'hist. de Charles VIII*, p. 722-727. — Mém. de l'hil. de Comines. L. VIII, ch. XVIII, p. 366. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 124. — André de La Vigne, Journal, p. 186. — *Chron. Venetum.* T. XXIV, p. 38. — *Paul. Jovii Hist.* Lib. III, p. 98. — *Bernardi Oricellarii Comm.* p. 91. — *Arn. Ferroni.* L. II, p. 22.

A peine le roi eut-il signé et juré cette paix, que, cédant à l'impatience de retourner en France, qu'il ressentoit à l'égal de toute sa noblesse, il se prépara à partir dès le lendemain pour Trino de Montferrat. Les Suisses, il est vrai, qui étoient arrivés avec de si hautes espérances, et qu'on parloit de renvoyer, sans même leur assurer leur solde, commençoient à se rassembler en tumulte; et l'on avoit alors quelque motif de craindre ce qu'on avoit auparavant affecté de croire sans aucun fondement, qu'ils voudroient retenir le roi, comme otage de ce qui leur étoit dû. On ne leur offroit qu'un mois de paye, ce qui compensoit à peine les frais qu'ils avoient faits pour sortir de leur pays, et ceux qu'ils devoient faire pour y retourner. Ils demandoient qu'on leur payât la solde de trois mois, comme Louis XI, par les capitulations signées avec leurs cantons, s'étoit engagé à le faire, toutes les fois qu'il les appelleroit. L'on fut enfin obligé de les satisfaire, non point en argent, ce qui étoit impossible, mais en leur donnant des otages et des lettres de change (1). Ils se retirèrent alors dans leurs montagnes. Le roi laissa à Asti Jean-Jacques Trivulzio avec cinq cents lances françaises, pour se ménager à l'avenir l'entrée de l'Italie. CHAP. XCVI. 1495.

(1) Phil. de Comines. L. VIII, chap. XVIII, p. 369.

CHAP. XCVI. 1495. Mais ces chevaliers, impatiens de revoir leur pays, n'obéirent point; et dans le cours de peu de jours, ils repassèrent presque tous les Alpes sans congé (1). Le roi, avec le reste de son armée, partit de Turin, le 22 octobre, par Suze, Briançon et Embrun, et il repassa les Alpes avec autant de précipitation que s'il avoit fui devant une armée victorieuse. Il arriva le 25 octobre à Gap en Dauphiné, et le 27 à Grenoble (2).

Cette courte expédition du roi de France, qui abandonnoit si rapidement des conquêtes faites avec une égale rapidité, sema d'une extrémité à l'autre de l'Italie des germes de guerres nouvelles, de révolutions et de calamités; et de même qu'un levain inconnu de haines et de malheurs avoit été développé par son passage dans chaque principauté et dans chaque république, un poison nouveau, le virus d'une maladie jusque alors inconnue, fut répandu dans le sein des familles par cette même armée française à son retour de Naples. Cette maladie

(1) *Fr. Guicciardini*, Lib. II, p. 129.

(2) André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 187. Il termine son Journal à l'entrée du roi à Lyon, le 7 novembre 1495, p. 189. Il étoit secrétaire d'Anne de Bretagne, et c'étoit de l'exprès *vouloir et commandement du roi qu'il écrivoit* sa narration. Elle est naïve, et quelquefois amusante; mais souvent il flatte le roi ou la vanité de ses compatriotes, sans aucun ménagement pour la vérité.

cruelle, que les Français appelèrent long-temps le mal de Naples, et les Italiens le mal français, avoit été apportée sans doute à Naples par quelques Espagnols, qui l'avoient reçue des premiers compagnons que Christophe Colomb avoit ramenés de son expédition d'Amérique. Peut-être, comme elle se trouvoit alors restreinte à un petit nombre d'individus, auroit-elle pu être étouffée dès son origine, si une guerre aussi universelle, des marches d'armées aussi longues, et la licence des camps, ne l'avoient répandue avec une étonnante rapidité, et ne l'avoient communiquée en peu de temps à la masse du peuple en France et en Italie. C'étoit seulement le 15 mars 1493 que Christophe Colomb étoit rentré dans le port de Palos, de retour de son premier voyage; et durant ce printemps même, la maladie commença à se répandre dans le Portugal, l'Andalousie et la Biscaïe (1). Deux ans après, cette même maladie, qui ne se communique point comme les contagions ordinaires, et qui n'atteignoit jamais un nouvel individu sans qu'il dût son mal à une faute, avoit déjà répandu son poison chez les Espagnols, les Italiens, les Français, les Suisses, les Allemands, enfin dans plus de la moitié de l'Europe (2). CHAP. XCV. 1495.

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 558.

(2) *Guicciardini.* Lib. II, p. 130. — *Fr. Belcarii.* Lib. VII,

CHAP. XCVI. 1495. p. 189. — L'empereur Maximilien, persuadé que cette maladie étoit la conséquence des blasphêmes que des hommes débauchés prononçoient souvent dans de mauvais lieux, publia à cette occasion, à Worms, le 7 août 1495, un édit sévère contre les blasphémateurs. *Extat apud Raynaldum.* T. XIX, p. 446, §. 39, 40, 41. — *Agostino Giustiniani Ann. di Genova.* f. 253. Il semble que personne ne soupçonnoit alors de quelle manière la maladie se communique.

CHAPITRE XCVII.

Ferdinand II rentre dans le royaume de Naples, et recouvre sa capitale. — Les Français vendent aux ennemis des Florentins les forteresses qu'ils occupoient en Toscane. Ils sont réduits à capituler à Atella, et évacuent le royaume de Naples. Mort de Ferdinand II.

1495, 1496.

CHAP. XCVII. 1495.

Les temps modernes, au milieu de guerres continuelles, ont offert un si petit nombre de conquérans; il y a eu si peu de rois qui aient conduit eux-mêmes leurs armées, si peu qui n'aient pas éprouvé de grands revers après s'être mis à leur tête, que Charles VIII, par la conquête rapide du royaume de Naples, joue un rôle très-éclatant dans l'Histoire de France. Il est, après saint Louis, le premier monarque dont les historiens français aient à raconter une brillante et lointaine expédition; ses successeurs, quoique bien plus sages que lui, et bien plus habiles dans l'art de la guerre, furent loin d'égaler son bonheur. Aussi les Français l'ont-ils le plus souvent représenté comme un con-

CHAP. XCVII. 1495. quérant glorieux, et parmi leurs historiens courtisans, la plupart s'indignent contre Comines et contre les écrivains italiens, pour avoir donné à entendre qu'il manquoit de talent, d'application et de caractère; tant il y a, dans les conquêtes et dans la conduite d'une armée triomphante, quelque chose qui éblouit le vulgaire, et qui entraîne son admiration.

Cependant il est bien moins important d'examiner, pour juger Charles VIII, s'il manquoit en effet de talens militaires, et s'il ne dut qu'au hasard sa brillante conquête, que de chercher ce qu'il pouvoit attendre de ses succès, et quels résultats heureux pour la France ou pour le pays où il portoit ses armes, compenseroient les maux inévitables de la guerre. Or, l'impossibilité où Charles VIII s'étoit mis de conserver le royaume de Naples, soit qu'il y restât, soit qu'il s'en éloignât, montre assez avec quelle légèreté il avoit conçu ses projets, et avec quelle insouciance il sacrifioit la vie des hommes à sa vaine gloire.

Sans doute ce seroit un bonheur pour l'humanité, si l'histoire étoit toujours sévère en jugeant l'esprit de conquête, si elle travailloit toujours à détruire cet enthousiasme funeste, cette ivresse des victoires qui séduit les nations et leurs chefs, et qui leur fait sacrifier leur bonheur à une gloire sanglante. Mais elle doit

avant tout être juste avec les conquérans, et les reproches qu'elle adresse à chacun d'eux ne doivent point être de même nature : elle est en droit de demander à Alexandre s'il n'a point voulu acheter trop cher l'accomplissement de ses projets, lorsque pour fonder un empire, pour réformer les mœurs et la législation d'un peuple asservi et corrompu, pour humilier un puissant ennemi, il a bouleversé une moitié de l'Asie, et fait répandre plus de sang ou dissipé plus de trésors que l'entière réussite de ses entreprises ne promettoit à l'humanité de bonheur dans l'avenir : elle peut demander à Charlemagne, à Frédéric II, de quel droit ils jouèrent le sort de l'humanité d'après leurs propres calculs, et ils sacrifièrent la génération présente aux générations à venir, en admettant même qu'après l'accomplissement de leurs projets, ils aient assuré aux peuples conquis une amélioration de condition ou une prospérité durables. CHAP. XCVII 1495.

Mais dans l'expédition de Charles VIII, la postérité ne peut trouver rien qui lui serve d'excuse, et qui permette d'oublier un moment le mal affreux qu'il fit à l'humanité. Ce ne furent ni de vastes projets de législation ou d'ordre social qui lui mirent les armes à la main, ni le désir de porter des secours à des malheureux opprimés, ni l'intention de mettre un terme à des abus crians, à un brigandage, à une tyran-

CHAP. XCVII. 1495. nie, à une persécution qui déshonorent l'humanité; il n'avoit point d'ancienne inimitié nationale à satisfaire, point d'offense à l'honneur de son peuple à venger, point de danger à prévenir : enfin, il n'avoit pas même de chances pour conserver ce qu'il tentoit d'acquérir. Parce que le père de Charles VIII s'étoit fait céder, par une suite de contrats illégaux, les droits prétendus des héritiers d'un usurpateur, Charles n'hésitoit pas à porter la guerre dans un pays où il n'avoit aucune possibilité de se maintenir, à bouleverser la constitution de tous les états que traversoit son armée, à épuiser par des efforts excessifs son propre royaume, et à introduire dans celui où il s'étoit annoncé comme libérateur, non-seulement les maux inhérens à la conquête, mais tous ceux de la guerre civile, d'une longue anarchie et de la tyrannie de soldats sans pitié.

Charles VIII, avant d'entrer dans le royaume de Naples, avoit été averti par Fonséca du mécontentement du roi d'Espagne, et par Comines, des négociations du duc de Milan et des Vénitiens : il devoit donc s'attendre avec certitude à la ligue qui se forma contre lui dans le nord de l'Italie, et aussitôt qu'elle étoit déclarée, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que celui de se retirer au plus vite. Le seul point sur lequel il pût délibérer, c'étoit de savoir s'il laisseroit une

partie de son armée pour défendre ses con- CHAP. XCVII.
quêtes, ou s'il évacueroit le royaume aussi com- 1495.
plétement que l'avoit fait peu de mois auparavant son compétiteur de la maison d'Aragon. Dans le premier cas, il y avoit impossibilité à ce que la moitié de son armée défendît ce que la totalité n'étoit pas en état de conserver; dans le second, il sacrifioit ceux des Napolitains qui s'étoient compromis pour lui avec leurs anciens maîtres, et il payoit d'ingratitude les services que tous les partisans de la maison d'Anjou lui avoient rendus. Comme qu'il se conduisît, il ne pouvoit occasionner que des souffrances et des calamités sans nombre.

Ferdinand II s'étoit retiré à Messine après la perte de son royaume; il y reçut la visite de son père Alfonse, qui vint de Mazara l'y trouver en habit religieux : il y rencontra aussi Fernand Gonzalve, de la maison d'Aguilar, natif de Cordoue, que les rois d'Espagne avoient envoyé en Sicile avec cinq mille fantassins et six cents cavaliers espagnols, pour défendre cette île (1). Les Espagnols, avec leur jactance accoutumée, avoient nommé Gonzalve de Cordoue généralissime ou *grand capitaine* de leur très-petite armée; mais c'est dans un autre sens que la postérité a attaché cette épithète au nom.

(1) *Pauli Jovii de Vita magni Consalvi Cordubensis.* Lib. I, p. 176; editio Florentiæ, in-fol. 1551.

CHAP. XCVII. de Gonzalve, en rendant justice à ses rares
1495. talens militaires et à la réputation qu'il s'étoit déjà acquise dans les guerres de Grenade (1).

Charles VIII n'étoit pas encore parti de Naples, mais Ferdinand II étoit déjà averti de la révolution qui s'étoit faite en sa faveur dans les esprits : il savoit qu'il étoit vivement regretté par les peuples qui l'avoient si légèrement abandonné. Ses partisans le rappeloient, et il étoit déterminé à répondre à leur invitation. Alfonse lui ouvrit les trésors qu'il avoit emportés au moment de sa fuite; Hugues de Cardone, beau-frère du marquis d'Avalos, le plus dévoué parmi les serviteurs de la maison d'Aragon, leva pour lui quelques compagnies d'infanterie en Sicile; Gonzalve s'engagea à le seconder avec une partie des Espagnols qu'il avoit amenés, et avant la fin de mai 1495, Ferdinand se présenta devant Reggio de Calabre, dont la forteresse avoit toujours été occupée par ses soldats; la ville se déclara aussitôt pour lui, et en peu de jours le monarque fugitif y rassembla une armée de six mille hommes (2).

(1) *Fr. Guicciardini Istor.* Lib. II, p. 112. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 79. — *Summonte del hist. di Napoli.* L. VI, cap. II, p. 516.

(2) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi Cordub.* L. I, p. 176. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 112. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. III, p. 80. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. VI, p. 175.

Le parti d'Aragon reprenoit courage en même temps dans d'autres provinces du royaume, et partout il commençoit à menacer les Français. Antonio Grimani avoit paru sur les côtes de la Pouille avec vingt-quatre galères vénitiennes. Aussitôt don Frédéric, oncle du roi, don César, son frère naturel, et Camille Pandone, étoient venus le joindre avec trois galères. Ils attaquèrent Monopoli, ville défendue par une garnison française assez nombreuse, que les bourgeois étoient disposés à seconder. Grimani, pour exciter le courage et la cupidité des stradiotes qu'il avoit amenés de Corfou, leur promit le pillage de la ville s'ils s'en rendoient maîtres. En effet, Monopoli fut prise et traitée avec une extrême barbarie. L'amiral vénitien ne sauva qu'avec peine la vie des femmes et des enfans qui s'étoient réfugiés dans les églises (1). CHAP. XCVII. 1495.

Cet acte de barbarie fut presque immédiatement imité par le parti contraire. La ville de Gaëte, une des plus riches comme des plus fortes du royaume, avoit été donnée en fief au sénéchal de Beaucaire : elle n'étoit gardée que par un petit nombre de soldats français; les bourgeois, déjà fatigués de leur gouvernement, prirent tumultuairement les armes, ne doutant pas de réussir à les chasser de leurs

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 80. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 114. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. III, p. 47.

CHAP. XCVII. murs. Ils les attaquèrent en s'encourageant à
1495. grands cris par le nom de Ferdinand. Mais les vieux soldats français, formés en un seul peloton, reçurent leur choc sans s'émouvoir. Bientôt les insurgés, s'apercevant qu'ils ne faisoient aucune impression sur ce corps immobile, perdirent courage; ils s'enfuirent en désordre, et s'embarrassant de leurs armes, dans les rues étroites de la ville, ils ne purent plus opposer aucune résistance aux Français qui les poursuivoient. Ceux-ci continuèrent cependant le massacre long-temps après que le combat eut cessé; ils étoient d'autant plus furieux qu'ils croyoient avoir couru un plus grand danger. Ils n'acceptoient aucun prisonnier, ils ne songeoient point à rassembler du butin; mais ils s'avançoient de rue en rue, tuant sans distinction d'âge ni de sexe tout ce qui se présentoit sous leurs mains. Dans les quartiers qu'ils parcoururent, personne n'échappa à la mort, que ceux qui, s'élançant à la mer du haut des rochers, parvinrent à s'enfuir à la nage. Aucun habitant de Gaëte n'auroit survécu, si la nuit qui survint n'avoit mis un terme à cette boucherie. Ainsi le massacre et le pillage des habitans de deux villes florissantes, l'une sur le golfe Adriatique, l'autre sur la mer Tyrrhénienne; l'une par les soldats grecs des Vénitiens, l'autre par les Français, fut comme le

prélude des calamités que les barbares apportoient à l'Italie, avec leur nouveau système de guerre (1). CHAP. XCVII. 1495.

Cependant Ferdinand II réduisoit sous son obéissance les petites villes de la Calabre. Sainte-Agathe lui ouvrit ses portes, et il s'avança vers Séminara, où il surprit et fit prisonnier un petit corps de troupes françaises. Aubigny, qui commandoit en Calabre, sentit la nécessité de réprimer promptement ces mouvemens d'insurrection. Il n'avoit que très-peu de troupes sous ses ordres, mais il y joignit tout ce que les barons du parti d'Anjou purent lui fournir de milices provinciales, et le petit corps français que Précy, frère d'Ives d'Alègre, commandoit dans la Basilicate. Ce dernier déroba sa marche à Ferdinand, qui ne fut point informé de cette jonction. Toutefois Gonzalve de Cordoue conseilloit au roi d'éviter la bataille. Dans toute son armée, il ne croyoit pouvoir compter que sur ses sept cents cavaliers espagnols, et même il étoit loin de les croire égaux à des gendarmes français (2). Mais les milices calabroises, qui s'étoient réunies autour de Ferdinand, le sollicitoient de les conduire au combat. Ses gentils-

(1) *Bern. Oricellarii Comment.* p. 93. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 81. — *Petri Bembi.* L. III, p. 45. — *Fr. Belcarii* L. VI, p. 176.

(2) *Pauli Jovii de Vitâ Gonsalvi.* Lib. I, p. 177.

CHAP. XCVII. 1495. hommes lui disoient qu'ils surpassoient deux ou trois fois en nombre la petite armée française, qu'il falloit relever les espérances des peuples par une victoire, et qu'on ne reconquerroit point le royaume en montrant toujours la même pusillanimité avec laquelle on l'avoit perdu. Ferdinand, impatient lui-même de rétablir sa réputation militaire, fit sortir ses troupes de Séminara, et marcha au-devant de l'ennemi (1).

D'Aubigny avoit environ quatre cents cuirassiers et le double de chevau-légers; il les avoit rangés dans la plaine, le long d'une rivière qu'il trouvoit sur sa route, à trois milles de Séminara, en venant de Terranova. Derrière eux étoit l'infanterie suisse; et les milices du pays, bien plus destinées à faire nombre pour les yeux qu'à combattre, faisoient l'arrière-garde. Ferdinand attendoit l'attaque sur l'autre bord de la rivière, auprès des collines qui s'étendent jusqu'à Séminara. D'Aubigny n'hésita point à traverser le lit du fleuve, et à venir charger la cavalerie espagnole; celle-ci, qui sentoit son infériorité, fit, selon l'usage des Maures avec lesquels elle étoit accoutumée à combattre, une évolution en arrière pour revenir à la charge. Ce mouvement parut à toute l'infanterie napo-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 84.

litaine le signal de sa défaite. Elle s'enfuit aussi- CHAP. XCVII.
tôt en désordre sans avoir combattu ; mais at- 1495.
teinte dans sa course par la cavalerie, elle fut sabrée, avant même d'avoir éprouvé le choc des Suisses (1). Ferdinand ayant vainement tenté de rallier ses soldats, fut entraîné dans leur fuite. Son cheval, dans un passage glissant, se renversa sur lui. Ferdinand, retenu par ses étriers et par les arçons élevés de sa selle, alloit tomber entre les mains des ennemis, lorsque Jean d'Altavilla, frère du duc de Termini, le releva, lui donna son cheval, le fit partir, et resté à pied au milieu des ennemis, fut presque immédiatement massacré (2)

Ferdinand s'enfuit à Valence, et Gonzalve à Reggio : tous deux s'embarquèrent ensuite, et se réunirent de nouveau en Sicile. Mais au lieu de se laisser décourager par ce mauvais succès, ils en profitèrent pour renouer des correspondances avec tout l'intérieur du royaume, dont cette courte expédition leur avoit appris à connoître le mécontentement ; et avant que le bruit

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 84. — Idem, *Vita Consalvi.* Lib. I, p. 178. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VI, p. 176.

(2) Mém. de Guill. de Villeneuve. T. XIV, p. 64. — *Pauli Jovii* Lib. III, p. 85. — Idem, *Vita Consalvi.* Lib. I, p. 179. — *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 112. — *Bern. Oricellarii de bello Italico*, p. 92. — *Summonte storia di Napoli.* Lib. VI, cap. II, p. 516.

CHAP. XCVII. de leur défaite se fût répandu dans les autres
1495. provinces, Ferdinand voulut étonner les Français par une nouvelle entreprise. Il rassembla à Messine tous les vaisseaux aragonais, siciliens, calabrois, qui pouvoient faire nombre, encore qu'il n'eût presque point de soldats pour les faire monter. De cette manière il se trouva avoir soixante vaisseaux pontés, et vingt bâtimens ouverts. Avec cette flotte, commandée par l'amiral espagnol Réquesens, il entra dans le golfe de Salerne, dans le temps à peu près où Charles VIII arrivoit avec son armée à Pontrémoli. Salerne, Amalfi et la Cava arborèrent aussitôt les étendards d'Aragon (1).

Ferdinand conduisit ensuite sa flotte devant Naples, où elle causa la fermentation la plus vive. Graziano Guerra, qui se trouvoit alors dans cette capitale, reconnut que la flotte aragonaise n'avoit qu'une apparence trompeuse sans force réelle, et il pressa le vice-roi, Gilbert de Montpensier, de l'attaquer, avant qu'elle eût entraîné les peuples à la révolte; mais le nombre des vaisseaux français parut trop disproportionné avec celui des ennemis, et tandis que Ferdinand, pendant trois jours de suite, couroit des bordées dans le golfe de Naples, Montpensier se tint sur ses gardes, pour pré-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 113. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. I, p. 180. — *Fr. Belcarii.* Lib. VI, p. 177.

venir un soulèvement dont il se croyoit menacé à toute heure. En effet, les partisans d'Aragon n'osoient pas se montrer, et Ferdinand perdant l'espérance d'exciter une révolution, avoit déjà donné ordre à sa flotte de faire voile vers la Sicile, lorsque ceux qui avoient correspondu avec lui, jugeant qu'ils étoient déjà découverts, et que les Français attendoient seulement un moment plus tranquille pour s'assurer d'eux, firent inviter le roi à tenter un débarquement, lui promettant que de leur côté ils prendroient les armes (1). CHAP. XCVII. 1495.

D'après cette invitation, le 7 juillet, lendemain du jour où s'étoit livré la bataille de Fornovo, Ferdinand vint prendre terre à l'embouchure du petit ruisseau du Sébéte, près de la Madelaine, au levant de Naples. Montpensier sortit aussitôt de la ville avec l'élite de sa gendarmerie, pour s'opposer au débarquement des Aragonais. En même temps il donna ordre d'arrêter les chefs des mécontens, parmi lesquels on remarquoit André Gennaro, Albéric Caraffa, Jean Cinicelli, Colas Brancaccio, les Sangri, les Pignatelli, et le poète Sannazar, dont la fidélité pour la maison d'Aragon n'avoit jamais été ébranlée. Cependant cet acte de rigueur causa l'explosion long-temps suspendue; chacun se

(1) *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 113. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 86. — *Bern. Oricellarii*, p. 98.

CHAP. XLVII. 1495. sentant coupable se crut appelé à défendre les plus exposés : la cloche d'alarmes sonna dans tous les quartiers à la fois, le peuple se jeta avec fureur sur les Français demeurés dans la ville, et les massacra tous; la porte par laquelle Montpensier étoit sorti, fut fermée sur lui, et Ferdinand qui, après l'avoir attiré hors de la ville, avoit passé au rivage opposé, devant l'île de Nisida, fut rappelé dans le port par des signaux, et reçu par tout le peuple avec des transports d'allégresse (1).

Sa situation toutefois n'étoit encore rien moins qu'assurée. Montpensier se trouvoit, il est vrai, exclu de la ville, et séparé des forts, qui sont tous au couchant; mais la difficulté du chemin, pour faire, par dehors, le tour des murailles, ne pouvoit le retarder que de quelques heures : en effet, il ramena sa cavalerie sur la place du château Neuf, avant que Ferdinand et les deux frères d'Avalos en eussent pu fermer toutes les issues. Montpensier, à la tête d'une colonne de gendarmerie, s'efforçoit de pénétrer jusqu'à la place de l'Olmo, tandis que Ives d'Alégre, avec une autre colonne, suivoit la via Catalana. D'autre part le peuple napolitain lui opposoit une résistance intrépide. Tandis

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 86. — *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. II, p. 115. — *Summonte Hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. II, p. 519.

que ceux sous les fenêtres desquels passoient les Français, les accabloient à coups de pierres; dans le reste de la rue, chacun portoit hors de sa maison les tonneaux, les chars, le fumier, dont il pouvoit faire des barricades mobiles. A mesure que la populace gagnoit quelques pas sur les gendarmes, elle s'en assuroit par de nouveaux retranchemens. Ives d'Alégre, qui combattoit dans une rue plus étroite, fut beaucoup plus maltraité, et obligé de faire plus tôt sa retraite. Montpensier se maintint dans la sienne jusqu'à la nuit; mais alors il fut aussi obligé de se retirer sur la place du château. Ferdinand profita de cette nuit avec une activité extraordinaire. Les citoyens, les matelots de la flotte, les soldats, travaillèrent tous aux fortifications, que les deux frères d'Ayalos dirigeoient. Des gabions pleins de sable, des tonneaux remplis de pierres, des chars de fumier, disposés de manière à laisser des embrasures pour l'artillerie, fermèrent toutes les avenues de la place du château; les murs intérieurs des maisons furent ouverts, pour que les défenseurs pussent passer de l'une à l'autre; et tandis que les Français s'assuroient la communication entre les trois forteresses du château Neuf, du château de l'Œuf et du fort Saint-Elme, et qu'ils dressoient leurs tentes dans l'espace qui les sépare, les Napolitains non-seulement avoient

CHAP. XCVII. 1495. coupé toute communication entre ces forteresses et la ville, mais même leur avoient fermé toute issue sur la campagne; en sorte que dès le lendemain Montpensier se trouva assiégé dans l'enceinte où il s'étoit empressé d'entrer (1).

Six mille Français étoient enfermés dans les châteaux de Naples; quoique leurs magasins fussent abondamment pourvus de vivres, ils ne pouvoient suffire pour maintenir long-temps une troupe aussi nombreuse. Les chevaux manquoient de fourrages, et en peu de temps il en périt un grand nombre. Une garnison si forte et si valeureuse, ne se laissa pas enfermer, il est vrai, sans tenter plusieurs sorties. Quelques-unes furent conduites avec tant de courage et d'impétuosité, qu'elles tinrent en suspens le sort de Naples et de la monarchie. Ce fut surtout par la bravoure et l'activité des deux frères d'Avalos qu'elles furent toutes repoussées, et que les Français furent chassés des postes d'où ils incommodoient le plus la ville. A peine ces deux frères avoient obtenu ces succès, que le cadet fut blessé dans un de ces combats, et l'aîné, Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire, fut tué en trahison par un Maure, qui lui avoit

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 88. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 114. — *Bern. Oricellarii Comment.* p. 102.

promis de lui livrer le fort du Mont Sainte-Croix (1). CHAP. XCVII. 1495.

La mort du marquis de Pescaire causa une profonde douleur à Ferdinand, qui étoit lié avec toute cette famille, non-seulement par une juste reconnoissance, mais par son amour pour Constance, sœur du marquis. Il fut quelque temps incapable de s'occuper des affaires publiques; mais Prosper Colonna en prit la direction à sa place. Celui-ci, que les Français regardoient comme le capitaine italien sur lequel ils pouvoient le plus compter, qu'ils avoient le premier associé à leur cause, et qu'ils avoient récompensé par les plus riches dons, venoit de passer au parti aragonais, à la persuasion du pape et du cardinal Ascagno Sforza. Bientôt son cousin, Fabrizio Colonna, avoit imité sa défection, et pour donner un gage de son attachement au nouveau parti qu'il embrassoit, il avoit marié sa fille, Victoire Colonna, qui fut ensuite si célèbre comme poète, à Ferdinand d'Avalos, fils encore en bas âge du marquis de Pescaire, qui venoit d'être tué. Les prétextes par lesquels les Colonna excusèrent leur changement de parti, ne lavèrent qu'imparfaitement leur honneur : on les vit bien plus occu-

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 91. — *Franc. Guicciardini.* Lib. II, p. 115. — *Bern. Oricellarii. Comment.* p. 107. — *Summonte.* Lib. VI, c. II, p. 520.

CHAP. XCVII. pés de sauver leur fortune dans une révolution,
1495. que de défendre celui à qui ils devoient leurs richesses (1).

Le parti d'Aragon acquéroit cependant tous les jours de nouvelles forces. Capoue, Averse, Mondragone, et les principales villes de la province avoient suivi l'exemple de Naples, et Alfonse reprenant courage à la nouvelle de la rentrée de son fils dans la capitale, lui fit demander de lui rendre le trône, qu'il n'avoit abdiqué que par politique. Ferdinand répondit avec quelque amertume, qu'il seroit plus prudent de lui laisser auparavant le temps de l'affermir un peu mieux, pour qu'Alfonse ne fût pas appelé à l'abandonner une seconde fois (2).

Montpensier, enfermé dans les châteaux de Naples, commençoit déjà à manquer de vivres. Il mettoit toute son espérance dans la flotte que Charles VIII, dès son arrivée à Asti, avoit fait armer à Villefranche; mais cette flotte ayant aperçu près de l'île de Ponza celle de Ferdinand, qui lui étoit supérieure en nombre, s'enfuit précipitamment vers Livourne; et elle n'y eut pas plutôt pris terre que tous les soldats qu'elle portoit désertèrent. Ce désastre fit perdre courage à Montpensier. Il fit avertir les généraux

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 92. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 115.

(2) *Bern. Oricellarii Comment.* p. 107.

français qui tenoient encore la campagne dans le royaume de Naples, que, s'il n'étoit incessamment secouru, il seroit réduit à capituler. En effet, après trois mois de siége, il commença, dans les premiers jours d'octobre, à prêter l'oreille aux propositions de Ferdinand, justement à l'époque où Charles VIII signoit le traité de Verceil (1). CHAP. XCVI 1495.

Les généraux français ayant consulté les plus zélés partisans de la maison d'Anjou, convinrent de réunir tous leurs soldats en deux armées; avec l'une, d'Aubigny se chargea de marcher contre Gonzalve de Cordoue, qui avoit reçu des renforts de Sicile, et qui recommençoit l'invasion de la Calabre; avec l'autre, Précy et le prince de Bisignano devoient s'approcher de Naples pour délivrer Montpensier. Ces derniers s'avancèrent en effet de la Basilicate où ils étoient cantonnés, jusqu'auprès d'Eboli, à dix-huit milles de Salerne, et sur le même golfe. Ferdinand chargea Thomas Caraffa, prince de Matalone, de les arrêter, tandis qu'il continuoit ses négociations avec Montpensier, et qu'il tâchoit de lui dérober la connoissance de l'armée qui venoit à son secours (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 115. — *Pauli Jovii.* Lib. III, p. 111. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 178.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 111. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 116.

CHAP. XCVII. 1495 L'armée du prince de Matalone étoit quatre fois plus nombreuse que celle de Précy. Ce dernier n'avoit sous ses ordres que mille cavaliers, gendarmes ou chevau-légers, italiens ou français, mille Suisses et huit cents fantassins de Calabre, qui ne suivoient l'armée que pour faire nombre. Les Napolitains, qui n'avoient encore jamais combattu, méprisoient cette petite troupe; leur jactance inspira une confiance trompeuse au prince de Matalone, qui se flatta d'envelopper les Français, et de les détruire tous. Tandis que ceux-ci prenoient la route de Salerne, après avoir passé le Séle, l'ancien Sylaris, il étendit ces deux ailes pour leur couper toute retraite vers la mer, ou vers la forêt voisine. En même temps plusieurs de ses gendarmes partirent du front de l'armée napolitaine, pour charger les Français, avant d'en avoir reçu l'ordre. De même l'infanterie aragonaise s'élança à la course sur les Suisses : l'immobilité de l'une et de l'autre phalange fit échouer ces deux attaques intempestives. La cavalerie napolitaine repoussée, retomba sur son infanterie, et la mit en désordre; les Aragonais, arrivés sur le front des Suisses, se trouvèrent dans l'impossibilité de les atteindre ou de leur porter un seul coup, au travers de la forêt de lances et de hallebardes qui les couvroit. La terreur succédant au moment même à une folle con-

rance, l'armée napolitaine fut dissipée en moins de demi-heure. Mais elle n'avoit point assez d'agilité pour se dérober ou à la cavalerie française, ou à l'impétuosité des Suisses; l'infanterie, atteinte dans sa fuite, fut presque toute massacrée; surtout il n'échappa presque personne d'une cohorte qui avoit été levée à Naples parmi les assassins de profession : ces malheureux formoient un corps nombreux dans les Deux-Siciles, et le gouvernement les épargnoit dans la croyance qu'après s'être familiarisés avec le sang, ils devoient faire de bons soldats (1). CHAP. XCVII. 1495.

Le prince de Matalone s'enfuit avec trois cents chevaux vers Eboli; et il eut beaucoup de peine à persuader aux bourgeois frappés de terreur de l'admettre dans leur ville. Si Précy l'y avoit poursuivi, il l'auroit aisément fait prisonnier avec le reste de la cavalerie napolitaine. Mais il n'étoit guère moins étonné de sa victoire, que ses ennemis de leur défaite; et il n'en connut pas tout de suite toute l'étendue. Il donna quelque temps à ses soldats pour se reposer, au prince de Bisignano pour se faire panser de ses blessures, et il ne parvint que le surlendemain à Sarno, à quinze milles de Naples, où une nouvelle résistance l'attendoit (2).

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 112.

(2) *Ibid.* p. 113. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 116. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VI, p. 179.

CHAP. XCVII. 1495. Ferdinand avoit envoyé dans cette ville Tuttavilla et Prosper Colonne pour chercher à arrêter les Français : ces chefs coupèrent le pont de la rivière de Sarno; Précy le rétablit sans attaquer la ville, et continua son chemin vers Naples. Ferdinand s'y trouvoit alors dans la plus extrême anxiété. Montpensier manquant de vivres, et perdant toute espérance d'être secouru, étoit entré en négociation pour capituler; mais le moindre accident, le zèle d'un Napolitain partisan de la maison d'Anjou, la capture d'un seul prisonnier, pouvoient lui révéler l'approche de Précy et sa victoire à Eboli. Ferdinand craignoit même à toute heure que Montpensier n'entendît le canon des Français, ou qu'il ne vît paroître leurs drapeaux sur les montagnes. Il appela ses ennemis à une conférence, en les avertissant que s'ils n'acceptoient pas ses propositions dans le jour, il ne leur feroit plus de quartier. Cependant les chefs qui s'étoient réunis en nombre égal sur un vaisseau, au lieu de conclure, sembloient s'aigrir par la dispute. Toutes les minutes qui s'écouloient étoient précieuses; mais Ferdinand craignoit d'éveiller, par son impatience même, les soupçons de son adversaire. Il affecta de l'indifférence, et ordonna à ses commissaires de se retirer, si les Français n'acceptoient pas à l'heure même son *ultimatum*. Montpensier se laissa in-

tinider et signa. L'accord portoit que toute hos. CHAP. XCVII
tilité seroit suspendue pendant trente jours, à 1495.
moins qu'il ne survînt une armée française qui contraignît Ferdinand à abandonner la campagne. Durant le même temps, le roi de Naples s'engageoit à faire passer aux assiégés des vivres jour par jour. Au bout de ce terme, si Montpensier n'étoit pas secouru, il devoit remettre à Ferdinand tous les châteaux de Naples, et être reconduit en France avec toute la garnison et ses équipages. Ives d'Alègre, Robert de La Marck, La Chapelle d'Anjou, Roccabertino et Genlis, furent donnés en otage aux Aragonais pour l'observation de ces conventions (1).

Mais cette capitulation même ne mettoit pas Ferdinand en sûreté; son armée, découragée par deux défaites, ne sembloit plus en état de tenir tête aux Français, et plusieurs de ses capitaines lui conseilloient de laisser entrer Precy dans les forteresses, bien assuré que, quelque convoi qu'il conduisît avec lui, une armée nouvelle auroit bientôt épuisé les magasins de la garnison. Ferdinand jugea, au contraire, que Precy, après avoir ravitaillé les châteaux, se hâteroit d'en ressortir avec Montpensier, et la plus grande partie de la garnison. Il résolut donc de faire un nouvel effort pour l'arrêter. Déjà

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 114. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 116.

CHAP. XCVII. 1495. les Français avoient fait le tour de la ville, et s'approchoient des forts le long du rivage occidental; mais ce rivage, resserré entre la mer et les rochers, présentoit plusieurs points susceptibles de défense. Prosper Colonne fortifia soigneusement le passage autour du promontoire d'Eccia, près de Pausilippe : il rangea l'armée napolitaine en bataille, derrière ces retranchemens. Ses tambours, ses trompettes et les décharges continuelles de son artillerie, lui donnoient une apparence belliqueuse, qu'elle auroit probablement démentie à l'épreuve (1).

Mais ce qui étonnoit Precy, plus encore que la contenance guerrière de l'armée napolitaine, c'étoit le silence de Montpensier et de l'artillerie des châteaux. Il eut beaucoup de peine à lui faire parvenir, par quelques pêcheurs, la nouvelle de sa victoire à Eboli, et des secours qu'il lui amenoit. Montpensier répondit avec douleur, qu'il s'étoit lié les mains, que tant que Ferdinand tiendroit la campagne, il ne lui étoit plus permis de combattre; mais que si Ferdinand étoit repoussé dans la ville, il l'attaqueroit à son tour par une vigoureuse sortie. Precy n'avoit point des forces suffisantes pour attaquer dans ses retranchemens une armée nombreuse, qui avoit tout l'avantage du terrain. La flotte ara-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 116. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 116.

gonaise s'étoit approchée du rivage, et il com- CHAP. XCVII.
mençoit à se trouver sous son feu; il se vit donc 1495.
contraint à la retraite. La cavalerie napolitaine le suivit jusqu'à Nola, mais en se tenant toujours assez éloignée pour éviter le combat. Là elle crut surprendre dans un cabaret quelques gendarmes français qui s'y étoient arrêtés; ceux-ci firent bientôt fuir leurs agresseurs. Ces premiers fuyards répandirent dans tout le reste de l'armée une terreur panique; et si des nuages de poudre, absolument impénétrables aux regards, n'avoient pas dérobé aux Français le désordre de cette armée, elle auroit éprouvé dans ce lieu une troisième défaite, plus fatale que les deux précédentes. Precy, qui ne l'avoit point soupçonné, continua sa retraite par Sarno et San-Sévérino, et mit ses troupes en quartier d'hiver (1).

Montpensier, honteux d'avoir fait échouer une expédition si bien calculée pour sa délivrance, honteux d'avoir été dupe de la fermeté que Ferdinand lui avoit montrée, au moment où ce roi couroit le plus grand danger, sollicité de plus par le prince de Salerne, dont l'inimitié pour la maison d'Aragon n'admettoit aucun tempérament, se montra peu scrupuleux sur l'observation de la capitulation qu'il avoit signée. Avant que le mois fût écoulé, il profita

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 118.

CHAP. XCVII. de l'éloignement de la flotte napolitaine, pour
1495. s'embarquer de nuit avec deux mille cinq cents hommes enfermés, comme lui, dans les forts, et les transporter à Salerne. Il ne laissa que trois cents hommes à la garde des châteaux. Ceux-ci refusèrent de les rendre au terme qui avoit été fixé, et ils se défendirent, tant qu'il leur resta quelques provisions, encore que Ferdinand menaçât à plusieurs reprises de faire pendre les otages qu'il avoit entre ses mains. Le château Neuf lui fut enfin consigné vers la fin de l'année, et le château de l'Œuf, au commencement de la suivante (1).

Toutes les pertes que les Français éprouvoient dans le royaume de Naples, étoient d'autant plus douloureuses pour eux, qu'ils se sentoient plus séparés de leur patrie et plus abandonnés de leur souverain. Pendant qu'ils combattoient, et qu'ils perdoient successivement la capitale et les meilleures villes du royaume, ils savoient que Charles VIII s'éloignoit toujours plus, et qu'arrivé enfin dans ses états, il avoit entièrement rejeté tous les soins du gouvernement, pour courir après les plaisirs dont il s'étoit

(1) Le château Neuf, le 8 décembre, et celui de l'Œuf, le 17 février. *Pauli Jovii Histor. sui temp.* Lib. III, p. 119. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 116. — *Chronic. Venet.* T. XXIV, p. 31-34. — *Allegretto Allegretti*, p. 854. — Mémoires de Guill. de Villeneuve. T. XIV, p. 47.

montré si avide. S'ils étoient foibles eux-mêmes, CHAP. XCVII.
ils n'avoient jusqu'alors été attaqués que par un 1495.
ennemi aussi foible qu'eux; mais ils jetoient avec inquiétude les yeux sur le reste de l'Italie; leurs ennemis y acquéroient une prépondérance irrésistible, tandis que de nouvelles fautes y faisoient perdre à leur roi jusqu'à ses derniers partisans. La république de Florence étoit la seule alliée qui restât à la France. C'étoit par ses états seulement que Charles VIII pouvoit conserver encore quelque communication avec Montpensier; c'étoit par ses subsides qu'il pouvoit faire passer quelque argent à l'armée; cependant loin de rendre aux Florentins les forteresses qu'il avoit reçues d'eux, et dont il avoit promis à tant de reprises la restitution, il avoit laissé une partie de ses troupes au service de leurs ennemis. Un corps de soldats gascons étoit demeuré à la solde des Pisans; il avoit été employé tout l'été, contre les Florentins, à recouvrer toutes les forteresses du territoire de Pise, et il avoit introduit en Toscane des habitudes de férocité dont les anciennes guerres d'Italie ne présentoient point d'exemples. Les soldats avoient appris des Français à avaler, avant les batailles, tout l'or qu'ils portoient, pour le soustraire à leurs ennemis s'ils étoient faits prisonniers; les Gascons enseignèrent ensuite aux Italiens à éventrer les prisonniers, pour cher-

CHAP. XCVII. 1495.

cher dans leurs entrailles cet or dérobé à leurs vainqueurs. Ces atrocités se répétèrent de part et d'autre, jusqu'à ce que les Gascons fussent presque tous massacrés, après la prise des châteaux de Ponsacco, Lario, Peccioli, Toiano et Palaia, par les Florentins (1).

Guid' Ubaldo, duc d'Urbin, et Ranuccio de Marciano, étoient entrés au service de la république florentine, et ils avoient remporté plusieurs avantages sur les Pisans pendant la dernière partie de la campagne. Cependant c'étoit surtout sur des négociations que la seigneurie comptoit pour recouvrer Pise. Ses ambassadeurs avoient suivi le roi à Asti; ils avoient profité de ce que ce monarque oublioit les Pisans dès qu'il en étoit éloigné, et ils avoient obtenu de lui toutes les promesses qu'ils désiroient, moyennant de nouveaux sacrifices d'argent. Ils payèrent les trente mille ducats qu'ils devoient encore sur leur ancien traité, après avoir reçu en gage des pierreries de la couronne, qu'ils ne devoient rendre qu'au moment où leurs forteresses leur seroient restituées. Ils promirent de plus d'avancer soixante-dix mille ducats aux généraux français dans le royaume

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 216. — *Petri Delphini.* Lib. IV, epist. 47, *apud Raynald. Annal.* 1495, §. 32, T. XIX, p. 445. — *Pauli Jovii. Hist. sui temp.* Lib. III, p. 100. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 135. — *Jac. Nardi.* Lib. II, p. 42.

de Naples, et de prendre en payement une obligation des quatre receveurs généraux de France (1). CHAP. XCVII. 1495.

Nicolas Alamanni, qui avoit signé ce traité pour sa république, revint à Florence le 7 septembre, rapportant à tous les commandans des forteresses l'ordre de les remettre immédiatement aux Florentins, et à tous les soldats du roi l'ordre de quitter le service des Pisans. Le commandant de Livourne obéit à ces ordres le 15 septembre, aussi-bien que les frères Vitelli, qui passèrent de Pise au camp florentin avec toute leur cavalerie (2). Mais d'Entragues, gouverneur de la citadelle de Pise, prétendit avoir reçu de son maître des ordres secrets qui n'avoient point encore été révoqués. Ligny, qui l'avoit placé là, s'étoit engagé à prendre sur lui toute la responsabilité de sa désobéissance. Les gouverneurs de Pietra-Santa, de Mutrone, de Sarzane et de Sarzanello, ne voulurent recevoir d'ordre que de lui; et d'Entragues, séduit par son amour pour la fille de Lucas del Lante, gentilhomme pisan, embrassa les intérêts de la ville où il commandoit avec autant de zèle que ses anciens citoyens (3).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 120.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 218. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 134.

(3) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 219. — *Fr. Guicciar-*

CHAP. XCVII. 1495. D'Entragues n'avoit cependant point caché aux Pisans que pour les protéger, il ne pourroit pas toujours désobéir formellement aux ordres de son souverain. Il leur avoit conseillé de chercher ailleurs des secours, que Sylvestre Poggio, leur ambassadeur, obtint en effet de Louis Sforza et des Vénitiens (1); il leur avoit aussi permis d'enfermer sa forteresse par une circonvallation, pour que les Florentins ne pussent point arriver jusqu'à lui, à supposer qu'il fût enfin obligé de promettre d'ouvrir ses portes. Mais ce nouveau retranchement que les Pisans élevèrent en effet, de la porte du faubourg jusqu'à l'Arno, fut perdu par une conséquence de leur impétuosité. L'armée florentine s'étant approchée de leurs murs, ils l'attaquèrent en rase campagne, malgré l'infériorité de leurs forces. Ils furent repoussés et poursuivis l'épée dans les reins jusqu'au milieu du faubourg; le nouveau retranchement fut pris, et la ville l'auroit été aussi, si d'Entragues n'avoit dans ce moment fait tirer le canon de sa forteresse sur la mêlée, et forcé ainsi les deux partis à se séparer (2).

dini. L. III, p. 134. — *Pauli Jovii.* L. III, p. 101. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VII, p. 190. — *Chroniche di Pisa di Jacopo Arrosti in archivio Pisano*, fol. 205, verso.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 133. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 102.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. III, p. 104. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 135. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. II, p. 43.

Le lendemain, Fracassa San-Sévérino arriva de Gênes, amenant quelques soldats milanais au secours des Pisans; un commissaire vénitien leur apporta aussi quelque argent pour lever des troupes; enfin, d'Entragues consentit à faire avec eux un traité par lequel il s'engageoit à leur remettre sa forteresse au bout de cent jours, si le roi ne rentroit pas avant ce terme en Italie. Jusqu'alors les Pisans devoient lui payer chaque mois deux mille florins pour la solde de sa garnison, et quatorze mille au moment où la citadelle leur seroit livrée. Des otages furent donnés de part et d'autre pour garantir l'exécution de ces engagemens (1). Bientôt après, on reçut en Toscane la nouvelle de la signature du traité de Verceil; et comme en même temps Pierre de Médicis étoit arrivé à Sienne, qu'il lioit à Cortone des intrigues pour surprendre cette place, que les Orsini se rapprochoient du territoire florentin en appareil menaçant, la république florentine fit évacuer, le 10 octobre, le faubourg de Pise par son armée, pour lui faire couvrir toutes ses frontières par les quartiers d'hiver qu'elle prit, en trois corps différens (2). CHAP. XCVII. 1495.

Le terme fixé par d'Entragues devoit échoir 1496.

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. III, p. 106.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 220. — *Pauli Jovii*, L. III, p. 107.

CHAP. XCVII. 1496. le 1er janvier 1496. Ce jour là en effet il réunit l'assemblée du peuple; et en lui consignant la forteresse, il lui demanda de prêter serment de fidélité au roi de France. Il vouloit que cette formalité pût servir d'excuse à sa désobéissance, et les Pisans ne s'y refusèrent pas. Mais il leur étoit plus difficile de trouver l'argent nécessaire pour le payer; car outre les quatorze mille écus qu'ils lui avoient promis, il en falloit encore donner vingt-six mille pour l'artillerie et les munitions que d'Entragues leur cédoit. Cependant les gabelles ne rendoient presque rien à l'état en temps de guerre, et chaque citoyen avoit déjà fait à la patrie des sacrifices qui sembloient supérieurs à sa fortune. Toutes les dames pisanes apportèrent à la seigneurie tous leurs joyaux; un vaisseau portugais qui vint échouer à l'embouchure du Serchio, fut vendu au profit du trésor public; enfin, les Génois et les Lucquois avancèrent quelque argent. D'Entragues fut payé, et la forteresse qu'il avoit livrée, fut rasée en peu de temps par le travail opiniâtre de toute la population (1).

La pitié, les liens de l'hospitalité, les engagemens précédens du roi et de l'armée, pouvoient excuser en partie la conduite de d'Entragues à Pise; mais pour disposer des autres forteresses,

(1) *Pauli Jovii.* Lib. III, p. 108. — *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 93.

il n'écouta que sa cupidité. Le 26 février, il vendit aux Génois Sarzane et Sarzanello, pour le prix de vingt-quatre mille florins ; et le 30 mars, le bâtard de Roussi, son lieutenant, vendit Pietra-Santa aux Lucquois, pour trente mille florins (1); en sorte que les forteresses que Charles VIII avoit si solennellement promis de rendre aux Florentins, et qu'il leur avoit néanmoins ensuite fait racheter à un si haut prix, passèrent toutes entre les mains de leurs ennemis. CHAP. XCVII. 1496.

Les Florentins ressentoient beaucoup d'inquiétude du voisinage de Pierre de Médicis, et jamais ce chef de parti ne s'approchoit de leurs frontières sans que la république surveillât tous ses mouvemens avec la plus extrême jalousie. Cependant sa conduite montroit assez qu'il n'avoit point en lui le talent, le caractère, ou les ressources qui auroient pu mettre en danger leur liberté. Il s'étoit échappé de Venise pour joindre Charles VIII, lorsque celui-ci marchoit à la conquête de Naples, et à sa cour il avoit été constamment oublié ; son parti s'af-

(1) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 855. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 558. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. III, p. 108. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 224. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 141 et 147. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 45. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. VII, p. 192.

CHAP. XCVII. foiblissoit à Florence par l'établissement d'un
1496. gouvernement vraiment populaire. Environ dix-huit cents citoyens avoient prouvé que leurs ancêtres jouissoient des honneurs de l'état, et avoient en conséquence été admis au grand conseil. Ce conseil, mieux organisé que ceux qui l'avoient précédé, se trouvoit en état de remplir par lui-même ses fonctions, au lieu de n'être qu'une machine entre les mains du parti dominant. On avoit surtout senti qu'il étoit éminemment propre à faire de bonnes élections; et depuis le 1er juillet 1495, il avoit seul nommé tous les magistrats de la république (1).

Mais les émigrés se figurent toujours que le public entier partage leurs opinions et leurs sentimens; ils n'ont de correspondance qu'avec les gens de leur parti; ils ne tiennent aucun compte des autres, et ils se persuadent que la moindre assistance étrangère suffiroit pour les rétablir dans leur patrie. Pierre de Médicis crut les circonstances favorables pour attaquer Florence. Virginio Orsini, son parent, qui, pendant la bataille de Fornovo, s'étoit échappé de sa captivité, et retiré dans son fief de Bracciano, lui offroit l'aide de ses gendarmes, pourvu que Pierre de son côté lui fournît assez d'argent

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 41.

pour les rassembler et les armer de nouveau. CHAP. XCVII.
Pise, Sienne et Lucques étoient en guerre avec 1496.
les Florentins; Pérouse lui offroit aussi l'assistance de sa population guerrière. Cette ville, qui relevoit de l'Église, mais qui lui obéissoit à peine, étoit gouvernée au nom du parti guelfe par la famille des Baglioni, qui n'avoit pas acquis moins d'autorité dans cette république que les Médicis à Florence, ou les Bentivoglio à Bologne. Ces chefs de parti se faisoient une règle de politique de maintenir dans toutes les républiques l'autorité des usurpateurs; aussi permirent-ils à Pierre de Médicis de rassembler ses partisans sur le lac de Pérouse, non loin de Cortone, ville sur laquelle il avoit des desseins; et prirent-ils à leur solde Virginio Orsini, pour lui donner une occasion de faire avancer ses gendarmes sur les frontières florentines (1).

Mais à cette époque même, les Baglioni furent sur le point d'être chassés de leur patrie par les Oddi, leurs rivaux. Ceux-ci étoient chefs du parti gibelin; ils avoient pour eux les habitans de Foligno, d'Assise, et une nombreuse clientelle. Le 3 septembre 1495, ils surprirent une des portes de Pérouse; ils entrèrent dans la

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 136. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 46. — *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 121. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 854. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VII, p. 192.

CHAP. XCVII. 1496. ville à la tête de leur cavalerie, mirent en fuite les Baglioni, et déjà ils se croyoient assurés du succès, lorsqu'ils furent frappés d'une terreur panique qui leur arracha des mains la victoire. Parvenus à peu de distance du palais, ils travailloient à renverser une barricade qui les arrêtoit encore; les premiers rangs, pressés par la foule qui les suivoit, ne pouvoient point faire usage de leurs bras ou élever leurs haches. Un des Oddi se retourna vers ceux qui le pressoient, en criant : *En arrière, retirez-vous.* Ce cri, répété de rang en rang, parut aux plus éloignés le signal de la fuite; tous se dispersèrent, et la troupe victorieuse, sans être poussée par aucun adversaire, ressortit de la ville plus rapidement qu'elle n'y étoit entrée. Les Baglioni, demeurés les maîtres, furent d'autant plus cruels envers leurs ennemis, qu'ils avoient couru un plus grand danger (1).

Virginio Orsini, après avoir recruté sa compagnie, sous prétexte de servir les Baglioni, posa leurs drapeaux, passa le marais des Chiane avec trois cents hommes d'armes et trois mille fantassins, et vint s'établir sur la frontière siennoise, vis-à-vis de San-Sovino, où il eut quelques escarmouches avec Ranuccio de Marciano, général

(1) *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 137. — *Macchiavelli Discorsi sopra Tito Livio.* Lib. III, c. 14, T. VI, p. 91. — *Allegretto Allegretti*, p. 863.

florentin qui occupoit Cortone. Pendant le même temps, Julien de Médicis sollicitoit Jean Bentivoglio, d'attaquer les Florentins ; et le cardinal Jean, son frère, s'étoit rendu à Milan, pour intéresser le duc Sforza et les Vénitiens à la même cause. Les Médicis émigrés auroient voulu soulever tous les princes de l'Europe contre leur patrie ; quelques calamités qu'ils attirassent sur Florence, ils auroient été satisfaits, si à ce prix ils avoient pu remonter sur le trône ; mais ils ne trouvèrent point d'empressement chez les autres puissances, pour former la coalition qu'ils leur proposoient. Bentivoglio fit assurer le gouvernement florentin qu'il ne troubleroit point le bon voisinage. Le duc de Milan se souvenant qu'il avoit trompé Pierre de Médicis, ne voulut point lui donner le pouvoir de s'en venger. Les Vénitiens tournoient tous leurs regards vers le royaume de Naples ; et la république florentine ayant mis à prix la tête des deux Médicis, Pierre se retira à Rome, et Julien alla joindre le cardinal son frère, à Milan (1). CHAP. XCVII. 1496.

Deux agens de Charles VIII, Camillo Vitelli et Jomelle, avoient pendant le même temps entamé une négociation avec Virginio Orsini, pour

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 138. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 46. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 121.

CHAP. XCVII. 1496. le faire entrer au service de France. Sa compagnie s'étoit de nouveau rassemblée et armée avec l'argent des Médicis et des Baglioni ; il n'avoit plus lieu d'espérer de grands succès en Toscane ; et puisque les Colonne, ses rivaux, étoient entrés au service du monarque aragonais, il devoit saisir avec empressement une occasion de les combattre. Il donna son fils en otage aux Français, pour leur répondre de sa fidélité, et il s'engagea à conduire six cents chevaux dans le royaume de Naples, après s'être joint à Camillo et Paul Vitelli, qui de leur côté devoient en conduire quatre cents (1).

Ce fut là le seul secours que Charles VIII fit passer à ces chevaliers français, qui en nombre infiniment inférieur, défendoient l'honneur de sa couronne dans le royaume de Naples. Déjà il ne songeoit plus qu'aux fêtes de sa cour, à ses tournois, et surtout à cette galanterie qui l'occupoit d'autant plus que sa figure et sa foible complexion l'y rendoient moins propre. Il promettoit toujours des secours qui n'arrivoient jamais, il donnoit des ordres qui ne s'exécutoient point, et dont il ne demandoit jamais compte ; il dissipoit follement tous les revenus de la France, et ne songeoit point aux dépenses nécessaires auxquelles il auroit dû pourvoir ; et tandis qu'il

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 121.

se mettoit dans l'impossibilité de sauver le royaume de Naples, il rejetoit toute espèce d'arrangement avec le prince qui alloit le lui enlever. Il avoit envoyé Comines à Venise, pour engager les Vénitiens à ratifier le traité de Verceil: ceux-ci n'y consentirent pas; mais ils lui offrirent d'obliger Ferdinand à se reconnoître pour feudataire de la couronne de France, et à payer cinquante mille ducats de cens annuel pour le royaume de Naples, en donnant aux Français plusieurs forteresses pour gages de sa fidélité. Charles VIII en réponse, refusa péremptoirement d'abandonner aucune partie d'une conquête qu'il ne songeoit point à défendre (1). CHAP. XCVI. 1496.

La guerre se faisoit partout à la fois dans le royaume de Naples, mais partout avec foiblesse. Le duc de Montpensier occupoit le voisinage de San Sévérino et de Salerne, et il avoit en tête le roi Ferdinand. Montfaucon, Villeneuve et Silly, se défendoient dans la Pouille contre don Frédéric et don César, frère naturel du roi. Gratiano Guerra commandoit les Français dans les Abruzzes, et le comte de Popoli lui étoit opposé. Jean de La Rovère, préfet de Sinigallia, qui avoit conduit deux cents gendarmes à la solde de Charles VIII, occupoit et ravageoit le voisinage du Mont-Cassin. Au-

(1) Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VIII, ch. XIX, p. 373. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 141.

LIV. XCVII. bigny défendoit la Calabre et la principauté
1496. ultérieure contre Gonzalve de Cordoue; mais le climat avoit vaincu celui que ne pouvoient abattre les efforts de ses ennemis; il succomboit à une longue maladie, et ne pouvoit poursuivre les avantages qu'il avoit d'abord obtenus. Dans toutes ces provinces, et de part et d'autre, la guerre se faisoit avec une égale langueur. Toutes les ressources manquoient aux deux partis; les villes détruites, les campagnes ravagées, ne payoient plus d'impositions, et Ferdinand aussi pauvre que les Français, ne pouvoit triompher d'une poignée d'hommes demeurée seule dans son royaume pour lui résister (1).

Ferdinand n'avoit point été compris dans la ligue d'Italie, signée à Venise l'année précédente. Il sollicitoit les Vénitiens de l'y faire admettre; mais ceux-ci, voulant profiter de l'embarras où il se trouvoit, ne lui offroient des secours qu'autant qu'il les payeroit à un prix usuraire. C'étoit un traité de subsides qu'ils vouloient conclure, et non une alliance. En effet, ils s'engagèrent à lui envoyer le marquis de Mantoue leur général, avec sept cents gendarmes, autant de stradiotes, et trois mille fantassins; et ils promirent de lui fournir en outre quinze mille ducats; mais Ferdinand dut

(1) *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. III, p. 140. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 122.

se reconnoître leur débiteur pour deux cent mille ducats, et leur donner pour garantie de cette somme, les villes d'Otrante, Brinde, Trani, Monopoli et Pulignano. Le duc de Milan, qui ne vouloit point encore contrevenir ouvertement au traité de Verceil, fit en même temps passer secrètement quelques secours au roi de Naples. François de Gonzague partit de Mantoue au commencement de février; et il entra dans le royaume de Naples, par San-Germano, Capoue et Bénévent (1). CHAP. XCVII. 1496.

Dans l'état de pénurie où se trouvoient les deux armées, c'étoit pour elles un objet de grande importance, que de s'assurer le péage du bétail en Pouille, qui est payé par les troupeaux voyageurs, auprès du Mont-Gargano, lorsqu'ils quittent les pâturages d'hiver des plaines d'Apulie, pour ceux de l'été dans les montagnes de l'Abruzze et auprès de Sulmone. Non moins de six cent mille moutons et de deux cent mille bœufs ou vaches devoient passer à ce péage dans le courant d'un mois; ils devoient payer de quatre-vingt à cent mille ducats, et c'étoit le revenu le plus net de la couronne. Les chefs des deux armées sentirent éga-

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 122. — *Franc. Guicciardini.* Lib. III. p. 151. — *Petri Bembi.* L. III, p. 51. — *Andrea Navagiero storia Veneziana.* p. 1207. — *Chronicon Venet.* T. XXIV, p. 31.

CHAP. XCVII. 1496. lement que s'ils s'empêchoient réciproquement de percevoir le péage, en arrêtant les troupeaux, ils ruineroient la moitié du royaume; que le bétail périroit de faim pendant l'été dans les plaines de la Pouille, et que les pâturages des montagnes de l'Abruzze seroient infructueux, si aucuns troupeaux ne consommoient leurs fourrages. Ils convinrent donc que celui des deux qui tiendroit la campagne, percevroit seul le péage, sans que l'autre pût l'inquiéter ou retenir les troupeaux. Après avoir signé cette convention, l'un et l'autre parti ne songea plus qu'à se rendre le plus fort dans les campagnes de la Pouille. Ferdinand qui étoit alors dans le comté de Molise, vint établir son quartier à Foggia. Montpensier rejetant le conseil de Virginio Orsini, qui lui représentoit que le moment étoit venu d'attaquer Naples, pendant l'absence du roi, se dirigea aussi vers la Pouille, où Orsini avoit déjà son quartier à San Sévéro. Les deux généraux espéroient, en déployant beaucoup de forces, intimider l'ennemi, l'obliger à refuser la bataille qu'ils lui offriroient, à s'enfermer dans les villes, et à confesser ainsi son infériorité. Dans ce but, pour venir plus tôt au secours d'Orsini, Montpensier laissa à Casarboré son artillerie pesante, dont il ne croyoit pas avoir besoin. Il se réunit à Orsini devant Selva-Piana, dans le territoire de Troia, et

l'armée française se trouva avoir onze cents cuirassiers, quatorze cents chevau-légers, six mille Suisses ou Allemands, et dix mille Gascons ou régnicoles (1). CHAP. XCVII. 1496.

Avant la réunion de Montpensier avec Orsini, Ferdinand avoit vainement cherché à provoquer au combat le second auquel il étoit supérieur en force. Depuis cette jonction, c'étoit l'armée française qui avoit acquis la supériorité, et qui s'efforçoit de provoquer Ferdinand, avant que celui-ci fût joint par le marquis de Mantoue. Ferdinand cependant s'enfermoit dans Foggia, tandis qu'une seconde division de son armée, commandée par Fabrice Colonna, défendoit Troia, et qu'une troisième sous les ordres de Prosper Colonna, occupoit Lucéria. Les Français, pour se rendre à Manfrédonia où se percevoit le péage, devoient passer sous les murs de Luceria et de Troia. Comme ils suivoient cette route, ils rencontrèrent sept cents fantassins allemands à la solde du roi de Naples, qui étoient sortis de Troia pour se rendre à Lucéria, sans être protégés par aucune cavalerie. Les Vitelli qui conduisoient l'avant-garde de l'armée française, les attaquèrent les premiers avec leur gendarmerie, sans pouvoir les mettre en désordre; bientôt l'armée entière

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 124. — *Franc. Guicciardini.* Liv. III, p. 150.

CHAP. XCVII. 1496. les enveloppa; néanmoins, ni Heiderlin qui commandoit ces braves gens, ni personne de sa troupe ne montra aucun signe de crainte. Ils marchoient en bataillon carré, sans ralentir leur pas, présentant sur chaque front une forêt de piques aux attaques de la cavalerie. Les Vitelli renoncèrent à l'espoir de rompre leur ordonnance; ils les firent seulement entourer à quelque distance par la cavalerie légère, qui à coup de flèches et de carabines, abattoit un grand nombre d'Allemands, sans se mettre à portée de leurs piques. Heiderlin arriva ainsi jusque sur les bords de la rivière Chilone. Pour la passer il fut obligé de rompre les rangs de ses soldats; Camille Vitelli fit aussitôt mettre pied à terre à ses gendarmes, et les conduisant dans le lit du torrent, il attaqua les Allemands corps à corps. Ceux-ci, dès qu'ils n'étoient plus en bataille ne pouvoient faire aucun usage de leurs longues piques, tandis que les gendarmes à pied, recouverts d'une armure impénétrable, étoient d'autant plus redoutables qu'ils s'approchoient de plus près. Il n'y avoit plus aucun salut à espérer pour les Allemands; mais leur courage ne les abandonna pas, ils se défendirent avec rage, et furent tous tués jusqu'au dernier (1).

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 126. — *Francesco Guicciardini.* Lib. III, p. 151.

Après cette boucherie, Montpensier voulant profiter de l'effroi qu'elle avoit causé aux Napolitains, vint offrir la bataille sous les murs de Foggia; Ferdinand ne la refusa pas, mais il disposa si habilement son armée sous le canon de la ville, que le général français, qui avoit imprudemment laissé sa grosse artillerie en arrière, n'osa pas attaquer le roi. Sans cette faute, il auroit peut-être pu terminer la guerre en ce lieu par une grande victoire. Renonçant à cette espérance, il continua sa marche vers Manfredonia. Dans le même temps le marquis de Mantoue vint joindre Ferdinand; après leur réunion ils attaquèrent et saccagèrent les villes du comté de Molise, qui avoient arboré les étendards des Français. Montpensier étoit bien parvenu au lieu où devoit se percevoir la gabelle, et les bergers de la Pouille arrivoient devant son camp avec leurs troupeaux; mais Ferdinand les y venoit poursuivre à la tête de sa cavalerie légère; et comme l'un et l'autre chef tenoient la campagne, il étoit impossible de décider, d'après la convention précédente, à qui la gabelle devoit appartenir. Bientôt l'un et l'autre perdirent l'espérance de la percevoir; dès lors ils abandonnèrent les bergers en proie à leurs soldats; les bœufs et les moutons de la moitié du royaume, qui se trouvoient en même temps entre leurs mains, furent égorgés : les champs furent cou- CHAP. XCVI 1496.

CHAP. XCVII. verts de leurs carcasses qu'on abandonnoit à la
1496. putréfaction, tandis que les soldats se chargeoient seulement des peaux qu'ils espéroient de vendre (1).

Encore que l'objet principal qui avoit attiré les deux armées dans les plaines de l'Appulie leur eût échappé, les deux partis dirigeoient toujours tout le reste de leurs forces vers cette même province; huit cents Allemands du duché de Gueldres, quelques Suisses et quelques Gascons, tout récemment débarqués à Gaëte, y étoient venus joindre Montpensier; d'autre part, après le marquis de Mantoue, qui avoit fait au mois de juin sa jonction avec Ferdinand, ce dernier avoit encore reçu les renforts de Jean de Gonzague, de Jean Sforza, seigneur de Pésaro, et de don César d'Aragon. Les deux armées se menaçoient de près, et sembloient ne pouvoir tarder long-temps encore à décider le sort de la guerre par une bataille (2).

Avant que les affaires fussent arrivées à cette crise, les émigrés italiens, qui avoient suivi Charles VIII, n'avoient pas négligé de le solliciter pour qu'il envoyât, selon sa promesse, de puissans secours à Montpensier et aux ar-

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 127. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 151.

(2) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 128. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 151.

mées qui défendoient le parti français. Les ambassadeurs des Florentins, le cardinal Julien de la Rovère, Jean-Jacques Trivulzio, Vitellozzo, Carlo Orsini et le comte de Montorio, ne lui permettoient point d'oublier les compagnons d'armes qu'il avoit laissés dans le danger. Cette partie même de la noblesse française, qui s'étoit opposée à la première expédition de Charles VIII, trouvoit désormais l'honneur national engagé à défendre ce qu'elle avoit acquis par son sang; chaque famille illustre avoit quelqu'un de ses membres dans l'armée qui combattoit dans le royaume de Naples, et demandoit avec instance qu'il n'y fût pas abandonné. Charles VIII, réveillé en quelque sorte de sa léthargie, annonça qu'il alloit rentrer en Italie avec une armée plus puissante que celle qui l'avoit accompagné l'année précédente. Jean-Jacques Trivulzio reçut ordre de partir pour Asti avec huit cents lances, deux mille Suisses et autant de Gascons; le duc d'Orléans, et ensuite le roi lui-même, devoient le suivre à peu de distance. Tous les cantons suisses avoient promis des troupes, à la réserve de celui de Berne, qui avoit pris des engagemens contraires avec le duc de Milan. Trente vaisseaux devoient mettre à la voile des ports français sur l'Océan, et se réunir en Provence avec autant de galères, pour porter à Gaëte des vivres, des

CHAP. XCVII. 1496.

CHAP. XCVII. munitions de guerre et de l'argent; et Rigault,
1496. maître de la maison du roi, fut dépêché à Milan pour demander au duc de faire armer à Gênes les galères promises par le traité de Verceil, et l'assurer que s'il se rattachoit désormais sincèrement à la France, sa conduite passée seroit oubliée (1).

Mais cette ardeur guerrière ne pouvoit se soutenir long-temps dans un caractère aussi futile et aussi inconséquent que celui de Charles VIII. Le cardinal de Saint-Malo, surintendant des finances, craignoit une guerre qui augmenteroit les embarras où le mettoient déjà les folles dépenses de la cour. Sans contredire son maître, il faisoit naître des obstacles journaliers à l'exécution de ses projets, et celui-ci n'avoit jamais la patience de les examiner, ou la persévérance de les écarter. Tout à coup le roi, qui étoit toujours à Lyon, déclara à la fin de mai, qu'avant de se mettre en marche, il vouloit encore faire un voyage à Tours et à Paris, pour se recommander à saint Martin et à saint Denis dans leurs principales églises, et pour engager en même temps ses meilleures villes à lui faire des avances d'argent. Son vrai motif étoit de revoir à Tours une des dames d'honneur de la reine, pour laquelle il avoit alors de l'amour. En vain

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 152. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VII, p. 195.

tous ceux qui s'intéressoient à la défense du royaume de Naples lui représentèrent-ils que s'il s'éloignoit des frontières d'Italie, au moment où ses ennemis étoient effrayés, où ses soldats mettoient en lui toute leur espérance, il rendroit le courage aux premiers, et il feroit tomber les armes des mains des seconds, Charles VIII fut inébranlable : après avoir perdu encore un mois à Lyon, il partit pour le nord de la France, il abandonna le projet d'envoyer le duc d'Orléans en Italie; il ne donna à Trivulzio qu'un petit nombre de soldats, et il ne fit autre chose en faveur de Montpensier, que d'ordonner aux Florentins de lui faire passer quarante mille ducats (1). CHAP. XCVII. 1496.

Mais Montpensier n'étoit plus en situation d'attendre l'issue de ces longues délibérations : il assiégeoit Circello, à dix milles de Bénévent, et Camille Vitelli, un de ses meilleurs officiers, y avoit été tué comme il s'étoit mis à pied à la tête des Gascons, pour les animer au combat. Ferdinand, pour faire diversion, vint attaquer Frangetto de Montfort, à quatre milles du camp français : il avoit alors sous ses ordres douze cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers et quatre mille fantassins; et il se croyoit en état de hasarder une bataille. Les Français

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 155. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VII, p. 196. — *Chronicon Venetum.* p. 34.

CHAP. XCVII. quittèrent Circello pour secourir Frangetto ;
1496. mais quand ils arrivèrent sur une colline en face de cette bourgade, ils virent qu'elle étoit prise. Montpensier et Virginio Orsini n'en insistoient pas moins pour avancer toujours, et attaquer les soldats de Ferdinand, tandis qu'occupés à piller, ils ne pourroient faire aucune résistance. Ferdinand, prévoyant ce danger, avoit rangé son armée en bataille devant le château de Frangetto, et il avoit mis le feu à la bourgade pour en chasser les pillards ; cependant telle étoit leur avidité à amasser leur butin, ou leur terreur de rencontrer l'armée française, que la moitié des soldats erroit encore au milieu de l'incendie, et qu'on ne pouvoit les rappeler à leurs rangs. Mais dans le conseil de guerre de l'armée française, Précy, Barthélemi d'Alviano, et Paul Orsini, s'accordèrent à représenter que pour attaquer les Napolitains, il falloit s'engager dans une vallée étroite et fort dangereuse, dominée par le château de Frangetto, et que c'étoit ainsi faire dépendre son salut de la seule folie de ceux qu'on avoit à combattre. Pendant qu'on disputoit encore ; les Suisses et les Allemands de l'armée, qui, depuis qu'ils servoient dans le royaume, n'avoient encore touché que deux mois de leur solde, demandèrent à être payés avant qu'on les menât au combat. Leur indiscipline et leur inso-

lence croissoient avec l'embarras de leurs chefs, CHAP. XCVII.
et Montpensier, obligé de leur céder, perdit 1496.
ainsi la dernière occasion où il pouvoit espérer de relever les affaires des Français dans le royaume de Naples (1).

Dès ce moment, les Suisses et les Allemands ne cessèrent de menacer leurs généraux pour obtenir un payement que ceux-ci n'avoient aucun moyen d'effectuer. Les princes de Salerne, de Bisignano et de Conza quittèrent l'armée, et retournèrent dans leurs fiefs pour se défendre contre Gonzalve de Cordoue; les Napolitains à la solde française désertoient toutes les fois qu'ils en trouvoient l'occasion : non-seulement ils n'étoient pas mieux payés que les autres, ils se trouvoient de plus sans cesse exposés à l'insolence de leurs compagnons d'armes français et allemands, qui prétendoient toujours obtenir leurs vivres ou leurs logemens avant les régnicoles. Enfin, Précy et Montpensier n'étoient jamais d'accord, et leurs disputes divisoient tout le conseil de guerre (2).

L'armée, qui s'affoiblissoit tous les jours, se vit contrainte à reculer; elle voulut regagner la Pouille, et du voisinage d'Ariano et de Béné-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 157. — *Pauli Jovii Hist. sui temp,* Lib. IV, p. 130. — *Ejusdem Vita magni Consalvi.* Lib. I, p. 181. — *Franc. Belcarii Comment.* Lib. VII, p. 197.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 130.

CHAP. XCVII. 1496. vent, se diriger sur Vénosa. Pour dérober sa marche à Ferdinand, elle partit au commencement de la nuit, et fit vingt-cinq milles sans s'arrêter. Elle comptoit encore que Ferdinand, qui la suivoit, seroit retenu devant le château de Gésualdo, qu'on avoit vu, dans un autre temps, soutenir un siége de quatorze mois; dans cette espérance, les Français ayant trouvé de la résistance à Atella, prirent et pillèrent cette ville; et s'y arrêtèrent beaucoup plus qu'ils n'auroient dû le faire. Ferdinand prit Gésualdo sans coup férir, et arriva sur eux avant qu'ils pussent se remettre en route. Montpensier n'eut plus alors d'autre parti à prendre que celui de se défendre dans Atella, pour donner encore au roi de France le temps de lui envoyer des secours (1).

La ville d'Atella, où l'armée française se trouvoit enfermée, n'est point celle qui a donné son nom aux fables atellanes, et qui étoit située à peu près dans le lieu qu'occupe aujourd'hui la ville d'Aversa. Atella de la Basilicate est bâtie dans une plaine fertile, mais à un mille de ses murs commencent les montagnes qui s'élèvent de trois côtés, en formant un riche amphithéâtre de trois quarts de mille de largeur. Leur pente n'est point escarpée, et dans les gradins qu'elle

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 158. — *Fr. Belcarii Comm.* L. VII, p. 198.

forme, on emploie la charrue pour labourer les champs; là où le terrain est plus incliné, des vignes et de superbes arbres fruitiers le revêtent entièrement. Cet amphithéâtre s'ouvre du côté de l'ouest, et laisse voir à gauche la ville de Melphi, à droite le chemin de Conza, couvert par des forêts très-épaisses. Une petite rivière arrose la plaine, et la traverse au couchant d'été, après avoir embrassé dans un long détour la bourgade d'Atella. Là, elle est resserrée entre des rives plus élevées, et elle fait tourner des moulins; ensuite elle se jette dans l'Ofanto. Au levant, la bourgade de Ripa-Candida, sur le chemin de Vénosa, étoit occupée par une garnison française; c'étoit par là que l'armée espéroit recevoir des vivres et des secours, d'autant plus que tout le pays s'étoit déclaré pour le parti Angevin; mais la cavalerie légère des Stradiotes eut bientôt appris à en connoître tous les passages, et elle réussit à les fermer aux partisans français (1). CHAP. XCVII. 1496.

Ferdinand n'avoit garde de s'exposer à un combat contre des gens désespérés; il s'occupa de leur couper tous les chemins, de rendre plus difficiles tous les arrivages de vivres, et d'abattre des moulins dont ils se servoient. Bientôt les Allemands qui étoient dans l'armée

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 152.

CHAP. XCVII. 1496. française, et qui depuis long-temps avoient menacé de déserter, si on ne leur payoit pas leurs soldes arriérées, arrivèrent tous dans son camp; peu après, il apprit que Gonzalve de Cordoue avoit surpris au château de Lario, sur le fleuve Saprio, qui divise la Calabre d'avec la principauté, une petite armée rassemblée par les partisans de la France; qu'il avoit fait prisonniers onze barons angevins, et presque toute leur infanterie. Après cette victoire, la première que Gonzalve de Cordoue eût remportée dans le royaume de Naples, il vint avec six mille hommes joindre, devant Atella, le roi Ferdinand; et son arrivée fit perdre aux assiégés leur dernière espérance (1).

Le 5 juillet, Montpensier, qui commençoit à manquer de vivres, fit partir pour Vénosa le tiers de sa cavalerie, afin de protéger un convoi; mais quoiqu'elle fût sortie à midi, heure à laquelle on devoit croire que les ennemis reposoient, plutôt que de braver les chaleurs excessives de la Basilicate, elle fut aperçue par les Stradiotes, surprise, entourée et mise en déroute. Les Français perdirent alors plus de trois cents cavaliers, et ce qui ajoutoit à leur douleur, c'est que leur gendarmerie, étoit battue par une cavalerie légère qu'elle étoit accoutumée à mé-

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 133. — *Ejusdem Vita magni Consalvi.* Lib. I, p. 182. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 159.

priser. Après ce combat, Ferdinand s'empara de Ripa Candida, et assit son camp sur la route même de Vénosa, de manière à fermer toute issue aux assiégés (1). CHAP. XCVII 1496.

Gonzalve de Cordoue, le jour même de son arrivée devant Atella, avoit attaqué les moulins des assiégés, et les avoit tous détruits. Aussi commençoient-ils à être absolument dépourvus de farines; bientôt ils éprouvèrent une privation plus cruelle encore; l'eau même leur manqua, ou du moins ils ne purent plus arriver à la rivière qui baignoit les murs d'Atella, qu'en s'ouvrant le chemin à la pointe de l'épée, et chaque tonne d'eau leur coûtoit un combat. Les Français avoient pratiqué un abreuvoir dans la rivière, ils l'avoient entouré de quelques retranchemens, et ils en avoient donné la garde à leurs Suisses; mais ces retranchemens furent emportés de vive force, et trois cents Suisses y furent taillés en pièces; parmi les morts on trouva un enseigne dont la main droite étoit coupée, la main gauche horriblement blessée, et qui même après sa mort serroit encore entre ses dents le drapeau qui lui avoit été confié (2).

Il y avoit trente-deux jours que les Français étoient enfermés dans Atella; ils voyoient

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 135. — *Vita magni Consalvi* L. I, p. 183.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 135.

CHAP. XCVII. 1496. tous les jours augmenter le nombre de leurs ennemis, et diminuer celui de leurs soldats; les fourrages, les vivres, l'eau même leur manquoient, lorsqu'ils prirent enfin le parti de capituler. Précy, Barthelemy d'Alviano, et un capitaine suisse furent envoyés à Ferdinand. Ils demandèrent que Gilbert de Montpensier eût la faculté de dépêcher un courrier à son roi, pour en obtenir des secours; mais s'il ne les recevoit pas avant trente jours, il devoit au bout de ce terme remettre à Ferdinand toutes les places qui dépendoient de lui, avec leur artillerie. Jusqu'à cette époque il ne devoit point tenter de sortir d'Atella, où le roi de Naples lui fourniroit des vivres jour par jour. Lorsqu'ensuite les Français remettroient la place, ils devoient avoir la faculté de se retirer en France, les Italiens hors du royaume, et les Napolitains auroient quinze jours pour faire leur soumission au roi, qui leur promettoit une amnistie complète, et la restitution de tous leurs biens. Cette convention fut signée le 20 juillet 1496, et les trois villes de Vénosa, Gaëte et Tarente, dont les gouverneurs avoient été nommés immédiatement par le roi, en furent expressément exceptées (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 160. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 136. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. III, p. 56. — *Allegretto Allegretti.* p. 857. — *Franc. Belcarius Comment.* L. VII, p. 199.

Il paroît que Montpensier n'attendit point l'expiration des trente jours qu'il avoit demandés pour livrer Atella, mais que pressé par le besoin d'argent, et par l'impatience de ses soldats, il remit dès le troisième jour cette ville à Ferdinand, moyennant dix mille florins, qu'il distribua à ses troupes à compte de leur solde (1). Il sortit d'Atella avec environ cinq mille hommes, qui furent conduits à Baia et à Pozzuoli, pour y attendre un embarquement. Il livra en même temps au roi toutes les forteresses de son gouvernement; mais Ferdinand lui demandoit toutes celles du royaume, dont plusieurs ne vouloient point reconnoître l'autorité du lieutenant du roi. Tandis qu'on disputoit sur l'exécution de cette partie de la capitulation, l'armée française fut retenue au milieu de l'été, sur le rivage pestilentiel de Baia. Bientôt une affreuse épidémie s'y manifesta. Gilbert de Montpensier y mourut des premiers; la mortalité atteignit ensuite ses cavaliers et ses soldats: elle les poursuivit dans leur voyage, lorsqu'on leur permit de l'entreprendre, et il n'arriva pas cinq cents guerriers en France, des cinq mille qui étoient sortis d'Atella (2).

CHAP. XCVI. 1496.

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. III, p. 56.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 161. — *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 137. — *Ejusdem Vita magni Consalvi.* Lib. I, p. 183. — *Fr. Belcarii.* Lib. VII, p. 200. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. II, p. 24.

CHAP. XCVII. Alexandre VI, qui destinoit les dépouilles des
1496. Orsini à ses enfans, et qui vouloit auparavant exterminer cette famille, non-seulement délia Ferdinand II du sêrment prêté en confirmation de la capitulation d'Atella, mais même le menaça des peines ecclésiastiques s'il l'exécutoit. Pour lui obéir, le roi de Naples fit arrêter Virginio et Paul Orsini, et les fit enfermer au château de l'Œuf. Leurs troupes italiennes, qui se retiroient par l'Abruzze, sous les ordres de Gian Giordano Orsini, et de l'Alviano, furent attaquées par le duc d'Urbin, et dépouillées de tout. En même temps Graziano Guerra, ne pouvant plus se soutenir dans l'Abruzze, se retira à Gaëte, avec huit cents chevaux; d'Aubigny, après avoir défendu quelque temps encore la Calabre, fut obligé de capituler à Groppoli, et eut la liberté de se retirer en France.

Les princes de Salerne et de Bisignano profitèrent de l'amnistie, et furent reçus en grâce par Ferdinand, après qu'ils lui eurent livré leurs forteresses. Enfin, à la réserve de Tarente, qui tenoit toujours sous les ordres de Georges de Silly, de Gaëte, où s'étoit enfermé le sénéchal de Beaucaire, et de Mont Saint-Ange, où Julien de Lorraine se défendoit avec beaucoup de bravoure, les Français furent chassés de toutes leurs conquêtes, et le royaume de Naples fut

en entier réduit sous l'obéissance de Ferdi- CHAP. XCVII.
nand (1). 1496.

Mais au moment même où ce jeune prince rentroit à Naples, de retour d'une guerre qui lui avoit valu un royaume, et qui avoit fait briller son courage, sa constance, sa connoissance de l'art de la guerre, et son adresse à manier les esprits, il étonna la chrétienté par un mariage qu'aucune dispense d'un pape ne devroit autoriser. Il épousa sa propre tante, Jeanne, sœur de son père, qui étoit à peu près de son âge. Ce choix ne lui avoit point été suggéré par la politique, mais par l'amour; et cet amour lui fut funeste. Ferdinand revenoit de la campagne la plus fatigante, dans un pays malsain, où presque tous les chefs des deux armées avoient été attaqués de maladies. Il ne fit point attention à l'effet que tant de fatigues avoient produit sur sa propre constitution; il se crut dans toute la vigueur de sa santé, et il se conduisit comme s'il l'étoit en effet; mais à peine étoit-il établi avec sa nouvelle épouse à la Somma, château de plaisance au pied du Vésuve, qu'il y mourut d'épuisement, le 7 septembre 1496, à l'âge de vingt-sept ans un mois et onze jours. Comme il ne laissoit point d'enfans, son oncle, don Frédéric,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 151. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 137. — Mémoires de Guill. de Villeneuve, T. XIV, Mém. p. 82.

CHAP. XCVII. 1496. lui succéda sur le trône de Naples, qui en trois ans, avoit été occupé par cinq rois : en effet, Ferdinand Ier, Alfonse II, Charles VIII, Ferdinand II et Frédéric, s'étoient succédés sur ce trône avec une rapidité qui avoit ajouté aux calamités du royaume, déjà désolé par une guerre cruelle (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 161. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 138. — *Petri Bembi.* Lib. III. p. 57. — *Summonte storia di Napoli.* L. VI, c. II, p. 523. — *Giannone Istoria civile del regno di Napoli.* L. XXIX, c. 2, p. 676. — *Burchardi Diariunt.* Lib. II, apud Raynaldum. *Annal. eccles.* 1496, §. 13, p. 452. — *Chronicon Venetum.* T. XXIV, p. 39. — *Fr. Belcarius Comment. Rer. Gall.* L. VII, p. 201

CHAPITRE XCVIII.

Guerre de Pise ; les Pisans secourus par le duc de Milan, les Vénitiens et l'empereur Maximilien. Trève en Italie. Déclin du crédit de Savonarole à Florence. Épreuve du feu qui lui est proposée par un moine ; sa condamnation et sa mort.

1496 — 1498.

L'ÉBRANLEMENT donné à toute la politique de l'Italie, par l'expédition de Charles VIII, sembloit s'être arrêté; ce monarque, de retour à sa résidence ordinaire, n'étoit plus occupé que de tournois, de fêtes, et d'une vaine pompe chevaleresque, qui lui faisoit oublier cette guerre même dont elle étoit l'image. Sans cesse enlacé dans des intrigues de femmes où d'engageoient ses nombreuses et inconstantes amours, il ne donnoit plus à l'Italie que des regards distraits. De temps en temps il annonçoit encore l'intention de délivrer les frères d'armes qu'il avoit exposés à des dangers infinis, ou qui languissoient déjà pour lui dans les prisons et la misère; il parloit de venger les insultes que recevoit son nom, et de recouvrer la gloire qu'il

CHAP. XCVIII. 1496.

CHAP. XCVIII. avoit acquise à trop peu de frais, et trop rapi-
1496. dement perdue ; mais bientôt il retomboit dans la mollesse et l'oubli de toute chose : déjà ses menaces ne causoient plus d'effroi, et ses promesses n'entretenoient plus d'espérance.

La mort de Ferdinand II, et l'élévation de Frédéric d'Aragon sur le trône de Naples, sembloient devoir concourir avec l'indolence de Charles VIII à donner plus de stabilité à cette monarchie. Frédéric étoit depuis long-temps cher aux Napolitains ; c'étoit le même prince que les barons mécontens avoient voulu, en 1485, substituer à son père le vieux Ferdinand, et à son frère aîné Alfonse ; c'étoit lui qui avoit préféré demeurer en prison entre les mains des factieux plutôt que de monter sur le trône par un crime. Tous les partis connoissoient sa modération et son impartialité ; tous avoient en lui la même confiance. Son prédécesseur, Ferdinand II, n'avoit pas le même avantage : on avoit vu briller sa constance et sa valeur dans la dernière guerre ; mais les Angevins craignoient sans cesse de voir reparoître dans son caractère, le vieux levain Aragonais, la perfidie et la cruauté qui sembloient héréditaires dans sa famille. Ils racontoient même que déjà atteint de la maladie dont il mourut, il avoit donné à ses gens l'ordre de faire périr l'évêque de Théano, qu'il retenoit prisonnier ; et que, craignant que ceux-ci, dans

l'attente de sa mort prochaine, ne lui dissent que son ordre étoit exécuté quand il ne l'étoit pas, il s'étoit fait apporter sa tête sur son lit de mort (1). CHAP. XCVIII. 1496.

Frédéric, en montant sur le trône au milieu d'un peuple déchiré par tant de factions, et ruiné par une guerre civile et étrangère, sentit qu'il devoit se présenter aux Napolitains en conciliateur et non en vainqueur. Il accueillit tous les partis avec une égale indulgence; il montra à l'égard de tous un égal respect pour la bravoure et le malheur : il renvoya en France les restes de l'armée qui avoit capitulé à Atella, échappés au mauvais air de Baia. Il se réconcilia pleinement avec le prince de Bisignano et celui de Conza, qui pendant leur long exil en France, avoient préparé la guerre, dont le royaume avoit tant souffert. Il promit la même indulgence au prince de Salerne, et il l'invita à la fête de son couronnement. Mais ce prince vieilli dans les factions, et souvent victime de trahisons royales, ne put croire à la bonne foi du nouveau roi; il attribua à celui-ci une tentative d'assassinat contre son frère, qui n'étoit cependant qu'une vengeance particulière (2). Il recommença la guerre, et, poursuivi de château en château, dans la Lucanie, il fut enfin

(1) *Petri Bembi hist. Veneta.* Lib. III, p. 57.

(2) *Fr. Guicciardini. Hist.* L. III, p. 176.

CHAP. XCVIII. 1496. obligé de sortir du royaume, et de se retirer à Sinigallia, dans la petite principauté de Jean de La Rovère, préfet de Rome, chez qui il mourut en exil au bout de peu de temps (1).

D'Aubigny qui avoit commandé avec gloire les Français en Calabre, ne crut pas devoir prolonger plus long-temps une guerre qui pour la France étoit sans espoir, tandis qu'elle réduisoit ses anciens partisans au dernier degré de misère et de danger. Non-seulement il traita pour lui-même et ses compagnons d'armes à des conditions honorables, il engagea aussi Aubert de Rosset, qui s'étoit défendu à Gaëte avec un courage et une constance admirables, à réserver ses soldats pour un temps plus heureux, et à remettre cette ville à Frédéric. Vers le même temps Graziano Guerra abandonna les Abruzzes, et les garnisons de Vénosa et de Tarente firent également leur soumission; en sorte que les Français ne gardèrent plus, dans le royaume de Naples, aucun gage de leur rapide conquête (2).

Mais la guerre que Charles VIII avoit excitée à son passage en Toscane, en rendant la liberté à Pise, restoit toujours allumée; c'étoit une étincelle prête à causer en Italie un incendie nouveau. Cette guerre se poursuivoit selon

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 138.
(2) *Idem*, p. 139. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 172.

l'ancienne tactique des guerres italiennes, et la lenteur de toutes ses opérations contrastoit étrangement avec l'impétuosité qu'on avoit vu déployer aux Français. Des siéges de petits châteaux, des surprises, des affaires de postes, sembloient épuiser tout l'art des capitaines, et cependant on voyoit à la tête de l'une et de l'autre armée des hommes qui s'étoient fait un nom dans l'art militaire : du côté des Florentins, Francesco Secco, et Rinuccio de Marciano; du côté des Pisans, Lucio Malvezzi de Bologne, occasionnellement secondé par les plus habiles condottieri du duc de Milan ou des Vénitiens. La guerre, il est vrai, se faisoit entre eux d'une manière plus sanglante que dans la précédente période, parce qu'un grand nombre de soldats étrangers qui servoient dans l'une et l'autre armée, ne faisoient et ne demandoient point de quartier. Si les Florentins avoient en une seule fois levé une armée assez considérable pour s'ouvrir le chemin jusqu'à Pise, planter leur artillerie devant ses murailles, et y ouvrir une brèche, ils se seroient épargnés en même temps beaucoup de sang et beaucoup d'argent. Mais ils n'avoient point encore renoncé à l'espoir de se faire rendre Pise par des négociations; ils en avoient d'entamées avec toutes les puissances; ils n'étoient en guerre déclarée avec aucune, et ils furent appelés successivement à combat-

CHAP. XCVIII. 1496.

CHAP. XCVIII. 1496. tre les Français, l'empereur, les Milanois, les Vénitiens, les Gênois, les Lucquois et les Siennois, qui se présentèrent tour à tour comme auxiliaires des Pisans; car c'étoit alors un principe reçu dans le droit public, qu'on pouvoit faire la guerre pour son allié, sans la déclarer soi-même.

De même que par une complication bizarre d'intrigues politiques, les Florentins, pour recouvrer Pise, eurent à combattre en même temps les Français leurs vrais alliés, et tous les ennemis des Français; de leur côté, les Pisans envoyèrent recommander en même temps leur république à Charles VIII, et à tous les ennemis de Charles VIII. En un même jour, Mariano Peccioli fut envoyé par la seigneurie de Pise à Louis Sforza, Agostino Donizzo au pape Alexandre VI, Bernardino Agnelli à la république de Vénise, et Piétro Griffo à la cour de France (1). Ces ambassades étoient déjà parties avant que d'Entragues eût mis les Pisans en possession de leurs forteresses. Celles qui s'adressoient aux ennemis de la France eurent le plus heureux succès; Sforza envoya aux Pisans Louis de La Mirandole, avec une brigade de cavalerie, et trois cents fantassins allemands; les Vénitiens leur firent passer Paul Manfroni,

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. III, p. 108.

avec deux cents chevaux, et de l'argent pour lever de l'infanterie (1). CHAP. XCVIII. 1496.

Louis Sforza, qui se figuroit toujours pouvoir tout diriger, tout maîtriser par son habile politique, s'abstenoit souvent, par avarice, de faire les dépenses nécessaires à la réussite de ses projets; mais il comptoit alors sur son adresse pour les faire faire par ses propres ennemis. C'étoit dans cette vue qu'il avoit lui-même instamment sollicité les Vénitiens de l'aider à défendre Pise: cette guerre, leur disoit-il, ayant pour but d'affoiblir les Florentins, seuls alliés qui fussent demeurés aux Français, étoit également conforme aux intérêts de Venise et de Milan, et devoit être soutenue à frais communs. Il ne pouvoit alors croire que les Vénitiens songeassent jamais à s'emparer de Pise, ville séparée d'eux par tant d'états, tandis qu'elle s'unissoit facilement à la Ligurie, dont il étoit déjà souverain (2).

Mais les Pisans n'avoient plus pour Louis Sforza la même inclination qu'ils avoient manifestée au commencement de la guerre. Son avarice les avoit découragés, ses négociations avec les Florentins avoient excité leur défiance,

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. III, p. 102. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 146. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 227.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 142.

CHAP. XCVIII. 1496. et la proposition qu'il leur avoit faite tout récemment de donner la seigneurie de leur ville aux frères San Sévérini ses créatures, leur avoit manifesté ses desseins secrets; aussi tournoient-ils désormais tous leurs regards vers les Vénitiens. Ils avoient obtenu de toutes les puissances de la ligue des promesses de garantir leur liberté. Maximilien avoit reconnu leurs droits par un privilége impérial; le pape leur avoit adressé un bref pour les encourager à se défendre; et les ambassadeurs d'Espagne avoient témoigné que leurs maîtres verroient avec plaisir les ports de la Toscane fermés aux Français, par l'affermissement d'une république rivale de celle de Florence (1).

Au commencement du mois de mars 1496, les Florentins avoient remporté quelques avantages dans cette partie du territoire pisan qui est entre le lac de Bientina, les montagnes et l'Arno. Ils avoient pris Buti, Saint-Michel de Verrucola, et Calci; mais à cette époque même on publia dans tout le territoire pisan, avec de grandes démonstrations de joie, les lettres que la seigneurie venoit de recevoir du doge Agostino Barberigo, par lesquelles il déclaroit que la république de Venise avoit pris celle de Pise sous sa protection (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 142.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 227. — *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 35.

Cette détermination publique, qui engageoit en quelque sorte l'honneur des Vénitiens à défendre Pise, avoit été long-temps combattue dans les conseils mêmes de Venise par les plus vieux sénateurs, et par ceux dont la prudence obtenoit ordinairement le plus de crédit. Ils trouvoient que dans cette occasion leur république couroit le double danger d'alarmer tous les autres états, par l'aveu d'une ambition insatiable, et d'entreprendre cependant ce qu'elle ne pourroit point accomplir avec honneur (1). CHAP. XCVIII. 1496.

Dès ce moment les affaires des Pisans commencèrent à prospérer. Francesco Secco fut surpris par eux au commencement d'avril; ils lui tuèrent une cinquantaine d'hommes, lui prirent deux cent vingt chevaux, et le forcèrent à lever le siége de la Verrucola. Peu de jours après, Francesco Secco, impatient de se venger, attira près de Vico les Pisans commandés par Paul Manfroni, dans une embuscade; il les défit en effet, mais comme il les poursuivoit, il fut atteint d'une arquebuse, et blessé mortellement. Sa perte équivalut, pour les Florentins, à une seconde déroute (2). Le 30 mai, Lucio Malvezzi, capitaine des Pisans, surprit et pilla Ponsacco,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 143.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 227. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 165. — *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 37. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. III, p. 59.

CHAP. XCVIII. où il fit prisonnier Louis de Marciano, frère de
1496. Ranuccio qui commandoit l'armée florentine (1). Enfin, dans les premiers jours de juin, Giustiniano Morosini, gentilhomme vénitien, arriva à Pise avec huit cents Stradiotes. Ces soldats barbares, qui étoient devenus redoutables à toute l'Italie, qui avoient souvent tenu tête à la gendarmerie française, et qui avoient fait connoître tout ce qu'on pouvoit attendre d'une bonne cavalerie légère, remplirent bientôt la Toscane de la terreur de leurs armes. Le 23 juin ils se jetèrent dans le val de Niévole; ils passèrent sous Montécarlo; Buggiano leur ayant résisté, ils le prirent, le pillèrent, et le brûlèrent ensuite aussi-bien que Stignano, et ils firent éprouver aux Florentins combien il étoit malheureux pour un peuple arrivé au plus haut degré de civilisation, d'être envahi par des soldats à peine sortis de la barbarie (2).

La présomption de Louis Sforza s'étoit accrue par les événemens de l'année précédente; il se vantoit d'avoir appelé les Français en Italie, et de les en avoir chassés; d'avoir puni la maison d'Aragon, et de l'avoir ensuite replacée sur le trône, d'avoir disposé des forteresses que les

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 236. — *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 143. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 165.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 230. — *Macchiavelli Fragm.* p. 39.

Français avoient reçues des Florentins, comme s'il les avoit lui-même tenues en garde. Il avoit adopté le surnom de Maure, que son teint noir lui avoit fait donner; mais il vouloit qu'on y vît l'emblème de sa finesse et de sa force, les deux qualités par lesquelles il se croyoit supérieur à tous les hommes (1). Il avoit vu avec plaisir les Vénitiens s'engager dans la guerre de Pise; il disoit avec complaisance que c'étoit pour lui seul qu'ils y dépensoient leurs trésors et qu'ils y versoient leur sang. CHAP. XCVII. 1496.

Cependant comme il commençoit à s'apercevoir que les Pisans avoient plus de penchant pour les Vénitiens que pour lui, il crut que le moment étoit venu d'introduire en Italie un nouveau potentat, qu'il comptoit mener avec autant de facilité qu'il croyoit diriger tous les autres. Dans ce but, il envoya des ambassadeurs au roi des Romains Maximilien, qu'il invita à venir prendre à Milan la couronne de Lombardie, et à Rome celle de l'Empire, afin de rétablir dans toute l'Italie l'ancienne autorité des empereurs. Maximilien avoit épousé la nièce de Louis Sforza, et dès lors il avoit montré de la disposition à suivre ses conseils. D'ailleurs ce monarque, toujours dépourvu d'argent, dont les forces disproportionnées avec ses titres, et

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 14.

CHAP. XCVIII. 1496. l'étendue de ses états, ne suffisoient jamais à achever les entreprises qu'il avoit commencées, étoit sans cesse mis en mouvement par un désir vague de gloire, tandis qu'il ne trouvoit en lui-même ni constance pour la poursuivre, ni vrai talent pour l'obtenir. Il se jetoit avec passion dans toutes les aventures nouvelles, par ce qu'elles étoient pour lui une occasion d'abandonner les anciennes. Il avoit toujours un égal empressement à diriger les affaires des autres, parce qu'elles lui servoient de prétexte pour négliger les siennes; et comme il se sentoit sans cesse contrarié dans ses états, il saisissoit toutes les occasions d'en sortir. Il étoit donc moins difficile à Sforza de l'attirer en Italie, que de persuader aux Vénitiens de concourir avec lui pour l'y appeler. Néanmoins comme Charles VIII éclatoit de nouveau en menaces, comme on croyoit ses armées prêtes à passer les Alpes, comme on savoit qu'il avoit tout dernièrement encore sollicité Sforza de rentrer dans son alliance, les Vénitiens craignirent que le duc de Milan, qui se défioit d'eux, ne finît par se jeter dans les bras du roi de France, et ils consentirent à envoyer de leur côté des ambassadeurs à Maximilien, pour lui promettre un subside (1).

Maximilien s'avança jusqu'à Manshut, sur les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 154. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 142.

confins du Tyrol et de la Valteline; c'est là que Louis-le-Maure alla le trouver avec les ambassadeurs de Venise et du pape. Il convint avec lui que les alliés d'Italie lui payeroient pendant trois mois quarante mille ducats par mois, savoir: les Vénitiens 16,000, lui-même 16,000, et le pape 8,000, pourvu que Maximilien entrât en Italie avec une armée digne d'un empereur, et qu'il l'employât pendant les mêmes trois mois au service de la ligue. Le lendemain de la signature de cette convention, Maximilien passa à son tour les Alpes, en équipage de chasse, et vint rendre à Louis-le-Maure sa visite à Bormio, où il eut avec lui une nouvelle conférence. Il retourna ensuite en Allemagne, pour y lever l'armée qu'il avoit promise (1). CHAP. XXIV. 1496.

Avant de se mettre en marche cependant, il envoya deux ambassadeurs à Florence, qui se présentèrent à la seigneurie le 19 avril. Ils lui déclarèrent que l'empereur voulant tourner les armes de la chrétienté contre les infidèles, avoit résolu d'assurer auparavant le repos de l'Italie, de détruire tous les germes de discorde qu'y avoient semés les Français, et de la réunir toute entière en une seule ligue. Les Florentins, ajoutèrent-ils, restoient seuls en dehors de l'alliance

(1) *Andrea Navagiero stor. Venez.* T. XXIII, p. 1207. — *Petri Bembi hist. Veneta.* Lib. III, p. 61. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 163. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 143.

CHAP. XCVIII. commune; Maximilien les invitoit à s'y joindre,
1496. à déposer les armes qu'ils avoient prises contre les Pisans, et à soumettre leur querelle avec cette ville aux lois de l'empire et à son arbitrage (1). Les Florentins répondirent qu'ils avoient déjà nommé deux de leurs citoyens les plus considérés pour se rendre auprès de l'empereur, et lui porter l'hommage de leur respect et de leur obéissance. Que ces ambassadeurs lui exposeroient les droits de leur république sur Pise, et qu'ils invoquoient pour eux-mêmes les lois de l'empire, d'après lesquelles aucun état n'étoit obligé à soumettre ses prétentions à un arbitrage, si au préalable il n'étoit pas remis en possession de tout ce qui lui avoit été enlevé par la violence (2).

Bientôt les Pisans furent avertis par leurs alliés, que l'empereur élu arriveroit incessamment dans leurs murs; mais déjà sans son assistance, ils se trouvoient supérieurs aux Florentins en rase campagne. Chaque jour ils recevoient de nouveaux secours des Vénitiens; deux provéditeurs de Saint-Marc, Morosini et Doménico Delfino étoient venus s'établir dans leur

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 232. — *Fr. Guicciardini. Hist.* Lib. III, p. 167. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 48.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 233. — *Macchiavelli Framm.* p. 46.

ville; le comte Braccio de Montone leur avoit amené un corps de gendarmerie, reste de l'ancienne école de son aïeul. Peu après, Annibal, fils de Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, étoit aussi arrivé parmi eux. Les Vénitiens, il est vrai, avoient envoyé ce dernier, bien moins pour secourir Pise, que pour acquérir dans cette ville une prépondérance décidée sur le duc de Milan. Ils soupçonnoient Lucio Malvezzi, général des Pisans, d'être absolument dévoué à la maison Sforza, et ils vouloient le décider à quitter de lui-même le service de cette république. Or, Malvezzi étoit de cette famille, qui, en 1488, avoit conjuré à Bologne contre les Bentivoglio; tous ses parens avoient été massacrés par ceux-ci; sa tête avoit été mise à prix, et il n'étoit pas probable qu'il se crût en sûreté dans une place où son ennemi le plus acharné recevoit un commandement. En effet, aussitôt que Lucio Malvezzi vit entrer Bentivoglio dans Pise, il demanda et obtint son congé (1). CHAP. XCVIII. 1496.

Les Pisans, sous les ordres de Jean-Paul Manfroni, attaquèrent successivement tous les châteaux forts que les Florentins possédoient encore sur leur territoire; surtout ils cherchèrent à leur couper toute communication avec Li-

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 254. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 167. — *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 52. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. III, p. 63.

CHAP. XCVIII. vourne. S'ils avoient pu y réussir, s'ils avoient
1496. ainsi repoussé les Florentins loin de la mer, ils leur auroient ôté toute espérance de recevoir des secours de France; en même temps ils auroient interrompu tout leur commerce maritime, et leur auroient ainsi causé une assez grande perte pour les déterminer à la paix. Au commencement de septembre, Manfroni prit les châteaux de Soiana, Morrana, Chianna, Terricciuola et Cigoli. Il fut moins heureux dans un combat près du lac de Bientina, qui se termina par la retraite des deux armées, avec une perte considérable des deux parts; mais bientôt recommençant sa guerre aux châteaux dans les collines, il soumit avant le 20 septembre San-Regolo, Sant-Alluce, Usigliano, Casa-Nuova, et quelques autres lieux forts. Pierre Capponi, commissaire des Florentins à leur armée, le même qui avoit déchiré les propositions de Charles VIII, et l'un des plus éloquens comme des plus courageux parmi les citoyens de Florence, voulut arrêter ces conquêtes et reprendre Soiana; mais comme il faisoit conduire l'artillerie florentine devant ce château, et qu'il s'avançoit dans un lieu découvert, pour y faire dresser une batterie, il fut atteint à la tête par un fauconneau, et tué sur la place. Florence pleura dans ce grand citoyen celui dont la fermeté l'avoit sauvée, et le digne représentant

d'une famille qui, même aux temps les plus fac- CHAP. XCVIII.
tieux, avoit toujours brillé par des vertus pu- 1496.
bliques, sans se dévouer à aucun parti (1).

Sur ces entrefaites, Maximilien étoit entré en Italie, mais au lieu de l'armée impériale qu'il avoit promise aux confédérés, à peine avoit-il conduit avec lui trois cents chevaux, et quinze cents hommes d'infanterie. Aussi se sentoit-il embarrassé de répondre si mal à l'attente des peuples, et évitoit-il la foule qui se rassembloit pour le voir. Il prit un chemin détourné pour ne point traverser Como, où une fête somptueuse avoit été préparée pour lui; de même il s'arrêta à Vigevano, pour ne point se montrer à Milan (2). Les alliés lui demandèrent de contraindre le duc de Savoie et le marquis de Montferrat, en leur qualité de membres de l'empire, à se détacher de l'alliance française; mais ses forces étoient trop peu considérables pour donner aucun poids à ses décrets. Il voulut aussi faire renoncer le duc de Ferrare à sa neutralité, et il le somma, comme son feudataire, pour les

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 233. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 166. — *Pauli Jovii.* Lib. IV, p. 144. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 97. — Macchiavelli seul paroît faire peu de cas de Capponi, qu'il accuse d'inconséquence. *Framm. istorici.* T. III, p. 44.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 145. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 165.

CHAP. XCVIII. duchés de Modène et de Reggio, de se rendre
1496. auprès de lui; mais Hercule d'Este s'y refusa, déclarant que ce seroit se départir de la médiation qu'il avoit acceptée dans le traité avec la France, et manquer à l'engagement qu'il avoit pris, lorsqu'il avoit reçu en dépôt le Castelletto de Gênes. Maximilien ne pouvant faire aucun autre usage de sa puissance impériale, s'achemina vers Gênes, pour de là se rendre à Pise (1).

Encore que l'armée de l'empereur ne fût pas considérable, son approche causoit beaucoup d'inquiétude aux Florentins; ils avoient sur les bras la ligue toute entière qui avoit chassé les Français d'Italie. Les souverains de l'Espagne et le pape, s'ils n'agissoient pas contre eux avec vigueur, manifestoient du moins leur inimitié, et fournissoient de l'argent à leurs ennemis. Le duc de Milan et les Vénitiens les accabloient par des forces supérieures, et tous les petits peuples de la Toscane, tous les voisins de Florence, qui n'auroient pas osé prendre une part active à la guerre contre un plus grand potentat, mettoient en œuvre toutes leurs ressources contre la république dont ils étoient jaloux. Florence, épuisée par trois années de guerre, et par les subsides prodigieux qu'elle avoit payés à la France, tandis qu'elle avoit perdu les douanes de Pise

(1) *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 163. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 561.

de la mer, qui faisoient une partie considérable de son revenu, ne sembloit point en état de supporter ce nouveau fardeau. L'inconséquence et la mauvaise foi de Charles VIII lui avoient été démontrées; on ne pouvoit s'attendre à ce que ce monarque secourût ses alliés, après qu'on lui avoit vu abandonner à la dernière détresse ses propres armées dans le royaume de Naples. Si la république n'avoit consulté que la politique mondaine, sans aucun doute elle auroit accepté dès long-temps l'offre que lui faisoit Louis Sforza, de la faire admettre dans la ligue italienne; mais le parti des pénitens (*piagnoni*), qui dominoit alors à Florence, étoit composé d'hommes qui alloient apprendre chaque jour, aux sermons de Jérôme Savonarole, comment ils devoient gouverner la république; qui voyoient dans tous les échecs qu'éprouvoit l'état la punition des vices des particuliers, et non celle des fautes du gouvernement; qui ne comptoient sur d'autre force que sur celle des prières, et sur d'autre prudence que celle des inspirations. Or Savonarole leur annonçoit sans cesse que le temps des épreuves alloit bientôt être terminé, que l'Église de Dieu alloit bientôt être réformée par la puissance des Français, et que pourvu que les Florentins fussent fidèles au parti qu'ils avoient embrassé, ils alloient, après toutes

CHAP. XCVIII. 1496.

CHAP. XCVIII. 1496. leurs tribulations, se trouver maîtres, non-seulement de leur ancien territoire, mais encore de toute la Toscane. Ces prédications inspiroient aux conseils de la république une constance qui ne fut jamais mise à une plus forte épreuve (1).

L'évêque Pazzi, et François Pépi, jurisconsulte, que la république avoit envoyés en ambassade auprès de Maximilien, arrivèrent à Tortone le lendemain de son départ pour Gênes. Ils le suivirent dans cette ville, mais après leur audience de présentation, l'empereur les renvoya pour avoir une réponse, au cardinal de Sainte-Croix, légat du pape, tandis qu'il s'embarqua le 8 octobre pour Pise. Le cardinal les renvoya à son tour au duc de Milan, qui étoit alors à Tortone. Avant de se rendre auprès de lui, ils eurent soin d'informer leur république, de la manière dont ils avoient été ballottés. Ils suivirent cependant le duc à Tortone, puis à Milan, et là ils reçurent de la seigneurie l'ordre de prendre congé de lui, sans lui exposer leur commission. Le vaniteux Louis-le-Maure, toujours empressé d'étaler aux yeux d'un public nombreux son pouvoir et son éloquence, avoit appelé tous les ambassadeurs de la ligue et tous les sénateurs de Milan à l'au-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. III, p. 164. — *Scipione Ammirato*, L. XXVII, p. 235.

dience publique qu'il destinoit aux Florentins. CHAP. XCVIII.
Il avoit préparé un discours soigné, dans lequel 1496.
il comptoit leur retracer les conseils qu'il leur avoit donnés, et les fautes contre lesquelles il les avoit tenus en garde. Il vouloit leur faire voir que c'étoient celles-là mêmes où ils étoient tombés, et dont ils éprouvoient la conséquence. Mais les ambassadeurs, introduits devant lui, se contentèrent de lui dire, que retournant à Florence, ils n'avoient pas craint d'allonger leur route pour saisir l'occasion de l'assurer de leur respect, et de l'intention de leur patrie de rester avec lui sur le pied de leur ancienne amitié. Sforza, étonné de ce compliment, leur demanda quelle réponse ils avoient eue de l'empereur. — D'après les lois de notre république, répondirent-ils, nous ne pouvons exposer ses commissions qu'au prince même, auprès duquel nous sommes envoyés, et nous ne rendons compte qu'à nos seigneurs de ses réponses. — Mais je sais, dit le duc, que l'empereur vous a renvoyés à nous pour une réponse, ne voulez-vous donc pas l'entendre? — Il ne nous est jamais défendu d'entendre, reprirent-ils, et nous n'avons aucun droit d'empêcher votre altesse de parler. — Mais nous ne pouvons, dit le duc, faire une réponse, sans que vous ayez vous-mêmes exposé la demande que vous lui avez faite. — Et nous, reprirent les am-

CHAP. XXVIII. bassadeurs, nous ne pouvons sortir de la com-
1496. mission qui nous a été donnée. Mais si l'empereur a chargé votre altesse de répondre, apparemment qu'il lui aura aussi communiqué notre proposition. — Louis-le-Maure ne pouvant obtenir d'eux une demande plus explicite, les renvoya enfin, aussi-bien que toute l'assemblée, devant laquelle il comptoit briller en les humiliant, et à laquelle il ne sut pas même dissimuler son dépit (1).

Maximilien avoit trouvé à Gênes six galères vénitiennes, envoyées pour l'attendre; il s'y étoit embarqué le 8 octobre avec mille fantassins allemands; mille autres fantassins avec cinq cents chevaux se rendirent par terre à la Spézia, et les galères génoises transportèrent sur les rivages de Toscane une nombreuse artillerie (2). Maximilien ayant réuni ces deux troupes, fit son entrée à Pise à leur tête. Il fut reçu à la porte de la ville par les dix Anziani, et par les procurateurs de Saint-Marc, qui y résidoient au nom des Vénitiens, et il fut conduit au logement qu'on lui avoit préparé dans le palais que les Médicis avoient bâti à Pise. Des

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 168. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 234. — *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 501

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 169. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 145.

réjouissances publiques célébrèrent son arrivée, CHAP. XCVIII.
et l'écusson de marbre chargé de lis d'or, qui 1496.
avoit été élevé sur le pont en l'honneur de Charles VIII, fut précipité dans la rivière, pour faire place aux armoiries de Maximilien. Dès le lendemain l'empereur, qui regardoit la conquête de Livourne comme le but principal de son expédition, monta sur une galère vénitienne pour aller reconnoître cette place. Les Florentins y avoient envoyé une bonne garnison et une nombreuse artillerie; ils l'avoient fortifiée récemment par des ouvrages nouveaux, et ils en avoient donné le commandement à Bettino Ricasoli, celui de leurs concitoyens qui se distinguoit le plus par ses talens militaires (1).

Le siége de Livourne fut aussitôt entrepris et par terre et par mer; mais si Maximilien étoit empressé de signaler son arrivée en Toscane par une conquête, ni les Vénitiens ni Sforza ne le secondoient de bonne foi. Ils n'étoient point encore convenus entre eux de celui des deux qui mettroit garnison dans Livourne. En attendant que ce point fût déterminé, ils attaquèrent avec leur artillerie trois tours qui sont bâties sur des écueils, en avant du port, tours dont la possession n'étoit avantageuse à per-

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 145.

CHAP. XCVIII. 1496. sonne. Maximilien faisoit la guerre en prince; il croyoit donner l'exemple de la bravoure aux soldats par une certaine galanterie militaire dont il faisoit profession. Il croyoit aussi diriger leurs chefs, parce qu'il assistoit à tous leurs conseils de guerre, et il ne s'apercevoit pas que les décharges continuelles de son artillerie n'avoient point de but, et qu'elles étoient la risée des deux armées (1).

Cependant deux sorties de la garnison de Livourne avoient dispersé les assiégeans, et leur avoient tué assez de monde, près du pont de Stagno. D'autre part quatre cents chevaux, et autant de fantassins allemands s'étoient avancés dans la Maremme, au-delà de la Cécina; et y avoient pris la grosse bourgade de Bolghéri. Ils la pillèrent, et en massacrèrent les habitans avec la plus insigne cruauté, égorgeant les femmes et les enfans jusqu'au pied des autels. Castagnéto, qui de même que Bolghéri appartenoit aux comtes de la Ghérardesca, se hâta de se rendre, pour éviter de semblables malheurs; et Bibbona alloit en faire autant, lorsqu'on vit, par un très-gros temps, arriver en face du port de Livourne une flotte française de six vaisseaux et deux gallions, chargés de blé et de soldats.

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 146. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. III, p. 170.

La violence du vent obligeoit la flotte des alliés CHAP. XCVII.
à se mettre à couvert derrière la Méloria, en 1496.
sorte que les Français n'eurent point à disputer leur passage, et qu'ils entrèrent à pleines voiles dans le port de Livourne (1). Savonarole avoit depuis long-temps annoncé un secours divin, et les Florentins, sans cesse animés par les discours de ce prédicateur, attendoient en effet un miracle, et crurent en voir un dans l'arrivée de cette flotte. La seigneurie, il est vrai, avoit depuis long-temps fait acheter six mille muids de blé en France, et elle avoit engagé à sa solde le seigneur d'Albigeon avec mille soldats; tout le blé qui avoit été acheté, tous les soldats dont on avoit payé la solde n'arrivoient point sur cette flotte, et le plus gros des vaisseaux qui étoient entrés dans le port, en ressortit bientôt pour continuer sa route vers Gaëte, où il devoit porter du renfort. Mais ce secours étoit arrivé si à propos, que les assiégés reprirent courage, et que les ennemis tremblèrent, comme si un prodige avoit été opéré à leurs yeux (2).

Les vents, qui avoient déjà si bien secondé les Florentins, leur rendirent bientôt de nouveaux services. Le 14 novembre, une tempête assaillit

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 255. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 98. — *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 54.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 170.

CHAP. XCVIII. 1496. à l'improviste la flotte qui assiégeoit Livourne. Le vaisseau génois, *la Grimalda*, que l'empereur avoit monté long-temps, vint échouer contre la nouvelle citadelle; deux galères vénitiennes furent jetées à la côte près de Saint-Jacob; le reste des vaisseaux fut tellement endommagé, qu'on reconnut l'impossibilité de continuer le siége. Maximilien ramena son armée à Pise, déclarant qu'il ne pouvoit pas faire la guerre en même temps à Dieu et aux hommes (1). Il annonça qu'il porteroit ses armes d'un autre côté, et il fit jeter des ponts, près de Cascina et de Vico Pisano, sur l'Arno et sur le Cilecchio. Il marcha en effet sur Monte-Carlo, le 19 novembre; mais un paysan lucquois, pris à l'avant-garde, lui déclara qu'il y avoit dans cette forteresse deux mille fantassins et mille cavaliers arrivés de la veille. Soit que cet homme eût été aposté par Antonio Giacomini, commandant de Monte-Carlo, ou par l'empereur lui-même, qui cherchoit un prétexte pour se retirer; Maximilien le crut ou feignit de le croire. Il prit aussitôt le chemin de Sarzane, sans vouloir seulement parler au comte de Caiazzo, qui l'accompagnoit au nom de Louis-le-Maure, et sans donner à personne de motif de sa détermination. Il passa ainsi en Lombardie, par

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 146. — *Scipione Ammirato*, L. XXVII, p. 256.

la route de Pontrémoli, après avoir séjourné moins d'un mois à Pise (1). CHAP. XCVIII. 1496.

Maximilien arrivé à Pavie, déclara à ses alliés qu'il avoit des raisons pressantes de retourner en Allemagne. Cependant il s'arrêta dans cette ville, pour entendre quelles propositions on lui feroit à l'égard d'un nouveau subside. Il offrit de demeurer encore tout l'hiver en Italie, au service des confédérés, avec le peu de monde qui lui étoit resté, pourvu qu'on lui payât vingt-deux mille florins du Rhin par mois. Les alliés en avoient déjà offert vingt mille. Maximilien, en attendant une dernière réponse de Venise, s'arrêta dans la Lomelline; il revint même à Cusago, au lieu de se rendre à Milan où il étoit attendu; puis il partit tout à coup pour Como, trompant sans cesse l'attente des négociateurs qui traitoient avec lui, et donnant en même temps à connoître et son inconstance et son avidité. Enfin, il rentra en Allemagne par le lac de Como, et il laissa aux Italiens un mépris pour son inconséquence, qu'il ne put point effacer ensuite dans tout le cours des guerres par lesquelles il désola leur pays (2).

(1) *Macchiavelli Frammenti istorici.* T. III, p. 55. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 237. — *Pauli Jovii Hist.* L. IV, p. 146. — *Fr. Guicciardini* Lib. III, p. 171.

(2) Maximilien a écrit ou fait écrire une espèce de roman allégorique, *der Alte Weisse Kunig*, dans lequel, sous des noms

CHAP. XCVIII. Louis-le-Maure n'avoit compté s'établir à Pise
1497. que par l'appui de l'empereur. Quand il se vit abandonné de lui, il rappela les troupes qu'il avoit encore en Toscane, et les dépenses qu'il occasionna aux Vénitiens, ses voisins, sur lesquels il rejetoit tout le poids de la guerre, parurent lui fournir quelque consolation de ce que ses espérances avoient été trompées. De leur côté, les Vénitiens commençoient à se rebuter; et les Florentins, profitant de la division de leurs ennemis, recouvrèrent pendant l'hiver la plupart des châteaux qu'on leur avoit enlevés dans les collines (1).

empruntés, il célèbre ses exploits. Il n'évite le reproche d'inventer presque tout ce qu'il dit à sa louange, que par l'extrême confusion de ses récits, qui empêche le plus souvent d'en démontrer la fausseté. Ainsi, en parlant de cette expédition de Livourne, il dit que quoique sa troupe souffrit de la tempête, ses ennemis souffrirent bien plus encore; que six de leurs vaisseaux échouèrent, que tous leurs équipages furent faits prisonniers ou se noyèrent; que leur perte fut de plus de mille hommes, presque tous Français. *Erster Tail*, p. 201. Mais de toutes ces circonstances racontées dans un langage énigmatique, il n'y en a pas une de vraie. *Voyez* Fr. Guicciardini, Lib. III, p. 171.

Le Journal de Sienne, d'Allegretto Allegretti, finit à l'arrivée de l'empereur à Pise. Son auteur est un homme du peuple fort ignorant, fort mauvais critique et fort mauvais politique; mais comme il écrit jour par jour, il donne assez exactement la date des événemens, et fait connoître l'impression qu'en recevoit le public au moment même. Il est imprimé *Script. Rer. Italic.* T. XXIII, p. 765-860.

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 237. — *Fr. Guicc.*

Mais au moment où l'épuisement mutuel des combattans réduisoit la guerre de Toscane à de simples escarmouches, l'ambition d'Alexandre VI en allumoit une autre dans l'état de Rome, qui pouvoit, non moins que la précédente, y attirer des armées étrangères. Le pape n'avoit d'autre pensée que celle d'agrandir ses enfans; il crut que le moment étoit venu de les enrichir, sans exciter les réclamations de l'Église, en saisissant tous les fiefs des Orsini, tandis que les chefs de cette famille étoient retenus à Naples en prison. Dès le 1er juin 1496, il avoit condamné Virginio Orsini comme rebelle, pour avoir passé à la solde des Français, et avoir porté pour eux les armes dans le royaume de Naples. Il avoit en même temps sommé Ferdinand de le retenir prisonnier, sans égard pour la capitulation d'Atella (1). Le 26 octobre suivant, il prononça dans un consistoire secret la peine de confiscation contre Virginio Orsini et toute sa famille, et il chargea son fils François Borgia, duc de Gandie, et Bernardin Lunato, cardinal de Pavie, de le dépouiller de ses fiefs. Il s'assura de la coopération des Colonne, toujours prêts à combattre les Orsini, leurs rivaux et leurs voisins; et

CHAP. XCVIII. 1497.

Giardini. Lib. III, p. 171. — *Macchiavelli Frammenti istor.* T. III, p. 57. — *Petri Bembi hist. Veneta.* L. III, p. 64.

(1) *Annal. eccles. Raynaldi.* 1496, §. 16, p. 452.

CHAP. XCVIII. 1497. malgré la répugnance des Vénitiens pour cette nouvelle guerre, il obtint d'eux que le duc d'Urbin, dont ils payoient la solde par égales portions avec lui, seroit envoyé à lui pour le seconder. Avant la fin de l'année, l'armée pontificale étoit déjà maîtresse du plus grand nombre des châteaux des Orsini (1). Au commencement de la suivante, elle attaqua Triboniano, puis l'Isola, et enfin Bracciano. Mais pendant le siége des deux premières places, Barthélemi d'Alviano surprit César Borgia, qui conduisoit l'artillerie du pape, défit sa cavalerie, et le poursuivit lui-même jusqu'aux portes de Rome. L'Alviano étoit d'une branche cadette, ou peut-être bâtarde, des Orsini; il avoit été élevé dans leur maison, il avoit appris d'eux l'art de la guerre; et pendant la captivité de ses patrons, il leur donna les premières preuves de sa fidélité, de ses talens, et de cette activité entreprenante qui le distingua entre tous les capitaines italiens (2).

Bracciano étoit considéré comme le chef-lieu de la principauté des Orsini. Virginio y avoit laissé sa sœur Barthélomée, dont l'esprit mâle et intrépide n'étoit rebuté par aucun des dangers de la guerre. Cette demoiselle avoit recueilli

(1) *Burchardi Diarium ap. Raynald.* 1496, §. 18, p. 453.

(2) *Pietro Bembo.* L. IV, p. 77. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 173.

pus les soldats de ses frères, qui revenoient en fugitifs du royaume de Naples. Elle leur avoit donné de nouvelles armes et de nouveaux chevaux; elle avoit rétabli l'artillerie endommagée, relevé les fortifications de Bracciano, garni les parapets de pierres et de pots de feu à lancer sur les assaillans; elle avoit exercé aux armes les paysans; et elle prenoit avec confiance le commandement de la forteresse sur elle seule, tandis que Barthélemi d'Alviano tenoit la campagne, inquiétoit les fourrageurs de l'ennemi, et cherchoit à rassembler une armée qui pût la délivrer (1). CHAP. XCVIII. 1497.

Cependant Triboniano avoit été pris, et le siége de Bracciano se poursuivoit avec activité. Malgré les succès des attaques de l'Alviano, et encore qu'il eût réussi à plusieurs reprises à enclouer les canons et à détruire les travaux des assiégeans, il avoit enfin été obligé de se renfermer dans la place, et elle auroit bientôt été prise, si les alliés des Orsini n'étoient pas parvenus à former une armée pour faire lever le siége. Charles Orsini, fils de Virginio, et Vitellozzo Vitelli, étoient arrivés de France sur la petite flotte qui avoit secouru Livourne si à propos; ils avoient apporté de l'argent, que Charles VIII leur avoit donné pour rétablir

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. IV, p. 147.

CHAP. XCVIII. leur gendarmerie. Ils se rendirent à Città di
1497. Castello, où les Vitelli exerçoient la souveraineté. Les deux frères de Vitellozzo, Paul et Camille Vitelli, qu'on mettoit avec raison au nombre des meilleurs condottieri de l'Italie, avoient cherché à introduire dans leur petite principauté la tactique militaire qui réussissoit si bien aux ultramontains. Ils avoient donné à leurs canons des affûts à la française, bien plus faciles à manœuvrer que ceux des Italiens; ils avoient armé leurs fantassins de piques semblables à celles des Suisses, mais plus longues de deux pieds, et ils les avoient exercés à les manier. Les Vitelli s'étoient ainsi approprié tout ce qu'il y avoit de meilleur dans la pratique militaire des ultramontains, qu'ils ne connoissoient cependant que depuis trois ans. Ils étoient intimement liés aux Orsini; et ils sentoient bien que si ceux-ci succomboient, le pape les attaqueroit eux-mêmes à leur tour.

Malgré la disproportion de puissance, ils se résolurent donc à attaquer les premiers le pontife. Ils engagèrent les villes de Pérouse, de Todi et de Narni à leur fournir quelques secours; et avec leur petite et brave armée, ils marchèrent du côté de Bracciano. Le duc d'Urbin, averti de leur approche, leva le siége, et vint les rencontrer à moitié chemin, sur la route de Soriano. La bataille fut longue et

charnée; mais un corps de huit cents Alle- CHAP. XCVIII.
mands, l'élite de l'armée pontificale, fut détruit 1497.
par l'infanterie de Città di Castello, qui, à cause de la longueur supérieure de ses piques, les transperçoit, sans pouvoir être atteinte par eux. Tout le reste de l'armée du pape fut bientôt après mis en déroute; le duc d'Urbin lui-même fut fait prisonnier avec beaucoup de gentilshommes. Le duc de Gandie fut blessé au visage; il se sauva à Ronciglione, avec le légat et Fabrice Colonne; mais tous leurs bagages et toute leur artillerie demeurèrent au pouvoir des vainqueurs; et dans les jours qui suivirent, tous les châteaux qui avoient été pris aux Orsini rentrèrent en leur puissance, à l'exception de l'Anguillara et de Triboniano (1).

Le pape se laissoit aisément décourager par les premiers échecs, parce qu'il craignoit toutes les occasions de dépenser de l'argent. Aussi prêta-t-il volontiers l'oreille aux propositions de paix que lui fit faire Vitellozzo après sa victoire. Celui-ci de son côté sentoit que, n'ayant aucun allié en Italie, il seroit bientôt abandonné par la France, que son petit trésor s'épuiseroit aussi-bien que celui des Orsini, et qu'il succomberoit à la longue. Les deux partis éga-

(1) *Fr. Guicciardini*, Lib. III, p. 174. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. IV, p. 149.

LIV. XCVIII. 1497. lement disposés à la paix, convinrent aisément des conditions. Les Orsini et les Vitelli obtinrent l'agrément du pape pour demeurer au service de France jusqu'à la fin de leur engagement, sous condition cependant qu'ils ne porteroient jamais les armes contre l'Église. Les Orsini promirent soixante et dix mille florins pour les frais de la guerre. Tous les prisonniers durent être rendus sans rançon de part et d'autre, à la réserve du seul duc d'Urbin. Jean Jordan et Paul Orsini, prisonniers de Frédéric, roi de Naples, devoient être remis en liberté, au moment où les premiers vingt mille florins seroient payés; Virginio Orsini, qui étoit retenu au château de l'Œuf, y étoit mort, probablement de poison, huit jours auparavant. Un terme de huit mois étoit accordé aux Orsini pour le payement du reste; mais pour sûreté de cette dette, ils devoient laisser entre les mains des cardinaux Sforza et San-Sévérino les châteaux de l'Anguillara et de Cervétri, et leur prisonnier, le duc d'Urbin. Ce dernier fut ainsi forcé de se racheter des mains du pape lui-même, au service duquel il avoit été fait prisonnier. Alexandre, qui savoit que les Orsini n'avoient point d'argent, avoit excepté le seul duc d'Urbin de la restitution mutuelle des captifs; et il ne rougit pas de recevoir à-compte du tribut qu'il leur avoit imposé, les quarante

mille ducats que son propre général paya pour sa rançon (1). CHAP. XCVIII. 1497.

D'autre part Charles VIII, qui ne mettoit jamais assez de suite dans ses volontés, pour protéger ses amis en Italie, ou faire réussir ses projets, ne pouvoit non plus renoncer entièrement à des conquêtes sur lesquelles il fondoit la gloire qu'il croyoit avoir acquise. Quelques hostilités sur les frontières d'Aragon, pendant lesquelles ses troupes avoient pris et brûlé la ville de Salse, s'étant terminées par un armistice de deux mois, Charles put diriger plus de forces vers l'Italie. Il fit passer à Asti, sous les ordres de Jean-Jacques Trivulzio, mille lances, trois mille Suisses, et autant de Gascons, pour seconder Batistino Frégoso, et le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, qui vouloient faire une entreprise sur Gênes. En même temps Octavien Frégoso vint solliciter les Florentins d'attaquer les Génois dans la Lunigiane, et Paul-Baptiste Frégoso, avec six galères, menaça la rivière de Ponent (2).

(1) *Macchiavelli Frammenti istor.* p. 63. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 175. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. IV, p. 150. C'est ici que se terminent les quatre premiers Livres de Paul Jove; le manuscrit des six suivans fut perdu au sac de Rome, et ne s'est jamais retrouvé. L'histoire recommence au onzième, avec le pontificat de Léon X; mais cette seconde partie est fort inférieure à la première, pour l'impartialité ou la véracité.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 172. — *Macchiavelli Framm.*

CHAP. XCVIII. 1497. Les Italiens ne prêtoient plus aucune foi aux menaces de Charles VIII, en sorte que l'attaque de Jean-Jacques Trivulzio les étonna autant que si elle n'avoit pas été annoncée. Trivulzio surprit Novi, d'où le comte de Caïazzo fut obligé de se retirer; il prit également Bosco dans l'Alexandrin, et il paroissoit vouloir couper toute communication entre Milan et Gênes. Déjà le Milanez, où Louis Sforza avoit de nombreux ennemis, étoit sur le point d'éprouver une révolution, mais Trivulzio, qui avoit eu ordre d'attaquer les Gênois et non la Lombardie, n'osa pas poursuivre ses avantages, et il donna au duc de Milan le temps de rassembler ses troupes, et de recevoir de nombreux renforts de Venise. Le cardinal de La Rovère s'étoit approché de Savonne avec deux cents lances, et trois mille fantassins; il ne put y exciter aucun soulèvement, et il se vit forcé de reculer à l'arrivée de Jean Adorno; Batistino Frégoso n'eut pas plus de succès devant Gênes, dont il s'étoit aussi approché. Les Florentins ne voulurent pas se compromettre, avant d'avoir vu les Français faire marcher de plus grandes forces en Italie; La Rovère et Frégoso furent bientôt forcés de venir rejoindre Trivulzio, près de Bosco, et celui-ci, voyant que l'armée véni-

istor. p. 58. — *Chronic. Venetum.* T. XXIV, p. 42. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. III, p. 65.

tienne, commandée par Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, recevoit chaque jour des renforts, fit sa retraite sur Asti, sans avoir obtenu aucun succès par cette levée de boucliers (1). CHAP. XCVIII. 1497.

Trivulzio n'auroit pu réussir dans son attaque sur Gênes, qu'autant qu'il auroit été suivi de près par le duc d'Orléans, avec une nouvelle armée, ainsi que Charles VIII l'avoit annoncé; mais la santé de ce monarque commençoit déjà à donner des inquiétudes à ses courtisans, et des espérances à son successeur. Ses fils étoient morts avant lui et en bas âge, et le duc d'Orléans, qui ne voyoit plus personne entre le trône et lui, ne vouloit pas s'éloigner. D'autre part, on croyoit que Louis Sforza faisoit passer des sommes considérables au duc de Bourbon et au cardinal de Saint-Malo, pour les engager à faire échouer toute entreprise sur l'Italie. Soit que leur trahison secondât ou non l'inconstance de Charles, tous les projets de celui-ci furent abandonnés presque aussitôt que conçus, et ses partisans se virent de nouveau sacrifiés (2).

Quelques négociations avoient déjà été entamées entre Charles VIII d'une part, et Ferdinand et Isabelle de l'autre; le premier avoit toujours désiré assurer ses frontières du côté de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 176. — *Chronicon Venetum.* T. XXIV, p. 43. — *Arnoldi Ferroni Rer. Gallic.* Lib. II, p. 30.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 178.

CHAP. XCVIII. l'Espagne, les seconds n'avoient plus de motifs
1497. pour faire la guerre, depuis que leur cousin étoit remonté sur le trône de Naples. Une trève sembloit devoir plaire également aux deux partis : mais Charles VIII vouloit qu'elle le laissât libre de poursuivre la guerre en Italie; les monarques espagnols n'avoient point de scrupule à abandonner leurs alliés, qu'ils croyoient bien en état de se défendre par eux-mêmes; ils vouloient seulement n'avoir pas toute la honte de cet acte de mauvaise foi, et ils exigeoient que la trêve fût d'abord commune à ces alliés, pour qu'en la stipulant ils parussent avoir songé à leurs intérêts. Le mauvais succès de l'expédition de Gênes décida Charles VIII à se relâcher de ses prétentions : la trève entre les monarques français et espagnols, leurs sujets, et les alliés qu'ils nommeroient de part et d'autre, fut signée le 5 mars, pour durer jusqu'à la fin d'octobre; tous les états italiens y furent compris dès le 25 avril, et la guerre de Pise fut ainsi suspendue, au grand regret des Florentins, qui ne pouvoient pour cinq mois seulement congédier leur armée, et qui se trouvoient ainsi obligés à autant de dépenses que si les hostilités avoient continué (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 178. — *Andrea Navagiero storia Veneziana.* T. XXIII, p. 1201. — *Chronicon Venetum.* T. XXIV, p. 44. — *Petri Bembi hist. Veneta.* Lib. IV, p. 69.

Florence étoit plus que jamais sous l'influence de ces citoyens vertueux, mais rigoristes et enthousiastes, auxquels Jérôme Savonarole avoit prêché la réforme. Le premier gonfalonier de cette année avoit été Francesco Valori, qu'on pouvoit considérer comme le chef de ce parti. Sa taille haute et imposante, et sa noble figure, ajoutoient, aux yeux de la populace, au crédit que lui donnoient ses talens pour le gouvernement, et ses vertus publiques et privées. Attentif à fortifier toujours plus le parti populaire, il fit admettre au conseil souverain tous les jeunes gens de vingt-quatre à trente ans, exigeant en même temps par une loi nouvelle que pour prendre une décision, le conseil eût au moins mille membres présens (1). CHAP. XCVII. 1497.

L'interdiction faite aux conseils de délibérer, lorsqu'ils ne sont pas complets, a sans doute l'inconvénient de mettre au pouvoir d'une minorité de paralyser la majorité par son absence; l'obligation d'assister et de voter, imposée aux conseillers, est également fâcheuse, puisqu'elle les contraint souvent à émettre un vote, quand ils n'ont pas d'opinion, et qu'elle transforme ce vote en loi. Mais la règle contraire n'a pas de moindres inconvéniens. Lorsqu'une partie des membres d'un conseil s'accoutume à s'ab-

(1) *Scipione Ammirato*. Lib. XXVII, p. 1238.

CHAP. XCVIII. 1497. sentier, la volonté souveraine se trouve changée selon qu'ils assistent ou non aux assemblées, et cette fluctuation, après avoir fait prendre à l'état des résolutions contradictoires, peut le précipiter dans de violentes révolutions. Florence éprouvoit alors cet inconvénient qui se faisoit d'autant plus sentir que la magistrature suprême siégeoit pour un temps plus court. Dès qu'un parti avoit obtenu un avantage, ou qu'il avoit fait une élection à son gré, il se relâchoit de sa vigilance, il s'absentoit de l'élection prochaine, et ses adversaires, combinant mieux leurs intrigues, et mettant à profit la sécurité qu'inspire une victoire, obtenoient une élection dans un sens tout opposé. A François Valori succéda Bernard del Néro, qui avoit été intimement lié avec Laurent de Médicis, qui favorisoit tous les partisans de cette maison, et que Pierre lui-même avoit coutume d'appeler son père (1).

Pendant la magistrature de Bernard del Néro, la trève conclue entre la France et l'Espagne fut publiée à Florence, et les négociations pour la paix générale commencèrent. Louis Sforza, devenu jaloux des Vénitiens, proposoit, pour les empêcher de s'établir à Pise, de rendre cette ville aux Florentins, pourvu qu'à ce prix ils

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 239. — *Commentari di ser Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 70.

entrassent de bonne foi dans la ligue d'Italie. Alexandre VI adopta cette proposition, et il envoya l'évêque Pazzi à Florence, pour offrir la restitution de Pise, si les Florentins donnoient aux confédérés, ou Livourne, ou Volterre, en gage de leur attachement aux intérêts de l'indépendance italienne. Cependant les Vénitiens ne vouloient point consentir à évacuer Pise, ni les Florentins à donner aucune forteresse en échange; en sorte que par leurs efforts opposés, la négociation se rompit. Mais pendant sa durée, les Florentins, qui avoient montré auparavant une grande aversion et un grand mépris pour le pape, se crurent de nouveau obligés de le ménager (1). CHAP. XCVIII. 1497.

Les négociations avec Rome donnèrent aussi occasion à Pierre de Médicis d'en renouer de plus secrètes avec ses partisans à Florence. Les alliés commençoient à désirer sa rentrée dans une ville où le parti républicain paroissoit trop dévoué à la France. Encouragé par eux, il crut devoir tenter encore une fois sa fortune, avant que son ami Bernard del Néro eût achevé le temps de son emploi. Le 23 avril il se rendit à Sienne, où Pandolfe Pétrucci et son frère, qui avoient acquis sur cette république une autorité presque absolue, lui étoient entièrement dé-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib III, p. 179. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 239.

CHAP. XCVIII. voués. Barthélemi d'Alviano l'y vint joindre
1497. avec huit cents chevaux et trois mille fantassins; alors il s'avança rapidement, de nuit, et par des chemins détournés, jusqu'aux portes de Florence, où il parut le 29 avril au matin. Mais la porte Romaine, qu'il avoit espéré surprendre, se trouva garnie de soldats; Paul Vitelli, qui étoit arrivé la veille de Mantoue, y avoit été placé pour la défendre. Ranuccio de Marciano, qui commandoit l'armée florentine sur la frontière pisane, en avoit été rappelé en toute hâte, et Pierre de Médicis, après être demeuré quatre heures devant la porte, sans avoir le courage de l'attaquer, se retira lorsqu'il vit qu'il n'éclatoit aucun mouvement dans la ville. Son frère Julien, qui, dans le même temps, avoit pénétré dans la Romagne florentine, vit en peu de jours dissiper sa petite troupe (1).

Mais cette attaque imprudente devint bientôt également fatale, et aux partisans des Médicis qui l'avoient provoquée, et à leurs ennemis qui la punirent. Lamberto dell' Antella, exilé de Florence, fut arrêté sur le territoire florentin; et quoiqu'il prétendît qu'il revenoit dans sa patrie pour révéler la conspiration dont il avoit

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 240. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 180. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 59. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 71. — *Macchiavelli Framm. istor.* T. III, p. 65.

eu connoissance, il fut mis à la torture; car alors on ne croyoit point à la vérité des dépositions que des tourmens affreux n'avoient pas confirmées. Il inculpoit les hommes les plus considérés de la république, et surtout Bernard del Néro, qui venoit de déposer l'office de gonfalonier. Les huit juges du tribunal criminel n'osèrent pas prendre sur eux seuls de juger une cause de si grande importance; cent soixante citoyens, les plus considérés de l'état, furent appelés à prendre connoissance des pièces du procès. CHAP. XCVIII. 1497.

Nicolas Ridolfi, dont le fils avoit épousé une sœur de Médicis, Laurent Tornabuoni, qui étoit également son parent, Giovanni Cambi et Giannozzo Pucci, tous deux employés par lui dans les affaires d'état, furent accusés d'avoir appelé Pierre de Médicis, et de lui avoir promis qu'ils lui livreroient une porte de la ville. Bernard del Néro fut accusé d'avoir eu connoissance de leur complot, et de ne l'avoir pas révélé dans le temps où ses fonctions de gonfalonier de justice l'obligeoient, par-dessus tous les autres citoyens, à veiller à la conservation de la république et à sa défense.

Le délit des prévenus ne parut douteux à aucun de ceux qui examinèrent les pièces du procès; mais ce qui étoit un crime aux yeux des républicains devenoit un acte d'héroïsme

CHAP. XCVIII. aux yeux des partisans des Médicis. Ce n'étoit
1497. donc ni sur le fait, ni sur le droit que les juges avoient à prononcer, mais sur la base même du gouvernement. S'ils condamnoient les accusés, c'est qu'ils regardoient comme criminelle toute attaque contre l'état populaire : s'ils les absolvoient, au contraire, ils condamnoient ainsi la révolution de 1494, et sembloient reconnoître dans les Médicis une autorité légitime. Une question de politique étant ainsi soumise aux juges, la seigneurie crut devoir les diriger. Elle assembla tous les premiers magistrats de l'état, les capitaines du parti guelfe, les conservateurs des lois, les officiers du mont-de-piété, et le conseil des Richiesti, ou des cent soixante notables qui avoient pris connoissance de la procédure. Cette assemblée, consultée selon les formes légales, donna ordre au tribunal des huit de justice de condamner à mort les prévenus, et de confisquer leurs biens. La sentence fut en effet prononcée le 17 août (1).

D'après la loi que Jérôme Savonarole avoit fait porter en établissant le gouvernement populaire, tout condamné à une peine capitale pouvoit en appeler au grand conseil. Les con-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 242. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 65. — *Giovanni Cambi hist. Fior.* T. XXI, p. 106. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* Lib. IV, p. 72. — *Machiavelli Framm. istor.* p. 95.

damnés demandèrent en effet à profiter du bé- CHAP. XCVIII.
néfice de la loi; et ils avoient de grandes chances 1497.
pour être acquittés par l'assemblée de tous leurs concitoyens. L'âge avancé de deux d'entre eux, les honneurs dont ils avoient été comblés, le nombre de leurs parens, celui de leurs cliens, les recommandations puissantes des cours de Rome, de Milan et de France, auroient ajouté au sentiment de compassion si naturel dans une grande assemblée. Cependant l'administration de la justice n'avoit jamais été impartiale dans la république de Florence; le gouvernement y avoit toujours paru être à la tête d'une faction. Si ce gouvernement échouoit dans une tentative pour faire punir ses adversaires, il sembloit condamné par le peuple; et cette défaite seule pouvoit entraîner sa chute. Les fautes des Florentins, et les habitudes subversives de l'ordre social qu'ils avoient laissé introduire dans leur république, rendoient dangereux pour eux l'exercice des droits les plus sacrés des citoyens. Un nouveau conseil de Richiesti fut assemblé, le 21 août, pour décider sur l'appel au peuple. Le parti de la liberté fut justement celui qu'on y vit s'élever avec le plus de force contre l'exécution d'une loi libérale, qu'il avoit portée lui-même. François Valori et tous les amis de Savonarole, protestèrent contre l'appel au peuple, et déclarèrent que les conspirateurs ne

CHAP. XCVIII. seroient pas plus tôt acquittés, que les Médicis
1497. seroient rappelés à Florence.

La seigneurie n'étoit cependant point unanime pour rejeter l'appel au peuple. Or, d'après la forme de ses délibérations, il falloit que l'un des prieurs, à tour de rôle, présentât la proposition sur laquelle on devoit aller aux voix. Celui qui étoit pour un jour chargé de cette fonction de *proposer*, se nommoit le *proposto*. Celui du jour étoit Lucas Martini, qui, jugeant équitable d'admettre l'appel au peuple, déclara qu'il ne mettroit point aux voix une proposition contraire aux lois existantes. Deux de ses collègues se rangèrent à son opinion. Leur opposition étoit décisive; mais tous les gonfaloniers de compagnie, et les douze Bons-hommes qui siégeoient près de la seigneurie, se levèrent avec des cris menaçans, et déclarèrent que, pour sauver la patrie, ils ne se laisseroient pas arrêter par l'opposition de ses ennemis. Le gonfalonier Dominique Bartoli, prenant sur lui de violer le règlement, fit lui-même la proposition : elle portoit que, pour éviter les dangers de l'appel au peuple, la sentence seroit exécutée la nuit *même*. Alors le *proposto* déclara que, pour maintenir le règlement, il consentiroit à faire la proposition énoncée par le gonfalonier, si elle réunissoit six des neuf suffrages de la seigneurie. Les clameurs insensées du parti le plus violent

le firent taire, et le forcèrent à donner son assentiment, sans aucune condition. Les règlemens de délibération de la seigneurie florentine rendoient assez difficile de passer un décret (ou, selon l'expression usitée à Florence : *di vincere un partito*). Il falloit l'assentiment du *proposto*, des deux tiers de la seigneurie, des deux tiers du collége et du corps des gonfaloniers. Les suffrages étoient pris séparément, puis cumulativement, et en secret, avec des fèves blanches et noires déposées dans des boîtes couvertes (*bussolotti*). Toutes ces formalités, qui, selon le vrai esprit d'un règlement de délibération, étoient protectrices de la minorité, c'est-à-dire, qui devoient empêcher que sa détermination ne fût violentée, furent toujours observées avec une scrupuleuse rigueur, mais seulement en apparence, et non dans leur esprit. Le parti victorieux ne passoit point outre, en dépit de l'opposition du parti le plus foible, mais il forçoit celui-ci à lever cette opposition. Quand on en vint au scrutin secret, quatre suffrages ou quatre fèves blanches dans la boîte de la seigneurie, furent contraires au décret proposé. Un nouveau tumulte, plus violent que le précédent, éclata alors dans l'assemblée. Tous les gonfaloniers de compagnie se levèrent, en menaçant de massacrer les quatre prieurs dont ils soupçonnoient l'opposition; et comme les

CHAP. XCVIII. 1497.

CHAP. XCVIII. membres du collége se jetèrent entre eux pour
1497. les sauver, les gonfaloniers déclarèrent qu'ils alloient sortir leurs drapeaux, et faire piller par leurs compagnies les maisons de ceux qui perdoient ainsi la république. Le gonfalonier de justice obtint avec peine que l'assemblée saisît de nouveau pour un second tour de scrutin. La terreur avoit gagné les plus courageux : l'appel au peuple fut rejeté à l'unanimité. La sentence de mort fut exécutée cette nuit même, celle du 21 août; et les plus furieux ne voulurent point quitter la salle du conseil, jusqu'à ce qu'on leur vînt annoncer que leurs ennemis ne vivoient plus (1).

Cette vengeance parut d'abord un triomphe au parti démocratique; mais ce triomphe étoit l'avant-coureur d'une défaite. Le public ne pardonnoit point à ceux qui se disoient amis de la liberté d'avoir les premiers violé, sans nécessité, la loi protectrice de la liberté qu'ils avoient portée eux-mêmes. Ils rapprochoient les anciens discours de Savonarole sur l'amnistie, de la conduite de ses partisans, de son silence à lui-même, au moment où il auroit dû, pour la défense de ses ennemis illégalement mis en jugement, tonner de cette chaire dont il

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 242. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 66. — *Giovanni Cambi Hist.* T. XXI, p. 111. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* Lib. IV, p. 75.

avoit fait une tribune aux harangues. Ils l'ac- CHAP. XCVIII.
cusoient de se montrer aussi mauvais chrétien 1497.
qu'il avoit été mauvais prophète; ils lui demandoient où étoient ces secours miraculeux qu'il avoit promis à ses concitoyens, en les engageant seuls dans une lutte contre toute l'Italie; et chaque preuve de l'inconséquence ou de l'indolence de Charles VIII, que Savonarole avoit représenté comme un envoyé du ciel, étoit produite contre lui avec amertume par ceux qui vouloient venger les dernières victimes, ou par ceux dont la cour de Rome excitoit le zèle et le ressentiment.

Savonarole n'avoit point craint de provoquer toute la colère d'Alexandre VI. Il ne pouvoit reconnoître dans un homme aussi criminel le représentant des apôtres, et la réforme qu'il prêchoit devoit commencer par le chef de l'Église. Il étoit scandalisé de voir une maîtresse du pape, Julie Farnèse, qu'on désignoit par le nom de Giulia-Bella, se produire avec ostentation dans toutes les fêtes de l'Église, et donner, au mois d'avril de cette même année, un nouveau fils au pontife (1). Un tel scandale ne pouvoit point cependant se comparer à celui que donna la famille du pape deux mois plus tard. François Borgia, duc de Gandie, fils aîné

(1) *Chronicon Veretum.* T. XXIV, p. 44.

CHAP. XCVIII. d'Alexandre VI, fut assassiné, le 14 juin, dans
1497. les rues de Rome, au sortir d'un repas. Bientôt on découvrit que son meurtrier étoit son propre frère, César Borgia, cardinal de Valence; et pour ajouter encore à l'horreur de ce crime, on répandit sourdement que la jalousie de César contre son frère, amant, comme lui, de sa sœur Lucrézia, avoit aiguisé son poignard (1). Le pape, profondément affligé de cette perte, avoit déploré avec des sanglots, en plein consistoire, les désordres de sa vie passée, et la corruption de sa cour, qui avoient attiré sur lui ce juste châtiment de Dieu. Il s'étoit engagé solennellement à une prompte réforme; mais bientôt un nouveau débordement de vices et de forfaits avoit succédé à ces projets d'amendement.

En retournant à sa vie criminelle, le pape ne pouvoit pardonner à l'éloquent prédicateur qui le dénonçoit à toute la chrétienté. Le crédit de Savonarole à Florence mettoit son trône en danger; et plus il apprenoit que ce moine avoit changé les mœurs de la république et en avoit exilé les vices, plus il redoutoit qu'un tel exemple ne fût tourné contre la cour de Rome. Il avoit accusé Savonarole comme hérétique;

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 182. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 241. — *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 65. — *Machiavelli estratti di lettere e diari di Balia.* T. III, p. 93. — *Burchardi Diar. ap. Raynald. Ann. eccl.* 1497, §. 4, p. 461.

il lui avoit fait interdire la chaire ; mais le CHAP. XCVII.
silence forcé de ce religieux, qui se faisoit alors 1497.
remplacer par frère Dominique Bonvicini de Pescia, son disciple et son ami, ne suffisoit ni à la politique, ni à la vengeance d'Alexandre VI (1). Il fit alliance avec tous ceux qui avoient quelque motif d'inimitié contre Savonarole, par attachement aux Médicis ou au parti de l'aristocratie, ou parce qu'ils ne vouloient point se soumettre aux rigueurs monacales que le réformateur vouloit faire succéder à l'ancienne licence des mœurs. Les ennemis du moine, se sentant sûrs de l'appui de Rome, osèrent l'attaquer publiquement, dans sa propre église, d'une manière grossière et indécente. Comme il venoit pour prêcher le jour de l'Ascension, il trouva sa chaire occupée par un âne empaillé. Les libertins, profitant du désordre que cette pasquinade avoit causé dans l'église, insultèrent le prédicateur par des cris menaçans, et proposèrent à son auditoire, ou de le chasser, ou de le tuer (2). En même temps, les moines de Saint-Augustin, animés par une

(1) Lettres de Pietro Delphino de Florence à Pietro Barrozzi, évêque de Padoue. *Apud Raynald. Annal. eccles.* 1496, §. 41, T. XIX, p. 460.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 241. — *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 62. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 105. — *Vita del P. Savonarola.* Lib. IV, ch. 7, p. 253.

CHAP. XCVIII. 1497. jalousie de corps contre l'ordre de Saint-Dominique, servoient le pape dans son désir de vengeance, et dénonçoient, dans leurs prédications, le réformateur dominicain comme hérétique et anathème. A peine vingt ans s'écoulèrent dès lors jusqu'au moment où les Dominicains s'armèrent à leur tour contre Luther, réformateur augustinien (1).

La seigneurie florentine, depuis qu'elle se sentoit abandonnée par le roi de France, ménageoit beaucoup plus la cour de Rome; elle avoit besoin du pape pour ses négociations avec la ligue italienne, et elle ne vouloit pas aigrir son ressentiment. Elle lui écrivit le 8 juillet pour justifier Savonarole (2); mais en même temps elle engagea celui-ci à suspendre ses prédications. Dès le mois de mai, il avoit été excommunié comme prêchant une doctrine hérétique, et la sentence avoit été étendue à tous ceux qui converseroient avec lui. Ce moine reconnut d'abord l'autorité de la cour de Rome, et chercha à y faire parvenir sa justification. Mais bientôt opposant à la persécution les mêmes principes et la même fermeté qui soutinrent Lu-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 62. — *Vita di Savonar.* L. IV, ch. XII, p. 264.

(2) *Annal. eccles.* 1497, §. 16, p. 463. — Les lettres du pape au couvent de Saint-Marc, et les réponses de Savonarole. *Ibid.* §. 17-28, p. 465.

ther, lorsque le 10 décembre 1520, il fit brûler CHAP. XCVIII.
à Wittemberg la bulle d'excommunication de 1497.
Léon X (1); il déclara, sur l'autorité du pape Pélage, qu'une excommunication injuste étoit sans efficace, et que celui qui en étoit frappé, ne devoit pas même chercher à s'en faire absoudre (2). Il affirma qu'une inspiration de Dieu l'obligeoit à secouer l'obéissance d'un tribunal corrompu; et le jour de Noël, il célébra publiquement la messe dans son église de Saint-Marc; il y communia avec ses moines, et un grand nombre de séculiers; il conduisit une procession solennelle autour de l'église; il publia son apologie et son livre du triomphe de la Croix, et il recommença à prêcher à l'église cathédrale, devant une assemblée plus nombreuse que jamais (3).

Léonard de Médicis, vicaire de l'archevêché 1498.
de Florence, publia un mandement pour empêcher les fidèles de suivre les prédications de Savonarole. Ceux qui y auroient assisté ne devoient point être reçus à la confession et à la communion, ni leurs corps à la sépulture; mais la seigneurie qui étoit entrée en charge au com-

(1) *Lutheri opera.* Vol. II, p. 320.

(2) *Vita del Padre Savonarola.* L. IV, c. 10, p. 261; c. 14, p. 266.

(3) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 69. — *Vita del Savonarola.* L. IV, c. 18, p. 278.

CHAP. XCVIII. 1498. mencement de l'année 1498, étoit toute favorable à Savonarole, et elle donna ordre au vicaire archiépiscopal de sortir sous deux heures de la ville (1).

Le dernier jour de carnaval, Savonarole voulant changer cette fête mondaine en un jour de contrition religieuse, engagea un nombre infini d'enfans à se diviser par bandes, et à parcourir la ville en demandant de maison en maison, qu'on leur remît tous les livres déshonnêtes, toutes les peintures indécentes, toutes les cartes et les dés à jouer, tous les luths, les harpes, et les instrumens de musique, tous les faux cheveux, le musc, les parfums, et les cosmétiques des femmes; les enfans demandoient toutes ces choses sous le nom d'anathème; ils les portèrent sur la place publique, où ils en formèrent un immense bûcher, et ils les brûlèrent en chantant autour du feu des psaumes et des hymnes religieux. Ils avoient fait déjà l'année précédente une exécution semblable sous la direction de Savonarole, et le plus grand nombre des exemplaires de Boccace et du Morgante Maggiore y avoient été consumés (2).

Mais plus le crédit de Savonarole paroissoit

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 69. — *Comm. di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 74.

(2) *Jacopo Nardi.* L. II, p. 57 et 71. — *Vita di Savonarola.* L. IV, c. 5, p. 247.

s'accroître, plus le pape en ressentoit d'inquié- CHAP. XCVIII.
tude et de ressentiment. Sa colère étoit sans 1498.
cesse excitée par frère Mariano de Ghinazzano, général des Augustins, qui étoit attaché à la maison de Médicis, et qui avoit été mal accueilli à Florence. Un prédicateur nommé frère François de Pouille, mineur observantin, fut envoyé pour tenir tête à Savonarole. Il prêcha dans l'église de Sainte-Croix de Florence, il accusa avec véhémence l'hérésiarque qui séduisoit la république; en même temps le pape, par un nouveau bref, ordonna à la seigneurie d'imposer silence à Savonarole, si elle ne vouloit pas exposer tous les biens des marchands florentins en pays étranger à être confisqués, le territoire même de la république à être mis sous l'interdit, et peut-être envahi par les armées de l'Église. Les Florentins abandonnés par la France n'avoient plus aucun allié; ils avoient besoin du pape, ils cédèrent, et le 17 mars, ils donnèrent à Savonarole l'ordre de cesser de prêcher. Celui-ci prit en effet congé de son auditoire, par un discours éloquent et hardi (1).

Au milieu de cette fermentation, le moine Francesco de Pouille, qui prêchoit à Sainte-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 72. — *Vita del P. Savonarola.* Lib. IV, c. 6, p. 251. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 245. — *Comm. del Nerli.* L. IV, p. 76.

CHAP. XCVIII. 1493. Croix, déclara en chaire qu'il avoit appris que Savonarole parloit de prouver, ses fausses doctrines par un miracle; qu'il avoit offert de descendre dans le tombeau avec un moine franciscain, si tout le parti qui lui étoit opposé vouloit s'engager à reconnoître pour vraie la doctrine du premier des deux qui ressusciteroit un mort (1). Frère François déclaroit qu'il se reconnoissoit pour pécheur, et qu'il n'avoit pas la présomption de compter sur un miracle; mais qu'il proposoit au contraire à son adversaire d'entrer avec lui dans un bûcher ardent. « Je suis sûr d'y périr, disoit le franciscain, mais » la charité chrétienne m'enseigne à ne point » estimer ma vie, si à ce prix je puis délivrer » l'Église d'un hérésiarque qui a déjà entraîné » et qui entraînera encore tant d'âmes dans la » damnation éternelle ».

Cette étrange proposition fut aussitôt rapportée à Savonarole; elle lui répugnoit, non qu'il eût aucune défiance de son pouvoir d'opérer des miracles, mais parce qu'il craignoit qu'elle ne cachât quelque piége de ses ennemis; tandis que son disciple et son confident, frère Dominique Bonvicini de Pescia, plus ardent et plus enthousiaste que lui, déclara aussitôt qu'il étoit prêt à subir l'épreuve du feu, pour maintenir

(1) *Vita del P. Savonarola.* L. IV, c. 23, p. 283.

la vérité des prédications de son maître, et qu'il CHAP. XCVI
ne doutoit point qu'à son intercession un mi- 1498.
racle de Dieu ne le sauvât. A l'instant même toute la populace accueillit avec une ardeur inouie ce terrible défi, empressée de soumettre à une épreuve publique les ministres de la nouvelle réforme. Les dévots se réjouissoient de remporter sur Rome un triomphe éclatant, par le miracle dont ils se croyoient assurés; leurs ennemis n'avoient pas moins de joie de voir un hérésiarque se condamner lui-même aux flammes qu'ils invoquoient sans cesse contre lui; la foule étoit avide d'un spectacle aussi extraordinaire, et les magistrats embrassoient avec joie une occasion de sortir de la position critique où ils se trouvoient, entre l'Église et le réformateur. Le pape de son côté, écrivit le 11 avril aux Franciscains de Florence, pour les remercier du zèle avec lequel ils alloient sacrifier leur vie pour la défense de l'autorité du saint-siége; et il déclara que la mémoire de cet exploit glorieux ne périroit jamais (1).

Mais le frère Francesco de Pouille, protesta qu'il n'entreroit dans le bûcher qu'avec Savonarole lui-même, et qu'il ne se dévoueroit à une mort certaine, qu'autant qu'il entraîneroit le grand hérésiarque dans sa chute. Cependant

(1) *Vita del P. Savonarola.* Lib. IV, c. 27, p. 288.

CHAP XCVIII. deux autres moines franciscains se présentè-
1498. rent aussitôt pour subir l'épreuve avec frère Dominique de Pescia; l'un des deux, frère Nicolas de Pilli, sentit bientôt manquer son courage et se dédit; l'autre, frère André Rondinelli, convers du même couvent, persista à demander l'épreuve. D'autre part, les partisans de Savonarole s'offrirent avec la plus étonnante émulation, à entrer pour lui dans le feu. Frère Robert Salviati fut celui qui brigua cet honneur avec le plus d'instances; mais bientôt tous les Dominicains toscans, beaucoup de prêtres et de séculiers, et jusqu'à des femmes et des enfans supplièrent la seigneurie de les préférer, ou du moins de leur permettre d'entrer en même temps dans le bûcher, et de partager la faveur de Dieu sur laquelle ils comptoient. La seigneurie borna l'épreuve cependant à frère Dominique Bonvicini de Pescia, et à frère André Rondinelli. Elle nomma dix citoyens, cinq de chaque parti, pour en régler les détails, et elle en fixa le temps et le lieu au 7 avril 1498, et à la place du palais (1).

Un échafaud de cinq pieds de hauteur, de dix pieds de largeur, de quatre-vingts pieds de longueur, avoit été dressé au milieu de la place; il étoit couvert de terre et de briques crues, pour

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 74.

le préserver de la violence du feu. Sur cet échafaud on avoit élevé deux piles de grosses pièces de bois, entremêlées de fagots, et de bruyères faciles à enflammer. Un passage de deux pieds de large étoit réservé dans toute la longueur de ce bûcher, entre les deux rangées de combustibles, qui avoient chacune quatre pieds d'épaisseur; la vue seule en étoit effrayante. On y entroit par la Loggia des Lanzi, qui elle-même avoit été partagée en deux par une cloison, pour en donner une moitié aux Franciscains et l'autre aux Dominicains. Les deux moines devoient sortir ensemble de ce portique, et traverser dans toute sa longueur le bûcher enflammé; ou plutôt l'un des deux déclaroit que dans tous les cas il étoit sûr d'y périr, puisque dût-il s'y opérer un miracle, ce ne pourroit être que contre lui. Les Franciscains arrivèrent sans bruit dans leur partie de la loge, tandis que Jérôme Savonarole se rendit à la sienne, couvert des habits sacerdotaux avec lesquels il venoit de célébrer la messe, et tenant dans un tabernacle de cristal le sacrement entre ses mains. Frère Dominique de Pescia portoit un crucifix, et tous leurs moines suivoient en psalmodiant, avec des croix rouges à la main. Après eux venoit une foule de citoyens portant des torches allumées. Il restoit encore six heures de jour, et la place, les fenêtres, les toits des maisons étoient remplis de

CHAP. XCVIII. 1498.

CHAP. XCVIII. 1498. spectateurs. Non-seulement toute la ville, mais tous les habitans du territoire, jusqu'à une grande distance, s'étoient réunis pour voir cet étrange spectacle. La plupart des ouvertures de la place avoient été barricadées, et une forte garde étoit placée à l'entrée des deux rues qu'on avoit laissées ouvertes. La partie de la loge qu'occupoient les Dominicains étoit ornée comme une chapelle, et pendant quatre heures ils ne cessèrent d'y chanter des antiennes.

Cependant la terrible épreuve étoit retardée par les difficultés sans nombre que suscitoient les Franciscains. Peut-être, disoient-ils, que le père Dominicain est un enchanteur, et qu'il porte sur lui quelque sortilége; en conséquence ils exigèrent qu'il fût entièrement dépouillé de ses habits; et qu'il en revêtit d'autres de leur choix. Après de longues discussions, le père Dominique se soumit à cette visite humiliante, et à ce changement de froc. Ensuite Savonarole lui remit le tabernacle qui contenoit le sacrement, et qu'il regardoit comme sa sauvegarde; aussitôt les Franciscains s'écrièrent que c'étoit un acte impie que d'exposer l'hostie à être brûlée, et que cet événement très-probable ébranleroit la foi des plus foibles entre les fidèles. Mais sur ce point Savonarole fut inflexible; il répondit que de ce Dieu seul qu'il portoit, son compagnon et son ami pouvoit attendre son salut.

La discussion se prolongea pendant plusieurs heures; le peuple cependant qui pour mieux jouir de ce spectacle, étoit venu occuper les toits des maisons dès le point du jour, et qui souffroit de la faim et de la soif, ne contenoit plus son impatience, et quoique les Franciscains fussent réellement ceux qui s'opposoient à l'expérience, les partisans de Savonarole eux-mêmes trouvoient, qu'assuré comme il l'étoit d'un miracle, il auroit dû se rendre plus facile sur toutes les demandes de son adversaire. La foule savoit mal quels motifs les moines alléguoient de part et d'autre; elle voyoit seulement cet effrayant bûcher, auquel elle languissoit de voir mettre le feu, et elle comprenoit que les deux champions refusoient d'y entrer; leurs terreurs, qui n'étoient que trop fondées, lui paroissoient ridicules; elle se croyoit jouée, et cette journée d'attente changea en mépris ou en indignation, tout l'enthousiasme de la populace. Enfin comme la nuit approchoit, et que les deux confréries n'étoient point encore d'accord, une pluie violente et inattendue, baigna le bûcher et les spectateurs, et détermina la seigneurie à congédier l'assemblée (1). CHAP. XCVIII. 1498.

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. II, p. 71. — *Istor. di Giov. Cambi.* Lib. XXI, p. 115. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 245. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 189. — *Raynaldi Annal.*

CHAP. XCVIII. 1498. Jérôme Savonarole, en rentrant dans son couvent de Saint-Marc, monta immédiatement en chaire, et raconta à la foule qui l'avoit suivi, tout ce qui venoit de se passer. Mais déjà la populace l'avoit insulté, comme il passoit au milieu d'elle pour se rendre à son couvent. Le lendemain, dimanche des Rameaux, il prêcha de nouveau avec beaucoup d'onction, en prenant en quelque sorte congé de son auditoire, et lui annonçant qu'il se dévouoit à Dieu en sacrifice. En effet, ses ennemis profitoient de l'attente trompée du peuple, pour l'ameuter contre lui. Cette société de libertins, connus sous le nom de *compagnacci*, qui dès le commencement l'avoit accusé d'hypocrisie, sommoit le peuple de ne pas se laisser jouer plus longtemps par un faux prophète, qui au moment du danger avoit reculé devant l'épreuve de sa mission, offerte par lui-même. Ils s'attroupèrent à la cathédrale, et au milieu du sermon des vêpres, ils remplirent l'église du cri « aux armes! à Saint-Marc! » Aussitôt, une populace effrénée les suivit au couvent de Saint-Marc, et l'attaqua avec des armes, des haches, et des torches enflammées. Une congrégation

eccles. 1498, §. 12 et 13, p. 472. — *Comment. di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 78. — *Vita del P. Savonarola.* Lib. IV, c. 29-32, p. 290.

assez nombreuse y étoit assemblée pour assister au service divin; elle s'y défendit quelque temps, quoique sans armes; mais lorsque les portes furent brûlées, et qu'il n'y eut plus moyen d'arrêter les insurgés, elle capitula, et Jérôme Savonarole, Dominique Bonvicini et Silvestro Maruffi, tous trois arrêtés dans le couvent, furent conduits en prison, au milieu des insultes de la populace (1). CHAP. XCVIII. 1498.

Il étoit déjà sept heures du soir, lorsque le siége du couvent de Saint-Marc avoit commencé, et l'on devoit croire que la nuit calmeroit les factieux. Mais un parti dès long-temps ennemi, et que le supplice de ses chefs avoit irrité davantage encore, n'avoit garde de laisser échapper cette occasion de se venger. Le lendemain matin la foule se porta chez François Valori: on le saisit, et comme on le conduisoit en prison, Vincent Ridolfi, parent de celui qui, peu de mois auparavant, avoit été envoyé à l'échafaud, se jeta sur lui et le tua: sa femme fut aussi tuée au moment où elle se mettoit à la fenêtre pour implorer grâce, et leur maison fut pillée et brûlée. Celle d'André Cambini, leur ami, le fut également. Tous ceux qui avoient

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. II, p. 76. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 119. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 246. — *Vita del P. Savonarola.* L. IV, c. 34-40, p. 298.

CHAP. XCVIII. montré de l'attachement à Savonarole, furent
1498. livrés aux insultes de la populace, qui les poursuivant par les noms d'hypocrites et de pénitens, ne leur permettoit de se montrer en aucun lieu public. La seigneurie, qui étoit entrée en charge au commencement de mars, auroit peut-être pu arrêter les insurgés, mais elle étoit secrètement de leur parti ; sur neuf membres dont elle étoit composée, six étoient ennemis du moine Savonarole. Dans le conseil souverain, tous ceux qui lui étoient attachés n'osèrent point venir prendre leur place, en sorte que le parti contraire s'y sentit assuré d'une grande majorité. Il en profita aussitôt pour nommer de nouveaux décemvirs de la guerre, et de nouveaux juges criminels, ou huit de Balie, en déposant ceux qui occupoient alors ces emplois, et qui étoient favorables à Savonarole. Ainsi l'autorité de la république passa en de nouvelles mains ; tous ceux qui l'avoient exercée jusque alors furent déposés ou proscrits ; et les nouveaux chefs du gouvernement, voulant signaler leur haine pour les manières austères du réformateur, et pour l'hypocrisie dont ils l'accusoient, prirent à tâche d'encourager les jeux, les divertissemens, et même les vices, qu'il avoit si sévèrement réprimés (1).

(1) *Istorie di Gioc. Cambi.* T. XXI, p. 121. — *Jacopo Nardi*

Le jour même de l'insurrection, on avoit envoyé un courrier au pape, pour lui donner avis de la captivité de Savonarole. Alexandre VI paroissoit sentir qu'il ne falloit plus qu'un chef courageux au parti de la réforme pour renverser un édifice ébranlé depuis long-temps; sa sûreté exigeoit la mort de Savonarole, et il demanda avec instance que cet hérésiarque lui fût livré: en même temps, il accorda des indulgences aux Florentins, et il ordonna de réconcilier à l'Église tous ceux qui, en assistant aux sermons du moine, avoient encouru les excommunications (1). Mais la seigneurie voulut que le procès de Savonarole fût instruit à Florence, et elle demanda seulement au pape de lui envoyer deux juges ecclésiastiques pour y assister. Alexandre VI députa en effet pour cet objet frère Joaquim Turriano de Venise, général de l'ordre des Dominicains, et François Romolini, docteur de droit espagnol; en les faisant partir, il prononça par avance la condamnation de frère Jérôme Savonarole, et il le déclara hérétique, schismatique, persécuteur de

CHAP. XCVIII. 1498.

hist. di Fior. Lib. II, p. 77-82. — *Comment. di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 79. — *Vita del Padre Savonarola.* Lib. IV, c. 42, p. 310.

(1) *Jacopo Nardi hist.* L. II, p. 79. — *Vita di Savonarola.* Lib. IV, c. 45, p. 311.

CHAP. XCVIII. la sainte Église, et séducteur des peuples (1).

1498. Le procès, instruit en même temps devant le nouveau tribunal des huit, tout composé d'ennemis de Savonarole, et devant les juges députés par le pape, commença par la torture, qui fut donnée au moine à plusieurs reprises. Cet homme, dont la constitution étoit foible, et les nerfs très-irritables, ne put supporter les douleurs qu'on lui fit souffrir. Il avoua, pour les faire cesser, que ses prophéties n'étoient que de simples conjectures. Mais aussitôt qu'on voulut prendre ses dépositions sans tourmens, il maintint de nouveau la vérité de ses révélations et de toute sa prédication. Quand on lui opposa les aveux qu'on lui avoit arrachés par l'estrapade, il répondit qu'il reconnoissoit ou son peu de constance, ou la foiblesse de ses organes pour supporter les tourmens; qu'aussi souvent qu'on l'exposeroit à la torture, il sentoit bien qu'il se démentiroit lui-même; que cependant la vérité ne se trouvoit que dans les paroles qu'il prononçoit lorsque la douleur ou la terreur ne troubloient point son esprit. On lui fit en effet supporter de nouveaux tourmens qui lui firent faire de nouveaux aveux, toujours désavoués ensuite; et les juges, ne voulant pas s'expo-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 80. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 126.

ser à ce qu'il les démentît encore une fois, ne firent point lire sa confession devant lui, suivant l'usage, pour qu'il la reconnût publiquement (1). CHAP. XCVIII. 1498.

Pendant le mois que Savonarole passa en prison, il composa un commentaire du *miserere*, ou psaume cinquante-unième, qu'il avoit laissé de côté lorsqu'il écrivoit l'exposition des autres psaumes, déclarant alors qu'il réservoit ce travail pour le temps de ses propres calamités. Cette exposition est imprimée avec le reste de ses œuvres. Cependant le 23 mai un nouveau bûcher fut élevé sur cette même place où son ami avoit dû entrer volontairement dans le feu. Les trois religieux Jérôme Savonarole, Dominique Bonvicini, et Silvestro Maruffi, après avoir été dégradés par les juges ecclésiastiques, y furent attachés autour d'un pieu. Lorsque l'évêque Pagagnotti leur déclara qu'il les séparoit de l'Église, Savonarole répondit seulement ces mots, *de la militante*, donnant à entendre qu'il entroit dès lors dans l'Église triomphante. Il ne dit rien de plus. Le feu fut mis au bûcher par l'un de ses ennemis, qui prévint l'office du bourreau. Ainsi mourut, entre ses deux disciples, le père Jérôme Savonarole, à l'âge de

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 81. — *Vita del P. Savonarola.* Lib. IV, c. 44, p. 312.

CHAP. XCVIII. quarante-cinq ans et huit mois. Des ordres sé-
1498. vères avoient été donnés par la seigneurie pour recueillir les cendres des trois religieux, et les jeter dans l'Arno. Cependant quelques reliques en furent dérobées par les soldats mêmes qui gardoient la place, et elles sont jusqu'à ce jour exposées à Florence, à l'adoration des dévots (1).

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 82. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 127. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 247. — *Fr. Guicciardini.* L. III, p. 190. — *Petri Delphini.* L. V, Epist. 73, *apud Raynald.* 1498, §. 18, p. 473. — *Vita del Padre Savonarola.* Lib. IV, ç. 49, p. 326. — *Comment. del Nerli.* Lib. IV, p. 81. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VIII, chap. XXVI, p. 433.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME DOUZIÈME.

CHAPITRE XCI. *Considérations sur le caractère et les révolutions du quinzième siècle*..... *page* 1

Retour sur l'état de prospérité de l'Italie au moment où s'engagea la lutte pour son indépendance..... *ibid.*

Importance de l'époque où nous nous sommes arrêtés. 2

Jusqu'en 1492, l'Italie occupa le premier rang entre les nations européennes..... *ib.*

Calamités qui commencèrent à cette époque, et qui réduisirent l'Italie en servitude..... 3

Coup d'œil sur l'histoire entière de l'Italie..... 4

Est-on fondé à accuser les Italiens d'avoir mérité de perdre leur indépendance?..... 5

La nation la plus sage ne peut point enchaîner tous les événemens qui font sa destinée..... 6

La nation anglaise a couru plusieurs fois les chances qui ont perdu l'Italie..... *ib.*

Les Italiens n'auroient point sauvé leur indépendance en se réunissant en une seule monarchie. Exemple des Espagnols..... 7

L'Italie ne pouvoit résister à toutes les nations qui l'attaquèrent à la fois..... 10

Une guerre civile pouvoit également ouvrir l'Italie aux étrangers, quand elle n'auroit formé qu'une seule monarchie..... 11

Droits éventuels de succession qu'une monarchie laisse toujours aux étrangers..... 12

L'Italie auroit plutôt pu être sauvée par l'union de ses républiques..... *p.* 13
Les états de l'Italie étoient aussi puissans au quinzième siècle que ceux de la France et de l'Allemagne..... 14
L'Italie ne pouvoit prévoir le danger qu'elle couroit.. 16
L'affoiblissement de l'esprit de liberté en Italie diminua sa force de résistance..... *ib.*
Diminution considérable dans le nombre des citoyens souverains..... 17
La puissance d'une république sur elle-même augmentée par la participation de tous à la souveraineté..... 18
Le joug imposé sur les cités sujettes des républiques, aggravé pendant le quinzième siècle..... 20
Diminution de la liberté politique dans les capitales mêmes des républiques..... 21
Diminution du sentiment d'indépendance dans les principautés italiennes pendant le quinzième siècle..... 22
Un grand nombre des anciennes dynasties élevées par le peuple, perdit au quinzième siècle sa souveraineté.. 23
Les états monarchiques cessèrent de s'appuyer sur un principe de légitimité..... 24
Malgré ces germes de désordres futurs, le quinzième siècle fut un temps de haute prospérité..... 26
Grands hommes qui brillèrent au quinzième siècle.... 27
Les guerres du quinzième siècle se firent avec humanité..... 28
La milice italienne se fit honneur à cette époque aux yeux des ultramontains..... *ib.*
Enthousiasme de toute la nation pour les lettres..... 30
Crédit politique des gens de lettres dans tous les états d'Italie..... *ib.*
Émulation excitée par le grand nombre des petits états..... 31

Grande différence entre les provinces et les capitales, pour les progrès de la civilisation..... *p.* 32
Utilité pratique. Résultat du progrès des sciences..... 34
L'histoire d'un pays libre met en évidence toutes les souffrances des individus, celle d'un pays asservi les dissimule..... 35
Recherche du bonheur réel d'une nation dans chacune des classes de la société..... 37
État de bonheur des paysans italiens, comparé à celui des autres nations..... *ib.*
Prospérité de l'agriculture au quinzième siècle..... 38
Les provinces aujourd'hui désertes étoient alors bien cultivées..... 39
Les paysans italiens étoient alors enfermés dans des bourgades..... 40
Importance politique que leur donnoit cette réunion.. 41
Condition du peuple des villes bien plus heureuse qu'aujourd'hui..... 43
Activité de toutes les manufactures..... 44
Les artistes contribuoient aussi à la prospérité publique. 45
Activité du commerce italien, exercé par la première classe de la nation..... 46
Augmentation prodigieuse du capital italien..... 47
Espérance toujours offerte à tout père de famille..... 48
Prospérité des arts et des lettres, preuve nouvelle de celle de la nation..... *ib.*
Caractère d'opulence dans toutes les constructions du quinzième siècle, contrastant avec la misère actuelle. 49
La magnificence de l'Italie étoit alors toute spontanée, il ne faut point la confondre avec le faste des gouvernemens..... 50
On trouve partout les monumens du bonheur universel au quinzième siècle : dès lors on n'a vu que des événemens qui devoient le détruire..... 52

CHAPITRE XCII. *Élection d'Alexandre VI ; projets de réforme de Jérôme Savonarole ; vanité de Pierre de Médicis, nouveau chef de la république florentine. Louis Sforza invite Charles VIII à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples ; fermentation de toute l'Italie. Ferdinand I meurt avant d'être attaqué.* 1492—1494 53

La puissance temporelle des papes s'étoit accrue pendant le 15e siècle ..... *ibid.*
Ils se trouvoient à la tête de la confédération des états indépendans de l'Italie .....

An
1492. 25 juillet. Leur pouvoir éprouva une crise fâ- 54
cheuse à la mort d'Innocent VIII 55
— Égoïsme des vingt-trois cardinaux, rassemblés en conclave 56
— Crédit et richesses de Roderic Borgia, vice-chancelier 57
— Mœurs de Borgia, et ses cinq enfans 58
— Rivaux de Borgia, Ascagne Sforza et Julien de La Rovère 59
— 11 août. Élection simoniaque de Borgia, qui prend le nom d'Alexandre VI 61
— Joie des Romains au commencement de son règne. 62
— Désir de réforme qui se répand dans la chrétienté. 63
— Caractère de la réforme, telle qu'elle fut entreprise en Italie 64
1452. 21 septembre. Naissance de Jérôme Savonarole.. 65
1483. Premières prédications prophétiques de Savonarole 66
1489. Arrivée de Savonarole à Florence 67

1489. La réforme de Savonarole ne s'étendoit qu'aux mœurs et à la discipline, et ne touchoit point au dogme..... *p.* 68
1492. Savonarole refuse l'absolution à Laurent de Médicis au lit de mort, parce que celui-ci ne veut pas rendre la liberté à Florence..... 69
— Vanité et incapacité de Pierre, qui succède à Laurent de Médicis..... *ib.*
1493. Jalousie de Pierre de Médicis contre ses cousins, fils de Pier Francesco, qu'il exile de Florence. 72
— Savonarole prêche à Florence la réforme politique, aussi-bien que religieuse..... 73
— Savonarole menace l'Italie des calamités que devoit lui apporter la guerre..... 74
— Pronostics d'une guerre prochaine dans les prétentions de la maison de France, héritière de celle d'Anjou..... *ib.*
— Louis-le-Maure, gouverneur de Milan, veut réunir l'Italie contre les ultramontains..... 75
— Pierre de Médicis s'oppose par vanité à cette union..... 76
— Irritation de Louis-le-Maure, et son inquiétude sur l'alliance secrète de Pierre de Médicis avec Ferdinand de Naples..... 77
— 22 avril. Il forme une alliance séparée avec Venise et Alexandre VI..... *ib.* 78
— Louis-le-Maure craignoit que le roi de Naples ne voulût protéger son neveu contre lui..... 79
— Incapacité de Jean Galéas Sforza, souverain nominal de Milan..... 80
— Rivalité de sa femme Isabelle d'Aragon, et de Béatrix d'Este, femme de Louis-le-Maure.... 81

An
1493. 20 août. Maximilien succède à son père l'empereur Frédéric III. ..... *p.* 82
— Louis-le-Maure marie sa nièce à Maximilien, et obtient secrètement pour lui-même l'investiture du duché de Milan 83
— Il recherche l'alliance de la France, avant de dépouiller son neveu, et de prendre lui-même le titre de duc 84
1483. 30 août. Charles VIII avoit succédé à son père Louis XI ..... *ib.*
— Caractère de Charles VIII, d'après Guicciardin et Philippe de Comines 85
— Sa figure monstrueuse, et son incapacité 86
1493. Offres d'alliance de Louis-le-Maure à Charles VIII. 87
— Négociations du comte de Caiazzo, de concert avec les émigrés napolitains 88
— Négociations du comte de Belgioioso auprès des favoris de Charles VIII 89
— Convention entre Louis-le-Maure et Charles VIII, arrêtée par Briçonnet et le sénéchal de Beaucaire 90
— Négociations de Charles VIII avec tous ses voisins. 91
1492. 3 novembre. Traité d'Étaples avec Henri VII d'Angleterre 92
1493. 23 mai. Traité de Senlis avec Maximilien, roi des Romains ..... *ib.*
— 19 janvier. Traité de Barcelonne avec Ferdinand et Isabelle d'Espagne 93
— Négociations de Perron de Baschi à Venise 94
— L'ambassade française passe à Florence ..... *ib.*
1494. Puis à Sienne 95
— Et enfin à Rome 96

1493. Négociations de Ferdinand avec Charles VIII, par l'entremise de Camillo Pandone..... *p.* 96
— Son alliance avec le pape, et mariage de D. Geoffroi Borgia..... 97
— Ouvertures de réconciliation faites par Ferdinand à Louis-le-Maure..... 98
— Préparatifs de guerre de Ferdinand..... 99
— Nouveau mécontentement et artifices du pape.. 100
— Fermentation de toute l'Italie..... 101
— Ferdinand pense à s'aboucher à Gênes avec Louis-le-Maure..... 102
1494. 25 janv. Il meurt inopinément à l'âge de 70 ans.. *ibid.*
— Caractère de Ferdinand et de son règne..... 103
— Sa figure et ses manières..... 104

CHAPITRE XCIII. *Préparatifs de défense d'Alfonse II. Premières attaques des Français dans l'état de Gênes et en Romagne. Entrée de Charles VIII en Italie. Pierre de Médicis lui livre toutes les forteresses de la Toscane. Révolte de Pise; révolution de Florence; exil des Médicis.* 1494..... 106

1494. Quelques révolutions s'opèrent en dépit de l'habileté, d'autres en dépit de l'impéritie réciproques..... *ibid.*
— La guerre d'Italie fut soutenue avec une égale malhabileté des deux parts..... 107
— 25 janvier, Alfonse II est proclamé roi de Naples. *ibid.*
— Ses préparatifs de défense par les négociations et les armes..... 109
— Ses négociations avec Bajazeth II..... *ibid.*
— Alexandre VI se joint à lui pour demander l'assistance des Turcs..... 110

An
1494. Alfonse resserre son alliance avec le pape Alexandre VI..... p. 111
— Faveurs dont il comble la maison Borgia, dans le royaume de Naples..... ibid.
— Alliance d'Alfonse avec Pierre de Médicis, les républiques de Toscane et les principautés de Romagne..... 112
— Alfonse veut défendre par des armées les routes de Toscane et de Romagne, et la mer par une flotte sous les ordres de son frère D. Frédéric. 114
— 13 juillet. Congrès de Vicovaro, pour régler la défense de l'Italie..... ibid.
— Diversion causée par le pape, qui emploie les forces napolitaines contre ses ennemis particuliers..... 115
— Une partie de l'armée, chargée de contenir les Colonne..... 117
— Ferdinand, duc de Calabre, en conduit une autre partie en Romagne..... ibid.
— Proposition du vieux Paul Frégose, de causer une révolution à Gênes..... 118
— Charles VIII avoit fait préparer une flotte magnifique à Gênes..... 119
— Il y avoit envoyé le duc d'Orléans et deux mille Suisses..... 120
— Fin de juillet. D. Frédéric et les émigrés génois attaquent Porto-Venere, et sont repoussés. 121
— 4 septembre. Il opère un débarquement à Rapallo, et y met à terre Hybletto de Fieschi avec les émigrés génois..... 123
— Les émigrés attaqués à Rapallo par mer et par terre..... 124

149 [illegible]pallo est pris; premières cruautés des ultramontains..... p. 125
— Fuite d'Hyb[illegible]chi et de son fils..... 126
— Juillet, Don Ferdinand conduit son armée en Romagne..... 127
— Le sire d'Aubig[illegible] le comte de Caiazzo lui tiennent tête..... ibid.
— Les conseillers de Ferdinand l'empêchent d'attaquer Aubigny..... 128
— Ferdinand se retire sous les murs de Faenza... 130
— Irrésolution de Charles VIII..... ibid.
— Le cardinal Julien de La Rovère le décide à tenter son expédition..... 131
— 23 août. Charles VIII part de Vienne pour passer les Alpes avec une forte armée..... 132
— Le duc de Savoie et le marquis de Montferrat, tous deux mineurs, ne gardent point les passages des Alpes..... 133
— 9 septembre. Charles VIII reçoit a Asti la visite de Louis-le-Maure et de sa cour..... 135
— Maladie de Charles VIII à Asti..... ibid.
— Entrevue de Charles VIII avec Jean Galeaz et Isabelle sa femme..... 136
— 20 octobre. Mort de Jean Galeaz; Louis, proclamé duc de Milan..... 137
— Effroi que la mort de Jean Galeaz, qu'on croit empoisonné, répand dans l'armée française.. 138
— Charles VIII prend le chemin de Pontrémoli, pour entrer en Toscane..... 139
— Soulèvement des Colonne à Rome, qui empêche le pape de défendre la Toscane..... ibid.
— Foibles préparatifs de défense des Florentins... 140

An
1494. L'armée française pouvoit être arrêtée de Sarzane et Pietra-Santa..... p. 141
— Fermentation de Florence contre les Médicis, à l'approche des Français..... 142
— Pierre de Médicis effrayé se rend au camp français..... 143
— Novembre. Médicis livre toutes les forteresses florentines aux Français..... 144
— Irritation des Florentins contre Pierre de Médicis..... 146
— 8 nov. Médicis revient à Florence, et n'est pas reçu au palais par la seigneurie..... 147
— 9 nov. Il est forcé par le peuple insurgé à sortir de Florence avec ses frères..... 148
— Pierre de Médicis se réfugie à Bologne..... 149
— Jean Bentivoglio lui reproche de n'avoir pas su mourir à son poste..... *ibid.*
— Pillage des richesses et des collections précieuses des Médicis..... 150
— Décret de la seigneurie contre les Médicis, et pour un changement de gouvernement..... 151
— Négociations du nouveau gouvernement avec Charles VIII..... *ibid.*
— Jérôme Savonarole parle au roi de France, comme un prophète inspiré..... 152
— Fermentation du peuple de Pise à l'approche de Charles VIII..... 154
— Le gouvernement de Florence sur les villes sujettes étoit devenu beaucoup plus oppressif, pendant la grandeur des Médicis..... 155
— L'agriculture et la salubrité de Pise, ruinées par l'abandon des canaux et des digues..... 156

14. Le commerce en gros et les manufactures interdits aux Pisans.....*p.* 157
— Pise n'a plus aucun historien après l'année 1406. *Note*..... 158
— Unanimité des Pisans pour secouer le joug 159
— Louis-le-More les y fait exciter par Galeazzo de San-Sévérin..... *ibid.*
— Simon Orlandi demande à Charles VIII la liberté de Pise..... 160
— Charles VIII promet inconsidérément cette liberté..... 161
— 9 novembre. Les Florentins chassés de Pise, qui se remet en liberté..... *ibid.*
— Charles VIII se concerte avec d'Aubigny, avant de marcher sur Florence..... 162
— Octobre et novembre. Ferdinand abandonne la Romagne à d'Aubigny..... *ibid.*
— D'Aubigny vient joindre Charles VIII devant Florence..... 163
— Charles VIII veut rétablir Médicis à Florence, mais celui-ci ne revient pas à son appel.... 164
— 17 novembre. Entrée de Charles VIII à Florence..... 165
— Négociation de Charles VIII avec la seigneurie. 166
— Hardiesse de Pierre Capponi, qui déchire les propositions du roi, et en appelle aux armes... 168
— 26 novembre. Convention de Charles VIII avec la république de Florence..... 169
— 28 nov. Départ de Charles VIII pour Sienne... *ibid.*

CHAPITRE XCIV. *Terreur et irrésolution du pape à l'approche de Charles VIII. Ce monarque à Rome ; abdication et fuite d'Alfonse II. Dispersion de l'armée de Ferdinand II. Le royaume de Naples se soumet à Charles VIII.* 1494, 1495..... *p.* 171

An
1494. Réputation d'habileté d'Alexandre VI, fondée sur sa mauvaise foi. 171
— La politique, qui n'est pas d'accord avec la morale, reste en défaut dans le danger..... 172
— Versatilité de la conduite d'Alexandre avec les Français..... 173
— A l'approche de Charles VIII, il veut négocier avec lui..... 174
— 9 décembre. Encouragé par la présence de l'armée du duc de Calabre, il fait arrêter les négociateurs qui venoient à lui..... 175
— 2 déc. Entrée de Charles VIII à Sienne..... 176
— Retraite de Ferdinand, duc de Calabre, par l'Ombrie jusqu'à Rome..... *ibid.*
— 19 déc. Nouvelle tentative de négociation du pape avec les Français..... 177
— Les feudataires de l'Eglise font leur paix particulière avec les Français..... 178
— Toute la campagne de Rome est au pouvoir des Français..... 179
— Motifs de Charles VIII pour traiter avec le pape. 180
— Ses conseillers se flattent d'obtenir du pape les plus hautes dignités de l'Église..... 181
— 31 déc. Le roi entre dans Rome à la tête de son armée, tandis que le duc de Calabre en sort par une autre porte..... 182

1494. Ass[illegible] de cette armée, les Suisses..... *p.* 183
— Gascons, la gendarmerie..... *ibid.*
— La cavalerie légère, la maison du roi..... 184
— L'artillerie..... 185
1495. Janvier. Le pape, retiré au château Saint-Ange avec six cardinaux seulement, est deux fois menacé par l'artillerie française..... 186
— 11 janv. Paix entre le roi et le pape, et ses conditions..... 187
— Le sultan Gem livré au roi par le pape..... 188
— Négociation antérieure de Bajazeth avec le pape pour faire empoisonner son frère..... 189
— L'ambassadeur de Bajazeth et celui du pape tombent aux mains de leurs ennemis..... 190
— 26 février. Le sultan Gem meurt empoisonné.. *ibid.*
— Fabrice Colonne conduit un corps d'armée française dans les Abruzzes..... 191
— 28 janvier. Charles VIII part de Rome pour Naples, par la route de San-Germano..... 192
— 30 janv. L'ambassadeur d'Espagne déclare à Charles VIII que ses maîtres défendront le roi de Naples..... 193
— Réponse des Français, et emportement de l'ambassadeur..... 194
— Fuite du cardinal de Valence, qui devoit rester en ôtage auprès du roi..... 195
— Prise, pillage et massacre de Monte-Fortino et Mont-Saint-Jean..... 196
— Terreur d'Alfonse II, et irritation du peuple contre lui..... 197
— Massacre des prisonniers d'état, au moment où il étoit monté sur le trône..... 198

An
1495 Terreurs superstitieuses d'Alfonse. . . . . *p.* 200
— 23 janv. Alfonse s'enferme au château de l'Œuf. 201
— Il signe un acte d'abdication en faveur de son fils, et fait embarquer ses trésors. 202
— 3 février. Il part pour Mazari, en Sicile. 203
— 19 novembre. Il y meurt après beaucoup d'actes de pénitence. . . . . *ibid.*
— 24 janvier. Inauguration de Ferdinand II à Naples, après laquelle il repart pour l'armée. 204
— Il se fortifie à San-Germano. . . . . *ibid.*
— Son armée, frappée de terreur, abandonne San-Germano. Il se replie sur Capoue. 206
— 19 février. Soulèvement du peuple à Naples. . . 207
— Ferdinand court à Naples, pour apaiser le soulèvement du peuple. 208
— Son armée se débande pendant son absence, et Capoue se soulève contre lui. 209
— 20 fév. Vains efforts de Ferdinand pour ramener les habitans de Capoue à l'obéissance. 210
— Il se retire dans le château de Naples. 211
— 21 fév. Il s'embarque dans la crainte d'être trahi par ses soldats allemands. 212
— Il se rend maître de l'île d'Ischia 213
— 22 fév. Entrée de Charles VIII à Naples 214
— Charles attaque les forteresses de Naples 215
— 6 mars. Capitulation du château Neuf de Naples. 216
— 15 mars. Capitulation du château de l'Œuf . . . 217
— Dispersion de l'armée de D. César d'Aragon, qui défendoit les Abruzzes et la Pouille . . . . . *ibid.*
— Terreur des Turcs sur l'autre rive de l'Adriatique. 218
— Intrigues de l'archevêque de Durazzo et de Con-

[illegible]tin Arianitès, pour préparer une révolte en Albanie..... p. 219
1495. Désordre et orgueil de l'armée française..... ibid.
Tous les grands [illegible]rs napolitains accourent à la cour de Charles VIII..... 221
— Le roi mécontente tous les partis..... 222
— Il s'abandonne [illegible] plaisirs et à la mollesse... 223
— Toutes les forteresses sont désarmées par l'imprudence de ses officiers..... 224

CHAPITRE XCV. *Révolutions occasionnées en Toscane par le passage de Charles VIII. — Efforts des Florentins pour reconstituer leur république, soumettre Pise, et se soustraire à la malveillance des Siennois, des Lucquois et des Génois. — Inquiétudes des Vénitiens sur les succès de Charles VIII; ligue de l'Italie pour maintenir son indépendance.* 1494, 1495.. 226

1494. État de la Toscane avant l'expédition de Charles VIII..... p. 226
— Révolutions qu'il produit à Florence, Pise, Sienne et Lucques..... 227
— Les Florentins, en recouvrant la liberté, savoient à peine en quoi elle consiste..... 228
— Le bonheur que désire chaque homme est proportionné au développement de ses facultés. Il n'est pas le même pour tous..... 229
— Le but du gouvernement est de rendre heureux le plus grand nombre possible d'hommes, en les élevant, non en les abrutissant..... 230
— La liberté politique est le plus puissant des moyens d'élever les hommes..... 231

An
1494. Confusion de la liberté politique et de la liberté individuelle 232
— Toutes deux étoient fort peu respectées à Venise. *ibid.*
— Cependant Venise prospère par sa prudence, et son gouvernement étoit l'objet de l'admiration universelle. 233
— Tous les politiques florentins proposent d'imiter à Florence la constitution de Venise..... 234
— Trois partis opposés à Florence se font tous trois forts de l'exemple de Venise..... 237
— Parti des *piagnoni*, dirigé par le père Savonarole, Valori, et Soderini..... *ibid.*
— Parti des *arrabbiati*, dirigé par Dolfo Spini, et Guid' Antonio Vespucci..... 238
— Parti des *bigi*, attaché aux Médicis absens... 239
— 2 décembre. Le parlement assemblé, confère à la seigneurie le pouvoir de *balie*..... 240
— La balie nomme vingt électeurs, chargés de désigner tous les magistrats..... 241
— Les vingt électeurs ne peuvent point s'accorder entre eux, et ils perdent tout crédit..... 242
— Savonarole propose des élections populaires, un conseil composé de tous les citoyens, et une amnistie..... 243
— 23 déc. La formation du grand conseil est décrétée..... 244
1495. 1er juillet. Les élections sont rendues au peuple. *ibid.*
1494. Les Pisans de leur côté reconstituent leur république..... 245
— Ils déférent les pouvoirs souverains aux magistratures municipales qui les avoient gouvernés pendant leur servitude..... 246

95. Janvier. Premières hostilités entre les Pisans et les Florentins..... 247
— Négociations des Pisans auprès de Charles VIII, pour se [illegible] protection de la France. 248
— Briçonnet vient à Florence pour exécuter le traité, recevoir de l'argent, et livrer Pise... 250
— 24 février. Il [illegible]e n'avoir pu réussir à persuader les Pisans, et repart pour Naples.... 251
— Négociations des Pisans avec Sienne, Lucques, et le duc de Milan..... *ibid.*
— Le duc de Milan les renvoie aux Génois..... 252
— Discours des ambassadeurs pisans au sénat de Gênes..... 253
— Secours accordés aux Pisans par les Génois... 255
— Premiers succès de Lucio Malvezzi, capitaine des Pisans..... *ibid.*
— 26 mars. Monte-Pulciano se révolte contre les Florentins, et se met sous la protection de Sienne..... 257
— Les Florentins recourent vainement à Charles VIII..... 258
— Charles VIII envoie des secours aux Pisans contre Florence..... 259
— Savonarole maintient les Florentins dans l'alliance de France, par le crédit de ses prophéties..... 260
— Inquiétude et mécontentement des autres états d'Italie..... 262
— Griefs de Louis-le-Maure contre les Français.. *ibid.*
— Animosité des rois d'Espagne et des Romains... 264
— Négociations de Philippe de Comines à Venise, pour unir cette république à la France..... *ibid.*

1495. Congrès à Venise pour former une alliance contre la France ..... p. 266
— Terreur des Vénitiens, en apprenant la prise de Naples 267
— Danger du roi, si la ligue de la haute Italie avait enlevé Asti au duc d'Orléans 269
— 31 mars. La ligue contre la France est signée à Venise, entre le pape, les rois d'Espagne et des Romains, les Vénitiens, et Milan 270
— Communication de cette ligue à Phil. de Comines. *ibid.*
— Secret des négociations, et trouble de Comines.. 272
— Articles publics de l'alliance purement défensifs. 273
— Articles secrets qui la rendent offensive 274
— Foiblesse de Maximilien, qui ne peut tenir ses engagemens 275
— Le duc de Ferrare et les Florentins refusent d'entrer dans la ligue 276
— Préparatifs de guerre des confédérés, et retraite des ambassadeurs 277

CHAPITRE XCVI. *Charles VIII abandonne le royaume de Naples, il traverse Rome et la Toscane; il s'ouvre un passage à Fornovo, malgré les confédérés, et parvient jusqu'à Asti. Il traite à Verceil avec le duc de Milan, délivre le duc d'Orléans assiégé dans Novarre, et repasse les Alpes.* 1495 279

1495. Ordonnance de Charles VIII pour réduire les impôts à Naples, sur le tarif des rois angevins. 279
— Importance de la noblesse dans le royaume féodal de Naples 280
— Charles la mécontente comme le peuple 281

1495. Il ne connoît ni les noms, ni les intérêts, ni les services des anciens seigneurs napolitains.. *p.* 282
— On regrette l'administration prudente et régulière des Aragonois 283
— La nation se sent humiliée par un joug étranger. 284
— Impatience des Français de retourner dans leur patrie..... *ibid.*
— Elle est augmentée par la nouvelle de la ligue de Venise 285
— 12 mai. Charles VIII prend la couronne de Naples, sans attendre l'investiture du pape..... *ibid.*
— Discours de Pontanus à son inauguration..... 286
— Charles donne des commandans aux diverses provinces, et leur laisse une moitié de son armée..... 287
— Il cherche à s'assurer des Colonne, des Savelli, et des San-Sévérini par des bienfaits..... 288
— 20 mai. Il part de Naples avec une moitié de son armée pour retourner en France..... 289
— 30 mai. Le pape se retire de Rome à l'approche des Français..... 290
— Charles fait rendre au pape les forteresses de Civitta-Vecchia et de Terracina..... 291
— 13 juin. Il arrive à Sienne, et s'y arrête pour faire donner la seigneurie de cette ville à M. de Ligny..... 292
— Les Florentins font à Charles VIII de nouvelles offres pour l'engager à leur remettre Pise... 293
— Ils exigent que Pierre de Médicis n'entre point sur leur territoire..... 294
— Ils se mettent en état de défense, et Charles renonce à passer par leur ville..... 295

An
1495. Nouvelles supplications des Pisans à Charles VIII, pour qu'il maintienne leur liberté.... p. 296
— Vif intérêt que toute l'armée française prend aux Pisans.... 297
— Charles VIII ajourne sa décision sur le sort de Pise, et renouvelle les garnisons des citadelles pisanes.... 298
— Inquiétude de l'armée française, en apprenant que les hostilités avoient commencé en Lombardie.... 299
— Louis-le-Maure provoque le duc d'Orléans, qui étoit demeuré à Asti.... 300
— 11 juin. Le duc d'Orléans surprend la ville de Novarre.... 301
— Le duc d'Orléans est assiégé dans Novarre par Galeaz de San-Sévérino.... 302
— 23 juin. Charles VIII part de Pise pour Pontrémoli.... 303
— Il détache un petit corps d'armée pour faire une tentative sur Gênes.... *ibid.*
— Cette armée éprouve des revers, et rejoint avec peine celle du roi.... 304
— 29 juin. L'avant-garde française brûle la ville de Pontrémoli.... 305
— L'artillerie française traverse avec beaucoup de peine l'Apennin au-dessus de Pontrémoli.... 306
— L'armée des confédérés, forte de quarante mille hommes, et commandée par le marquis de Mantoue, attend les Français à Fornovo.... 307
— L'avant-garde française auroit pu être aisément détruite à Fornovo par les confédérés.... 309
— 5 juillet. L'armée française, réunie à Fornovo,

An

ne passe pas neuf mille hommes..... *p.* 309

1495. Les deux armées sont en présence sur la droite du Taro, dans le bassin de Fornovo..... 310

— Le roi envoie [illegible] au marquis de Mantoue pour ouvrir des négociations..... 312

— Les alliés hésitent à attaquer les Français..... 313

— 6 juillet. Le roi fait de nouveau demander le passage, qui lui est refusé..... 314

— Disposition de son armée pour s'ouvrir le passage par la force..... 315

— Il est attaqué pendant sa marche par les Vénitiens..... 316

— Le marquis de Mantoue qui l'attaque en queue est repoussé..... 318

— Les Stradiotes, qui devoient l'attaquer sur les flancs, abandonnent le combat pour piller le bagage..... 319

— Le comte de Caiazzo, qui devoit attaquer les Français en tête, prend la fuite..... 320

— Les Français n'osent point attaquer à leur tour les Italiens..... 321

— La bataille fort courte fut très-meurtrière pour les Italiens..... 322

— Extrême terreur dans l'armée italienne, que Pitigliano vouloit engager à attaquer le camp français pendant la nuit..... 323

— 7 juillet. Le roi vient loger à Médésana, toujours en présence de l'ennemi..... 324

— Comines est chargé de renouer des négociations. 325

— 8 juillet. Le roi quitte son camp en silence pendant la nuit, et prend la route de Borgo San-Donnino..... 326

An
1495. Les Français gagnent un jour de marche sur l'armée italienne..... p. 326
— 9 et 10 juillet. Danger de l'armée française, séparée par la Trebbia..... 327
— L'armée continue sa retraite, toujours poursuivie par le comte de Caiazzo..... 328
— Souffrances et constance des Français pendant cette retraite..... 329
— 15 juillet. L'armée française arrive à Asti, où elle se met en sûreté..... 331
— Charles oublie son armée pour des intrigues de galanterie..... 332
— Souffrances du duc d'Orléans enfermé dans Asti. 333
— Impatience des Français qui désirent tous la paix..... 334
— L'armée italienne se fortifie autour de Novarre. 335
— Comines, envoyé à la cour du marquis de Montferrat, y entame des négociations pour la paix. 336
— Novarre est évacuée par le duc d'Orléans..... 337
— Le bailli de Dijon amène au roi 20,000 Suisses, au lieu de cinq mille qu'il était chargé de solder..... 338
— Le duc d'Orléans presse le roi d'en profiter pour renouveler la guerre..... 339
— Ses ennemis s'opposent à ses projets..... 340
— Ils rendent suspects les Suisses venus à l'armée. *ibid.*
— Charles VIII entre en traité avec le duc de Milan, séparé de ses alliés..... 341
— 10 octobre. Traité de Verceil avec le duc de Milan..... *ibid.*
— Mécontentement des Suisses que le roi veut renvoyer avec un mois de solde..... 343

An
1495. 22 oct. Le roi part de Turin, et rentre en France par le Dauphiné..... *p.* 344
— Nouvelle maladie répandue dans toute l'Europe, par l'expédition des Napolitains de Charles VIII.. *ibid.*

CHAPITRE XCVII. *Ferdinand II rentre dans le royaume de Naples, et recouvre sa capitale. — Les Français vendent aux ennemis des Florentins les forteresses qu'ils occupoient en Toscane. Ils sont réduits à capituler à Atella, et ils évacuent le royaume de Naples. Mort de Ferdinand II.* 1495, 1496..... 347

Réputation faite à Charles VIII, comme au seul roi de France qui ait été illustré par des conquêtes lointaines..... 347
Immoralité d'un roi qui tente une conquête qu'il ne peut conserver..... 348
D'autres conquérans sont excusés par des projets d'amélioration, d'affranchissement des peuples, d'injures à l'honneur national à laver..... 349
Charles VIII ne fit la guerre que pour faire valoir des droits de succession qui n'étoient pas même justes. 350
Avant d'entrer à Naples, il pouvoit être assuré qu'il ne s'y maintiendroit pas..... *ibid.*

An
1495. Conférence de Ferdinand II avec son père et Gonzalve de Cordoue à Messine..... 351
— Mai. Il se rend maître de Reggio de Calabre... 352
— Les Vénitiens s'emparent de Monopoli, et pillent cette ville..... 353
— Gaëte se soulève contre les Français, mais les insurgés sont vaincus, pillés et massacrés.... *ibid.*
— Premiers succès de Ferdinand II en Calabre.... 355

An
1495. Il est défait à Séminara par d'Aubigny.... *p.* 356
— Fin de juin. Il se présente devant Naples avec une flotte..... 358
— 7 juillet. Ferdinand [illegible] dans Naples par le peuple, tandis que Montpensier est exclu des murs..... 359
— Efforts des Français pour entrer dans Naples par la place du château Neuf..... 360
— 8 juillet. La ville est fermée par des barricades, et la communication des châteaux avec la campagne est coupée aux Français..... 361
— Nombreuses sorties de l'armée française, enfermée dans les châteaux de Naples..... 362
— Prosper et Fabrice Colonna entrent au service du roi Ferdinand..... 363
— Octobre. Montpensier entre en traité pour l'évacuation des châteaux de Naples..... 364
— Précy s'avance pour délivrer Montpensier..... 365
— Sa victoire à Eboli sur le prince de Matalone.. 366
— Ferdinand engage par adresse Montpensier à signer la capitulation..... 368
— Son embarras pour fermer la route de Naples à Précy..... 369
— Il fortifie les passages près de Pausilippe..... 370
— Précy apprenant la capitulation de Montpensier, est obligé de se retirer..... *ibid.*
— Montpensier s'échappe de nuit des châteaux de Naples, qui ne sont point livrés au terme de la capitulation..... 371
— Les Français du royaume de Naples sont compromis par l'imprudente politique de leur souverain en Toscane..... 372

An
1495. Férocité des Gascons laissés par le roi au service des Pisans. ..... p. 373
— Charles VIII s'engage de nouveau à livrer Pise aux Florentins, moyennant une augmentation de subsides..... 374
— 15 septembre. Livourne rendue aux Florentins. 375
— D'Entragues refuse d'obéir aux ordres du roi, et de livrer Pise et ses forteresses..... *ibid.*
— 20 sept. D'Entragues promet aux Pisans de leur livrer dans cent jours sa forteresse..... 377
1496. 1er janvier. Les Pisans entrent en possession de leur forteresse et la rasent..... 378
— 26 février. Sarzane rendue aux Génois, avec Sarzanello..... 379
— 30 mars Pietra Santa vendue aux Lucquois... *ibid.*
— Pierre de Médicis s'approche des frontières florentines..... *ibid.*
— Il demande des secours à tous les ennemis des Florentins..... 380
1495. 3 septembre. Tentative des Oddi contre les Baglioni à Pérouse..... 381
1496. Virginio Orsini, après avoir rassemblé ses troupes au nom des Baglioni, s'avance pour seconder Pierre de Médicis..... 382
— Les princes d'Italie abandonnent Pierre de Médicis..... 383
— Virginio Orsini s'engage à passer dans le royaume de Naples avec les Vitelli, au service de Charles VIII..... *ibid.*
— Charles VIII ne donne aucun autre secours à ses généraux dans le royaume de Naples..... 384
— La guerre se faisoit partout à la fois dans le

An
royaume de Naples, mais partout avec mollesse..... p. 385
1496. Les Vénitiens envoient le marquis de Mantoue au roi de Naples avec une armée, et exigent en retour cinq villes sur l'Adriatique..... 386
— Importance de la douane de Manfrédonia, qui perçoit un péage sur les troupeaux voyageurs..... 387
— Ferdinand et Montpensier veulent s'assurer de cette douane..... 388
— Sept cents fantassins allemands, à la solde de Ferdinand, combattent contre toute l'armée française, et se font tuer jusqu'au dernier.. 389
— Les deux armées présentent la bataille sous les murs de Foggia, mais ni l'une ni l'autre ne l'accepte..... 391
— Les troupeaux voyageurs sont abandonnés aux soldats, et égorgés pour vendre la peau.... *ibid.*
— L'une et l'autre armée appelle à soi des renforts de toutes les provinces du royaume..... 392
— Charles VIII est sollicité pour envoyer des secours à Montpensier..... *ibid.*
— Il annonce une expédition en Italie, qu'il abandonne ensuite..... 393
— Montpensier abandonne le siége de Circello pour secourir Frangetto de Montfort..... 395
— Les Suisses refusent de combattre, si Montpensier ne paye pas les soldes arriérées..... 396
— Une grande partie de son armée se débande.... 397
— Montpensier veut se retirer sur Vénosa, mais il est atteint à Atella, où il est assiégé..... 398
— Situation de la ville d'Atella de la Basilicate.... *ibid.*

An
1496. Gonsalve de Cordoue, après avoir battu les barons angevins à Laino, vient joindre Ferdinand devant Atella..... *p.* 400
— 5 juillet. Défaite d'une partie de la gendarmerie française..... *ibid.*
— Déroute des Suisses à l'abreuvoir d'Atella..... 401
— 20 juill. Capitulation de Montpensier à Atella.. 402
— 23 juill. Montpensier sort d'Atella avec cinq mille hommes, et est conduit à Baia et à Pozzuoli..... 403
— Montpensier meurt des suites du mauvais air, avec la plupart de ses soldats..... *ibid.*
— Virginio et Paul Orsini sont jetés en prison, sur les instances d'Alexandre VI..... 404
— Tout le reste du royaume de Naples, à l'exception de trois places fortes, se soumet à Ferdinand II..... *ibid.*
— Août. Ferdinand II épouse sa propre tante, Jeanne, sœur de son père..... 405
— 7 septembre. Il meurt d'épuisement, âgé de vingt-sept ans..... *ibid.*

CHAPITRE XCVIII. *Guerre de Pise; les Pisans secourus par le duc de Milan, les Vénitiens et l'empereur Maximilien. Trève en Italie. Déclin du crédit de Savonarole à Florence. Épreuve du feu qui lui est proposée par un moine; sa condamnation et sa mort.* 1496—1498..... 407

An
1496. Charles VIII abandonne l'Italie pour ne songer qu'à ses plaisirs..... 407

An
1496. Tous les Napolitains réconciliés à la maison d'Aragon, par l'élection de D. Frédéric. . . . p. 408
— Le seul prince de Salerne rejette la paix, et meurt exilé du royaume. 409
— Soumission des villes où les Français se maintinrent le plus tard. 410
— Guerre de Pise, en Toscane, conduite d'après le système militaire qui avoit précédé l'invasion de Charles VIII. . . . . *ibid.*
— Les Florentins combattent à Pise en même temps contre des Français et contre les ennemis des Français. 411
— Politique de Louis Sforza, en appelant les Vénitiens au secours des Pisans. 412
— Les Pisans s'aliènent de Louis Sforza. 413
— La république de Venise les prend publiquement sous sa protection. 414
— Avantages remportés par les Pisans sur les Florentins, avec l'aide des Stradiotes envoyés par Venise. 415
— Louis Sforza, pour tenir les Vénitiens en crainte, appelle en Italie Maximilien, roi des Romains. 417
— Les Vénitiens consentent à payer, de concert avec Sforza et le pape, un subside au roi des Romains. 418
— Maximilien somme les Florentins d'entrer dans la ligue d'Italie. 419
— Plusieurs capitaines distingués arrivent au secours des Pisans. 420
— Ils cherchent à couper toute communication entre Florence et Livourne. 421

An
1496. Mort de Pietro Capponi devant le château de Soràna..... p. 422
— Maximilien traverse la Lombardie avec une si petite armée, qu'il n'ose pas se montrer dans les grandes villes..... 423
— Détresse des Florentins attaqués par tant d'ennemis à la fois..... 424
— Les exhortations de Savonarole les maintiennent fidèles au parti de la France..... 425
— Les ambassadeurs des Florentins, renvoyés par l'empereur au duc de Milan, ne veulent pas lui exposer leur commission..... 426
— 8 octobre. Maximilien s'embarque à Gênes pour Pise..... 428
— Il entreprend le siége de Livourne..... 429
— Cruautés commises par ses troupes à Bolghéri. 430
— Arrivée de six vaisseaux français à Livourne, qui ravitaillent la garnison..... *ibid.*
— 14 novembre. Tempête qui disperse la flotte de l'empereur, et le force à lever le siége..... 431
— 19 nov. L'empereur repart précipitamment pour Sarzane et Pontrémoli..... 432
— Après avoir de nouveau négocié avec les alliés en Lombardie, il repasse en Allemagne..... 433
— Pendant l'hiver, les Florentins recouvrent les châteaux que les Pisans leur avoient enlevés..... 434
— 26 octobre. Alexandre VI prononce la confiscation des biens des Orsini qu'il veut donner à ses enfans..... 435
1497. Siége de Bracciano, soutenu par Barthélomée Orsini..... 436

An
1497. Les Vitelli de Città di Castello forment une armée pour secourir les Orsini..... *p.* 437
— L'armée pontificale est battue par les Vitelli, et son général le duc d'Urbin est fait prisonnier. 438
— Paix entre le pape, les Orsini et les Vitelli..... 439
— Charles VIII fait passer J.-J. Trivulzio en Italie avec une petite armée..... 441
— Trivulzio veut causer une révolution à Gênes, de concert avec les Frégosi, mais il est forcé à se retirer..... 442
— Le duc d'Orléans n'entre point en Italie pour seconder Trivulzio, de peur d'être absent de France au moment de la mort de Charles VIII. 443
— 5 mars. Trève signée entre la France et l'Espagne, et rendue commune à tous les états d'Italie. *ibid.*
— Le pouvoir passe alternativement à Florence du parti des *piagnoni* à celui des *arrabbiati*..... 445
— Négociations des Florentins avec la ligue d'Italie. 446
— 29 avril. Pierre de Médicis en profite pour tenter de surprendre Florence..... 447
— Le gonfalonier et quatre des premiers citoyens accusés d'être entrés dans le complot de Pierre de Médicis..... 448
— 17 août. Sentence de mort prononcée contre les prévenus, avec l'agrément d'un conseil de Richiesti..... 449
— 21 août. Le conseil des Richiesti rejette l'appel au peuple, interjeté par les condamnés..... 450
— La seigneurie hésite à ordonner l'exécution..... 452
— Formes compliquées des délibérations de la seigneurie, respectées en même temps qu'on fait violence aux individus..... 453

An
1497. La sentence de mort est exécutée dans la nuit. *p.* 454
— 21 août. Savonarole perd de son crédit, pour ne s'être pas opposé au supplice de ses ennemis.. *ibid.*
— Il provoque la cour de Rome, en prêchant contre la conduite d'Alexandre VI et de ses fils.... 455
— 14 juin. Assassinat de François Borgia par César Borgia..... *ibid.*
— Alexandre VI excite tous les ennemis de Savonarole..... 456
— La seigneurie de Florence ordonne à Savonarole de cesser ses prédications..... 457
— Savonarole déclare qu'une excommunication du pape est sans force lorsqu'elle est injuste, et recommence à prêcher..... 458
1498. Savonarole fait détruire sous le nom d'anathème tout ce qui lui paroît encourager au vice ou à la mollesse..... 460
— Le pape fait prêcher à Santa-Croce contre Savonarole..... 461
— L'antagoniste de Savonarole offre de subir avec lui l'épreuve du feu..... 462
— Dominique Bonvicini de Pescia, accepte le défi pour son maître..... *ibid.*
— Ardeur de tout le peuple florentin pour presser l'épreuve du feu..... 463
— 7 avril. Bûcher préparé pour l'épreuve des deux moines..... 464
— Les Franciscains font naître des difficultés pour retarder l'épreuve..... 466
— Savonarole ne veut pas consentir à ce que son disciple pose le sacrement pour entrer dans le bûcher..... *ibid.*

An.

1498. Une pluie violente sépare l'assemblée, sans que l'épreuve ait pu avoir lieu..... *p.* 467

— Irritation du peuple contre Savonarole, parce que le spectacle attendu par lui a manqué... 468

— Le couvent de Saint-Marc est attaqué, et Savonarole mené en prison avec deux de ses moines. 469

— 8 avril. François Valori est arrêté par la populace, et assassiné par Vincent Ridolfi..... *ibid.*

— Le pouvoir souverain passe au parti ennemi de Savonarole..... 470

— Alexandre VI envoie deux juges à Florence pour assister au procès de Savonarole; mais il le condamne d'avance..... 471

— On arrache par la torture des aveux à Savonarole, qu'il dément ensuite..... 472

— 23 mai. Savonarole est brûlé sur la place publique, avec Dominique Bonvicini et Salvestro Maruffi, ses disciples..... 473

FIN DE LA TABLE.

00037243

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016